



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











DC
198
.D2
E6

LE
MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL

*** * * ***

EN VENTE



LE MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL



1^{re} PARTIE — ANNÉES DE JEUNESSE

1 vol. in-8°, orné d'un portrait. 7 fr. 50

2^e PARTIE — ANNÉES DE COMMANDEMENT

1 vol. in-8°, orné d'un portrait. 7 fr. 50

3^e PARTIE. — LA RUSSIE ET HAMBOURG

1 vol. in-8°, orné d'un portrait 7 fr. 50



Denon p

J. Masson. S.

Alivay

dit de
Paris
A. L. D'ECKMÜHL, M^{RS} DE BLOCQUEVILLE

LE
MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL:

RACONTÉ

PAR LES SIENS ET PAR LUI-MÊME

UN DERNIER COMMANDEMENT

L'EXIL ET LA MORT

Vouloir comme un géant, aimer
comme une femme...

VICTOR HUGO.

« Il est bien rare que je pense à
moi-même. »

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET C^{MS}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1880

Tous droits réservés.

1. The first part of the document is a list of names and addresses of the members of the committee.

2. The second part of the document is a list of the names and addresses of the members of the committee.

3.

4.

LE
MARÉCHAL DAVOUT

PRINCE D'ECKMÜHL

UN DERNIER COMMANDEMENT

L'EXIL ET LA MORT

Avant de revenir à 1814 et de continuer l'histoire particulière du maréchal Davout, nous retournerons à Hambourg et nous nous étonnerons de nouveau que cette page, entre toutes méritante, de la carrière militaire du prince d'Eckmühl, ait été l'objet de tant de rancunes, de haines et de calomnies parties, non point toutes, hélas! des Hambourgeois ni même de l'étranger, mais bien de plumes françaises! « *Le nouveau Robespierre; — Davout à Hambourg ou le Jacobin dévoilé,* » tels sont les titres de quelques-uns de ces pamphlets dirigés contre le prince d'Eckmühl, par les partisans fanatiques d'une royauté « *venue apporter la paix et la*

403891

concorde à la France, » ainsi que le répétaient alors toutes les proclamations malheureusement contredites par les impatiences, par les haines de maladroits serviteurs, plus dangereux encore à leur parti qu'à leurs prétendus ennemis.

Dans le précédent volume, nous avons donné le *Mémoire adressé au Roi* par le maréchal prince d'Eckmühl; nous ajouterons à cette éloquente et irréfutable défense, le *Journal du siège de Hambourg*, dans l'espoir que ce simple et beau récit passionnera les lecteurs comme il nous a passionnée.

Rien de noble, de simple, de loyal, de clair, comme ces pages dictées ou du moins inspirées et revues par mon père, car j'ai trouvé sur le manuscrit quelques mots ajoutés de sa chère écriture. Il y a dans ces souvenirs du siège des louanges pour tous; devant les véritables tours de force accomplis dans l'intérêt de la défense, le prince d'Eckmühl déclare « *facile la tâche du chef avec quatre hommes pareils au comte de Chaban, au colonel Deponthon, au général Jouffroy et à l'ingénieur Joussetin.* »

L'esprit, l'imagination percent dans les inventions qui, chaque jour, faisaient face aux nécessités nouvelles. Croquis aériens pris d'après les mouvements de l'ennemi, vedettes toujours à cheval, apportant au prince d'Eckmühl les dessins et les observations descendus de la tour dans une boîte de tôle; corps de secours toujours prêt dont le maré-

chal s'était réservé le commandement spécial et qu'il portait vers le point qui lui était signalé dès que l'ennemi tentait une attaque, et nécessairement en toute certitude. Bien des années plus tard, le fils du général Beningsen racontait à M. Thiers que les soldats russes, déconcertés par une aussi étonnante vigilance, avaient fini par croire à l'intervention du diable en faveur du défenseur de Hambourg.

Nous avons entièrement respecté le texte de M. le général de La Ville, parfois incorrect, mais jamais obscur¹. Le *Mémoire au Roi*, on le sent, a été écrit par la fière indignation du prince d'Eckmühl, justement étonné d'avoir à se défendre. Les pages du chef d'état-major de Hambourg, rédigées à Savigny sur les notes quotidiennes du siège et sous l'inspiration du maréchal, peut-être même rapidement dictées, n'ont pas la même beauté de forme, la même fermeté de style, mais elles vivent et elles vibrent. En les lisant, le cœur se sent pris d'admiration pour une héroïque modestie, toujours prête à exalter les autres, sans daigner voir que plus elle efface le chef plus elle grandit son rôle, car elle en fait l'invisible Providence des personnages qui se meuvent de par ses ordres.

L'homme rare et complet, le chef généreux se

¹ Nous avons cependant consulté, et une ou deux fois suivi, un second récit du siège également déposé au ministère de la guerre.

révèle en ces pages, par un parfum de délicatesse et d'honneur qui dispose les âmes droites à l'estime et à l'affection.

Que sont les œuvres inventées à côté de cette splendeur du vrai? Le guerrier, le moraliste, l'administrateur, ont à apprendre dans ces pages. Il nous souvient d'avoir écrit à M. Villemain que, pour toute réponse aux calomnies des Vaulabelle et consorts, nous ne souhaiterions que la publication de cette campagne de 1813 et du récit de ce siège, où le maréchal, en s'effaçant au profit d'autrui, a usé de la plus naïve, mais de la plus extrême habileté pour gagner ses lecteurs, tant la franchise, la modestie et la loyauté portent en elles-mêmes de force victorieuse.

MÉMOIRE SUR LA DÉFENSE DE HAMBOURG (1813-1814), PAR
LE GÉNÉRAL CÉSAR DE LAVILLE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE
M. LE MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL.

Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, commandait le 1^{er} corps de la Grande Armée dans la campagne de France de 1812, en Russie.

L'histoire impartiale dira que c'est peut-être aux méfiances qui furent manifestées dès le commencement de la campagne envers ce chef et à l'inconcevable confiance que Napoléon eut en deux hommes dont la conduite a prouvé plus tard la légèreté, que peuvent être

attribués, en grande partie, les malheurs d'une campagne dans laquelle les troupes françaises de toute arme montrèrent plus de calme qu'à aucune époque, mais dans laquelle la direction a manqué. Napoléon fit cette guerre plutôt en Empereur qu'en général. Dans le moment décisif, après la bataille de la Moskowa, il était malade et la grande direction de l'armée était entièrement livrée à Berthier, prince de Neuschâtel, et surtout au prince Murat, roi de Naples. Peut-être cette campagne, qui, après l'événement, a été taxée d'extravagance, aurait-elle eu d'autres résultats et eût-elle décidé irrévocablement la grande lutte entre le nord et le midi de l'Europe, sans quelques fautes capitales dont la source se trouve dans cette funeste influence dont j'ai parlé plus haut?

1° Dès Vilna, on divisa le 1^{er} corps, au lieu de l'envoyer tout entier, comme le furent deux divisions, contre le prince Bagration ;

2° Le roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, crut au-dessous de sa dignité d'obéir au maréchal prince d'Eckmühl et partit de l'armée sans même laisser au prince Poniatowski les ordres qui lui avaient été transmis ;

3° A Smolensk, on crut trop facilement à la retraite de l'armée ennemie, qu'on annonçait comme une déroute totale, par l'effet de cette fatale disposition d'esprit, malheureusement trop commune, de prendre les espérances pour la réalité ; ce qui engagea le combat de Wolutina, les marches subséquentes, et l'abandon d'un projet de cantonnement armé à Smolensk. Par l'effet de ces marches, trois corps d'armée se trouvaient à trente lieues de Smolensk, où Napoléon était resté avec sa garde, et il fallut bien, si on ne voulait voir les

trois corps écrasés, se résoudre à concentrer toute l'armée et recevoir la bataille dans la position retranchée que l'ennemi avait prise ;

4° A la journée décisive de la Moskowa, Napoléon refusa d'accéder à la demande qui lui fut faite par le maréchal prince d'Eckmühl de jouer avec tout son corps le même rôle qu'il avait joué à la bataille de Wagram, en tournant par sa droite la position de l'armée ennemie, manœuvre qui l'eût infailliblement anéantie.

Le prince Poniatowski, qui en fut chargé, n'avait pas assez de monde pour une opération aussi décisive, mais aussi dangereuse : aussi fut-elle sans résultat.

Arrivé à Moscou, au lieu de faire la guerre comme l'ennemi nous apprenait à la faire, on se laissa tromper sur le grand mouvement et sur la route de Kaluga. On s'amusa à des pourparlers et à des politesses qui, de la part d'un ennemi à qui nous avons fait tant de mal et qui avait fait lui-même tant et de si douloureux sacrifices en brûlant sa capitale, ne pouvaient être qu'un piège.

A la fameuse conférence qui fut tenue au village d'Abramow, après l'affaire de Malojaroslawitz, on ne donna pas de suite à l'avis fortement exprimé du maréchal prince d'Eckmühl de prendre la route de Medouin, route praticable à travers un pays cultivé, peuplé et non dévasté, soit par nous, soit par l'ennemi, avis qui, en donnant les moyens de nourrir les hommes et les chevaux, eût conservé à l'armée française cette supériorité qu'elle n'a perdue que lorsque les forces physiques l'ont abandonnée faute de nourriture. C'est ici le cas d'observer qu'on s'est trop peu pénétré de cette maxime du Grand Frédéric que la guerre est dans le ventre.

Du reste, il ne sera pas inutile de faire voir la manière dont M. le maréchal Davout s'occupait pour le bien des officiers et soldats, l'honneur de nos armées, et pour donner à Napoléon le loisir d'organiser en France une armée. Des individus rentrés en France à la suite de Napoléon, par suite de cet esprit de dénigrement que l'envie commande et que la légèreté et l'irréflexion adoptent volontiers, faisaient courir à Paris des bruits inquiétants et mensongers sur l'impression que les malheurs, les chagrins et le froid avaient produite dans son organisation. Mais ils n'ont pas dit que, si la perte de nos chevaux avait formé une colonne de cavaliers démontés à la suite des armées, d'hommes et de soldats à qui la faim, le froid et le désordre inséparable des grandes marches, avaient fait abandonner leurs rangs, il était des troupes marchant en corps d'armée, leurs maréchaux, leurs généraux, leurs aigles en tête, résistant à l'ennemi, prenant des positions et se signalant, comme dans les plus beaux jours, aux combats de Wiazma, Krasnoé, et enfin à celui de la Bérézina, où le maréchal Ney, prince de la Moskowa, fit quatre mille prisonniers, ce qui prouve tout ce dont est capable une brave armée en butte à des forces supérieures, à la famine et aux éléments.

Les débris de l'armée française étaient arrivés à Gumbinen, dans la Prusse ducale. Une contestation fort vive, en présence des chefs de l'armée, s'engagea entre le prince d'Eckmühl et le roi de Naples sur ce que ce dernier regrettait de ne pas avoir accepté les offres des Anglais; il confirma ainsi les soupçons qui avaient plané sur lui au commencement de cette campagne et qui furent plus tard entièrement vérifiés.

L'armée fut séparée, et il fut assigné des cantonnements aux divers corps.

Le quartier général, quelques troupes de la garde, les divisions Grandjean et Heudelet, s'établirent à Königsberg; le prince Eugène, vice-roi d'Italie, à Marienwerder, et le corps commandé par le maréchal prince d'Eckmühl fut expédié à Thorn.

Les cadres des régiments de ce corps furent envoyés à Mayence pour y recevoir les recrues et s'y réorganiser. Ils consistaient en 3,000 officiers et sous-officiers qui avaient sauvé les aigles des régiments, et en 1,500 soldats qui furent organisés en trois bataillons qui traversèrent toute la Prusse, furent mis sous les ordres du général Ravier à la garde du pont de Schwedt, et qui se retirèrent à Stettin, après avoir brûlé le pont devant une forte colonne d'infanterie qui se dirigeait par cette route pour se porter sur Berlin, après que le prince Eugène eut quitté Berlin.

M. le maréchal, en arrivant à Thorn, sentit qu'il avait besoin de quelques jours pour organiser la défense de cette place, faire rentrer tous les vivres nécessaires et donner un peu de relâche aux diverses troupes qui, en quittant Königsberg, Elbing et Marienwerder, étaient venues se cantonner à Posen. Il fit faire une sortie de Thorn par le vaillant général comte Gérard, qui n'avait cessé, pendant toute la campagne et surtout depuis la retraite, de faire preuve du plus grand caractère et de la plus grande intrépidité. Ce général se dirigea sur Bromberg, battit l'ennemi et dissipa cette terreur que le départ précipité de Murat, sans laisser d'ordres, avait répandue.

M. le maréchal prince d'Eckmühl donna le commandement de Thorn au général baron de Maureillan. Il lui

laissa quelques officiers de son état-major, quelques soldats du 1^{er} corps et 4,000 Bava-rois. N'ayant dès lors plus de corps d'armée, il vint à Posen et de là, par Custrin et Stettin, à Magdebourg. Il rassura les commandants, fit rentrer des vivres et porta partout cet esprit de prévoyance qui le distingua si éminemment.

M. le maréchal se rendit à Magdebourg pour y prendre la direction supérieure de toute la réorganisation ordonnée tant à Magdebourg qu'à Erfurt et Leipzig. Il devait correspondre directement à ce sujet avec Napoléon.

Peu après, l'ennemi ayant passé l'Oder, M. le maréchal fut chargé d'observer le Bas-Elbe depuis Magdebourg jusqu'à la mer. Il ordonna de suite de faire retirer tous les bacs et bateaux, organisa quelques troupes des 2^{es} bataillons du 1^{er} corps et deux batteries. Ces troupes et ces manœuvres devaient être disposées de façon à les faire rentrer dans Magdebourg, dans le cas où le général Lauriston, qui en avait la garde, serait appelé à faire un mouvement sur l'ennemi.

Tandis que M. le maréchal employait, comme on l'a vu, aussi activement et avec autant d'utilité pour le bien du service, le temps, ses détracteurs murmuraient à Paris que sa tête était dérangée. Cependant, le prince vice-roi le chargeait des opérations les plus compliquées. Il eût été curieux, en remontant à la source, de trouver que partie de ces bruits se répétaient presque sous les yeux de ceux qui lui donnaient ces marques de confiance.

Tandis que ces choses se passaient, le vice-roi, après avoir brûlé les ponts de Crossen et de Francfort-sur-l'Oder, vers le 20 février, passa par Berlin et activa la retraite de l'armée derrière l'Elbe. Il avait toujours paru

à M. le maréchal que, avec les places que nous avons sur l'Oder, places bien approvisionnées, avec de bonnes garnisons, avec le peu d'anciennes troupes que nous avons réunies, les bataillons qu'avait ramenés le duc de Tarente, les restes de la division Loison, les troupes venues d'Italie, celles aux ordres du maréchal Augereau, qui s'étaient organisées à Berlin, et le corps du général Lauriston, composé de vieux soldats, sous le nouveau nom de Cohortes, le dégel étant arrivé fort à propos, on pouvait très bien tenir derrière des rivières débordées, dont les bacs, bateaux, points de passage, étaient à notre disposition, contre quelques troupes légères et des noms tels que ceux de Cerniski, Domberg, Tettendorf, Beckerdorf, qui indiquaient assez la nature des troupes qui étaient à leur disposition.

M. le maréchal prince d'Eckmühl, craignant (et ayant des avis qui l'avaient peu trompé jusqu'alors) que la ligne de l'Elbe ne fût aussi abandonnée, partit pour Leipzig, où il eut une conférence à ce sujet avec le prince vice-roi, dans laquelle celui-ci, détaillant au prince d'Eckmühl ses projets de campagne, indiqua qu'il fallait garder la ligne de l'Elbe. Comme les ordres du souverain s'accordaient merveilleusement avec les idées de défense que M. le maréchal avait conçues et avait détaillées au prince Eugène, on fut bientôt d'accord et il fut pris des arrangements pour défendre la ligne de l'Elbe et donner ainsi aux troupes organisées en France le temps d'arriver.

En conséquence, M. le maréchal prince d'Eckmühl se chargea de la défense de droite de la ligne de l'Elbe, depuis Torgau jusques à Dresde et Kœnigstein. Il avait sous ses ordres les débris du corps saxon, fort de 4,000 hommes, qui avait été jusqu'alors sous les ordres

du général Reynier, et qui, de concert avec la population, s'était porté, tout récemment, envers ce général à Dresde, à des actes d'insubordination et de révolte qu'il était bien important de réprimer dès le principe par une main plus ferme ; les débris d'une division française commandée par le général Durutte ; la 31^e division, forte de 6,000 hommes, sous les ordres du général Gérard dont le beau caractère et l'attachement à M. le maréchal ne se démentirent pas dans ces temps de malheurs ; et enfin les six bataillons du 1^{er} corps, qui avaient été organisés les premiers ; une batterie organisée à Magdebourg par la sollicitude du général Neigre, et quelques Bava-rois du général Rechberg.

La surveillance du Bas-Elbe que M. le maréchal avait auparavant, ainsi qu'on l'a vu, fut donnée à M. le maréchal Victor, duc de Bellune.

Il avait 22 bataillons des 1^{er} et 2^e corps, réorganisés à Erfurt et Magdebourg. Le centre de la défense de l'Elbe était sous les ordres du vice-roi. Il avait la majeure partie de l'armée et deux nouveaux corps qui n'avaient point éprouvé les malheurs de la campagne précédente, le corps du général Lauriston et celui du général Grenier.

M. le maréchal partit avec ses troupes et son artillerie, qui étaient bien loin d'être ce qu'il avait demandé et ce que l'on était convenu de lui donner ; passant par Nassen et Meissen, dont il fit brûler le pont en bois, d'après les ordres positifs donnés par le vice-roi, il arriva à Dresde le 12 mars 1813.

Il s'occupa de suite de remettre la tranquillité dans Dresde et l'ordre dans les troupes saxonnes. Sa présence seule et l'opinion de la fermeté de son caractère en imposèrent tellement en Allemagne que plusieurs

ministres et envoyés qui se disposaient à partir, croyant qu'il fût impossible à la Saxe de résister à l'opinion qui prévalait déjà en Allemagne de quitter le parti de la France pour celui de la Russie, se décidèrent à rester.

Des reconnaissances furent envoyées hors de Dresde, sur la rive gauche; elles furent commandées par le général Gérard, qui eut des succès et, poussant l'ennemi au loin, donna le temps de faire construire sur la rive droite les nouveaux ouvrages qui devaient défendre le passage de l'Elbe sur ce point, lorsqu'on serait forcé de faire sauter le beau pont de pierre.

Dès le 15 mars, le prince Eugène, sur l'avis qu'il reçut qu'un corps ennemi considérable avait passé à Hertzberg et se dirigeait vers Mühlberg pour y tenter un passage de l'Elbe, avait ordonné à M. le maréchal « de faire sauter le pont de Dresde, lorsqu'il jugerait le moment convenable; de laisser 3,000 hommes à Dresde pour y observer le fleuve, et de se porter avec le reste de son corps à Strehla. »

M. le maréchal obéit à ces ordres, fit sauter le pont, laissa le lieutenant général Durutte pour observer le fleuve depuis Königstein jusques à Torgau, et se porta avec le reste de ses troupes vers Strehla. A cette même époque, le général Grenier recevait l'ordre, si la place de Wittemberg n'était pas suffisamment armée, approvisionnée et palissadée, de l'évacuer et de brûler le pont.

Napoléon avait réorganisé les armées, les avait mises en marche et commençait à prendre de Paris la grande direction de la guerre.

En conséquence des nouvelles dispositions qu'il ordonna, une grande partie de l'armée se rassembla sous

Magdebourg. Le général Grenier, avec son corps, dut se porter à Werlitz, appuyant sa droite à la Saale. Le général Regnier eut les Saxons, la division du général Durutte et le corps bavarois de Rechberg pour surveiller et défendre l'Elbe, de Dresde à Torgau, et devait, en cas de nécessité, se retirer sur la Saale.

Le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, devait, avec les six bataillons du 1^{er} corps et la 31^e division du général Gérard, observer l'Elbe de Torgau à Wittemberg, et le défendre depuis cette place jusques à Dessau. Ces divers mouvements commencèrent à s'exécuter le 18 mars 1813. A son arrivée, M. le maréchal s'occupa avec la plus grande activité à faire relever la double tête du pont de Wittemberg, à faire fraiser et palissader les ouvrages, à faire introduire l'eau dans les fossés, à y faire placer toute l'artillerie convenable, à faire évacuer les hôpitaux et à mettre cette place en état de se défendre.

Napoléon y avait envoyé le général Lapoype, qui justifia ce choix en défendant longtemps une aussi mauvaise place construite à la hâte, et conserva ainsi l'honneur des armes, du nom français, et un passage sur l'Elbe.

Thorn et Wittemberg ont prouvé que la fermeté, l'intelligence des commandants et la bravoure des soldats en sont les plus forts remparts.

M. le général Thielman, qui commandait à Torgau, commençait à faire planer des soupçons sur sa conduite. Il ne recevait pas de troupes françaises, était peu sévère sur les communications d'une rive à l'autre, exagérait les rapports de l'ennemi, et faisait des difficultés au sujet des bacs et bateaux que M. le maréchal avait fait amener ou détruire, depuis Königsstein jusques à Torgau,

avec le plus grand soin. Il mettait peu d'empressement à livrer l'artillerie et les munitions qui devaient armer Wittemberg. Tout faisait pressentir que ce général ne suivait qu'à regret la politique de son roi qui l'attachait à la France.

M. le maréchal passa à Torgau pour se rendre à Wittemberg, autant pour presser ce dernier objet que pour bien s'assurer des dispositions de cet officier général, qui, ayant été à son état-major dans la campagne de 1809, pouvait difficilement lui en imposer.

Conséquemment aux ordres de l'Empereur, voici quelle était la disposition des armées françaises sur la ligne de l'Elbe vers la fin de mars 1813.

Le vice-roi avait réuni en avant de Magdebourg les quatre divisions du corps d'observation de l'Elbe du général Lauriston, les trois divisions du 11^e corps du général Grenier, les 1^{er} et 2^e corps de cavalerie réorganisés à Mayence et la garde. Cela pouvait faire 60,000 hommes. Le lieutenant général Reynier observait l'Elbe depuis la Bohême jusques à Torgau. Le maréchal prince d'Eckmühl, depuis Torgau jusques à Magdebourg.

Le duc de Bellune avait pris position à Werben avec douze bataillons nouvellement organisés, avec les cadres renvoyés de Gumbinen. Le général baron Morand observait le Bas-Elbe et était en marche sur Lunebourg.

M. le maréchal prince d'Eckmühl, après avoir mis Wittemberg dans le meilleur état qu'une aussi mauvaise place pouvait être mise, l'avait armée et approvisionnée et en avait composé la garnison de 1,500 Polonais du général Dombrowski, et d'un millier de Français. Il devait partir pour Dessau, centre de son commandement, lorsque, le 24 mars, de nouvelles dispositions

ordonnées par Napoléon réglèrent les choses ainsi qu'il suit :

M. le maréchal prince d'Eckmühl prenait le commandement de toute la ligne de l'Elbe depuis Magdebourg jusqu'à la mer et la 32^e division militaire, Brême, Hambourg et Lubeck. Il avait sous ses ordres : 1^o Le général Morand, qui était en marche vers Lunebourg avec un régiment saxon, une batterie et quelques douaniers enrégimentés ; 2^o Deux divisions des 1^{er} et 2^e corps réorganisées, composées de jeunes soldats et qui débouchèrent de Wesel, se portant sur Brême sous les ordres du général Vandamme, quelque artillerie conduite par des chevaux de réquisition ; 3^o Les six bataillons du 1^{er} corps, les premiers réorganisés, qui l'avaient suivi à Dresde et qu'il avait amenés à Wittemberg et qui partirent avec lui.

M. le maréchal devait s'établir avec ses dernières troupes à Stendal vis-à-vis Landau, centre de son nouveau commandement. Tandis que ces divers mouvements s'opéraient, le vice-roi prince Eugène avait concentré son armée sur l'Ohre depuis Volmirstadt jusques à Calvörde. Le duc de Bellune avait été envoyé avec le 2^e corps sur la Basse-Saale. On apprit que l'ennemi avait fait un passage de l'Elbe à Werben sans établir de pont et qu'il répandait la terreur dans le pays, menaçant Hanovre et la Westphalie.

M. le maréchal prince d'Eckmühl partit en poste de Magdebourg pour chasser ce parti et le forcer à repasser l'Elbe, ou le combattre s'il était en force. Tous les renseignements portaient ces troupes à cinq ou six mille hommes, cavalerie, infanterie et artillerie.

Beaucoup de troupes furent mises à sa disposition ; neuf nouveaux bataillons du 1^{er} corps, une brigade

légère du général Montbrun, une division du général Puthod, la 2^e de cavalerie réorganisée aux ordres du lieutenant général Sébastiani et enfin quatre bataillons du 2^e corps qui devaient rentrer dans Magdebourg.

M. le maréchal devait mettre aux troupes de ce parti une colonne assez forte pour en avoir raison, mais, en même temps, il lui était enjoint (l'ordre de Napoléon était positif : les troupes des 1^{er} et 2^e corps ne devaient pas s'éloigner trop de Magdebourg), d'établir à Werben les neuf bataillons du 1^{er} corps avec huit pièces, et à Griessen, en face du canal de Plassen, les bataillons du 2^e corps.

Dans ce même ordre, on mettait à sa disposition le 3^e étranger et on le paralysait en ordonnant de le laisser à Tangermüde, pour qu'il pût rejoindre sa division. La division Puthod n'avait pas son artillerie et il fallut laisser un régiment à Ludwitz pour l'y attendre. Ce furent toutes ces dispositions ainsi commandées et presque contredites qui, ne laissant aucun moyen au chef pour tout disposer, et qui, arrivant de Paris et du quartier général, firent que ce parti qui eût dû être anéanti se retira devant nous, fit prisonnier le général Morand et les Saxons qu'il commandait à Lunebourg et repassa l'Elbe. Ce fut vers ce temps que se passa l'affaire de Bremerlehe et la reprise de Carlsbourg.

Ces demi-mesures, si fâcheuses à la guerre, provenaient de ce que l'armée avait, à cette époque, un double objet dans ses manœuvres, celui de s'opposer à l'ennemi, de défendre et surveiller les passages de l'Elbe, conformément au plan général arrêté à Paris par Napoléon, et, en même temps, de réunir les 1^{er}, 2^e et 3^e bataillons, qui se réorganisaient et qui devaient faire partie des divisions de tel et tel corps. Toutes les opé-

rations de l'armée à cette époque étaient compliquées par les ordres de Paris qui réorganisaient l'armée.

Par suite de ces contretemps, le maréchal reçoit des ordres le 31 mars de s'établir à Werben, d'envoyer à Magdebourg les quatre bataillons du 2^e corps et d'établir à Salzwedel le lieutenant général Sébastiani avec la brigade légère du général Montbrun et la brigade de cuirassiers et la division Puthod, qui devait rester à Salzwedel. Le général Sébastiani devait organiser une colonne mobile pour poursuivre le corps ennemi qui avait passé à Werben, pousser à Lunebourg et y rallier le général Morand. De pareilles dispositions pouvaient être bonnes contre des paysans révoltés, mais étaient inutiles contre un parti connaissant la langue, aidé, encouragé par les autorités, les habitants, et enhardi par le succès de la dernière campagne : aussi furent-elles sans résultat.

Le 1^{er} avril, le prince Eugène, d'après les ordres réitérés de Napoléon, fit passer l'Elbe à trois divisions du général Lauriston et à trois du général Grenier, et les établit sur la rive droite. Le général Puthod eut l'ordre de rester avec le général Sébastiani à Salzwedel. L'ennemi n'avait pas passé la Mulda et se contentait d'avoir des rivières entre cette rivière et l'Elbe, qu'il avait passé.

Le maréchal s'était porté, avec quelque cavalerie, le 15^e et le 3^e étranger, sur Luckow. Il avait envoyé le général Montbrun remettre l'ordre dans Lunebourg. Ce dernier avait poussé des troupes jusqu'à Vinsen. Le 7 avril, le prince Eugène, ayant eu avis que l'ennemi tenait le Haut-Elbe en force, écrivit à M. le maréchal qu'il désirait qu'il ne tardât pas à se rapprocher de lui

avec les troupes qu'il avait sous ses ordres, lui prescrivant à cet effet de venir d'abord à Salzwedel.

Le maréchal, informé par le général Poinsoy qu'il se retirait par ordre du vice-roi de Werben et qu'ainsi trente-deux lieues, dans les points les plus favorables au passage de l'ennemi, allaient se trouver à découvert et que toute communication allait être interrompue entre lui et le vice-roi, continua son mouvement sur Giffhorn, prévenant le vice-roi quarante-huit heures avant, pour que le mouvement pût être contremandé à temps, s'il n'était pas nécessaire.

Le 16 avril, le maréchal reçut l'avis que Napoléon serait le 20 à Erfurt avec 100,000 hommes et qu'il prendrait le commandement de l'armée. Il reçut en même temps l'ordre d'aller commander la 32^e division (Brême, Lubeck, Hambourg), organisée, dans un décret, en exécution du sénatus-consulte qui suspend la constitution dans cette division.

Le maréchal y avait tous les pouvoirs. Il commandait le général Vandamme qui arrivait avec deux divisions ; il devait en recevoir plus tard deux autres par Wesel.

Le maréchal laissa le commandement des troupes qu'il avait sur l'Aller au général Sébastiani et partit pour se rendre à Brême prendre possession de son commandement. Il y arriva le 19 avril 1813.

M. le maréchal trouva, en arrivant à Minden, un grand parc d'artillerie en assez mauvais état. On avait l'esprit frappé d'une fausse nouvelle ; d'un passage de l'ennemi et de l'arrivée de 8,000 hommes à Werden qui avaient jeté l'épouvante à Brunswick, Hanovre et tout le pays. Ce parc était au moment d'être abandonné et de se sauver vers Wesel.

M. le maréchal profita de cette circonstance pour y organiser complètement 24 bouches à feu, qu'il fit atteler avec des chevaux levés à la hâte dans les principautés de la Lippe et autres.

Il trouva la division de Dumonceau, entièrement composée de jeunes gens qui n'avaient jamais porté de fusils et qui avaient rempli les cadres renvoyés de Gumbinen après la retraite de Russie. Il la fit partir pour Nieubourg, avec 400 chevaux commandés par le général Beurmann, et qui venaient d'être montés et équipés à Brunswick.

La première mesure du maréchal fut d'ordonner le désarmement général dans les départements de cette division occupés par les troupes françaises.

Il ordonna ensuite une réquisition, moyennant paiement, de 300 chevaux de trait.

M. le maréchal attendait des nouvelles du général Sébastiani pour concerter ensemble le mouvement sur l'Elbe. Le 21, il apprit que ce général s'était avancé vers Uelzen et en avait chassé l'ennemi; que le général Meunier avait repris Celle et que les partis ennemis s'étaient repliés sur Lunebourg. Il fit partir en conséquence la division Dumonceau avec une batterie de huit pièces, organisée à Minden sur le grand parc de Nieubourg pour Brême. Il dirigea aussi sur cette ville quelques bataillons arrivés à Minden et une seconde batterie.

On commanda à Brême des approvisionnements et des fours pour confectionner par jour trente mille rations de pain.

Le 23 avril, M. le maréchal arriva à Brême et y trouva réunies par ses ordres la division Saint-Cyr, la division Dufour et la division Dumonceau. La première était les débris des troupes qui avaient quitté Hambourg au mois

de février; elle était composée des dépôts de douaniers enrégimentés. Les deux autres étaient entièrement de jeunes soldats, braves, obéissants, mais entièrement inexpérimentés; vingt-quatre bouches à feu, organisées à Minden, attelées avec les chevaux pris par réquisition et 7 à 800 chevaux.

Le 25, le maréchal se mit en marche pour se porter à Rothembourg, et de là sur Harbourg et Lunebourg, pour appuyer le mouvement concerté avec le général Sébastiani, pour se porter de Giffhorn sur Dunebourg et balayer entièrement la rive gauche de l'Elbe des partis ennemis qui l'inquiétaient.

Le 26, on eut un engagement d'avant-garde peu sérieux avec l'ennemi, qui avait à Rothembourg 1,500 chevaux et quelques pièces. L'ennemi fut chassé, ayant perdu une soixantaine d'hommes. Il se retira sur Harbourg et repassa l'Elbe dans la nuit, le général Vandamme s'étant emparé de la ville d'Harbourg et de la citadelle. Le général Sébastiani était entré le 28 à Lunebourg, et le Bas-Elbe se trouvait ainsi à peu près libre. On organisa à Brême une colonne pour se porter sur le Bas-Weser, du côté de Carlsbourg, où les esprits étaient encore en fermentation, par la suite de la révolte de Bremerlehe un mois auparavant.

L'ennemi s'était retiré dans l'île de Wilhemsbourg, qui est entre les deux bras de l'Elbe, après nous avoir abandonné la citadelle et un cutter armé de 10 pièces de canon et défendu par deux cents hommes. On utilisa cette artillerie pour armer le fort d'Harbourg. On arma de suite le petit fort de Rothembourg.

Le 30, le maréchal se porta sur Lunebourg et Vinsen pour empêcher que l'ennemi, profitant du départ du général Sébastiani, ne recommençât ses courses. Il éta-

blit la division Dumonceau dans ces deux villes, avec des postes sur l'Elbe, à Hope.

Lorsque tout fut ainsi disposé pour être bien certain que l'ennemi ne pourrait plus impunément hasarder le passage de l'Elbe et contrarier les mesures à prendre dans tout le pays sur la rive gauche, le maréchal revint à Brême pour y concerter avec les autorités françaises, l'intendant de l'armée, comte de Chaban, les diverses mesures à prendre pour étouffer les germes de révolte, assurer la rentrée des impôts, équiper et monter la cavalerie, les vivres, l'artillerie et tous les objets d'une administration aussi importante et aussi étendue.

Il arriva vers ce temps un léger incident qui contribua à rattacher les Danois à l'alliance française et dont le maréchal profita pour porter les premières paroles. Il y avait trois compagnies de marins danois de 450 hommes chacune, qui avaient précédemment été dirigées vers le Danemark. L'état de guerre dans lequel on se trouvait autorisait à les retenir prisonniers. Le maréchal les renvoya avec honneur et leur facilita les moyens de rentrer dans leur patrie, comme si la guerre n'eût pas existé.

On s'occupa de faire reprendre Stade, Cuxhaven et Carlsbourg, et d'armer et approvisionner ces forts. Le 7 mai, nous étions en possession de toute la rive de l'Elbe, depuis Brakede jusques à Cuxhaven. L'ennemi avait tenté, le 6, un passage avec 600 hommes, entre Hope et Hambourg, et fut repoussé avec perte ; nos jeunes soldats s'y comportèrent bien et s'habituaient au service des troupes en campagne.

Nous apprîmes le 9 mai la victoire de Napoléon à Lutzen, du 2.

Le lieutenant général Vandamme, qui commandait

les troupes sur la ligne, avait réuni une grande quantité de bateaux et exerçait la plus active surveillance sur Hope, Brakede, tout le pays de Lunebourg, et en descendant le fleuve, jusqu'à la mer. Il avait fait prendre les forts de Cuxhaven par le général Fezensac. L'ennemi se tenait dans la grande île de Wilhemsbourg, montrant beaucoup d'agitation. On était instruit que la plus grande consternation régnait à Hambourg et que le Danemark chancelait dans le parti qu'il avait été forcé de prendre dans cette querelle. Il prétendait être neutre envers nous, et nous avions fait (*chiffre illisible*) prisonniers danois à Rothembourg, en venant de Brème; on les réunit dans l'île de Wilhemsbourg.

L'ennemi fortifiait à la hâte la ville de Hambourg, surtout les portes d'Altona et celle qui va à Hope. Les troupes, dans la ville et l'île, pouvaient être de 4,000 Russes et d'une légion anséate et hanovrienne de 8,000 hommes. On attendait des Suédois, qui arrivèrent, en effet, peu de jours avant la prise de la ville. La légion danoise était en état de défense. Leur cavalerie et l'infanterie bordaient la partie de l'Elbe où était établi leur parc de vingt pièces.

Le même jour, 9 mai, le lieutenant général Vandamme, avec les embarcations qu'il avait réunies à Harbourg, attaqua à la fois les îles d'Ochsenwerder, Wilhemsbourg et Altenwerder; toutes trois furent tournées et enlevées de vive force. L'ennemi fut partout chargé à la baïonnette et vivement poursuivi jusques à ses embarcations. Au milieu de la mêlée, se présenta le commandant danois d'Altona, proposant, au nom de son roi, de déclarer les îles neutres et demandant en grâce qu'Altona ne fût pas prise de vive force. Il ajoutait que le sénat de Hambourg ferait toutes les

soumissions et s'en remettrait à la clémence du chef de l'armée française. Le vent s'était tout à coup élevé si violemment que les communications entre les îles et avec Harbourg pouvaient devenir d'un moment à l'autre impraticables, et que la garde de toutes ces îles pouvait devenir presque inextricable et pouvait fournir à l'ennemi, qui n'avait à faire qu'un seul passage pour y rentrer, l'occasion de nous accabler dans un point et de nous faire éprouver quelque échec qui eût pu décourager d'aussi jeunes soldats. On retira les troupes sur Harbourg. — Les résultats de cette brillante affaire furent de nous rendre maîtres de toute l'artillerie ennemie et d'une grande quantité d'embarcations. On détruisit ce qu'on ne put emmener. L'ennemi perdit 150 prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers, et eut au moins 300 morts ou blessés. Notre perte en morts ou blessés fut moindre, et la plupart légèrement blessés, car nos troupes s'étaient de suite emparées de leur artillerie. Nos jeunes soldats montrèrent dans cette expédition une ardeur et un courage admirables. Ce qui fut remarquable, aucun pillage n'eut lieu et partout il fut fait preuve de sagesse et de modération. Les généraux Osten, Gengoult et Revest conduisaient cette attaque. Le capitaine Lutzder, Denissen, sergent, Madoulai, caporal, et Vergne, tambour, tous anciens et bons militaires, faisant partie des douanes, se distinguèrent à ces diverses affaires et animèrent nos jeunes gens par leur bon exemple.

Le comte de Wagner, commandant le corps danois, nous faisait dire que le roi, son maître, ordonnerait à ses troupes d'opposer la résistance si nous entreprenions sur Harbourg et son territoire, sans que cela dût changer en rien la situation amicale qui existait entre

la France et le Danemark. Le général russe qui commandait à Hambourg s'exprimait plus franchement et nous apprenait le sens de ces équivoques, que le Danemark ne comptait sans doute éclaircir qu'après qu'il ne pourrait plus douter de la supériorité reprise par Napoléon par sa victoire à Lutzen. Il nous déclarait que l'empereur de Russie et le roi de Danemark étaient convenus de défendre conjointement contre les troupes françaises le passage du Bas-Elbe, et de ne pas souffrir surtout l'occupation de Hambourg et que les troupes des deux puissances s'y opposeraient de tous leurs moyens.

En conséquence, il fut déclaré aux Danois qu'on respecterait leur territoire, mais qu'on combattrait leurs troupes si elles se présentaient, et on fit une sommation aux magistrats de la ville de Hambourg, le 11 mai. On plaça de suite huit bataillons dans l'île de Wilhemsbourg ; on établit des batteries pour battre le bas de la ville de Hambourg, et augmenter le désordre que nos préparatifs et le peu d'expérience des chefs et soldats y avaient fait naître. On réunit la brigade Fezensac à Moorbourg, et celle du prince de Reuss, qui avait commandé avec bravoure et intelligence l'avant-garde depuis Brême, à la droite d'Harbourg. Le lieutenant général comte Vandamme commandait en personne et avait réuni à Harbourg une escadrille pour être sûr de ses mouvements dans un pays difficile et au milieu d'un dédale d'îles, de canaux, de passages qui forment un système très compliqué.

Le général Dumonceau, avec sa division, observait et défendait l'Elbe depuis Dallembourg jusqu'à nous, et couvrait tout le pays, d'Altenwerder et Lunebourg jusqu'à nous. Il formait les soldats qui commençaient à devenir intelligents.

Le 12 et le 13 suffirent pour chasser entièrement des îles toutes les troupes ennemies. Nous enlevâmes deux ou trois pièces et primes 250 prisonniers, dont 20 officiers. Une partie de leurs soldats fut laissée sur le champ de bataille, sur les digues, ou noyée en voulant se rembarquer pour gagner Hambourg. Le général Gengoult et le capitaine de vaisseau Lefranc se distinguèrent. Nous eûmes dans cette affaire 18 hommes tués, 127 blessés et 60 prisonniers. Nos troupes, malgré leur jeunesse et leur inexpérience, montraient l'ardeur de nos vieilles bandes moissonnées en Russie. Le lieutenant général Vandamme était sans cesse à leur tête et se conduisait avec cette parfaite intelligence, activité et bravoure qu'on lui connaît.

Le colonel Lefranc avait organisé cinq escadrilles pour le débarquement, et tout était prêt.

Les choses étant en cet état, le maréchal se transporta de sa personne à Harbourg, pour débrouiller tout le système d'équivoque des Danois et prendre possession de Hambourg. Cette expédition fut retardée de deux jours, parce qu'on envoya toute la division Dumonceau vers Danneberg, pour forcer un parti ennemi fort de 4,000 chevaux, qui avait passé près de Brunswick, et pour attendre la réponse du général danois, qui attendait lui-même celle de la cour. On en profita pour faire fortifier à la hâte tous les postes de Hambourg jusques à Brakede sur la droite, et Cuxhaven sur la gauche.

On connaissait l'arrivée de l'armée du prince royal (de Suède) en Poméranie, et on pouvait supposer qu'il se porterait à Hambourg, où le sénat et le peuple le sollicitaient vivement de venir. Les Danois étaient indécis, et le général Tettenborn faisait mine de se défendre

avec les 4,000 Russes et les Anséates, qu'il avait compromis au point de ne leur laisser plus espérer de pardon et les avait mis dans la position de vendre chèrement leur vie.

Nous avons le tiers de notre monde, la division Dumonceau, paralysé par les mouvements faits sur notre droite pour couvrir Brunswick, Hanovre et tout le pays jusqu'à l'Elbe. — Contre les courses des généraux Dornberg et Beckendorf, qui avaient été mis sous les ordres d'un chef expérimenté, le comte de Walmoden, il nous restait deux faibles divisions, dont une de troupes mêlées de douaniers, de marins, et l'autre entièrement de jeunes soldats. Nous avons de l'artillerie, mais aucun ancien canonnier, peu ou point d'officiers d'artillerie et du génie. Il fallait éviter, par une brusque attaque, de tout compromettre et de nous mettre sur les bras les Danois, qu'on pouvait, comme l'évènement ne tarda pas à le montrer, rattacher à notre cause, et les Suédois, que nous avons l'ordre de ne pas regarder comme ennemis, s'ils restaient en Poméranie et témoignaient vouloir rester tranquilles. Les victoires de Napoléon en Saxe ne réagissaient sur nous que par l'opinion, puisque nous en étions à cent lieues.

Le maréchal envoya un de ses aides de camp à Copenhague porter des dépêches de la Grande Armée à notre ambassadeur à cette cour, M. Alquier, qui, peu de jours après, nous fit savoir que le roi de Danemark avait déclaré qu'il avait résolu de mettre ses troupes à la disposition du maréchal et de lui offrir tous les secours en bateaux et bâtiments pour le passage de l'Elbe, et qu'il envoyait un des personnages de la cour, en qui il avait grande confiance et à qui il donnait de grands pouvoirs, vers Napoléon.

Cet envoyé, M. de Kaase, arriva le 24, et il assista à une conférence entre le prince d'Eckmühl et le commandant danois d'Altona, à la suite de laquelle le général Wagner fit connaître officiellement que, conformément aux intentions du maréchal, la division danoise serait concentrée le 29 à Altona et Wandsbeck, et que des chaloupes canonnières étaient mises à notre disposition.

Lorsque nous fûmes ainsi bien tranquilles sur les Danois et sur le parti ennemi que la division Dumonceau avait fait repasser à Domitz, on ne s'occupa plus que de l'expédition de Hambourg. Elle fut préparée et conduite avec une rare intelligence et une grande activité par le lieutenant général Vandamme, et, le 30 mai, nous primes possession de la ville. Le général Tettenborn avait évacué la place pendant la nuit et se retirait sur Ratzbourg, livrant la ville de Hambourg sans capitulation, après l'avoir si fortement compromise.

Le maréchal laissa le général Beurmann devant Boitzenbourg, surveillant l'Elbe, et concentra à Zollenspiker la division Dumonceau, qui y rejoignit les autres troupes françaises postées à Bergedorf.

Les deux divisions Dufour et Dumonceau furent mises sous les ordres directs du lieutenant général Vandamme, qui reçut l'ordre de s'avancer dans le Mecklembourg en remontant l'Elbe, et on ne garda à Hambourg que la division dite de Hambourg. Nous attendions la division Loison, composée de jeunes soldats, qui débouchait de Wesel et devait se porter sur Brème, Minden et Nieu bourg, et venir nous rejoindre.

Le corps de Dornberg était à Lauenbourg, celui de Tettenborn à Möllen, la division suédoise de Vegesack à Gadebuch et Ratzbourg. La légion allemande avait

débarqué à Hélioland, où s'étaient aussi rendus d'Angleterre les princes français. On fit occuper Lubeck par un bataillon danois, et le maréchal y envoya pour commander, son aide de camp, le capitaine Laloy, officier du plus rare mérite, qui, par sa fermeté, fit rentrer cette ville dans l'ordre.

Le 9 juin, nous apprîmes qu'un armistice avait été signé le 4, à Neumark, entre Napoléon et l'empereur de Russie. Il devait durer jusques au 30 juillet inclus, non compris six jours pour les dénonciations. Cet armistice donnait à l'armée française aux ordres du maréchal la ligne de l'Elbe jusques à son embouchure et tout ce qu'on avait occupé de la 32^e division militaire au delà de ce fleuve, le 8, à minuit. On fit cesser les hostilités sur la ligne. Des arrangements furent pris avec le général comte Walmoden, commandant l'armée ennemie, et nous nous trouvâmes maîtres de Hambourg, Lubeck, Travemunde et toute la division, à l'exception de Lauenbourg et quelques villages dans les environs.

Il est nécessaire de porter un coup d'œil rapide sur Hambourg pour considérer ce qu'il était à notre arrivée, rendre compte des motifs qui le firent transformer en place de guerre et indiquer les grands travaux et les mesures qui nous mirent à même de résister aux armes d'un ennemi supérieur, animé par les succès de la coalition sur les autres points, et de conserver à la France une armée de trente mille hommes.

Hambourg avait été occupé en 1807 par les troupes françaises et avait été réuni à la France, ainsi que Brême et Lubeck, le 18 décembre 1810. Une commission de gouvernement composée de M. Faure, du comte de Chaban, et présidée par le maréchal prince d'Eckmühl, avait été établie pour l'organisation de ce pays. Le prin-

cipal but de cette réunion était d'établir véritablement sur ce point le blocus continental que les demi-mesures et la facilité de la corruption des agents français auprès de ces villes avaient rendu jusqu'alors illusoire. Napoléon imposait à cette commission une rude tâche. Il voulait repousser le commerce anglais, et Hambourg n'existait plus que par celui qu'il faisait avec l'Angleterre.

Cette ville était le point par lequel passait la correspondance de toute l'Europe. C'était vers Hambourg qu'étaient dirigés tous les efforts des agents employés par l'ennemi pour l'embauchage, l'espionnage et la distribution des pamphlets. On devait exciter bien des haines en réprimant cet état de choses et s'attendre à avoir à punir bien des délits. La probité et la fermeté des membres de cette commission de gouvernement allait ravir à Hambourg l'unique branche d'industrie qu'il eût adoptée, celle de colporter par toute l'Europe les marchandises et les libelles anglais.

Cette commission fit exécuter les décrets et ordonna la saisie des marchandises ; un conseil des prises et, par la suite, des tribunaux prononcèrent sur la validité des saisies.

Les lois étaient là, et il n'appartenait à personne de les enfreindre. On devait les promulguer et les faire exécuter. Les délits de contrebande furent punis par les commissions spéciales et les cours prévôtales des douanes, ainsi que cela avait lieu en France pour le même objet. La commission qui promulguait ces lois obéissait à des ordres supérieurs que les souverains eux-mêmes respectaient alors ; bien que le blocus continental ruinât aussi leur propre pays, ils faisaient exécuter dans leurs états les recherches, les saisies, et

trouvaient même dans les confiscations les ressources devenues indispensables au maintien de leur existence politique.

Le maréchal avait quitté Hambourg dans le mois de mars 1812 pour la campagne de Russie.

La commission de gouvernement avait cessé ses fonctions au 1^{er} janvier ; la plus grande intelligence, basée sur une estime réciproque, avait distingué cette commission. Les départements étaient administrés par des préfets. Le lieutenant général Carra Saint-Cyr commandait la 32^e division militaire et faisait sa résidence à Hambourg. Les ordres venaient de Paris, des divers ministères, ainsi que dans le reste de la France.

Lorsqu'on apprit à Hambourg les nouvelles désastreuses de notre retraite, les esprits commencèrent à s'échauffer et virent l'espoir de se soustraire à une réunion qui détruisait tout leur commerce. La terreur que les bulletins de nos désastres avaient répandue avait tellement exalté l'opinion des partisans de nos ennemis qu'il y eut à Hambourg, le 24 février, une émeute populaire assez grave. La populace pillait les effets qu'on transportait vers l'Elbe et commit des excès et des cruautés. La chose devenait inquiétante. On demanda à Altona des hussards danois, et on forma une garde bourgeoise de la classe la plus intéressée au bon ordre, et le calme se rétablit dans la ville. Le même esprit de révolte avait gagné Harbourg et autres lieux sur la rive gauche. De malheureux fonctionnaires français, en se sauvant de Hambourg, y avaient été maltraités et quelques-uns massacrés. D'autres avaient été pillés par les bateliers en passant l'Elbe et avaient péri dans les flots. La malveillance était comprimée, mais n'en subsistait pas moins. Les chefs appelèrent les partis enne-

mis commandés par le général Tettenborn qui, vers le milieu du mois de mars 1813, entra avec quelques milliers de troupes russes à Hambourg, qui avait été évacué quelques jours auparavant par les Français.

Cet événement, occasionné par l'insurrection de la population de la ville et des campagnes, devint la source de tous les malheurs que cette ville a éprouvés. Le lieutenant général Carra Saint-Cyr se retira à Brème avec les autorités, les douanes et 1,500 soldats des dépôts de divers corps. Bientôt le lieutenant général Vandamme y était arrivé et, par sa fermeté et ses bonnes dispositions, avait relevé les esprits et remis le bon ordre. Nous avons vu plus haut comment nous venions de nous en rendre maîtres.

Napoléon avait appris avec une vive satisfaction l'occupation de Hambourg et de Lubeck. Il écrivait que la possession de cette ville était de la plus haute importance politique et d'une grande importance militaire et qu'il ne pourrait être tranquille sur ce point que lorsque Hambourg pourrait être regardé comme une place forte, bien armée et approvisionnée.

Indépendamment de l'importance qu'il mettait à ce que ces villes réunies à la France fussent à couvert par cette inviolabilité du territoire français qu'il voulait établir comme un dogme politique, il voyait dans cette occupation une barrière qui rattachait le Danemark à sa cause, donnait des inquiétudes à la Suède sur son armée de Poméranie, et pouvait procurer, dans les grandes opérations de la guerre, les plus grands résultats en faisant déboucher par là un corps d'armée sur Stettin et Dantzig.

Les intentions de l'Autriche étaient équivoques, et malgré les victoires de Lutzen et de Bautzen, la position

de l'armée française en Allemagne pouvait devenir critique.

Il fallait songer à adopter à tout évènement un système défensif, assurer les positions sur l'Elbe et chercher à s'y maintenir si l'Autriche se mettait décidément contre nous et si les premières affaires ne donnaient pas de résultats positifs.

A cet effet, pendant l'armistice, on établit un camp retranché à Pirna, qui, avec la forteresse de Kœnigstein, devait arrêter l'ennemi au débouché de la Bohême. Les fortifications de Dresde et celles de la tête de pont sur la rive droite furent rétablies. Torgau, Wittemberg et Magdebourg furent mis dans le meilleur état. Il n'y avait plus à protéger que le Bas-Elbe, de Magdebourg à la mer. Il fallait une place pour appuyer le corps d'armée qui serait chargé de défendre cette partie.

Hambourg présentait pour cet objet bien des difficultés. Il était d'un développement considérable, avait une grande population, et sa mise en état de défense exigeait beaucoup de temps et de dépenses.

Napoléon crut avoir trouvé un terme moyen en ordonnant le rétablissement de l'enceinte et des anciens ouvrages, la construction d'une citadelle qui liât cette place avec le fort d'Harbourg par une communication à travers l'île de Wilhemsbourg. D'après ce système, il considérait la citadelle comme une tête de pont sur la rive droite, Harbourg une tête de pont sur la ligne gauche, et les îles un moyen de communication. Il se flattait que tous ces travaux pourraient s'exécuter dans l'année et qu'alors une garnison de sept à huit mille hommes pourrait défendre tout ce système.

Le lieutenant général Ilaxo, l'un des premiers officiers du génie en France, et alors gouverneur de Mag-

debourg, fut envoyé à Hambourg pour y étudier et y arrêter les travaux à faire pour l'exécution de ce système.

L'exécution de la citadelle souffrit de grandes difficultés : cela eût exigé un temps que nous voyions bien que nous n'avions pas devant nous. On y renonça, et tous les autres travaux furent entrepris et poussés avec la plus grande activité par le major du génie Vinache. On arrêta aussi de rétablir les forts et batteries de Cuxhaven, le fort de Harbourg, un camp retranché sur les hauteurs qui dominent la ville, et enfin le grand développement d'ouvrages à faire sur divers points dépendants de Hambourg, et qui devaient nécessairement contribuer à retarder la marche de l'ennemi, et qu'il serait trop long de détailler ici. Il fut ordonné aussi de rétablir tous les forts et batteries sur le Weser et Jahde, et de mettre à l'abri d'un coup de main Lubeck, Stade, Brême et Lunebourg.

On confia à M. l'ingénieur des ponts et chaussées Jouselin l'exécution des travaux à faire pour assurer la communication d'une rive à l'autre, à travers l'île de Wilhemsbourg, les deux grands bras du fleuve et les canaux qui la coupent et la traversent en tous sens. Cet homme habile imagina de construire un magnifique pont en bois, qui dut avoir trois mille toises de développement sur une ligne directe du Grass-Brock à la citadelle d'Harbourg, dans laquelle le pont entrait, d'établir quatre grands bacs sur les deux grands bras, de manière que la communication ne fût jamais interrompue ni par les vents, ni par la marée, et de faire une grande route pavée au milieu de l'île de Wilhemsbourg. Ce pont devait être à l'abri d'un coup de main par divers forts en bois distribués sur son

étendue et à son débouché, soit sur la route, soit sur les grands bras. Il devait être protégé par un système de redoutes sur des points culminants dans les îles et les passes. Il fut aussi arrêté qu'il serait construit un blockaus en bois dans une redoute à construire dans l'île de Schrewenhoff pour protéger la communication en aval de la place, ainsi qu'un musoir dans le fleuve pour protéger la communication en amont.

M. Jouselin fut, en outre, chargé d'une forte estacade en bois pour lier Saint-Georges avec la place de Hambourg le long de l'Alster, et d'une estacade de moindre dimension pour fermer l'Alster plus haut. Ces divers ouvrages furent entrepris et exécutés par l'ingénieur en chef Jouselin avec tant d'intelligence et d'activité qu'ils paraissaient se faire comme par enchantement.

Le maréchal dut alors s'occuper de l'artillerie. On avait trouvé à Hambourg, en arrivant, 200 bouches à feu, la plupart en fer et en caronades de 24, qui ne portaient pas assez bien et devenaient inutiles pour l'armement définitif d'une place de guerre; peu de poudres et 4,000 fusils anglais qui furent envoyés à Dresde. Il fallait donc faire venir le tout de France, et organiser cette branche importante du service.

Napoléon ordonna de tirer de Delft et des places de la Hollande et de Wesel 150 bouches à feu approvisionnées à 500 coups, 2 millions de cartouches et 100,000 kilogrammes de poudre. Il envoya des officiers qui, de concert avec le maréchal, organisèrent un système de relais par Delft, Groningue et Brême, pour faire arriver tous ces objets en poste, car nous étions au 18 juin et tout devait être arrivé le 10 juillet et être en place le 15.

Le général Jouffroy, officier distingué, fut mis à la

tête de l'artillerie, réorganisa l'arsenal, organisa des ateliers pour la construction des affûts et de tout le matériel nécessaire, entièrement manquant ou hors d'usage, fit établir des fonderies pour des bombes et des boulets.

On organisa dans le même intervalle la marine. On compléta le 5^e équipage de flottille à mille marins. Trois cents ouvriers militaires furent envoyés, ainsi que plusieurs chefs de maistrance, tous Français. — Vingt-cinq bateaux canonnières furent mis en état par leurs soins. Le commandement de tout le personnel et de l'arsenal de marine fut confié au contre-amiral L'Hermite.

On a vu que les troupes que le maréchal avait sous ses ordres appartenaient les unes au 1^{er} corps, les autres au 2^e. On profita de l'armistice pour rectifier tout cela. On fit partir, le 17 juin, la 5^e division pour rejoindre à Magdebourg le corps du duc de Bellune à qui elle appartenait. On n'avait eu jusques alors que des régiments provisoires et des divisions provisoires. On réunit les bataillons et on fit arriver avec les 3^{es} bataillons de France les colonels, les aigles, les états-majors.

Peu après, Napoléon appela à Magdebourg le général Vandamme et tout ce qui avait appartenu au 1^{er} corps, les divisions Dufour et Dumonceau, et toutes les administrations ; il lui en donna le commandement.

Un nouveau corps fut créé sous le n^o 13 ; il était destiné à la défense de la 32^e division militaire. Il fut confié au maréchal prince d'Eckmühl.

Il se composait de 14 bataillons de la 3^e division, de 16 bataillons de la 40^e division, de 14 bataillons de la 50^e division, dite de Hambourg, et de la division da-

noise de 8 à 10 mille hommes, de 68 bouches à feu et de 1,200 chevaux. Ces troupes, surtout la 3^e division, n'étaient entièrement composées que de jeunes soldats. Quant à la 40^e division, ils s'étaient déjà battus et c'étaient pour nous de vieux soldats, quoiqu'ils ne fussent sous les drapeaux que depuis quelques mois. Les lieutenants généraux Loison, Thiébault, Vichery, commandaient ces divisions; le lieutenant général Wattier, la cavalerie; le général Hogendorp, la place; le général Jouffroy, l'artillerie. Le général César de Laville était chef d'état-major. Le colonel Deponthon avait été envoyé de Dresde par Napoléon, auprès de qui il était employé, pour prendre la direction de tous les travaux du génie et commander cette arme au 13^e corps et dans la 32^e division militaire.

La 3^e division était à Lubeck, la 40^e à Lunebourg, et la 50^e à Hambourg. On ne perdit pas un instant à exercer, instruire et équiper complètement la cavalerie. On exerçait les jeunes soldats et on les faisait tirer à la cible. Ils étaient aussi occupés aux ouvrages et s'accoutumaient à la discipline des corps et aux pénibles travaux de la guerre.

Il n'est point dans la nature de cet ouvrage d'examiner les diverses mesures administratives du maréchal Davout, prince d'Eckmühl, dans la 32^e division militaire à cette époque; mais il est de la justice de dire que, s'il fit rentrer les contributions imposées par des décrets de Napoléon sur les villes de Hambourg et Lubeck, en punition de leur révolte et des excès qu'elles avaient commis en février et mars 1813, il prit sur lui, et au mépris de sa responsabilité, de ne faire exécuter aucune des mesures qui lui avaient été ordonnées et qui tenaient à la vie et à la liberté des personnes. Sur la contribu-

tion de guerre, on envoya 10 millions à Dresde pour le payement des troupes. Napoléon avait fait un décret pour le payement des 48 millions imposés. Les sénateurs et riches négociants étaient rentrés à Hambourg et avaient fait leur soumission pour leur part dans la contribution.

On prit pour 10 millions de marchandises en riz, grains, avoines, bœufs, qu'on dirigea sur Magdebourg, Wittemberg et Dresde, pour la subsistance de la Grande Armée. Toutes les affaires administratives étaient concertées entre le maréchal et le comte de Chaban, dont le nom seul est un éloge pour ceux qui ont été à même de connaître sa longue et honorable carrière. M. de Breteuil était préfet; M. de Beist, président d'appel, lieutenant général de justice, et M. Buder était maire de la ville.

Vers ce temps, Napoléon ordonna d'envoyer à Hambourg 2,400 hommes de cavalerie à pied, pour s'y monter sur la grande remonte qui devait se faire moyennant payement dans la 32^e division militaire, en exécution du décret du 16, qui ordonnait de lever 10,000 chevaux. Ces hommes, la plupart cuirassiers, devaient revenir à Magdebourg dès que nous aurions complété ce que nous devons avoir en hommes pour porter le 28^e chasseurs à cheval à 1,200 hommes. Nous devons les organiser en régiment provisoire et les utiliser jusques à cette époque.

Sur ces entrefaites, Napoléon négociait à Neumark pour prolonger l'armistice jusques au 10 août, chose qui fut ainsi conclue. Il signait un traité à Dresde entre le Danemark et la France. Celle-ci s'obligeait à déclarer la guerre à la Suède et à payer le corps danois. Le Danemark s'obligeait à déclarer la guerre à la Russie, à la

Prusse et à la Suède, à mettre sous les ordres du maréchal Davout, prince d'Eckmühl, une division de 12,000 hommes, fournir 10,000 chevaux payés argent comptant, dont 5,000 avant le 15 août et 5,000 avant le 1^{er} septembre. On devait mettre de part et d'autre Harbourg et Gluckstadt en état de défense, pour les défendre à tout événement.

Le 12 août, l'ennemi dénonça l'armistice; les hostilités devaient recommencer le 17.

L'Autriche nous avait déclaré la guerre. Voici les dispositions qui furent prises par Napoléon, le plan général des opérations et le rôle que devait jouer le maréchal Davout, prince d'Eckmühl.

L'intention de Napoléon n'était pas de garder tout l'Elbe. L'ennemi avait trop de mauvaises troupes dont il faisait peu de cas pour les affaires générales et qu'il savait lancer en partisans pour piller, faire insurger le pays et prendre les détachements et les convois. On prit donc le moyen de ne rien avoir en route, pour ne rien perdre jusqu'à ce que les premiers quinze jours eussent donné une couleur aux affaires. On donna des ordres à Magdebourg, à Wesel, à Brême, pour qu'à la reprise des hostilités, on n'expédiât plus aucun convoi d'hommes, d'artillerie, effets d'équipement, habillement ou argent. On envoya des officiers de tous les côtés pour faire replier tous les petits postes et pour que, le 17, il n'y eût rien en route et rien de compromis. On donna le même ordre à Osnabrück, Hanovre et Cassel. On pressa par tous les moyens possibles la rentrée de ce qui était en route de tous côtés pour venir organiser et compléter le 13^e corps, qui avait été improvisé avec une intelligence et une activité qui étonnaient ceux mêmes qui en étaient chargés.

L'Autriche, qui venait de se déclarer contre nous, avait 300,000 hommes sur pied; elle envoyait 120,000 hommes sur Dresde, 30,000 hommes contre la Bavière, et 50,000 hommes contre le vice-roi, qui était à Laybach avec son armée. Cela donnait un grand accroissement de forces aux alliés; mais Napoléon, par les succès de Lutzen et de Bautzen et l'opinion de sa fortune, croyait se trouver en mesure de faire face à tout. Son premier projet était de porter brusquement par Berlin, par Lukow et Baruth, les corps du lieutenant général Vandamme, du lieutenant général Reynier et du maréchal Oudinot, duc de Reggio. Il comptait que, après une bonne bataille de ces trois corps, dont la force pouvait monter à 80,000 hommes, et dont le commandement était confié au maréchal duc de Reggio, on pourrait arriver à Berlin, éparpiller la landwehr, désarmer la landsturm et désorganiser l'insurrection allemande.

Lorsque ces résultats eussent été obtenus, et ils pouvaient l'être, selon toutes les probabilités, par une seule victoire, le maréchal Davout devait prendre le corps du lieutenant général Vandamme et, le réunissant au 13^e corps, poursuivre les Suédois en se portant sur Stettin. Napoléon aurait rappelé à lui les corps du duc de Reggio ou du lieutenant général Reynier, se renforçant de 30,000 hommes contre la grande armée russe et autrichienne; ou bien, si la fortune avait favorisé ses armes dans les premières affaires, il devait poursuivre ses avantages en Bohême, laisser au maréchal Davout tous les corps dont on a parlé pour débloquent Stettin et Custrin, menacer de débloquent Dantzic et obliger les Russes à y courir en toute diligence et à se détacher des Autrichiens.

Pour coopérer de son côté à cette grande manœuvre,

le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, devait réunir en avant de Hambourg 35,000 hommes, les Danois compris. Il devait laisser 5,000 hommes de garnison pour la place de Hambourg, et un petit corps de 3,000 hommes d'infanterie, 1,000 chevaux et 5 ou 6 pièces d'artillerie légère, manœuvrant entre Harbourg, Lunebourg et Werben, et pouvant ou se replier à Harbourg, ou, si nous avons poussé l'ennemi, passant l'Elbe à Domitz, venir nous rejoindre.

L'objet principal du 13^e corps était de tenir devant lui en échec assez de monde pour que le comte de Walmoden et le tiers des Suédois ne pussent pas accourir à Berlin et se joindre au prince royal. Il devait menacer de se porter dans le Mecklembourg et de couper le corps suédois de la Poméranie, si on avait des succès à Berlin. Toutes ses opérations n'étaient qu'auxiliaires et tout devait dépendre du grand coup qui allait se frapper sous Berlin avec des forces si importantes et avec des soldats qui avaient déjà remporté deux grandes victoires.

On verra plus tard comment le rappel du corps du général Vandamme auprès de Napoléon et la victoire du prince royal ont dérangé tout ce plan. Quant au rôle auxiliaire que devait y jouer le 13^e corps, il fallait surtout menacer de bonne heure. Aussi ces dispositions se trouvèrent exécutées lors de la dénonciation de l'armistice, et le 15 août nous trouva dans la position suivante.

La ville de Hambourg proprement dite était mise à peu près en état de défense; l'enceinte principale était relevée et les remparts garnis d'artillerie. On travaillait avec la plus grande activité à tous les immenses ouvrages entrepris pour tout le système de défense de la

ville et des postes qui en dépendent : l'ouvrage à corne en avant de la porte d'Altona ; le Sternschantz et la ligne de Saint-Georges ; celle qui lie le faubourg à la Biele et de là à l'Elbe, aux îles, à Harbourg ; enfin le camp retranché. Les ouvrages des ponts et chaussées, le pont, le musoir, les deux estacades de l'Alster, les écluses et autres travaux de ce genre que nécessite la défense d'un pays coupé de tant de bras de fleuves, de canaux, étaient en pleine activité. La place était armée et on travaillait sans relâche dans les arsenaux de terre et de marine.

L'approvisionnement de la ville se complétait pour sa garnison. Stade, Brême, Lubeck, Travemunde, Cuxhaven, et tous les postes, forts et batteries du Weser, de la Jahde et des côtes, avaient été réparés, armés, approvisionnés et mis à l'abri.

Le gouverneur de Hambourg, les divers commandants, le contre-amiral, les chaloupes canonnières, tout le monde était à son poste ; les régiments avaient été réunis, les généraux et officiers manquants avaient été remplacés dans les divisions. On avait désarmé les habitants, établi une bonne police, organisé le service des vivres de manière à avoir des farines et du biscuit pour un mois pour toute l'armée, la confection des habillements et équipement, le service des pompes. Toutes les autorités administratives étaient à leur poste, et, à moins de grands malheurs dans l'armée principale, on pouvait être sans inquiétude sur la 32^e division militaire, le Weser et la Hollande.

Le maréchal avait réuni en avant de Hambourg tout ce qu'il y avait de disponible. L'effectif de l'armée, les Danois compris, se montait à 43,000 hommes. On laissa 8,000 hommes à Hambourg et Harbourg ; on avait

5,000 hommes à l'hôpital, et on entra en campagne avec 25,000 hommes à peu près.

Le général Thiébault, commandant la 40^e division, avait quitté Lubeck et son territoire, et s'était concentré à Oldelslohe. Le général Loison, avec la 32^e division, était à Bergedorf et Kirchtenberg. Le général Vichery, avec la 50^e division, à Schiffbeck. Le prince de Hesse, commandant le corps auxiliaire danois, à Sick. Une colonne aux ordres du général Pécheux tenait Lauenbourg et Vinsen; où elle se liait avec l'armée par Altengau et tenait par des petits postes tout l'Elbe jusqu'à Blekede.

Le maréchal partit de Hambourg le 16 août et porta son quartier général à Hogendorf. Les opérations commencèrent le 17 août; on poussa deux reconnaissances, une au delà de la Biele, par Trittau, pour reconnaître les mouvements et la force de l'ennemi sur Schwartzembeck et Möllen, et l'autre pour reconnaître tout le pays entre la Biele et la Stecknitz. Les postes sur la rive gauche devaient veiller aux mouvements que cette reconnaissance devait produire sur les troupes qui occupaient Lauenbourg, On occupait avec la cavalerie les routes de Lubeck et Ratzebourg. Le quartier-général était à Witzhaven. On trouva l'ennemi à Trittau, où on fit prendre position. Sur notre droite, le général Pécheux tourna l'ennemi en avant de Lauenbourg. Il occupait un camp retranché sur les hauteurs de la Stecknitz, la gauche à l'Elbe et fortifié de quatre redoutes.

Le 18 août, la 3^e division du général Loison et la cavalerie légère du général Lallemant se portèrent à Schwartzembeck. La 40^e division du général Thiébault se porta sur Grünau. La cavalerie du général Wattier fut cantonnée dans les environs de Grünau, et on fit

avancer la flottille sur l'Elbe à notre hauteur. Le corps danois resta en position à Sick.

Dans ces diverses manœuvres, nous eûmes de légers combats avec une égale perte des deux côtés. La nôtre, plus exactement connue, se montait à 150 blessés. Les chefs furent fort contents de la manière dont nos jeunes soldats se comportèrent au feu, qu'ils voyaient pour la première fois.

Le maréchal, de sa personne, s'était rendu auprès de la division du général Pécheux pour reconnaître la position retranchée de l'ennemi. Il vit de l'hésitation dans les troupes qui défendirent les redoutes devant Lauenbourg, et ordonna une attaque de nuit qui fut faite par un bataillon du 30^e de ligne, dirigé par le capitaine d'Houdetot¹, aide de camp du maréchal. Les redoutes furent enlevées à la baïonnette et sans tirer un coup de fusil. L'ennemi s'enfuit en grande confusion, abandonnant son camp et la ville, laissant entre nos mains 80 prisonniers dont 5 officiers. Il prit position derrière la Stecknitz, dont il voulut brûler le pont; mais nos voltigeurs arrivèrent assez à temps pour conserver au corps d'armée ce passage.

On concentra en avant de la ville les troupes du gé-

¹ M. Cu villier-Fleury dans un intéressant volume intitulé *Études et portraits*, a esquissé un brillant portrait du général comte d'Houdetot, aide de camp du prince d'Eckmühl, en 1813. Nous allons citer un des traits de bravoure de cet officier distingué. « Tout le monde a lu, dans le dix-huitième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, le beau récit de la résistance du maréchal Davout derrière les remparts de Hambourg. D'Houdetot y servait sous ce chef illustre. Un jour, le maréchal eut besoin de faire porter un ordre au commandant d'une division française qui opérait sur les derrières de l'ennemi. Pour que cet ordre eût son effet, il fallait traverser l'armée assiégeante sur le champ de bataille même où nos troupes étaient engagées. Quoiqu'il ne fût pas trop avare de

néral Pécheux, celles du général Thiébault et la cavalerie du lieutenant général Wattier. De son côté, le général Loison, avec la 3^e division, avait chassé devant lui les troupes de Tettenborn au camp de Buchen, sur la Stecknitz, et avait poussé à Schwanheide. Le corps danois le remplaça dans sa position de Schwartzembeck.

Le 20, on rencontra l'ennemi en avant de Boitzembourg. Le général Thiébault, avec la 40^e division soutenue par la cavalerie du général Wattier, vint prendre position sur la hauteur en arrière de Schwartan, se liant avec la 3^e division du général Loison, qui venait d'arriver à Greiss, après un engagement de trois heures. On échangea quelques coups de canon, et bientôt l'ennemi fit sa retraite, nous abandonnant quelques blessés et quelques prisonniers.

Le maréchal fit passer l'Elbe au petit corps commandé par le général Gengoult et l'établit à Boitzembourg et à Lauenbourg, dans la position retranchée que l'ennemi nous avait abandonnée la veille. Le corps danois remplaçait le général Loison dans la position de Schwanheide.

Le maréchal établit son quartier général à Schwartau. Un de ses aides de camp, le chef d'escadron Hervô, fut blessé dans une reconnaissance de nuit.

la vie des hommes quand le service en exigeait le sacrifice, le maréchal n'osait donner impérativement une telle mission ; il n'en exprimait que le désir. D'Houdetot s'offrit. Il partit escorté de deux ordonnances. Arrivé en vue de l'ennemi, il leur commande de s'arrêter, leur donnant pour consigne de le suivre attentivement des yeux, et, s'ils le voient tomber, de rentrer dans la place avertir le maréchal. Cela fait, il s'élance à travers les feux qui se croisent contre lui sur toute la ligne ; aucun ne l'atteint. Quelques minutes après, il arrivait sain et sauf, son ordre en poche, dans les rangs français. »

Nous nous permettrons d'ajouter au beau récit de M. Fleury une simple remarque, et nous dirons : que toujours les chefs illustres enfantent les héroïques soldats.

Le lendemain 21, tandis que le général Loison, avec la 3^e division et la cavalerie danoise, commandée par le général Lallemand, était aux prises avec l'ennemi et gagnait du terrain vers Kamin, position qui lui était indiquée, le maréchal se mit en marche avec la 40^e division et quelques 600 hommes de cavalerie du général Wattier, le parc de réserve et les ambulances, se dirigeant sur Zahrendorf. L'ennemi avait mis le feu au pont ; nos voltigeurs s'en emparèrent avec une grande résolution, et en un quart d'heure il fut rétabli. On se dirigeait par Fetzig et Bendzig sur Marsow. Une colonne ennemie de cavalerie nous flanquait sur notre droite. En débouchant du village de Marsow, nous trouvâmes l'ennemi qui occupait une belle position et paraissait attendre la bataille. Après quelques charges de cavalerie infructueuses qu'il fit et que nos jeunes soldats repoussèrent avec intrépidité, et une canonnade de 12 à 15 pièces qui furent bientôt éteintes par une batterie de la 40^e division que le maréchal plaça fort à propos, l'ennemi se décida à la retraite.

Il nous avait montré ce jour 4,000 chevaux, une vingtaine de pièces et de l'infanterie dont nous ne pûmes évaluer le nombre, car elle ne prit pas part au combat. La division Vichery et les pièces de 12 nous rejoignirent dans la nuit. Le général Loison occupait Goldenbau, et les Danois Greiss.

Le 22, le corps d'armée se porta sur Wittembourg, que l'ennemi avait abandonné.

Le 23, l'armée se mit en marche sur deux colonnes vers Schwerin. Le corps danois vint à Wittembourg et de là à Parum, où il prit position. L'ennemi ne se laissa pas voir dans cette marche ; des convois considérables avaient marché entre nous et le corps danois, et rien

n'avait été compromis. L'armée prit position à Schwerin. Le maréchal changea sa ligne d'opération et de communication, qui jusque-là s'était faite à Lauenbourg. Cette ligne était beaucoup trop étendue et ne présentait pas des points de communications faciles, puisque, étant découverte sur son flanc, elle ne pouvait être mise à l'abri de la cavalerie légère de l'ennemi; elle fut abandonnée.

Un corps suédois de 8,000 hommes, 2,000 chevaux et 20 pièces de canon, commandé par le général Wegesack, se trouvait encore à Gadebusch; il était en route pour se porter sur Lubeck. Notre position à Schwerin avait isolé ce corps de ceux de Tettenborn et du comte de Walmoden, qui s'étaient retirés sur Neustadt.

Le maréchal, après avoir donné ses ordres pour établir le corps danois à Schwerin, la division Vichery en arrière de cette ville, et avoir laissé la 40^e division du général Thiébault sur la droite de toute cette position, partit avec la 3^e division du général Loison, le général Lallemand, et 600 chevaux du général Wattier, pour Gadebusch. Le corps suédois s'était retiré en toute hâte sur Bobitz. On envoya à sa poursuite la division Loison et le général Lallemand, qui occupèrent Wismar, poussant des avant-gardes jusques à Hogendorf, sur la route de Rostock.

Le maréchal rentra à Schwerin. La nouvelle ligne de communication fut établie par Gadebusch, Ratzebourg et Möllen.

Les 26 et 27, on fit de fortes reconnaissances sur Hagenow, Wittembourg et Krevitz. On établit une communication entre le général Loison à Wismar et nous à Schwerin, par Wickhusen et Wickelem. On leva 300 chevaux dans le Mecklembourg, et on profita de

ces deux jours de repos pour exercer nos jeunes soldats, qui se battaient avec courage, mais manœvraient fort mal.

La division suédoise se dirigeait sur la Poméranie ; elle eut un engagement avec la cavalerie danoise, commandée par le général Lallemand, sur la route de Rostock, en avant d'Hardorf. Les rapports d'un mouvement de l'ennemi sur notre flanc droit, rapports faits par les déserteurs, les prisonniers, les espions et les paysans, engagèrent le maréchal à ne pas laisser éloigner autant le général Loison sur Rostock, avant de savoir où nous en étions du côté de Berlin. Nous n'avions aucune nouvelle du duc de Reggio, qui, dans le plan dont il est parlé plus haut, aurait dû se trouver le 20 ou le 21 à Berlin, s'il avait réussi. Le mouvement de Walmoden et celui des Suédois, qui paraissaient avoir changé de caractère et devenir offensifs, indiquaient assez au maréchal que nous avions éprouvé un échec du côté de Berlin. On était instruit par le gouverneur de Magdebourg que le général Dombrowski n'avait pu déboucher de Wittemberg et que le général Girard, qui s'était porté à Zizar et qui y attendait le mouvement décisif du duc de Reggio, avait été attaqué par des forces trois fois supérieures, et, après la désertion des corps allemands qui composaient en grande partie ses troupes, s'était replié sur Wittemberg.

Les rapports nous annonçaient qu'un corps de 20,000 hommes marchait de Berlin sur Boitzembourg. On rapprocha la division Loison, la droite au lac de Schwerin, le centre à Medentin et la gauche à Rothwather. Le général Lallemand occupait Wismar ; le reste du 13^e corps occupait la même position à Schwerin.

Nous avions rempli, et au delà, les instructions que

Napoléon avait données. Les hostilités avaient recommencé le 17, et le 23, nous nous trouvions dans le cœur du Mecklembourg, occupant la division suédoise de Wegesack, le corps de Walmoden et celui de Tettenborn, et nous étions en mesure de remplir le but pour lequel le 13^e corps avait été composé.

Le 1^{er} septembre, le maréchal s'aperçut d'un grand mouvement très prononcé sur notre droite, et nous ne pûmes pas nous dissimuler davantage que le duc de Reggio avait échoué. En effet, des lettres du gouverneur nous apprirent que Napoléon avait rappelé à lui le 1^{er} corps du lieutenant général Vandammè, et que le maréchal Oudinot, duc de Reggio, avec son corps et celui du général Reynier, n'avait pas pu continuer son mouvement sur Berlin, et que, après la perte de la bataille du 22, il avait été forcé de se replier sur Treuenbritzen. Dès lors, toute coopération ultérieure avec les mouvements de la Grande Armée devenait impossible. Il fallait penser à la deuxième destination du 13^e corps, celle de couvrir Hambourg, le Holstein et la 32^e division militaire. La ligne de Schwerin était beaucoup trop étendue, puisqu'elle laissait depuis la pointe du lac jusqu'à l'Elbe à découvert, et que l'ennemi pouvait manœuvrer sur dix lieues de terrain sur notre flanc droit sans que nous pussions l'empêcher ou même avoir connaissance de ses mouvements, ayant peu ou point de cavalerie légère. Cette position devenait mauvaise, puisqu'elle n'avait pas de sûreté en elle-même et qu'elle n'avait plus de but pour la coopération des autres corps de la Grande Armée. Le maréchal fit donc ses dispositions pour prendre une ligne plus rapprochée et plus forte, qui couvrit Hambourg et le Holstein. Cette ligne est celle de la Stecknitz, gardant Ratzebourg comme

avant-garde, s'étendant à Lauenbourg sur l'Elbe par sa droite, et par Lubeck et Travemunde à la mer sur sa gauche.

Tous les ordres furent expédiés sur-le-champ, et le lendemain, 2 septembre, l'armée fit son mouvement sans être inquiétée par l'ennemi. Le général Lallemand fut laissé à Wismar et le général Delcambre à Schwerin, comme arrière-garde; ils devaient suivre notre mouvement rétrograde.

La 3^e division fut établie en avant de Ratzebourg, la droite au lac de Goldensé, la gauche à celui de Regelowisé, faisant face à Gadebusch. Le corps danois fut établi sur le plateau à droite du général Loison, faisant face à Wittembourg; le général Vichery et la 40^e division à Möllen. Le général Gengoult dut défendre la Stecknitz depuis Buchen jusqu'à Lauenbourg.

La 40^e division fut donnée au général Vichery, et le général Thiébault fut chargé de la défense de Lubeck; il avait sous ses ordres le général Lallemand, qui plus tard en prit le commandement. Les troupes furent baraquées; on forma des camps réguliers et on retrancha les diverses positions avec un grand soin. On fut harcelé et attaqué dans ces marches, principalement du côté de Zarenthin et de Buchen, où l'ennemi éprouva quelques pertes. Le maréchal fit une reconnaissance sur toute la ligne pour la rectifier, voir par lui-même tous les camps, les postes et les passages depuis Lubeck jusqu'à l'Elbe. Il établit son quartier général à Ratzebourg. L'ennemi prévenu à temps avait renoncé à son projet de couper notre communication sur Hambourg, et s'était replié sur Wittembourg,

L'armée resta dans cette même position sans faire aucun mouvement, si ce n'est celui de six bataillons et

quelques bouches à feu, qui furent mis sous les ordres du lieutenant général Pécheux, avec quelque cavalerie légère, jusqu'au 13 septembre.

Le maréchal avait été prévenu qu'un convoi considérable de poudres était parti le 10 de Hanovre, se dirigeant de Minden sur Magdebourg, sous l'escorte du général Lemoine. Il jugea qu'il était de la plus haute importance pour la grande armée française de tâcher de faire diversion au parti ennemi considérable qui avait passé l'Elbe à Hitzacker et qui paraissait marcher sur ce convoi. Il fit courir le bruit dans tout le pays qu'une division allait se rendre à Magdebourg, et ordonna de préparer partout des vivres. Pour accréditer ce bruit, il donna ordre au lieutenant général Pécheux de former une colonne mobile de 5 bataillons du 3^e régiment et du 105^e, 4 pièces et une centaine de chevaux.

Le maréchal fit ensuite passer l'Elbe au détachement du lieutenant général Pécheux. Ce général avait pour instruction de se rendre à Lunebourg, et de là, à moins qu'on ne fût informé que l'ennemi eût passé l'Elbe à Domitz avec des forces majeures, il devait se placer entre Dallembourg et la forêt de Görde. Cette manœuvre était combinée avec le gouverneur de Magdebourg, qui devait porter des forces suffisantes sur Werben pour nettoyer toute la rive gauche de l'Elbe et rallier le grand convoi de poudres, qui, en effet, arriva à Magdebourg le 16 septembre. Le lieutenant général Pécheux avait ordre de ne pas se compromettre et de ne pas se laisser couper d'Harbourg, ayant sa retraite par Lunebourg, place à l'abri d'un coup de main.

Le lieutenant général Walmoden avait passé en grandes forces l'Elbe à Domitz le 15 et le 16 vers

six heures du soir, et avait enveloppé le détachement français dans sa position. Le lieutenant général Pécheux se battit avec un grand courage contre des forces supérieures et beaucoup de cavalerie, d'artillerie et deux batteries à la congève. Il perdit environ 1,000 hommes, tués, blessés ou faits prisonniers, et se retira à Lunebourg et de là à Vinsen et Zollenspiecker, où il laissa en position 3 bataillons, et vint prendre le commandement supérieur d'Harbourg.

Après le revers éprouvé par le général Pécheux à Görde, l'ennemi pouvait, à son gré, parcourir tout le pays sur la rive gauche, entre le Weser et l'Elbe, et se porter sur Harbourg.

Le maréchal organisa une colonne mobile de 500 hommes, deux pièces de 3, et quelques cavaliers, avec laquelle le major Huy fut chargé de protéger les convois de vivres, argent et effets, qui nous arrivaient de Brême et qu'on dirigeait sur Landsberg et Stade. Il devait, en cas d'évènement, se retirer à Cuxhaven ou à Stade, dont il devait composer la garnison.

Pour donner des inquiétudes au corps ennemi qui aurait pu se porter sur Hambourg, le maréchal fit construire une tête de pont à Hope, sur la rive gauche, et y fit rétablir l'ancien fort, par les soins du major du génie Vinache.

Il avait trouvé les travaux du génie militaire prodigieusement avancés. Le grand pont de bois achevé, il ne restait plus à faire que la communication par terre dans l'île. Cet ouvrage, qui paraissait impraticable et avait 1,000 toises, fut achevé et pavé en peu de jours, par la rare persévérance et la parfaite intelligence de l'ingénieur en chef Jouselin.

Le corps d'armée occupait toujours la position sur la

Stecknitz. Le maréchal faisait de fréquentes reconnaissances, parcourait souvent la ligne et allait à Hambourg pour y presser tous les ouvrages et y faire rentrer les vivres nécessaires, prévoyant bien qu'il serait peut-être forcé de défendre Hambourg.

C'est ici le cas de faire une observation que le maréchal s'est souvent plu à répéter, que c'est à la réunion de ces hommes habiles et supérieurs, chacun dans leur partie, que peut être attribué le salut de la place, le comte de Chaban, le général de Ponthon, le général Jouffroy et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées Jouselin.

On établissait aussi des brise-glace sur les passes du fleuve, dans un développement de plus de 2,000 toises. On avait parfaitement organisé les grands bacs et on en avait construit de rechange. Le temps était devenu pluvieux et fort mauvais. L'apparition de l'ennemi rendait les réquisitions fort difficiles, et il fallut toute l'énergie des chefs et tout le zèle du colonel de Ponthon et de l'ingénieur Jouselin pour venir à bout de ces immenses travaux du camp retranché d'Harbourg et des îles, de ceux d'Hambourg, du Sternschantz, de la ligne de Hanau, de celle de Saint-Georges et des Lunettes.

On dirigea sur Hambourg et les îles la plus grande quantité de bêtes à cornes levées dans tout le pays que nous occupions. On y fit rentrer des grains, des avoines, du riz et une grande quantité de fourrages, et c'est à cette précaution prise à temps, et que notre position retranchée sur la Stecknitz nous permit de prendre, que fut due la conservation du corps d'armée.

Dans cet état de choses, nous n'avions autre chose à faire qu'à tenir le plus longtemps possible la Stecknitz,

pour gagner du temps et voir si nos affaires de la Grande Armée se rétabliraient sur l'Elbe, attirer à nous autant de monde que possible, et faire jeter à tout évènement dans Hambourg une grande quantité de vivres.

Le général Lauberdrière fut chargé de faire toutes les dispositions à Brême que pouvaient nécessiter les circonstances, faire amener tous les bateaux du Weser, détruire le pont d'Hoya, mettre la ville en état de défense et au besoin en faire sauter le pont, et de surveiller exactement l'embouchure de l'Aller dans le Weser.

Le corps d'armée restait toujours dans la même position. Les troupes étaient campées, baraquées et retranchées. On vivait de distributions régulières. La plus grande discipline régnait dans le corps d'armée. Dans toutes les reconnaissances qui furent faites, nous et les Danois avions, de ces côtés, l'avantage sur l'ennemi. On s'occupait de l'instruction des soldats. Nous eûmes une assez grande quantité de déserteurs ennemis qu'on incorpora dans le régiment de lanciers lithuaniens ou qui furent renvoyés chez eux après avoir touché le prix de leurs chevaux ¹.

Le 7 octobre, les Danois, qui gardaient Kogel sur leur front, furent attaqués et en furent délogés avec perte d'une centaine d'hommes tués ou blessés.

L'armée du comte de Walmoden s'était accrue d'une légion russe allemande, du corps de Lutzow, et de quelques régiments de hussards à la solde de l'Angleterre. Tous les rapports nous faisaient supposer que nous aurions bientôt une attaque générale. Le maré-

¹ Voir à l'Appendice lettre A.

chal envoya derrière la Stecknitz, à Möllen, le grand parc de réserve, et renforça cette position de quelques bataillons et de la cavalerie du général Wattier. On mit le plus grand soin à Buchen, qui était l'endroit le plus vulnérable, et dont la défense était confiée au général Delcambre.

Voici quelle était notre position dans tout le mois d'octobre. Nous étions en communication avec Brême, Nieubourg et Minden, où nous avions quelques troupes. Les généraux Carra Saint-Cyr et Lauberdrière y commandaient. La solde, les vivres et la direction générale de leurs mouvements étaient ordonnés par le maréchal, en qualité de gouverneur de la 32^e division militaire. On avait frappé des réquisitions de vivres de toute espèce sur le pays d'Entin, de Lubeck et sur tous le territoire que nous occupions.

Le corps d'armée commandé par le maréchal était entièrement sur la rive droite de l'Elbe, ayant sa droite à Lauenbourg et sa gauche à Travemünde, dans une position retranchée qui devait donner des inquiétudes à l'ennemi, puisque, avec des forces imposantes, il était à même, selon les ordres qu'il recevrait de Napoléon, de se porter soit sur le Mecklembourg, soit sur la rive gauche, puisqu'il avait de grands moyens de passage et des têtes de ponts sur l'Elbe, à Hope et à Harbourg.

L'ennemi avait reconnu et attaqué notre position, et y avait perdu, dans les diverses attaques, plus de 800 hommes. Notre perte, de ces côtés, avait été moins considérable.

Les troupes avaient acquis de l'expérience, de la force et de la santé, et, pendant ce temps, le maréchal avait formé de grands magasins à Hambourg, en blé,

vin et viande, pour une armée de 40,000 hommes pendant neuf mois. Les travaux de la place étaient avancés, les chemins couverts du corps de la place faits et pallissadés. Le pont de communication et la route pavée dans l'île de Wilhemsbourg étaient achevés, Harbourg en bon état et les travaux du camp retranché qui le couvre et le domine en grande activité.

L'arsenal était en pleine activité. Indépendamment des bombes et projectiles, on y avait organisé un atelier de fusées à la congrève, dont était chargé le capitaine Boulard, qui en avait rapporté la composition du Danemark, où il avait été envoyé à cet effet, après l'affaire du général Pécheux à Görde. On y fabriquait une grande quantité de clous, de fers à glace pour les chevaux et crampons pour les hommes. On avait ordonné, dans les régiments, de préparer des cols et manches de peau de martre pour l'hiver, ainsi que de gros gants de laine.

Le meilleur esprit animait le 13^e corps, ainsi que le corps danois, et surtout son digne chef, le prince Frédéric de Hesse. De son côté, M. le maréchal exécutait fidèlement le traité conclu avec le Danemark en couvrant le Holstein, quoique des partis ennemis, qui étaient entrés à Cassel le 6 octobre, menaçassent le Weser.

A cette même époque, le maréchal Ney, prince de la Moskowa, avait repoussé les tentatives de l'ennemi, qui voulait opérer un passage de l'Elbe entre Magdebourg et Wittemberg, et Napoléon, avec la Grande Armée, était à Dresde.

Nous ne recevions plus d'ordres du major général depuis la rupture de l'armistice, et nous étions entièrement livrés à nous-mêmes. On avait ordonné aux habi-

tants de Hambourg et Harbourg de s'approvisionner, jusqu'au mois de juillet 1814, en vivres et chauffage qu'on pourrait faire venir de suite, le mauvais temps ayant éloigné les croisières anglaises. On les prévenait que, si les circonstances forçaient le 13^e corps à défendre Hambourg, ceux qui n'auraient pas obéi à cette mesure seraient renvoyés de la place comme bouches inutiles, ainsi que le commandent les règlements militaires de tous les pays dans les places assiégées, et ainsi que le leur avait prescrit la publication du décret du 18 juin, qui mettait Hambourg et Harbourg en état de siège.

Le maréchal avait ordonné, en outre, que chaque boulanger dût avoir une réserve de six mois de farine pour son débit présumé, à peine d'être privé du droit d'exercer sa profession.

Le maréchal ordonna à Lubeck la construction de vingt blockhaus pouvant se démonter et se transporter à volonté et qui devaient plus tard être employés dans les ouvrages de Hambourg. Il ordonna, en outre, la construction de dix autres qui devaient être à l'abri du canon et se porter sur les plates-formes. M. le major Vinache fit construire une tête de pont à Cronsford et rectifier les travaux de Lubeck.

La première quinzaine d'octobre fut fort tranquille. Le 13^e corps occupant toujours le camp retranché de la Stecknitz, on a perfectionné tous les ouvrages. On a fait sortir de la tête de pont de Hope une reconnaissance sur Vinsen ; on s'est emparé de la ville. L'ennemi a voulu forcer la position à Buchen avec 1,500 hommes d'infanterie et une batterie de huit pièces. Sa canonade et le feu de son infanterie, qui ont duré deux heures, n'ont pu parvenir à déloger deux compagnies

de voltigeurs du 30^e régiment, qui ont perdu une trentaine d'hommes tués ou blessés.

Il y eut sur notre front, en avant de Ratzbourg, quelques fourrages armés pour avoir des bêtes à cornes; sur le front des Danois et sur celui du général Romme, en avant de Möllen, il y eut, de ce côté, un engagement où l'ennemi perdit 40 hommes tués et 150 prisonniers, 200 bêtes à cornes et 400 moutons.

Le général Vichery fit une forte reconnaissance sur Gadon, surprit la légion russe allemande, lui tua beaucoup de monde. La cavalerie danoise fit prisonniers une cinquantaine de hussards ennemis, et on les rejeta en grand désordre sur Zarentin. Le capitaine d'état-major du maréchal, M. Muller, y fut blessé d'une balle qui lui traversa la poitrine. Le temps a été fort pluvieux, mais nos troupes étaient baraquées et souffraient peu. Les Danois avaient beaucoup de malades.

La deuxième quinzaine d'octobre se passa de la même manière : des reconnaissances, des escarmouches, une grande rentrée de bestiaux dans les îles de Billwerder et Ochsenwerder; une petite expédition sur Lunebourg, qui fut prise, en enfonçant les portes à coup de hache, par le capitaine d'Houdetot, aide de camp du maréchal, et 100 hommes du 30^e; elle avait pour but d'attirer l'attention de l'ennemi, d'avoir des nouvelles et de tenir dans le respect et la crainte les autorités du pays, pour les réquisitions qui se faisaient, chez eux, quoique occupés par l'ennemi, et pour les messages. Des colonnes mobiles, aux ordres des majors Van Ommern et Huy, tenaient tout le pays entre Harbourg, Brême et la mer, faisaient rentrer par Stade et Harbourg les vivres et les effets venant de la France

et de Brême. On avait envoyé à Hambourg toutes les munitions navales qui se trouvaient à Stade.

On apprit que, le 14 octobre, Brême avait été attaqué par des forces considérables, et que toute communication était interrompue avec la France et la Grande Armée, dont nous ne recevions plus d'ordres depuis la rupture de l'armistice. L'argent commençait à manquer. Rien ne venait ni de la France, ni de la 3^e division militaire. Les impôts ne se payaient plus, les bons sur la ville de Hambourg et les traites sur la banque, représentant la contribution extraordinaire, n'étaient négociables en aucune façon. Les négociants qui avaient fait leur soumission pour leur part dans cette contribution, quittèrent Hambourg avec leur portefeuille et ne laissèrent, pour toute garantie au Trésor, que leurs maisons et des meubles qui ne pouvaient être d'aucune ressource. Le comte de Chaban, intendant général des finances, prévint le maréchal de cet état de choses, en observant que, sans des mesures extraordinaires comme les circonstances, tout allait manquer et qu'il n'y avait plus de fonds pour le service des hôpitaux, la solde de l'armée et du corps danois, les vivres, les médicaments, le génie, l'artillerie, et pour payer les ouvriers du pays qui étaient occupés aux travaux.

Le maréchal, avant de prendre un parti sérieux, voulut s'assurer de nos besoins et de nos ressources. Il vit, par la situation des caisses au 20 octobre, qu'il n'y avait pas un moment à perdre, ni aucun espoir de rien faire entrer au Trésor, à cette époque, par les moyens ordinaires. Il s'assura, d'autre part, que les sommes dues pour dépenses arriérées, depuis le 1^{er} juillet 1813, et celles nécessaires pour tout le mois de novembre

courant s'élevaient à la somme de 12,500,000 francs. L'énormité de la somme et la nécessité urgente de pourvoir à l'avenir ne permettaient pas de balancer sur le parti qu'il y avait à prendre.

Il faut rappeler ici que les décrets et lettres explicatives de Napoléon, du 16 juin, avaient fixé le mode de paiement de la contribution de guerre. Il avait été arrêté que 10 millions seraient payés en espèce : ils avaient été empruntés et envoyés à Dresde ; 10 millions en denrées de toute espèce qui avaient aussi été envoyés à Dresde pour la subsistance de la Grande Armée ; 10 millions en bons de la ville de Hambourg, signés par les citoyens qui doivent les payer et payables au 1^{er} janvier 1815 ; les 20 millions restant en traites sur la banque de Hambourg, signées, remises au Trésor et payables mois par mois depuis octobre 1813 jusques en août 1814.

D'après cet exposé, on voit que la banque était la seule garantie de cette dernière partie de la contribution. Le 4 novembre 1813, le maréchal nomma une commission composée du gouverneur, du comte de Chaban, du préfet, du maire, du commandant de la place, de l'inspecteur du Trésor, de l'inspecteur en chef aux revues et de l'ordonnateur en chef du directeur de la banque et de deux membres de la chambre de commerce pour mettre les scellés sur la banque et faire tous les arrangements possibles avec les magasins et la banque. Les administrateurs furent convoqués, et il leur fut déclaré que les traites acceptées sur la banque ne s'escomptant pas, que les négociants s'étant soustraits à tous les paiements qu'ils avaient consentis, le maréchal était forcé de prendre des mesures pour assurer les divers services ; qu'il avait fait mettre les scellés et

ordonnerait la saisie, au cas où le commerce se refuserait à tenir les engagements contractés par la ville. La chambre de commerce, sommée aussi de faire des fonds pour l'affranchissement de la banque, reconnut, ainsi que les administrateurs, que la plus grande partie des fonds appartenait à des étrangers.

Le lendemain 5, on fit l'inventaire de la banque en présence des administrateurs, et on trouva 13 millions 500,000 francs; craignant que, quand même ils trouveraient les moyens de fournir les fonds demandés mois par mois pour le service, afin de sauver la banque, il ne fût toujours facile au gouverneur de mettre la main dessus, ils se refusèrent à faire aucune proposition, et se bornèrent à faire des représentations que la circonstance rendait inutiles. Le maréchal fit de nouvelles injonctions et donna plusieurs jours au commerce pour se décider à conserver par un sacrifice ce bel établissement intact. Les vives instances et les représentations du comte de Chaban au corps de commerce ne produisirent rien; ils déclaraient qu'ils n'émettraient aucune opinion ni aucun sentiment sur cette affaire, se bornant à protester.

Cependant tout allait manquer, et tout nouveau délai devenait impossible. La commission ordonna, le 12, que l'argent monnayé de la banque serait versé dans les caisses du Trésor pour faire marcher les différentes branches de l'administration. On trouva 744,000 marcs d'argent, environ 2 millions; on en dressa procès-verbal et on établit des bordereaux en triple expédition, dont l'un était donné pour leur décharge aux administrateurs, le second au comte de Chaban, et le troisième à la commission.

On observa depuis le même ordre et la même

régularité pour les divers enlèvements qui furent faits successivement pour alimenter l'hôtel des monnaies qui fut établi plus tard.

On rendit à peu près 500,000 francs qui appartenaient aux hospices, au roi de Danemark, et 47,000 francs en argenterie, qui fut laissée intacte. On pourvut au traitement des teneurs de livres et des autres personnes employées à la banque, et on conserva avec soin les registres de cette administration.

Le directeur et les administrateurs avaient les clefs et ce n'était qu'en leur présence que les extractions se faisaient selon les besoins et par ordre de la commission.

On mit une étonnante activité dans les travaux de la monnaie, et, le 13 décembre, il circulait déjà de nouvelles pièces de 2 muoks, poinçon de Hambourg année 1809. Ces diverses extractions et toutes ces opérations se faisaient avec cette exacte régularité, parce que le maréchal était persuadé que, quelque fût le sort de Hambourg, la France restituerait à la banque ce que les circonstances impérieuses avaient forcé d'en enlever, quitte, si Napoléon avait des succès, à rembourser le tout sur les rentrées du reste de la contribution de guerre, ce qui conservait l'institution de la banque et son crédit.

Le maréchal sollicitait instamment des ordres et informait avec régularité le major général et Napoléon de sa position, mais par une inconcevable fatalité ou négligence, rien n'arrivait du grand quartier général, et ses dernières lettres étaient du 18 août et ne contenaient que des détails d'administration intérieure peu importants et même sans date de lieu, ce qui du moins aurait pu nous faire présumer les opérations de la Grande

Armée. Les dernières instructions portaient de ne pas s'inquiéter du mouvement de l'ennemi sur la rive gauche de l'Elbe et de couvrir Hambourg et le Holstein.

Nous avons appris le 25 octobre, par les bulletins ennemis, les événements de Leipzig. Nous savions la marche de l'armée du Nord, composée du corps de Bulow, des Suédois et de quelques corps russes, sur le Weser et Hambourg, et nous venions d'être informés que le quartier général du prince royal de Suède qui commandait cette armée, était à Göttingen le 2 novembre.

Dès lors, on se trouvait entièrement isolé de l'armée française. La position que l'ennemi occupait par l'effet de ces manœuvres nous mettait dans l'impossibilité de rien entreprendre pour approcher du Rhin, quand même, au mépris des ordres de Napoléon et du traité avec le Danemark, nous eussions voulu abandonner Hambourg. Le seul parti qu'il y avait à prendre pour sauver le corps d'armée et suivre les instructions était de faire de Hambourg une place de guerre respectable et de s'y défendre à outrance. Le maréchal prit ce parti.

Il ne pouvait plus douter que de nombreux corps ennemis détachés de la Grande Armée allaient arriver sur lui. Perdant ainsi tout espoir de reprendre l'offensive et voulant rapprocher quelques troupes de Hambourg et Zollenspiecker, pour y être employées aux travaux, le maréchal se détermina à quitter Ratzbourg, point offensif et en pointe, qui devenait sans objet. Il fit détruire les retranchements, fit brûler les camps et le pont de Ratzbourg pour se concentrer entièrement derrière la Stecknitz. Lubeck, à l'abri d'un

coup de main, fut occupé par les Danois, ainsi que Cronsford. Ils se lièrent par leur droite avec le camp retranché en avant de Möllen. De là on continuait à descendre le cours de la rivière jusques à l'Elbe.

La 3^e division commandée par le général Loison, fut placée en réserve à Schwartzembeck, où le maréchal établit son quartier général le 12 novembre.

Notre mouvement n'avait pas été aperçu par l'ennemi. Le lendemain 13, il entra dans Ratzbourg et attaqua en force le camp retranché de Möllen. Le combat fut vif; le lieutenant général Vichery, avec le brave 111^e, repoussa ses attaques et lui fit éprouver une perte assez considérable. La nôtre fut insignifiante, car notre infanterie, s'était battue derrière de bons retranchements et la cavalerie seule avait été employée à la poursuite.

Vers ce même temps, à la mi-novembre, le maréchal reçut par un émissaire un billet chiffré du lieutenant général Carra Saint-Cyr, qui, précédemment, commandait la 32^e division militaire sur le Weser, et qui l'informait de Munster, où il s'était retiré, que la défection des Saxons dans la bataille de Leipzig, et surtout celle de la Bavière, avaient forcé l'armée française de se replier sur le Rhin, et que Napoléon était arrivé à Mayence, le 1^{er} du mois de novembre; Napoléon ordonnait au maréchal de laisser une bonne garnison dans Hambourg et de se rapprocher de la Hollande, ou, s'il n'était plus temps de faire ce mouvement, de manœuvrer sur Hambourg et de se tenir sur les deux rives.

Il n'était plus temps d'exécuter ces ordres. On avait déjà reconnu l'impossibilité de se rapprocher de France avec tout le corps réuni; à plus forte raison avec

l'obligation de laisser une bonne garnison à Hambourg, qui, dans l'état dans lequel se trouvait la place alors et sans Harbourg et les îles qu'on n'eût pu garder, pouvait se regarder comme sacrifiée, ainsi que les 8,000 hommes que nous avions déjà alors dans les hôpitaux.

Le maréchal ne pensa donc plus qu'au corps d'armée qui lui était confié et au système de Hambourg comme défense. Il mit la plus grande activité à l'achèvement des ouvrages, et pour mettre plus d'ensemble dans l'organisation des approvisionnements, en chargea le général Thiébault, qui fut remplacé dans son commandement de Lubeck par le général Lallemand. Toutes les réquisitions frappées sur le pays d'Entin furent bientôt fournies, et on retira les troupes. Le maréchal donna des ordres pour faire retirer les garnisons, artillerie et munitions, de Carlsbourg, Blexen, Cuxhaven, et les faire replier sur le Holstein par les soins de la marine danoise. On donna les mêmes ordres pour Travemünde. La passe fut barrée par des bâtiments; les hommes et l'artillerie se retirèrent sur Lubeck. Le major Van Ommern rentra avec sa colonne mobile dans Stade, que le capitaine Laloy, aide de camp du maréchal, qui l'y avait envoyé pour y commander, avait mise en peu de jours à l'abri d'un coup de main. La garnison était forte de 400 hommes, composée de deux faibles bataillons du 29^e de ligne, quelques douaniers, quelques gendarmes, quelques marins, des cavaliers démontés; un sergent d'artillerie était commandant de cette arme.

Le 27 novembre, l'ennemi fort de 4,000 hommes et 10 pièces de canon, s'avança vers Stade, croyant la prendre d'emblée; protégé par son artillerie, il s'avança en colonnes pour tenter un passage de vive force à la porte de Bremervorde; le poste avancé de 25 voltigeurs,

retranché derrière un épaulement fait à la hâte, le reçut à bout portant. Trois fois l'ennemi, mis en désordre par notre mousqueterie et criblé par la mitraille de 2 pièces, se rallia et recommença son attaque; trois fois il fut repoussé avec la même intrépidité. Il laissa 200 morts sur le point qu'il avait attaqué et se borna à faire jouer son artillerie à portée de mitraille; il fit pleuvoir jusques à deux heures une grêle de boulets, d'obus et de mitraille sur le poste défendu par les 25 voltigeurs. Voyant ses efforts inutiles, il s'éloigna de la contrescarpe et battit nos retranchements, auxquels on n'avait pu donner que peu d'épaisseur et que les boulets traversaient. Après sept heures d'un feu vivement nourri de part et d'autre, l'ennemi ayant deux pièces démontées, renonça à son entreprise et comprit que les plus mauvaises places ne se prennent pas d'emblée, lorsque des hommes de cœur les défendent.

Le major Van Ommern, le commandant Laloy, les deux chefs de bataillons Ressejac et Besaucèle, le capitaine de frégate Gabet et le sergent d'artillerie Luisetti méritèrent les plus grands éloges, ainsi que le sous-préfet, M. David, qui quitta, ce jour-là, ses fonctions administratives, qu'il remplissait avec un grand zèle et une parfaite intégrité, pour remplir celle de soldat.

Le maréchal ordonna deux jours après d'évacuer Stade qu'on aurait pu difficilement garder avec de si faibles moyens. On enleva les blessés, les malades, l'artillerie, les munitions, et tout fut transporté sur les côtes du Holstein. L'ennemi, devenu plus prudent, laissa faire tous ces préparatifs sans nous inquiéter, et n'entra dans Stade que lorsqu'il n'y eut plus un Français.

Nous restâmes dans cette position de la Stecknitz

dont j'ai parlé plus haut tout le mois de novembre. Le lieutenant général Walmoden n'osait rien entreprendre avant l'arrivée du prince de Suède et celle du corps du lieutenant général Beningsen. Il avait une division devant Harbourg, 2,000 hommes en face de Zollenspiecker, à Vinsen, et le reste de son corps sur la ligne de la Stecknitz. On avait tous les jours de légères escarmouches.

Le maréchal profita de cet intervalle que l'ennemi nous laissait pour presser les ouvrages du système de défense de la place de Hambourg, — une partie de la 3^e division y avait été envoyée à cet effet, — et pour y faire arriver une grande quantité de palissades, qui furent envoyées par l'Elbe sur des radeaux construits exprès, défendus par des épaulements en bois et des soldats du 61^e. Le général Gengoult, qui commandait la ligne de Luxembourg et de l'Elbe, mena à bien cette opération.

D'autres objets d'une autre nature occupaient la sollicitude du maréchal. Il fallait s'assurer que les mesures précédemment ordonnées pour l'approvisionnement de l'armée et de la population avaient été exécutées ; il fallait assurer tous les services d'une aussi vaste administration, et tenir dans le devoir les habitants, de qui les succès des armées alliées avaient enflé le courage. Le défaut d'argent monnayé paralysait tout. Le scellé mis sur la banque et la reconnaissance des fonds qu'on pourrait extraire au fur et à mesure des besoins auraient dû nous tranquilliser ; mais sur cette somme 2 millions en argent monnayé étaient déjà épuisés par les dépenses arriérées. Les 11 millions restant étaient en lingots. Les négociants d'Altona et Hambourg avaient fait un accord pour ne point les recevoir en paiement.

On avait vainement tenté de les échanger contre de l'argent monnayé, qui ne manquait pas, puisque tout rentrait en circulation par nos achats, nos approvisionnements et surtout par le paiement des ouvriers du pays. Le comte de Chaban remédia par son intelligence et par son zèle à cet inconvénient. Il établit un hôtel des monnaies, le composa de quelques employés français que leur service dans des administrations diverses avait retenus à Hambourg, et d'un sergent d'artillerie qui avait anciennement travaillé dans les monnaies en France. On frappa au type des anciennes monnaies de la ville, dans le même degré de véritable valeur et de perfection de travail, des pièces nouvelles. Plus tard on organisa un second atelier de monnaie avec des employés du pays.

Le 9 novembre, on avait renouvelé aux habitants l'ordre de s'approvisionner pour six mois, sous peine d'être renvoyés de la ville, et on s'assura de l'exécution de l'ordre qui prescrivait aux boulangers d'avoir des farines pour six mois d'avance, sous peine de se voir retirer leur patente.

Les administrations et les régiments reçurent aussi l'ordre de faire des approvisionnements particuliers en viande sur pied, légumes secs, choucroute, pommes de terre, qui allaient devenir dans un siège d'un grand secours contre les maladies et l'usage de la viande salée. Il fut désigné, à cet effet, des villages dans la banlieue de Hambourg et dans tous les villages de la 32^e division militaire. Des reçus détaillés spécifiant la qualité et quantité furent dressés en triple expédition et signés par le commandant ou chef de l'administration. Ils furent donnés l'un au maire et habitants à valoir sur les contributions, l'autre à l'or-

donnateur, le troisième au général commandant la division.

On forma de nouveaux hôpitaux, on acheta des médicaments et du riz à Altona. On créa un directoire des hôpitaux présidé par le commandant Carlier, officier zélé et très entendu en cette matière. M. David, sous-préfet de Stade, remplissait auprès de ce directoire les fonctions de commissaire impérial. On fit recueillir avec soin tous les os dans les corps et administrations et on en fit des magasins. Plus tard, on en fit des bouillons pour les malades, par les procédés de M. Cadet de Vaux et en y mêlant du sagou.

Dès les premiers jours de décembre 1813, le froid devint très vif; les marais de la Stecknitz étaient gelés; la rivière qui, dans une grande étendue, n'a pas six toises de large, l'était aussi. Dès ce moment, la position de la Stecknitz, qui pouvait jusques alors en avoir imposé à un ennemi supérieur, par l'opinion qu'il avait de notre chef, et qui avait été défendue par la grande vigilance et la bravoure des généraux, officiers et soldats, n'était plus tenable. On avait préparé à la hâte des ouvrages de campagne sur la Biele, position intermédiaire qui devait nous permettre de nous retirer lentement et avec ordre sur Hambourg; les écluses de la Stecknitz étaient minées et tout était préparé pour détruire nos camps, nos ouvrages et nos ponts.

Le prince de Suède et le comte de Beningsen avec leurs troupes avaient passé l'Elbe à Boitzembourg, sur des ponts de bateaux, à la vue des postes français, et s'étaient dirigés sur Möllen. Dès lors, il ne pouvait plus y avoir d'incertitude. La Stecknitz n'était plus une position; il eût fallu se battre avec désavantage contre des forces supérieures et toutes les chances étaient contre

nous, puisqu'on ne pouvait profiter d'un succès et que la perte de quelques milliers d'hommes nous eût mis dans le cas de ne pouvoir plus défendre le grand système de Hambourg, des îles d'Harbourg, sans lequel la place de Hambourg n'est rien.

Le 2 décembre, on fit sauter toutes les écluses; on détruisit les ouvrages de la tête du pont de Möllen, ainsi que les batteries sur les deux rives de l'Elbe, on brûla les ponts et les camps, et toute l'armée se retira dans le plus grand ordre derrière la Biele. On quitta et on détruisit en même temps la tête du pont de Hope sur la rive gauche. On fit sauter le fort, et les troupes se replièrent à Bergedorf. On avait abîmé tous les gués de la Biele, qui n'était point encore fortement gelée; on occupa Hohenmühl et Trittau, se liant par des partis avec le corps danois, qui avait refusé sa droite dans ce mouvement, et était venu se porter à Odeslohe tenant une ligne derrière la Trave jusques à Lubeck.

L'ennemi ne suivit pas le mouvement du 13^e corps, et porta directement la majeure partie de ces forces sur Lubeck et sur Odeslohe, en passant par Möllen. Sa première opération fut de couper toute communication entre le corps danois et nous, chose fort facile, à cause de l'étendue de la ligne que nous occupions depuis Lubeck jusques à Hambourg. Les deux corps d'armée furent de ce moment séparés et livrés à leurs propres moyens, l'un pour se renfermer et défendre Hambourg, l'autre pour se renfermer et défendre Gluckstadt, ainsi que la chose était prévue par le traité entre le Danemark et la France, dans lequel ces deux puissances étaient convenues d'armer ces deux places en cas d'évènement.

Le maréchal fit connaître au prince Frédéric de Hesse,

commandant le corps danois, qu'il était prêt à faire toutes les tentatives pour empêcher les progrès de l'ennemi dans le Holstein, si lui, prince de Hesse, n'était pas déjà en négociations ; mais les circonstances étaient tellement fortes que le prince de Hesse avait été forcé de négocier pour un armistice, qui amena bientôt le traité de paix et d'alliance de Kiel, le 14 janvier, entre la Suède et le Danemark.

On doit à la justice de dire que le corps danois et son chef le prince de Hesse ont mis dans toutes leurs relations la plus grande loyauté et délicatesse.

Ils ont mérité, dans cette courte campagne, l'estime et la confiance de l'armée française,

La plus grande intimité avait régné entre les deux chefs.

Le prince de Hesse a continué à donner au prince d'Eckmühl, dans un moment où on perd ordinairement, avec la fortune, ses meilleurs amis, des preuves de son affection, conduite qui honore son caractère et qui rappelle l'ancienne loyauté et franchise militaire.

Le maréchal ne s'occupait plus que du corps d'armée français qui, tous les jours, pouvait devenir plus précieux, si Napoléon reprenait ses avantages après Leipzig, ainsi qu'il l'avait fait après la campagne de Moscou, et il entra le 3 décembre dans ses lignes de Hambourg.

Voici quel était à cette époque l'état du 13^e corps, séparé de la division danoise :

L'état-major était composé du maréchal prince d'Eckmühl, général en chef ; général César de Laville, chef d'état-major ; le lieutenant général comte Hogendorp, commandant de Hambourg ; le colonel Fernig, chef d'état-major du gouverneur ; le général Soyez, sous-gouverneur ; les colonels et major Zadera, Brosset, Por-

chez, officiers d'état-major, aides de camp. Le général Jouffroy, commandant l'artillerie; le colonel de Ponthon, commandant le génie; le major Vinache, commandant en second; M. Jouselin, ingénieur en chef des ponts et chaussées; M. Caire, inspecteur aux revues; M. Thomas, ordonnateur; M. Monnay, ordonnateur; le colonel Charlot, commandant la gendarmerie.

La 3^e division, commandée par le général Loison, était composée de quatre régiments d'infanterie, divisée en deux brigades. Le 15^e léger, commandé par le colonel Brice, et le 44^e de ligne, commandé par le major Higonet, formaient la 1^{re} brigade, qui était sous les ordres du général Romme. La 2^e brigade, confiée au général Leclerc, était composée du 48^e commandé par le colonel Warengien, et du 108^e, commandé par le colonel Achard. L'artillerie de cette division était commandée par le chef de bataillon Mathis.

Le colonel Lecouturier en était le chef d'état-major. Cette division présentait un effectif de 9,842 hommes, 8 bouches à feu et 230 chevaux,

La 40^e division, commandée par le lieutenant général Vichery, se composait du 30^e de ligne (colonel Ramaud), du 61^e (colonel Ricard) et du 11^e (colonel Holtz). Les deux généraux de brigade étaient les généraux Gengoult et Delcambre. Le chef de bataillon Grosjean commandait l'artillerie. Le colonel Bellangé était chef d'état-major. Cette division présentait un effectif de 10,000 hommes, 8 bouches à feu, 172 chevaux.

La 50^e division était aux ordres du lieutenant général Pécheux. Elle était composée du 33^e léger (colonel Bailly), du 29^e de ligne (colonel Pierre), du 3^e de ligne (commandant major Gillet) et du 105^e (commandant le colonel Aurenge). Le général Avril était attaché à cette

division comme général de brigade, ainsi que le général Osten. Le colonel Allouis était chef d'état-major de cette division, qui présentait un effectif de 9,680 hommes, 8 pièces et 168 chevaux.

La cavalerie formait une division, commandée par le lieutenant général Wattier; les généraux Dubois, Guiton et Lallemand y étaient généraux de brigade; le colonel Caillemer, chef d'état-major. Elle se composait de trois régiments provisoires de cuirassiers, — formés des détachements d'hommes envoyés à Hambourg de tous les douze régiments pour s'y monter sur la grande remonte du Danemark, — d'un régiment de marche, dit de Hambourg, et de divers détachements de plus de vingt régiments de toutes armes, et enfin du 28^e chasseurs à cheval. L'effectif était de 5,800 hommes et 3,800 chevaux.

Les douaniers enrégimentés et sous les ordres du directeur de Hambourg, M. Pyonnier, étaient de 800 hommes.

La gendarmerie était de 330 hommes, 200 chevaux.

La marine, commandée par le contre-amiral Lhermitte, avait organisé un équipage de flottille de 1,200 hommes, commandé par le capitaine de vaisseau Lefranc; un bataillon d'ouvriers militaires, commandés par M. Fabre d'Eglantine. Toute la marine présentait un effectif de 1,600 hommes.

Les équipages militaires et ambulances, commandés par M. Giloux, formaient 600 hommes et 650 chevaux.

Le bataillon de vétérans, commandé par M. de Marsanges, était fort de 560 hommes.

L'artillerie, commandée par le général Jouffroy et en second par les colonels Ourié et Castille, se composait de six compagnies du 8^e régiment d'artillerie à pied,

trois compagnies de divers régiments et deux compagnies d'artillerie à cheval. Le total était de 3,630 hommes, 2,220 chevaux de trait.

Le génie, commandé par le général de Ponthon, offrait un effectif de 316 hommes, 50 chevaux.

L'effectif de l'armée se composait donc, à cette époque, de 42,000 hommes, dont près de 8,000 aux hôpitaux, de 400 prisonniers de guerre, et de 7,500 chevaux de cavalerie et de trait.

Nous avions 76 bouches à feu de 6 et de 12 parfaitement attelées; 350 canons sur les remparts et ouvrages; les projectiles nécessaires, des fusées à la congève et des artifices; 270,000 kilos de poudre reçus de Paris; deux millions de cartouches confectionnées et tout le matériel d'artillerie nécessaire à un aussi grand système.

Deux divisions du corps d'armée, les 3^e et 40^e, entrèrent dans Hambourg, et dans les lignes avancées de Saint-Georges, occupant les villages de Wandsbeck et Hamm, en avant de Saint-Georges; ceux du Pont-Vert et d'Hauschlag, dans l'inondation, les digues de la Biele et enfin les maisons sur la grande digue de l'Elbe, où s'appuyait la droite de toutes ces positions retranchées; la gauche était à l'Alster.

Sur le front d'Altona, entre l'Alster et l'Elbe, en avant du fort carré de Sternschants, rétabli en vingt-neuf jours, nos avant-postes occupaient les villages de Eppendorf et Emsbittel.

Altona devait rester neutre.

Les îles de Neuhoff, de Schrewenhoff, toute l'île de Wilhemsbourg, restèrent en notre possession et furent gardées par de petits postes retranchés, dans un système bien établi que l'ennemi ne put nous faire aban-

donner que lorsque la gelée eut fait de tous ces canaux, ces marais, ces îles, une terre ferme que la cavalerie et l'artillerie pouvaient parcourir à leur gré. Wilhemsbourg, indispensable pour la communication, nous resta tout le siège, au moyen du pont retranché, et ne fut abandonné que quelques heures dans les journées des 9 et 17 février.

L'île de Schrewenhoff, point important, parce que l'ennemi pouvait organiser de ce point une attaque contre le bastion 22, qui tient à la marine et qui n'a aucun ouvrage avancé, nous resta toujours au moyen de retranchements et d'un fort d'abord construit avec des roseaux et un peu de terre, revêtu plus tard de neige et de glace ¹, et par la construction d'un blockhaus à l'épreuve des mines, garni d'une terrasse pour des pièces d'artillerie, ouvrage de l'ingénieur Jousselin.

A Harbourg, nos postes occupèrent tous les villages

¹ Le maréchal trouvant le système de défense faible sur un certain point justement très dangereux, et se ressouvenant des châteaux de neige édifiés dans son enfance, imagina une promenade militaire et un déplacement de vingt-quatre heures pour les gardiens de cette portion des travaux de Hambourg. Les soldats du génie, ses aides de camp, son cuisinier lui-même, qui faisait bouillir l'eau destinée à changer en glace les monceaux de neige soutenus par de légères charpentes, se mirent à l'œuvre, et le lendemain quand les troupes revinrent et aperçurent ces remparts et ces fortins que la nuit avait solidifiés et qui leur semblaient être sortis de terre d'un coup de baguette, elles demeurèrent stupéfaites. Le secret fut bien gardé et les braves conscrits défendirent avec d'autant plus de confiance ces ouvrages, qu'ils en comprenaient moins l'origine. Seulement le dégel survint naturellement à son heure, et la physionomie des soldats en voyant fondre les forteresses qui leur avaient paru un invulnérable abri, était si étrangement ébouriffée, que le maréchal riait encore de tout cœur, avec son ami le général de La Ville, quand ils venaient à reparler de cet ingénieux stratagème.

à une demi-lieue du grand camp retranché, sur les hauteurs de la ville. Le bas était couvert depuis la route de Winsen jusqu'à l'Elbe, par une inondation de plusieurs lieues.

Les troupes étaient établies dans les casernes, les camps retranchés et vivaient de distributions journalières et réglées.

L'ennemi vint alors établir ses postes à une assez grande distance des nôtres, ainsi que je l'ai détaillé plus haut.

On s'observait réciproquement, sans beaucoup s'inquiéter. Il y avait, cependant, ordre d'éloigner sur le champ les vedettes ennemies et de ne pas s'amuser à parlementer, ordre constant dans toutes les troupes qu'a commandées le maréchal prince d'Eckmühl. Les circonstances d'alors rendirent d'autant plus nécessaire cette coutume que les succès de la coalition et les menées des embaucheurs que, sous divers prétextes, nous envoyaient le général Beningsen, le prince de Suède et les Hambourgeois, pouvaient faire de fâcheuses impressions sur la garnison, composée de Français des départements allemands, de ceux de la Hollande, du Piémont et de la Toscane.

Nous avions peu de déserteurs, et ce ne fut qu'à la fin du blocus, que bon nombre de Hollandais et d'Allemands nous abandonnèrent. Tous les autres furent fidèles jusques à l'évacuation de la place, et la paix les ramena chacun avec honneur dans leur patrie.

Les troupes que nous avions devant nous étaient sous les ordres du lieutenant général russe, comte de Beningsen, et se composaient de l'armée russe de Pologne et des légions prussienne, hanovrienne et anséate, qui avaient été commandées par le comte

de Walmoden ; beaucoup de cavalerie légère et d'artillerie.

Ces troupes pouvaient former une soixantaine de mille hommes. La nomination du général en chef, qui avait commandé en chef l'armée russe dans la campagne de 1806, à la bataille d'Eylau, et la réputation dont jouissait dans ces pays ce général, nous fit penser que nous devions mettre à la défense de Hambourg autant d'importance et d'acharnement que l'ennemi paraissait en attacher à sa conquête, et que cette position, sous tous les rapports, avait frappé l'esprit des alliés ainsi que celui de Napoléon. Nous étions en mesure.

Le blocus était établi et il n'était plus possible de rien tirer du pays au delà de nos lignes.

Mais nous avions beaucoup de ressources en vivres, fourrages et viande sur pied dans toutes les îles. Des approvisionnements considérables étaient rentrés et à l'abri dans de bons magasins éloignés des points d'attaque, et surtout nous avions beaucoup de vin et d'eau-de-vie pour les malades et les troupes.

Nos travaux avaient été poussés avec la plus grande activité ; plus de 300 pièces de canon venues en poste pendant l'armistice, étaient en batterie sur les remparts de la place et dans les ouvrages extérieurs et avancés.

Le maréchal, en entrant à Hambourg, fit une reconnaissance générale de tous les postes pour rectifier et perfectionner la défense. Il fit renforcer la ligne de Hamm par des abattis et de nouvelles batteries, et fit éclairer cette ligne jusques à une distance de 500 toises.

Il fit palissader et armer les lunettes qui commandaient tout l'espace entre Saint-Georges et la ligne de Hamm. On fit construire plusieurs retranchements sur

les digues de la Biele, au Pont-Vert, à Hauschlag et sur les digues de l'Elbe, pour bien assurer tous nos postes de ce côté. Le commandement de toute cette ligne, Saint-Georges compris, fut confié au lieutenant général Vichery. Les généraux Romme et Leclerc commandaient sous ses ordres, le premier vers Vandsbeck, le second sur la Biele.

Le front d'Altona, depuis l'Elbe jusques à l'Alster, fut confié aux généraux Delcambre et Gengoult. Le maréchal fit palissader et entourer d'abattis le fort carré du Sternschantz, dont le commandement fut donné au major Higonet, officier de grande valeur, que le maréchal nomma colonel en récompense de son zèle. Il fit établir des fougasses, des trous de loup, des planches armées de clous, et fit écrêter les terres qui auraient pu masquer l'attaque de l'ennemi; il fit palissader les lunettes intermédiaires, et on logea les garnisons dans des blockaus à l'abri du canon.

Les deux réduits sur l'Elbe et l'Alster armés contre l'ennemi et contre la ville, à l'abri de la bombe, pouvaient se regarder comme de véritables citadelles.

On leur donna des garnisons particulières et des commandants stables, d'une valeur éprouvée. Nous devons les considérer comme nos dernières ancrs dans nos malheurs.

Tous ces ouvrages se terminèrent et se perfectionnèrent, ainsi que ceux de Harbourg et de son camp retranché, pendant le mois de décembre, et tout était à peu près terminé vers le 1^{er} janvier, par les soins du colonel de Ponthon, avec une intelligence et une activité qui lui méritèrent le grade de général, auquel il fut nommé, et l'estime de l'armée.

Le général Osten commandait dans les îles. Le lieu-

tenant général Pécheux commandait tout le système d'Harbourg.

La cavalerie ennemie avait pris des cantonnements plus éloignés, pour couvrir les magasins et de crainte d'une sortie dont le maréchal les menaçait. Pour tenir l'ennemi dans l'inquiétude, on fit une petite expédition dans l'île d'Ochsenwerder pour enlever des bestiaux. On débarqua dans l'île. L'ennemi était en force et, après une vive fusillade et une perte égale d'une trentaine d'hommes de chaque côté, notre détachement se rembarqua et revint à Hambourg.

Le résultat des reconnaissances qui furent faites sur des points divers, prouva au maréchal qu'il allait être vivement attaqué, et, ne pouvant plus, dès lors, compromettre pour des considérations particulières le sort de l'armée et de la place qui lui étaient confiées, il ordonna, le 3 janvier, d'incendier le faubourg de Hamburgerberg, situé à 250 toises de la place, tenant à Altona et pouvant masquer tous les mouvements de l'ennemi et favoriser une surprise, puisque, des dernières maisons, on se trouvait à portée des ouvrages avancés et de l'ouvrage à corne de l'Elbe.

On fit abattre les arbres et incendier les maisons de campagne qui se trouvaient en avant du front du fort carré de Sternschantz et des lunettes, vers Eppendorf, Emsbittel, Hoheluft.

L'évènement prouva que cette détermination, rigoureuse, il est vrai, mais nécessitée par les circonstances, et autorisée, même commandée, par les terribles lois de la guerre, n'aurait pu être impunément ajournée, puisque, la nuit même du 3 au 4, l'ennemi, commandé par le lieutenant général Markow, attaqua avec une grande résolution tous les postes que nous avions dans

ces villages et ceux qui touchent au Hambourgerberg, sur la gauche du Sternschantz, et s'en empara après une vive résistance; des renforts furent envoyés de la place, et nous reprîmes ces postes qui avaient été dévastés dans le combat. Ces renforts furent dirigés par le général Delcambre, qui commandait la ligne des avant-postes. Nous eûmes quelques blessés. L'ennemi perdit une cinquantaine d'hommes. On signala, à cette affaire, le tambour Michot, du 48^e, qui, blessé d'une balle, continua à battre la charge jusques à ce qu'une seconde blessure l'eût tout à fait mis hors de combat.

Le général Rossi était arrivé avec une division russe, et on attendait le corps de milices russes du lieutenant général comte Tolstoi. Le même jour, on poussa une nouvelle reconnaissance sur la digue de l'Ochsenwerder (grande île), occupée par l'ennemi et séparée par un canal de Wilhemsbourg. L'ennemi fut chassé de la position, quoique bien plus fort que nous, et perdit 30 hommes. Nos troupes se rembarquèrent.

On fit aussi, le 5, une forte reconnaissance sur Eichbaume, occupé par les troupes du lieutenant général Tchaplitz. L'attaque fut vive; on chassa l'ennemi de ses positions; on lui fit éprouver une perte d'une cinquantaine d'hommes, et on rentra dans les lignes.

Le résultat de ces attaques et de ces reconnaissances fut de nous donner quelques jours de tranquillité du côté de Hambourg et sur la ligne de Hamm jusques à l'Elbe.

Le maréchal profita de cet intervalle pour tourner toute sa sollicitude sur Harbourg. Il se rendit dans cette place dont la communication, désormais assurée par le grand pont en bois et la grande route pavée, se faisait à cheval et en voiture en une demi-heure.

Le point important de Harbourg avait été mis, comme on l'a vu plus haut, dans un état de défense respectable. Le fort ne suffisait pas pour protéger nos débouchés dans la plaine et nous conserver une véritable tête de pont sur la rive gauche pour coopérer avec les corps qui auraient débouché par Wesel, le maréchal avait fait couronner les hauteurs qui dominent Harbourg par une ligne d'ouvrages formant un camp retranché d'environ une demi-lieue de développement, s'appuyant de droite et de gauche aux inondations et couvrant en même temps la ville et le fort. Tous ces ouvrages se protégeaient réciproquement et se liaient entre eux par des flèches et des retranchements, et par trois grandes lunettes qui défendaient et dominaient toute cette première ligne.

Tous ces ouvrages étaient fraisés, palissadés, armés et entourés d'abatis liés avec des cordes goudronnées et des trous de loup. Ce n'était donc plus une position à attaquer de vive force et à emporter d'emblée, ainsi que l'a peut-être pensé l'ennemi dans le temps. Il a pu s'apercevoir de la difficulté de l'entreprise de son attaque du 20, lorsque, le 1^{er} juillet, il en a été mis en possession par suite de la convention stipulée à Paris par S. A. le comte d'Artois, lieutenant général du royaume de France, et a pu en examiner les ouvrages. Il aurait fallu, pour ainsi dire, en faire le siège, et l'ennemi n'avait pas encore assez de moyens pour l'entreprendre. Il se borna donc de ce côté à prendre position à une lieue environ autour de ce camp retranché, et nous continuâmes à occuper les villages qui sont en avant.

A cette même époque, on s'assura à Harbourg de l'exécution des ordres qui avaient été donnés précé-

demment aux habitants d'Harbourg et de Hambourg pour s'approvisionner. Le préfet avait nommé une commission chargée de s'assurer si les ordres avaient été remplis et de faire évacuer la ville à tous ceux qui ne s'y seraient pas conformés. Ils furent dirigés sur Moorbourg. On dressa un inventaire des meubles sur lesquels on mit le sequestre, et dont il leur fut délivré l'inventaire pour les réclamer lorsque les circonstances qui nécessitaient cette mesure auraient cessé. On estima leurs vivres et liquides et on leur en fit passer le montant en argent par le canal de M. de Blücher, président à Altona. Ainsi on pouvait être tranquille sur ce point pour les approvisionnements tant de la troupe que des habitants. A cette même époque, le maréchal fit cesser l'indemnité de table qui était accordée jusqu'alors aux généraux et officiers qui étaient à Hambourg et Harbourg, voyant qu'il était de toute justice dans ces circonstances de dispenser la ville de cette charge¹.

Le froid était devenu très vif; les canaux, les fossés, les marais en avant de Hamm vers l'Alster, les inondations, commencèrent à geler. Il n'y avait plus que les

¹ Les jugements de l'homme sont vraiment incertains et contradictoires! Voici ce que le chevalier Lang dit page 71 du 2^e volume de ses mémoires, imprimés à Brunswick en 1842, de l'ogre de l'Allemagne.

« Je vis un jour à Ansbach, quatre maréchaux en même temps : Bernadotte, Mortier, Lefevre et Davoust, un petit homme à tête chauve, sans prétentions qui ne pouvait se rassasier de la valse. Davoust, dans son cantonnement, était le plus tranquille et le moins exigeant de tous : il n'était alors rien moins qu'un tyran, réputation qu'il encourut plus tard à Hambourg, sans doute dans des circonstances toutes différentes et désespérées. »

Nous remercions le chevalier Lang d'une appréciation vraie et juste, moralement parlant. Nous dirons avec lui que le maréchal

deux grands bras de l'Elbe qui ne fussent pas encore pris. Notre position allait devenir plus difficile.

L'ennemi attendait ce moment avec impatience et avait fixé à cette époque la prise de la ville et du corps d'armée.

Après avoir fait toutes ses dispositions à Harbourg, le maréchal revint à Hambourg et fit mettre à exécution, par les mêmes moyens et les mêmes formes qu'on a vus plus haut pour Harbourg, l'ordre publié antérieurement de faire sortir de la place les étrangers, les gens sans aveu et ceux qui, n'ayant pas fait d'approvisionnements, s'étaient mis dans le cas d'être expulsés.

L'ennemi, par ses proclamations incendiaires, qui excitaient le pays à la révolte et au massacre, traçait au maréchal la conduite qu'il devait tenir.

Il sentait trop que d'aussi atroces conseils pouvaient produire de l'effet dans une population de quatre-vingt mille âmes, exaspérée par ses propres malheurs et enhardie par les revers que l'armée française avait éprouvés sur d'autres points. Vingt-cinq mille habitants sortirent de la ville de cette manière, et se réfugièrent dans la ville d'Altona, à une portée de canon de la place.

Il fallut alors s'occuper de casser les glaces dans les fossés de la ville, dans ceux de Saint-Georges, l'Alster, les lignes avancées, les inondations et l'Elbe. Ce travail était immense et avait un développement de quatre

Davout aimait, en effet, passionnément la valse, mais s'il était chauve, sa taille dépassait cinq pieds huit pouces et il paraissait grand même à côté du duc de Trévise qui avait plus de six pieds. Le chevalier Lang aura mal vu les maréchaux, ou il les aura confondus; nous ajouterons que le prince d'Eckmühl, à Hambourg, comme partout où il a commandé, s'est montré ménager du bien d'autrui autant que libéral de sa fortune personnelle.

lieues. On entretenait une cunette de trente pieds, on cassait la glace avec des haches et on faisait circuler des bateaux dans les fossés afin d'empêcher les glaces de se reprendre et d'acquérir une grande épaisseur. Bientôt le froid devint si vif que les bateaux ne purent plus circuler, et qu'on dut organiser des compagnies de marins et d'hommes du pays qui, avec des scies, des haches et des crocs, coupaient les glaces en grands carrés de deux pieds d'épaisseur et les retiraient sur la rive pour en former des espèces de retranchements, ou les faisaient passer sous l'eau avec beaucoup de peine. Le capitaine de frégate Mestagh était à la tête de ce travail. Cet ouvrage était payé, ainsi que celui, de même nature, que les généraux faisaient faire par leurs soldats devant leurs lignes.

Le lieutenant général Loison avait la police de l'intérieur de la ville.

On avait organisé les préposés des douanes de la 32^e division militaire en une légion, avec une compagnie d'artillerie et une de cavalerie. Le directeur, M. Pyonnier, les commandait.

Les Français occupant à Hambourg des emplois civils, ou vivant du commerce et de leur industrie, furent organisés en un bataillon de garde nationale. Ils ne prenaient les armes que quand la générale se faisait entendre, et devaient se porter, en cas d'attaque, aux bastions.

On organisa aussi une compagnie d'arquebusiers de siège qui avaient une haute paye et furent choisis parmi les meilleurs de l'armée. Le capitaine des douanes Lavandaize, brave militaire, les commandait. On en envoyait de petits détachements aux avant-postes, où étaient placés des fusils de rempart,

Ils tenaient l'ennemi au loin et nous furent fort utiles.

Le froid avait augmenté jusqu'à 16 degrés. Le nombre des malades devenait considérable, tant aux hôpitaux qu'aux ambulances régimentaires et aux maisons de convalescence établies chez les habitants.

Le 13 au matin, l'ennemi nous attaqua vivement à Eppendorf et Emsbuttel. De notre côté, nous fîmes avancer quelques troupes en avant du fort carré du Sternschantz vers Winterhude et Uhlenhorst. Le terrain et surtout le village d'Eppendorf furent très disputés. L'ennemi laissa quarante morts sur le champ de bataille. On peut supposer le double de blessés. Nous eûmes trois hommes tués et une quinzaine de blessés. Le général Delcambre se louait beaucoup du 105^e régiment qu'il avait sous ses ordres.

Depuis que l'Alster était gelé, Eppendorf était une position trop avancée, et la droite de nos postes se trouvait en l'air. On abandonna ce village, et on établit nos postes en arrière, vers l'ancien Jardin des Plantes. Nous cassions les glaces dans le grand développement dont j'ai parlé plus haut, et il fallait redoubler de zèle et de fatigue.

Une seule nuit gelait de nouveau les canaux que nous avions pratiqués pendant le jour. Ce moyen de défense ne pouvait nous rassurer qu'autant qu'on apporterait sur tous les points d'une aussi grande étendue, qui pouvait bien aller à onze lieues de développement, la plus grande surveillance, car l'objet important était surtout d'éviter les surprises.

L'ennemi avait occupé en force l'île d'Ochsenwerder et y avait établi des batteries, et tout nous faisait penser que la première véritable attaque serait vers l'île de

Wilhemsbourg, où il pourrait faire arriver beaucoup de troupes, déployer son artillerie et sa cavalerie comme dans une grande plaine, couper notre communication avec Harbourg pour attaquer isolément celle des deux places qui lui eût offert plus de chances de succès. Il renouvelait ses proclamations et annonçait aux habitants que l'heure de la vengeance était arrivée, et demandait leur coopération à l'intérieur. La fermeté du caractère du maréchal paralysa les provocations de l'ennemi et fit avorter leurs trames secrètes.

Deux exemples récents avaient prouvé aux Hambourgeois que le maréchal était inébranlable dans ses déterminations :

La saisie de la Banque. Si les principaux habitants et la Chambre de Commerce avaient voulu se cotiser pour réaliser la somme d'un million par mois, ils conserveraient intact cet ancien établissement ;

L'expulsion des habitants, qu'ils auraient prévenue, s'ils avaient exécuté les ordres si souvent réitérés de s'approvisionner pour six mois.

Les diverses dispositions qui avaient été prises pour le bon ordre dans la ville et pour l'acquittement des dépenses et l'approvisionnement nous avaient tellement rassurés que tous les postes intérieurs de la ville et qui n'étaient pas de la plus stricte nécessité, tous les factionnaires des autorités civiles et militaires, la garde même du maréchal, furent supprimés pour ne pas trop fatiguer la garnison, que le grand nombre de malades et la nourriture de viande salée et de cheval commençaient à diminuer. Il paraissait extraordinaire que le chef de l'armée française, dans une ville de cinquante mille habitants dont toutes les passions étaient exaltées et dont les cœurs étaient justement aigris par les sacri-

fices auxquels la plus dure nécessité les contraignait, se crût en sûreté par la seule force de l'opinion, sans avoir un seul factionnaire. Tout le monde avait accès auprès de lui le jour et la nuit, et ses officiers ne voyaient pas sans inquiétude l'extrême confiance qu'il montrait vis-à-vis des habitants du pays qui pouvaient avoir affaire à lui pour des motifs divers.

Le maréchal avait établi comme sa réserve une compagnie d'élite du 15^e léger. Cette compagnie, ainsi que celle des arquebusiers, était à proximité du maréchal et se portait avec la plus grande rapidité et sur l'ordre même du maréchal, comme premier renfort, aux postes attaqués. Ce qui faisait qu'elles étaient sans cesse sur pied et presque toujours aux avant-postes, qu'elles ne quittaient que lorsque le combat était fini.

On avait établi sur la tour la plus élevée de Hambourg un observatoire du haut duquel deux officiers d'état-major intelligents surveillaient tour à tour, le jour et la nuit, les mouvements de l'ennemi, les traçaient à la hâte sur un croquis et les transmettaient avec les rapports au maréchal. On avait établi des boîtes en tôle qui descendaient par des cordes au bas de la tour d'où une vedette établie les portait au grand galop au maréchal. Il arriva plusieurs fois, pendant le siège, que le maréchal envoya des renforts sur les points de la véritable attaque avant que les rapports des généraux et des chefs de poste lui fussent parvenus : lui-même s'y trouvait aussi en peu de minutes, car il était toujours habillé, ne se couchait qu'au jour, et ne reposait que quelques heures tant que dura la forte gelée, c'est-à-dire soixante-quatorze jours.

Ce temps nous paraissait d'une longueur mortelle,

car il augmentait nos malades et nous mettait dans le cas d'être emportés d'emblée, si nous eussions eu affaire à un général plus actif et à qui son âge eût permis de se trouver partout dans un temps si rigoureux.

Il devint alors indispensable de retirer nos postes les plus avancés. On abandonna, le 15 janvier, la position de Wandsbeck pour prendre celle de Hamm. On garda en avant de cette ligne le village de Hamm et le clocher, dans lequel on établit deux cents hommes dans un poste important et susceptible de défense, mais qui exigeait la plus active surveillance pour n'être pas surpris. On s'éclairait par de fréquentes reconnaissances. Le colonel Holtz, du 114^e, fut mortellement blessé dans une reconnaissance en avant de Wandsbeck. Il mourut quelques jours après, emportant l'estime du chef et de toute l'armée qui assista à ses obsèques.

On retira aussi les postes les plus avancés sur la digue de la Biele, dans l'inondation, et la droite de cette ligne resta sur la digue de l'Elbe, à la batterie de Tiffentag. Le général Leclerc commandait cette partie et déployait une grande activité et un amour de ses devoirs d'autant plus digne d'éloges qu'il souffrait beaucoup.

Le 20 janvier, à sept heures du matin, le corps aux ordres du lieutenant général Strogonoff attaqua les postes que nous avions dans les villages en avant du camp de Harbourg. Ils furent de suite évacués, ainsi que l'ordre l'avait prescrit en cas d'attaque d'infanterie. Il menaçait Wilsdorf et montrait des masses vers Eisendorf et Heinfeld, et sur la route de Brême. Le lieutenant général Pécheux fit occuper tous les ouvrages, tenant une réserve peu nombreuse, mais d'élite,

près de lui. Bientôt l'ennemi voyant que le lieutenant général Pécheux ne prenait pas le change, décida sa véritable attaque en portant trois fortes colonnes par les marais de Mohr et une quatrième par Wilsdorf, tournant par cette manœuvre, et par notre gauche, notre camp retranché. Il avait deux batteries de 8 pièces chacune pour appuyer l'attaque de son infanterie. Les postes de Buhlenhausen et Moorbourg, sur la digue de l'Elbe, étaient vivement attaqués dans le même temps ; ils se défendaient avec intrépidité et faisaient beaucoup de mal à l'ennemi, lorsque le lieutenant général Pécheux se voyant sérieusement attaqué et tourné par sa gauche, fit replier les troupes et l'artillerie de ces postes sur le château d'Harbourg.

Pendant ce temps, les trois colonnes ennemies avaient dépassé nos ouvrages, s'étaient emparées des retranchements qui liaient le camp retranché à l'inondation entièrement gelée, et marchant le long de la Sew et sur la route de Winsen, s'avançaient jusque dans les premières maisons de la ville d'Harbourg. Le grand blockhaus, armé de deux fortes pièces sur sa terrasse, avait été abandonné par sa garde. Le lieutenant général Pécheux fit alors avancer la réserve dont j'ai parlé. Le colonel Achard la conduisait ; elle était composée de marins et de trois compagnies d'élite des 48^e et 108^e. Ce brave colonel se dirigea du moulin vers Postgarten, attaqua l'ennemi avec audace, le débusqua des maisons, et le chargea avec tant de succès que, malgré ses masses, il se retira en désordre, laissant beaucoup de morts dans les maisons et le long de la Sew, quelques prisonniers, et emmenant une grande quantité de ses blessés. Nous perdîmes cent cinquante hommes tués ou blessés et une trentaine de

prisonniers. L'ennemi, qui fut exposé dans sa retraite à la mitraille de la lunette de gauche de nos ouvrages, dut éprouver une perte de 7 à 800 hommes tués ou blessés ; 50 prisonniers restèrent en nos mains. M. Verger, commandant des marins, se distingua à cette affaire.

Pendant ce temps, le général russe Schemschuknikow tenta une attaque sur l'île de Moorwerder et Gotgenharst. La batterie de Neuland et Buhlenhausen avaient été évacués ; l'île de Moorwerder était débordée. Le commandant Larpenteur fit retirer ses pièces et fut bientôt forcé de se retirer lui-même. Il rallia ses troupes, et après deux attaques successives avec les renforts du 30^e que le général Osten, commandant dans l'île de Wilhemsbourg, lui envoya à propos, il repoussa l'ennemi, reprit l'île de Moorwerder et envoya une compagnie de grenadiers passer le bras de l'Elbe et reprendre les batteries de Neuland sur la rive gauche. Nous perdîmes 30 hommes du 29^e. L'ennemi nous laissa 25 morts sur le champ de bataille et emmena ses blessés.

Nos forces diminuaient tous les jours par l'effet des maladies, des alertes pendant la nuit, et des petits combats. Le froid était devenu très vif, et nous avions aux hôpitaux 50 soldats qui avaient eu les pieds gelés en une nuit. On prit toutes les précautions imaginables pour garantir les soldats de ce fléau ; grâce à nos précautions, presque tous guérirent, et on remédia pour l'avenir à cet accident.

On évacua tous les villages en avant du camp retranché d'Harbourg, qui avait lui-même un développement si considérable. L'ennemi vint les occuper. Nous évacuâmes aussi toutes les îles en dessous de Wilhems-

bourg, que nous avions gardées jusques alors. Un seul poste fut conservé dans l'île de Neuhoff.

A Hambourg, nos postes dans les villages en avant du fort carré du Sternschantz et des lunettes intermédiaires entre l'Alster et l'Elbe furent repliés après avoir détruit les villages afin que l'ennemi ne pût s'en servir pour une attaque de vive force sur le Sternschantz. La surveillance redoubla sur ce point, dont la prise eût été fatale pour Hambourg. Le commandant Higonnet était toujours sur pied et ne négligeait aucune des précautions de défense. Il faisait répandre de l'eau sur les bastions et autres approches. Quelques heures de gelée en faisaient des remparts de glace. Il éloignait à coups de canon l'ennemi, ne fatiguait pas inutilement sa troupe, logée dans un blockaus, et veillait pour tous.

Le 22 janvier, l'ennemi tenta une nouvelle attaque sur la batterie de Neuland. Le colonel Achard le repoussa vigoureusement, le poursuivit et lui fit éprouver une perte en tués et blessés de 150 hommes. Nous eûmes de notre côté 36 hommes blessés, dont deux officiers. On ne peut assez louer la conduite des officiers dans ces diverses affaires : généraux, colonels, chefs de bataillon, tous donnaient le plus brillant exemple, et la jeune armée devenait invincible sous de tels chefs. Le général Osten, pendant cette attaque, contenait l'ennemi par ses dispositions dans les îles, et montrait, malgré ses longs services, tout le zèle et la chaleur de la jeunesse. Le lieutenant général Pécheux déployait, dans cette grande direction qui lui était confiée, le calme et le talent qui assurent le succès.

Nous nous attendions à une attaque générale pour le 26 janvier, anniversaire de l'impératrice Élisabeth,

époque que les troupes russes sont dans l'usage de célébrer ainsi en temps de guerre.

Elle eut lieu, mais nous étions sur nos gardes et tout n'aboutit qu'à nous enlever 200 hommes dans l'église de Hamm. Le général en chef Beningsen mit en mouvement toutes ses troupes.

Il fit attaquer en même temps Hamm, Hauschlag, Stadeich, la ligne en avant de Wandsbeck, et celle en avant du front d'Altona.

Une brigade russe attaquait les retranchements. Le général Wtorof se portait sur Hauschlag, le général Gogel sur Hamm, le général Reussy sur l'Alster, et le général Markow sur le front d'Altona. La bravoure des troupes françaises et la bonne disposition des chefs rendirent inutiles ce grand développement et ses gigantesques dispositions, sur lesquelles le général russe comptait pour la reddition de la place, et qui n'eurent pour résultat que 200 morts ou blessés de part et d'autre, et 200 prisonniers qui nous furent enlevés par surprise au clocher de Hamm dès la pointe du jour, par la négligence de l'officier qui y commandait.

Après cet échec, nos postes dans l'inondation du Hammerbrock se trouvaient trop en pointe; on fit replier les troupes au village en arrière; on conserva la batterie de Tiffentag sur l'Elbe comme poste avancé protégeant l'île de Wilhemsbourg.

L'ennemi nous laissa quelques jours tranquilles. Il n'y eut que quelques engagements d'avant-postes sur lesquels, avertis par l'expérience, nous ne prenions plus le change et qui laissaient dormir la garnison, tandis que les chefs seuls et les postes attaqués veillaient. La gelée devenait plus intense. Le travail des glaces devenait plus pénible; et il fallait tout le zèle et le cou-

rage des marins et soldats français pour ne pas se relâcher sur un ouvrage qui était sans cesse à recommencer. Les maladies augmentaient à un point effrayant; malgré tous les soins, nous avions quelquefois jusqu'à 60 et 70 morts par jour. Cependant, à force de précautions, de bon vin, de fumigations et de propreté, cette maladie si funeste connue sous le nom de fièvre des prisons ne s'approcha jamais de nos hôpitaux et aucune maladie contagieuse ne s'y manifesta. Toute l'armée, les généraux et le maréchal étaient à la viande salée. Le seul parc des bêtes à cornes existant avait été réservé pour les malades. Lorsqu'il vint à manquer, on y suppléa par le bouillon d'os conservés et du sagou.

Le corps russe du lieutenant général Tolstoi avait quitté, vers les premiers jours de février, le blocus de Magdebourg, et avait rejoint l'armée devant Hambourg. Cette armée, dite de Pologne, avait été divisée en trois corps. L'aile gauche était commandée par le lieutenant général Doctorof, le centre par le lieutenant général Tolstoi et la droite par le lieutenant général Markow.

Le général en chef russe comte de Beningsen se crut alors en mesure de nous livrer bataille dans Wilhemsbourg. Voici quelles furent ses dispositions :

Le lieutenant général Ahrenschield, qui commandait un corps russe et l'ancien corps de Walmoden, fut chargé d'occuper par une forte démonstration les troupeaux aux ordres du lieutenant général Pécheux et de soutenir ainsi la véritable attaque.

Toute l'armée de Pologne devait se mettre en mouvement sur trois colonnes, se réunir dans le centre de l'île, sur la chaussée, et attaquer de vive force le pont en bois.

La première colonne aux ordres du lieutenant général

Emme, se dirigeait par l'île d'Ochsenwerder; la deuxième commandée par le général Tolstoi, devait attaquer les lignes de la Biele par le pont Rouge, traverser l'Elbe sur la place et se réunir sur la chaussée. La troisième, aux ordres du général Markow, partait de derrière Altona et devait rejoindre les deux autres.

Nous nous attendions à une nouvelle attaque dans l'île de Wilhemsbourg. L'ennemi avait fait de vives tentatives le 20 janvier, au camp retranché d'Harbourg, et l'évènement lui avait fait voir la difficulté de l'entreprise. Il nous avait attaqués le 26 sur le front de Hamm et d'Altona, et avait échoué. Il commençait à comprendre que ce n'était qu'en plaine qu'il pourrait déployer ses troupes, faire usage de tous ses moyens et espérer d'accabler une garnison affaiblie par les privations, les maladies et le grand froid.

Nous nous attendions à une nouvelle attaque peu de jours après. L'ennemi avait vu que l'île de Wilhemsbourg était notre seul point vulnérable et que, tant que nous aurions la communication du grand pont et de la chaussée, nous pourrions porter une grande quantité d'artillerie bien attelée et des troupes au point menacé et déjouer ses projets. Cependant, il nous laissa tranquilles jusques au 8 février. On profita de ce temps pour remplir les places d'officiers et sous-officiers vacantes, pour donner à nos postes dans l'île une organisation plus concentrée, qui ne nous exposât plus à perdre un seul homme par surprise. On s'occupa des hôpitaux et des infirmeries régimentaires, et on y porta toutes les améliorations possibles en soins, en propreté et en qualité de vivres. Le comte de Chaban, intendant des finances, se mit à la tête de cette direction et y consacra tous ses instants.

A 4 heures du matin, le 9 février 1814, l'ennemi attaqua en même temps sur tous les points. Le maréchal était debout ; une vive fusillade se faisait entendre de tous côtés. L'officier de garde à l'observatoire de la tour avait prévenu des mouvements qui se faisaient sur toute la ligne ennemie pour les fusées, le changement des feux de bivouac ou leur extinction. Quelques hommes égarés et faits prisonniers par nos postes avancés pendant la nuit avaient été conduits au quartier général.

D'après leurs rapports et les noms des régiments auxquels ils appartenaient, le maréchal n'eut plus un moment d'incertitude sur le véritable point de l'attaque. Il donna ses ordres pour le front d'Altona, celui de Saint-Georges, de Hamm, et l'intérieur de la ville ; il fit partir la compagnie d'élite du 15^e léger pour la tête de pont dans l'île de Wilhemsbourg, et s'y rendit en toute hâte.

Voici où en étaient les affaires à son arrivée. Le lieutenant général Markow avait surpris les postes de l'île de Neuhoff. Le colonel Pierre du 29^e avait marché à lui, avait été tué ; sa troupe, privée de son chef, s'était retirée en grand désordre et l'ennemi était maître du moulin de Reiherstig sur notre droite. Le lieutenant général Hemme s'était rendu maître de l'île de Moorwerder, en avait chassé nos troupes et s'était avancé vers le vieux château de Wilhemsbourg. Le général Osten avait réuni de son mieux nos soldats épars, les avait placés sur la grande digue, et avec le feu de deux pièces établies en avant, à la Maison-Rouge, avait contenu le mouvement de l'ennemi.

Le lieutenant général Vichery, à qui le maréchal avait donné depuis peu le commandement supérieur dans ces îles, était accouru au premier coup de fusil. Il

avait rallié les troupes, leur avait inspiré son audace et avait changé d'abord la défense en attaque.

L'ennemi avait fait porter une forte colonne d'infanterie russe sur la Maison-Rouge et la grande ferme, et, après s'en être emparé, avait forcé nos troupes à se replier derrière la grande digue de la tête de pont. Le feu de mousqueterie et d'artillerie redoubla alors de part et d'autre. On démonta deux pièces de l'ennemi. L'ennemi, surpris de tant d'audace, avait cédé sur tous les points et éprouvé une grande perte. Le chef de bataillon Dehüs, du 30^e, avait enlevé la grande ferme; le colonel Ricard du 61^e avait tout renversé devant lui. L'ennemi avait alors fait agir ses réserves pour se maintenir et reprendre les positions qui venaient de lui être enlevées.

Le lieutenant général Hemme, désespéré de trouver une résistance aussi opiniâtre, pensait déjà à la retraite, quand il aperçut la colonne du général Markow s'avancant du moulin de Reiherstig sur la digue de droite vers notre tête de pont. En même temps, une de ses colonnes avait réussi à tourner le lieutenant général Vichery par la gauche. Il renouvelle ses efforts. La blessure du colonel Ramaud, du 30^e, la mort du commandant du bataillon du 44^e, avaient jeté le trouble dans ces troupes, qui se retirèrent en désordre vers la tête de pont, qui se trouva tellement encombrée de blessés, de chevaux morts, de caissons d'artillerie, que le lieutenant général Vichery, ne put faire déboucher les deux bataillons du 105^e, sa réserve, pour reprendre la digue.

L'ennemi s'y était établi et avait mis ses troupes en bataille et ses pièces en batterie, à cheval sur la grande digue. On se battait très vivement, on perdait beaucoup de monde. Le général Osten avait été blessé. L'absence

des chefs, presque tous mis hors de combat, empêchait de contenir les soldats, qui se retiraient dessous et dessus le pont, emportant leurs camarades blessés.

Par un bonheur inouï, l'ennemi ne pensa pas, dans cette confusion, à établir ses pièces sur la chaussée et à enfler le pont.

Un seul coup de canon, que le hasard y avait dirigé, nous avait emporté dix-sept files.

Le maréchal était arrivé et avait établi sa petite réserve de 60 hommes d'élite du 15^e léger au blockhaus, au milieu du pont et sur la petite digue d'été. Il avait renforcé de quelques hommes la batterie de Klagenfeld, sur sa gauche et sur la même digue; le feu soutenu de cette batterie contenait les colonnes ennemies qui voulaient tourner la digue d'été sur ce point. Il avait envoyé en toute hâte chercher des renforts à Hambourg, à Saint-Georges et à la ligne de Hamm.

Le lieutenant général Vichery se maintenait à la tête de pont avec une poignée de monde et la plus rare intrépidité; mais bientôt, accablé par le nombre, il s'était retiré par le pont sur la compagnie du 15^e, et avait placé les débris du 105^e derrière cette digue.

Le capitaine d'artillerie Genta, qui commandait la batterie de la tête de pont, n'avait pas voulu quitter ses pièces. Il y avait mis le feu lui-même et s'était vu percé aussitôt de vingt coups de baïonnette.

Les deux commandants du 105^e, Coste et Rivière, étaient hors de combat.

L'ennemi, maître de la tête de pont, la trouva tellement encombrée de cadavres de chevaux, de caissons, de voitures d'ambulances et de vivres, qu'il ne put y amener ses pièces ni tourner les autres. Il manqua alors de ces moments d'inspiration et d'audace si fré-

quents dans l'histoire militaire française de ces vingt dernières années. Le sort de la place, le salut de l'armée, l'honneur des armes étaient là. Les renforts ne pouvaient nous arriver que dans une heure, et les soldats admiraient le calme et l'intrépidité de leur chef dans une telle circonstance.

Le maréchal s'avança vers l'ennemi pour le reconnaître et rassurer sa petite troupe. Il resta quelque temps exposé à une vive fusillade. Le chef d'état-major de l'armée, le général César de Laville, qui l'accompagnait, fut blessé et transporté dans Hambourg.

Le maréchal revint alors près de la compagnie du 15^e et fit entretenir le feu.

Le général du génie de Ponthon, celui d'artillerie Jouffroy, et l'ingénieur en chef Joussetin s'étaient rendus auprès du maréchal.

On se battait avec acharnement depuis quatre heures du matin. Les renforts arrivaient, et on entendait le canon du lieutenant général Pécheux, qui n'avait pas pris le change, et qui, après avoir repoussé les attaques du général Ahrenschild, jusqu'à trois heures de l'après-midi, sur tout son front et surtout à Neuland, s'était mis, à trois heures du soir, à la tête de sa réserve, avait débouché sur la chaussée et inquiétait l'ennemi sur ses derrières.

Le lieutenant général Tolstoi, qui commandait la deuxième colonne russe, avait attaqué le général Leclerc au pont Rouge et sur la digue de Tiffentag, et au pont Bleu. Nos troupes s'étaient retirées dans les grandes maisons barricadées. Le chef de bataillon Rosier accueillit l'ennemi à bout portant, lui tua beaucoup de monde et mit un tel désordre dans cette colonne qu'il fut impossible de la rallier. La batterie de

Tiffentag, par un feu bien nourri, contribua à lui faire abandonner son projet de traverser l'Elbe pour se réunir aux deux autres colonnes dans l'île de Wilhemsbourg.

On ne se battait plus que faiblement; ce qui avait permis au général Leclerc d'envoyer les renforts demandés. Alors le maréchal fit ses dispositions pour reprendre la tête de pont et la grande digue d'hiver, dont l'ennemi était en possession depuis son arrivée. Il organisa trois colonnes : la première, commandée par le général Delcambre, se porta, par la digue d'été, sur la grande digue, en chassa l'ennemi et le mena battant jusqu'au moulin de Reiherstig.

La seconde colonne, formée des compagnies d'élite du 105^e, commandées par les capitaines Christian et Ménissier, fut dirigée, par Klagenfeld, vers la gauche de la grande digue. Elle chargea à la baïonnette, tua beaucoup de monde, fit une vingtaine de prisonniers. Dans le même moment, une petite colonne filait sous le pont, à l'abri du feu, et le maréchal s'avancait sur le pont avec le lieutenant général Vichery et la compagnie du 15^e. L'ennemi abandonna la tête de pont sans pouvoir emmener nos pièces. Le maréchal fit alors établir six pièces de campagne en dehors de la tête de pont et fit battre les masses russes qui cherchaient à dégager leurs troupes qui voulaient se maintenir au moulin de Reiherstig et étaient aux prises avec le général Delcambre.

La colonne du général Pécheux avait forcé l'ennemi à abandonner la chaussée, avait rétabli la communication, et le poursuivait l'épée dans les reins sur la digue de gauche et sur le village de Wilhemsbourg.

Nos troupes, ayant fait leur jonction, se portèrent

sur l'ennemi, qui s'était réuni en masse et se retirait vers l'île de Waltersdorf.

Nous étions rentrés en possession de nos ponts, et de nos pièces qu'il ne put emmener. Il essuya, dans sa retraite, un feu très vif qui lui tua beaucoup de monde. Il repassa dans l'île de Neuhoff, et de là par l'Elbe, derrière Altona. Ses colonnes, en désordre, se trouvèrent à portée de nos batteries du réduit de l'Elbe, qui firent feu sur elles pour augmenter la confusion. Quelques hommes sortis de la petite redoute de Schrewenhof l'accompagnaient à coups de fusil et firent l'admiration des habitants d'Altona.

Cette affaire très vive dura presque toute la journée, et on se battit avec le plus grand acharnement contre des forces trois fois supérieures. La force dont nous pouvions disposer, sans trop dégarnir les autres points, ne se montait pas à 8,000 hommes et l'ennemi en mit en mouvement plus de 25,000. Nous avons perdu près de 1,000 hommes, en tués, blessés et quelques prisonniers faits dans la surprise de Neuhoff, le matin avant le jour. Presque tous les colonels et chefs de bataillon furent blessés. L'ennemi laissa sur le champ de bataille près de 800 morts, et emporta sur des chariots et des traîneaux la majeure partie de ses blessés. Si le lieutenant général Tolstoi avait pu exécuter ses ordres et si le chef de l'armée russe s'était trouvé là, ainsi que le chef de l'armée française, au moment décisif, lorsque la tête du pont nous fut enlevée, toute communication entre Harbourg et Hambourg eût probablement été coupée, et le projet atroce de l'assassinat des Français par les habitants, ainsi que cela était annoncé par les proclamations ennemies, eût pu recevoir son exécution.

Le 17 février au matin, le général en chef Beningsen

mit toutes ses troupes en mouvement. Nous fûmes attaqués dans l'immense développement de tous nos ouvrages. Le général Ahrenschield attaquait Harbourg. Les généraux Tchaplitz et Tchepelow attaquaient devant le front d'Altona. Le lieutenant général Doctorof faisait avancer deux colonnes aux ordres des généraux Tolstoi et Hemme, par la Biele et l'Ochsenwerder, tandis que le général en chef, de sa personne, marchait avec le corps du lieutenant général Markow par derrière Altona, vers le moulin de Reiherstig. On fut quelque temps dans l'incertitude sur la manœuvre de l'ennemi, qui se battait partout avec chaleur. Cependant, l'attention du maréchal se porta sur l'île de Wilhemsbourg. Les corps de Doctorof et Markow avaient pénétré dans l'île par Neuhoff et Ochsenwerder; nos postes s'étaient repliés devant eux, ainsi qu'ils en avaient l'ordre, sans rien compromettre. Ils étaient venus se mettre en bataille à droite et à gauche de la grande chaussée.

Le général Romme avait arrêté par ses bonnes dispositions le premier choc de l'ennemi, qui cherchait à s'emparer de la droite de la digue d'hiver vers la tête de pont. Cette position, ainsi défendue par ce général et les 61^e et 48^e, était devenue inexpugnable. L'ennemi renonça, après plusieurs attaques, à s'en emparer et manœuvra sur notre gauche. Le lieutenant général Vichery avait établi ses troupes en arrière de la grande digue de la tête de pont. La fusillade s'engagea sur toute cette ligne, et le feu de l'artillerie était très vif.

Le maréchal avait fait battre la générale. La cavalerie à pied, la gendarmerie, la garde nationale, avaient pris leurs postes sur les remparts de Hambourg. Les canonniers étaient à leurs pièces. Huit bataillons avaient été envoyés au lieutenant général Vichery;



deux eurent ordre de rester en réserve à l'embarcadère et au Grass-Brock. Vingt bataillons restèrent en réserve sur les places, pour les porter où besoin serait. Quatre bataillons furent placés près des portes Steintor et Drillhaus, pour renforcer le général Leclerc, s'il était trop vivement attaqué dans le Bielwerder et Saint-Georges. Nos bataillons étaient tellement affaiblis par les maladies qu'ils ne présentaient pas deux cents baïonnettes chacun.

Le maréchal se rendit à la tête du pont où on se battait avec acharnement. L'ennemi mit ses réserves en action et fit usage de ses plus grands moyens pour arriver à notre tête de pont par notre gauche. Ses desseins furent sans résultats. Le général Vichery dirigea trois bataillons du 61^e. Le colonel Ricard fondit sur l'ennemi, qui se retira laissant le champ de bataille couvert de morts. Deux compagnies du 111^e, placées dans une maison à la gauche de la tête de pont, s'y défendirent contre les masses russes, et, les prenant en flanc et à portée de pistolet, contribuèrent à déjouer cette attaque de gauche.

Pendant ce temps, un bataillon du 111^e défendait la batterie de Hoff, un bataillon du 15^e léger la digue du pont Bleu, et un bataillon du 48^e la batterie de Tiffentag. Dirigées par le major Gontefrey, ces troupes, par leur constance, empêchaient l'ennemi, non seulement de rien entreprendre sur leur point, mais d'aller renforcer l'armée ennemie dans l'île de Wilhemsbourg.

L'ennemi avait repris sa position dans la plaine, à cheval sur la grande chaussée, et ne paraissait plus vouloir prendre l'offensive, mais seulement se maintenir. Des forces considérables nous observaient de l'île

de Neuhoff et semblaient destinées à se porter sur la tête de pont, si nous marchions en avant. On resta donc en position derrière la grande digue, attendant que l'ennemi décidât son mouvement. Les réserves étaient arrivées et placées à la digue d'été, sur le pont et à Klagenfeld.

Pendant ce temps, l'ennemi, perdant tout espoir de réussir dans son entreprise de notre côté, cherchait à masquer l'attaque sur la partie du pont de bois qui aboutit à Harbourg. Il s'y était porté avec une forte colonne, avait forcé à la retraite une compagnie qui gardait la tête de pont, en avait sapé quelques pilotis et y avait mis le feu, de sorte qu'il parvint à détruire une vingtaine de toises de ce pont. A peine vit-on la fumée s'élançer vers Harbourg et démasquer ainsi la manœuvre de l'ennemi, que le maréchal, prévoyant ce qui pouvait arriver, ordonna l'attaque pour sauver cette partie du pont. On marcha à l'ennemi avec une grande résolution. Le lieutenant général Pécheux, de son côté, s'était porté à la défense du pont avec sa réserve, composée des marins et du 105^e, avec son brave chef, le major Aurange. L'ennemi, pris entre deux feux, opéra sa retraite sur Altona et Ochsenwerder, vers midi. Il fut vivement poursuivi. Il a laissé sur le champ de bataille 300 morts et a emmené sur des traîneaux plus de 500 blessés. Notre perte a été de 300 hommes entre tués et blessés. L'affaire avait duré six heures, et il restait encore la moitié du jour à l'ennemi pour achever son entreprise.

L'ingénieur en chef Jouselin visita sur-le-champ le dégât fait au pont et assura au maréchal qu'en trois jours il serait rétabli, et, comme la gelée continuait, la communication ne fut pas interrompue un seul instant

entre les deux places, puisque la glace portait des pièces du plus gros calibre et des armées entières; c'est ce chemin que l'ennemi avait pris pour arriver dans Wilhemsbourg.

Cette facilité à renoncer, au milieu du jour, à un projet aussi bien conçu étonnait les anciens officiers, qui avaient souvent vu dans leurs guerres opérer de grandes choses avec de la tenacité et des poignées d'hommes.

La gelée était si forte qu'aucun nouvel ouvrage ne pouvait être construit en terre. A défaut de terre, on termina avec du fumier les parapets; on fit aussi plusieurs épaulements de batteries et plusieurs traverses sur le grand pont en bois. On brisait les glaces, et il fallait un véritable dévouement pour résister aux fatigues d'un travail sans cesse renaissant.

Le 24 février, le général Beningsen renouvela son attaque sur Hambourg, le front d'Altona, les postes sur la Biele et Tiffentag, et surtout sur Wilhemsbourg. L'attaque commença, trois heures avant le jour, au moulin de Reiherstig. L'ennemi l'attaqua sur trois colonnes; une fusillade très vive s'engagea, et, malgré l'immense supériorité des assaillants, un bataillon du 30^e, commandé par le chef de bataillon Blain, tint ferme et conserva sa position. L'ennemi se retira en désordre, laissant ses morts sur le champ de bataille, et perdit quelques hommes dans les cunettes que nous ouvrons sur la glace entre Reiherstig et Neuhoff. Nous perdîmes 50 hommes. Le général Romme se faisait remarquer par son infatigable activité et ses dispositions, qui lui assurèrent le succès dans toutes ces affaires. L'ennemi montra beaucoup de troupes dans la plaine et se retira sans avoir rien entrepris. On ne put trop

comprendre quel avait été son projet, qui fut aussitôt abandonné qu'entrepris.

Pendant la journée du 27, l'officier posté à la tour et les divers postes avaient remarqué des colonnes filant derrière Altona et se portant dans les îles. On se préparait à une attaque de nuit; tout le monde était sous les armes. En effet, à onze heures du soir, l'ennemi déboucha de l'île de Neuhoff et vint s'établir dans Wilhemsbourg. Il attaquait en même temps Harbourg. Nos avant-postes se replièrent en ordre derrière la grande digue d'hiver et dans la tête de pont, ainsi que cela avait été prescrit en cas d'attaque, depuis le 17 février.

Le maréchal avait pris la précaution de disposer de gros bâtiments chargés de bombes et matières inflammables, qui, placés de distance en distance, devaient être allumés à propos et jeter une telle clarté que les manœuvres de l'ennemi se voyaient comme en plein jour. Les postes, en se retirant, avaient mis le feu à ces bâtiments, qui sautèrent avec un grand fracas sur les derrières de l'ennemi, faisant sur lui l'effet de mines. Cela déconcerta ses mouvements et le décida à abandonner son entreprise. La contenance des troupes et quelques boulets bien dirigés sur la colonne qui s'avavançait déjà sur la chaussée le décidèrent à la retraite.

Pendant ces intervalles d'attaques nous n'étions point oisifs. Nous cassions avec un grand soin les glaces, nous continuions les travaux aux deux têtes de pont, nous terminions quelques batteries pour assurer nos positions sur la grande digue et sur celle d'été, dont nous avons appris par l'expérience tous les avantages et désavantages. On crénelait les maisons dans l'île; on



les entourait d'abatis, de manière à en faire de bons postes. Les différents chemins débouchant dans l'île des îles voisines étaient obstrués et encombrés d'arbres et d'autres obstacles sur le grand pont en bois ; on établissait des traverses en fumier pour se défler du feu de l'ennemi, s'il s'avisait enfin de disposer une batterie sur la grande chaussée. On armait ces traverses de fortes pièces ; on construisait, d'espace en espace, des palanques pour se mettre à l'abri de la balle et de toute surprise ; on fermait, par des barrières, les embarcadères et les rampes du pont, de sorte que tout accès se faisait très difficile, très dangereux, et que ce pont était devenu une véritable citadelle.

Le froid continuait depuis cinquante jours. La neige était durcie. L'Elbe et les inondations, fortement gelés, n'offraient depuis longtemps aucun obstacle à la plus forte artillerie et aux troupes ennemies, qui pouvaient manœuvrer et les traverser en tous sens. Les soldats étaient exténués de fatigue, vu l'immense développement que nous avions à garder. Ils étaient bien nourris ; chaque homme avait une bouteille de vin par jour. Nous avions constamment 17,000 malades, et la mortalité s'accroissait dans une proportion tellement effrayante, que nous avions perdu pendant le mois de février près de 900 hommes dans les hôpitaux. Cependant, nous ne pouvions diminuer le service. Nous avions défendu jusqu'alors le point important de Harbourg ; il était bien essentiel de le conserver : il fallait donc faire des sacrifices pour s'y maintenir. Harbourg était peu de chose du côté de l'Elbe, tant que durait la gelée, et toute la sûreté de la place était dans la conservation de l'île de Wilhemsbourg, qui, elle-même, dépendait de l'occupation et de la communication avec

Harbourg. Il fallait donc conserver l'île de Wilhemsbourg. On était soutenu par l'espoir de voir enfin arriver le dégel, parce que, dès lors, notre position n'eût plus eu rien d'inquiétant.

On avait organisé en régiment de grenadiers de siège les hommes non montés de la cavalerie. Ils furent armés et équipés convenablement pour le service qu'ils devaient faire. C'étaient pour la plupart de vieux soldats qui pouvaient devenir très utiles comme réserve. On avait réduit le nombre des chevaux des officiers au strict nécessaire ; on n'avait conservé que ceux de troupes et d'artillerie ; tout le reste avait été réformé et abattu pour les distributions de viande.

Le 3 mars, vers minuit, quelques fortes patrouilles ennemies entrèrent dans l'île de Wilhemsbourg, que nous ne tenions plus la nuit que par des postes volants de cavalerie. Ces postes se retirèrent. Avant deux heures du matin, l'ennemi s'était retiré.

Dans la soirée du 4, nous primes notre revanche du côté de Harbourg et nous enlevâmes plusieurs postes. Nous eûmes quelques hommes de cavalerie pris en avant de la Damthor et le long de l'Alster. Du côté de Hamm, nous surprimes quelques postes et fîmes une trentaine de prisonniers.

Toute notre attention se portait pourtant toujours sur Wilhemsbourg, dont on perfectionnait la défense par tous les moyens possibles. Le maréchal veillait presque toute la nuit, et, après quelques heures de repos dans la matinée, allait parcourir tous les postes, donnant l'exemple du dévouement et de la constance. Il encourageait les soldats à souffrir avec patience, en partageant leurs fatigues et leurs privations. Nos espérances étaient soutenues par les bulletins des batailles

de Champaubert et les affaires des 16, 17 et 18 février en France, que le maréchal faisait imprimer et publier. Ces nouvelles nous faisaient espérer que bientôt, ainsi qu'après la retraite de Russie, l'armée française serait revenue triomphante en Allemagne et que, non seulement nous serions loués de notre constance à maintenir un poste aussi important, mais que nous aurions pu coopérer à d'immenses résultats en débouchant par Harbourg et nous joignant avec le gouverneur de Magdebourg pour agir suivant les circonstances.

Le 5 mars, le maréchal se rendit à Harbourg et fit attaquer les avant-postes ennemis sur les digues de Moorbourg et Neuland. Ils furent repoussés et on prit quelques hommes. Nos troupes marchaient avec la plus grande détermination, et avaient acquis une grande supériorité sur l'ennemi, lorsqu'il n'était que deux fois plus nombreux.

La batterie de Tiffentag, sur la rive gauche de l'Elbe, était un poste bien avancé, depuis que les glaces nous avaient forcés de prendre la ligne en arrière de Hamm. Cependant, elle était importante à conserver, puisqu'elle protégeait efficacement l'île de Wilhemsbourg, comme on l'a vu dans les combats des 9 et 17 février, et éclairait les manœuvres de l'ennemi sur ce point. Le 11 mars dans la nuit, ce poste fut attaqué ; il se replia. L'ennemi brûla quelques maisons, brisa quelques palissades, et se retira avant le jour. Il n'y avait point de canons dans la batterie ; depuis quelque temps, on les retirait le soir venu. On occupa de nouveau la batterie, mais ce petit échec nous apprenait que ce poste ne pouvait se garder longtemps. Le maréchal fit construire une nouvelle batterie sur la digue, un peu en arrière, afin qu'elle se liât mieux avec la ligne qui venait des redans

de Saint-Georges au pont Vert. On l'entoura de forts abatis ; on fit une nouvelle cunette dans l'Elbe en cassant la glace aussi sur ce point, et on crénela et retrancha quelques maisons sur cette ligne. Ces divers postes, qui étaient toujours sous le commandement du général Leclerc, étaient liés entre eux et défendus par des abatis. Leur retraite était assurée en cas de besoin. Le général Leclerc, par ses bonnes dispositions et son zèle infatigable, avait constamment évité toutes les surprises dans une ligne si compliquée, et avait repoussé avec pertes toutes les attaques.

La barrière de Hamm fut aussi renforcée par une énorme traverse en fumier qui défilait la route et qui donnait les moyens d'arrêter l'ennemi dans le cas où, à coups de canon, il fût parvenu à détruire le tambour en charpente qui fermait ce passage. On avait aussi démoli quelques maisons pour bien démasquer le feu des lunettes de Saint-Georges sur la ligne de Hamm.

Le maréchal continuait à attirer l'attention de l'ennemi sur Harbourg. Il fit faire, le 12, dans la nuit, une attaque sur le village de Wilsdorf, situé en avant de la gauche du camp retranché de Harbourg. Ce poste fut enlevé à la baïonnette par un détachement du brave 108^e. L'ennemi a perdu plus de soixante hommes en tués et blessés. Notre perte a été peu considérable, attendu que nos troupes ont marché avec une grande résolution et sans tirer un seul coup de fusil.

Le 18, l'ennemi s'empara de la batterie de Tiffentag, la détruisit et en établit une autre un peu en arrière. Nous nous établîmes dans notre nouvelle batterie, qui avait été préparée à cet effet et avec une prévoyance que l'évènement venait de justifier.

Le 19, l'ennemi, profitant d'un brouillard très épais,

s'embusqua dans des masures en avant de la Damthor, et nous enleva une vingtaine d'hommes qui ne marchaient pas avec assez de précaution pour aller occuper différents petits postes où on s'établissait pendant le jour.

Le comte de Chaban avait perfectionné l'organisation des hôpitaux. Il était secondé par M. David, sous-préfet de Stade, et M. le commissaire Lacour. On distribuait du riz, du sagou, le peu de viande fraîche qu'on avait pu conserver, du bouillon d'os et quelques légumes ; de bons médicaments et surtout le meilleur vin. L'usage de la viande salée commençait à incommoder, malgré toutes les précautions indiquées par les conseils de santé et les ordres du jour ; on pensa à varier la nourriture du soldat ; on ordonna, en remplacement, des distributions de harengs, de viande fraîche de cheval et un peu de riz. Le pain et le vin étaient bons et ne manquaient point.

Les fourrages avaient été calculés pour soutenir notre cavalerie et nos chevaux de train jusques au mois d'avril, où nous pourrions nous en procurer par des sorties, ou par le vert des campagnes et des îles que nous aurions occupées, dès que le dégel se serait prononcé.

Au milieu de tous ces soins d'administration, le comte de Chaban trouva la mort, le 22 mars. La France perdit un de ses meilleurs citoyens, l'armée son père, et le maréchal son plus intime ami. L'armée entière pleura sur son tombeau, et les habitants de Hambourg eux-mêmes, à qui la dure nécessité et les terribles lois de la guerre faisaient éprouver de si douloureux sacrifices, versèrent des larmes à sa pompe funèbre, qui eut lieu à la grande église de Saint-Étienne.

On ne peut mieux rendre l'impression que cette perte fit éprouver qu'en transcrivant l'ordre du jour par lequel le chef de l'armée faisait connaître sa mort :

« Le maréchal annonce au corps d'armée la perte que la France et l'Empereur viennent de faire dans la personne de M. le comte de Chaban, intendant général des finances.

« Cet homme, qui était tout honneur, vertu et fidélité, est du nombre de ceux qui ont honoré l'humanité pendant leur vie. Il a rendu les plus grands services au corps d'armée ; il est mort victime de son beau zèle et de son amour pour les soldats. Ceux qui sont susceptibles de reconnaissance seront profondément affligés de cette perte.

« Le maréchal ordonne que l'on embaume les dépouilles mortelles du comte de Chaban, afin de pouvoir les offrir à la France comme celles d'un de ses plus dignes enfants. »

Une commission fut nommée pour remplacer cet administrateur. Elle fut composée du maréchal, du préfet, M. de Breteuil, du général Jouffroy, de M. Boisrichard, M. Cellier, directeur des douanes, et Lafaurie, intendant du Trésor.

Pendant le mois qui venait de s'écouler depuis le 17 février, le général Beningsen, désespérant de nous prendre de vive force, après avoir vu échouer les entreprises sur Harbourg, celles sur la ligne de Hamm, et les deux de Wilhemsbourg, ne comptait plus que sur les maladies, la famine ou la désertion. Il se bornait à faire de vaines démonstrations qui n'allaient pas même au but qu'il se proposait d'atteindre, celui de tenir nos troupes sur pied et de nous détruire en nous harcelant continuellement. Les chefs seuls veillaient pour tous.

Les postes attaqués se défendaient et on ne battit plus une seule fois la générale. Le général russe avait établi son quartier général à Pinnenberg et attendait tranquillement que les succès des alliés en France décidassent du sort d'une place qu'il ne pouvait emporter.

Malgré toutes les prophéties répandues avec tant de jactance dans ses proclamations, il perdait un temps et des circonstances précieuses, car, si le dégel arrivait, nous étions sauvés et nous reprenions l'offensive. Il avait établi sur la ligne en avant de Harbourg le général Lion avec des troupes hanovriennes et anséates, le général Ahrenschild avec un corps russe, et plus tard le lieutenant général Tolstoi avec son corps.

Le lieutenant général Hemme occupait avec sa division le terrain situé entre la rive gauche de l'Elbe et la Biele; le lieutenant général Tchaplitz, l'espace entre la Biele et l'Alster.

Ces trois corps étaient sous les ordres du lieutenant général Doctorof. Le lieutenant général Markow commandait toute la ligne entre l'Alster et la rive droite de l'Elbe, vers Altona.

Pendant ce temps, on ne pouvait songer à travailler aux terrassements qui restaient à faire pour perfectionner les divers ouvrages. On se bornait à casser exactement les glaces dans l'immense pourtour de quatre lieues; on déblayait la neige des banquettes; on posait les ouvrages en charpente des grands blockhaus du Sternchantz et des lunettes et le beau blockhaus de Schrewenhoff, qu'on vint plus tard, dans l'armistice, admirer comme un chef-d'œuvre de l'art.

Le dégel s'annonça enfin le 23 mars. Le maréchal, après avoir donné ses ordres au général Loison pour Hambourg et la ligne de Hamm, fit porter des troupes

en cavalerie et en artillerie légère à Harbourg, et s'y était rendu lui-même. L'Elbe n'était plus praticable. L'ennemi ne pouvait plus venir impunément dans l'île de Wilhemsbourg et ne pouvait plus communiquer sans établir de ponts. Nous devions profiter de cette circonstance pour nous procurer des fourrages qui commençaient à nous manquer; de la viande fraîche pour les hôpitaux et des vivres en légumes; mais surtout pour bien éclairer notre position et assurer la sortie du corps d'armée, si les événements de France, que tout annonçait devoir être décisifs, avaient forcé l'ennemi à la retraite et nous avaient de nouveau rendus utiles à la coopération de la Grande Armée, dont nos manœuvres étaient indépendantes depuis si longtemps, puisque, depuis le 17 août 1813, nous n'avions plus reçu d'ordre de l'état-major de la Grande Armée.

Le maréchal fit attaquer, le 29 mars, l'ennemi sur tout le développement du camp retranché d'Harbourg: sur la droite, par le lieutenant général Pécheux; sur la gauche, par le lieutenant général Vichery.

L'ennemi ne tint pas et abandonna Muhrensdorf, Einfeld, Eisendorf et Wilsdorf. On fit prendre une grande quantité de bétail et de légumes. On put à peine lui faire quelques prisonniers. On remarqua le brigadier polonais Tiskivitz, qui traversa les escadrons ennemis et amena un prisonnier et deux chevaux.

Le 30 et le 31, on chassa l'ennemi des villages de Ruhnberg, Merkenfeld, Sinsdorf et Laujenbeck, et on fourragea tout le pays en avant d'Harbourg sans que l'ennemi tentât de s'y opposer.

Cette expédition eut tout le résultat qu'on pouvait attendre; elle procura beaucoup de bestiaux, de fourrage et de légumes.

Pendant ce temps, le maréchal avait fait attaquer la digue de Neuland et la batterie de Bullenhausen défendue par 150 hommes, par le chef de bataillon Hervé, son aide de camp, et deux compagnies du 108^e. On avait abordé franchement l'ennemi, on avait franchi les palissades, enlevé la batterie et poursuivi l'ennemi la baïonnette dans les reins jusques au village d'Over. Le maréchal s'y transporta au grand galop. Il reconnut que l'ennemi avait négligé d'occuper, dans sa fuite, deux maisons et un tertre sur la rive gauche de la Sew, par le moyen duquel, s'il se ravisait, il pouvait nous empêcher de construire les ouvrages de la digue du côté de Markenfeld.

La disposition du terrain était telle qu'on ne pouvait arriver à ces maisons qu'en marchant à découvert sur une digue étroite de 250 toises de long et à fleur d'eau entre l'Elbe et la grande inondation, sous le feu de 300 hommes retranchés derrière la grande digue d'hiver de la Sew.

Le maréchal ayant fait reconnaître par son aide de camp, le capitaine Laloy, qu'il n'y avait pas de coupure sur cette digue, ordonna à 25 voltigeurs du 111^e de marcher. Cette petite troupe, encouragée par le capitaine Laloy, qui se mit à leur tête avec cette rare intrépidité dont il donnait tous les jours de nouvelles preuves, et par le maréchal des logis Noël, ordonnance du maréchal, chemina sur cette digue et s'empara des maisons malgré le feu de l'ennemi. Par un bonheur inouï, nous n'eûmes que deux blessés.

Le maréchal fit pousser jusqu'à la Sew et y laissa son aide de camp, le colonel de Castres, avec ordre de retrancher à la hâte la digue qui va à Merkenfeld, pour mettre à couvert plus de fourrages qu'il n'é-

tait nécessaire pour aller jusques à la saison nouvelle.

On avait ordonné en même temps l'attaque de Moorbourg. Les postes ennemis avaient d'abord été repoussés ; la nuit était venue et le maréchal s'était rendu sur les lieux. Nos troupes se trouvaient arrêtées par un ouvrage bien palissadé, protégé par des abatis et entouré d'eau. Ne consultant que leur courage, elles voulurent franchir ces obstacles, mais la mort du chef de bataillon Leguerney, qui fut tué sur les palissades, et la nuit, qui était devenue fort obscure, déconcerta cette attaque. Nous y perdîmes une cinquantaine d'hommes mis hors de combat, dont quatre officiers.

Il était minuit lorsque le maréchal se retira le dernier, après avoir pourvu à tout.

A peine commençait-on à prendre un peu de repos, qu'une vive fusillade et l'artillerie se firent entendre au loin du côté d'Over. Le colonel de Castres et le major Vinache avaient travaillé toute la nuit pour faire retrancher, frasier, palissader et piqueter avec des amusettes le poste de la digue qui va à Merkenfeld. L'ennemi, qui voyait que nous allions nous assurer par ce moyen tous les fourrages et les vivres de la digue et des villages dans la grande inondation, avait fait avancer avant le jour deux bataillons avec des fascines pour combler nos fossés et des torches pour incendier les maisons. Ils marchaient dans le plus grand silence et à plat ventre.

On les accueillit par une vive fusillade à bout portant et par la mitraille d'une petite pièce.

L'ennemi secondait cette attaque par le feu de trois batteries, deux sur la digue de la Sew, la troisième dans l'Ochsenverder. En un quart d'heure, il fut con-

traint à la retraite, laissant quarante morts sur nos palissades et dans l'inondation.

Le maréchal envoya d'Harbourg le brave général Delcambre, avec une poignée d'hommes pour prendre l'île de Neuhoff, y faire une tête de pont et s'y retrancher. Ce général s'en acquitta en homme habile; il surprit l'ennemi et exécuta les ordres qui lui avaient été donnés avec une grande intelligence et sa bravoure habituelle.

Nous étions au 1^{er} avril; la débâcle de l'Elbe s'était faite sans accident, et la position presque désespérante, dans laquelle nous nous trouvions depuis quatre-vingt-quatre jours de forte gelée, allait cesser. Le travail des glaces était fini. Nous avons ainsi l'espoir bien fondé d'améliorer le sort de nos malades, qui avaient été en croissant et dont 950 avaient succombé dans le mois de mars, aux suites des blessures et aux maladies produites par le froid et la fatigue.

L'ennemi n'avait pu nous enlever un seul poste ni une seule palissade. Les soldats s'étaient aguerris comme les plus vieilles troupes, la discipline la plus parfaite existait à tel point que, pendant tout le blocus, pas un officier ou soldat n'avait été puni pour une faute grave. Les troupes étaient bien habillées et au courant de la solde, et des masses de chaussure et d'équipement.

Nous avons conservé 2,000 hommes de cavalerie et 1,500 chevaux d'artillerie dont la subsistance n'allait plus nous embarrasser, puisque les sorties nous fournissaient les moyens de les nourrir. Nous avons encore en viande salée, lard, farines et vin, de quoi subsister pendant plus de six mois.

Nous étions maîtres de toute la digue jusques à la Sew. Toute l'inondation et les villages nous apparte-

naient, et on avait organisé des bateaux pour aller en recueillir les ressources. Le dégel étant complètement arrivé, on put de nouveau remuer la terre et on reprit le perfectionnement des travaux sur tous les points. On s'occupa plus particulièrement de terminer les ouvrages avancés, qui n'avaient pu être achevés avant l'hiver, et à finir le palissadement. Le dégel avait emporté la neige de la redoute de Schrewenoff, poste avancé dans l'Elbe, et son commandant avait vu avec étonnement que la redoute qu'il avait si heureusement conservée tout l'hiver, et dans un point aussi avancé, n'était construite qu'en roseaux. On fit terrasser tout cet ouvrage, et on y fit placer le superbe blockhaus de l'ingénieur Jouselin. Ce blockhaus, construit d'après des idées tout à fait neuves, était un véritable chef-d'œuvre et rivalisait avec le musoir, ouvrage en bois placé en amont de l'Elbe, sur la rive droite. Ce dernier présentait l'aspect de la poupe d'un vaisseau de guerre à trois ponts.

La moitié du mois d'avril se passa dans ces occupations diverses. Le nombre de nos malades diminuait, depuis que les grandes fatigues des glaces et des postes de nuit pour éviter une surprise, si facile dans ce long hiver, avaient cessé. La température plus douce ne forçait plus le soldat à chauffer si fort ses blockhaus et ses postes, et de se trouver ainsi exposé à un refroidissement subit, qui avait produit tant de maladies, inconvénient contre lequel tous les conseils et les ordres échouent, parce que le soldat transi et accablé de fatigue écoute peu les conseils de la prudence et court au plus pressé, celui de se réchauffer. On pouvait donner du repos, et il y avait ordre de ne pas fatiguer le soldat. On avait fait ensemercer les jardins dans la ville, les

faubourgs, et les postes occupés par nous, pour nous assurer des légumes et pour distraire le soldat en lui donnant une espèce de propriété à laquelle il s'intéressât.

Tout le monde vivait de distributions, hors le chef de l'armée qui, tenant, à son accoutumée, une grande table pour l'état-major, les divers généraux et officiers appelés auprès de lui, vivait à ses dépens et payait même son vin.

On varia la nourriture du soldat. On remplaça les distributions de cheval par la viande salée, on continua à distribuer des harengs et du lard salé, des oignons, des aulx et du vinaigre, du vin et de l'eau-de-vie.

Ce régime sanitaire, et surtout la température adoucie, faisaient faire des progrès rapides à nos convalescents et aux malades des hôpitaux. On avait eu grand soin de débayer les rues des neiges et glaces qui, encombrées pendant un si long hiver avec les immondices, auraient pu, dans le dégel, occasionner des maladies épidémiques. On avait établi des veilleurs de nuit et un corps de pompiers du pays, qui rendirent les plus grands services pour la petite police de l'intérieur d'une aussi grande ville. On mit la solde au courant et on paya le premier trimestre de 1814 aux administrations civiles de Hambourg. On fit face aux dépenses communales, telles que la préfecture, les recettes, la police municipale, le dépôt de mendicité, veilleurs de nuit, pompiers, compagnies de réserve, réverbères, chapitre de la cathédrale, lycée et collèges, officiers de paix, police de la petite voirie, réparation des ponts, aqueducs, quais, fontaines. Toutes ces dépenses étaient soldées par le trésor de l'armée, et le service s'en faisait comme si l'on eût été dans la paix la plus profonde.

L'ennemi renouvela alors et avec plus de suite ce système qu'il avait employé jusques alors de répandre à nos avant-postes des bulletins et des écrits tantôt menaçants pour la garnison, tantôt encourageant les habitants à la révolte, faible moyen indiqué par une armée de 60,000 hommes à une population timide et flétrie par toutes les privations et toutes les misères qui accompagnent un siège. Tantôt ces écrits exhortaient à la désertion les Hollandais, puis les Brabançons, les habitants des départements des bords du Rhin, les Piémontais, les Toscans, et même osaient exciter les Français. Mais les soldats de ces nations diverses étaient unis par l'honneur, une discipline paternelle qui pourvoyait à tous les besoins et surtout par l'exemple de leur chef qu'ils voyaient partout à leur tête, partageant leurs travaux, leurs fatigues, leurs dangers. Le maréchal avait la confiance de l'armée, et on s'en reposait sur lui pour tout ce que l'honneur commandait de faire. Quels que fussent les ennemis, il ne fallait pas flétrir par un lâche abandon les lauriers qu'on avait cueillis, et nos soldats répondaient à ces provocations verbales par d'amères et spirituelles plaisanteries ; puis par des coups de fusil et de la mitraille, lorsque la trahison, sous le voile de la bonne amitié qui devait exister entre les soldats des nations dont les souverains étaient alliés, voulait s'emparer de nos postes et en égorger les garnisons, comme sur la digue de Moorbourg et celle en arrière de Tiffentag.

Vers le 12 avril et les jours suivants, ces bulletins provocateurs, changeant de langage et prenant le ton de la modération, nous annonçaient de très grands avantages obtenus en France ; mais, comme ils ne pouvaient rien nous donner d'officiel, nous devions être na-

turellement en défiance contre les projets et les intentions de l'ennemi. On recommanda partout la plus grande surveillance. Nos dernières nouvelles certaines de France étaient du 20 mars : elles nous annonçaient que l'ennemi avait éprouvé de telles pertes que notre patrie serait bientôt délivrée ; tout le reste nous venant de l'ennemi ne devait nous inspirer aucune confiance. Dans les premiers temps, il ne s'annonçait que par des menaces que le bon esprit, la bravoure et le patriotisme des troupes et la prévoyance du chef avait rendues vaines, à l'époque où Hambourg ne pouvait être regardé comme une véritable place de guerre. Maintenant que notre position était devenue bonne sous tous les rapports, nous devons conserver la même attitude, déjouer toute surprise, sauver l'honneur des armes et attendre les évènements.

Le 18 avril, le général Beningsen reçut la nouvelle de la prise de Paris et de l'abdication de Napoléon. Il nous la communiqua. Cette dernière circonstance nous parut tellement absurde qu'elle détruisit dans nos esprits tout l'effet que l'ennemi se proposait de l'envoi de la lettre du major général russe qui l'annonçait. Le maréchal avait consenti à plusieurs conférences qui avaient été demandées par l'intermédiaire de M. le baron Blücher, président d'Altona. Elles avaient eu lieu en avant du Sternschantz, entre le lieutenant général Ostermann, chef d'état-major russe, et le commandant d'Altona, et, de notre côté, les généraux Loison et César de Laville. On s'était trouvé peu d'accord : l'ennemi, fier de ses succès en France, voulait parler en maître, en s'enveloppant de courtoisie et de dissimulation. Nous, fiers de notre défense et confiants dans la supériorité de bravoure de nos troupes, et dans la perfec-

tion de nos ouvrages, ne voulions faire aucun acte qui pût faire préjuger que nous cédions à la force.

L'ennemi faisait entendre que des engagements particuliers pouvaient se conclure, et nous nous bornions toujours, d'après les intentions du maréchal, à demander qu'un des officiers de l'armée pût se rendre en sûreté à Paris pour connaître les évènements, et nous décider, à son retour, avec pleine et entière connaissance de cause, sur le parti que l'honneur nous permettrait de prendre.

L'ennemi, en se défendant d'abord de cette idée, et puis en retardant le départ du général Delcambre, que le maréchal avait désigné pour cette délicate mission, nous faisait espérer que cette nouvelle de nos grands désastres, qu'il s'obstinait à nous empêcher de vérifier, pouvait bien être fausse. Nous demandions de la viande fraîche pour nos hôpitaux. L'ennemi demandait que nous détendions les inondations.

Tous ces divers pourparlers se réduisaient à cela, et nous évitions avec soin et avec une sorte de fierté de rien dire ou faire qui pût avoir l'apparence d'une sorte de capitulation à laquelle rien ne nous forçait.

Le général Beningsen fit alors porter à tous nos avant-postes des drapeaux blancs avec le chiffre de Louis XVIII pour provoquer la garnison à une révolte; mais la discipline du maréchal était trop bien établie. La plupart de nos soldats, conscrits dans l'année, et nés après la révolution, n'avaient probablement pas entendu prononcer dans toute leur vie le nom de cette auguste famille, et les officiers savaient trop ce que demande l'honneur dans une place assiégée pour ourdir la moindre intrigue, qui ne manque jamais, quelque respectable qu'en soit le motif, d'être appréciée à sa juste

valeur, même par ceux au profit de qui elle est faite.

On était, cependant, à peu près d'accord de cesser les hostilités, lorsque, le 27, plusieurs chaloupes canonnières anglaises, soutenues par de fortes masses russes derrière la digue de Moorbourg, vinrent attaquer par l'Elbe le fort de Harbourg, cherchant à tourner les positions retranchées que nous occupions sur les digues. Le fort répondit par un feu très vif et bien dirigé ; une chaloupe fut coulée et deux fortement endommagées. Le commandant de cette flottille eut le bras emporté et se retira avec elle hors la portée du canon. Le maréchal était accouru dans l'île et avait vu ses précautions et ses justes défiances justifiées. L'armée voyait combien l'esprit de prévoyance est nécessaire à la guerre et évite les plus grands malheurs. La date seule de cette tentative répond victorieusement à ceux qui, loin des événements et tranquilles dans leurs foyers, ont jugé que le maréchal devait se rendre aux premières insinuations de l'ennemi.

Nous étions au 28 avril et nous ne concevions pas comment il était possible que, dans le cas où les événements annoncés au lieutenant général Beningsen seraient arrivés, le nouveau gouvernement, établi le 31 mars, ne nous fit rien parvenir d'officiel, et livrât, pour ainsi dire à l'abandon, une armée de 30,000 hommes. Nous ne savions que croire. L'ennemi persistait dans ses nouvelles, et nous refusait d'envoyer nous en instruire par un canal non suspect. Nous faisons activement nos ouvrages, nous mettions la solde au courant et nous améliorions par toutes sortes de moyens la santé de nos troupes, qui avait tellement gagné que dans ce mois nous n'avions eu que 350 hommes morts dans les hôpitaux.

Au milieu de ces contrariétés sans cesse renouvelées pour empêcher le départ du général Delcambre, on reçut l'avis que M. Davout, parent du maréchal, était arrivé à Altona, porteur de journaux français. Il avait été expédié par la princesse d'Eckmühl, dont la sollicitude fut d'autant plus heureuse que le nouveau ministre de la guerre ne donnait aucune direction.

L'ennemi profita de la juste impatience que nous avions de recevoir des nouvelles positives de France par un canal non suspect pour obtenir, comme faveur particulière et comme condition expresse à l'entrée du parent du maréchal dans Hambourg, que le général en chef russe pût établir son quartier général à Altona, avec un bataillon pour sa garde.

Les nouvelles et les journaux furent communiqués aux officiers généraux et chefs de corps, et il n'y eut plus aucune difficulté à conclure un arrangement qui fit cesser les hostilités jusques au retour du général Delcambre, qui partit définitivement pour Paris, pour prendre les ordres et porter notre adhésion.

Il fut convenu de ne plus entreprendre d'ouvrages de part ni d'autre pour l'attaque et la défense, de laisser entrer 4,000 livres de viande fraîche par jour pour le service des hôpitaux. Tout le reste devait rester en même état.

Le 29 avril, le maréchal fit connaître à l'armée les événements survenus en France ; le drapeau blanc fut arboré ; les hostilités cessèrent de part et d'autre. On suspendit les travaux de la place et des îles. Les jours suivants, on détendit les inondations, on mit la solde au courant, on distribua tous les effets d'habillement et d'équipement et de chaussure ; on rendit aux négociants ce qui n'était pas strictement nécessaire en munitions

de bouche et qui avait été emmagasiné ; on permit la sortie des portes, et par détachements, pour que les régiments pussent acheter des vivres frais à Altona. On distribua des cartouches pour les exercices à feu , auxquels on occupait les soldats.

Le 5 mai, le général Fouché, commissaire du roi pour la remise de Hambourg, Harbourg et dépendances aux puissances alliées, qui devaient en prendre possession au plus tard le 31 mai, arriva à Hambourg. On dressa les inventaires des magasins.

Le 11 mai, le lieutenant général comte Gérard arriva à Hambourg et prit le commandement du corps d'armée. Il se conduisit dans cette circonstance avec cette loyauté et délicatesse qui le distinguent. Il continua à faire payer la solde et toutes les dépenses du corps d'armée. Il montra beaucoup de fermeté contre les prétentions du général Beningsen, et organisa à sa volonté le départ des troupes en trois colonnes, qui partirent les 27, 29 et 31 mai, avec armes, bagages et artillerie ¹.

L'effectif du corps d'armée était de 31,000 hommes,

¹ La défense de Hambourg rappelle l'admirable défense de Candie, par Morosini : lui aussi, obligé de capituler, emmène ses canons le 6 septembre 1669 et part emportant l'estime de ses ennemis. Cette sortie pareille n'est cependant pas le point de ressemblance qui nous frappe le plus ; tandis que le turc Kiupruli témoignait de son admiration pour la vaillance et le caractère de Morosini, la jalouse Venise l'accusait de trahison ! De même le maréchal Davout estimé de ses ennemis, à peine parti avec son armée et ses canons des murs de Hambourg*, avait bientôt à se défendre contre les calomnies des Français ! Partout et toujours les mauvaises passions entraînent les hommes aux mêmes injustices et aux mêmes crimes. A de rares exceptions près, l'humanité n'est que misère et lâcheté.

* La guerre d'Espagne de la Restauration a été faite avec l'artillerie et les munitions ramenées de Hambourg par le prince d'Eckmühl.

dont 5,000 restèrent dans les hôpitaux pour rentrer en France par détachements. Le corps d'armée ramenait 100 bouches à feu avec leurs caissons, et 4,000 chevaux.

Le maréchal prince d'Eckmühl se rendait à Paris, dans le sein de sa famille, lorsqu'il reçut un ordre d'exil dans sa terre de Savigny. Cet ordre du général Dupont, ministre de la guerre, fut inséré dans un mémoire que publia alors le maréchal¹. Quelques personnes de bonne foi, que les calomnies n'avaient pu ébranler, ont été pleinement rassurées par la lecture de cette pièce.

¹ Nous avons donné le mémoire adressé au roi Louis XVIII à la fin du troisième volume de ces souvenirs, et nous renvoyons le lecteur à la lettre B de l'appendice du tome IV pour quelques détails supplémentaires.

1815

NOTICES ET PIÈCES HISTORIQUES



1815

NOTICES ET PIÈCES HISTORIQUES

La conduite du prince d'Eckmühl a été si étrangement travestie en 1815 que, avant de revenir à la publication de ses lettres à la maréchale, nous avons cherché à recueillir autant de renseignements sûrs et même inédits qu'il nous était possible. Ayant enfin lu avec un intérêt, pour ainsi dire, d'actualité, les lettres adressées par l'Empereur à son ministre de la guerre des Cent-Jours, nous avons cherché à en donner une rapide analyse : il nous a parfois semblé lire notre propre histoire de 1870 !

La masse d'ordres que nous avons entre les mains témoigne d'une activité vertigineuse : quelques-uns sont de véritables volumes, et le ministre, certains jours, en reçoit de quinze à dix-huit dans les vingt-quatre heures, le temps du repos et du sommeil ayant été supprimé.

Le 26 avril 1815. — Ordre d'établir l'état de siège.

Le 27. — Ordres de départ. — Ordres, en huit

pages, pour Maubeuge et les généraux commandants les troupes. — Ordre pour l'artillerie. — Ordre pour la vieille garde. — Dix mille hommes à jeter dans Maubeuge, place importante. — Plaintes contre les généraux qui ne partent pas. — Ordre de construire une batterie qui menace Bâle. — Envois à Mézières. La cavalerie est faible. — Ordre d'élever une redoute à Besançon. — Ordre de jeter mille ouvriers à Dunkerque. — Ordres à envoyer aux préfets pour presser l'habillement et stimuler le zèle : « *Le temps perdu est irréparable.* » — Ordres pour Lyon et Grenoble. — L'Empereur désire une force mobile de quatre-vingt mille hommes : c'est avec les 1^{er}, 2^e, 3^e et 6^e corps qu'il compte personnellement agir. — Ordre de fortifier Langres et de mettre les forts de Lyon en état. — Instructions pour les généraux.

Le 29. — Toute une série de questions sur des soldats. — Mission à donner au duc de Trévise pour réchauffer le patriotisme du Nord.

Le 30. — Formation d'un régiment espagnol. (Cette pensée semble singulière!) — Ordres pour la garnison de Lille. — Ordre au général Clausel de se diriger sur Nantes. — Mise en état de siège de toutes les places du Nord. — Canons à envoyer à Besançon. — Le général Haxo appelé à fortifier les gorges du Jura, car elles seront défendues par la garde nationale. — Ordres divers. — Ordre à

donner au duc d'Albuféra de faire arrêter la famille de Saint-Priest. — Ordres pour le général Donzelot. — Ordre pour tous les généraux. — Ordre de retirer des places frontières canons, cavalerie. — Ordre au ministre¹.

Paris, le 1^{er} mai. — Canons à envoyer à Saint-Cyr. — Ordres pour l'École polytechnique. — Points à fortifier pour défendre Paris. — Ordre pour les grenadiers. — Dépôts de la ligne à envoyer à Dijon. — Ordres importants et divers pour la défense, en huit pages. — Onze pages à propos de l'armée, des généraux et des corps francs. — Défense de faire insérer ces dispositions au *Moniteur*. — Levée en masse. — Déclarer traître à la patrie toute ville qui ne se défendra pas.

Le 2 mai. — Rappeler le général Gilly avec une gratification. — Ambulances; que les généraux soient toujours prêts à marcher et que les troupes aient pour six jours de pain. — Ordre d'habiller la garde nationale; mais, en attendant, qu'elle marche quand même. — Ordre de rapprocher les dépôts: équipages de Paris. — Marins appelés mis sous les ordres du ministre de la guerre. — Ordres admirables pour la mise en état de défense de la ville de

¹ Nous publions cette dernière lettre ainsi que plusieurs autres quelques pages plus loin, mais nous voulons donner une idée du déluge d'instructions qui tombait sur le ministre de la guerre et qui venait souvent entraver ou contredire ses propres travaux, sans interrompre cette analyse par aucune pièce.

Lyon. — Questions. — Démentis sur la défaite du roi de Naples. — Marmont est à Gand. — Ordres pour l'artillerie. — Colonel Davrange renvoyé. — Marins appelés. — Communications à interrompre. — Ordres pour Lyon, les Pyrénées, etc. — Volonté de passer la revue des régiments qui partent. — Hommes malveillants à renvoyer des bureaux. — *Comment proposer un colonel que j'ai renvoyé?* — Bons souliers commandés. — Défense de Lyon et de Grenoble à organiser.

Le 3 mai. — Longue lettre sur les approvisionnements pour éviter les réquisitions. — Désir d'économies. — Observations sur M. Montessuy qui n'a pas d'avance. — Général Donna à nommer à Blaye. — Ordre sur les vrais numéros des aigles. — Formation d'un corps suisse. — Sur les inondations à tendre.

Le 4 mai. — Dépôt de Versailles.

Le 5 mai. — Ordres sur la garde nationale. — Sur l'artillerie. — Formation de quatre armées. — Nécessité d'équiper les dépôts pour les faire partir. — Ordre d'arrêter le colonel de Vence.

Le 7 mai. — Ordre de départ du 9^e dragons après la parade de ce jour. — Ordre pour un régiment. — Ordres pour le général Lecourbe. — *Ordre-désir* de voir le général Hastrel chef du personnel. — Défense au général Vandamme d'agir sans l'ordre du ministre. — Ordre contre un général à *payer* ou à

destituer selon sa conduite. — Ordres divers remarquables. — Ordre pour des bataillons à former. — Ordre pour les dépôts, longs détails.

Le 8. — Demande d'un général sûr et chaud pour Lyon. — Ordre de proposer le général Curial pour Marseille.

Le 9. — Ordre de onze pages d'une prévoyance inouïe pour la défense des places, les commandants à choisir. — Ordre à propos des canons. — Ordre de complimenter le général Clauzel sur son énergie contre les séditeux. — Ordre d'arrêter le sieur de La Tour d'Auvergne et de le juger comme déserteur. — Ordre pour les hommes à habiller. — Ordre sur le marché de viande. — Ordre de fonds à envoyer au régiment polonais. — Ordre pour les ambulances. — Plaintes d'argent, le Trésor peut payer. — Ordre pour la mise en retraite du général Maurice Mathieu et pour la nomination de quelques généraux. — Ordre de fortifier les passages des Vosges et de l'Argonne. — Ordre de faire inspecter hommes et chevaux, de réunir et préparer les forces. — *Ordre d'avoir à recevoir M. le comte de Flahaut dans les bureaux de la guerre*¹.

Le 10. — Ordre de changer l'officier qui est à Abbeville, parce qu'il est chez lui. — Ordre de faire

¹ Cet ordre qui soumettait les dispositions d'un homme tel que le maréchal Davout à un élégant et jeune général, sans expérience, est chose inouïe!

les fonds et de mettre les places en état de se défendre. — Pièces de marine à faire venir et à disposer. — Ordre d'armer plusieurs places.

Le 11. — Souliers à faire livrer par Paris pour les avoir bons. — Ordre d'avoir des équipages de pont pour la Belgique, les canaux de la Sambre, etc.

On passe de l'admiration à l'étonnement en lisant ces pages, superbes souvent, parfois puérides. Les vues d'ensemble se noient dans les détails microscopiques; l'Empereur qui sent l'effondrement s'occupe d'un colonel douteux, se méfie de tout et de tous, et la défiance est un triste symptôme. C'est la vanité des vaincus qui crie à la trahison partout et toujours. Après avoir investi, le 30 avril 1815, le prince d'Eckmühl des pouvoirs les plus étendus, peu à peu on voit l'Empereur blâmer, contrôler, laisser par des ordres contradictoires l'homme qui se vouait avec passion au salut de la France, incarnée en ce moment dans la personne de Napoléon, qui représentait pour lui le pays. L'Empereur le soupçonnait, le querellait, lui prenait les généraux avec lesquels il avait l'habitude de vaincre; lui imposait un chef de bureau et encore la surveillance, — disons le mot, — l'*espionnage* d'un général de houdoir, du comte de Flahaut! Après les injustices, après les calomnies de la Russie, une telle insulte était vraiment trop forte! Le prince d'Eckmühl se plaignit énergiquement à l'Empereur, fit fermer ses

bureaux au favori de la décadence, et le reçut de telle sorte qu'une haine rancuneuse, engendrée par un dédain peu dissimulé, s'est depuis répandue en venin. Qu'importe! Tout passe, sauf la vérité qui est fatalement éternelle. M. le comte de Flahaut restera le charmant et frivole élégant dont sa mère nous a raconté les faiblesses en un gracieux roman écrit avec ses larmes; et le maréchal prince d'Eckmühl, le grand homme de guerre et le grand homme de bien, auquel n'aura pas même manqué l'auréole de la persécution, de l'injustice et de la calomnie, prendra et gardera dans la mémoire des hommes la place qui lui est due, alors que ses détracteurs seront depuis longtemps plongés, eux et leur éclat éphémère, dans la profonde mer des oublis terrestres.

Le 2 mai 1815, nous trouvons cet ordre adressé au ministre et signé d'une N furibonde :

Mon cousin, vous avez dans vos bureaux des hommes d'une malveillance marquée. Mon intention est que demain mercredi vous m'apportiez l'état des individus à renvoyer.

L'espionnage servait les haines, et dans la tête fatiguée de l'Empereur le bourdonnement des mouches se mêlait aux grands bruits de la tempête. Comment croire que la lettre que voici ait été écrite par cette même plume qui dictait les plus ad-

mirables ordres pour la défense de Lyon et de Paris!

Mon cousin, répondez au maréchal Grouchy qu'il n'est pas vrai que les alliés aient fait demander le passage par la Suisse et par le Simplon pour leurs troupes. Il n'est pas vrai non plus que le roi de Naples ait été battu le 15. Il a eu un avantage marqué le 18 à Césène et se retire en bon ordre. Les dernières nouvelles disent que Marmont était à Gand, il n'est donc pas possible qu'il commande les troupes piémontaises.

Vainement on pense se tromper soi-même en persuadant aux autres ce que l'on voudrait qui fût!

Nous donnons un billet qui a un intérêt, même politique, ce semble, en prouvant le respect qui était demeuré dans la nation pour les aigles :

Mon cousin, vous trouverez ci-joints les vrais numéros qui étaient sur les aigles. Le *fondeur* à qui ils avaient été donnés pour être fondus, vient de m'en faire hommage. Cela est précieux : faites-les placer sous les aigles et indemnisez le *fondeur*.

Paris, le 3 mai 1815.

Revenons un peu en arrière :

Le 11 mai. Rapport demandé sur l'hôtel des Invalides ; volonté de rétablir les règlements que le Roi a changés.

Le 11 mai. Volonté de faire rétrograder les offi-

ciers qui ont servi le Roi et qui demandent du service aujourd'hui. Il ne reconnaît pas leur nouveau grade. On sent la mauvaise humeur monter comme une marée ; et, cependant, avec quelle sûreté de coup d'œil, le 12 mai, il choisit Troyes et Langres pour y placer les dépôts trop exposés à Nancy où on comptait les envoyer. Les régiments avaient en partie encore le chiffre royal ; Napoléon demande de suite un état rétablissant l'unité impériale.

Le 12 mai, une longue lettre commande d'enjoindre au duc de Padoue de ne retenir aucune troupe en Corse, et au ministre de former des colonnes pour faire rentrer aux corps qui leur sont assignés les soldats retardataires. L'armée est faible dans le Nord et on sent l'inquiétude naître, mais une inquiétude vaillante encore.

Le 13 mai, l'Empereur commande de faire parcourir les communes qui montrent peu de zèle par des colonnes mobiles. Ceci est adressé au ministre de la guerre pour le maréchal Brune : qui sait les haines enfantées par ces ordres ?

Le 13 mai encore, une lettre d'instructions terminée par ces curieuses lignes :

En faisant parcourir le pays par ces colonnes, on doit promptement venir à bout d'étouffer les mouvements séditieux. Il faut s'assurer si le duc de Bourbon y est ou non et donner des ordres aux principaux chefs du pays, dont il paraît que la conduite est peu sûre,

même à Dautichamp, de se rendre à Paris. Vous pouvez également mander au général Laborde de compléter avec les militaires qui ne veulent pas sortir du pays les 3^e, 4^e et 5^e bataillons du 43^e, en donnant l'assurance que ce corps, destiné à maintenir la tranquillité du pays, ne sera pas employé ailleurs.

Quand on voit l'Empereur *s'astreindre à promettre*, on peut penser qu'il espère peu. En effet, le 15 mai, voici une nouvelle lettre qui enjoint au ministre de commander au général de Laborde de faire partir toutes les troupes de son commandement, sauf le 43^e. Ces troupes sont nécessaires aux frontières; *une victoire dans le Nord fera plus pour le calme intérieur que des troupes qu'on laisserait dans l'Ouest*. « J'ai besoin de réunir toutes mes troupes pour arriver à ce résultat », dit Napoléon. L'histoire est une éternelle redite des mêmes scènes, quelque peu variées par de nouveaux personnages; mais de telles lignes sont bien faites pour ébranler la foi des partisans du progrès!

Le 16 mai, le découragement absolu de l'Empereur se trahit dans une assez longue lettre dont le refrain est celui-ci : « *Il faut prendre un parti,* » refrain quatre fois répété en deux pages et demie!

Piré crie misère : le général Dejean écrit que les troupes qui vont entrer en campagne n'ont pas pour quatre jours de pain. « Il y a de l'absurdité ou de la

malveillance ; il faut prendre un parti dans la journée. »

Le 15 mai, le général Teste doit former des colonnes mobiles pour faire rejoindre les anciens militaires qui se cachent. Le général doit être investi de pouvoirs extraordinaires, etc. Aucune mesure, aucuns pouvoirs extraordinaires ne pourront réveiller la France de sa torpeur : elle est lasse et ses enfants ne veulent plus se battre. L'Empereur le sait bien, aussi son caractère s'irrite, et, le 16 mai, il blâme les choix de son ministre : « Berkeim est un général de cavalerie, le général Milet également, pourquoi leur donner des commandements de division ? » Le même jour, Napoléon, sans consulter le prince d'Eckmühl, lui écrit : « Je pense que le général Fririon pourrait être appelé à diriger sous vos ordres la partie du recrutement de l'armée. » Ce « *je pense* » signifie « *je veux !* » et il veut des hommes à lui près de son ministre. Le 17 mai, il lui écrit de dire aux commandants militaires « *de ne prendre que des officiers volontaires, de bien leur expliquer qu'ils ne doivent servir dans les grandes villes que pour soutenir l'esprit public, et dans les places fortes que pour exciter la bonne volonté de la population et instruire les gardes nationales, que ce service ne sera pas trop fatigant, qu'il est indispensable à la crise où se trouve l'État, et qu'ils y sont intéressés comme citoyens et, plus particulièrement encore, comme pen-*

sionnaires. » Hélas ! à quel point l'autocrate qui avait commandé à toute l'Europe, traînant les rois après lui, devait douter et souffrir pour se faire ainsi humble, insinuant, presque suppliant. Tous les ambitieux, soit qu'ils portent la couronne d'empereur, soit qu'ils étalent les imposteurs haillons du tribun, les uns après les autres, se font petits, modestes, dévoués, jusqu'au succès. Malheur alors aux naïfs qui n'ont reconnu ni le loup, ni le renard, avides de proie, sous la toison de l'agneau !

Après avoir discuté, blâmé, forcé enfin de reconnaître la sagesse et l'habileté de son ministre, le 19 mai, Napoléon réclame de lui une liste de propositions pour nommer des pairs ; nous donnons cette lettre et la réponse du maréchal.

LETTRE DE L'EMPEREUR AU PRINCE D'ECKMÜHL.

Mon cousin, je suis dans l'intention de composer la Chambre des pairs et d'en nommer d'abord quatre-vingt membres. Désirant m'aider des lumières des personnes qui ont ma confiance, je vous invite à me remettre dimanche une liste de cent vingt personnes, que vous choisirez comme si vous étiez chargé de cette nomination. S'il en est, parmi elles, que je ne connaisse pas, vous voudrez bien joindre des notes à leur nom. Ce travail restera secret entre vous et moi. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il est inutile qu'on sache que je vous l'ai demandé. J'ai adressé une lettre semblable à tous

mes ministres et à d'autres personnes dans l'opinion et dans les sentiments desquelles je me confie.

NAPOLÉON.

Paris, ce 19 mai 1815.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL A L'EMPEREUR.

Paris, le 31 mai 1815.

Sire,

Je réponds à la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 19 mai.

Ayant toujours été aux armées, et ne connaissant les personnages marquants de la France que sur des *ouï-dire*, ce n'est qu'avec méfiance de moi et par obéissance que j'indiquerai les cent vingt noms que me demande Votre Majesté par sa lettre. Je ne citerai aucun ministre, puisqu'il n'appartient qu'à Votre Majesté de juger s'il lui convient d'en mettre à la Chambre des pairs, et que, d'ailleurs, elle les connaît trop pour lui en parler.

Le ministre de la guerre.

LISTE DES PAIRS A NOMMER¹

Colaoud.	Chasset.
* Chaptal.	Choiseul-Praslin.
* Lacépède.	* Perregault.
Lambrecht.	Lanjuinais.
Lenoir-Laroche.	* Dedlé-Dagier.
* Monge.	* Rampon.

¹ Les noms précédés d'un astérisque sont compris au décret de nomination du 2 juin 1815.

- | | |
|-----------------------|--|
| Grégoire. | * Jourdan. |
| * Røederer. | Macdonald (et les autres
maréchaux qui ne sont
pas dénommés). |
| Boissy-d'Anglas. | Sérurier. |
| Saint-Martin-Lamotte. | * Vandamme. |
| D'Alquier. | * Rapp. |
| Beaumont. | Villemanzy. |
| Laville. | Liancourt. |
| * Montalivet. | * Montesquiou. |
| * Prince d'Essling. | Bondy. |
| * Duc de Conegliano. | Clément de Ris. |
| * Duc de Dalmatie. | Brogie. |
| * Maréchal Brune. | * Cardinal Cambacérès. |
| * Duc de Trévise. | * Lespinasse. |
| * Duc d'Elchingen. | * Gazan. |
| Duc de Reggio. | * Andréossy. |
| * Duc d'Albuféra. | Bedoch. |
| * Duc de Dantzick. | Cinq ou six grands négocia-
nants ou banquiers. |
| * Maréchal Grouchy. | Vingt grands propriétaires
ayant des biens par
suite de la Révolution,
pris dans les départe-
ments. |
| * De Laborde. | Quatre ou cinq membres
de l'Institut. |
| * Duhesme. | Quatre ou cinq membres
de l'ordre judiciaire. |
| Grenier. | * Cornudet. |
| * Dejean. | Verhuell. |
| * Lecourbc. | Saur. |
| * Kellerman. | Marescot. |
| * Molitor. | |
| * Clauzel. | |
| * Comte d'Erlon. | |
| * Comte Gérard. | |
| * Latour-Maubourg. | |
| * Comte de Lobau. | |
| * Duc de Padoue. | |
| Merlin. | |
| La Fayette. | |

A cette époque, l'Empereur commençait à compter avec les Chambres ; voici une lettre qui nous le dit :

Mon cousin, j'ai reçu votre rapport du 18 mai. Les objets les plus urgents dont vous avez à vous occuper sont : 1° Présenter un compte clair et détaillé des exercices arriérés de l'année 1814 ; 2° Établir le budget motivé pour 1815. — Le budget que vous m'avez présenté n'est pas assez motivé. Il est tout simple que les Chambres voudront connaître l'emploi de l'argent qu'on leur demandera. Faites bien connaître la différence de la situation entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juin, et tout ce qui a été fait pendant deux mois.

Vous devez faire travailler aux modifications à faire au Code pénal militaire d'après la Constitution.

NAPOLÉON.

Paris, le 20 mai 1815.

Une lettre, portant la date du 20 mai, parle d'officiers espagnols du génie à employer dans les places ; en voici une seconde sur le même sujet que nous donnons avec un étonnement ému. Napoléon croyait-il à l'oubli, pouvait-il compter sur le dévouement des vaincus, ou espérait-il en imposer aux souverains alliés ?

Mon cousin, faites-moi connaître quand on pourra tirer des bataillons espagnols, piémontais, belges, polonais et autres étrangers, pour les mettre en ligne.

NAPOLÉON.

Paris, le 20 mai 1815.

Nous donnons intégralement ici un ordre du même jour, ordre dont l'Empereur, voilé par son ministre, a légué en tombant à ce dernier le terrible héritage de haine :

Mon cousin, autorisez le général Laborde à garder, indépendamment du 43^e régiment, le 26^e de ligne. Il faut qu'il forme des colonnes mobiles composées de gendarmerie et de troupes de ligne. Autorisez-le à faire marcher à la suite une commission militaire et à faire fusiller tout homme qui serait pris les armes à la main. Enfin, autorisez-le à envoyer en Champagne, en Bourgogne et en Dauphiné tout ce qui lui paraîtra suspect, et à faire arrêter ceux qui fomenteraient des rassemblements armés. — Donnez ordre au général Laborde de réunir ses forces, de se porter sur la maison du sieur Larochejaquelin et de la raser. Il fera mettre le séquestre sur ses propriétés. La Vendée verra dans ces actes de vigueur un renouvellement des malheurs dont elle a été accablée il y a dix ans. Une proclamation fera sentir que c'est le commencement des désastres qu'elle va subir encore et qu'on peut encore éviter.

NAPOLEON.

Paris, le 20 mai 1815.

La proclamation fut faite d'après le système de *terrification* (qu'on nous permette ce mot) adopté par le prince d'Eckmühl, « *qui n'était obligé de faire pendre personne, quand on croyait qu'il faisait pendre tout le monde.* »

Ce même jour, l'Empereur écrit encore :

Mon cousin, est-ce que vous avez envoyé le sieur Bresson de Valensolle à Londres pour y acheter des fusils ? Si cela est, vous auriez dû m'en parler avant de rien faire. Cet homme m'est suspect.

NAPOLÉON.

Paris, le 20 mai.

Les forces du maréchal Davout, largement dépensées au service de la France, s'usaient dans cette lutte incessante contre l'espionnage malveillant de ses moindres actes, exercé non seulement par la police secrète, mais par les flatteurs de l'Empereur.

Les blâmes se succédaient ; l'Empereur voulait tout diriger :

Mon cousin, je ne puis être que mécontent de la proposition que vous me faites d'employer pour les équipages militaires une partie des 1,500 chevaux qui étaient destinés pour la jeune garde. L'artillerie a également soustrait 5,000 chevaux qui étaient destinés pour la garde, de sorte que nous sommes moins avancés que jamais. Cependant, il me semble que la garde doit être la première servie, puisqu'elle a une artillerie d'élite attachée à des troupes d'élite et qu'il est indispensable que j'aie au 5 juin les 144 pièces de la jeune garde. Ne touchez donc en rien à toutes les dispositions qui ont été faites pour la garde, qui passe avant tout. J'approuve que le pont se rende à Guise, mais ne prenez pour cela aucun des moyens destinés à la garde.

NAPOLÉON.

Paris, le 20 mai 1815.

Voici une lettre raturée, chargée de retouches de la propre main de l'Empereur, qui nous semble abriter le ministre de la guerre contre tout reproche de dureté personnelle :

Mon cousin, je viens d'ordonner à Corbineau de partir ce soir pour se rendre à Angers, où il sera le bras droit du général Laborde. Il tâchera de réunir le 15^e et le 26^e bataillon de gendarmes et 400 hommes à cheval. Il se concertera avec le général Travault, qui a sous ses ordres le 43^e et des gendarmes; avec le général Charpentier, qui mettra en mouvement deux bataillons de fédérés et des hommes de la marine. Les autres feront des battues, feront démolir et raser la maison de Larochejaquelin, et se porteront à la poursuite des bandes. Il est nécessaire qu'avant minuit vous fassiez partir un jeune général d'artillerie pour commander l'artillerie à l'armée de la Loire; il se rendra à Angers. — Ne parlez pas à Laborde de son remplacement jusqu'à ce que Lamarque soit arrivé.

A Paris, ce 21 mai 1815, six heures du soir.

On voit que l'Empereur agissait en dehors de son ministre, ne s'en rapportant qu'à lui-même pour les mesures de sévérité. Sa police était éternellement en éveil, et il harcelait sans cesse le prince d'Eckmühl, ainsi que ces deux ordres en témoignent :

Mon cousin, je suis fâché que vous ayez envoyé le

sieur Bresson à Londres; n'envoyez personne à l'étranger sans m'en parler avant.

NAPOLÉON.

Paris, le 21 mai 1815.

Mon cousin, expédiez par une estafette extraordinaire qui partira de suite, l'ordre d'arrêter un nommé Béroni, qui est parti le 20 mai de Paris et qui se dirige sur Bâle. Donnez l'ordre qu'on interroge cet individu, qu'on le fouille avec soin et qu'on prenne tous ses papiers. Il sera gardé soigneusement.

NAPOLÉON.

Paris, le 22 mai 1815.

Si cet individu était déjà passé à Huningue, qu'on le guette pour l'arrêter à son retour.

Non seulement l'Empereur avait sa police, mais il correspondait secrètement, et *contre* son ministre de la guerre, avec certains généraux. Le billet que voici nous semble expliquer la lettre ferme et froidement irritée du prince d'Eckmühl à un ancien ami, le général Rapp, à qui il avait rendu plus d'un service :

Mon cousin, le général Rapp désire avoir pour chef d'état-major le colonel Schneider. Il paraît y attacher une grande importance.

NAPOLÉON.

A Paris, ce 21 mai 1815.

Sans doute, le général Rapp s'était vanté de l'appui de l'Empereur à propos de quelque réclamation,

et le maréchal, justement jaloux de maintenir les droits de la hiérarchie et de la discipline en sa personne, adressa au général une lettre que nous avons donnée dans un précédent volume, affirmant de la façon la plus nette que le général se soumettrait aux règles établies ou qu'il cesserait, lui, d'être ministre¹.

Nous ne résistons pas à donner un rapport du prince d'Eckmühl, adressé à l'Empereur, en lui envoyant deux notes du baron de La Salha, devenu l'ennemi de la Prusse après avoir voulu assassiner Napoléon. Ce qu'il dit de Stein, *chef des démocrates, quoiqu'il semble dévoué à la dynastie prussienne*, a un réel intérêt. Le maréchal, avec son esprit d'observation ordinaire, indique tout ce qui mérite d'attirer l'attention en ces deux longues notes :

RAPPORT A L'EMPEREUR

Le 30 mai 1815.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'un certain baron de La Sahla, gentilhomme saxon, vient de m'être envoyé par le général Vandamme. Cet individu, le même qui a déjà voulu attenter une fois aux jours de Votre Majesté, se donne comme entièrement converti à la cause de Votre Majesté, qui est celle de son roi, de sa patrie et de toute la noblesse saxonne. Votre

¹ Voir à l'Appendice lettre B.

Majesté pourra voir dans sa déposition, dont je joins ici copie, comment il prétend avoir été ramené à cette nouvelle façon de penser ; comment, sur un mot d'un certain M. de Kiesmetter, gentilhomme saxon, qu'il dit fort influent, il s'est déterminé à venir en France et comment il a obtenu des passeports des ministres prussiens Buloz et Hardenberg et du général Gneisenau, en leur annonçant le projet de chercher de nouveau les moyens d'assassiner Votre Majesté. Comme l'arrivée en France de cet individu, dans les circonstances actuelles, ne me paraît pas suffisamment motivée, je crois devoir informer Votre Majesté de toutes ces circonstances, afin qu'elle puisse donner des ordres à propos de cet individu au ministre de la police, qui le connaît déjà parfaitement. Quelque extraordinaire que sa déposition paraisse, je ne puis me dissimuler qu'elle pourrait être vraie.

Il est porteur d'une boîte contenant de l'argent fulminant. Il prétend que le général Gneisenau¹ l'avait engagé à en prendre deux livres, pour s'en servir à produire une très forte explosion, s'il en trouvait l'occasion, mais qu'il n'en a acheté qu'un quarteron, estimant qu'il y en avait assez pour faire connaître à Votre Majesté les moyens qu'on voulait employer contre elle, et pour lui montrer la facilité avec laquelle cette poudre, que l'on regardait comme d'un transport dangereux à

¹ Bien entendu, le maréchal néglige de faire connaître que, après l'Empereur, lui-même prince d'Eckmühl, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, puis Fouché sont condamnés à mort par la Prusse ou du moins par les conseillers de ce royaume, qui ne songent plus à rétablir les Bourbons. La Prusse, au contraire, préférerait pour les Français un gouvernement *libéral*. L'histoire se répète autant que certains conteurs : la politique a peu de formules nouvelles !

cause de la facilité à s'enflammer, peut être aisément transportée partout au moyen d'une préparation fort simple.

Ce qui me paraît le plus vraisemblable dans sa déposition, c'est qu'il assure que l'article du *Moniteur*, qui rendait compte que des officiers saxons avaient bu à la santé de Votre Majesté, en a fait arrêter plusieurs.

Vainement et de mille façons le maréchal ministre de la guerre témoignait par ses actes, de son zèle et de son dévouement à la France et à l'Empereur : il n'y a pas de tort qui ne s'expie un jour ou l'autre. L'Empereur ne pouvait oublier que son esprit malade avait choisi le maréchal Davout pour victime depuis la fatale année 1812, et peut-être n'avait-il point assez de grandeur morale, en dépit de tout son génie, pour comprendre que le prince d'Eckmühl aimait trop passionnément la France pour songer à ses rancunes en un pareil moment, ou pour croire qu'il demeurât prêt à se dévouer à lui comme par le passé tant qu'il marcherait avec le pays.

Une première faute de l'Empereur fut de refuser un commandement actif au prince d'Eckmühl dans l'armée de défense qu'il tenait à nos frontières¹. Peut-être redoutait-il le voisinage d'un habile capitaine qui avait trop prouvé qu'il ne savait pas taire sa pensée ; en tous cas, il s'obstina à le laisser à Paris comme ministre de la guerre, et n'écoula aucune

¹ Voir à l'Appendice lettre C.

des objections du maréchal sur les choix qu'il faisait. L'habitude du pouvoir aveugle et ne permet plus d'apprécier que les flatteurs.

Après le désastre de Waterloo, que la présence du prince d'Eckmühl aurait peut-être prévenu, le ministre de la guerre, averti par ses agents de l'arrivée secrète de l'Empereur à Paris, courut à l'Élysée et trouva Napoléon au bain, faible et abattu par la mauvaise fortune, parlant beaucoup de sa santé, de sa fatigue. C'était vraiment là un homme nouveau, inconnu au maréchal. Napoléon, ne croyant plus ni en lui-même ni en personne, se montrait incertain, indécis. Le prince d'Eckmühl chercha à réveiller Napoléon de cette fatale inertie ; il lui conseilla de gagner de vitesse ses ennemis, de casser à l'heure même les Chambres, lui répondant d'avoir réuni assez de soldats avant le soir pour appuyer ses résolutions. Le but du maréchal, en parlant ainsi, était de sauver le pays d'une seconde invasion ; mais, l'abdication signée, ce que le maréchal avait entrevu de l'état moral de l'Empereur lui fit comprendre que le rôle de Napoléon était fini, puisqu'il s'abandonnait et se trahissait lui-même. Revenir sur une telle résolution était impossible : on ne retrouve jamais ni l'heure ni le jour d'agir, quand on a laissé s'envoler l'occasion.

Patriote avant d'être impérialiste, le maréchal Davout ne devait ni ne pouvait sacrifier la France à

un aveugle amour pour un homme qui avait, d'ailleurs, rendu tous les efforts inutiles en abdiquant. C'était désormais envers le pays que le prince d'Eckmühl se regardait comme responsable. Il lui restait personnellement un grand devoir à remplir : comme ministre de la guerre, seul il pouvait sauver les glorieux débris de nos armées et les mettre en état de discuter du moins les conditions que les étrangers apportaient à la France. Tandis que le maréchal Davout luttait pour calmer l'armée de la Loire et pour la tenir en main, afin d'être prêt à tout événement, l'habile et perfide adorateur du succès, le prince de Talleyrand condamnait l'esprit militaire dans une note diplomatique trop oubliée ¹.

Que pouvait contre l'habile diplomate, en communion d'idées avec les puissances étrangères, une énergique volonté que personne ne secondait ?

Le prince d'Eckmühl craignait passionnément de voir les déchirements d'une guerre civile s'ajouter aux autres déchirements de son adorée patrie, et il sut tout sacrifier à cette pensée ; c'est encore là sa plus belle gloire.

Nous avons lu avec bonheur un livre trop peu connu : *La Vérité sur les Cent-Jours*, par le prince Lucien Bonaparte. Cette œuvre est tout à fait digne

¹ Note envoyée par le prince de Talleyrand, président du conseil des ministres de Louis XVIII, aux ministres des puissances alliées, le 31 juillet 1815.

d'estime par l'élévation des considérations et des pensées qu'on y rencontre. Celui qui avait refusé un trône de la fortune de son frère est bienvenu à le défendre dans l'infortune, et certes le prince Lucien n'aurait pas craint de condamner le maréchal Davout, s'il l'eût jugé coupable, même d'incapacité. Il fait, au contraire, allusion aux ressources dénoncées par le ministre de la guerre et à son opinion sur la possibilité d'arrêter l'ennemi, de défendre Paris, de façon à confirmer la note de M. Clément. Ce petit livre, nous le répétons, est un document remarquable. Il honore celui qui l'a écrit et dispense ceux qu'il n'attaque point.

Les bonapartistes fanatiques ont reproché au prince d'Eckmühl de n'avoir pas assez regretté Napoléon. Certes le maréchal avait beaucoup aimé l'Empereur, lui avait beaucoup pardonné ; mais son premier amour avait appartenu à la France et à la liberté. Au fond des prisons où il avait suivi sa mère, arrêtée comme noble et suspecte, il n'avait pas voulu désespérer de la liberté, et j'ai souvent entendu raconter par de vieux amis de mon père que, dans le secret de l'intimité, Davout reprochait à Napoléon de trop comprimer les esprits. Ses dépêches, ses lettres de Pologne, révèlent avec éloquence qu'un gouvernement sagement constitutionnel était l'idéal souhaité par ce prétendu partisan de la force brutale.

Peut-être, — ceci est une pure supposition, je le déclare formellement, — sentant toute liberté désormais impossible avec Napoléon aigri, diminué, hostile non seulement à l'étranger, mais à une grande partie de la nation, le maréchal tourna-t-il un regard d'espérance vers le rétablissement du roi Louis XVIII, qu'il n'aimait aucunement, mais dont il estimait très haut le bon sens et l'esprit.

Il s'est trouvé des écrivains distingués qui n'ont pas hésité à déclarer que le prince d'Eckmühl, tremblant pour ses titres et sa fortune, avait agi de façon à les sauver : la vie entière du maréchal proteste contre des accusations si basses. Les grandeurs n'éblouissent que ceux qui ne les méritent pas. Il y a des âmes nobles de trempe comme de race, qu'aucun titre ne saurait grandir, bien qu'elles puissent justement regarder ceux qu'elles ont conquis comme le glorieux témoignage des services rendus. N'avons-nous pas vu le maréchal, en recevant le brevet de la principauté d'Eckmühl, répondre froidement : « A quoi bon me faire prince?... J'étais déjà duc ! »

Entraînée par ce récit, nous avons devancé les évènements ; mais nous tenons à dire que, si l'Empereur se multipliait, l'activité de son ministre de la guerre n'est pas moins incompréhensible, sans manquer jamais de rester claire et nette dans toutes ses manifestations. Nous essayerons donc de donner

une idée de l'effrayant travail auquel se livrait le prince d'Eckmühl ; il pense à tout, il cherche à porter remède à tout¹ ! Nous commencerons par transcrire un brouillon inachevé de la main même du maréchal, trouvé dans ses papiers, et qui nous semble bon à connaître :

¹ Non seulement le prince d'Eckmühl avait à lutter contre les choses, contre les lassitudes, contre les difficultés de tous genres, mais encore contre ses propres collègues. La lettre que voici adressée au ministre de la police, prouve triomphalement, ce semble, que Fouché, dès l'origine *acquis* à d'autres combinaisons politiques, entravait sournoisement les mesures de défense prises par le ministre de la guerre.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, 7^e DIVISION, PERSONNEL DU GÉNIE.

Paris, le 31 mars 1815.

Monsieur le duc, j'ai été informé que M. Daigremont, capitaine du génie, qui était attaché au corps d'armée commandé par M. Dupont, s'étant rendu à Gien, en vertu d'ordres militaires supérieurs, pour y faire construire une tête de pont ; les autorités civiles avaient cru devoir le faire arrêter pour le soustraire aux premiers mouvements du peuple, excités par le bruit qui s'était répandu que cet officier était envoyé pour troubler la tranquillité publique.

M. Daigremont ne s'était rendu à Gien qu'en vertu des ordres de ses supérieurs, et sa conduite passée ne laissant aucun doute sur son dévouement à l'Empereur, j'ai l'honneur d'inviter Votre Excellence à vouloir bien donner des ordres pour que cet officier soit mis sur-le-champ en liberté et dirigé sur Paris, pour y recevoir de ma part une nouvelle destination.

Agrérez, monsieur le duc, l'assurance de ma haute considération.

Signé : maréchal prince d'ECKMÜHL.

On lit en haut de cette page, de la fine écriture de Fouché : Écrire au préfet du Loiret, et plus bas : Il a été écrit au préfet d'Orléans sur l'objet de cette lettre, 2 avril 1815.

Pendant ces trois jours, M. Daigremont restait prisonnier et certes Fouché cherchait à gagner du temps.

PROPOSITION DU MINISTRE DE LA GUERRE.

La Chambre des représentants arrête : que, indépendamment de l'appel fait à la classe de 1815, il sera fait une levée extraordinaire dans les départements les plus voisins de Paris. Les mesures les plus promptes seront employées pour l'habillement, l'équipement et l'armement. Les draps seront requis et payés sur le budget.

Le présent arrêté sera porté à la Chambre des pairs et à l'Empereur.

Il faut des hommes. .

Prendre les mesures les plus énergiques pour la défense de Paris.

Imprimer une honte éternelle à tous les Français qui abandonnent leur drapeau, des peines infamantes à ceux qui passent dans les rangs étrangers.

Que l'on empêche les journaux de provoquer à la guerre civile, de plaider la cause des ennemis de l'indépendance de la France.

Que.

Ici s'est arrêtée la plume du maréchal.

Aux soldats, aux vétérans rappelés sous les drapeaux, le prince d'Eckmühl écrit :

Vous avez voulu votre Empereur, il est arrivé; vous l'avez secondé de tous vos efforts. Venez, afin d'être tous prêts à défendre la patrie contre des ennemis qui voudraient se mêler de régler les couleurs que nous devons porter, de nous imposer des souverains et de nous dicter des constitutions.

Soldats, soit que vous ayez obtenu des congés, soit que vous ayez obtenu votre retraite (que vous conserverez toujours); si vos blessures sont cicatrisées, si vous êtes en état de servir, venez; l'Honneur, l'Empereur, la Patrie vous appellent! Quels reproches n'auriez-vous pas à vous faire, si cette belle patrie était encore ravagée par ces soldats que vous avez vaincus tant de fois, et si l'étranger venait effacer la France de la carte de l'Europe!

Aux généraux chargés d'organiser la garde nationale, aux gardes nationaux eux-mêmes, le maréchal dit :

L'Empereur accomplit à la fois toutes ses promesses : il appelle la nation à garantir elle-même sa liberté; il appelle aux armes tous les citoyens qui veulent la défendre.

Aux autorités civiles de l'empire, le ministre de la guerre écrit :

Si nous sommes obligés de reprendre les armes pour défendre notre indépendance et nos foyers, quelle cause plus juste et plus sainte dut jamais inspirer des efforts plus unanimes et plus énergiques? C'est la cause d'un grand peuple qui veut être libre et maître chez lui contre une ligue passionnée qui prétend dicter des lois déshonorantes. Du succès de cette lutte dépend l'existence même de la nation. La France doit déployer pour sa défense toutes les ressources que peuvent lui offrir la nature, l'art, le génie et le courage de ses ha-

bitants. Que l'exemple de Tournus, de Châlons, de Saint-Jean-de-Losne, de Langres, de Compiègne, enflamme l'émulation de toutes les cités ! Quand la Patrie est en danger, tout magistrat est chef et capitaine ; tout citoyen est soldat !

Nous dirons, après avoir cité ces lignes vibrantes, qu'un des premiers actes du ministre de la guerre fut de résister à trois ordres de Napoléon, que son fatal entourage avait poussé à donner un corps au général Bourmont¹. Le ministre ne céda que le 1^{er} avril, et écrivit simplement au général : que « *l'intention de l'Empereur* était qu'il prît le commandement de la 3^e division du 4^e corps d'observation, commandé par le lieutenant général comte Gérard, et qu'il eût à se rendre à Metz. » Tout en reconnaissant l'énergie et les talents de Bourmont, le prince d'Eckmühl avait répondu à Napoléon, qu'il le *craignait*, et avait tout net refusé Ney et Gérard qui plaidaient en sa faveur.

La conséquence de cette invincible opiniâtreté dans sa manière de voir et de juger fut que le

¹ A propos du changement de cocarde de Bourmont, le général Berthezène dit : « Le baron Von Eckstein, directeur de la police à Gand pendant le séjour qu'y fit Louis XVIII, m'a assuré qu'un certain d'André, neveu du directeur de la police française, officier dans un régiment de cavalerie légère cantonné aux environs de Valenciennes, et qui déserta également quelques jours avant l'ouverture de la campagne, avait servi d'intermédiaire entre Fouché et Gand ; il ajoutait que les rapports de Fouché avec le général de Bourmont étaient fréquents. »

prince d'Eckmühl demeura en butte aux haines de l'entourage de l'Empereur, que de nouveau on éloignait de son énergique et loyal ministre. Le maréchal Soult, nommé major général de l'armée, se prit à donner directement des ordres sans les communiquer au ministre. Voici comment il fut rappelé au respect de la discipline hiérarchique :

Si vous donnez des ordres de votre côté, monsieur le duc, et moi du mien, comme il ne peut qu'en résulter les plus graves inconvénients, je vous déclare que je remettrai le portefeuille à l'Empereur. J'ai accepté le ministère à mon corps défendant, et on me ferait le plus grand plaisir en m'ôtant ce fardeau.

L'Empereur, qui avait exigé du patriotisme du prince d'Eckmühl l'acceptation du portefeuille, irrité par la mauvaise fortune et par son entourage, reprenait ses méfiances et ses aigreurs. Le maréchal écrivit à Napoléon une lettre ferme et nette, comme seul peut en écrire un homme sans reproches, et satisfaction fut donnée à ses réclamations, cette fois encore ; mais il était singulièrement cruel de se voir méconnu quand on méritait le plus la reconnaissance, et d'avoir à dépenser ses forces en luttes sourdes quand on les jetait sans compter à un travail écrasant.

Ses plans les mieux conçus étaient à demi exécutés ; le général Lamarque, retenu par les craintes

des habitants, restait à les protéger, au lieu de se rendre à Nantes, ainsi que le lui ordonnait le ministre. Cependant, il ne se décourageait pas; sa lettre du 3 mai 1815 à l'adresse des préfets et des sous-préfets¹ est un modèle d'éloquence patriotique, de feu et d'ardeur, capable, ce semble, de réveiller des âmes mortes; mais les Français ne savaient plus ce qu'ils voulaient, et aucun état d'âme n'est plus fatal au salut d'une nation. Le maréchal Davout cherchait à faire passer dans les âmes la flamme de patriotisme qui brûlait en lui, et, en s'adressant au zèle de la garde nationale, il terminait son ordre du jour par les paroles suivantes :

Et quand ils entendront, dans le calme de la paix, célébrer nos combats, nos triomphes, ils pourront citer aussi avec un noble et juste orgueil, les postes qu'ils auront défendus, les cités qu'ils auront conservées.

Plus tard, le 14 mai, cette même plume, en donnant ses instructions, ajoutait :

Instruisez bien chacun de la conduite qu'il a à tenir; excitez le zèle et la vigilance des généraux, des différentes autorités, le dévouement des troupes et des citoyens; inspirez à tous l'énergie qu'exigent les circonstances, et que chacun sache parfaitement, à l'avance, ce qu'il doit faire pour arrêter l'ennemi, s'il osait menacer le territoire sacré de la Patrie.

¹ Archives du ministère de la guerre.

Au milieu de toutes les difficultés qu'il rencontrait, le prince d'Eckmühl avait encore eu à lutter contre l'infidélité et le mauvais vouloir d'Ouvrard, envers lequel on était légalement lié jusqu'en 1816, puis contre l'injuste mauvaise humeur de l'Empereur : cette colère était, cependant, si peu profonde qu'en partant pour l'armée Napoléon voulait confier au prince d'Eckmühl les pouvoirs les plus étendus ¹. Loin de sentir son ambition satisfaite, Davout, qui n'en avait d'autre que de bien servir la France,

1

Paris, le 30 avril 1815.

Mon cousin, si nous avons la guerre et que je sois obligé de partir, mon intention est de vous laisser à Paris, ministre de la guerre, — gouverneur de Paris et commandant en chef des gardes nationales, des levées en masse et des troupes de ligne qui se trouveraient dans la ville. Je n'ai point encore le projet de partir et je ne suppose pas que l'ennemi nous attaque de tout le mois de mai. Cependant, je désire que vous vous occupiez dès à présent de mettre la ville en état. — Vous aurez à Paris 30 batteries de canon, de 8 pièces chacune, qui seront au parc de Vincennes, ayant double approvisionnement. Cette artillerie n'aura pas de personnel, ni d'attelages, ni de charretiers. Elle sera servie par un bataillon d'artillerie de marine que j'ai mandé au ministre de la marine de diriger sur Paris et qui servira

6 batteries,

2 — seront servies par l'École polytechnique,

2 — par l'École d'Alfort,

4 — par l'École de Saint-Cyr,

2 — par les invalides,

6 — par l'artillerie de ligne,

8 — par des équipages de matelots que j'ai ordonné au ministre de la marine de diriger sur Paris.

30 batteries.

Il y aura des redoutes sur toutes les hauteurs de Paris pour contenir cette artillerie, et, au moment, on prendra dans la ville lesattelages nécessaires pour les batteries mobiles. — Désignez

conjura l'Empereur de nommer un autre gouverneur de Paris et de l'emmener à l'armée ¹ :

Paris sera pour vous, si vous êtes vainqueur, Sire ; si vous êtes vaincu, ni moi, ni d'autres ne pourront rien pour votre service.

Dès longtemps, on a dit que : « Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre ! »

Le 1^{er} mai, le prince d'Eckmühl défend aux journaux de rien insérer qui puisse renseigner l'ennemi sur nos préparatifs militaires.

Le 2, il ordonne d'examiner même les renseignements anonymes, « *qui peuvent parfois contenir un bon avis.* » Ce même jour, il écrit au préfet de Metz de dresser, s'il n'a pas de fonds, des procès-verbaux de toutes les fournitures faites pour l'armée : « Le gouvernement et l'honneur national sont garants. »

un général d'artillerie pour être directeur du parc et tout l'état-major d'artillerie nécessaire pour diriger ces 30 batteries. — Désignez aussi un officier général du génie. Il ne faut prendre ni Rogniat, ni Haxo, ni Marescot qui seront nécessaires pour les places aux armées. — Votre troupe d'infanterie se composera de 30,000 gardes nationales, de 20,000 de levée en masse, de 20,000 de troupes de marine et enfin de 20,000 que donneront les dépôts des régiments qui doivent se grouper sur Paris : ce qui fera plus de 90,000 hommes.

Signé : NAPOLÉON.

¹ M. de Chénier, tome II, page 545 de son *Histoire du maréchal Davout*, donne le curieux jugement du prince d'Eckmühl sur l'ordre de bataille de Waterloo : que n'était-il là !

Quelques troubles ayant eu lieu au théâtre de Rouen, les officiers sont changés. Des agents soupçonnés au ministère sont chassés sur l'heure, malheureusement, *et ceci devait être*, en en prévenant Fouché, ainsi que de l'ordre donné de surveiller les voyageurs à cause des rapports établis entre Gand et Paris¹. Le 4 mai, avec une netteté de vue et d'action indiscutable, le maréchal réclame de l'Empereur l'établissement d'un service d'estafettes.

A la suite d'un ordre au préfet de Marseille, pour dire qu'on laisse grandir le mal, que le duc d'Albuféra n'est pas content de l'esprit du Midi, et que le maréchal Brune passe des revues vaines, le traducteur de Ptolémée, M. Halma, est chaudement recommandé au ministre de l'intérieur. Le feuillet suivant, nous montre le maréchal approu-

¹ Le général Berthezène passionné pour l'Empereur déplore les trahisons qui l'ont enveloppé, et en parlant des munitions, des armes expédiées en Vendée par l'Angleterre, dit, page 351 du tome II de ses *Souvenirs militaires* : « Le baron Von Eckstein, chargé pendant les Cent Jours de la police de Gand pour les alliés, m'a assuré depuis, à Bruxelles, que Fouché savait l'époque et le lieu du débarquement de ces armes, qu'il aurait pu, par conséquent, l'empêcher, mais que, au contraire, il le favorisa en donnant de faux avis. » Plus loin, page 353, il dit encore à propos des craintes, des défiances que l'acte additionnel avait fait naître contre l'Empereur : « Le temps révèle bien des faits et dévoile souvent beaucoup de perfidies. On sait aujourd'hui que Fouché, tout en faisant parade d'un grand zèle pour la cause impériale, appliquait toutes les ressources de son esprit et tous les moyens d'influence qu'il tenait de sa position à accroître ces funestes défiances. »

vant la fédération bourguignonne en ces mots :

Je m'y réunis de cœur et d'âme, et je prie mes compatriotes de me considérer au nombre des bons confédérés.

Ceci est du 26 mai. Le lendemain, le maréchal refuse la dédicace de plusieurs ouvrages, *comme chose contraire à ses habitudes*, tout en promettant de prendre quelques exemplaires des divers volumes à leur publication. Le 14 mai, le ministre adresse des avertissements sérieux, presque sévères, à l'Empereur, en le suppliant de prendre des mesures énergiques : tout le rapport est corrigé de la main du maréchal.

Le 15, il réclame le dépôt au ministère de la guerre de toutes les pièces pouvant être utiles à l'État. Le ministre donne toute latitude au maréchal duc d'Albuféra pour châtier des officiers qui ont osé manquer aux autorités civiles, lesquelles sont animées d'un excellent esprit. Nous avons remarqué que ce maréchal est le *seul* auquel le ministre envoie des blancs-seings, ce qui témoigne hautement de l'estime en laquelle il le tenait. M. Thévenard offre 2,000 francs pour l'armée et renonce à un bel emploi pour servir la France. Le ministre lui répond le jour même, et écrit également à M. Gréard qui remet 500 francs sur ses appointements de chef de bataillon.

Le 8 mai, le maréchal se plaint au comte Daru de la mauvaise qualité des effets militaires : toutes les chutes sont donc fatalement précédées du même relâchement dans les services ?

Le très habile ingénieur des ponts et chaussées, M. Jousselin, est demandé au comte Molé par le ministre, afin de l'employer aux fortifications de Paris.

Les généraux conviés au champ de mai sont retenus par le ministre, qui prévient de ce fait le duc de Rovigo, le priant en outre de faire arrêter un nommé Caseneuve. Le prince d'Eckmühl use de vraies recherches de courtoisie envers ses collègues, et fait même leur besogne conjointement avec la sienne : ainsi, on le voit, pour le bien du service, envoyer au marquis de La Valette des pamphlets, répandus aux frontières et à Paris, dont ce dernier ignorait l'existence. Le ministre sait encore que *le rappel sous les drapeaux n'a été lu au prône, que par un seul curé, en dépit des instructions données.*

Le 26 mai, le maréchal corrige de sa main une lettre au maréchal Brune et ajoute de cette même vigoureuse écriture :

Vous vous occuperez de suite d'organiser une bonne garde nationale, dévouée à l'Empereur et à la patrie, animée d'un sentiment de haine contre les malveillants qui sont assez ennemis de notre patrie pour unir leur

cause avec celle des étrangers qui veulent nous asservir et ravager notre pays.

Peu de paroles, mais beaucoup de choses rapidement dites : le prince d'Eckmühl a réellement l'instinct dramatique du style militaire, et sait remplacer avec un art infaillible des mots plats comme : *les circonstances actuelles* par *l'état de la France* ou par telle autre parole entraînant.

Nul détail n'est négligé ; au général Clauzel, le maréchal répond : « Je reçois votre lettre *sans date*. »

Un long rapport parle des ennemis que nous avons en Suisse !

Un très intéressant et long mémoire sur la Prusse et la Saxe, adressé à l'Empereur et en double au duc d'Otrante, est une véritable prophétie de notre fatale guerre de 1870, et elle porte la date du 30 mai 1815¹.

Le même ordre est souvent réclamé deux fois par le maréchal Davout, qui fait un peu la besogne de tous les ministres ; ainsi il écrit à Napoléon que les musées ne sont pas nécessaires à la défense, qu'il faut garder les étrangers, et pour cela les distraire ; il revient à cette demande par une seconde lettre, dont nous donnons la copie en note².

¹ Cette pièce curieuse est aux archives de la guerre.

²

27 mai 1815.

Sire,

Plusieurs députations ou collèges électoraux demandent la faculté de pouvoir visiter, durant leur-séjour à Paris, tous les monuments,

Sur l'ordre de l'Empereur, son ministre lui envoie une liste de propositions pour la Chambre des pairs, sur laquelle il place le nom du général comte de Beaumont : le maréchal avait pour ce beau-frère une si sincère amitié que, bien que détestant par-dessus tout demander, le 31 mai 1815, il avait écrit à l'Empereur la lettre que voici :

Sire,

Je prie Votre Majesté de me permettre de Lui rappeler les promesses qu'Elle a bien voulu me faire pour le comte de Beaumont, mon beau-frère, des sentiments et du dévouement duquel je répons à Votre Majesté.

La réalisation de cette promesse sera pour moi une nouvelle marque de votre bienveillance qui comblera mes vœux.

On sent que c'est ici tout le cœur du prince d'Eckmühl qui insiste et rappelle. Tant d'occupations et de soins de tous genres absorbaient à ce moment l'esprit du prince d'Eckmühl, que l'on comprendra que nous ayons éprouvé un étonnement mêlé d'une nuance d'admiration en rencontrant deux lettres concernant les travaux de Chimay et recommandant la conservation des grands arbres et des lilas

musées, édifices et établissements remarquables. Dans plusieurs endroits, on leur en a refusé l'entrée. J'en informe Votre Majesté, afin qu'Elle donne les ordres qu'Elle jugera convenables, et leur publicité par les journaux*.

* Seul, le prince d'Eckmühl avait conservé son entière présence d'esprit; on s'adressait donc à lui pour toutes choses, et il suffisait à tout.

de cette belle résidence : nous les donnons plus loin avec quelques documents remarquables, tant elles témoignent de l'horreur qu'avait le prince d'Eckmühl pour le mal inutile, et de l'étonnante lucidité de cette grande intelligence, qui savait descendre aux moindres détails, sans jamais perdre de vue les lignes essentielles des choses.

Nous avons cru démêler une sorte de défiance instinctive dans les rapports du ministre de la guerre et du duc d'Otrante. Certes, le maréchal ne se méfie pas de Fouché; mais il s'étonne de le trouver si peu actif, il lui fait sans cesse recommander de surveiller davantage les frontières et les voyageurs. Le 12 mai 1813, enfin, nous trouvons une trace de la colère sourde du ministre de la police : visiblement impatienté, il dénonce un colonel en envoyant un rapport de cet officier daté du 1^{er} mai. Le 28 du même mois encore, il écrit au prince d'Eckmühl « qu'un officier par lui chargé de lever les plans de Paris, a passé à l'ennemi, est allé rejoindre le duc de Feltre. » Le maréchal répond à cette dénonciation par un ordre télégraphique d'arrêter cet homme, *si le fait est vrai*. Ces cinq petits mots n'annoncent point une confiance absolue ni une entente bien cordiale. Le ministre de la guerre, et il avait en ceci presque trop raison, ne comptait plus que sur lui-même, sans bien s'en rendre compte encore.

Le plan du maréchal Davout pour défendre la France de cercle en cercle jusqu'à Paris est admirable d'entente du métier militaire; il a fallu le découragement des généraux, des soldats et de la France entière pour le rendre inutile, pour en empêcher l'exécution.

Debout jusqu'à la fin, tandis que le maréchal Ney lançait du haut de la tribune de la Chambre des pairs des paroles d'épouvante, le prince d'Eckmühl, à la Chambre des représentants, après avoir donné connaissance de dépêches rassurantes, pressé de questions sur les troupes de l'ennemi déjà à Laon le 22 juin, répondait :

Ces rapports sont faux, comme ceux que l'on avait répandus hier que je faisais marcher des troupes contre cette Assemblée, assertion odieuse que l'on affecte encore de répéter aujourd'hui.

Messieurs, je le déclare ici sur mon honneur, tous ces bruits-là sont faux.

Ajoutant à ces paroles quelques détails sur les divers commandements par lui donnés aux chefs de corps, il dit :

Des troupes qui étaient sur la Somme ont, à raison des circonstances, reçu l'ordre de revenir sur la Seine. Je n'ai qu'un mot à ajouter : tant que j'aurai un commandement, aucun Français n'aura à craindre une trahison. Mais, il est une mesure très importante à

prendre, et je presse l'Assemblée de l'adopter. La malveillance s'agite pour désorganiser l'armée et pour porter les gardes nationales à la désertion. Je demande que, par une déclaration solennelle, la Chambre rappelle à leur poste tous les militaires de tout grade sous peine d'être déclarés traîtres à la patrie... Prenons garde de ne pas renouveler la faute du gouvernement provisoire et de laisser désorganiser l'armée.

Enfin, tout est accompli ; mais le maréchal Davout ayant été accusé de grossièretés envers l'Empereur, nous ne résistons pas à donner la circulaire envoyée à tous les généraux commandants par le ministre de la guerre :

Tandis que nos braves armées veillent au salut de l'empire et à son indépendance, leur auguste chef, voulant tout tenter par lui-même pour rendre la paix à notre patrie, vient de terminer ses longs travaux par le sacrifice le plus héroïque. Il renonce au rang suprême, et force ainsi les ennemis à montrer s'ils ont été sincères dans leurs déclarations, et si c'est, en effet, à sa personne seule qu'ils ont déclaré la guerre.

Tous les guerriers, rendant hommage à cette noble abnégation, doivent redoubler de zèle et d'efforts pour que ce sacrifice ne soit pas infructueux. Si l'Europe consent à la paix, la France la devra à Napoléon. Si nos ennemis ont été perfides dans leurs proclamations, s'ils continuent une injuste guerre qui sera sans prétexte, braves guerriers, opposez une inexpugnable barrière à leurs efforts. Une grande nation qui défend son indépendance ne peut être subjuguée. Ralliez-vous tous à

ces aigles qui nous ont si souvent conduits à la victoire. Napoléon fait tout ce qui dépend de lui. Il se sacrifie à la haine de ses ennemis pour épargner votre sang; soyez toujours prêts à le verser pour la Patrie !

Il nous semble que la voix de l'honneur parle en cette lettre avec une simplicité assez éloquente pour qu'il n'y ait ici rien à ajouter. Qu'importe à la malveillance ! A dessein ou par maladresse, elle a confondu les deux entrevues du maréchal avec un aide de camp de l'Empereur qui lui était antipathique et qui détestait, lui, le maréchal. M. de Las Cases, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, parle d'une inconvenante lettre sans signature envoyée au général Blücher, — qui devait accompagner l'Empereur, — par le prince d'Eckmühl; cette lettre ne *peut pas avoir été écrite*, aucune lettre non signée n'émane du ministère.

Le duc d'Otrante ne redoutait que le ministre de la guerre et en parlait dans ce sens à M. de Vitrolles.

Le maréchal bondit aux premières insinuations qui lui furent faites, mais abandonné des généraux, de ses amis, apprenant sans cesse de nouvelles désertions, il se laissa amener à dire à un ami. . . *rallié*: « L'unique moyen que Louis XVIII ne soit pas odieux à la nation, c'est que ce soit lui qui traite avec les ennemis. Que le Roi rentre à Paris appelé par la nation, sans escortes ennemies; qu'il conserve

les deux Chambres, l'armée telle qu'elle est jusqu'à la paix, qu'il y ait oubli réel et entier de tous les votes et actes relatifs aux derniers évènements; que des dispositions efficaces garantissent la sûreté de Napoléon et de sa famille. » Et comme on lui parlait de lui-même, il répondit froidement : « Si j'intervenais dans ces négociations, je pense que l'on ne songerait pas à souiller les motifs qui me détermineraient en m'offrant honneurs ou commandements. Je suppose que l'on doit assez connaître mon caractère pour ne se permettre aucune proposition de ce genre ¹. »

Je comprends la haine de M. de Vitrolles, ses calomnies et les persécutions suscitées par lui; il avait *trop d'esprit* pour goûter un caractère ainsi fait.

Le 28 juin 1816, le maréchal Davout affirmait les paroles précédentes en écrivant au duc d'Otrante :

Je vous renvoie à ce que j'ai déjà dit auparavant.

¹ Le prince d'Eckmühl écrivit encore à la commission exécutive, à cette même date, dans la nuit, sous l'impulsion de sa conscience et de son patriotisme : « Nous devons proclamer Louis XVIII, le prier de faire son entrée dans la capitale *sans les troupes étrangères, qui n'y doivent jamais mettre le pied*. J'ai vaincu mes préjugés. La plus irrésistible nécessité et la plus entière conviction m'ont déterminé à croire qu'il n'y a plus d'autres moyens de sauver notre patrie. »

Le maréchal, en traçant ces belles paroles, n'ignorait pas qu'elles l'exposeraient à d'indignes calomnies, mais c'est faire acte de grand, de vrai et méritant courage que de braver les blâmes par amour de la vérité et de son pays.

L'avenir inspire mes motifs, j'ai vaincu mes préjugés, mes idées. La plus irrésistible nécessité et la plus intime conviction m'ont déterminé à croire qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver notre patrie.

La patrie, voilà le mot sacré qui habitait au plus profond du cœur du maréchal Davout. A son pays il était toujours prêt à sacrifier ses plus chères affections ; et cependant, après les injustices de Napoléon qui oubliait Auerstaëdt, Thann, Eckmühl, la Russie, et qui s'attirait en 1815 la fière réponse que nous aimons à redire à propos du *Mémoire au roi* : *Si Votre Majesté eût été aux Tuileries, au lieu de donner des extraits de sa lettre, je l'eusse fait connaître entier !* la Restauration, oublieuse elle aussi des services rendus par l'énergique chef de l'armée de la Loire, lui gardait une série de persécutions ! Qu'importe ? L'injustice passe et la mémoire des grandes actions demeure. Nous le disons, nous le pensons, *nous le savons*, et pourtant, chaque jour encore, les chroniqueurs insultent l'énergique guerrier que Napoléon avait abandonné pendant sept mois sans secours, sans ordres, à Hambourg, et aucun ne s'est avisé de songer à la grandeur morale, à la générosité de l'homme, d'abord sacrifié, puis ensuite calomnié dans son honneur, qui, même pour sa défense, n'avait pas livré l'ordre effroyable de l'Empereur malheureux, ordre auquel il avait simplement refusé d'obéir en écrivant :

Votre Majesté ne fera jamais de moi un duc d'Albe; la guerre est déjà assez horrible pour n'ajouter pas des cruautés inutiles au mal nécessaire !

Ah ! quand les historiens s'aviseront-ils de remonter aux sources et de ne plus répéter d'absurdes phrases toutes faites sur les *pillages* et les *cruautés de Hambourg* ? Le maréchal, qui savait ne faire que le mal nécessaire, a certes moins abattu, moins démolé que les impuissants défenseurs de Paris et de la France en 1870. Quand se lassera-t-on de ressasser ces vieilles calomnies qu'il conviendrait d'abandonner aux ennemis de la France ?... Quand s'avisera-t-on de lire le *Mémoire, avec les pièces à l'appui*, rédigé par le prince d'Eckmühl, au lieu d'étudier uniquement les livres de ses ennemis, de ses envieux, les redites des paresseux et des naïfs, qui se contentent nonchalamment de propager les mauvaises herbes semées par l'erreur¹.

¹ Si nous avons accompli, à regret, un pénible devoir en signalant l'étrange injustice du ministère de la guerre de 1866 envers le maréchal Davout, nous ressentons aujourd'hui une joie sincère d'avoir à remercier l'auteur anonyme d'un remarquable travail publié sous ce titre : « *Notice sur le ministère de la guerre depuis son origine jusqu'à nos jours* ; » car il s'est montré à la fois assez Français et assez ami de la vérité pour tracer les lignes suivantes :

« A peine arrivé à Paris, Napoléon choisit pour ministre de la guerre le maréchal Davout.

« Nul n'était plus propre que cet illustre homme de guerre à la lourde tâche qui incombait au ministère dans ces graves circonstances. Probe, énergique, éclairé, laborieux, le maréchal joignait

En 1814, mon père avait demandé à *être jugé* et le roi Louis XVIII parlant de cette affaire à un autre maréchal, alors dans sa faveur, voulut savoir quel était son avis : *Eh ! Sire*, lui répondit-il, *gardez-vous de ce jugement ! — Davout en sortirait blanc comme neige !* Lui-même s'est confessé à mon père

aux qualités les plus éminentes du chef militaire toutes celles de l'administrateur.

« Le génie de l'Empereur trouva en lui un précieux auxiliaire pour lever et mettre sur un pied respectable la belle armée avec laquelle fut entreprise la campagne terminée par le désastre de Waterloo.

« Lorsque, à la suite de cette funeste journée, la France fut de nouveau envahie, et que Napoléon fut contraint à abdiquer, le maréchal Davout, loin de s'abandonner au découragement, comme tous ceux qui l'entouraient, fit les plus grands efforts pour reformer et réorganiser les débris de l'armée française. Il parvint ainsi à réunir sous Paris une force imposante qui tint les alliés et dont la présence contribua à adoucir les clauses de la capitulation et de l'armistice.

« Aussitôt les préliminaires signés, le maréchal comprenant que son rôle comme ministre était terminé, donna sa démission pour rendre au pays un dernier service en prenant le commandement des troupes réunies sous Paris et en les conduisant derrière la Loire. »

Nous ajouterons à ces belles paroles tracées par un ami de la justice et de la vérité un passage des mémoires du roi de Suède Charles-Jean qui les confirme hautement : « Bernadotte, nous dit son historien, vit avec bonheur que l'odieux partage de la France, résolu par les alliés, avait été empêché par l'attitude menaçante de l'armée de la Loire et la politique de l'Empereur Alexandre. »

Le caractère bien connu et la réputation militaire de Davout ont donc contribué au salut de sa chère France ; or, c'est un ancien rival, c'est presque un ennemi du maréchal duc d'Auerstaedt qui nous le dit, sans le nommer, il est vrai, mais l'histoire n'aura garde d'oublier le nom du commandant en chef de l'armée de la Loire, nom destiné à grandir toujours davantage, à mesure que la lumière accentuera cette heure terrible.

* Page 259 du second volume.

d'avoir ainsi sacrifié l'amitié à la politique, et mon père pardonna; mais son fidèle aide de camp, lui, ne pardonna point, et en 1859 il s'écriait encore avec l'indignation du premier jour : « Le duc de... a été bien coupable en 1814 et en 1816!... Dans la crainte de se compromettre, il n'a pas fait tout ce qu'il devait pour adoucir une disgrâce imméritée, et M. le maréchal l'aimait tant! »

Tous ceux qui aiment la justice et la vérité comprendront qu'aucun témoignage ne nous ait paru inutile quand il s'est agi de rétablir les faits, de démentir de fausses assertions et de déchirer le voile sombre que la jalousie a essayé de jeter sur la droiture importune de mon père; ayant donc appris l'admiration que M. Clément, ancien aide de camp de M. de La Fayette, ancien député du Doubs, homme honorable entre tous et estimé de tous, professait pour le maréchal prince d'Eckmühl, je demandai à un ami commun de nous mettre en rapport, et voici la première lettre que je reçus de lui :

Madame la marquise,

La position particulière que j'occupais en 1815 m'a mis, en effet, à portée d'apprécier les nobles et patriotiques sentiments que M. le prince d'Eckmühl a manifestés à cette époque dans une des circonstances les plus importantes de sa vie, et je serai très empressé de pouvoir vous donner à cet égard tous les renseignements que vous désirez.

Bien entendu je me hâtai d'appeler le bon et digne vieillard, dont la conversation remplie de souvenirs personnels avait pour moi un puissant intérêt, surtout quand il venait à parler des évènements de 1815. J'obtins de lui de rédiger et de signer une sorte de procès-verbal d'une séance célèbre, dans laquelle, le maréchal, *tout en promettant* de vaincre, ne s'engageait cependant point à sauver Paris.

M. Clément, devenu craintif du bruit, exigea la promesse formelle de ne point publier, *avant sa mort*, le papier important qu'il me confiait. Voici, d'ailleurs, un extrait de la lettre datée de Paris, le 4 mai 1855, qui accompagnait la note que l'on va lire :

N'ayant jamais aimé, dans ma longue carrière politique, à occuper le public de moi, permettez, madame, que je vous adresse une prière à l'occasion de cette note : ce serait de ne pas la livrer à la publicité de mon vivant. Ce retard ne sera pas long. Lorsqu'on est parvenu comme moi à un grand âge, ce qui n'est pas toujours une faveur du ciel, les jours accordés à l'homme et qui ne sont plus que des jours de grâce, sont comptés et, par conséquent, de courte durée.

La note reçue, lue, examinée, M. Clément se mit à ma disposition pour la compléter et m'en remit une autre, qui, en effet, — le mot est de lui, — *ne sera pas inutile aux rédacteurs des mémoires de M. le prince d'Eckmühl*. On trouvera à leur place tous les rensei-

gnements que nous avons pu rassembler ; il n'y a rien à passer sous silence dans la vie du maréchal Davout. Voici d'abord la note de M. Clément :

Après le désastre de Waterloo (juin 1815), les armées anglaise et prussienne, sous le commandement de Wellington et de Blücher se dirigeaient sur Paris.

L'armée française campée à La Villette et commandée par le maréchal prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, demandait à marcher à l'ennemi et à lui livrer bataille. Elle avait exprimé ce vœu dans les adresses envoyées aux deux Chambres et au gouvernement provisoire.

Dans ces circonstances, le duc d'Otrante, président du gouvernement, crut devoir convoquer les bureaux des deux Chambres, pour les consulter sur la question de savoir *si notre armée se porterait à la rencontre de l'ennemi et lui livrerait bataille.*

La réunion eut lieu au palais des Tuileries, où siégeait le gouvernement provisoire. Elle était composée des cinq membres du gouvernement savoir :

Le duc d'OTRANTE, président ;

MM. CARNOT, CAULAINCOURT, duc de Vicence,
Comte GRENIER et QUINETTE ;

M. BERLIER, secrétaire ;

Des bureaux des deux Chambres ;

Du maréchal prince d'ECKMÜHL, ministre de la guerre, et commandant en chef de l'armée de Paris ;

Du maréchal prince d'ESSLING, commandant les gardes nationales de la Seine.

Le ministre de la guerre s'était fait accompagner des

colonels Decaux et Evain, chargés des services de l'artillerie et du génie, lesquels devaient rendre compte de l'état de la place de Paris, de ses moyens de défense en cas de siège, des approvisionnements de toutes espèces, etc.

Le conseil réuni, le duc d'Otrante annonça le motif pour lequel il avait été convoqué et invita les membres à faire connaître leurs opinions.

Personne n'étant préparé pour une discussion de cette nature et n'ayant demandé la parole, le président interpella brusquement celui qui écrit ces lignes, M. Clément, l'un des secrétaires de la Chambre des représentants, avec lequel le duc avait eu de fréquents rapports depuis la réunion des Chambres, ce qui avait établi entre eux une espèce de familiarité; il l'invita à ouvrir la discussion.

M. Clément, un peu étonné de cette interpellation, répondit que, n'étant pas militaire, il ne pouvait avoir d'opinion dans une pareille affaire; qu'il s'en formerait peut-être une, quand il aurait entendu MM. les maréchaux qui faisaient partie du conseil. — Il exprima surtout, mais avec beaucoup de réserve et de déférence, le désir de connaître l'opinion de M. le prince d'Essling, qui s'était illustré par la défense de Gênes et qui lui paraissait parfaitement en état de juger si Paris pouvait être défendu, en cas d'attaque.

Le duc d'Otrante invita alors le prince d'Essling à faire connaître son opinion. Celui-ci ne put se dispenser de prendre la parole; mais, soit parce qu'il n'était pas préparé à parler, soit parce que ses facultés s'étaient peut-être déjà un peu affaiblies, il ne dit rien qui pût éclairer le conseil et faciliter une discussion. — Il se renferma dans des généralités, et ne conclut point.

Après M. le prince d'Essling, deux secrétaires¹ de la Chambre des pairs parlèrent successivement et avec une grande violence. — Ils exprimèrent l'un et l'autre l'avis qu'il fallait livrer bataille, ne fût-ce que pour l'honneur de nos armes. — L'un de ces orateurs² ayant dans son discours prononcé quelques mots qui semblaient être une attaque contre M. le prince d'Eckmühl, celui-ci s'en émut, et se levant immédiatement demanda la parole avec une grande vivacité.

Il dit qu'il n'ignorait point qu'on répandait dans Paris le bruit qu'il n'était point disposé à se battre; que c'était une infâme calomnie contre laquelle il protestait de toutes les forces de son âme. — Il ajouta qu'il ne demandait, au contraire, qu'à se battre et qu'il était prêt à livrer bataille dès le lendemain, si le gouvernement l'y autorisait.

Ces paroles ayant été prononcées avec beaucoup de chaleur et l'accent de la plus grande loyauté, le duc d'Otrante craignit qu'elles ne produisissent sur les membres du conseil un effet contraire à celui qu'il paraissait désirer : il essaya, en conséquence, d'embarrasser le prince d'Eckmühl, le sommant en quelque sorte de dire si, en demandant avec autant d'assurance à livrer bataille, il croyait pouvoir répondre de la victoire... — Ce sont ses propres expressions.

Mais le prince d'Eckmühl, sans se laisser déconcerter par une pareille question, répondit : « Oui, monsieur le président; j'ai une armée de 73,000 hommes, pleins de courage et de patriotisme, et je répons de la victoire et de repousser les deux armées anglaise et prussienne,

¹ M. le comte Forbin-Janson et M. Thibaudeau.

² M. Thibaudeau.

si je ne suis pas tué dans les deux premières heures.»

Cette réponse fit une très vive impression sur le conseil, dont la majorité des membres aurait probablement exprimé une opinion conforme au vœu du prince d'Eckmühl, si M. Carnot, l'un des membres du gouvernement, n'eût pris la parole en ce moment.

M. Carnot, qui portait un habit de simple garde national, tout couvert de poussière, fit un discours dont M. Clément qui écrit cette note se rappelle entièrement la substance et même les paroles.

Il dit qu'il descendait de cheval et venait d'inspecter, pour la seconde fois, les travaux entrepris pour la défense de Paris; qu'il n'était pas suspect dans l'opinion qu'il allait exprimer, car il avait voté la mort de Louis XVI et n'avait à attendre que des persécutions et l'exil de la part des Bourbons qui, par l'appui des armées coalisées, étaient à la veille de rentrer dans la capitale... mais qu'il était Français avant tout, et qu'à ce titre il se croirait coupable, s'il conseillait une résistance qui serait inutile et aboutirait, en définitive, au siège de Paris¹.

¹ M. de Chénier dans son *Histoire du maréchal Davout*, pages 610 et 611, donne une autre explication des paroles de Carnot, qu'il pense avoir été induit en erreur par les discours de son ami Fouché, lequel *accusait* afin de n'être *point accusé*. Il n'est nullement impossible que cette version renferme la vérité; nous croyons, cependant, devoir nous en tenir à l'opinion discutée avec M. Clément (du Doubs). Le prince d'Eckmühl, en rentrant au ministère, agité, troublé, répondit aux questions de son fidèle aide de camp de Trobriand : « Personne ne veut prendre de responsabilité. Eh! bien, je la prendrai, moi, s'ils me laissent faire! » Hélas! Pourquoi le maréchal n'a-t-il point obéi à son instinct? Quelle page il aurait ajoutée à son histoire en rendant à la France le plus éminent service! Il y a des heures fatales en lesquelles l'âme hésitante, par honnêteté même, perd sa force et laisse passer l'heure d'agir.

Il représenta avec beaucoup d'énergie la responsabilité qui pèserait sur ceux qui auraient exposé aux horreurs d'un siège une capitale renfermant une population aussi nombreuse, tant de richesses, de monuments, etc. Il fit entendre qu'il y avait trahison évidente, car Paris n'était défendu que sur les points où il ne pouvait être attaqué, et qu'il était absolument sans défense sur les points vulnérables. — D'ailleurs, les subsistances n'étaient point assurées et les approvisionnements de guerre manquaient tout à fait.

En cet état de choses et tout en rendant justice au patriotisme du prince d'Eckmühl¹, M. Carnot déclara que, en son âme et conscience, il regarderait comme un crime d'avoir contribué à exposer Paris à un siège, attendu qu'il était sans défense.

Ces paroles prononcées avec calme et une véritable conviction, et surtout de la bouche d'un homme dont on connaissait l'austérité de principes et le dévouement à son pays, produisirent sur l'assemblée une vive et douloureuse impression. La délibération cessa à l'instant et chacun se retira avec un profond sentiment de tristesse... Mais celui qui écrit cette note et qui siégeait entre les deux maréchaux d'Eckmühl et d'Essling est resté convaincu de la loyauté et du patriotisme du prince d'Eckmühl et n'a pas douté un instant, après l'avoir entendu, de sa ferme résolution de livrer bataille s'il y eût été autorisé. Il est probable que tous les hommes graves et sans passion présents au conseil partageaient cette opinion.

M. Clément guidé par l'amour de la vérité et par ses

¹ Ce que la note ne dit pas, c'est que la trahison avait indiqué aux alliés les points vulnérables de Paris.

sympathies pour le sentiment filial de M^{me} la marquise de Blocqueville, née d'Eckmühl, a rédigé cette note pour elle, mais non pour recevoir la publicité.

Signé : CH.-L. CLÉMENT.

Paris, 20 juin 1855.

P.-S. Il n'est pas inutile d'ajouter, comme complément de cette note, que M. le prince d'Eckmühl, après avoir prononcé le discours mentionné ci-dessus, et comme ayant un pressentiment que sa conduite, pendant les Cent Jours, pourrait être incriminée, avait dit à M. Clément, en lui serrant les mains avec émotion : *Je vous prie, monsieur, de vous rappeler les paroles que je viens de faire entendre. Peut-être serai-je un jour dans le cas d'invoquer votre témoignage, au sujet de ce qui se passe ici en ce moment.*

Signé : CH.-L. CLÉMENT.

En lisant cette note, un mot impossible à laisser passer inaperçu venant à me frapper au cœur sans troubler ma foi en l'honneur de mon père, je demandai des explications au doux et craintif vieillard qui avait bien voulu l'écrire pour moi¹.

¹ Quelques années plus tard, les obscurités de la note de M. Clément frappaient de même M. Quinet qui voulut bien me soumettre ses doutes dans une lettre datée de Veytaux, canton de Vaud, 14 décembre 1861 : « Il y a deux choses, me disait-il, qui détonnent dans cette note. Carnot *fait entendre qu'il y a trahison* et personne ne prend la parole pour lui demander de s'expliquer et de dire qui il prétend accuser ».

« Il déclare de plus que la défense est impossible et le maréchal,

* M. Quinet oublie que toutes les personnes présentes à la séance se nommaient tout bas ceux que l'orateur savait inutile de désigner.

« Carnot fit entendre qu'il y avait trahison évidente, car Paris n'était défendu que sur les points où l'on supposait

dont l'opinion est tout autre, ne lui répond rien et laisse le conseil se séparer sur cette impression d'absolu découragement qui ne pouvait manquer d'aboutir à la capitulation. Peut-être M. Clément a-t-il omis ou oublié, après quarante ans, quelques détails qui expliqueraient les obscurités de son récit. »

J'ai dit plus haut comment j'interrogeai l'excellent vieillard qui redoutait de compromettre son repos et d'affiger quelques familles en répondant plus nettement; cependant, pressé de questions, il me répondit un jour : « Chacun savait que le reproche de trahison s'adressait à Fouché, puis encore à un autre *. On croyait généralement que le sort de la France ne dépendait plus du sort d'une bataille, Carnot ayant parlé, le maréchal se rendit, mais non pas sans avoir poussé le cri de lion aux abois (*textuel*) que j'ai pour vous écrit. »

On avait démontré au prince d'Eckmühl, à l'aide de trop éloquentes preuves, que Paris ne voulait plus de l'Empereur, et il avait fini, assez justement, ce semble, par le croire. Les lettres de M. le général Haxo projettent quelque lumière sur cette heure sombre; nous regrettons de n'avoir pu les communiquer à M. Quinet, mais elles n'étaient point alors en notre possession. Elles répondent aux paroles suivantes, que nous extrayons de cette même lettre de l'illustre auteur de la *Philosophie de l'histoire*.

« Mon récit est très bref, sans doute, mais j'ai craint en l'étendant davantage d'y mêler des faits incomplets que l'avenir achèvera d'éclairer. J'ai passé avec une extrême rapidité sur ces derniers événements qui m'étaient douloureux à moi-même. Après avoir cherché avec religion la vérité pendant de longues années, je l'ai dite telle qu'elle m'a apparue, avec regret, avec tristesse, car j'en suis encore, madame, à regretter que le maréchal Davout n'ait pas entrepris de nous sauver sans Napoléon. Cette gloire était digne de tenter cette âme fière. Vous avez entrevu ma sympathie à travers les rigidités de l'historien, c'est là, en effet, ce que je désirais. »

Avant de continuer à citer M. Quinet, cette parole me remet en mémoire le jugement d'un autre historien que je transcris textuellement : « A plusieurs points de vue, le héros d'Auerstaedt, de tant d'immortelles journées, l'emporte même sur Napoléon. Son caractère était plus ferme, son jugement était plus droit et plus profond. Sa modestie égalait l'orgueil de Napoléon. Si, sous certains rapports,

* Le prince de Talleyrand.

qu'il ne pouvait être attaqué et se trouvait absolument sans défenses sur les points vulnérables. Trahison de la part de

ses facultés étaient moins brillantes, il me paraît acquis à l'histoire qu'elles étaient mieux équilibrées. Cette majestueuse figure, n'en déplaise à l'ombre de Paoli, était encore plus taillée à l'antique que celle de Napoléon I^{er}. » Nous reviendrons maintenant à M. Quinet : « Je suis bien malheureux, madame, que vous ayez pu vous méprendre un seul instant sur la citation que j'ai faite de la lettre du maréchal Blücher. Dieu merci, je n'accepte en rien les fureurs de langage du général prussien. En les rappelant, j'ai dit clairement qu'elles sont l'impression de la haine. Quant aux absurdes accusations de pillage, je les ai réfutées avec tant de force que j'ai pu craindre un moment de n'être point imprimé. Si j'ai rapporté les paroles adressées à l'envoyé de la Malmaison, j'ai aussitôt ajouté, ce que personne n'avait fait, que Napoléon a écrit plus tard, en quelques mots, à Sainte-Hélène, une défense du maréchal Davout*. J'ai voulu ainsi mettre impartialement la justification à côté du reproche. »

Permettez-moi d'ajouter que je n'ai jamais songé à *traiter de parvenu* un tel homme; mais j'ai pensé comme vous, madame, et comme lui-même, que sa grande noblesse venait de lui. »

On sent vibrer l'admiration de M. Quinet pour le maréchal Davout, dans les trois longues et belles lettres que nous avons entre les mains, et nous avons la conviction que, si les papiers aujourd'hui déposés aux archives du ministère de la guerre lui avaient été connus, il aurait, avec bonheur, abjuré son erreur, afin de rendre justice à un grand patriote et à un véritable homme de bien; car M. Quinet m'écrivait encore quelques jours plus tard, le 9, avec un réel amour pour la mémoire du grand soldat qu'il attaquait : « J'ai relu votre lettre la plume à la main; j'ai écrit, pour moi-même, en face de ma conscience, tout un cahier sur la situation, le caractère, les résolutions du maréchal, dans le peu de jours qui, après Waterloo, ont précédé la capitulation, et le résultat de ce nouveau travail est de me ramener à mon point de départ, j'arrive à la même conclusion : le maréchal a été enlacé par Fouché, le

* M. Saint-Denis, ancien valet de chambre de l'Empereur, a légué à la bibliothèque de Sens le volume des œuvres de M. Fleury de Chaboulon avec les notes de l'Empereur, et le cri indigné par lequel il reproche à son ancien secrétaire des Cent-Jours « d'avoir calomnié tant de grands et illustres citoyens ». »

** Chercher à l'appendice, lettre D.

qui ? — De Fouché, murmura M. Clément. — Mais il s'agit ici d'une disposition toute militaire, et Fouché ne commandait pas les troupes. »

« Nul ne songeait à accuser le maréchal Davout, la conviction de sa loyauté était au fond de tous les cœurs, et, d'ailleurs, Carnot, à l'instant même, venait de rendre au courage et au patriotisme du prince d'Eckmühl un éclatant hommage !... Fouché et *quelques autres* étaient au fond de la pensée de Carnot qui, plus tard, ne ménagea plus ses paroles à propos de Fouché. »

M. Clément ne voulait affliger personne et, s'il n'a rien émis qui ne soit *la vérité*, il n'a pas voulu troubler le repos de ses dernières années en disant toute la *vérité*. C'est ainsi que certains incidents, parfaitement connus des contemporains, se font obscurs pour la postérité.

lion par le serpent ; au lieu de n'écouter que sa grande supériorité militaire et morale, il s'est laissé embarrasser par les filets des pygmées. Du jour où il est entré en relations avec eux, il a perdu sa force et sa voie.

. Le récit de M. Clément prouve une chose que l'on avait déjà avancée, que le maréchal croyait à la victoire, s'il livrait la bataille. Pourquoi n'a-t-il pas suivi son inspiration de soldat ? Voilà ce que je me suis permis de déplorer et il le déplorait lui-même, et cet aveu, plein de force, couvre mieux, selon moi, sa mémoire que ne le feraient tous les plaidoyers de l'historien*.

Le prince d'Eckmühl, en effet, regrettait parfois de n'avoir pas chassé l'ennemi des portes de la capitale ; en lisant plus loin la note de M. Allart, on verra que, dans une autre occasion, le maréchal a été au moment de recommencer la guerre, mais son bon sens, son instinct politique, sa conscience surtout lui disaient : « A quoi bon ?... Dans quel but faire couler de nouveau le sang de nos soldats ?... »

* Chercher à l'appendice, lettre F.

Le fier honneur du maréchal Davout n'a pas daigné se défendre, il croyait à la justice de l'avenir et à la puissance du bon droit.

Le prince d'Eckmühl pouvait en, effet, se renfermer dans un dédaigneux silence ; c'est à l'histoire de le défendre. Napoléon, en ne l'attaquant pas, le justifie. Dans sa proclamation datée du golfe Juan, le 1^{er} mars 1815, insérée au *Moniteur* du 21, l'Empereur ne craint pas de dire : « La trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée... La défection du duc de Castiglione livra Lyon sans défense à nos ennemis... La conduite inattendue de ces deux généraux qui trahirent à la fois leur patrie, leur prince et leur bienfaiteur, changea le destin de la guerre. » Plus tard, à Sainte-Hélène, il aurait parlé du troisième *ingrat*, si l'ombre d'un soupçon avait habité son cœur.

Maintenant c'est Fouché qui va servir la mémoire de celui qu'il avait envié et sans doute secrètement trahi. Nous allons transcrire quelques lignes d'une conversation du duc d'Otrante racontée dans les *Soirées de S. M. Louis XVIII*¹.

N'employez, me fut-il répondu, ni Berthier, ni Marmont, ni surtout Ney. Le premier est nul, l'armée regarde le second comme un traître, le troisième vous manquerait et répondra toujours à l'appel de Bona-

¹ Page 229, tome II.

parte. Vous avez Oudinot, Victor et Davoust¹, *ce dernier avant tous*; quant aux autres... Si pourtant Suchet est des vôtres, etc...

Après avoir cité ces lignes, nous dirons que, si le maréchal Davout a été attaqué par quelques amis de M. Victor Hugo, on voit celui-ci invoquer les paroles du ministre de la guerre de 1815 comme un titre d'honneur.

« Le général Hugo, remplacé à Thionville par le général Curto, après le débarquement à Cannes, est mandé par le prince d'Eckmühl. « Général, lui dit le prince, vous allez partir dans un quart d'heure pour Thionville, tout le monde vous y demande, la garnison, les habitants, les autorités et le général commandant la division; il n'y a qu'une voix pour que vous en repreniez le gouvernement; c'est un bel hommage rendu à vos talents et à votre conduite. »

Le soir même, le général partait pour Thionville².

Puisque nous invoquons le bénéfice d'une parole de M. Victor Hugo relative au prince d'Eckmühl, nous demandons à citer une autre appréciation du poète philosophe, car elle a un rapport plus intimement profond encore avec le maréchal Davout, quoiqu'elle semble d'abord ne le concerner en rien.

« Il y a des renommées qui trompent; on ne sait

¹ Toujours cette même faute de la lettre S.

² *Victor Hugo raconté*. 1^{er} volume, pages 267 et 268.

pas toujours pourquoi de certains généraux, grands d'ailleurs, ont été si populaires.

« Turenne a été adoré de ses soldats parce qu'il tolérait le pillage : le mal permis fait partie de la bonté ; Turenne était si bon qu'il a laissé mettre à feu et à sang le Palatinat. »

L'histoire, aussi bien que l'humanité, a de ces aveuglements, on lit : *Le bon Turenne*... plus souvent encore, que le *grand Turenne*... et la sévérité de Davout, demeurée proverbiale, passe pour durété !

Il y a positivement des personnalités auxquelles il semble difficile de rendre justice ! Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*, livre remarquable, on parle de l'étonnante reconstitution de l'armée, on exalte les miracles opérés par le duc de Gaëte, ministre des finances, par le comte Mollien, ministre du Trésor, et *une seule fois, sans le nommer*, page 25, on dit : « Le ministre de la guerre adopta la mesure de prescrire aux gardes nationales sédentaires de fournir cent mille habits et équipements pour l'armée active... Tout le travail semble se faire de soi-même ? *On dispose, on organise*. En deux mois le *ministère de la guerre* avait levé 414,000 hommes, près de 7,000 par jour. » Enfin le *Mémoire* ajoute : « Le comte Dumas avait porté la plus grande activité dans la levée de ces troupes, et, dans cette circonstance, il a bien mérité de la

France. » Qui avait nommé le général Dumas? Le maréchal Davout, son ami... le maréchal Davout qui est le nom véritable de cet *on* habile, ferme, énergique, que rien n'arrêtait quand il s'agissait du pays, de cet *on* incomparable, que j'ai retrouvé souvent dans le récit du siège de Hambourg! Mais ce récit-là le maréchal l'écrivait, et à lui seul le droit peut appartenir, quand il parle de lui-même, de ne point rendre à César ce qui revient à César.

L'auteur de ces *Mémoires* dit : « En 1809, le prince Charles, qui avait été battu à Eckmühl et obligé de faire sa retraite, etc., etc. » Par qui le prince Charles a-t-il été battu?... La haine envieuse est un grand hommage, et cet *on*, grandi encore par le silence de l'auteur des *Mémoires*, s'était heureusement déjà emparé de l'estime de tous les nobles cœurs. Mais attendez!... Voici le général Haxo qui dirige le système des fortifications de Paris. Il occupe Chaumont, achève le canal de l'Oureq!... Encore un héros tombé des nuages : il est donc, en réalité, bien écrasant cet *on* pour que vous ne l'osiez nommer? Hélas! il a été un admirable ministre de la guerre, un grand organisateur, cet *on*, et si l'Empereur, écoutant sa prière, lui eût donné un commandement actif, la bataille funeste de Waterloo aurait pu devenir une seconde bataille d'Auerstaedt! Je veux imiter mon cher héros et ne pas nommer

ceux qui ne furent point heureux ¹, mais supposez-vous que *lui* eût laisser passer Blücher?... Vraiment non ! Et combien différente eût été notre histoire, même notre histoire d'aujourd'hui !... Dieu seul sait ce qu'il veut, et sans répéter comme les Musulmans : « *Ce qui est écrit est écrit,* » je m'incline devant la sagesse mystérieuse dont les desseins ne sauraient être pénétrés par notre myopie morale, pas plus que les abîmes célestes par notre myopie physique.

Fidèle à notre système de donner le plus possible les pièces authentiques, nous faisons suivre ces notes de quelques extraits des procès-verbaux des séances de la Chambre de 1815 ².

La séance du 22 juin est, d'ailleurs, d'un haut intérêt pour la mémoire du maréchal. Nous copions :

« M. le ministre de la guerre se présente dans l'Assemblée. Invité à monter à la tribune, il donne des renseignements sur la situation militaire de la France,

¹ Après avoir lu tout le long travail de M. le marquis de Grouchy, la conviction nous est venue que M. le maréchal de Grouchy a scrupuleusement obéi à l'Empereur, dont le génie était certainement malade, comme le corps, au moment de la crise fatale de Waterloo. Nous dirons seulement que si à Eylau, si à Thann, le maréchal Davout avait craint de désobéir aux ordres reçus, l'armée française était battue. Le maréchal comte de Grouchy, vaillant soldat autant que chef improvisé, a certainement fait tout son possible, et il serait aussi injuste de reprocher à un homme de manquer de génie que de reprocher à une femme de manquer de beauté.

² Voir les procès-verbaux des séances de la Chambre des représentants (du 3 juin au 8 juillet 1815), imprimés par ordre de la Chambre des députés, chez Henry, imprimeur de la Chambre, rue Git-le-Cœur.

« desquels il résulte qu'une armée de 60,000 hommes
 « défend la frontière du Nord, qu'on peut la renforcer
 « d'un corps de 10,000, et la pourvoir de 200 pièces de
 « canon.

« Le ministre donne l'espoir que des forces res-
 « pectables pourront appuyer utilement les négocia-
 « tions.

« Un membre désire qu'il veuille bien s'expliquer sur
 « le bruit qu'on a répandu d'une apparition de quel-
 « ques troupes légères dans le voisinage de Laon.

« Le ministre répond que ces bruits sont aussi faux
 « que ceux qu'il a déjà démentis.

« Un membre dit : *que les communications tardives*
 « *faites à la Chambre...* Aussitôt et de toutes parts, on
 « demande que l'orateur soit rappelé à l'ordre.

« Le ministre de la guerre veut expliquer qu'il n'a
 « mis aucun retard à communiquer les rapports reçus
 « de l'armée.

« On observe au ministre qu'aucune explication n'est
 « nécessaire. L'orateur descend de la tribune.

« La Chambre arrête que le rapport des ministres
 « sera mentionné honorablement au procès-verbal ¹. »

Dans cette même séance, la Chambre décrète :
 « Les ministres actuels ont bien mérité de la pa-
 « trie ; ils continueront leurs fonctions ². »

Un des membres de l'Assemblée fait suivre alors
 ce décret de ces paroles : « Après avoir reconnu

¹ Procès-verbaux des séances de la Chambre des représentants
 du 3 juin au 8 juillet 1815, pages 247 et 248.

² *Ibid.*, page 251.

que le gouvernement a fait tout ce qu'on pouvait attendre de sa fermeté et de sa sagesse dans des circonstances aussi pénibles, la Chambre, passant à des considérations politiques, renvoie sa motion à une commission. » Un autre membre demande « qu'une députation se rende à l'armée et lui « déclare que les représentants du peuple lui « seront constamment unis; un troisième député souhaite que le témoignage de reconnaissance soit étendu à tous les militaires. « L'ordre de rédiger une adresse en ces termes est « donné à une commission de trois membres. » L'adresse fut votée. On ne félicite pas une armée *qui a si vaillamment défendu les approches de la capitale*, on n'ajoute pas : « *que c'est surtout à « l'attitude imposante de l'armée que l'on doit « d'avoir échappé à de grands malheurs et que « l'armée a bien mérité de la patrie,* » sans qu'une partie du mérite de cette attitude ne remonte au chef.

Nous déplorons que les pièces relatives à la convention n'aient point été publiées sur l'heure comme le voulaient quelques membres malheureusement enchaînés par les scrupules des députés timides. Le résultat de cette publication aurait été d'épargner au général en chef la possibilité même d'une attaque.

Après une vive discussion, quelques représen-

tants craignant le danger d'une députation directement envoyée à l'armée, un des membres de l'Assemblée répondit *que l'armée devait être considérée comme le premier appui de l'indépendance nationale,* » et la députation fut décidément envoyée.

Une phrase de la déclaration des droits des Français rédigée en cette séance devrait être inscrite en lettres d'or sur tous les monuments de Paris. Voici cette phrase : « *La liberté de chaque individu consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas à autrui.* » Ces mots remplaceraient triomphalement les paroles lugubrement railleuses de « *liberté, égalité, fraternité,* » providentiellement épargnées par l'incendie en 1871, sans doute à titre de cruelle leçon !

Nous avons été charmée de trouver, dans cette même séance du 5 juillet, *la proclamation de la commission du gouvernement français* signée du seul nom du *duc d'Otrante* !

La signature du prince d'Eckmühl est également absente de la communication du gouvernement déclarant « que les puissances alliées se sont engagées à replacer Louis XVIII à Paris et que le Roi fera son entrée dans Paris le lendemain 8 juillet. »

Le premier nom qui suit celui de Fouché est le nom de Carnot ; pourquoi n'a-t-on jamais reproché ni à Carnot, ni au comte Grenier, ni à M. Quinette,

ni au duc de Vicence d'avoir participé à ce dernier acte du gouvernement provisoire, et a-t-on voulu en rejeter toute la faute sur le prince d'Eckmühl, si ce n'est parce que l'opinion publique est le résultat des frivoles et iniques mobilités de l'homme, cette inconséquence vivante dès qu'il s'abandonne à ses passions en repoussant le joug de la foi et de l'honneur.

Nous lisons encore dans ce curieux volume, à la date du 1^{er} juillet 1815 :

« Les travaux continuent ; une foule de braves de
« la garde nationale et des fédérés viennent aux avant-
« postes affronter les périls. Le prince ministre de la
« guerre, dans ces circonstances, a écrit à lord Wel-
« lington une lettre conçue en ces termes :

« Mylord,

« Vos mouvements hostiles continuent malgré les déclarations que les motifs de la guerre que nous font les souverains alliés n'existent plus, puisque l'Empereur Napoléon a abdiqué. Au moment où le sang est sur le point de couler, je reçois la dépêche télégraphique de M. le duc d'Albuféra, dont je vous transmets copie. Mylord, je garantis sur mon honneur cet armistice. Toutes les raisons que vous auriez de continuer les hostilités sont détruites, puisque vous ne pouvez avoir d'autres instructions de votre gouvernement que celles que les généraux autrichiens tenaient du leur. Je fais à Votre Seigneurie la demande formelle de cesser immédiatement toute hostilité et que l'on s'occupe d'un

armistice, en attendant les décisions du congrès. Je ne puis croire, Mylord, que ma demande restera sans effet; vous prendriez sur vous une grande responsabilité aux yeux de vos nobles compatriotes. Au reste, nul autre motif que celui de faire cesser l'effusion du sang, et l'intérêt de ma patrie, ne m'ont dicté cette lettre. Si je me présente sur le champ de bataille avec l'idée de vos talents, j'y porterai aussi la conviction d'y combattre pour la plus sainte des causes, celle de la défense de la patrie, et quel qu'en soit le résultat, je mériterai, Mylord, votre estime.

« Agréez, Mylord, l'assurance de ma très haute considération.

« *Signé* : Prince d'ECKMÜHL. »

Nous ajouterons que, à la page 253 de ce même volume, à la fin d'un discours, sans nom d'orateur, discours repoussant les innovations comme dangereuses en ce moment, mais pressant la constitution d'une troisième branche du pouvoir législatif revêtu du droit de traiter avec les puissances et de prévenir ainsi de nouvelles calamités, on trouve ces mots : « Reste à remplir un devoir envers un homme qui fut proclamé grand, et que la postérité jugera. Au moment où il dépose le pouvoir suprême sans réserve et sans condition, la nation lui doit un témoignage de reconnaissance; et peut-être est-ce à l'un des ministres auquel il a révélé sa pensée, qui l'a servi avec fidélité, mais qui souvent lui a déclaré que, avant tout, il se devait à son pays, qu'il sera

permis de provoquer l'expression des sentiments de l'Assemblée. »

Ce témoignage nous semble hautement flatteur pour le maréchal prince d'Eckmühl.

Au début de la séance du 29 juin, un membre anonyme, — aucun nom n'est cité dans ces curieux procès-verbaux, — « déclare qu'il est chargé d'annoncer à la Chambre que l'armée est nombreuse et animée du meilleur esprit. »

Le 30, un autre membre vient dire « que l'armée sous Paris a manifesté un dévouement sans bornes à la patrie ¹. »

Un compte rendu du ministre de la guerre rassure l'Assemblée sur les dispositions de toute la France. Le 30 juin, un officier général arrivant du camp sous Paris, après avoir parlé de l'entrain des troupes, ajoute « que le ministre de la guerre a déclaré que, depuis l'arrivée du corps du général Vandamme, la défense de la capitale devenait moins difficile, et qu'il était possible d'appuyer nos légitimes prétentions. »

En lisant attentivement l'adresse présentée au nom de l'armée (campée à La Villette sous Paris), à la Chambre des représentants, pièce datée du 30 juin 1815, à trois heures après-midi, je ne reconnais pas le style du maréchal, et j'ajouterai que

¹ Certainement M. Thibaudeau, d'après les allégations du maréchal Grouchy.

les manifestations politiques des corps armés lui déplaisaient trop pour que celle-ci pût émaner de lui¹. Cependant, les représentants « ayant

¹ Le prince d'Eckmühl lisait d'ordinaire quelque papier que ce fût avant de le signer, et il en devrait toujours être ainsi, puisque le général Freissinet ne craignit pas de publier une fausse adresse écrite par son ordre au-dessus de la signature du ministre. Le maréchal pressé d'aller examiner les positions de l'ennemi, ayant changé quelques phrases de la copie qu'on lui apportait, recommandant de transcrire celle-ci textuellement, traça son nom au bas de la page blanche et se hâta de monter à cheval. Grande fut la surprise et l'indignation du ministre, quand il découvrit l'inqualifiable transformation de sa pensée; son premier mouvement, qui avait ses dangers à une telle heure, fut de démentir ce manifeste; puis il compta, selon sa coutume, sur la puissance de la vérité pour rétablir les faits. Plusieurs généraux absents protestèrent, mais les envieux, les mauvais, en quête de toute tache à une pure renommée, crièrent bien haut; et plus tard les naïfs, qui écrivent l'histoire sans approfondir les faits, se chargèrent de propager les calomnies. Le tort du maréchal fut de se montrer trop fièrement dédaigneux et de permettre à l'Assemblée, contre ses idées, de rédiger une adresse à l'armée. Il y a des circonstances fatales: les ponts de Bezons et de Chatou sautèrent parce que le prince d'Eckmühl confia l'exécution de cet ordre à un de ses aides de camp; le pont du Pecq demeura debout, l'officier envoyé par le commandant de place de Paris n'ayant pas su ou pas voulu obéir: Blücher put donc passer.

Dans le tome II de ses *Souvenirs militaires* le général Berthézène dit que l'ennemi n'eût pas osé se transporter sur la rive gauche de la Seine, en présence d'une armée de 80,000 hommes, *s'il n'est eu la certitude qu'il ne serait rien entrepris contre lui*. « A la vue de cette manœuvre, Napoléon qui était encore à Paris, sûr de battre l'ennemi, demanda au gouvernement provisoire la permission d'attaquer, déclarant qu'il déposerait derechef le pouvoir après avoir rendu ce service à la patrie; mais Fouché, dont la trahison était patente, se garda bien de le permettre. » A la page suivante, il dit que les maréchaux ne voulaient pas combattre; la note de M. Clément dément cette assertion et prouve que le prince d'Eckmühl avait eu au moins la même pensée que Napoléon, celle de combattre et de vaincre. Par malheur Fouché réussit à endormir l'esprit de

décidé d'envoyer à l'armée, en la personne de son chef, les sentiments qui ont éclaté dans la Chambre et dont tous les cœurs demeurent pénétrés

résistance. Page 405, Berthezène prétend que les soldats se soulevaient et demandaient comment leurs bras étaient devenus inutiles à la défense de la capitale : « Ils criaient de toutes parts que leurs chefs trahissaient et s'étaient laissés corrompre à force d'or; ils publiaient le tarif de chacun d'eux et l'austère probité du maréchal Davout ne pouvait elle-même échapper à leurs soupçons. » Page 407, Berthezène dit : « Aussitôt que l'armée s'était trouvée réunie sous Paris, Davout en avait pris le commandement. On devait s'attendre à quelque acte énergique de la part du vainqueur d'Auerstaedt, mais il n'en fut rien; il ne vit de salut que dans la soumission, et se chargea de l'obtenir : *Fouché avait soufflé sur lui!*... » Hélas! le serpent charme lentement le lion avant de l'enlacer dans ses replis tortueux. L'esprit de Fouché n'avait pas soufflé sur Davout, mais sa finesse de renard, en flattant la passion du maréchal pour la France, en lui répétant sans cesse que la soumission aux Bourbons était l'unique chance de salut pour le pays, l'Europe ne voulant plus de Bonaparte, a égaré son jugement. A l'armée de la Loire, livré à lui-même, nous verrons le prince d'Eckmühl prêt à rouvrir le feu.

Qui n'a lu enfin cette lettre fière et superbe par laquelle, défendant les généraux et les officiers qui ont obéi à ses ordres, il appelle toutes les proscriptions sur sa seule tête. Encore une fois, et par esprit de parti, le général Berthezène est injuste en disant page 412 : « Le maréchal Macdonald remplaça Davout dans le commandement de l'armée. Ni les services que ce dernier avait rendus à la cause royale, ni la lettre particulière qu'il écrivit à Louis XVIII et dont M. de la Roche-Aymon fut porteur, ne purent lui conférer la confiance du monarque pour l'exécution d'une si importante mesure, mais ils lui valurent la faveur de ne pas être placé sur les tables de proscription. »

Ici la vérité a obéi à la passion : l'esprit le plus sage ne sait point être juste contre ses sympathies blessées; le général Berthezène oublie que le maréchal Davout n'avait pas prêté serment au Roi et n'avait pas trahi sa foi... Il oublie encore le long exil de Louviers, la privation de traitement et les vexations de tous genres imposées à un grand Français qui souffrait incontestablement plus pour la France que pour lui-même.

pour l'héroïque dévouement des défenseurs de la patrie et de l'indépendance nationale; » nous ne serions nullement surpris que les termes d'une adresse ainsi terminée : « L'inexorable histoire racontera un jour ce qu'ont fait les Bourbons pour se remettre sur le trône de France ; elle dira aussi la conduite de l'armée, de cette armée si essentiellement nationale, et la postérité jugera qui mérite le mieux l'estime du monde, » n'aient été secrètement portés par les royalistes intransigeants au compte du prince d'Eckmühl et ne lui aient valu, le procès du maréchal Ney venant en aide, l'exil de Louviers.

Remarquons que la Chambre des représentants, le 4 juillet 1815, après la lecture de la convention signée des membres du gouvernement provisoire, bien loin de protester, applaudit aux paroles du général Solignac, qui demandait qu'un témoignage éclatant de la reconnaissance nationale fût donné aux défenseurs de la patrie.

Il faut qu'on sache, disait-il, que c'est à l'attitude imposante de l'armée, que c'est surtout à *la manière dont elle a, hier matin*, présenté la bataille aux ennemis, qu'on a dû cette convention que, la veille, on n'était pas sûr de pouvoir conclure.

Et cette proposition obtint l'assentiment successif des deux Chambres et fut convertie en loi.

Le 5 juillet, le ministre de la guerre, nommé commandant en chef de l'armée de la Loire par un arrêté de la commission du gouvernement, adressait aux généraux une circulaire¹ dans laquelle nous signalerons ces lignes :

Les ennemis nous étaient supérieurs en nombre, et cette considération n'eût point été un obstacle ; mais les forces considérables sur lesquelles ils pouvaient se replier rendaient le succès même sans objet, tandis qu'un manque de réussite compromettait les restes de l'armée, livrait la capitale à tous les désastres de la guerre, et pouvait amener un jour la destruction de cette ville où sont réunis tant de grands intérêts, de liens de famille et de monuments de la gloire des armes.

On a rejeté toute proposition insultant à l'honneur de l'armée et fait connaître à l'ennemi que, plutôt que d'y consentir, nous saurions user de toutes les ressources que peut inspirer une juste indignation. Mais on a accédé à celles que vous trouvez ci-jointes, qui sont honorables, et dans un rapport convenable avec les circonstances...

Et voilà l'homme auquel l'esprit de parti a reproché de n'avoir pas tout bravé pour livrer une inutile bataille!... Si le ministre de la guerre était sûr d'écraser Blücher, qui avait commis la faute de s'isoler, il ne le pouvait qu'en se mettant en rébel-

¹ Archives du ministère de la guerre.

lion contre le gouvernement. Où aurait-il trouvé un appui ? Près de l'Empereur ? Il avait abdiqué !... Près des Bourbons ? Certainement non. Le maréchal aurait donc dû pactiser avec l'anarchie, et c'est ce qu'il ne pouvait vouloir !... Nous saluons cette phrase du livre de M. de Chénier¹ intitulé *l'Histoire du maréchal Davout*, car elle est la vérité : « Le prince d'Eckmühl, comprenant peut-être seul alors l'honneur de son pays, eût été taxé d'être le suppôt de l'anarchie, l'instrument des masses populaires, et ceux qui ont blâmé son inaction eussent été les premiers à lui reprocher le sang qu'il aurait fait couler. »

En se retirant, le prince d'Eckmühl songe à tout ; il fait distribuer la gratification d'entrée en campagne aux officiers de l'armée de la Loire et ordonne, pour le sauver, d'emballer le musée d'artillerie, de le placer au milieu de l'armée jusqu'à ce qu'on ait pu le diriger sur La Rochelle. L'argent manquant, on allait abandonner ce projet, quand M. A. Montessuy, l'un des munitionnaires de l'armée et le fournisseur de l'hôtel des Invalides, vint apporter au ministre les 20,000 francs nécessaires pour l'emballage du musée, sans savoir si jamais il pourrait rentrer dans cette somme ; il faut avouer que de pareils dévouements à la chose publique sont trop rares !

¹ Page 279.

Le fait suivant était raconté par M. Allart, administrateur des lignes télégraphiques, mort à Paris en 1852.

En 1815, lors du licenciement de l'armée de la Loire, M. Allart, alors fort jeune, était employé au Conseil d'État et fut chargé de porter une dépêche importante au prince d'Eckmühl, dont le quartier général était à Orléans : il partit à franc étrier.

L'armée française qui occupait la rive gauche de la Loire n'était séparée que par le fleuve de l'armée ennemie qui campait sur la rive droite, et la tente du maréchal était dressée tout près du pont d'Orléans dont l'artillerie française défendait les abords, tandis que, de l'autre côté, la rive et la tête du pont étaient garnies de l'artillerie ennemie.

C'est ainsi que M. Allart atteignit la rive gauche et le quartier général de l'armée française. Il fut immédiatement introduit dans la tente du prince d'Eckmühl, auquel il remit la dépêche dont il était porteur.

Pendant que le maréchal lisait, le jeune messenger l'observait avec attention et il éprouvait une impression étrange et même un grand désappointement. Il se trouvait en présence d'un des plus illustres guerriers de ce temps héroïque, et rien dans l'apparence du maréchal ne révélait un des vainqueurs de l'Europe. Il était assis devant une table de travail, le front soucieux, courbé, on pourrait dire affaissé, et son regard impassible parcourait lentement la dépêche.

Après l'avoir lue, et sans lever la tête, il dit : « C'est bien ; reposez-vous, et dans deux heures, soyez prêt à repartir. »

M. Allart ne bougeait pas.

« Est-ce que vous ne m'avez pas entendu ? reprit le maréchal d'un ton brusque accompagné d'un regard sévère.

— Je vous demande bien pardon, monsieur le maréchal, lui répondit le pauvre courrier improvisé qui pouvait à peine se soutenir sur ses jambes ; mais je prendrai la liberté de vous faire observer que je ne suis pas militaire, encore moins cavalier, et que je suis incapable de repartir à cheval.

— Eh ! bien, dit le maréchal, on vous donnera une voiture. »

En ce moment, un grand tumulte se fait entendre autour de la tente. Un aide de camp entre précipitamment, tout essoufflé : « Monsieur le maréchal, s'écrie-t-il, un bateau rempli de blessés français descend la Loire se dirigeant vers le quartier général : les Prussiens lui ont ordonné de s'arrêter, lui défendant le passage, et menaçant de le couler bas s'il fait un pas de plus. »

Alors, dit le narrateur, je fus témoin d'une scène que je n'oublierai jamais. Le maréchal se lève. D'un bond il est hors de sa tente ; il me semblait qu'il avait dix pieds de haut ; il s'avance tête nue, et, d'une voix de stentor : « Canonniers, à vos pièces ! »

« Monsieur, dit-il à l'aide de camp, franchissez le pont sans perdre une seconde, sans formalités quelconques ; criez au bateau de continuer sa route et dites aux Prussiens que, si le moindre obstacle est opposé, j'ouvre le feu... »

Quelques minutes après, ajoutait M. Allart, tout bruit avait cessé ; les canonniers avaient éteint leurs mèches, le bateau ayant passé sans plus d'obstacle ; le maréchal était rentré chez lui et j'attendais ses dépêches ; mais

j'étais moi-même tellement surexcité que je crois que, s'il l'eût fallu, je serais remonté à cheval¹.

L'amitié que veut bien me porter la veuve de mon vieil ami, le baron Baude, l'a engagée à me communiquer quelques lignes de réponse à M. E. Quinet, que nous donnons ici avec reconnaissance et aussi avec bonheur : ces pages n'ont été ni publiées ni même terminées, mais elles émanent d'un homme qui savait voir et comprendre.

Laissons parler M. le baron Baude :

Quand une erreur historique est mise en circulation par un écrivain sans conscience et sans consistance, il est permis de la négliger ; quand elle se produit sous le patronage d'un homme du talent de M. Quinet, il est du devoir de quiconque aperçoit la vérité de la dire, et du devoir de quiconque a concouru à la propagation de l'erreur de se prêter à la rectifier. Voilà pourquoi je m'adresse à vous avec confiance pour le rétablissement de la part qui revient au maréchal DAVOUT et non pas DAVOUST, dans les événements qui s'accomplirent en 1815 entre la bataille de Waterloo et la rentrée du Roi Louis XVIII à Paris. M. Quinet, dans le remarquable récit inséré dans la livraison de la *Revue* du 1^{er} octobre dernier, n'a point parlé du maréchal d'après les documents originaux, mais d'après les bruits que firent circuler dans ces temps d'orage, Fouché d'abord, très habile à semer la méfiance et la discorde là où rien n'était possible sans confiance et sans union ; puis, après Fouché, des personnes intéressées à donner à

¹ Cette note a été écrite à ma demande, sous la dictée de M. Allart.

leurs faiblesses des excuses et des complices. Ces bruits, plus ou moins fidèlement recueillis, passent à la postérité et, s'il faut le dire, M. Quinet, en les acceptant, a pour complice celui-là même qui en est la victime. Fier et réservé, nul n'a jamais tant observé que le maréchal Davout la maxime : « *Fais bien et laisse dire.* » Témoin de la préférence avec laquelle la multitude accueille le faux qui la flatte et le mauvais qui la perd, il professait pour elle un dédain qu'il étendait beaucoup trop loin et n'a jamais daigné répondre aux nombreuses imputations calomnieuses dirigées contre lui.

Il a beaucoup travaillé, mais pour sa famille et pour lui, et n'a pris la parole qu'une seule fois en 1814 sur l'ordre formel que lui donna, au nom du Roi, le ministre de la guerre, de s'expliquer sur les accusations dirigées contre sa défense de Hambourg. Sa lettre au Roi est un chef-d'œuvre de clarté, de simplicité et porte une irrésistible conviction dans les esprits les plus prévenus.

La défense entreprise par mon vieil ami finit là; nous la compléterons en donnant la lettre adressée au ministre de la guerre de la seconde restauration par le maréchal prince d'Eckmühl : elle le défend mieux contre la calomnie que ne le pourrait faire aucun écrivain.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Bourges, le 27 juillet 1815.

Monsieur le maréchal,

Il vient de paraître ici une ordonnance à laquelle est jointe une liste de proscription qui a été criée et vendue

publiquement dans Paris. Si je devais faire quelque foi, monsieur le maréchal, sur tout ce que vous avez dit aux généraux Gérard, Kellermann et Haxo, et que je rapporte ici : « Que l'armée fasse une soumission pure et simple : comptez que le Roi fera plus que vous ne désirez ; » si je devais ajouter foi à ce que m'ont dit les différents officiers que vous m'avez envoyés, notamment M. Warin, votre aide de camp, qui m'a assuré, ainsi qu'à tous les généraux et officiers qui se trouvent au quartier général, « que Votre Excellence serait chargée de nous assurer que ces bruits, répandus relativement aux proscriptions annoncées, étaient tout à fait faux ; qu'aucune persécution n'aurait lieu ; que, dans les circonstances actuelles, quelques personnes seulement seraient momentanément privées de la faculté de rester à Paris et d'approcher du Roi. »

Je me suis empressé de faire connaître ces détails dans toutes les divisions, pour détruire le mauvais effet qu'avaient produit des listes de cette nature que l'on avait déjà reçues, et des avis que plusieurs officiers généraux avaient eus de leurs familles, de perquisitions faites dans leur domicile à Paris.

Si je devais, dis-je, ajouter foi à tous ces discours, je devrais supposer que cette liste de proscription est fautive et seulement l'effet de la malveillance. Vos discours, monsieur le maréchal, sont rassurants, mais trop d'indices prouvent qu'ils sont dénués de fondement et que Votre Excellence a peut-être été elle-même induite en erreur, et qu'il est évident que l'on va ajouter à tous les maux qui pèsent sur notre malheureuse patrie les vengeances et les proscriptions. Il est de ces dernières contre l'injustice desquelles j'ai personnellement

à réclamer. Je vois, dans l'article 1^{er}, les noms des généraux Gilly, Grouchy, Clauzel et Laborde. S'ils y sont mis pour leur conduite au pont Saint-Esprit, à Lyon, Bordeaux et Toulouse, c'est une erreur, puisqu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres que je leur ai adressés en ma qualité de ministre de la guerre. Il faut donc substituer mon nom aux leurs.

La même observation peut s'appliquer au général Allix, s'il est proscrit pour sa conduite à Lille ; au colonel Marbot, pour celle qu'il a tenue à Valenciennes ; au général Lamarque, qui ne pouvait avoir contre lui que sa pacification de la Vendée.

Je vois sur cette liste le nom de Dejean fils : j'ignore si on a voulu parler du général Dejean, fils de l'inspecteur général du génie. Si on voit un pareil nom sur une liste de proscription, il n'y a pas de raison pour que tous n'y soient mis, puisque cet officier général était en inactivité de service à l'époque du 24 mars, et qu'il n'a figuré dans aucun acte.

Ne prenez pas, monsieur le maréchal, ces réflexions comme étant dictées par l'humeur. Elles sont l'effet de la profonde douleur que j'éprouve pour les maux qui vont fondre sur notre malheureuse patrie.

Du reste, l'armée est soumise, et j'oserais répondre que tous les ordres que vous donnerez de la part du Roi seront exécutés avec abnégation et dévouement.

Vous connaissez assez l'armée française, monsieur le maréchal, pour savoir que la plupart des généraux qui sont indiqués dans les ordonnances du Roi, du 24 juillet, sont distingués par de grands talents et de bons services.

Le général Drouot, qui y figure, a toujours mérité, par son caractère et ses vertus, l'estime générale.

Puissent ces réflexions, monsieur le maréchal, porter Votre Excellence à faire les plus vives représentations au Roi à cet égard.

Il ne me reste plus qu'à réitérer à Votre Excellence que je donne définitivement ma démission de général en chef, et la demande que je lui ai faite d'envoyer ici des commissaires pour l'exécution des ordres qu'elle a donnés et sera encore dans le cas de donner pour la dislocation et le licenciement de l'armée.

Plusieurs généraux proscrits connaissent maintenant le sort qui les attend, et vont prendre le parti de s'y soustraire.

Puissé-je attirer sur moi seul tout l'effet de cette proscription ! C'est une faveur que je réclame dans l'intérêt du Roi et de la patrie.

Je vous somme, monsieur le maréchal, sous votre responsabilité aux yeux du Roi et de la France, de mettre cette lettre sous les yeux de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le maréchal, avec une haute considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le maréchal de France,

Prince d'Eckmühl.

A la suite de cette belle et fière lettre qui défend hélas ! tant d'ingrats, nous croyons devoir donner quelques pièces, à peu près toutes inédites, qui sont de nature à éclairer l'histoire, car elles disent *ce qui a été*, et non pas ce que l'écrivain, selon que souffle le vent de sa fantaisie, *veut* qui ait été !

LE MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL,
AU MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO¹

Paris, 21 mars 1813.

Mon cher maréchal, tu dois connaître et tu as pu juger par les pièces publiées les évènements et leurs résultats.

Il faut que tous les Français se rallient pour prévenir la guerre civile et repousser l'étranger. Ce n'est pas dans le cœur d'Oudinot qu'il est besoin de rappeler ces sentiments. Je suis informé par un général, que nous estimons l'un et l'autre, que séparé de la garde à Chaumont, ton unique dessein était de reporter sur les places frontières, déjà menacées et convoitées par l'étranger, les troupes que tu avais déjà mises en mouvement sur une autre direction : j'ai reconnu dans ta résolution de ne souffrir, sous aucun prétexte, une invasion du territoire, ton dévouement à l'intérêt commun de la patrie.

Les ordres que je te transmettrai de la part de l'Empereur n'auront d'autre motif ni d'autre but : il me tardera, et comme ton ami et comme ministre, d'en pouvoir donner, je dirai mieux, d'en réitérer l'assurance.

Amitiés.

Le maréchal prince d'ECKMÜHL.

¹ Nous devons la communication de ces quatre lettres à la gracieuse obligeance de M^{me} Perron, fille du maréchal duc de Reggio.

LE MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO,
AU MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL

Mars 1815, Metz.

Mon cher maréchal, en retournant sur nos places fortes, je n'ai eu, ainsi que tu le juges bien, d'autre but que celui de les conserver à la France, et d'employer tous mes moyens pour que l'étranger n'y pénètre sous aucun prétexte, même en petite portion. Ses menaces sur la frontière viennent de me porter à les déclarer en état de siège ; et ce, après avoir pris l'avis des notables civils et militaires qui, en assemblée, ont arrêté unanimement qu'il y avait urgence.

Me voilà donc bloqué, au milieu des partis, et dans une situation pénible à soutenir, par la divergence des opinions. La Providence et leur confiance me sauveront, j'espère, de ce pas. Quant à mes principes, tu les connais, mon ami, et tu ne te compromettas jamais en en répondant, car ils sont aussi purs que les actes de toute ma vie.

A propos de cela, je reçois du général Loison une lettre curieuse : il me mande, entre autres choses, que l'Empereur, se souvenant de mes vieux et loyaux services, oublie le passé. Oh ! je demande en quoi l'Empereur aurait à me reprocher ; car, outre ma conduite entière pendant son règne, ma fidélité constante ne lui a rien laissé à désirer de moi. Depuis, je suis fidèle à mon nouveau maître ; il n'y a pas lieu à me faire entrevoir une grâce, dont, d'ailleurs, je ne voudrais jamais, si j'avais été un instant coupable ; car l'existence me serait à charge, si elle était entachée

d'une faute déshonorante. D'un autre côté, mon ami, je ne ferai jamais une bassesse pour recouvrer une estime qu'on me doit. Songe à cela ; et, dussé-je traîner ma vie dans la misère, je resterai le grenadier Oudinot, titre qui m'enchantait toujours. Dans tous les cas, mon cher ministre, écris-moi, et crois que, quels que soient les événements que me réserve l'avenir, je saurai mourir comme j'ai vécu.

Ton vieil ami,

Le maréchal OUDINOT.

LE MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL,

AU MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO

Paris, le 26 mars 1815.

Monsieur le maréchal,

Je suis chargé de vous témoigner le mécontentement de l'Empereur pour tout ce qui a été fait à Metz pour empêcher que les habitants ne connaissent ce qui se passait en France, et pour comprimer l'élan du patriotisme du peuple et du soldat, et aussi, de ce que vous avez souffert que le préfet fasse publier dans toute la ville des déclarations du Congrès.

L'intention de Sa Majesté est que vous vous retiriez dans vos terres en Lorraine, jusqu'à nouvel ordre.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une haute considération.

Le maréchal ministre de la guerre,

Signé : Prince d'ECKMÜHL.

LE MARÉCHAL OUDINOT, DUC DE REGGIO
 AU MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL.

Metz, mars 1815.

Ne voulant et ne pouvant jouer un rôle double, je quitte Metz pour me rendre à Bar-sur-Ornain, mon domicile ; je laisserai au général Duruth le commandement de la 3^e division. Cet officier général remplira ce poste avec la capacité d'un homme digne de confiance.

Je ne te recommande qu'une chose, mon cher ministre, c'est de ne pas t'informer qui fournit à ma subsistance ; je vendrai le peu que j'ai pour payer la portion de mes dettes la plus délicate. Surtout, empêche qu'on espionne mon régime, et réponds qu'Oudinot dans sa misère est incapable d'un trait de perfidie.

Ton ami,

Le maréchal OUDINOT.

Paris, le 6 avril 1815.

Monsieur le préfet, un décret impérial, en date du 27 mars, a rappelé à l'activité les ouvriers des manufactures d'armes qui avaient comme tels, été exemptés de conscription, depuis la levée de l'an VIII jusque et y compris celle de 1815, et qui sont rentrés dans leurs foyers.

L'article 2 du décret est que les ouvriers qui n'obéiront pas soient déclarés déserteurs et poursuivis comme tels.

L'article 3 défend à tous fabricants particuliers de

Saint-Étienne, Charleville, Strasbourg, Maubeuge, Versailles et Paris, d'employer pour leur compte les ouvriers des manufactures impériales d'armes.

Vous avez entre les mains, pour votre département, la liste des ouvriers des manufactures d'armes ; ainsi il vous sera facile de les faire rechercher.

Vous voudrez bien notifier immédiatement à ces ouvriers l'ordre de partir et vous les ferez diriger le plus promptement possible sur les manufactures d'armes auxquelles ils appartiennent respectivement.

Je vous invite à me rendre compte des mesures que vous aurez prises pour assurer l'exécution du décret du 27 mars.

J'ai l'honneur de vous saluer avec une parfaite considération.

Le ministre de la guerre,

Maréchal prince d'ECKMÜHL.

A M. le préfet du département de Seine-et-Oise.

LETTRE DU MARÉCHAL BRUNE A S. E. M. LE MARÉCHAL
PRINCE D'ECKMÜHL, MINISTRE DE LA GUERRE.

Paris, 17 avril 1815.

Monsieur le maréchal,

J'ai reçu hier au soir les lettres de service et les instructions que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser pour le gouvernement de Provence.

Je partirai demain matin en poste pour Marseille.

Je prie Votre Excellence d'exprimer à l'Empereur toute ma reconnaissance pour la confiance qu'il met

en moi et de l'assurer que je le servirai de tout mon cœur et de tous mes moyens.

Je me conformerai exactement aux instructions de Votre Excellence, je la prie d'agréer les assurances de la plus haute considération.

Signé : Maréchal BRUNE.

Mon cousin, il y a plusieurs officiers qui ont déserté ; faites-en faire l'état, qu'on les juge sur-le-champ par contumace et, comme la condamnation doit emporter le séquestre sur leurs biens, veillez à ce que les jugements soient envoyés à l'enregistrement pour que le séquestre ait lieu.

NAPOLÉON.

Paris, le 11 mai 1815.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL A L'EMPEREUR.

Paris, le 12 mai 1815.

Sire,

Je t (*sic*) à Votre Majesté une note qui m'arrive d'Avesnes, qui rend parfaitement notre situation sous le rapport de l'administration.—C'est un cri général de tous les points de la France. — Aujourd'hui à Mézières le service manque. On ajoute que les agents du munitionnaire général ne font leurs paiements qu'en traites à soixante jours de date, ce qui, loin d'obtenir aucun résultat, ne fait qu'empirer encore l'état des choses.

A Châlons, à Metz, Strasbourg, même langage. Depuis deux mois on ne fait aucun remplacement, et il n'y a plus rien pour le service courant.

J'ai communiqué toutes ces dépêches à M. le comte Daru.

J'avais espéré, Sire, dans l'audience que j'avais demandée à Votre Majesté, qu'on aurait pris un parti ; mais elle s'est terminée, à mon grand regret, en laissant tout dans la même indécision.

Je conjure Votre Majesté de convoquer chez Elle demain son major général, le ministre du Trésor, M. le comte Daru, l'intendant général et moi, pour que l'on ait connaissance de la véritable situation des choses et qu'il soit pris des mesures en conséquence.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL AU GÉNÉRAL VANDAMME.

Le 13 mai 1815.

Monsieur le général,

Il paraît qu'à Chimay on a fait des travaux qui n'étaient pas commandés par les règles de l'art, qu'on a abattu des arbres, des lilas, etc., et fait d'autres dommages inutiles, ce qui est faire le mal sans nécessité, d'autant que ce n'est pas Chimay qui est important, mais bien de s'assurer de cette route. La connaissance des localités détermine ce qu'il faut retrancher. Empêchez qu'on fasse des dommages inutiles, car autrement on exaspérera les esprits, et cela nous fera beaucoup d'ennemis dans nos compatriotes.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL

A L'OFFICIER DU GÉNIE CHARGÉ DES TRAVAUX DE CHIMAY.

Paris, le 13 mai 1815.

Monsieur,

On se plaint qu'il a été fait au château de Chimay

des dégâts qui n'étaient pas nécessités par les règles de l'art, qu'on a abattu des arbres fruitiers, des lilas, etc., et fait d'autres dommages inutiles. Je sais, par ce que j'ai vu dans le temps de la position de Chimay, que le village et le château sont dominés; ce serait donc les hauteurs qu'il faudrait fortifier. Au surplus, je vous recommande, monsieur, de ne faire au château de Chimay que le mal indispensable pour les travaux qui seront jugés nécessaires.

Ces destructions exaspèrent et augmentent le nombre de nos ennemis. Lorsque les règles de la guerre les prescrivent, il faut les faire, mais ne faites que le mal nécessaire. Ce n'est pas Chimay qui est important, c'est de s'assurer de cette route, et alors c'est la connaissance des localités qui détermine ce qu'il faut retrancher. Je me borne à vous rappeler les règles générales.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Paris, le 13 mai 1815.

Sire,

Il existe aux archives de la secrétairerie d'État un grand nombre de documents qui, par leur nature, devraient appartenir au dépôt de la guerre.

Ces documents consistent principalement dans la correspondance militaire du Directoire exécutif renfermée dans environ cinq cents cartons qui, à l'époque de l'établissement du gouvernement consulaire, furent réunis par un officier et par l'archiviste bibliothécaire du dépôt de la guerre, de concert avec le chef du secrétariat du Directoire.

Tout porte à croire que les plans de campagne de la

guerre de la Révolution sous le Comité de Salut public et sous le Directoire, ainsi que les instructions données aux divers généraux d'armée aux mêmes époques, plans et instructions à la conception et à la rédaction desquels M. le général Carnot passe pour avoir eu une grande part font aussi partie des documents renfermés dans ces cartons.

En l'an XII, Votre Majesté fit demander au dépôt de la guerre par son ministre secrétaire d'État un certain nombre de pièces de la correspondance de Moreau et de Pichegru ; ces pièces furent transportées à la secrétairerie d'État par l'intermédiaire de M. Levallois, chef de bureau à cette secrétairerie ; elles n'ont pas encore été renvoyées au dépôt.

Vers la même époque ou peu de temps auparavant, Votre Majesté fit aussi demander au dépôt de la guerre une bonne partie de la correspondance militaire de l'armée de l'Ouest ; elle fut remise comme la précédente à M. Levallois, et le renvoi n'en a jamais été fait au dépôt de la guerre.

Si tous ces documents qui renferment nécessairement des renseignements précieux étaient réunis à ceux qui existent déjà au dépôt de la guerre où ils seraient classés sans délai dans un ordre méthodique, non seulement la recherche en serait facile lorsque Votre Majesté jugerait à propos d'y recourir, mais encore le ministère de la guerre et le comité de défense pourraient aussi y avoir recours de leur côté.

C'est d'après cette considération, Sire, que j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien ordonner que tous les documents militaires qui existent à la secrétairerie d'État soient réunis à ceux du dépôt de la

guerre où ils seront dépouillés et classés dans le même ordre méthodique¹.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL AU MARÉCHAL BRUNE,
A MARSEILLE.

Le 17 mai 1815.

Monsieur le maréchal,

Je reçois vos lettres du 11 mai, et je vous envoie un duplicata de celle que je vous ai écrite hier. J'ai soumis à l'Empereur vos rapports. Je n'ai point reçu la réponse de Sa Majesté; mais, monsieur le maréchal, puisqu'il y a eu des voies de fait, puisque les lois ne sont pas respectées, je prends sur moi de vous autoriser à mettre Marseille en état de siège. Je suis persuadé que l'Empereur ne me désapprouvera pas.

Il faut en finir. Prenez des mesures d'état, faites trembler les agitateurs, faites arrêter le sieur d'Albertas, l'ancien préfet, l'ancien maire, et tous ceux reconnus pour boute-feux, faites-les conduire au fort Lamalgue. Si vous avez besoin de troupes pour appuyer ces mesures, écrivez au duc d'Albuféra, pour qu'il vous en envoie en poste, en leur faisant faire trente lieues par jour. L'Empereur nommera des commissaires qui feront une enquête pour juger les agitateurs et agents de l'étranger qui veulent à tout prix allumer le flam-

¹ On voit quelle importance le maréchal Davout attachait à la réunion des documents historiques au ministère de la guerre; ce rapport nous a décidé à nous séparer de la part, qui nous revenait de droit, des précieux papiers du maréchal prince d'Eckmühl pour les offrir aux archives de ce département, ainsi que le désiraient les deux autres cohéritiers.

beau de la guerre civile dans notre patrie. Je vous adresse une note qui m'a été remise par un Marseillais. Vous êtes sur les lieux, vous êtes à même d'apprécier les mesures qu'il propose. Déployez beaucoup de vigueur, faites arrêter une cinquantaine de soi-disant meneurs, désarmez la garde nationale, armez-en une qui soit composée de bons citoyens, sévissez contre les premiers perturbateurs, et vous aurez ôté toute espérance à nos ennemis. Combinez vos mesures dans le plus grand secret avec le général Verdier, et que l'exécution soit un coup de tonnerre. Si vous avez besoin des braves gardes nationales du Dauphiné, elles marcheront. Vous trouverez ci-joints des ordres pour le duc d'Albuféra, pour le général La Salcette, qui commande la 7^e division.

Vous ne ferez usage de ces lettres que si vous le jugez nécessaire. Je les préviens par ce courrier.

Il faut faire arrêter aussi le sous-préfet, qui dans le temps a relâché le général. . . . , que le prince d'Essling avait fait arrêter, ainsi que le maire de Grasse. Enfin que dans toute votre division, le même jour et à la même heure, les projets des ennemis de notre Empereur ou de notre pays, — la cause est la même¹, —

¹ *Les ennemis de notre Empereur ou de notre pays, la cause est la même : tout le secret de la conduite du maréchal est là !*

Nous compléterons cette lettre par le passage d'un autre ordre, également adressé au maréchal Brune, à propos des agitateurs de Marseille, qui témoigne, dans sa rapide incorrection, d'une profonde connaissance des hommes : « Que l'on se persuade bien qu'il ne faut pas de demi-mesures. Il faut étourdir toutes les têtes du même coup, c'est le seul moyen pour les rappeler à la raison et au bon ordre : leur faire plus de peur que de mal pour atteindre le but désiré. On peut être sûr d'avance de la réussite en suivant cette maxime. »

soient déjoués et les principaux chefs arrêtés, mais point de demi-mesures.

Un si sombre intérêt s'attache à la mémoire du maréchal Brune, victime infortunée des lâches passions politiques, toujours prêtes à assassiner, rarement disposées aux loyaux combats, que nous faisons suivre ces lettres d'une page pleine de noblesse écrite par la maréchale Brune au prince d'Eckmühl.

LA MARÉCHALE BRUNE A S. E. M. LE MARÉCHAL
PRINCE D'ECKMUHL.

Paris, le 30 mars 1819.

Monsieur le maréchal,

Je me suis fait un devoir de vous envoyer un exemplaire de la requête par laquelle je supplie Sa Majesté de faire punir l'attentat dont mon époux a été victime. L'honneur et la sûreté personnelle des maréchaux sont intéressés à ce qu'un tel crime ne reste pas impuni. J'ai donc la confiance que vous seconderez mes efforts et que vous joindrez vos sollicitations à mes prières pour que justice soit faite de cet odieux assassinat.

Il serait également digne de vous et de vos illustres collègues d'obtenir que l'image de mon époux, qui était avec les vôtres dans le salon des maréchaux et qui en a été furtivement enlevée, y soit replacée, comme première réparation de l'outrage fait à sa mémoire.

Faire respecter les prérogatives des morts est le meilleur moyen de consolider celles des vivants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le maréchal, votre très humble servante,

Signé : Maréchale BRUNE.

Rue des Trois-Pistolets, n° 3, quartier Saint-Paul.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL AU MARÉCHAL
DUC D'ALBUFÉRA.

Paris, le 17 mai 1815.

Tous les rapports du maréchal Brune annoncent que l'autorité du gouvernement est toujours méconnue à Marseille. Les arrêtés sont déchirés, les militaires insultés ; à chaque instant, cette ville est le théâtre de scènes scandaleuses, de cris, de révoltes. Un tel état de choses ne peut plus durer. Je mande à ce maréchal de mettre Marseille en état de siège, d'arrêter cinquante à soixante des chefs, de désarmer la soi-disant garde nationale, enfin de donner force à la loi, et de déjouer les complots de ces misérables, qui veulent allumer le flambeau de la guerre civile dans notre patrie. Je vous invite, si le maréchal vous demande quelques troupes, de les lui prêter pour quelques jours. Vous les enverrez en poste. J'ai adressé à ce maréchal une lettre qu'il ne vous enverra que dans le cas où il aurait besoin de ce renfort. J'écris aussi au général La Salcette de mettre des gardes nationales du Dauphiné à la disposition du maréchal Brune, s'il en réclame.

Vous pourriez acheminer sur la route de Marseille, en deux marches, un régiment d'infanterie et quelques

escadrons, bien entendu, si les circonstances le permettent.

En donnant cette dépêche du prince d'Eckmühl au duc d'Albuféra, nous nous plaignons à dire que le maréchal Suchet est, à notre connaissance, le seul homme auquel le ministre de la guerre ait envoyé sa signature en blanc. Le duc d'Albuféra connaissait le pays où il commandait, puisqu'il était le sien, et le maréchal Davout avait en son patriotisme et en son honneur une confiance qui nous semble le plus flatteur de tous les éloges.

LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL AU DUC D'OTRANTE.

Paris, le 19 mai 1815.

Monsieur le duc,

J'ai reçu hier la lettre de Votre Excellence, par laquelle elle me prévient que le sieur Dalmont, employé au ministère de la guerre, a remis, le 10 de ce mois, au sieur Clausal l'état de situation de l'administration de l'armée.

J'ai fait interroger le sieur Clausal, qui est capitaine adjoint au ministère, préposé pour les laissez-passer dans l'entrée des bureaux, et je me suis convaincu qu'il ne connaissait pas même le sieur Dalmont. Comme la chose serait d'une grande importance, si elle n'était pas aussi vague, je pourrais en trouver le fil; mais, comme ce ne sont que des soupçons, je les ferai observer, et je prie Votre Excellence de vouloir bien, avec

les moyens que lui donne la police, faire surveiller aussi ces deux individus, un délit de cette nature rentrant tout à fait dans les attributions de la police générale, et non dans cette discipline des bureaux que je peux seulement exercer. M. Dalmont travaille depuis quarante ans au ministère, et y jouit de la réputation d'un homme simple, non intrigant, bon travailleur et très probe.

Nous terminerons cette correspondance de mai 1815 par un ordre qui prouve que Napoléon se montrait très large envers le maréchal duc de Dalmatie :

Mon cousin, j'approuve que le duc de Dalmatie reçoive le traitement de 40,000 francs comme maréchal d'Empire, et de 40,000 francs comme général en chef. J'approuve qu'il lui soit donné 6,000 francs par mois pour dépenses d'état-major et frais de bureaux ; et 20,000 francs pour frais de poste, que vous renouvelerez au fur et à mesure que ces 20,000 francs seront consommés. Quant à la première mise, il faut en agir comme j'en agirai avec le prince de Neufchâtel.

NAPOLÉON.

A Paris, ce 21 mai 1815.

LE PRINCE D'ECKMÜHL, MINISTRE DE LA GUERRE,
AU GÉNÉRAL GIRARD.

Le 21 juin 1815.

L'Empereur, général, a été satisfait de votre conduite à la bataille de Ligny sous Fleurus. Sa Majesté estime

que, si chacun avait fait son devoir comme vous, nous n'aurions éprouvé aucun revers.

Au milieu des préoccupations les plus tristes et les plus importantes, l'Empereur a songé à reconnaître votre dévouement et vous a nommé DUC DE LIGNY.

Deux jours plus tard, mourait le dernier duc fait par l'empereur Napoléon I^{er}; le style de la lettre de son ministre de la guerre indique bien qu'il savait jeter une fleur à un mourant. — Ce billet a un accent douloureux qui nous a émue, et nous pourrions exprimer, sans nous tromper, les pensées sombrement philosophiques de l'écrivain, à la fois touché et étonné de la pensée de l'Empereur.

Nous donnons en suite de cette lettre la réponse du duc de Wellington à la lettre du maréchal prince d'Eckmühl, consignée dans les procès-verbaux de la Chambre des représentants.

LE DUC DE WELLINGTON AU PRINCE D'ECKMÜHL,
AU QUARTIER GÉNÉRAL.

Ce 1^{er} juillet 1815, à dix heures du matin.

Monsieur le maréchal,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Excellence, du 30 juin, dans laquelle Votre Excellence m'envoie la nouvelle de l'armistice fait par M. le général Frimont avec monsieur le maréchal duc d'Albuféra.

J'ai déjà fait savoir par écrit à messieurs les com-

missaires français envoyés auprès des puissances alliées, et verbalement à messieurs les commissaires français envoyés auprès de moi, les raisons qui m'ont empêché d'arrêter mes opérations, lesquelles, j'ai tout lieu de croire, sont pleinement adoptées par les puissances alliées de mon souverain, et de ceux dont j'ai l'honneur de commander les armées.

J'ai toutes les raisons du monde pour arrêter l'effusion du sang des braves troupes que je commande ; mais il faut que ce soit sur des conditions qui assurent le rétablissement et la stabilité de la paix générale.

J'ai l'honneur d'être, avec considération, Monsieur le maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

WELLINGTON.

Il nous plaît de faire précéder la lettre adressée, en juillet 1815, par le feld-maréchal Blücher au maréchal prince d'Eckmühl, d'une communication, très différente de ton, adressée au maréchal gouverneur de Hambourg, sans doute par quelque parent du commandant en chef sous Paris. Ce n'est pas le maréchal Davout que le président d'Altona semble ici trouver inhumain et même cruel.

LE BARON BLÜCHER A M. LE MARÉCHAL DAVOUT.

Monseigneur,

Mon caractère me porterait encore à secourir les malheureux, quand ce ne serait pas le premier devoir

de ma place. Ainsi, j'accueillis avec intérêt les premiers Russes que Votre Altesse m'envoya, et, après leur avoir donné tous les secours qu'exigeait leur triste état, je les fis conduire aux avant-postes, et on fut étonné et même mécontent de mon zèle. Et on m'a notifié depuis, que si j'en renvoyais de nouveaux, on ne les recevrait point, et que la neutralité accordée à cette ville ne me permettrait non plus une médiation pour les Français qui, aussi, par la suite, serait regardée comme une infraction.

Je vous supplie donc, Monseigneur, d'avoir égard à la position où je me trouve, et de donner des ordres en conséquence de ne pas m'envoyer de nouveaux blessés, afin que les Russes n'aient aucun prétexte de rompre leurs engagements; je ne peux pas ni les garder, ni les faire transporter hors de mon territoire sans contrevenir à leurs ordres et à leurs invitations.

Que Votre Altesse soit convaincu du désir ardent que j'avais de lui plaire, comme de l'impossibilité où je me trouve de remplir le vœu de mon cœur.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de Votre Altesse, le plus humble et le plus obéissant serviteur.

Signé : BLÜCHER.

LE FELD-MARÉCHAL BLÜCHER A M. LE MARÉCHAL DAVOUT.

Donné à mon quartier général, le 1^{er} juillet 1815.

Monsieur le maréchal,

C'est une erreur de croire que tout sujet de continuer les hostilités entre les puissances alliées et la France ait cessé, parce que Napoléon a renoncé au trône; il

n'y a renoncé que sous condition, savoir en faveur de son fils; et la résolution des puissances alliées exclut, non seulement Napoléon du trône, mais encore tous les membres de sa famille.

Si le général Frimont s'est cru autorisé à faire une suspension d'armes avec les généraux ennemis qui sont vis-à-vis de lui, cela ne peut nous servir de motifs pour en faire autant. Nous poursuivons nos victoires, et Dieu nous en a donné les moyens et la volonté.

Avisez, monsieur le maréchal, à ce que vous faites et ne plongez pas de nouveau une ville dans le malheur, car vous savez ce que le soldat irrité est capable de faire, si votre capitale était prise d'assaut. Voulez-vous assumer les malédictions de Paris, comme celles de Hambourg?

Nous voulons entrer à Paris pour prendre les gens de bien sous notre protection, contre le pillage de la populace qui les menace. Ce n'est qu'à Paris que peut avoir lieu une vraie suspension d'armes assurée. Vous voudrez, monsieur le maréchal, ne point méconnaître les relations qui existent entre notre nation et la vôtre.

Je vous fais, en outre, remarquer, monsieur le maréchal, que, si vous voulez traiter avec nous, il est singulier que vous reteniez, contre le droit des nations, nos officiers envoyés avec des dépêches et missions dans les formes usitées de la courtoisie conventionnelle.

J'ai l'honneur, de me dire, monsieur le maréchal, votre très humble serviteur.

BLÜCHER.

On nous permettra de rappeler ici que l'historien des *Deux Restaurations* dit : *que Davout dévora l'humiliation de l'insolente lettre du général prussien*. En effet, aucune réponse écrite ne lui fut adressée; le prince d'Eckmühl se contenta de répondre au brutal soldat par des victoires.

Le colonel de Trobriand porta l'ordre aux généraux français de repousser les Prussiens, et le général Excelmans et le général Piré bousculèrent les deux régiments de Brandebourg et de Poméranie. Envoyés par le commandant en chef prussien pour s'emparer de Versailles, ils durent fuir jusqu'à Saint-Germain. La lettre de Blücher portait la date de ce premier combat, la date du 1^{er} juillet.

L'approche de l'ennemi avait réjoui le maréchal qui se sentait de force, au nom de la France, à faire payer à Blücher chacune de ses paroles par une bataille perdue.

La nuit du 1^{er} au 2 juillet fut employée par le maréchal à donner des ordres pour l'attaque. La veille, dans l'après-midi, Blücher, furieux du grand échec du matin, envoya de l'infanterie et de l'artillerie sur les hauteurs de Sèvres. La résistance fut si vigoureuse que l'ennemi dut se retirer après avoir subi une perte assez considérable. Le général Vichery, à Issy, culbuta également les Prussiens; mais tout cela n'était pas du goût de Fouché, qui cria fort et fit crier plus fort encore : *que le prince*

d'Eckmühl allait tout perdre et empêcher le gouvernement provisoire de sauver la patrie sans effusion de sang.

Terribles durent être les hésitations du maréchal Davout; ce n'était certes pas pour sa tête qu'il pouvait craindre; il avait pris, si l'on peut ainsi parler, sur trop de champs de bataille l'habitude de la mort; mais comment se battre contre les Chambres, contre la bourgeoisie, contre l'opinion publique, en même temps qu'il se battrait contre l'ennemi? Un ambitieux aurait pu le tenter et réussir pour son propre compte; le prince d'Eckmühl était un patriote et non point un ambitieux. Il se sentait une responsabilité telle qu'elle avait effrayé l'empereur lui-même; il ne songea donc point à sa gloire, mais bien à la France, et, dévorant le besoin de justes représailles qui devait bouillonner en lui, il voulut épargner aux Français et à la France tout le mal possible à éviter. La gloire des batailles est hélas! une gloire cruelle et haïssable, puisqu'elle est trempée de larmes.

Ces jours de *passion* de juillet 1815, aux yeux qui savent voir, sont peut-être les plus méritoires, les plus nobles de cette noble vie poursuivie par la calomnie. On ne discute pas les mouchérons, on les laisse vivre ou on les balaie de la scène du monde avec une insouciance égale! Gloire donc aux calomniés, l'éternelle Justice seule est de taille à les ju-

ger et à les absoudre, en écrasant la calomnie sinon le calomniateur.

Mourir, nous le sentons, eût moins coûté au maréchal que de signer la capitulation de Paris, et cependant ceux pour lesquels il se dévouait, ceux pour lesquels il renonçait à vaincre ou à disparaître dans une auréole de gloire et de martyr, ont insulté à sa mémoire. Le peuple juif n'a-t-il pas crié à Pilate : « Délivrez-nous Barabbas ! » et tous les peuples, à une heure donnée, ne se montrent-ils point également insensés et féroces !

Après avoir jeté ce cri d'indignation, que comprendront toutes les âmes vivantes, nous revenons aux pièces officielles.

LE BARON BIGNON A M. LE PRINCE D'ECKMÜHL.

Paris, le 2 juillet 1815, trois heures du matin.

Monsieur le maréchal,

La dépêche de MM. les commissaires que je reçois en ce moment par un courrier parti de Louvres hier à neuf heures du soir ne renferme encore rien de positif.

Le duc de Wellington a dit à nos commissaires qu'il avait écrit hier matin au prince Blücher pour le porter à s'unir à lui pour convenir d'un armistice, mais il ajoutait que ce feld-maréchal avait un extrême éloignement pour tout ce qui arrêterait ses opérations, qui s'étendaient déjà sur la rive gauche de la Seine, et

qu'il ne pouvait cesser d'appuyer ses mouvements, s'il ne pouvait l'amener à partager son opinion.

Le duc de Wellington a communiqué aux commissaires français la proposition d'armistice qu'il avait reçue de Votre Excellence. Hier au soir, à sept heures, le duc de Wellington a fait connaître aux commissaires français qu'il n'avait point encore reçu la réponse du maréchal Blücher à la lettre qu'il lui avait écrite le matin sur l'armistice.

Voilà, Monsieur le maréchal, l'état où étaient les choses au moment où MM. les commissaires m'ont écrit la dernière dépêche que je viens de recevoir.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de ma plus haute considération,

Le baron BIGNON.

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL HAXO AU MARÉCHAL

PRINCE D'ECKMÜHL.

Paris, le 7 juillet 1815, à huit heures du soir.

Monsieur le maréchal,

Nous sommes arrivés à Paris sans y trouver le général Kellermann, qui a cru sa présence plus utile avec ses troupes. Le général Gérard n'ayant pas pu s'habiller, je me suis rendu seul aux Tuileries, où je suis arrivé au moment où le gouvernement provisoire venait de se dissoudre sous prétexte de l'occupation militaire du château, qui probablement avait été sollicitée par son président. Je lui ai remis votre lettre et il m'a donné rendez-vous pour demain à neuf heures ; je ne l'ai pressé sur rien, parce que je savais que je par-

lais au ministre de la police de Louis XVIII. Nous saurons demain ce qu'il dira.

J'ai trouvé, dans le premier salon, le général Grundler, plein de mauvaises nouvelles : les Prussiens veulent Vincennes et disent qu'ils l'assiègeront, et les Anglais prétendent que l'armistice ne les lie à rien relativement à leurs opérations contre les places de Flandre et de la Manche; en sorte qu'il ne serait pas étonnant qu'ils attaquaient Le Havre, Cherbourg, et même Brest.

La garde nationale tient bon avec la cocarde, ce qui fait que le Roi n'en veut pas, prétendant qu'on veut la lui imposer : on dit que le comte d'Artois a fait traîner à Saint-Denis le drapeau dans la boue, ce qui rendrait la chose bien difficile à accommoder.

Le général Gérard a vu le général Maison, qui lui a dit que le Roi serait facile avec l'armée et que tout le monde était dégoûté des Prussiens; lui, Maison, l'est en particulier, mais cela vient du péché révolutionnaire dont il a été entaché. Ce qui vaut mieux, c'est que Talleyrand penche pour la cocarde, et pour un ministère indépendant des princes; on dit même qu'il voulait donner sa démission à cause d'eux.

Il paraît que le Roi entrera demain à Paris, et il est à craindre que la cocarde ne tienne pas devant lui. Le peuple voit l'ennemi de mauvais œil. Des gardes du corps ont été chassés à coups de pierres sur le quai de la Grande-Galerie. Hier 4,000 personnes ont été à Saint-Denis crier : *Vive le Roi!* En rentrant à Paris, elles ont voulu en faire autant : la garde nationale leur a fermé la barrière.

Demain, je verrai Fouché et vous donnerai d'autres détails. Aujourd'hui, tout est mauvais de la part de

l'ennemi, qui paraît vouloir abuser. Grundler m'a dit que Beurnonville, qui venait pour traiter de la part du roi, avait été renvoyé avec mépris par eux. Müfling est gouverneur de Paris; Dessolles est nommé par le Roi commandant de la garde nationale.

D'après tout ce que j'ai vu et ouï aujourd'hui, l'armée devient plus précieuse que jamais, pour opposer une digue à l'ambition des Anglais et des Prussiens.

Le général Gérard a causé avec Maison, mais il ne l'a autorisé à faire aucune démarche auprès du Roi : nous attendons d'avoir conféré auparavant avec Fouché.

Je ne sais pas jusqu'à quel point nous sommes en sûreté ici : les Prussiens ont pillé ce matin un quartier-maître à la barrière en lui disant que les trois jours d'évacuation étaient expirés.

Les Prussiens ne tiennent pas à Louis XVIII, et, pour ainsi dire, ne le reconnaissent pas. Le 11, ils voulaient afficher la permission de prendre la cocarde tricolore; tout cela n'est que pour diviser et nous démembrer. Hier, l'Empereur de Russie a diné avec le Roi, et il ne paraît pas qu'il y ait plus d'incertitude sur le prince qui régnera en France. Cependant, la résistance de l'armée plaît aux ennemis en ce qu'elle leur donnera prétexte pour inonder le pays d'outre-Loire.

Ce sont là les grands motifs qui doivent porter à la soumission au Roi. D'ailleurs le ministère donne une garantie contre la faction des émigrés.

LE GÉNÉRAL HAXO AU MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

Paris, le 8 juillet 1815, à onze heures du matin.

Monsieur le maréchal,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, dans ma

lettre d'hier, que le gouvernement provisoire avait cessé ses fonctions, et, comme c'est auprès de lui seulement que nous avons été accrédités, notre mission cesse. Néanmoins, je me suis rendu ce matin chez le duc d'Otrante, qui conseille à l'armée de se soumettre au Roi et qui est persuadé qu'elle en sera traitée conformément à son honneur et à ses intérêts, et dit, d'ailleurs, que le gouvernement du Roi ne se fera que par le ministère et que l'influence des princes sera nulle; que, quant à lui, il n'acceptera d'emploi qu'autant que les principes et les hommes de la Révolution seront maintenus et qu'il n'y aura aucune réaction; que, quant à la cocarde, on n'a pas pu vaincre l'obstination du Roi, et que Castelreagh a dit qu'il continuerait à faire la guerre à cette cocarde; il m'a dit ensuite de m'adresser au maréchal Saint-Cyr, qui doit être demain ministre de la guerre; il a repoussé Clarke, accusé d'esprit réacteur. Il croit que Saint-Cyr ne déplaira pas à l'armée; il me semble que Macdonald aurait mieux valu, à cause de sa position mitoyenne. Le duc m'a dit de revenir demain chez lui et de ne parler que lundi. J'attendrai vos ordres sur cet objet.

D'autres nouvelles nous apprennent que l'ennemi suit le mouvement de votre armée et qu'il est acharné à la vouloir détruire, moins dans les intérêts du Roi que pour satisfaire sa haine et son ambition et pour s'assurer de l'avenir. C'est ce qui fait désirer au Roi la soumission de l'armée.

Dans cet état de choses, il faudrait assembler un conseil des principaux chefs et établir certaines bases très modestes, d'après lesquelles nous pourrions négocier avec le maréchal Saint-Cyr et avec le Roi, par l'intermédiaire du général Maison, si vous nous y auto-

risez par écrit; réduits à deux personnes, nous aurions besoin d'un troisième, qui pourrait être le général comte Reille. Il faut choisir des personnes qui n'aient rien eu de particulier contre les Bourbons.

Il faudrait que la troisième personne que vous nous adjoindrez, ainsi que vos ordres, arrivassent demain matin, car le temps presse, et, pour sauver la France, il faut indispensablement que tous les Français se réunissent. L'armée ne pourrait pas exister longtemps sans gouvernement, elle se dissoudrait elle-même, deviendrait odieuse aux habitants; plusieurs feraient leur paix particulière, et le reste serait sacrifié à l'ennemi, sinon à la vengeance du parti royaliste. En un mot, il faut agir d'après les mêmes principes qui ont fait capituler pour Paris, c'est-à-dire conserver l'armée pour défendre l'État contre l'étranger et la liberté contre les ennemis extérieurs.

La garde nationale tient encore à sa cocarde, et le drapeau tricolore flotte partout. Mais j'ai déjà remarqué ce matin beaucoup d'officiers de la garde nationale sans cocarde. J'ai vu un garde du corps auquel on ne disait plus rien; le peuple semble s'habituer déjà à son sort.

Je répète, monsieur le maréchal, qu'il faut que vous nous envoyiez demain des ordres et des pouvoirs, sans quoi nous quitterons Paris pour n'être pas exposés à être retenus par l'ennemi et pour ne pas séparer notre sort de celui de l'armée.

Le prince d'Essling a encore insisté hier auprès du Roi pour la cocarde et lui a fait connaître le danger qu'il y aurait à la faire quitter. Le Roi a été inflexible et le maréchal a donné sa démission pour n'être responsable de rien.

Le duc d'Otrante pense que l'Empereur Alexandre sera à Paris dans trois jours.

Je suis avec respect, monsieur le maréchal, votre très humble serviteur,

Le lieutenant général

HAXO.

DU MÊME AU MÊME.

Paris, le 13 juillet, à deux heures.

Monsieur le maréchal,

Les difficultés que nous avons éprouvées pour vous faire passer de nos nouvelles nous font craindre que toutes nos lettres ne vous soient pas parvenues : nous vous instruisions, dans les dernières, que nous avions complètement échoué et que le ministère ne voulait recevoir de l'armée qu'une soumission pure et simple au Roi, conçue à peu près comme l'adresse dont nous vous avons envoyé copie et qui a paru bien, malgré la dernière phrase.

Le ministère a mis dans toute cette affaire une espèce de roideur et d'indifférence qui nous a engagés à demander des passeports pour aller vous rejoindre : on nous les avait promis pour aujourd'hui, mais peut-être ne les aurons-nous pas.

En attendant, nous lisons dans les journaux que tous les régiments de cuirassiers et la garde impériale ont fait leur soumission ; nous ne le croyons pas, quoiqu'il soit certain qu'on a vu des colonels retournant à l'armée avec des passeports prussiens. Le colonel Planzeau s'est écrit chez le comte de Valmy.

M. Libi est arrivé avec le duplicata de votre lettre

du 11 et la note écrite que vous lui avez donnée. Il y est dit que vous avez des têtes de pont sur la Loire; mais nous croyons que vous ne pouvez pas les garder sans contrevenir aux conditions de l'armistice du 3 juillet.

Nous avons, ce matin, tout communiqué au ministre de la guerre, en y ajoutant tout ce que notre patriotisme a pu nous suggérer pour amener à une conciliation, ou au moins à des promesses verbales. — « Je vous ait dit vingt fois, » nous a-t-il répondu, « et je vous répète pour la vingt et unième, qu'il m'est défendu de recevoir de l'armée autre chose qu'une soumission pure et simple. Comptez, d'ailleurs, que le Roi fera plus que vous ne désirez. »

Nous avons frappé à d'autres portes et n'avons reçu que des réponses semblables : partout on nous a dit que notre résistance favorisait les projets des alliés et qu'une soumission conditionnelle ne suffirait pas pour les arrêter; qu'elle ne serait considérée par eux que comme une ruse et l'indice du projet de recommencer après leur départ, et que cela ne suspendrait pas leurs opérations hostiles contre l'armée. Voilà ce que disent les ministres des affaires étrangères, des finances, de la guerre, le préfet de police, etc. Peut-être cela est-il vrai en partie, peut-être le ministre, trompé par la soumission du général Milhaud, croit-il que les autres corps vont suivre son exemple; peut-être aussi y a-t-il des gens à qui l'idée de voir détruire l'armée ne déplaît pas, ou qui, du moins, ne craignent pas de le risquer pour la recevoir sans conditions et en faire ensuite ce qu'ils voudront.

Dans cet état de choses, ne pouvant plus négocier, nous vous engageons, monsieur le maréchal, à réfléchir

avec les chefs de l'armée sur la situation de la France, sur les projets des alliés, sur leurs actions qui ne sont pas d'accord avec leurs déclarations antérieures, et à voir s'il ne serait pas possible d'amener l'armée à une soumission pure et simple, seul parti qui reste (à notre avis) pour rallier les Français.

Voilà notre opinion qui ne doit, au reste, influencer la vôtre qu'à cause de la connaissance plus exacte de l'état des affaires que notre séjour ici et les communications que nous avons nous donnent.

Si vous prenez ce parti, vous pourrez nous envoyer l'adresse de soumission, dans le genre de celle que nous vous avons communiquée, signée de vous et du plus grand nombre de généraux et d'officiers possible. Nous la remettrons au ministre, qui nous promet, d'ailleurs, qu'on n'aura qu'à se louer de la bonté du Roi.

Nous ne partirons pas sans une réponse de Votre Excellence à cette lettre.

Nous sommes avec respect,

Signé : les lieutenants généraux : comte GÉRARD,
comte DE VALMY, HAXO.

— J'ai passé chez Dessolles et lui ai parlé de notre situation, il entre dans nos intentions, il m'a promis de parler au Roi et de lui demander une audience pour nous; il m'a promis réponse si nous obtenons audience, et si elle a quelque résultat, vous en serez instruit immédiatement.

LE GÉNÉRAL COMTE GÉRARD, AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Monsieur le maréchal,

La démarche que l'armée a faite en nous députant

vers le Roi nous semble une preuve de la sincérité de son retour et un acte de soumission qui ne laisse rien à désirer et d'après lequel le Roi pourrait donner une déclaration pour témoigner à l'armée sa satisfaction et lui accorder, comme une récompense de son retour, les demandes que nous vous avons soumises. Cette marche nous paraît la plus convenable à la dignité du roi.

Mais, si vous persistez à présenter ce dont nous sommes convenus chez vous, vous trouverez ci-joint le projet de l'adresse qui pourrait être soumise à Sa Majesté, et en échange de laquelle vous nous donneriez la déclaration, de manière à tranquilliser l'armée en général, et, en particulier, quelques-uns de ses membres qui pourraient être exceptés de l'oubli général. Cependant, nous croyons devoir vous réitérer l'observation que cet arrangement est un véritable traité que nous aurions voulu éviter de faire avec Sa Majesté, et qui compromettra sa dignité beaucoup plus que ne le ferait une déclaration émanée de sa propre volonté et motivée par la démarche que l'armée fait en nous députant vers Elle.

Pour copie conforme,

Signé : comte GÉRARD.

PROJET D'ADRESSE AU ROI.

Sire,

L'armée aux ordres du prince d'Eckmühl, pénétrée des maux de la patrie et jalouse d'en arrêter le cours, en prévenant la guerre civile et en ôtant aux troupes étrangères tout motif pour prolonger leur séjour en

France, nous a députés vers Votre Majesté pour Lui exprimer le désir de se rallier sincèrement à Elle et de Lui ramener, par son exemple, ceux de ses sujets que les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous nous sommes trouvés en ont éloignés.

Pleine de confiance dans la générosité de Votre Majesté, l'armée se flatte, Sire, que vous accueillerez avec bonté sa soumission, et que, jetant un voile sur tout ce qui s'est passé, vous ne voudrez fermer votre cœur à aucun de vos enfants.

Pour copie,

Signé : comte GÉRARD.

L'armée demande :

1° Que le Roi, ni ses ministres, ne conservent aucun souvenir de ce qui s'est passé depuis le 1^{er} mars 1815 ;

2° Que, par conséquent, aucun individu de l'armée, quel que soit son grade, ne soit proscrit, persécuté, ni recherché pour sa conduite depuis cette époque ;

3° Que tous les militaires conservent les grades qu'ils ont aujourd'hui ;

4° Que le Roi veuille bien négocier avec les puissances alliées une ligne de démarcation que les troupes de ces puissances ne pourront pas dépasser, et au dedans de laquelle l'armée française demeurera réunie dans des cantonnements en attendant l'évacuation du territoire ;

5° Enfin, que, lorsque la paix ou l'état du Trésor public obligeront à des réformes, elles ne soient appliquées aux individus que d'après des règles générales et jamais en raison de la conduite politique qu'ils auraient tenue.

Le Roi donnerait à l'armée une grande preuve de son amour et de sa confiance, si Sa Majesté voulait s'en rapporter à son honneur et à sa fidélité en lui confiant sa garde.

Pour copie,

Signé : comte GÉRARD.

CORRESPONDANCE
DU
MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL
AVEC LA MARÉCHALE

CORRESPONDANCE

DU

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL
AVEC LA MARÉCHALE

ANNÉE 1814

Avant de revenir, pour ne plus les quitter, aux papiers intimes du prince d'Eckmühl, nous avons pensé qu'il était bon de publier les documents officiels en notre possession, une connaissance plus grande des circonstances auxquelles les lettres du maréchal à sa femme font allusion étant de nature à en augmenter l'intérêt.

Le maréchal, après son retour de Hambourg, a si peu quitté la maréchale que nous n'avons, pour ainsi dire, aucune lettre de l'année 1814; les deux ou trois billets qui portent cette date nous ont, cependant, paru dignes d'intérêt par le calme dont ils témoignent, et nous les donnerons ici. Quelques lecteurs se souviendront peut-être de l'immense succès d'un article publié dans la *Revue des Deux Mondes*, par M. Guizot, sous le titre quelque peu

décevant de *L'Amour dans le Mariage*, car seul le titre parlait d'amour. Cette autobiographie du maréchal Davout, écrite, à son insu, par lui-même, aurait certes de grands droits à un tel titre. Les lettres que nous publions donnent hautement raison à cette parole d'une étude que l'on a trouvée très audacieuse : « L'homme a besoin de s'appuyer en paix aux nobles amours pour pouvoir se dévouer librement au devoir, et se jette plus vaillamment dans les grandes luttes de la vie, quand il sait qu'un loyal sourire l'attend chez lui ¹. »

Les pages qui composent le présent livre prouvent avec une irréfutable éloquence que cette étude, en exaltant la bienfaisante puissance de l'amour dans le mariage, ne racontait, en somme, que le poème intime d'un grand soldat et d'un grand caractère, sous le voile de l'anonyme.

Nous espérons que les dupes innocentes des faux jugements émis sur le maréchal prince d'Eckmühl, en lisant les lettres rapidement écrites par lui à sa femme sous l'impression des sombres jours de 1814 et 1815, se transformeront en amis de la mémoire d'un homme qui appartient désormais à l'histoire. Les derniers malveillants ne sauraient plus être que des jaloux, se refusant, de parti pris, à laisser pénétrer la lumière dans leur esprit.

¹ *Le Prisme de l'âme.*

LE MARÉCHAL DAVOUT A LA MARÉCHALE.

Savigny, le 14 décembre 1814.

Frédéric ne m'a pas rapporté de clef, ma chère amie ; il retourne à Paris demain avec mes chevaux de selle : je désire que tu trouves à t'en débarrasser bien promptement.

Je ne t'envoie plus de lettre pour le payeur pour mes appointements, Guerrier m'ayant dit que c'était inutile.

Je désire bien apprendre, mon Aimée, sinon la vente de notre hôtel, au moins la certitude que tu le vendras : trouves-tu à te défaire de notre argenterie ?

J'envoie mille caresses à nos petites et à leur excellente mère ; je ne supporterais pas longtemps sans toi, mon Aimée, la solitude. C'est ce que j'ai éprouvé aujourd'hui. J'ai, depuis que je suis réuni à toi, contracté le besoin d'être près de toi : reçois l'assurance de mon amour.

Les joies de la famille, du *home*, endorment les tristesses de ce cœur généreux qui écrit à sa femme, après seize ans de mariage, en véritable amoureux.

Le 15 novembre 1814, de Savigny, le maréchal adressait à sa femme les lignes suivantes qui nous semblent faire également honneur aux deux époux :

Je partage tout à fait, mon Aimée, ton opinion sur

la démarche que l'on désirerait que tu fisses : j'ajouterais même que si, absolument, tu avais voulu la faire, j'en eusse éprouvé beaucoup de peine ; mais nos opinions, nos cœurs sympathisent trop pour qu'il te vienne des idées de cette espèce : il ne faut pas faire cette démarche. Je suis d'avis, ainsi que toi, que je dois faire parler au duc de Tarente. . . Tu ne me dis rien de mes appointements. Je désire bien, pour te tirer de gêne, qu'on les touche. Espères-tu vendre ton hôtel, ton argenterie ?

Pas un mouvement de colère ni d'aigreur, et plus que jamais, au contraire, s'accroît la tendresse du maréchal. Dans cette même lettre, afin que M. de Berthier ne se formalise point d'une négociation interrompue, le prince d'Eckmühl envoie à sa femme, qui ne pouvait supporter d'écrire, une page qu'il la prie de signer, *si elle l'approuve*, afin de lui épargner l'ennui de cette affaire.

Sans doute, toutes les lettres de cette correspondance familière et quotidienne ne sont point également remarquables, mais elles acquièrent un grand prix par leur multiplicité et leur unité de sentiments. On ne contraint pas sa nature pendant un quart de siècle, et l'âme noble, grande, affectueuse, reconnaissante, et même tendre, qui témoigne ainsi naïvement d'elle-même et de son invariable tenue dans toutes les circonstances, gagne à sa cause les cœurs capables de sentir, les

esprits dignes de comprendre, et finit par inspirer d'enthousiastes sympathies.

Pour l'observateur, rien n'est insignifiant en fait de nuances, et nous ferons encore une fois remarquer que, si le prince d'Eckmühl néglige rarement de dire : « *ton* hôtel, *ton* Savigny, *ton* argenterie, *tes* chevaux, » jamais il ne manque à répéter : « *nos* enfants. » Il se sert même du pronom possessif personnel avec une tendresse jalouse, et, plus d'une fois, nous avons lu avec une bien vive émotion : « Mes enfants... , ma Joséphine... , ma Louise. »

1815

Les lettres du maréchal à sa femme se font rares en 1815, et, cependant, les deux époux se voyaient peu fréquemment; les nécessités du service ayant obligé le prince d'Eckmühl à habiter le ministère de la guerre, et la maréchale étant demeurée dans son hôtel de la rue Saint-Dominique. Nous transcrivons avec respect ces paroles d'un billet daté du 30 juin 1815 : « C'est le plus grand sacrifice que je puisse faire à ma patrie, que de ne pas m'occuper d'un être qui m'est si cher. » La France avait besoin de tous ceux qui pouvaient la servir, et le maréchal était tout à la France.

mille caresses à nos enfants, j'y comprends celui qui est sur le point de faire son entrée dans le monde et des baisers à leur bonne mère.

Le *moi* passant toujours en dernier lieu dans l'esprit du maréchal, il offre de partager le peu d'argent qu'il emporte avec lui : le cœur de l'homme, à mesure que nous apprenons à le connaître, nous semble vraiment supérieur encore au génie du soldat. Tout ce qui touche à ces jours de deuil, pendant lesquels l'étranger foulait le sol de la patrie, remuant les entrailles, je copie ce billet sans indication de lieu, mais qui a dû partir encore de Savigny :

Ma chère Aimée, je suis sans nouvelles de toi. Je pars à l'instant pour Étampes ; j'espère là recevoir la nouvelle de ton heureux accouchement. Si les circonstances malheureuses où se trouve mon pays occupent la majeure partie de mes affections, le reste est exclusivement à mon Aimée et à mes enfants : si quelque chose me soutient, c'est l'espoir de notre prochaine réunion. Je t'envoie mille baisers et autant de caresses à nos enfants, y compris celui que tu ne tarderas pas à embrasser.

Ce 7 juillet, à midi.

Le maréchal, sachant que la lettre qu'il écrivait à sa femme pouvait tomber en d'autres mains, ne lui parle que de Savigny ; mais, venu chez lui de Long-

jumeau, première halte de l'ennemi, il appela les généraux Gérard, de Valmy et Haxo, et tint conseil afin de trouver le moyen de faire reconnaître l'armée existante comme l'une des institutions politiques de la France, et d'obtenir un acte qui la mît légalement sous la protection des principes généraux du droit public. Cet avis adopté, les trois chargés d'affaires des intérêts de l'armée partirent; mais le gouvernement avait changé et il fallait désormais une soumission pure et simple au Roi. La première adresse du 14 juillet fut refusée comme trop fière; le maréchal et tous les généraux l'avaient signée.

L'énergie et le patriotisme du prince d'Eckmühl étaient redoutés, et les dénonciations contre lui pleuvaient de Blois, de Tours, de Bourges. On le faisait espionner et surveiller, car on craignait toujours de sa part un coup de main. C'était cruellement le méconnaître; il n'aurait tiré l'épée que pour empêcher les étrangers d'abuser de l'occupation.

Il défendait la neutralité des ponts, la liberté des communications contre les étrangers campés de l'autre côté de la Loire, pendant que Louis XVIII invoquait la convention signée par le maréchal pour défendre les musées et protéger les monuments de Paris.

Les alliés pillant et ravageant, le général Achard, commandant le département de la Mayenne, reçut un ordre énergique du général en chef des armées

de la Loire et des Pyrénées, portant la date du 12 juillet 1815, qui se terminait ainsi : « La défense du département est confiée aux habitants et aux rassemblements qui existent dans ce département; ils doivent tourner leurs armes contre les troupes étrangères qui ravagent notre malheureuse patrie. C'est pour y mettre un terme que je réunis sur la rive gauche de la Loire tout ce qu'il y a de troupes de ligne disponibles. »

Le maréchal prince d'Eckmühl et le rassemblement de ces vaillants débris de la Grande Armée suffirent pour arrêter les dévastations des alliés. A ce généreux élan patriotique, le gouvernement répondit par un ordre, reçu le 17 juillet, de faire prendre la cocarde blanche à l'armée.

Le prince d'Eckmühl était à cheval, et suivi de son état-major il passait en revue un détachement quand cette dépêche lui parvint; la froissant avec violence, il prit le galop pour se placer en face des troupes, et, tirant son épée, d'une voix habituée à se faire obéir, il cria aux soldats : « *A vos rangs !...* » puis... il n'ajouta rien !

Quel combat dut alors se livrer dans ce grand cœur de soldat assiégé par les souvenirs de gloire d'un passé si récent, mais, à ce moment encore sans doute arrêté par l'idée de la France. Avant de rentrer sous sa tente, cédant à un violent mouvement d'indignation et de colère, le maréchal saisit de la

main gauche l'épée qu'il avait tirée et la brisa sur le pommeau de sa selle. Les officiers de son état-major comprirent qu'un grand malheur planait sur l'armée.

Après quelques jours, le maréchal, sentant le danger de la résistance en face de l'ennemi, qui se souciait peu du trône des Bourbons, mais beaucoup de se venger de la France, s'appliqua à faire accepter à l'armée le grand sacrifice qu'on lui imposait ; et il fallut toute son énergie pour étouffer les germes de rébellion, sans perdre de vue l'ennemi toujours au guet. Le prince d'Eckmühl tenait donc son armée sur le pied de guerre et gardait le trône faiblement protégé par Blücher, qui ne dissimulait pas son désir de réduire la France à ce qu'elle était deux siècles en arrière.

Les royalistes de la vieille Armorique voyant les Prussiens marcher vers l'Ouest s'émurent et envoyèrent au général Lamarque une députation pour lui offrir de combattre sous ses ordres contre l'ennemi commun. On sait avec quel élan le prince d'Eckmühl répondit à cette démarche. Ah ! pourquoi, au lieu de lui ôter son commandement, le Roi n'accepta-t-il pas cette alliance bénie contre ceux que l'on appelait les Alliés ! Henri IV et saint Louis l'eussent provoquée en grands Français qu'ils étaient, et de ce jour l'union de tous les partis, faite au nom de la France, aurait évité les malheurs de

l'avenir ; mais c'était là une politique de grands cœurs et non d'émigrés, de flatteurs et de courtisans.

Accablé de dégoûts par l'influence de ces derniers, le prince d'Eckmühl envoya sa démission le 19 juillet ; on ne l'accepta pas, on avait besoin encore de son influence sur l'armée. Le comte d'Erlon, renseigné de Paris, craignant les haines dont il était l'objet, écrivit le 23 juillet au maréchal qu'il allait s'expatrier ; voici la réponse que lui fit le 24 le prince d'Eckmühl :

Je reçois à l'instant votre lettre. Ce que vous me dites de l'esprit des troupes m'afflige pour l'honneur de l'armée et de notre malheureuse patrie. J'aurais cru que ce qui restait du 1^{er} corps était animé du feu sacré ; ce feu sacré existait dans les troupes du corps d'armée de ce numéro que je commandais ; là, les généraux, les officiers et les soldats ne délibéraient pas ; là, la confiance était entière entre le chef et ses troupes. Et à quelle époque, j'ose le dire, l'ai-je plus méritée qu'aujourd'hui, où je sacrifie repos, famille et existence à l'amour de ma patrie et à l'honneur de l'armée ? Ce que vous me mandez est décourageant pour le chef ; mais je trouverai, dans mes sentiments et dans mon caractère, la force d'âme nécessaire dans cette circonstance.

Le maréchal prescrivit au général Delcambre de cacher ce départ ; il ne le put faire longtemps, et le général Gérard, alléguant ses blessures, refusa ce

commandement. Les craintes du général d'Erlon n'étaient pas vaines ; une ordonnance du 24 juillet, que nous ne qualifierons pas, vint leur donner trop raison !

On sait par quelle lettre ¹ le prince d'Eckmühl réclama la responsabilité des actes dont on voulait châtier ses subordonnés. Aucune réponse ne lui fut faite et on continua à traquer les proscrits. L'armée de la Loire ne fut point ingrate ; les généraux, dépouillés de leurs commandements, témoignèrent presque tous au général en chef des plus ardentes sympathies. « *Le vertueux Drouot,* » l'histoire lui donne ce nom, écrivit au maréchal : « *que son plus grand désir était d'avoir mérité son estime.* » Le général Vandamme, toujours si ombrageux, lui adressa de Châteauroux, le 29 juillet, la lettre que voici :

Je remercie beaucoup Votre Excellence des explications qu'elle a la bonté de me donner sur l'ordonnance royale du 24. Les démarches qu'elle a faites sont dignes du beau caractère qu'elle n'a cessé de montrer. Elles ne peuvent qu'augmenter la gratitude que l'armée a tant de motifs de conserver à Votre Excellence.

C'était à un homme en défaveur que l'on écrivait ainsi ; or, ce sont là *les bonnes louanges, les seules*

¹ Nous avons donné dans les documents officiels de ce quatrième volume, page 204, la lettre adressée par le maréchal prince d'Eckmühl au ministre de la guerre.

flatteuses, les seules faites pour plaire au maréchal Davout, exilé, disgrâcié, privé de ses traitements, quand Fouché était tout-puissant. Il faut que les calomniateurs comptent largement sur la méchanceté et sur la sottise humaines pour avoir osé songer à l'accusation de trahison, alors qu'il s'agissait du maréchal Davout ! Le maréchal Macdonald, duc de Tarente, successeur du prince d'Eckmühl, arriva à Bourges le 1^{er} août, et le commandement lui fut remis par un de ces ordres du jour tels que savait les dicter le cœur du prince d'Eckmühl.

Revenons, après cette explication nécessaire, à la correspondance intime du prince d'Eckmühl. Le 7 juillet, d'Étampes, à onze heures du soir, le maréchal écrit :

Ma bien bonne Aimée, je n'ai point eu de tes nouvelles depuis hier dans l'après-midi, que tu m'annonçais éprouver des douleurs d'accouchement. Juge de mon impatience et de mes inquiétudes. Charge le colonel de Castres de me donner de tes nouvelles plutôt deux fois qu'une ; il me semble qu'il pourra trouver facilement à m'envoyer, par l'intermédiaire des généraux alliés, ces lettres, qui se borneront à me parler de ta santé et de celle de nos enfants.

Torturé par l'inquiétude, le maréchal, en sondant son cœur, croit au cœur des autres : une telle mesure était difficile à faire égale.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 257

Angerville, le 9 juillet.

J'ai reçu hier soir, ma chère Aimée, la lettre de mon cousin qui m'annonce ton heureux accouchement; j'ai éprouvé une satisfaction que je ne me croyais pas capable de sentir dans la cruelle situation où se trouve notre patrie, ce qui doit te convaincre, mon Aimée, combien tu possèdes une grande partie de mes affections. J'envoie mille caresses à cette petite fille¹, je lui porterai autant de tendresse que si c'était un garçon; j'en désirais un pour notre gros Louis, afin qu'il fût mieux élevé, l'expérience prouvant que rien n'est si difficile à bien élever qu'un fils unique; nous ferons l'un et l'autre notre possible pour qu'il soit une exception à la règle.

Tu me demandes, mon Aimée, le nom à donner à notre fille, je désire que ce soit un des noms de ma grand'mère maternelle, à la mémoire de laquelle tu sais que je porte un attachement religieux. Je ne me souviens pas de ses noms, mais tu les trouveras dans nos papiers, soit dans l'extrait mortuaire de ma mère, soit dans ton contrat de mariage. Ma sœur connaîtra

¹ L'enfant qui naissait à Paris, hôtel d'Eckmühl, le 8 juillet 1815, dans ces cruels jours d'angoisse, est l'auteur de ce recueil. Avec quel élan de reconnaissante admiration je trouve mon père, toujours sage et bon, expliquer *pourquoi* il désirait un second fils et *promettre de m'aimer comme si j'étais un garçon*. Il m'est encore impossible de ne pas faire remarquer que mon père *choisit mon nom*, quand toutes les autres fois il avait écrit à la maréchale de *faire tout ce qu'elle voudrait à ce propos*.

La grand'mère du maréchal s'appelait Adélaïde, comme sa mère; j'ai donc été baptisée sous le nom d'*Adélaïde-Louise*; pourquoi le nom de Louise est-il le nom que l'on m'a fait porter? J'eusse préféré *l'autre* pour plus d'un motif.

peut-être les noms de ma grand'mère; enfin, si tu ne pouvais les trouver, appelle notre petite, Adélaïde, du nom de ma mère.

Sois sans inquiétude, mon Aimée, sur la conduite que nous tiendrons. Tu connais l'amour de notre patrie qui domine *toutes mes affections; notre conduite*, et la mienne en particulier, sera dictée par ces considérations.

Je profite, ma chère Aimée, du départ du colonel d'Hin..... (*nom illisible*), pour le prier de passer chez toi savoir de tes nouvelles et de celles de notre petite. Il faut profiter de toutes les occasions pour me rassurer sur ta santé et celle de notre enfant. Cette lettre te trouvera au commencement de la fièvre de lait, ce moment exige les plus grands soins. Je te recommande à ta garde, mais je te recommande aussi à toi-même : ne te tourmente pas et fais tout ce qui sera nécessaire pour conserver la santé. J'attends cela de ton attachement.

Le 11 juillet, sans indication de lieu, le maréchal, par quelques lignes qui contiennent une noble et douloureuse parole, demande des nouvelles de ses quatre enfants :

Je leur envoie mille caresses, ainsi qu'à leur excellente mère : elle doit être bien persuadée qu'à Orléans ainsi qu'à Paris et partout où je serai, je serai toujours un excellent Français.

Combien ces derniers mots témoignent de la puissance du sentiment patriotique, qui revêtait

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 259

l'âme du prince d'Eckmühl comme d'une cuirasse de diamant!

Le 12 juillet, au château de la Source.

Je jouis, ma chère Aimée, d'une excellente santé. Nous avons sur la rive gauche de la Loire une belle armée qui pourra rendre de grands services à notre malheureuse patrie. Les pillages des étrangers, et particulièrement des Prussiens, exaspèrent tous les esprits.

On sent gronder la colère dans l'âme du maréchal, qui n'a qu'une préoccupation, la France!... Pourquoi Louis XVIII n'a-t-il point eu foi dans l'honneur et le patriotisme du vainqueur d'Auers-taëdt? Il aurait chassé l'étranger, encore une fois battu l'ennemi, et les destinées du pays, de la maison de Bourbon elle-même, eussent sans doute été bien différentes!

Le 13 juillet.

Il y a quelques jours, ma chère Aimée, que je n'ai eu de tes nouvelles : cela m'inquiète d'autant plus que depuis quelques jours tu dois avoir la fièvre de lait. Ton courage, ton amour pour tes enfants et pour ton Louis me rassurent un peu.

Le 14 juillet.

M. D..... (*nom illisible*), vient d'arriver, ma chère Aimée; il m'a remis tes lettres, j'y ferai une longue

réponse ce soir ou demain. Je n'ai point reçu celle de M. de que tu m'annonces; tu peux lui dire que j'ai trouvé fort mauvais toute l'importance qu'il se donne et que je le prie instamment de ne plus se permettre de pareilles démarches que l'on suppose toujours plus ou moins influencées par moi, quelles que puissent être ses dénégations. Il est resté à Paris de mon autorisation, mais sans aucun caractère quelconque. A Dieu ne plaise que je lui en donne jamais, connaissant son peu de jugement dont il vient de donner une nouvelle preuve. Te connaissant, ma chère Aimée, je sais bien que tu ne lui diras pas tout mon mécontentement avec le ton sec de ma lettre, mais je te conjure de le lui dire de manière cependant à ce qu'il ne se permette plus de pareilles démarches ¹.

Nous sommes en mesure contre les attaques des troupes étrangères, si elles voulaient ou dénoncer ou méconnaître la convention. L'esprit de l'armée est bon et tout disposé à se rallier au gouvernement actuel; elle n'écouterait que son dévouement à notre malheureuse patrie. Ce soir beaucoup de généraux et d'officiers supérieurs se réuniront chez moi pour cet objet.

Orléans, ce 14 juillet.

Ma chère Aimée, je t'avais promis pour ce soir une longue lettre, je ne puis te tenir parole ayant employé le temps à expliquer un projet d'adresse de soumission au Roi. Le colonel d'Hin.... (*nom décidément illisible*),

¹ La dénégation est formelle, l'irritation est grande; et, cependant, toujours bon et courtois, le maréchal songe encore à ne point offenser un de ses officiers d'ordonnance en le remettant trop durement à sa place.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 261

emporte une copie de nos *concessions* (mot incertain, *quasi illisible*), il te la communiquera ; j'espère que tu en seras satisfaite.

Voilà ma grande affaire terminée. J'ai conservé au Roi et à ma malheureuse patrie, une belle armée qui peut rendre de grands services dans les négociations qui, j'espère, vont s'ouvrir.

Nous trouvons, avec cette lettre, les documents suivants qui, sauf la date et l'en-tête, sont entièrement écrits de la main du maréchal. Ce projet d'adresse d'après la date a dû précéder l'adresse définitive.

A MM. LES GÉNÉRAUX CHARGÉS DES POUVOIRS
DE L'ARMÉE A PARIS.

Orléans, ce 11 juillet.

Messieurs,

J'ai reçu votre lettre et les pièces qui l'accompagnent. J'ai communiqué le tout à ceux des généraux qui se trouvent à Orléans ; tous m'ont paru très satisfaits pour ce qui était relatif à l'armée, mais il m'a paru que beaucoup regrettaient, et ici (je dois le déclarer), je professe surtout mon opinion particulière, — on m'a paru regretter que vous ne vous soyez pas attachés à votre instruction qui prescrivait de stipuler pour tous les Français. Ce langage appartenait à une armée vraiment nationale, et qui, dans les circonstances actuelles, est l'espoir du gouvernement français et de tout ce qui porte un cœur français ! — En outre, il est bon de sti-

puler pour toutes les armes françaises : s'il en est encore temps, stipulez en conséquence de ces réflexions, et ce sera un service réel rendu à notre malheureuse patrie : si tout est fini, regardez comme non avenue cette lettre, car l'essentiel, surtout, est d'éviter que l'on ait le droit de traiter l'armée de factieuse : pour servir le gouvernement, elle a besoin d'être appuyée du gouvernement.

Une telle page n'a pas besoin de commentaires, elle est l'œuvre spontanée d'un grand politique, le cœur d'un homme de bien étant encore, dans les circonstances difficiles, le meilleur de tous les conseillers. Vous qui lirez ces lignes et qui avez accusé le maréchal Davout, sachez vous démentir au nom de l'honneur de la France et de votre propre honneur.

Orléans, le 16 juillet.

Ma chère Aimée, je profite du départ de M. de Beauveau, aide de camp du général Gérard, pour te tranquilliser sur ma santé. M. de Beauveau porte une pièce qui est le complément nécessaire de la soumission : c'est un ordre du jour pour prendre la cocarde ; je ferai ce que je pourrai pour empêcher qu'il n'en résulte des désertions. Je ne puis me dissimuler que cet ordre causera une peine bien vive à tous les soldats qui ne se détacheront pas facilement de ces couleurs nationales qu'ils affectionnent depuis vingt-cinq ans ; mais ce sacrifice est dicté par l'intérêt de notre patrie : il faut tout sacrifier à ce sentiment.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 263

Tu me parles, mon Aimée, dans ta lettre du 12, de l'idée que tu te flattes de me posséder bientôt; je ne pourrai jamais consentir à rester à Paris dans les circonstances actuelles, je te demanderai de venir aux eaux avec moi; cependant, je ne ferai rien sans ton assentiment.

Cette lettre intime, rapide, écrite à sa femme *qui devait la recevoir directement sans la crainte d'affronter la poste et la police*, est d'une simplicité et d'une dignité antiques.

Le cœur du maréchal Davout saigne le premier de cet abandon du drapeau témoin des triomphes de la France, *mais il faut tout sacrifier à l'amour de la patrie*. De sa propre souffrance, le prince d'Eckmühl n'occupe ni lui ni les autres, *mais il ne veut pas habiter Paris.....* Cette parole nous semble assez douloureusement éloquente!

Le 17 juillet, à Olive, près d'Orléans.

Je viens de faire une course, ma chère Aimée, du côté de Blois où j'ai donné rendez-vous au général.... (*nom illisible*), qui commande à Tours, pour quelques troubles qu'il y avait eus. Le commandant de cette ville avait fait arborer le drapeau blanc, des troupes qui y sont arrivées ont fait rétablir le drapeau tricolore. L'ordre du jour, dont tu trouveras une expédition, va, je le pense, mettre fin à tout, et sous peu de jours je ne doute pas que toutes les communications ne soient rétablies. J'aurai alors le plaisir de recevoir tous les jours de tes nouvelles; elles me sont nécessaires, ta

situation actuelle me donnant des tourments, puisque tu es maintenant dans le moment le plus dangereux d'une suite de couches. Adresse tes lettres pour moi à M. de Talleyrand, préfet du Loiret, à Orléans, prie-le de me les faire tenir; je ne doute pas qu'il n'ait cette obligeance.

Le 18 juillet, près d'Orléans.

Je jouis d'une parfaite santé, ma chère amie; je n'ai rien reçu de toi depuis le 14. Les Prussiens continuent à couper toutes les communications; je suppose qu'elles seront rouvertes demain ou après. J'attends ce moment avec empressement pour être rassuré sur tes suites de couches.

Je t'ai fait passer copie de l'ordre du jour dicté dans l'intérêt de notre patrie; j'ai bien des obstacles à surmonter ici; j'espère que je les surmonterai tous.

J'envoie mille caresses à nos enfants et particulièrement à notre dernière.

Donne-moi des nouvelles de tout ce qui t'intéresse.

Le maréchal (nous croyons l'avoir déjà remarqué), par un réel instinct de bonté et pour qu'on lise sans trouble ses lettres commence toujours par rassurer sur lui-même. Avons-nous besoin de constater tout ce qu'il y a de volonté et de douleur dans le deuxième paragraphe de ce billet? On comprendra aussi la joie que *cette caresse particulière* fait à celle qui retrace pieusement ces lignes.

Ce 19 juillet.

Point de nouvelles de mon Aimée ; les Prussiens interceptent toujours les communications. J'espère que cet état de choses ne durera pas longtemps.

Les soldats, ici, prennent la cocarde blanche mieux que je n'osais l'espérer : il n'y a pas eu de désertion. J'ai fait les plus fortes recommandations à tous les généraux ; ainsi la soumission, le ralliement au Roi sera complet et réel.

Donne 12 francs pour boire au porteur.

Nous sommes sans ordres ni nouvelles du gouvernement. M. de Talleyrand, préfet d'Orléans, est parti hier pour Paris : il est probable que c'est la conduite des Prussiens qui a déterminé ce voyage. Fais dire au comte de Valmy et au général que nous sommes sans nouvelles ; que des menaces ne nous feront pas d'impression, puisque nous sommes maintenant une armée royale et que nous sommes forts et bien déterminés.

On sent gronder la colère et la douleur sous le calme des paroles ; on sent que le lion d'Auerstaëdt aspire à étendre sa puissante griffe vers l'armée ennemie, et qu'il est *moralement* sûr de la victoire. Il vient certes d'accomplir un acte plus difficile ! Au nom de la France, il a su maintenir sous les drapeaux de vaillants soldats condamnés à renoncer à une chère cocarde, portée en triomphe de capitale en capitale !

Le 19 juillet, le maréchal, par le comte Dejean, se dit encore sans nouvelles depuis le 14. Jours de

deuil et d'amertume que ces jours de commandement suprême de l'armée de la Loire !

Un mot du 20 juillet exprime l'espérance d'avoir enfin des nouvelles par le préfet d'Orléans qui arrive de Paris. Elle vient cette lettre tant attendue, mais elle n'apporte pas la consolation ! A cette même date nous trouvons une lettre d'une grandeur superbe dans son incorrection, qui suffirait à démentir, à elle seule, toutes les jalouses calomnies dont la gloire du maréchal a été l'objet : les singes, ces impuissants moqueurs, ne sauraient juger des grandes et généreuses inspirations de l'éléphant, être bon et noble entre toutes les créatures, car il n'oublie jamais le bien qui lui a été fait.

Ce 20 juillet.

Je reçois, ma chère Aimée, ta lettre du 19. Je n'ai pas compris tout ce qui est de ta main, je le transcris en te priant de bien m'expliquer ce que tu as voulu me dire ; tu sçais que quelquefois il m'arrive d'avoir une conception dure ou de mal interpréter : voici ce que tu me mandes : *Je te conjure de ne pas perdre tes trésors et ton Aimée de vue ; tu as besoin d'y penser et de changer tes idées, pour qu'ils continuent à être ce qu'ils doivent être pour toi.* Voilà, mon Aimée, ce que je ne conçois pas¹. Je songe à toi et à nos enfants ; quelle métamorphose

¹ Après avoir donné tous les ordres à Vincennes, aux divers commandants des autres places fortes, et dirigé vers Nantes les canons et les pièces d'artillerie, le prince d'Eckmühl envoya sa

veux-tu donc que je fasse dans mes idées pour *que toi et mes enfants continuent à être ce qu'ils doivent être pour moi!* Telle est ma question, donne-moi le plus tôt possible la solution.

Tu me dis que tout porte à croire qu'incessam-

démision de ministre de la guerre et, le 6 juillet, l'armée commença son mouvement vers la Loire.

La flèche du Parthe devait blesser le maréchal dans sa retraite : on songea à profiter de la tristesse des vieux soldats pour les exaspérer contre leur commandant, et cette intégrité farouche, cet honneur sans tache se virent accusés de s'être vendus.

Le bruit vint jusqu'à lui que le duc d'Otrante et le baron de Vitrolles avaient dit : « Que le général Vandamme voulait se vendre trop cher; qu'il ne se contentait pas d'un million, qu'il en voulait deux, puisque le prince d'Eckmühl en avait eu deux, *le tout pour que l'armée ne se battit pas sous Paris et se retirât derrière la Loire.* » La réponse si étonnée, si simplement ignorante, faite par le maréchal à la lettre de sa femme, doit avoir précédé les bruits que son entourage indigné avait d'abord détournés de lui; *il a voulu savoir*, et, en reconnaissant le chemin fait par cette calomnie, on comprend qu'il ait protesté et fait demander à Fouché « s'il avait dit au maréchal Grouchy ou à tout autre les propos qu'on lui prêtait et à M. de Vitrolles.

« Je sais que le métier que fait ce dernier ne comporte pas une grande délicatesse, mais ses fourberies ne peuvent pas aller jusque là. »

Un tel dédain a été payé d'une longue série de lâches ven-geances. L'écho de M. de Vitrolles a retenti chez plus d'un homme qui s'est cru honnête en répétant les propos d'un personnage dont toute parole devrait être discutée.

Le devoir impérieux des historiens est, cependant, de rechercher la vérité, de remonter aux sources et non pas d'écouter les propos de haineuse rancune colportés par de tristes comparses remis à leur place avec une méprisante indignation. Le venin de quelques menus serpents repoussés du pied, mais non point écrasés, s'est glissé jusque dans un ouvrage populaire : *Les Rues de Paris*, livre dans lequel le prince d'Eckmühl est accusé « d'avoir sacrifié l'Empereur et la France au désir de sauver Savigny et son bel hôtel de Paris! » Le fer rouge est promis par Dante à la langue des calomniateurs, mais, en attendant l'heure du jugement, l'envie les écoute et répète leurs calomnies.

ment je serai libre d'aller aux eaux, tu dois assez me connaître, mon Aimée, pour être sûre que je ne serai jamais chef de bande. Mon âme et mes intentions sont aussi pures que le plus beau jour; mais je gémiss sur les maux de ma malheureuse patrie. J'ignore les projets que les petites passions peuvent former pour ce qui me concerne, mais je dirai dans cette circonstance ce que tu m'as entendu dire à Savigny : je serai enterré dans un cimetière français. Je serai toujours préparé à tout ce que l'injustice et la calomnie peuvent enfanter; la seule peine que j'éprouverais dans les persécutions serait celle de laisser une femme et des enfants qui en seraient malheureux.

J'envoie mille caresses à nos enfants et des baisers à leur excellente mère.

Tout à toi pour la vie

LOUIS.

Si tu m'as écrit entre le 14 et le 19, tes lettres ne me sont pas parvenues.

Nous n'avons pas trouvé la lettre de la maréchale, nous ne savons pas ce qu'elle avait eu l'intention de dire; mais nous savons quelle réponse a jailli du cœur du prince d'Eckmühl, et nous bénissons la page inconnue qui nous a valu ces nobles paroles.

Pas un mot dur n'échappe au douloureux étonnement du maréchal, qui se contente de dire : *qu'il a parfois une conception lente*. Peut-il être un traître ou un lâche celui qui écrit ainsi? Il veut *dormir*

dans un cimetière français, le grand soldat, l'inlassable patriote, qui pense trop à son pays pour songer à lui-même. Que peut lui faire la disgrâce quand le pied de l'étranger impose à l'empire une nouvelle flétrissure? En tout et toujours, le maréchal songeait à la France.

Avant de faire arborer la cocarde blanche à l'armée, le 21 ou le 22 juin, Davout avait cherché à réveiller la vieille énergie de l'Empereur, qui était au bain, quand le prince d'Eckmühl arrivant à l'Élysée fut introduit près de lui. Avec son bon sens et sa lucidité ordinaires, le ministre de la guerre conseille la force, demande, sans délibérer davantage, la prorogation des Chambres, la constitution en donnant le droit; il dit et répète que l'occasion manquée ne reviendra plus et qu'il faut agir vite ou pas. Le prince Lucien était de cette opinion: elle devint celle des flatteurs et des calomnieurs *plus tard*, quand l'heure de l'action avait fui.

Davout, âgé alors de quarante-cinq ans, était dans toute la plénitude de ses forces physiques et morales, et se dépensait sans compter. Il y a une chose qu'il est difficile de pardonner aux Bourrienne de tous rangs, c'est d'avoir uni leurs calomnies à celles de Blücher qui vomissait sa haine contre le maréchal en lui écrivant: « Voulez-vous assumer sur vous le sac de Paris comme celui de Hambourg? Nous voulons entrer dans Paris pour garantir les honnêtes

gens du pillage dont ils sont menacés par le peuple¹.»

Les préventions contre le maréchal Davout étaient telles que le colonel de Gonneville, dont toute la famille était légitimiste, vit son grade discuté, parce qu'il le tenait du défenseur de Hambourg !

M. de Lamartine qui a écrit plus tard une si belle page à propos du vainqueur d'Auerstaedt, en sa qualité de garde du corps entiché des idées en vogue à l'époque de la Restauration, traite Davout, dans son histoire, *de déserteur de sa caste*, ayant pris ses grades dans l'armée plébéienne et pour cela exclu de la faveur des Bourbons. Jusques à quand la noblesse française se fera-t-elle un titre de gloire de vivre en dehors des intérêts du pays ? En agissant ainsi, elle perd la France et s'annule elle-même plus sûrement que tous les décrets révolutionnaires ne le sauraient faire. Certainement l'antique noblesse du maréchal Davout, en lui ouvrant les portes de l'École militaire, comme elle avait ouvert les portes de Saint-Cyr à sa sœur la comtesse de Beaumont, lui avait du même coup ouvert les portes de la vie brillante, mais nous ajouterons que, quand on a le génie, en tous temps et en tous lieux on se fait la place qu'on mérite. En toute conviction nous dirons donc que l'empereur Napoléon a dû au moins autant au prince d'Eckmühl que le prince d'Eckmühl a pu lui

¹ Ces paroles, ne les avons-nous pas de nouveau entendues en 1871 ?

devoir, et que l'on ne saurait jamais appeler le maréchal Davout un des ingrats *de l'Empire*, bien que les amis de la mémoire du prince d'Eckmühl aient, eux, le droit et le devoir de répéter que Napoléon s'est montré injuste et ingrat envers le héros d'Auerstaëdt, de Thann, d'Eckmühl et surtout envers la glorieuse victime de la campagne de Russie.

Le 21.

Je reçois dans le moment, mon Aimée, l'ordre du ministre de dislocation de l'armée, je lui demande de charger des commissaires de cette mesure. J'envoie ma démission de général en chef, et bientôt je me propose d'envoyer celle de maréchal; je différerai pour que l'on ne me prête point d'autre motif. Je désire savoir, mon amie, où tu désires que j'aille enfouir le vif chagrin que j'éprouve sur les malheurs actuels et futurs de notre patrie. — Envoie-moi quelqu'un qui ait ta confiance ¹.

¹ Le 11 juillet, le maréchal Davout avait adressé à ses troupes une proclamation dans laquelle il leur disait : « L'intérêt national doit réunir franchement l'armée au Roi; cet intérêt exige des sacrifices; l'armée deviendra, si nos malheurs s'aggravent, le centre et le point de ralliement de tous les Français et même des royalistes les plus égarés. »

Le 17, en annonçant à son armée la soumission faite au Roi par les commissaires, ces paroles sortent douloureusement, on le sent, du cœur du maréchal : « C'est à vous de compléter cette soumission par votre obéissance; arborez la cocarde et le drapeau blancs. Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice; nous tenons tous aux trois couleurs depuis vingt-cinq ans; mais, ce sacrifice, l'intérêt de la patrie nous le commande. »

Le 21, en écrivant à sa femme, le maréchal, à l'exemple du divin maître, aurait pu dire : *Tout est accompli.*

Quelle simplicité dans cette grande douleur ! Le noble soldat ne mutilera pas de ses mains l'armée qui pouvait sauver le pays, et demande doucement à sa femme où elle *désire qu'il aille souffrir* ? Ah ! qu'elle dit de choses, cette petite page, prophétique hélas !

Après ce cri admirable et douloureux, vient un billet daté de Bourges le 23 juillet :

Ta dernière lettre, ma chère Aimée, est du 19. Nous attendons les ordres du ministre de la guerre ; je suis très satisfait de la conduite de l'armée : elle a pris la cocarde et la désertion a été presque nulle.

Le 27 juillet.

Le général... (*nom illisible*) vient d'arriver, ma chère Aimée ; il m'a donné de tes nouvelles, mais non de tes lettres. Il t'a vue sur une chaise longue, bien portante autant que ton état le permet ; tu l'as rassuré sur la santé de nos enfants. C'est la première nouvelle indirecte que j'aie de toi depuis le 19. J'espère que le général Kellermann, qui est en route, m'en apportera de directes. J'envoie mille caresses à nos enfants et l'assurance de mon éternel amour à leur mère.

Bourges, le 2 août.

En attendant le retour de Guerrier ¹, je vais, ma chère Aimée, profiter d'une offre obligeante du duc de Ta-

¹ L'un des secrétaires du maréchal.

rente et aller attendre ce retour (qui décidera du parti que je prendrai) dans une terre de M^{me} d'Étillières, qui n'est distante que de sept ou huit lieues d'ici : ce sera une sauvegarde pour cette terre.

Guerrier aura dû te parler du vif désir que j'ai d'aller t'embrasser, ainsi que nos enfants, et de faire la connaissance de notre dernière. Que fais-tu de Louis? Veut-il toujours aller à droite, lorsqu'on désire qu'il aille à gauche? Perd-t-il enfin de ce penchant qu'il a à être le pendant du chien de Jean de Nivelles? Continue-t-il à apprendre à lire? Je serai son précepteur, son gouverneur : je suis dans les meilleures dispositions, et, s'il répond à mes soins, il fera notre bonheur. Es-tu toujours satisfaite de nos petites? Fais-moi donner, mon Aimée, des détails : écris-moi sous le couvert du duc de Tarente.

Je reste avec deux aides de camp, un secrétaire, un cheval de selle et quatre chevaux de voiture, encore les quatre derniers ne m'appartiennent pas.

Il n'y a pas une parole d'amertume dans cette lettre, et je dirai un sentiment d'amertume dans ce cœur, qui rêve les joies de la famille avec le calme d'un esprit convaincu qu'il a fait tout le possible pour son pays.

A son retour de l'armée de la Loire, le prince d'Eckmühl fut interné à Savigny et trouva sa demeure envahie par les Prussiens. Les officiers se conduisirent avec une convenance parfaite; ils surent ménager l'ennemi vaincu dont ils respectaient le génie militaire, et, si, d'aventure, quelques soldats

s'avisèrent de pénétrer dans le parc, le maréchal, de sa plus grosse voix, criait en allemand : *Furcht!* et les maraudeurs disparaissaient aussitôt en courant, ayant de l'exilé toujours un peu de la frayeur que le vainqueur d'Auerstaëdt avait su inspirer à la Prusse. Les officiers dinaient à la table du maréchal et s'appliquaient à plaire aux enfants en faisant leurs mille volontés ; mais, dès que quelques-uns d'eux, croyant sans doute flatter leur hôte involontaire, venaient à parler en termes plus qu'irrévérencieux du maître infirme que les alliés avaient imposé aux vaincus, le prince d'Eckmühl, prenant aussitôt son air le plus sévère, les priait de se souvenir qu'ils parlaient du Roi de France devant un Français.

Nos archives¹ ne nous fournissant plus de docu-

¹ Nous avons pu nous procurer récemment la lettre que nous donnons ici en note ; elle témoigne de l'esprit d'ordre, de la régularité parfaite que le maréchal apportait en toutes choses, en même temps que des tracasseries et des ennuis qui ne lui furent point épargnés.

A SON EXCELLENCE M. LE DUC D'OTRANTE.

« Paris, le 27 août 1815.

« Monsieur le duc,

« J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de sa lettre de ce jour, par laquelle elle m'invite à faire faire la remise à M. le marquis de Vernon, des chevaux des écuries du Roi, qui m'ont été prêtés le 5 juillet dernier, par ordre de la commission du gouvernement.

« Ces chevaux mis à ma disposition, pour le service de l'armée, tant pour moi que pour les généraux et officiers de l'état-major général qui n'étaient pas montés, ont suivi le mouvement de l'armée au-

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 275

ments sur cette époque si troublée, nous devons sauter du 27 juillet 1815 au mois de février 1816.

delà de la Loire. Lorsque j'ai été remplacé dans le commandement, ils ont été, ainsi que tous les effets d'équipement et de harnachement, mis à la disposition de M. le maréchal duc de Tarente, qui m'a succédé.

« L'officier chargé de cette remise en a retiré des reçus que j'ai réclamés et que j'attends d'un instant à l'autre. Sitôt qu'il me seront parvenus, je m'empresserai de les adresser à Votre Excellence, ainsi que les procès-verbaux de mort de deux ou trois de ces chevaux, qui ont été forcés par des officiers chargés de missions extraordinaires.

« En attendant, je prie Votre Excellence de vouloir bien donner ces détails à M. le marquis de Vernon qui pourra réclamer ces chevaux à M. le maréchal duc de Tarente.

« Agréez, monsieur le duc, l'assurance de ma haute considération.

« Le maréchal de France,
« Prince d'ЕСКМІНЛ. »

En tous temps et toujours les partis sont absurdes, parce qu'ils sont en tous temps et toujours l'expression des jalousies, des convoitises, des rancunes misérables des hommes.

Exiler celui qui avait su faire accepter la cocarde blanche aux troupes, exiler le généreux soldat qui avait, par sa fermeté, conservé une armée à la France et qui aurait balayé les étrangers de son sol, si on l'eût laissé faire, ressemble à un acte de folie ! Mais le maréchal Davout s'était élevé trop haut en plaçant sa raison et son pays au-dessus de ses souvenirs, au-dessus de ses sympathies, pour ne pas effrayer les esprits incapables de comprendre que la loyauté est une lumière que n'obscurcit jamais l'intérêt personnel.

Les égoïstes et les vaniteux calomnient fatalement les coups d'aile des hommes de génie, des grands patriotes, parce qu'ils contemplent à la pâle lueur que projette sur toutes choses leur petitesse morale les actes dont ils ne sauraient même soupçonner la généreuse inspiration.

L'exil à Louviers fut le châtement de la déposition du maréchal Davout lors du procès du maréchal Ney. Il avait supplié la famille du prince de la Moskowa d'accepter *le conseil de guerre*; la maréchale et ses amis furent d'un avis contraire; on obtint des désistements de tout le conseil, dont le prince d'Eckmühl ne faisait pas partie, étant considéré comme exilé. Les lettres de nomination portaient toutes : « Votre nomination a lieu *en l'absence* de M. le maréchal Davout, qui ne peut, par ce motif, être appelé à siéger au conseil. »

On redoutait justement l'influence du prince d'Eckmühl, car il était persuadé qu'aucun soldat n'oserait condamner l'illustre et vaillant Ney, et il aurait su faire prévaloir son opinion. Les conseils légaux du prince de la Moskowa alléguèrent de ses droits à être jugé par la Chambre haute. Le maréchal Davout, en apprenant le succès de cette tentative, fut désolé et s'écria dans la violence de ses craintes : « Pas un seul, même Raguse, n'eût osé condamner un tel homme ! »

Les débats commencèrent le 4 décembre 1815, et le 5, le prince d'Eckmühl, *trop absent* pour faire partie du conseil de guerre, fut appelé comme témoin à la Chambre des pairs.

M. Berryer, avocat de l'accusé, demandant des explications au maréchal Davout sur la convention conclue, M. Bellart, procureur général, violent dans

ses haines et terrible serviteur par suite, protesta vainement ; il dut consentir à laisser parler le maréchal Davout qui raconta simplement les négociations, terminant sa déposition par les mots que voici : « J'ai dicté à M. Bignon le complément de son instruction : ce sont presque tous les articles dont on a donné connaissance. Entre autres, j'ai donné nominativement au général Guilleminot l'*ordre de rompre les négociations*, si les articles qui étaient en faveur de la ville de Paris, de ses habitants et des autorités civiles et militaires étaient rejetés. »

M. Berryer, après plusieurs autres questions, demandant au prince d'Eckmühl ce qui lui donnait l'espoir, dans le cas où la convention n'aurait pas été protectrice des intérêts des habitants de Paris, de tirer parti de la position de l'armée, le maréchal répondit : « J'avais sous mes ordres une belle armée. Si les Français sont prompts à se réunir, lorsqu'on leur indique un arbre, ils se rallient à plus forte raison devant la capitale de l'empire. J'avais une excellente infanterie, de la cavalerie, quatre à cinq cents bouches à feu. J'avais pour moi toutes les espérances qu'un général en chef doit avoir quand il donne une bataille. Si les conditions auxquelles je tenais essentiellement avaient été refusées, je passais la Seine dans la nuit du 3 au 4 juillet sur le pont de bateaux que j'avais fait jeter à cet effet au-dessous

de celui d'Iéna, en dehors des barrières, et j'attaquais l'armée prussienne en débouchant sur ses derrières par le pont de Neuilly, qui était fortement gardé et retranché. »

M. Dupin, également appelé à défendre le prince de la Moskowa, à son tour pria le maréchal Davout de dire « si par la convention il avait entendu mettre les fonctionnaires à l'abri de toute espèce de recherche seulement pour un temps, ou indéfiniment ? »

Le prince d'Eckmühl répondit avec une énergie imposante : « Si l'article 12 n'avait pas été conclu et rédigé dans ce dernier sens, *je n'aurais jamais conclu la convention de Paris, qui devait entièrement couvrir tous ceux qui avaient pris part aux événements du 20 mars et servir de règle dans les relations mutuelles jusqu'à la conclusion de la paix.* »

Le procureur général Bellart, constatant l'effet produit par les fermes paroles du prince d'Eckmühl, déclara s'opposer formellement à toute question nouvelle faite au témoin, et le président de la cour ajouta : « La pensée du témoin est fort étrangère au fond de la convention. » Ces représentants des rancunes étroites de leur parti ôtèrent la parole au prince d'Eckmühl, en reconnaissant avec quelle autorité il prouvait que la convention de Paris était un pacte diplomatique consenti par les puissances alliées et non pas une simple suspension d'armes.

Le prince d'Eckmühl revint à Savigny anéanti, car il comprenait que la condamnation de son ancien compagnon d'armes et de gloire était décidée. Le lendemain, l'arrêt de mort du prince de la Moskowa était prononcé. Les persécutions continuèrent, et la déposition du prince d'Eckmühl ayant écrasé le parti qui voulait réagir quand même, le 27 décembre, on l'envoyait en exil à Louviers.

La popularité que ces débats lui avaient justement donnée, l'arrivée à Paris de la jeune garde bourguignonne qui s'était spontanément levée pour le protéger, en faisant un personnage trop redoutable, pour que l'on s'avisât de comprendre que son implacable bon sens lui disait, autant que son amour pour la France, qu'il n'y avait plus rien de possible que de défendre la liberté par les voies légales¹.

Louis Davout avait aimé d'abord, et d'un ardent amour, la liberté, et il était plus que jamais libéral en s'attachant avec enthousiasme au premier consul, qui écrasait les assassins de la vraie, de la noble liberté, précipitée dans le sang et dans la boue par les hommes de 1793 ! Nous ajouterons que, en disant la vérité à l'Empereur, en réclamant en faveur de la Pologne, dont le maréchal Davout voulait que l'on refit une nation libre, puissante, indépendante,

¹ Voir à l'appendice lettre G.

alliée et non vassale de la France, le duc d'Auers-
taëdt était certes et plus que jamais libéral.

Rappelé d'exil à la fin de 1816, admis après la
noble lettre que nous donnons ici en note¹ à prêter

¹ LETTRE DU MARÉCHAL DAVOUT A S. M. LOUIS XVIII.

Sire,

Il n'y a plus que deux maréchaux qui n'aient pas encore reçu de
Votre Majesté le bâton royal.

Votre Majesté a solennellement proclamé l'intention d'effacer
les tristes souvenirs du passé et de rallier, autour du trône, ceux
qui, sur tant de champs de bataille, ont concouru à la gloire mili-
taire de la France.

C'est parce que mon nom a quelquefois aussi été mêlé, par
l'estime de mes compagnons, à cette noble association de gloire,
que j'ose exprimer à Votre Majesté le désir de partager un honneur
qu'Elle a accordé aux autres maréchaux.

Je me garderai d'entrer dans l'apologie des circonstances que, à
l'exemple du plus grand, du plus national de vos aïeux, Votre Majesté
a couvertes d'un voile que personne n'a plus le droit de soulever.

Qu'il me soit seulement permis de dire qu'en 1814 je ne fus
appelé à aucune grâce, à aucun serment; le premier que j'ai prêté
à Votre Majesté date de l'époque récente où elle a bien voulu me
faire adresser dans la nouvelle forme mon brevet de grand cordon
de la Légion d'honneur, en y consignant le rang militaire et les
titres garantis par la Charte.

Rappelé depuis peu de l'exil, je sollicite, Sire, la faveur d'être
(selon l'usage établi pour MM. les maréchaux de France,) admis
à répéter mon serment devant Votre Majesté, et à recevoir le
bâton royal de vos mains.

Mon caractère connu et mon zèle même à remplir des engage-
ments qui ont cessé pour jamais sont la plus sûre garantie que je
puisse offrir à Votre Majesté de ma fidélité, dès que ma parole en
a été donnée, et que l'honneur en répond.

Je suis, Sire, avec le plus profond respect, de Votre Majesté, le
très humble et très obéissant serviteur et sujet.

Le maréchal de France,
DUC D'AUERSTAËDT, PRINCE D'ECKMÜHL.

Paris, le 13 mars 1817.

serment comme maréchal de France le 31 août 1817, le prince d'Eckmühl, en même temps que beaucoup de ses anciens compagnons de guerre, fut nommé pair de France le 5 mars 1819¹.

Nous verrons le maréchal Davout demeurer fidèle à ses serments et à son amour pour la liberté, sur les bancs de la Chambre haute, jusqu'au jour fatal où la maladie l'éloigna, *beaucoup trop tôt pour la France*, des discussions de la Chambre et de la vie publique. Nous ferons suivre cette assertion, afin de lui donner le poids qu'elle mérite, de quelques extraits des discours et des rapports du prince d'Eckmühl, en partie, d'ailleurs, insérés au *Moniteur*.

Le bon sens absolu est le vrai, est le meilleur génie, le génie de tous les temps. On dirait le discours prononcé par le maréchal Davout, à propos des amendements aux lois contre la presse proposés par M. le comte de Bastard, pensé et écrit d'*hier*, tant il est *actuel*.

De quelle sagesse, de quel sentiment compréhensif des besoins de la France et de la royauté ces paroles témoignent ! Avec quel respect, avec quelle dignité sympathique le prince d'Eckmühl parle de tous les passés, *même du passé de l'Empire*, ce qui réclamait

¹ On lit dans le *Moniteur* : « Aujourd'hui M. le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, a eu l'honneur d'être présenté au Roi et de recevoir des mains de Sa Majesté le bâton de maréchal de France fleurdelisé. »

alors un certain courage moral. Nous ne résistons pas à citer une phrase de ce discours, car elle nous semble l'éloquent résumé de la vie et des opinions de l'illustre maréchal : « Qu'est devenu le colossal monument construit par un génie supérieur, et à l'ombre duquel nous nous étions réfugiés après tant d'orages ? »

Hélas ! le plus colossal monument élevé par un homme peut être renversé par un autre homme souvent infirme et misérable d'esprit jusqu'à n'avoir de puissance que pour le mal. Dieu seul a pu dire sûrement de son œuvre qu'*elle était bonne*, et lui commander de durer au travers des siècles !

DISCOURS
DU
PRINCE D'ECKMÜHL
A LA CHAMBRE DES PAIRS

DISCOURS

DU

PRINCE D'ECKMÜHL

A LA CHAMBRE DES PAIRS

La nomination du prince d'Eckmühl à la pairie, devait ouvrir un champ nouveau à son inlassable activité et donner une nouvelle forme à sa passion de servir la France.

Nommé pair le 5 mars 1819, nous trouverons bientôt le maréchal défendant l'armée menacée de mesures exceptionnelles. Le *Moniteur*, en rendant compte de la séance du mardi 11 mai, présidée par M. le chancelier, dit :

M. le maréchal prince d'Eckmühl a fait imprimer et distribuer aux Chambres l'opinion suivante, que la clôture de la discussion ne lui a pas permis de prononcer sur le projet de loi relatif aux délits de la presse.

Messieurs,

Je m'oppose à tous les amendements; je serai bref dans l'exposition de mes motifs.

Un des honorables pairs qui a appuyé un amendement, a cherché à s'étourdir, si je puis me servir de cette expression, sur ses conséquences, en s'appuyant sur cette maxime : *Fais ce que dois, advienne ce qui peut*. Mais, Messieurs, dans cette circonstance, l'*advienne qui peut* n'est pas douteux, c'est la résurrection de cette injuste loi de novembre 1815, dont vous avez tous demandé le rappel avec une telle volonté, que vous avez eu peine à consentir à un ajournement, malgré la déclaration que le gouvernement s'occupait de cet objet.

J'ai dit *injuste* : en effet, Messieurs, entre autres dispositions, qui peuvent lui mériter ce reproche bien modéré, on y remarque que dans la même ville, dans le même jour, un habitant et un militaire pouvaient se rendre coupables d'un délit prévu par cette loi ; l'habitant n'était pas enlevé à ses juges naturels ; le militaire, au contraire, était livré à un tribunal d'exception, et le jugement était sans appel. En outre, pour le même délit, la peine infligée par cette loi au militaire et au citoyen n'est pas égale.

Et qu'avaient fait les militaires pour mériter une telle animadversion ? Rien... Rien, je m'explique mal : peu de mois auparavant, ils avaient mérité l'estime, je dirai plus, la reconnaissance publique. En effet, Messieurs, ils avaient sauvé notre patrie d'une guerre civile, ils avaient quitté ces signes sous lesquels ils avaient fait des prodiges pendant plus de vingt-cinq ans ; ils les avaient quittés avec résignation et dévouement ; ils avaient juré avec bonne foi fidélité au Roi et à sa dynastie ; et les humiliations, les outrages, dont ils ont été abreuvés pendant plus d'un an, ne les ont pas fait changer de sentiment. Ils savaient que les auteurs de

ces outrages allaient contre les intentions du monarque auquel nous devons la Charte, et qui chaque jour consolide cet édifice de nos libertés. Ces militaires ont arboré avec bonne foi le drapeau blanc, ce drapeau royal qui désormais sera l'unique drapeau français ! Ce sera sous ce drapeau qu'ils renouvelleraient ces prodiges qui leur ont valu l'estime de l'univers, si le service du Roi et de la patrie leur faisait un appel !

Ne serait-il pas injuste, Messieurs, d'exposer ces militaires à être de nouveau sous cette loi d'exception ? C'est ce qui arriverait si, en adoptant un amendement, vous compromettiez par là la loi soumise à votre délibération. Je regarde comme inutile, et je croirais abuser de vos moments, d'entrer dans les détails pour établir cette preuve.

Par ces considérations, je m'oppose aux amendements, et je vote l'adoption de la loi.

Le maréchal parle souvent dans les bureaux et à la tribune, lors de la discussion du budget, et toujours avec une lucidité et un esprit de justice de nature à frapper tout esprit de bonne foi.

Le 28 décembre 1819 une proposition pour l'amélioration des prisons est faite à la Chambre par le prince d'Eckmühl et longuement discutée, puis expliquée encore dans une nouvelle séance par l'orateur.

Le vendredi 24 mars 1820, le maréchal développe son opinion sur *le projet de loi relatif à la liberté individuelle* avec une hauteur de vues égale à son

rare esprit de justice. Ce long et beau discours se trouve à la Bibliothèque nationale dans les volumes intitulés : *Chambre des pairs. — Impressions diverses.*

Le jeudi 28 février 1822, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la répression des délits de presse. M. le maréchal prince d'Eckmühl, inscrit pour parler sur le projet, est appelé à la tribune, nous dit le *Moniteur*, qui résume ainsi le discours :

Dans l'opinion du noble pair, les nombreuses vicissitudes qu'a éprouvées, depuis son apparition première, le projet de loi soumis à la Chambre, sont loin de l'avoir amélioré. La vague et l'obscurité de ses dispositions, la sévérité des peines qu'il prononce et l'arbitraire dont il contient le germe, eussent dû le faire repousser dès sa naissance ; il doit l'être à plus forte raison, aujourd'hui qu'a disparu de ses dispositions le correctif puissant qu'elles contenaient, le jugement par jurés. L'amendement qui l'a fait disparaître n'a point été l'objet de l'initiative royale ; la prérogative du trône est intéressée à son rejet, et la Chambre refusera de concourir à un empiétement aussi grave. L'article 2 a donné lieu d'exposer des doctrines étranges sur la nature du pouvoir royal. La France n'a pas vu sans inquiétude proclamer des principes d'omnipotence, des idées de dictature, auxquels elle n'était point accoutumée. Personne ne conteste les droits du monarque ; mais l'obligation de ses ministres est de se renfermer dans

le cercle des institutions qu'il a données à son peuple. Et peut-on dire qu'elles soient en ce moment la règle de leur conduite? Le projet actuel, au contraire, ne peut-il pas faire soupçonner des intentions différentes? N'a-t-il pas pour but indirect de ressusciter des distinctions anéanties, des privilèges qui ne sont plus compatibles avec l'état actuel de la société? La répartition plus égale de la propriété entre les citoyens, les illustrations nouvelles ont fait disparaître les classes dans lesquelles se divisait autrefois la population française. Pourquoi vouloir aujourd'hui les reproduire? Pourquoi ne pas se borner à pourvoir à la défense des intérêts privés et au maintien de la tranquillité publique? Pour parvenir à ce double but, les lois de 1819 avaient été jugées suffisantes. L'expérience a-t-elle prouvé qu'elles ne l'étaient pas? A-t-elle démontré la nécessité de les changer, et est-il de la dignité de la Chambre de se prêter à des innovations inutiles et dangereuses pour la stabilité de nos institutions fondamentales? Le noble pair ne le pense pas : mais, comme il lui semble difficile, au point où la discussion est parvenue, d'insister sur le rejet absolu du projet, il croit devoir se borner en ce moment à subordonner son vote à l'adoption des deux amendements proposés dans le cours de la première séance, et qui ont pour but le rétablissement du mot *constitutionnelle* dans l'article 2 et le maintien du jugement par jury.

La Chambre ordonne l'impression de ce discours.

Nous ne saurions cette fois nous contenter du résumé donné par le *Moniteur*, voici le texte même du discours du maréchal prince d'Eckmühl.

Messieurs,

Le projet que nous discutons, déjà remanié trois fois, a subi d'étranges vicissitudes sans en devenir meilleur. Vicieux, dès sa naissance, par la généralité et le vague des délits contre lesquels il semblait dirigé; obscur par l'absence de définition des termes que chacun explique à son gré; trop sévère par l'exagération des peines qu'on y prodigue, il renfermait les germes d'un menaçant arbitraire.

Ces dangers pouvaient, du moins, être atténués par le maintien du jury, qui, quelle qu'en soit la composition, ne crée jamais une jurisprudence inflexible, s'écarte rarement d'une sage réserve et tend, par la mobilité même de ses éléments, plutôt vers l'indulgence due aux erreurs d'opinions, que vers une sévérité excessive.

Cette Chambre essentiellement conservatrice de la Constitution et de la prérogative royale, ne put d'abord voir qu'avec peine arriver à elle un projet de loi renfermant des changements si importants, sans que le droit de l'initiative royale eût été exercé dans les formes voulues; aussi en est-il résulté qu'on y trouve moins une garantie pour la paix publique, qui n'a été nulle part troublée par les excès de la presse, qu'un bouclier pour un parti qui ne voudrait être ni importuné ni embarrassé dans ses projets contre les institutions nouvelles.

La royauté, la légitimité inséparable de la Charte, consacrée par elle comme par les nécessités et par les vœux de la nation, n'éprouve nullement ces besoins d'extension extraordinaires. Que ferait-elle, en effet, que se blesser, que se dépopulariser, s'il était possible, par

les inventions aujourd'hui si peu françaises d'*omnipotence* et de *dictature*. Comment concilier avec une monarchie constitutionnelle les interprétations forcées de l'article 14 de notre Code fondamental? Où est l'avantage d'effrayer les esprits, en proclamant que ce Code contient la faculté de se suspendre, de se ruiner lui-même? Est-ce là honorer le prince législateur auquel nous le devons? Ne serait-ce pas supposer, outrageusement pour lui, qu'il s'est réservé de retirer d'une main ce qu'il a donné de l'autre?

Le Roi règne, et sa famille régnera par des droits que personne ne conteste. Que le ministre comprenne mieux la Charte et qu'il apprenne à s'y renfermer! Tel est le devoir de tous, le lien indissoluble et le seul système qu'on n'ait pas encore assez franchement pratiqué. On jugera alors si la puissance manque au gouvernement, et l'assentiment national à sa marche.

Mais, dans les continuelles accusations qu'on semble articuler contre un passé de trente ans, contre l'esprit de la France, je n'apercevrais que l'absurde pensée de nous traiter en coupables et d'amnistier jusqu'à notre gloire; je ne vois que les ruses et les efforts d'un parti qui a peur, au milieu de la confiance qu'il affecte.

On n'étouffera pas par des calomnies la conscience du peuple français; il y a trop de mauvaise foi à le confondre avec quelques criminels qu'il a toujours désavoués; on n'obtiendra ni le repentir de ce qu'il a exécuté de grand, ni le silence universel qu'on espère imposer.

Les intérêts réels du Roi et des masses, qu'on ne parviendrait pas à désunir longtemps, triompheront des prétentions exclusives d'une partie de la vieille France sur la nouvelle.

Il y a dans l'ordre social autre chose à protéger que de grandes terres et d'antiques renommées, quoique, sous ce double rapport même, nos rangs peuvent soutenir avec avantage tous les parallèles. Les propriétaires de toutes les espèces et de tous les degrés ont aussi des droits qu'on n'abolit pas en les niant, ni même en les méconnaissant. Leurs parts de territoire, pour être dispersées en plus de mains, n'en doivent pas moins conserver leur poids dans la balance politique.

On n'a déjà que trop affaibli ces influences, ainsi que celles de l'industrie et du commerce. Serait-il exact que l'on songeât à les affaiblir encore, et que pour cela il fallût commencer par briser les plumes et fermer les bouches? Ce serait étrangement se méprendre sur les motifs de la tranquillité actuelle de la France que de ne pas l'attribuer en grande partie à cette masse de petits propriétaires qui n'ont pas un moindre besoin de l'ordre public et que l'on doit regarder comme la plus forte barrière contre les dangers du radicalisme.

Ces vérités, Messieurs, ont cessé d'être hors de saison lorsque, non content d'avoir altéré un système d'élection constitutionnelle, on vient vous demander de frapper impitoyablement, et, par conséquent, d'enchaîner d'avance les opinions, les écrits et les réclamations de vos concitoyens sur leurs plus chers intérêts.

Mon dessein n'est point d'entrer dans les détails d'un projet qui a été si victorieusement combattu : il me suffit de vous en avoir signalé le caractère, d'en avoir montré le but et de vous rappeler qu'on vous a déjà transmis un contre-projet non moins dangereux, destiné à compléter celui-ci.

Ce n'est pas, Messieurs, que je sois, sous aucun rap-

port, partisan de la liberté illimitée de la presse, ni de ses funestes abus ; mais les lois des 17 et 26 mai, celles du 9 juin 1819 me paraissent suffisantes pour nous préserver d'une licence qui, certes, n'a pas été jusqu'ici impunie.

Ces lois ont très rarement manqué leur objet, lorsqu'on s'est donné la peine de les invoquer de bonne foi, au lieu de les laisser sommeiller pour avoir le prétexte de solliciter des mesures plus commodes. La preuve de l'efficacité de ces lois est dans les nombreuses condamnations prononcées par l'action réunie du jury et des cours d'assises, qu'on vous propose de séparer de nouveau. Vous en aviez ainsi jugé vous-mêmes en adoptant ces dispositions après le plus mûr examen.

Si, toutes les fois qu'une loi laisse échapper quelques-uns de ceux que le ministère ou ses agents réputent criminels, elle est, par cela même, mise en prévention et traduite devant les Chambres, nous aurons chaque année à retoucher nos propres œuvres, en accusant notre imprévoyance.

J'avais jusqu'à présent cru, sur la parole des plus fameux publicistes, de quelques-uns même de ceux dont s'honore cette enceinte, qu'il valait mieux absoudre plusieurs coupables que de s'exposer à atteindre un seul innocent.

Cette doctrine ne convient peut-être plus aux passions qui s'agitent autour de nous. Pour moi qui me sens fort peu disposé à être leur auxiliaire, j'ai été très peu frappé des prétendus scandales d'impunité dont on a fait tant de bruit tout à coup pour nous surprendre et nous effrayer.

Il est à regretter que, dès le principe, on n'ait pas donné connaissance des condamnations et des absolu-

tions en fait de délits de la presse, prononcées en vertu des lois anciennes. Un des nobles pairs a suppléé à cette omission et nous a ainsi fourni la preuve de l'efficacité des anciennes lois, puisque les deux tiers des prévenus ont été condamnés; il n'était donc pas nécessaire d'en proposer de nouvelles et de nous exposer, en les adoptant, à violer les principes essentiels du gouvernement représentatif, qui ne vit que de publicité et même du choc de toutes les opinions.

Quel rôle fait-on jouer à cette Chambre en la pressant de révoquer, après une si courte expérience, ce qu'on lui présentait naguère comme la merveille du génie législatif? Est-il de sa dignité, de sa considération au dedans et au dehors d'afficher cette complaisante instabilité dans ses plus graves décisions?

Il y aurait une égale imprudence à nous rapprocher et des usages surannés de l'ancien régime et des fortes méthodes du régime impérial : ces institutions ont pu avoir leur raison suffisante ; mais combien d'événements et d'abîmes nous en séparent pour toujours ! Quelles tempêtes ont dispersé ces ruines qu'on ne tenterait plus de ramasser et de relever que pour en être écrasé de suite ! Le monde appartient désormais à d'autres combinaisons contre lesquelles on lutterait en vain.

On s'occupait alors peu de jurys et de chartes ; mais en faisait-on plus sagement ? Qu'est devenu l'irrégulier édifice bâti par nos ancêtres et par le temps ?

Qu'est devenu le colossal monument construit par un génie supérieur et à l'ombre duquel nous nous étions réfugiés après tant d'orages ? Le sort de l'un et de l'autre n'est-il pas pour nous tous une éloquente leçon et un puissant avertissement de nous reposer enfin dans nos institutions nouvelles, de ne plus nous confier au

triomphe passager de la force, ni aux incalculables hasards de l'arbitraire ?

Au point où nous en sommes, il me serait probablement inutile d'insister pour le rejet du projet entier ; mais il me serait impossible d'en voter l'adoption si on n'y replaçait le jury, conservé même par le dernier ministère, et si, dans l'article 2, on n'ajoutait à l'*autorité du Roi* l'épithète de *constitutionnelle*, précédemment approuvée par les deux Chambres, et qu'on n'a pu rétracter sans éveiller les plus fâcheux soupçons.

J'appuie donc les deux amendements proposés par M. le comte Bastard de l'Étang.

Ne pouvant malheureusement donner en ce volume tous les discours prononcés par le prince d'Eckmühl et, obligée à un choix difficile, nous nous bornerons à constater la dernière victoire du grand soldat, qui n'a jamais été battu à la tribune, non plus que sur les champs de bataille, tant il apportait de soin et de vaillance au service de la cause qu'il défendait.

Le maréchal Davout a succombé à une maladie de poitrine le 1^{er} juin 1823, et sa dernière proposition l'ayant emporté sur de misérables passions politiques, le 11 mars de cette année si fatale à sa famille, à ses amis, nous dirons à la France, le gouvernement cédait à ses justes protestations, ainsi qu'on le verra bientôt.

Nous transcrivons d'abord la proposition et le discours du maréchal prince d'Eckmühl.

PROPOSITION

Messieurs,

L'ordonnance royale du mois de mars 1817, en ce qui concerne les lettres patentes relatives à la pairie, n'est encore que partiellement exécutée, ou reçoit de fausses interprétations et des extensions abusives.

Pendant qu'on annonce que ces lettres patentes sont nécessaires au complément de notre titre constitutif, on semble opposer d'interminables lenteurs à leur délivrance.

Ces délais sont aussi contraires aux intentions du Roi qu'aux droits et à la sécurité de la Chambre des pairs, comme je désire pouvoir vous le démontrer, à l'époque indiquée par notre règlement.

Il importe de lever ces obstacles, quel qu'en soit le motif actuel ou futur.

J'ai l'honneur de vous proposer de faire une humble adresse au Roi pour supplier Sa Majesté de faire enjoindre par son garde des sceaux à la commission du sceau de délivrer leurs lettres patentes à tous les membres de cette Chambre, dans l'espace de trois mois au plus tard, et dans l'avenir, trois mois après leur admission parmi nous.

DÉVELOPPEMENT DE LA PROPOSITION RELATIVE
AUX LETTRES PATENTES DE LA PAIRIE

Messieurs,

Permettez-moi de vous entretenir quelques instants de vous et de vos droits, sur lesquels repose la monar-

chie constitutionnelle à laquelle nous sommes tous liés par nos serments.

La Chambre des pairs semble, depuis quelque temps, en butte aux insinuations malveillantes d'hommes qui, ne rêvant que les chimères du passé, s'essaient déjà à la comprendre parmi les nouvelles institutions contre lesquelles ils se mettent en campagne, sans apercevoir l'abîme vers lequel ils courent en aveugles.

Il ne s'agit plus seulement d'accusations maladroites ni d'espérances imprudemment affichées : l'attribut le plus essentiel de la pairie, l'hérédité, a été récemment attaqué avec scandale dans une discussion solennelle.

Je n'aurais pas donné la moindre attention au langage d'un orateur isolé, j'aurais dédaigné une opinion sans conséquence, si plusieurs des ministres ne s'étaient trouvés présents. Mais c'est devant eux, et sans qu'ils aient songé à le démentir, qu'un des membres de leur majorité habituelle a osé avancer que l'ordonnance qui a établi la pairie héréditaire avait été surprise et même arrachée au Roi, calomniant ainsi et le chef de l'État et les ministres qui alors jouissaient de sa confiance !

Rester aussi silencieux que les ministres sur une pareille inconvenance, ne serait-ce pas nous associer au tort qu'ils ont eu ?

Sans l'hérédité, que serait la pairie, sinon la seconde édition d'un Sénat viager, trop faible garantie pour l'hérédité du trône ?

Une atteinte plus directe a encore été portée à la même époque aux prérogatives de notre Chambre, et n'a pas été plus combattue par les ministres qui étaient présents : le même orateur a prétendu que, d'après une ordonnance du mois de mars 1817, la concession de la pairie n'était complète que lorsqu'elle avait été confir-

mée par des lettres patentes revêtues du grand sceau de l'État.

Rien, Messieurs, ne serait plus contraire au texte de la Charte qu'une semblable doctrine, et rien ne serait plus dangereux que de laisser accréditer par l'apparence de notre assentiment une aussi grave erreur.

L'article 27 de la Charte porte que la nomination des pairs appartient au Roi; qu'il les nomme à vie ou les rend héréditaires, selon sa volonté.

Il n'y a, pour ces choix, de conditions que la volonté du Roi, et il n'en pourrait être établi d'autres que par une loi, c'est-à-dire par le concours des trois portions de la puissance législative.

S'il en était autrement, notre existence serait précaire et sans cesse dépendante des caprices que les ministres pourraient faire consacrer par des ordonnances postérieures à nos nominations.

Le droit qu'a le Roi de nommer des pairs est illimité; aux termes du même article 27 de la Charte, il est inhérent et comme personnel à la royauté, telle que la Charte l'a constituée; les ministres n'y participent que pour constater la volonté, autrement dit la signature du Roi.

Une ordonnance contresignée de la sorte, voilà les seuls éléments nécessaires de nos existences individuelles en qualité de pairs.

Le reste ne consiste que dans des formalités plus ou moins sages pour vérifier le fait de la nomination, et de là, pour la pairie, les deux signatures réclamées par la Charte; la signature ministérielle ne sert qu'à constater la signature royale. Exiger d'autres titres, ce serait de notre part limiter la puissance du Roi, relativement à la pairie, puisque, pour faire un pair, il lui faudrait le

concours de cette Chambre qui aurait à approuver son ouvrage, tandis qu'elle ne doit que le reconnaître et le respecter. Nous usurperions ainsi un droit de censure indirecte sur les créations de ce genre, et certes, Messieurs, telles ne sont point vos intentions.

Mais, d'un autre côté, si, une fois qu'un pair a été nommé par le Roi avec le contreseing d'un ministre en activité, le ministère suivant pouvait détruire ce titre, devenu inattaquable, la pairie perdrait toute son indépendance avec sa sécurité, car, dès ce moment, nous n'existerions plus que sous le bon plaisir des ministres, qui demeureraient libres, pour des conditions postérieures aux nominations royales, de les modifier et de les annuler.

Où serait la preuve qu'on ne commencerait pas d'aussi téméraires tentatives par des dénégations de pairies dont l'existence serait de notoriété publique? Que, au cas d'un premier succès, on n'arriverait pas à séparer de leurs collègues ceux qui ont des lettres patentes et à écarter ceux qui n'en ont pas, avec l'arrière-pensée de les leur refuser? Qu'enfin, enhardi par notre molle condescendance, on n'en viendrait pas à vouloir remanier un jour la pairie entière, qui n'est, au fond, que le produit d'ordonnances de la même nature avec des dates différentes! Des unes, on marcherait contre les autres. Et qui sait si on s'arrêterait avant d'avoir fermé la porte de cette enceinte?

Les dangers que je signale ici, Messieurs, sont-ils purement imaginaires? Je ne vous parlerai pas de bruits répandus plus d'une fois, avec complaisance, sur la velléité de discuter, par la suite, la légalité des pairies de telle ou telle époque; je prends ces vaines rumeurs pour ce qu'elles valent: ce sont les souvenirs impuis-

sants d'une haine aveugle autant qu'injuste envers les contresignataires des ordonnances ; ce serait, en outre, le désir insensé d'éloigner de cette enceinte une partie de ceux qui y représentent les gloires civiles et militaires de nos trente dernières années : gloires que le Roi a adoptées et confondues avec celles qui les ont précédées ; gloires qu'il a réunies parmi nous, pour les léguer un jour à ses successeurs, comme l'un des plus beaux ornements et des plus solides appuis du trône constitutionnel.

Mais, Messieurs, c'est un fait positif que j'ai à vous signaler, et sur lequel une indiscretion échappée aussi à une autre tribune nous commande de ne pas fermer les yeux. Pourquoi toutes les lenteurs, toutes les difficultés de la commission du sceau des titres, pour délivrer à plusieurs d'entre nous des lettres patentes, qui sans être, selon moi, indispensables à aucun, sont devenues une dette envers tous, puisqu'une ordonnance royale statue qu'elles seront applicables à la pairie ? Pourquoi ces taxes, ces surtaxes augmentant chaque année, qui, presque insignifiantes d'abord, puisqu'elles n'étaient que de sont à présent de véritables impôts auxquels nous n'avons point consenti, et qui s'élèvent jusqu'à ; au point qu'on cite tel de nos plus illustres collègues auquel il en a coûté trente-deux mille francs pour obtenir ces lettres patentes ?

Voudrait-on nous forcer d'acheter, au profit de quelques caisses clandestines, des grâces que le Roi et la Charte ont entendu nous accorder gratuitement ?

Espère-t-on, par là, en dégoûter quelques-uns d'entre nous, moins fortunés que les autres, pour se réserver la faculté de leur contester, un jour, ce qu'ils n'auraient pu payer ?

Seraient-ce des catégories qu'on préparerait dans cette Chambre, pour se ménager le prétexte de l'épurer, en éliminant ceux dans lesquels on ne se flatterait pas de trouver assez de penchant vers des systèmes dont on nourrirait la folle illusion ?

J'écarte tous ces soupçons ; mais, pour y couper court, je persiste à vous proposer de faire au Roi une humble adresse et de supplier Sa Majesté d'enjoindre, par son garde des sceaux, à la commission du sceau de délivrer leurs lettres patentes à tous les membres de cette Chambre, dans l'espace de trois mois au plus tard ; et, dans l'avenir, trois mois après leur admission parmi nous.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 MARS 1823

.

M. le garde des sceaux obtient à son tour la parole pour communiquer à la Chambre, en exécution de l'ordonnance du Roi du 25 août 1817, cinq lettres patentes portant inscription de titres héréditaires de pairie, en faveur d'autant de pairs désignés dans un état nominatif qu'il dépose sur le bureau. Il demande que, aux termes de l'article 6 de la même ordonnance, il lui soit donné acte de cette communication. Acte lui en est donné au nom de de la Chambre par M. le président qui ordonne ensuite, conformément à l'article 7 de l'ordonnance dont il s'agit, l'enregistrement des lettres patentes communiquées.

(Suit l'état nominatif des impétrants, avec le titre de leur institution.)

État nominatif

Au banc des ducs :

- M. le duc d'Avary ;
- M. de Jumilhac, duc de Richelieu ;
- M. le duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl.

Au banc des barons :

- M. le comte Chaptal ;
- M. le comte de Lagarde.

Après une digression qui nous a, pour ainsi dire, forcée à marcher en avant, revenant à février 1816, nous irons à Louviers retrouver le maréchal prince d'Eckmühl. Séparé de sa femme par la santé de sa fille Joséphine, l'exilé cherche à tromper son ennui par une active correspondance.

CORRESPONDANCE

DU

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL

AVEC LA MARÉCHALE

CORRESPONDANCE

DU

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL

AVEC LA MARÉCHALE

ANNÉE 1816

Louviers, 22 février 1816.

Mille caresses à nos chères petites, assure-les bien de ma tendresse : fais sauter notre Louise et embrasse-la pour moi. Je sens bien, mon Aimée, ton absence ; les quinze jours qui vont s'écouler vont me paraître longs, et j'ai besoin de me dire que notre séparation est nécessaire pour les intérêts de nos enfants pour me faire une raison.

Fais-moi donner des nouvelles de mon excellent beau-frère et de ma sœur. Ce qu'en a dit mon parent n'était rien moins que rassurant, puisque la goutte, qui jusque-là avait toujours été dans le même endroit, n'y était plus fixée.

Le maréchal, inquiet de la moindre souffrance de ceux qu'il aime, ne parle jamais de sa propre santé ; cependant, on le voit sans cesse, comme au hasard,

demander des médicaments, et certes le mal cruel qui devait sitôt l'enlever était déjà à l'œuvre. On ne traverse pas impunément les épreuves qui, depuis 1812, avaient assailli cette âme forte.

Louviers, le 23 février.

La lettre de Laforest du 22 me donne, ma bien bonne Aimée, des inquiétudes sur notre Joséphine. Dans le principe, on m'assurait que ce ne serait rien ; maintenant on m'annonce que cette chère petite a une fièvre continue avec redoublements ; comme il est heureux que tu sois arrivée à temps pour lui donner tes soins. Si cette maladie prenait quelque gravité, je te conjure, mon Aimée, de demander au ministre de la police que je puisse venir près de notre Joséphine. J'ai la conviction qu'il ne s'y refusera pas, puisque dans tout ceci il n'y a que les petites passions de M. Clarke ; mais, dût-il refuser, je me rendrais près de mon enfant. Nulle puissance humaine n'a le droit de m'empêcher de donner des soins à un de mes enfants malade.

Je vais attendre avec bien de l'impatience le courrier de demain pour notre Joséphine et dans l'espérance aussi qu'il me donnera des nouvelles de ton voyage : tu as été favorisée par le temps ; j'en profite pour faire des promenades dans l'après-midi. Ma douleur de côté ne diminue pas, j'attends les eaux de Sedlitz pour en faire usage.

« *Nulle puissance humaine n'a le droit de m'empêcher de donner des soins à un de nos enfants malade.* » Ce cri est vraiment beau, on sent qu'il part

des entrailles, et tout grand amour implique force et noblesse.

Louviers, ce 24 février.

J'attendais le courrier d'aujourd'hui avec une bien vive impatience, ma bien chère Aimée; il est arrivé sans m'apporter aucunes lettres, juge de ma situation. Je ne me tourmente pas facilement, je n'aime pas voir les choses en noir; ce silence m'y oblige; de quelque manière que je cherche à l'interpréter, je ne vois que des raisons d'inquiétude. Laforest me fait part du commencement de la maladie de notre Joséphine en me faisant espérer que ce ne sera rien. Dans la seconde lettre, il m'annonce qu'elle fait une maladie caractérisée. Il est exact, et, d'un autre côté, tu as dû arriver à Paris le 22, il y avait un double motif de m'écrire: celui de ton arrivée et comment tu avais trouvé notre chère Joséphine. . . Je ne peux m'expliquer ce silence. . . Aussi j'ai été sur le point de partir, car, ainsi que je te l'écrivais hier, nulle puissance humaine ne m'empêchera d'aller donner mes soins à un de nos enfants qui serait malade. Toutefois, je n'ai pas cédé à cette première idée, aimant à croire que la lettre n'aura pas été remise à temps. Le courrier de demain est vivement désiré. Reçois, mon Aimée, le sentiment de mon amour; ce sentiment ne finira qu'avec ma vie.

Quelle angoisse, quelle passion de père vibrent dans cette page, et comme on sent le maréchal prêt à tout briser, à tout braver pour courir où l'appelle son cœur!

Le 24, la maréchale rassure son mari en lui disant que leur Joséphine est assez bien pour qu'elle ait pu aller chez son beau-frère ; elle a manqué, à son grand regret, le duc de Doudeauville qui en sortait.

Ma belle-sœur l'a beaucoup entretenu de nous ; elle lui a dit que bientôt je serais placée entre la crainte de me séparer de ma fille aînée qui aura longtemps besoin de mes soins et le devoir d'aller adoucir ton exil : il sent notre situation et il en est d'autant plus peiné qu'il ne trouve aucun motif à la rigueur de cette mesure. Il croit qu'elle sera bientôt rapportée. Il a dit au général de Beaumont qu'il verrait incessamment le ministre de la guerre et qu'il ferait naître l'occasion de lui dire ce qu'il pense à cet égard¹.

¹ Monsieur le duc de Doudeauville venait souvent le soir chez ma mère quand j'étais jeune fille ; petit, frêle, très âgé déjà, l'aimable et excellent duc était un vrai grand seigneur par la simplicité de ses manières et par son exquise politesse. Doux, gai et goûtant la causerie, il parlait d'autrefois, de son mariage prématuré, racontant en riant comment il dut être exhaussé par plusieurs coussins le jour de son dîner de noces ; mais il se plaisait surtout à redire comment sa famille avait dû la conservation de ses biens à la mère de mon père, qui avait feint d'acheter les terres des Larocheffoucauld à titre de biens d'émigrés, pour les leur conserver, et pour en toucher les revenus qu'elle trouvait moyen, non sans courir de grands dangers, de faire passer à l'étranger. Madame Davout eût payé de la vie ce généreux dévouement sans la présence d'esprit de son fils. Dénoncée par un inférieur qui affirmait, d'ailleurs justement, qu'elle correspondait avec des émigrés, elle fut arrêtée et les scellés furent apposés chez elle. Son fils accourut pour la suivre en prison ; dans le trajet elle trouva moyen de lui dire qu'elle était perdue, si on ouvrait le petit secrétaire de bois de rose qui était dans sa chambre. L'escorte étant fatiguée, on dut coucher en route : à peine le sommeil et le

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 313

Je ne pense pas qu'il soit convenable de faire la démarche que tu aurais souhaité que je fisse, si l'état de notre Joséphine eût offert quelque danger : le général de Beaumont et Julie jugent comme moi. Je t'embrasse mille fois, je t'envoie les caresses de nos petites, l'heure me presse : notre Louise est charmante, elle nous sera d'une grande ressource. Toute à toi jusqu'à mon dernier soupir.

Ton AIMÉE.

J'oubliais de te dire que je viens de vendre seize douzaines d'assiettes d'argent à 54 francs le marc.

Louviers, le 25 février.

Je reçois, ma bien bonne Aimée, tes deux lettres du 23 et du 24 ; elles dissipent toutes mes inquiétudes sur

vin que leur avait fait largement distribuer le futur maréchal eurent-ils triomphé de la vigilance des gardiens que le jeune Louis Davout sortit sans bruit ; un de ses amis, qui habitait le voisinage, lui prêta un cheval et bientôt il était à Ravières. Laissant son cheval dans un bois, il pénétra dans le jardin à l'aide d'une clef qu'il portait toujours sur lui, puis appela doucement Julie Davout, demeurée seule dans le manoir maternel et qui dormait peu, on le comprendra ! Elle entendit son frère, ouvrit sans bruit la fenêtre et il put entrer dans la maison sans être aucunement vu par les domestiques. Pénétrant dans la chambre de sa mère par une porte de communication intérieure sur laquelle on avait négligé d'apposer les scellés, Louis Davout, qui s'était muni en chemin des outils nécessaires, respectant soigneusement les cachets républicains, s'empara de tous les papiers compromettants, puis replaçant les planches de fond du meuble, il le remit en place et regagna son cheval : tout en cheminant, il détruisit les pièces accusatrices, et de retour avant l'heure du départ, en embrassant la main de sa mère, Louis Davout put lui dire rapidement qu'elle n'avait plus rien à craindre. Ce charmant trait d'adresse et d'audace ne rappelle-t-il pas certaines hardies expéditions attribuées au chevalier d'Artagnan par un très inventif conteur ?

notre Joséphine. Ta récrimination sur mon exagération n'est pas juste ; je te montrerai les lettres de Laforest et tu m'avoueras qu'elles étaient de nature à me donner de vives inquiétudes surtout étant resté deux jours sans nouvelles : dans toute autre circonstance, j'eusse attribué le silence à des causes naturelles, à une lettre partie trop tard, à trop d'occupation, mais ma tendresse pour ce cher enfant n'admettait pas ces raisons. Elle a évité une grave maladie, — que Bigot et Dieu soient loués !

Je n'ai pas compris, mon Aimée, ce que tu me mandes dans la supposition où la maladie de notre Joséphine aurait pris un caractère grave, tu n'aurais pas osé, dis-tu, demander que je vienne ; ma sœur et son mari partageaient ton opinion à cet égard. Voilà ce que je ne comprends pas ; je te répète que, si cela était arrivé, nulle puissance humaine ne m'eût empêché d'accourir près de cette chère petite. Je sais me résigner lorsqu'il n'y a que moi qui souffre, mais je n'écouterai nulle considération lorsqu'il sera question de mon Aimée et de nos enfants.

On sent, en effet, que *nulle puissance humaine* n'aurait pu retenir le père loin d'un enfant bien-aimé ; une lettre de la maréchale, datée du 25, revient sur les difficultés que rencontre cette autorisation tant désirée.

Le général de Beaumont qui m'est venu voir, à peu près quitte de la goutte, m'a rédit qu'il m'aurait détournée de demander une autorisation à M. de Cazes, si je n'eusse senti moi-même que, l'état de notre José-

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 313

phine n'ayant rien d'inquiétant, je devais attendre l'effet des promesses faites au général, qui m'a encore répété qu'on ne pouvait en attendre l'effet avant un mois : ce qu'a dit le duc de Doudeauville rentre dans cette assertion. Notre bon cousin qui vient de quitter son fils est tout à fait tranquille sur son état. Je lui ai communiqué tes craintes sur la maladie de ta fille que tu crois grave ; comme il voit le contraire, il trouve qu'il y aurait un grand inconvénient à demander au ministre de la police de t'autoriser à venir : il pense, d'ailleurs, qu'il ne dépendrait pas de lui de l'accorder, cette décision ayant été prise au conseil des ministres.

Louviers, le 26.

Je reconnais avec plaisir que mes craintes sur Joséphine étaient exagérées, puisque cette chère petite est déjà en convalescence. Tout ce que j'ai éprouvé d'inquiétude à l'annonce de sa maladie me prouve ma tendresse pour elle : assure-la de ce sentiment en lui faisant mille caresses.

Ta lettre était pleine de bonnes nouvelles : notre petit cousin paraît hors de danger, Beaumont débarassé de sa goutte. Assure Davout de la part que je prends à sa joie. Le terme que tu prétends que durera encore mon exil me paraît bien long ; malgré toutes les autorités que tu me cites, je ne vois pas pourquoi tu ne demanderais pas l'autorisation que je fusse à Savigny passer une quinzaine : au surplus fais ce que tu jugeras convenable, tu as la certitude que je trouverai tout bon. Puisque nous sommes sur Savigny, recommande que l'on épine les arbres : dans ma promenade d'hier, j'en

ai vu que les moutons avaient abîmé faute de cette précaution.

Tu ne me parles plus de la vente de notre hôtel. C'est aujourd'hui le sixième jour que nous nous sommes quittés, il me semble que les huit ou dix jours qui te restent encore à être éloignée ne finiront jamais.

On a raison de dire qu'un grand et durable amour est un témoignage de force morale. L'éternelle formule qui termine les lettres du maréchal : *Ton bon et fidèle Louis*, prend, de par son invariabilité même, un je ne sais quoi de saisissant et qui peint merveilleusement le caractère d'un des hommes les moins justement jugés parmi tous ceux qui ont imprimé ici-bas une ineffaçable trace de leur passage.

Louviers, ce 27 février 1816.

Je n'ai point reçu de tes nouvelles aujourd'hui, ma chère Aimée ; du reste, je suis sans inquiétude.

J'ai fait hier une très grande promenade de près de quatre lieues : je ne pourrai me procurer aujourd'hui ce plaisir, le temps étant mauvais. Ces promenades me font beaucoup de bien, elles me prouvent que je suis plus ingambe que je ne le pensais.

J'ai oublié de te recommander, mon Aimée, d'envoyer chez M. de La Ville, de ma part, pour savoir des nouvelles de ses fils, particulièrement de César. Est-il tranquille ? Enfin des détails sur sa situation actuelle : l'amitié que je lui porte me les fait vivement désirer. Je

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 317

désirerais lui écrire, tu feras demander aussi son adresse.

Mille amitiés à mon beau-frère et à ma sœur : dis à Beaumont combien je désire qu'il soit tout à fait quitte de sa goutte et embrasse mes neveux et ma petite nièce.

Le prince d'Eckmühl savait vraiment aimer, non seulement sa famille, mais encore ses amis.

De Paris, ce même jour, la maréchale écrit à son mari :

Notre Joséphine s'est levée hier ; la nuit a été excellente. Cette chère petite est bien reconnaissante des sentiments de son bon père, elle t'embrasse mille fois. Je suis contente de Louis, il n'a pas mal lu hier. Louise embellit chaque jour.

J'ai été dîner hier chez Julie, M. de Laroche foucauld qui devait dîner s'est excusé, il n'y avait que mon frère et ma belle-sœur. J'ai vu hier l'Américain qui se propose de louer notre hôtel pour un de ses amis : le prix que j'ai demandé lui a paru modéré. Nous louerons pour trois ans, cette ressource nous est bien nécessaire : on me demande de l'argent de tous côtés. Quoique notre hôtel soit en non-valeur, je viens de recevoir la décision du préfet qui fait connaître qu'il n'y a pas lieu à dégrèvement. Je me propose de lui demander une audience, si tu l'approuves, pour lui faire connaître notre position qu'il ignore sans doute. Je suis affligée de te quitter, je ne te parle pas de mes sentiments, tu sais qu'ils te sont acquis pour toujours.

Louviers, ce 29 février.

J'ai lu aujourd'hui un arrêté de l'empereur d'Autriche sur le Mont Napoléon ; il ordonne le paiement des intérêts à ceux qui sont ses sujets à dater du 1^{er} janvier 1816 ¹. Par cet édit, il n'entend pas préjudicier aux droits des autres créanciers, ces droits dépendant des négociations avec les autres puissances d'Italie. Je trouve cet article copié dans le *Constitutionnel*, du 28. Consulte M. Noël et écris-en à M. Bresson, notre fondé de pouvoirs.

Donne-moi des détails sur Savigny, sur ce que l'on y a fait ?

Boissy ² a-t-il arrangé la plantation près du moulin ? Y a-t-il planté des rosiers, des violettes, a-t-il approprié tous les églantiers du bas de la grande terrasse ? Quel parti prends-tu sur la grande pièce de terre vis-à-vis du salon ? La mettras-tu en pré ? Quel beau jour, mon Aimée, que celui où nous irons dans ce lieu et où on nous y laissera tranquilles !

J'ai mis à profit tes recommandations en faisant d'assez longues promenades dans l'après-midi : les plus courtes étaient de deux lieues. Nous n'aurons pas besoin de guide pour faire nos promenades ; je connais mieux que la plupart des habitants les environs de Louviers à deux ou trois lieues.

Nous aimons à voir le maréchal songer surtout aux fleurs, recommander de soigner les églantiers

¹ Voir à l'appendice lettre F.

² Jardinier en chet du maréchal.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 319

qu'il se plaisait extrêmement à greffer lui-même. Vivre à Savigny entre sa femme et ses enfants était devenu son plus cher rêve.

Louviers, ce 1^{er} mars.

M. Guerrier paraît avoir des affaires à Paris, il ne m'en a pas parlé cependant, mais j'ai cru observer qu'il ne serait pas fâché d'apprendre ton prochain retour. Écris, mon Aimée, l'époque où tu crois pouvoir venir me rejoindre ; si elle était trop éloignée, je l'engagerais à aller vaquer à ses affaires. Je préférerais être seul que d'avoir à supposer que les intérêts de Guerrier pussent souffrir de son absence.

Le secrétaire n'a *pas parlé*, mais, dans son souci des autres, le maréchal a cru observer qu'il *souhaitait aller à Paris*, et dès lors sa présence l'inquiète. Jamais cette bonté absolue ne se dément un moment, nous dirons même que cette bonté était tellement inhérente à la nature du prince d'Eckmühl, qu'il n'en a pas conscience.

Une lettre de la maréchale, dont la fin ne s'est pas retrouvée, datée de Paris ce même jour, en donnant la note de l'esprit du temps, nous a paru très digne d'intérêt.

Je ne conçois pas, mon Louis, que tu aies pu avoir l'idée de te rendre près de ta Joséphine, si tes inquiétudes ne s'étaient pas aussi promptement dissipées. Premièrement, tu aurais manqué ton but, car l'état de surveil-

lance dans lequel tu es t'aurait mis dans le cas d'être arrêté. Dieu sait la satisfaction que cet évènement aurait causée à tes ennemis qui n'auraient pas manqué de prêter à cette démarche des intentions coupables, malgré l'évidence toute pour toi. Enfin, je tremble encore par l'idée des dangers auxquels une conscience tranquille peut nous exposer, car il est certain que l'homme qui méditerait ou qui espérerait quelque révolution ne se livrerait pas, comme il te serait arrivé, en n'écoutant que ton amour pour ta fille. La Providence nous a préservés : le danger de notre cher enfant n'a été que d'un moment !

J'ai vu le général de Beaumont hier ; il m'a rapporté ce que l'ami du duc de Feltré lui a dit : *La Chambre a résolu que le ministère sauterait ou bien elle ; pas de doute que vous ne soyez les moins forts ; il importe à vos propres intérêts de faire lever la surveillance de M. le prince d'Éckmühl, de suite ! Cette mesure qu'on est fondé à vous attribuer vous fait le plus grand tort, le maréchal ayant échappé aux catégories qui ont été rejetées n'a pu échapper à votre haine personnelle : c'est ce que tout le monde dit.* Le duc, frappé de ces vérités, a promis de saisir la première occasion ou même de la faire naître.

Le duc de Doudeauville ne lui a pas encore parlé, ainsi qu'il l'avait promis au général de Beaumont qui l'a vu hier. Tu vois que les choses ne sont pas bien avancées pour notre retour à Savigny. Patience, mon Louis, déjoue tes ennemis qui espèrent bien te la faire perdre. Ton exil, qui paraît sans objet d'après la conduite que tu as tenue, est évidemment pour te fatiguer et te faire tenir des discours qui, au sens des esprits justes, paraîtraient naturels, mais les gens passionnés les appelleraient propos de mécontents et, comme ils

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 321

l'entendent, cela veut dire propos coupables, car ils n'admettent pas qu'on puisse se plaindre personnellement lorsqu'on est traité avec une rigueur qu'on ne devait pas redouter. Le *monsieur*¹, avec lequel je devais dîner chez Julie, a dit au général qu'il s'était trouvé dans une maison où l'on a parlé de toi, de tes promenades depuis mon départ. On a ajouté qu'il existe des mécontents dans ce pays qui finiraient par chercher à se rattacher, mais que, dans tous les cas, on aurait bientôt la mesure de la tranquillité que l'on remarque en toi ; aussi je ne doute pas que l'on ne fasse auprès de toi des démarches perfides et, par suite, si on l'ose, des insinuations ; mais, dans ce cas, ils trouveront un homme dégagé de lui-même, ennemi des révolutions et ne voulant que la tranquillité de sa malheureuse patrie ; il faudrait, d'ailleurs, admettre que tu les visses et je pense que tu *persisteras* dans ta résolution de ne voir personne ; c'est ce qu'il y a de mieux en ce moment. On croit toujours que le ministère sera renouvelé à l'exception de M. de Richelieu et du duc de Feltre. Le général de Beaumont pense qu'il sera renouvelé en entier ou qu'il tiendra. On a prétendu que M. le prince de Bénévent allait rentrer au ministère, mais cela n'est point. Je sais qu'il lutte de toutes ses forces et qu'il remplit les fonctions de sa charge de grand chambellan contre vents et marée. On dit que M. Alexis de Noailles est remercié de la charge qu'il occupait auprès de Monsieur ; il n'en a pas parlé à M. de Castries qui l'a vu il y a deux jours : il n'a pas d'idées assises sur un changement de ministère.

Le second feuillet manque et nous le regrettons,

¹ M. le duc de Doudeauville.

car cette lettre a un attrait d'*actualité rétrospective*, qui rapproche du lecteur un temps encore si près et cependant si loin de nous. Une phrase de cette charmante causerie nous a émue comme le plus vivant portrait de cet époux si tendrement aimé : *ils trouveront un homme dégagé de lui-même, ennemi des révolutions, et ne voulant que la tranquillité de sa malheureuse patrie.* Quelle certitude dans cette parole et pourquoi toujours la France a-t-elle laissé calomnier ses grands hommes ? La correspondance intime, donc rapide et incorrecte, du maréchal et de la princesse d'Eckmühl nous semble la plus triomphante des réponses aux pamphlets signés : Bourrienne, Marmont, Vaulabelle, et même chose plus regrettable, — car l'étranger aurait le devoir de l'impartialité, surtout quand il a l'autorité d'un Cantù, d'un Allison, — nous dirons donc signés : Allison et Cantù.

Louviers, le 2 mars.

Toutes tes réflexions sur les conséquences qu'auraient pu avoir mon arrivée près de notre Joséphine sont très justes, mon amie ; mais il aurait été au-dessus de mes forces de ne pas aller près de ce cher enfant, si je l'avais su dangereusement malade : ce que je dis pour elle s'applique à toi et à nos autres enfants.
 Sois sans inquiétude, mon amie, je mènerai toujours la même vie retirée. Je n'ai vu âme qui vive depuis ton départ, sauf une seule fois la per-

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 323

sonne dont je ne me souviens plus du nom et qui a la complaisance de retirer nos lettres de la poste. A propos de cela, le *Moniteur*, hier, n'est pas arrivé, je n'ai vu que le *Constitutionnel* qui donne un extrait des Mémoires de Masséna que je te prie de m'apporter. En prenant des eaux que tu m'as envoyées, j'échapperai à ces crises que j'ai presque tous les ans au commencement de la belle saison.

Nous signalons cette dernière phrase : le maréchal ne peut plus tromper sa femme pour la tranquilliser comme il le faisait de loin, en vantant toujours sa santé, il songe à se soigner, à éviter *la crise du printemps*, dont il convient, parce qu'il ne peut plus la dissimuler. Cette lettre du prince d'Eckmühl est encore en apparence contradiction avec son amour de la discipline ; nous ferons, cependant, observer qu'il laisse parler son cœur uniquement parce qu'il ne se sent point en face de la loi militaire, ni d'une règle nécessaire, mais bien en présence d'une disgrâce imméritée, d'une coupable injustice, fruit de l'esprit de parti.

Louviers, le 3 mars.

C'est aujourd'hui le douzième jour, ma chère Aimée, que tu as quitté ton Louis. Je t'assure que je compte non seulement les jours, mais aussi les heures, même au piquet ! Je vois donc arriver avec un grand plaisir le moment de notre réunion. Je dois espérer par ta dernière lettre qu'il aura lieu à la fin de la semaine ; mande-

moi juste le jour, afin que j'aïlle au-devant de toi aussi loin que mes jambes pourront me porter.

J'espère que tu auras pu terminer avant ton départ et l'affaire de M. Lenoir et la location de notre hôtel. Je n'entends plus parler des réclamations de Brühl... Tu connais, mon Aimée, l'amour que je t'ai voué, il ne finira qu'avec la vie de ton bon et fidèle Louis qui t'envoie mille baisers.

« A Monsieur le maréchal prince d'Eckmühl, rue Royale, à Louviers. » Ce même 3 mars, à l'adresse que voici, la maréchale écrit à son mari que, si M. Guerrier ne peut l'attendre, elle avancera son départ ne voulant pas le laisser seul. Elle ajoute :

On m'a dit qu'il a été fortement question d'un changement de ministère ; on m'a dit aussi que l'on n'y croit plus ; mais voilà, mon Louis, que, contre mon habitude, je te parle d'autre chose que de nos affaires et de mes sentiments. Je partage le déplaisir que tu éprouves de ne pouvoir être à ta campagne et je suis à coup sûr moins résignée que toi à la chétive existence que nous menons à Louviers, sans compter que nos intérêts souffrent on ne peut davantage de notre absence et que mon cœur souffre bien autrement¹. Je ne peux penser à ma nouvelle séparation d'avec nos filles ; l'espérance que le gouvernement reviendra à des idées plus justes sur ton compte peut seule me soutenir. En attendant, crois, mon Louis, que je ne négligerai aucune occasion

¹ Ceux qui ont eu le bonheur de connaître la princesse d'Eckmühl peuvent rendre témoignage du culte passionné qu'elle a gardé à la mémoire du maréchal jusqu'à son dernier jour.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 325

de te prouver les sentiments que je te porte et te conserverai jusqu'à mon dernier soupir.

Louviers, le 4 mars.

Fais ton possible, mon Aimée, pour partir de Paris samedi prochain, c'est-à-dire, le 9 ; tu serais le 10 ici ; alors tu auras été séparée de ton Louis dix-neuf jours. Au surplus, je sais combien tu désires toi-même notre réunion, aussi j'aurais tort de t'exprimer mon désir, si je n'avais la certitude que tu n'y accèderas que dans le cas où cela te sera possible.

Je crains bien, mon amie, que tu ne puisses encore terminer la location de notre hôtel.

Recommande à mon cousin ou à Laforest de m'écrire le jour de ton départ, une heure après, et de porter la lettre à la grande poste pour me prévenir que tu es partie à telle heure, afin que je reçoive l'avis avant ton arrivée et que je puisse aller au-devant de toi aussi loin que mes jambes pourront me porter.

Comment se portent Beaumont et ma sœur ? La goutte a-t-elle abandonné le premier ? Parle-leur de mon attachement.

Adieu, mon Aimée, les jours de cette semaine vont me paraître longs.

Le lendemain, le maréchal demande mille détails sur Savigny, recommande les faisans, les travaux de Boissy et ajoute :

Mon éloignement va bien nuire à nos intérêts ; pourquoi ne ferais-tu pas, à ton retour de Savigny, faire des

démarches près du ministre de la police. Vois M. le duc de Doudeauville. Enfin ! tu feras pour le mieux.

Je reprends aujourd'hui mes promenades, elles me font du bien. J'envoie mille caresses à nos enfants. Assure ta bonne mère de ma tendresse. Pour toi, mon Aimée, tu connais mon amour, il irait en augmentant si la chose était possible, il est éternel, il est fondé sur tes excellentes qualités.

On voit l'ennui montrer sa face pâle entre les lignes d'une lettre datée du 6 mars, et terminée par ce cri parti du cœur : « Le beau jour, mon Aimée, que celui où nous serons réunis avec notre famille à Savigny ! »

Louviers, le 7 mars.

Je reçois, ma chère Aimée, ta lettre sans date, écrite à ton retour de Savigny : ce que tu me mandes ne peut qu'augmenter le désir que j'ai de nous y voir réunis. J'adopte avec facilité les espérances que tu me donnes. C'est donc demain que je saurai le jour de ton départ ; puisse-t-il être aussi prochain que je le désire ! Je compte les jours de notre séparation ; nous sommes aujourd'hui le seizième ; maintenant je vais compter les heures qui doivent encore s'écouler d'ici à notre réunion.

J'ai lu avec bien de l'intérêt les détails que tu me donnes sur Savigny. Je vois avec plaisir que Boissy a arrangé la partie du parc près du moulin, ce sera là une de nos promenades habituelles. Il faut faire quelque chose pour fixer les faisans que nous allons avoir : il

me semble, ma bonne Aimée, que tu pourrais ordonner que l'on laboure le grand rond du saut-de-loup pour y semer du sarrasin cette année : si tu entres dans ces idées, il faut en écrire.

A-t-on raccommo^dé le piano et l'a-t-on placé dans la pension. Recommande bien à nos petites de cultiver ce talent et d'y acquérir assez d'habileté pour pouvoir *m'accompagner*. Je te vois rire, mon Aimée ; je te le pardonne, parce que tu n'es pas assez musicienne pour admirer mon genre de musique vocale qui est bien — mien, — puisqu'il ne me faut pas le tiers des notes.

La gaieté du maréchal renaît à l'idée de voir bientôt arriver sa femme.

Ce même 7 mars, de Paris, la princesse d'Eckmühl écrit :

J'ai vu hier quelqu'un¹ chez mon beau-frère qui prend la plus grande part à nos désagrémens ; il pense que sous un mois nous serons à Savigny. Il est inutile de faire des démarches ; on est occupé en ce moment du budget et tout autre intérêt disparaît, mais on pense que le moment où il sera terminé sera celui de notre retour.

Encore quelques mots de Savigny, nous avons perdu quatre jeunes essaims² sur six. Les petites poules écossaises font très bien ; ma mère nous en donnera pour que nous en ayons assez pour couvrir les œufs de per-

¹ M. le duc de Doudeauville.

² Le maréchal se plaisait à observer les mœurs des abeilles et ne se lassait pas d'en faire apporter à Savigny où, paraît-il, elles ne pouvaient s'acclimater.

drix qu'on trouve en faisant les foins. Il faut que je te fasse part d'une exclamation de ton gros Louis en voyant une table couverte de plats de son goût : « Ah! que j'aime les tables embarrassées! » Puis, quand on a remplacé ce service par le dessert : « Ah! voilà qu'on rembarrasse la table. » Je défie aucun gourmet de se mieux signaler que ton Louis. Je t'envoie les caresses de tes filles et l'assurance qu'elles feront tous leurs efforts pour nous satisfaire et contribuer à notre bonheur. Tu auras bien du plaisir à revoir Louise, elle est charmante.

Louviers, le 8 mars.

Ta lettre me donne une bien vive satisfaction, puisqu'elle m'apprend que tu pars décidément dimanche. Ainsi lundi, au plus tard à trois heures, je presserai mon Aimée dans mes bras, avec l'espérance que nous ne nous séparerons plus! . . . Ne vas pas changer d'idée, mon Aimée!

Je partage ton espoir sur l'époque où nous serons à Savigny : il me tarde d'apprendre que la discussion du budget est terminée, puisque ce sera l'époque où la personne dont tu me parles présume que l'on réalisera les promesses qui me concernent.

Hélas! une longue lettre du maréchal, dès le 31 mars de nouveau séparé de sa femme, nous montre que cet espoir était vain! Après lui avoir envoyé de longs détails sur Savigny d'après une lettre d'un de ses aides de camp qui avait bien voulu se charger de surveiller ce domaine, le prince d'Eckmühl ajoute :

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 329

Maintenant j'ai encore des questions à faire pour pouvoir répondre à Mayer ¹. Ce bon et fidèle domestique croit que je partirai prochainement pour Savigny, il m'a demandé s'il est nécessaire d'acheter du cidre pour l'office : il y a du vin pour un mois.

Parle de tout mon attachement à ma sœur et à son excellent mari : j'embrasse leurs enfants.

La toute petite est bien enrhumée du cerveau, j'espère qu'elle en sera débarrassée demain. J'ai été satisfait de Louis hier, la journée se présente bien. La santé de tes deux gros Louis est excellente. Je suis dans les Mèdes, les Babyloniens, les Assyriens, c'est une vraie tour de Babel ! Il y avait longtemps que je n'avais lu Rollin, il m'intéresse beaucoup plus maintenant : que de comparaisons l'on pourrait faire !

De Paris, ce même 31 mars, la maréchale écrivait à son mari :

Mon bien bon ami, j'ai écrit au ministre de la police pour lui demander une audience : j'attends sa réponse. Les choses que l'on juge les plus pressées ne finissent pas dans ce pays. J'en souffre ne pouvant prévoir mon retour près de toi. Je t'ai laissé dans un isolement qui me peine. Je recommande à ma Louise ² de conserver sa belle humeur et de faire bien des frais pour distraire

¹ Mayer était un Prussien qui avait fui les mauvais traitements d'un chef ivrogne et brutal. Recueilli, soigné par les ordres du maréchal, en 1806, il s'était passionnément dévoué à lui et l'a servi pendant de longues années.

² Je ne saurais dire avec quel tendre orgueil je vois *mes huit mois* chargés de distraire des ennuis de l'exil le grand maréchal qui avait tant de fois fait trembler l'ennemi.

son bon père. Je ne doute pas que Louis ne tienne ses promesses.

J'ai vu le général de Beaumont et ma sœur, je leur ai parlé de ton désir de venir à Savigny et du besoin que nous éprouvons d'être plus à portée de suivre nos affaires d'intérêt qui souffrent de notre éloignement. J'ai ajouté que je prendrais mon parti si, par ricochet, nos pauvres fournisseurs n'en souffraient extrêmement.

Le général est d'avis qu'il faut attendre la session des Chambres : Julie croit, et c'est aussi mon avis, qu'elles resteront constituées jusqu'au mariage du duc de Berri ; je suis donc déterminée à faire la demande d'une permission de six semaines pour vaquer à tes affaires de Savigny, où tu te fixerais : je ne pense pas que cela soit refusé.

Le général Travot a eu commutation de peine : cela fait un très bon effet dans le public, m'a-t-on dit, et je le crois facilement.

Je t'envoie les caresses de nos chères filles et les embrassements de ton Aimée. Fais, je t'en prie, mes caresses à ma toute petite et à mon Louis que je crois gentil et appliqué à ses leçons de lecture.

Louviers, le 1 avril 1816.

Je viens de recevoir, ma chère Aimée, ta lettre du 31 mars ; elle m'a bien désappointé ; je m'attendais à y trouver des certitudes sur mon retour à Savigny. Je vois avec plaisir que tu n'as tenu compte des observations de Beaumont et que tu feras la demande au ministre de la police. En effet, qu'a de commun l'époque de la session des Chambres avec ma demande ?

Le rhume de cerveau de notre toute petite est

presque fini; elle a bien dormi cette nuit, elle est très gaie. Louis tient jusqu'à présent ses promesses; j'espère qu'il continuera, malgré qu'il observât hier à la nourrice que l'on lui demandait de la sagesse pour bien longtemps. Je l'ai fait lire hier trois fois une demi-heure chaque fois dans différents livres, il fait des progrès sensibles.

Je t'ai promis, mon Aimée, de t'entretenir de l'objet de la lettre de Guerrier sur la réclamation de 1,140 litres de vin. S'ils n'ont pas été portés dans les comptes de l'administration, cette irrégularité ne me regarde pas. Le fait est que partout j'ai payé avec la plus grande exactitude la dépense de ma table et, en particulier, celle du vin; on peut consulter les livres de compte de mon maître d'hôtel, on y verra que j'ai payé de grandes quantités de vin et plus à moi seul que tous les généraux étrangers n'en ont payé ensemble dans notre pauvre France. Jamais je n'ai voulu prendre ce que l'on appelait des frais de table. Toute ma dépense a été acquittée avec les traitements et la fortune que je tenais de mon gouvernement. Enfin il est de notoriété que ce vin dont on réclame le paiement a été employé à des gratifications extraordinaires de vin pour des compagnies de réserve, pour des convalescents que je faisais soigner dans mon quartier général. Jamais je ne croirai que le ministre de la guerre, malgré ses petites passions¹, ait pu me renvoyer cette réclamation pour y

¹ Le ministre de la guerre nous apparaît peu au fait des affaires publiques dans le journal de Sa Majesté Louis-Philippe à propos des événements de 1815, mais il s'entendait en taquineries et ce vin a fini par rester au compte du maréchal Davout, qui ne touchait pas ses traitements et, comme nous le verrons bientôt, vivait de privations. Les partis politiques, n'importe lesquels, sont misérables et odieux.

faire droit, si elle lui eût été soumise. Il se fût empressé de donner des ordres pour qu'elle subisse le sort de toutes celles de cette nature : lui, mieux que qui que ce soit, connaissant l'exactitude de tout ce que je te mande. Au surplus, que M. de Clerq communique une déclaration écrite et signée du ministre qui rejette sa réclamation et me la renvoie, alors je verrai ce que j'aurai à faire. Enfin, ma bonne amie, fais ce que tu jugeras convenable : crois que s'il y avait eu l'ombre de justice dans cette réclamation, malgré notre embarras de fortune, il y a longtemps que j'y eusse fait droit.

Si Boileau a dit justement en répétant *que ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*, la lettre que voilà pourrait servir d'exemple. Aucun mémoire, aucune pièce judiciaire ne saurait mieux réduire à néant toute réclamation à propos de ce vin distribué à Hambourg; sans phrases, sans accusations, le maréchal reste fidèle à la devise qu'on aurait dû retracer en lettres d'or sur son drapeau personnel : « Honneur et Délicatesse ! »

Dans une lettre toute vibrante d'affection et qui porte la date du 2 avril, la maréchale déplore d'avoir quitté brusquement son mari et ses enfants et dit :

J'ai reçu la réponse du ministre; ce n'est que demain qu'il me recevra. Il semblait que je n'arriverais pas assez tôt pour conclure la location de mon hôtel; le ministre avait envoyé deux fois en un jour chez M. Noël; on lui a demandé de m'écrire, tandis qu'on était chez

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 333

lui ; le préfet a également envoyé deux fois ; depuis deux jours que je suis ici, on a discontinué toutes démarches. . . En ce pays, les choses restent longtemps dans le même état.

Cette correspondance témoigne des bouleversements particuliers qui suivent les crises gouvernementales, et des difficultés d'existence qui succèdent à une vie large, facile, avec d'autant plus d'éloquence, que les personnages de ce drame intime sont plus noblement résignés aux ennuis personnels, — pour eux noyés dans le malheur de la France.

Louviers, le 2 avril.

Je reçois ta lettre du 1^{er}, ma chère Aimée ; je commencerai par te tranquilliser tout à fait sur toute petite : son rhume de cerveau est totalement passé, on lui a donné dans les premiers jours du sirop de guimauve dans de l'eau de violette : ainsi on a prévenu tes intentions. J'ai eu sa visite ce matin, elle est très gaie. Hier, elle, Louis et moi, avons eu une conversation de près de deux heures ; il serait assez difficile de te la rendre : *Br, bas, pa, ma, aboua, do*, ont été la base de nos discours. Nous ne savions tous ce que nous disions ; la moins insensée, je crois, était notre toute petite Louise. Je t'envoie ses caresses. La nourrice désirerait bien avoir la seconde robe de laine que tu destinais à ce cher enfant.

J'ai toujours les meilleurs témoignages à te rendre de Louis, il fait des progrès sensibles dans la lecture et

il est très gentil : il n'a pas eu un moment de maussaderie depuis ton départ.

Je vois, mon amie, par le contenu de ta lettre, que je ne saurai pas encore demain à quoi m'en tenir sur la vente de notre hôtel et sur le résultat de la demande que tu dois faire sur mon retour à Savigny. Je ne regarderai pas comme un malheur qu'un quartier général n'habite pas notre hôtel, qui en serait bien détérioré, surtout si tu peux louer à l'anglaise. Je désire, mon amie, si tu loues passablement, que tu me fasses faire une bibliothèque à Savigny, très propre et très simple. Il me semble qu'un endroit bien agréable serait dans la tourelle des bains au-dessus de la salle de bain. On pourrait, il me semble, bien approprier cet endroit pour moins de 600 francs. J'y comprends la dépense de la bibliothèque, les fenêtres, les jalousies, etc., en nous servant de tout ce que nous avons.

Si c'est toi qui viens me rejoindre et non pas moi qui aille te trouver, il me semble, mon Aimée, que tu ferais bien de venir avec tes deux chevaux pour pouvoir faire de petites courses ou promenades dans les environs ; cela distraira notre toute petite et tout le monde. Les deux ou trois chevaux qui restent à Savigny seront suffisants, puisque tu n'y fais point faire de travaux.

Ai-je besoin de dire que cette lettre a été particulièrement douce à mon cœur : le récit plein de gaieté, de tendresse, *de notre longue et intéressante conversation* m'a vivement touchée, ainsi que les promenades en voiture souhaitées pour distraire la *toute petite !*

Enfin ce rêve de bibliothèque à édifier dans la jolie tourelle tant de fois contemplée de la fenêtre de mon cabinet de travail au travers des beaux peupliers qui tremblaient tout le jour sous mon regard, a été aussi *mon rêve* et certes je ne savais point me rencontrer avec mon père dans cette fantaisie de songeur et de poète, inspirée peut-être au maréchal par la chambre isolée où Montaigne se plaisait à travailler ?

Que de fois mon frère m'a répété : « Quand Savigny sera à moi, je te ferai bien arranger la tourelle, tu *seras là chez toi*, et personne n'ira te trouver que si tu tires une cloche que je ferai poser, afin qu'elle nous dise que l'on peut aller te voir sans te déranger. »

Louviers, ce 3 avril.

Je viens de recevoir, ma chère Aimée, ta lettre du 2. Il est fâcheux que l'on n'ait pas conclu avec l'ambassadeur de Prusse. Ce que tu feras sera bien fait.

Parlons maintenant de choses d'un bien plus grand prix pour nous, de nos enfants. Ta Louise est bien portante, son rhume de cerveau est passé ; son petit nez est encore un peu sensible ; de temps à autre on voit que les dents la font souffrir ; mais sa gaieté, sa vivacité est toujours la même. Ton gros Louis continue à être gentil et à bien prendre ses leçons ; je lui en donne pour mon compte deux ou trois par jour qui durent au moins une demi-heure chaque. Louis me prie chaque fois de te bien faire connaître qu'il prend bien ses

leçons, qu'il est bien gentil : il tient beaucoup à être agréable à sa petite maman. Je lui fais bien exactement tes commissions ainsi qu'à Louise. Il t'embrasse de tout son cœur ; j'ai demandé à Louise si elle voulait t'embrasser, elle m'a répondu : *babua*, accompagné d'un sourire. Ainsi la réponse est claire, elle t'embrasse de toutes ses forces.

Je dîne aujourd'hui avec Louis chez ta cousine ; invite, si tu en as le temps, à dîner chez toi son mari et son beau-frère.

Le 3 avril, la princesse d'Eckmühl écrit à son mari qu'elle croit son isolement nécessaire. Le ministre de la police a reçu des rapports qui accusent le maréchal d'entretenir des relations avec un homme, — *chef de mécaniques*, — hostile au gouvernement et lui recommande le silence.

Pardonne, mon Louis, cette observation que je reconnais inutile. N'est-ce pas de toi que je prends chaque jour des exemples de mesure et de modération, que j'admire plus que je ne les imite, car je ne peux nier que je souffre très impatiemment de vivre séparée de mes deux filles, de l'administration de Savigny. On m'a dit qu'on ne me conseillait pas de demander à ce que tu y viennes en ce moment, et ce conseil me vient d'une part¹ qui ne me permet pas de faire de demande. J'éprouve de la peine à détruire l'espérance justement fondée sur la sagesse de tes opinions et de ta conduite. Plus tard, les passions des alentours du Roi se calme-

¹ M. le duc de Doudeauville.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 337

ront; on n'ira plus chercher midi à quatorze heures; de ce moment on te rendra justice, et l'on conviendra que tu as évité tout le mal qui pouvait encore être fait sous Paris et derrière la Loire, au lieu de te blâmer ainsi qu'il arrive.

J'irai te voir aussitôt que je serai libre. J'engagerai M. Guerrier à t'aller joindre; il t'a été de ressource pour te promener, et j'étais moins malheureuse d'être séparée de toi sachant que tu avais à qui parler. Je recommande au bon Mayer de ne laisser entrer aucun importun. Mes amitiés à la bonne madame Langlois; tu aimes tant à la gagner au piquet que je te souhaite ce plaisir. Toute à toi jusqu'à mon dernier soupir.»

On respire une atmosphère calmante et saine en lisant cette correspondance si intime, si noblement affectueuse et confiante; mais la colère du maréchal, qui n'est que la protestation d'un honnête homme indigné de se voir méconnu, en éclatant dans la réponse que voici, fait également bien et plaisir.

Louviers, ce 4 avril.

Je reçois, ma chère Aimée, ta lettre du 3. La personne qui a écrit au ministre de la police que je voyais un chef de mécaniques mal disposé pour le gouvernement est un misérable. Je n'ai vu que deux à trois personnes depuis que je suis ici et que tu as reçues comme les proches parents de ta cousine; ces deux ou trois personnes ne sont venues que deux fois au plus pendant que tu étais ici et jamais en ton absence. Je puis jurer sur mon honneur que j'ignore leurs opinions politiques

et religieuses : ce sont deux objets que je ne laisse jamais lieu à traiter. Pourquoi, mon Aimée, ne prierais-tu pas le ministre d'envoyer secrètement un homme de probité prendre des renseignements : il pourra apprécier les rapports et leurs vils auteurs. Tout ce que je puis répondre, c'est que les rapports mauvais seront calomnieux, mais je ne puis empêcher la calomnie. Je ne vois pas de fin, mon Aimée, à ma persécution, puisque, à mon égard, on fait le mal pour le mal. Si on me méconnaît assez pour me croire susceptible d'être surveillé, ne peut-on pas se donner ce plaisir bien plus facilement à Savigny ? Que je sois au moins là, je serais au milieu de ma famille, tu pourrais t'occuper de nos intérêts qui souffrent tant de ton absence ; ce sont les motifs qui me rendent bien pénible mon exil, car, pour ce qui me concerne, je ne suis pas facile à toucher. Je ne vois pas, dis-je, de fin à ces petites passions. Où irons-nous le mois prochain ? Il faut y penser, mon amie, puisque nous n'avons plus de maison que jusqu'au mois de mai. Demande au ministre de la police si à cette époque je serai toujours dans la même position et éloigné de Savigny, afin que tu puisses nous chercher un asile : le plus isolé sera le meilleur, il prêterait moins à la calomnie qui est tout ce que j'ai à redouter.

Je vois, mon Aimée, que tu ne pourras pas quitter Paris d'ici à longtemps pour pouvoir terminer nos affaires de l'hôtel ; alors engage Guerrier à venir le plus tôt possible, et pour toi, quelque besoin que j'aie de te voir, arrange nos affaires, il y va de l'intérêt de nos enfants, je saurai toujours tout sacrifier à ce motif. Je désirerais que Guerrier m'apportât le catalogue de notre bibliothèque ; Laforest pourrait en prendre une

copie. Je t'ai priée hier, mon Aimée, de me faire arranger un emplacement pour notre bibliothèque à Savigny, n'aie égard à ma demande que dans l'hypothèse admise, celle où tu aurais assez bien loué notre hôtel pour me faire ce sacrifice, et où l'emplacement que je t'ai indiqué serait convenable et que le tout ne dépasserait pas la somme de 600 francs.

J'ai toujours les meilleurs témoignages à te rendre de notre Louis, il est gentil¹ ; dans peu il lira couramment. Il te fait mille caresses. Ta Louise ne se ressent plus de son rhume, elle a de temps en temps des petites crises de dents, j'espère qu'elle ne tardera pas à en

¹ Hélas ! ce fils, objet de tant d'amour, privé du noble et ferme appui de son père, resté orphelin dans son adolescence, reçu à l'École polytechnique, ne put y entrer par des raisons de santé. Après 1830, croyant en la guerre, il s'engagea comme simple soldat et fut un bon soldat. Au siège d'Anvers, le maréchal Gérard, inquiet de la responsabilité que lui donnait le bouillant sous-officier attaché à son état-major, le tenait un peu à l'écart des balles : le jeune prince s'avisait de donner un déjeuner à quatre ou cinq braves camarades sur un bastion démantelé, en but au tir de la place. Les boulets et les bouchons de vin de Champagne luttaient de verve en ce singulier repas et, cependant, nul ne fut blessé. Le maréchal Gérard comprit alors qu'il ne pouvait tenir à l'abri du danger celui qui croyait devoir à son nom de le mépriser. Plus tard, le prince Louis d'Eckmühl donna sa démission, fit un long séjour dans l'Inde, puis se consacra aux travaux de la Chambre des pairs. Passionné de littérature, il lisait beaucoup : quelques fragments d'une traduction de Heine témoignent d'une intelligence réelle du texte ; il savait l'allemand, l'anglais et se plaisait dans la compagnie des lettrés. Alfred de Musset, Henri Heine, M. Loewe Weimars, qui nous le rappelait aux Eaux-Bonnes peu avant de mourir, étaient fort liés avec lui. Une douloureuse maladie qui vint le frapper en 1847 et contre laquelle la force de sa constitution le fit lutter jusqu'au 13 août 1853, finit par l'enlever à sa famille et aux amis de son père, jaloux de voir perpétuer le nom glorieux du maréchal Davout par un aimable et vaillant jeune homme, dont le dangereux, mais séduisant tort, était d'avoir trop de bonté.

faire. Je lui ai montré ton portrait pour qu'elle le caresse, elle l'a battu. Mande-moi le prix de la location, les principales conditions, etc., etc.

Ce même jour, la maréchale écrivait à son mari sa tristesse de le sentir seul et ajoutait :

« On m'a dit hier que le maire de Louviers fait chaque jours des rapports : ils doivent être bien insignifiants ; je le crois homme à ne pas inventer. »

Louviers, le 5 avril.

Je reçois ta toute petite lettre du 4. Quelque désir et besoin que j'aie de te voir, l'intérêt de nos enfants me porte à te prier de rester le temps nécessaire pour terminer la location de l'hôtel ; seulement je te prierai d'engager Guerrier à partir de suite. Charge-le du *Robinson* que tu as promis à Louis, envoie-moi aussi pour lui des ardoises et des bâtons de craie pour lui faire commencer des barbouillages ; je continue à en être très satisfait ; il se porte très bien ainsi que la toute petite, avec qui j'ai jasé ce matin assez longtemps. Lorsque tu iras à Savigny, je te recommande les pleurs de vignes¹, de faire greffer les rosiers, etc. . .

Te connaissant, j'éviterai tout préambule pour t'entretenir d'une lettre que j'ai reçu de M. de Va... (*nom illisible*) sur notre dotation d'Italie : elle est du 23 mars. Il m'annonce qu'il y a eu chez l'Empereur un conseil des ministres composé du prince de Metternich, des comtes de Stadion, Sauran et Lazinski, que

¹ On disait cette eau souveraine pour les maux des yeux.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 341

le principe qui consacre les dotations avait été rejeté à l'unanimité, que depuis il avait vu en particulier tous ces ministres qui le lui avaient confirmé : qu'il allait réclamer le payement des arriérés. Il ne dit pas si c'est avec quelque espoir de réussite. Voilà, ma chère Aimée, les faibles espérances que nous avons totalement déçues. Ainsi il ne nous reste plus de fortune; nous continuerons à vivre d'économie pour faire face à nos engagements de bienfaisance, contractés à l'époque où nous en avons, et pour laisser du pain à nos enfants. Notre attachement réciproque, notre bonne conscience nous feront jouir de beaucoup plus de bonheur que n'en éprouveront mes persécuteurs.

J'ai reçu ce matin une lettre de Julie, j'y répondrai aujourd'hui ou au plus tard demain; assure-la de mon attachement ainsi que son mari : leur société, lorsqu'ils seront établis à Viry et que nous serons de retour à Savigny, nous rendra ce dernier séjour encore bien plus agréable.

On voit avec quelle hauteur tranquille le maréchal envisageait la ruine et un avenir de privations; la pensée de rompre des engagements qu'un changement de situation semblait devoir annuler de droit, n'effleure même pas son esprit !

De son côté la princesse d'Eckmühl écrivait à son mari ne parvenir à rien terminer, et attristée de la solitude du maréchal, dit cependant :

J'ai été étonnée du parti que tu as pris d'aller dîner chez M^{me} Langlois avec ton Louis, connaissant ta répu-

gnance à sortir : c'est, je crois, pour ne pas la désobliger.

Tous nos fournisseurs demandent de l'argent ; il m'est pénible de les refuser, connaissant leurs nécessités. Si je loue mon hôtel, j'ai demandé un quartier d'avance ; je pense que tu approuveras que je fasse de suite une distribution aux plus nécessiteux.

La robe de laine que je destine à ma Louise est restée à Louviers ; dis à la nourrice, je te prie, qu'elle lui mette ses petites robes de mérinos blanc jusqu'à mon retour. Je fais mille caresses à cette chère petite qui me paraît vouloir percer une dent pour mon arrivée.

Louviers, ce 6 avril.

Je viens de recevoir ta lettre du 5. Je désire vivement que les espérances que Julie te donne se réalisent : si ma situation actuelle se prolongeait, elle ajouterait beaucoup à nos embarras de fortune, car, avec quelque économie que nous subsistions ici, ce sont des dépenses en plus : le loyer de la maison et notre nourriture, voilà ce que nous économiserions à Savigny. Je reconnais chaque jour que, pour laisser un peu de pain à nos enfants, il faut que nous-nous abonnions aux plus grandes privations ; avec le peu que nous aurons, nous leur transmettrons l'honneur et le désintéressement.

Je viens de recevoir une lettre d'un Danois, qui malheureusement me coûte trente-six sous de port (il faut, pour que je fasse cette réflexion, que nous soyons bien dénués de fonds !) qui m'offre de faire l'acquisition d'une belle terre dans le Holstein. Le roi de Danemark, dit-il, toujours mon ami personnel (il ose en répondre), — ce sont ses expressions, — me verrait établir avec

beaucoup de plaisir dans ses États. Cet officieux suppose que, parce que pendant dix ou douze ans j'ai eu de grands commandements, j'ai dû acquérir une grande fortune. Oui, j'ai eu de grandes dotations ; mais, les évènements m'en ayant privé, il ne nous reste de bien que les économies que tu as faites sur les revenus de nos dotations ; aussi, si je ne suis pas sans pain, c'est à toi, mon Aimée, que j'en ai l'obligation.

Je répondrai à cette personne quo par deux raisons majeures je ne puis accepter sa proposition : la première, c'est que, pour acquérir chez lui, il me faudrait vendre le peu que je possède en France, et la seconde, c'est que, à moins de force majeure, je veux être enterré dans ma patrie.

Ta cousine vient toujours deux fois par jour faire la partie de piquet dans l'après-midi et le soir. Ainsi que tu l'as présumé, je n'ai accepté son dîner que pour ne pas la désobliger : il n'y avait que son frère et sa femme.

Tu ne m'as pas encore parlé du général de La Ville ; as-tu été demander, ainsi que tu en avais l'intention, de ses nouvelles à son père ? Si tu l'avais oublié et que Guerrier fût encore à Paris, envoie-le de ma part chez M. de La Ville.

Je désire bien apprendre, mon amie, que tu as terminé la location de l'hôtel et que tu as obtenu un trimestre d'avance, afin de pouvoir le distribuer à nos fournisseurs : nous sommes sensibles à leurs procédés, bien rares, de les voir se contenter des acomptes que nous pouvons leur donner.

Le prince d'Eckmühl se fait naïvement admirer

et aimer en racontant son âme, en disant à sa femme, simplement et doucement, sa reconnaissance, ses impressions à propos de toutes choses ; il n'oublie pas l'ami dont elle ne lui parle pas ; il est sincèrement ému de la délicatesse de ses fournisseurs. Quoi qu'on en dise, la noblesse d'âme est une puissance qui s'impose à tous, et pour ainsi dire, à son propre insu.

Ce même jour, peut-être à la même heure, la princesse d'Eckmühl écrivait à son mari :

Si nous sommes assez heureux pour obtenir Savigny, où nous vivrions presque pour rien, nous serons dans le cas de donner des *acomptes* à nos entrepreneurs, qui, ne s'en prenant qu'à notre changement de fortune, osent à peine en demander, mais souffrent beaucoup.

Parmi ces fournisseurs, M. Jacob qui avait fait de magnifiques meubles pour l'hôtel d'Eckmühl, en véritable artiste, en Français et en honnête homme, se montra plus que patient, car il fit délicatement offrir au maréchal de lui prêter de l'argent.

Dans une lettre datée du 7 avril, la maréchale parle des ridicules demandes d'un fermier polonais et des employés de Brühl

qui, suivant toute apparence, vont recommencer leurs réclamations et menacent des tribunaux, pensant que notre situation peut leur être favorable. Je ne doute

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 345

pas qu'ils ne se trompent ; cependant, je n'en redoute pas moins l'apparence d'un procès.

La princesse d'Eckmühl, par prudence instinctive, obéissait à la morale, toute pratique, du très joli proverbe polonais que voici : « Un arrangement à l'amiable, fût-il en écorces d'arbres, vaut mieux que tous les procès en maroquin ou en cuir ; » tandis que le maréchal, par amour de la justice et par jalousie de la pureté de sa conduite et de son nom, dans le premier moment, choisissait la lutte.

Le 7 avril, le prince d'Eckmühl engage sa femme à vendre à la ville, qui y gagnera beaucoup, puisqu'on vendra à perte, sa porcelaine, son argenterie, afin de pouvoir payer leurs dettes ; il ajoute :

Au surplus, ce ne sont que de simples idées : ce que tu feras sera toujours pour le mieux.

Je t'envoie, mon Aimée, les caresses de Louis et de sa petite sœur. Notre Louis a aujourd'hui cinq ans et trois mois. Notre Louise aura demain neuf mois : elle ne pousse pas encore de dents. Consulte Bigot pour l'époque où tu la feras vacciner, s'il n'y a pas d'inconvénient à le faire pendant la pousse.

Je vois avec plaisir que tu vas faire rentrer nos petites dans leur pension ; peut-être que tu les en as trop fait sortir.

Je te quitte, mon Aimée, pour faire lire notre Louis auparavant le déjeuner ; c'est la meilleure leçon en ce

qu'elle le fatigue moins que celle qu'il prend de son maître à cinq heures du soir.

Le 8 avril, la maréchale rend compte à son mari de l'excellent état dans lequel elle a trouvé Savigny et dit en parlant de ses serviteurs :

Tous font mieux depuis que notre situation de fortune nous a forcés à retrancher leurs gages. Je leur ai témoigné ma satisfaction et leur ai dit que tu la partagerais bien sûrement : cette assurance a payé nos bons serviteurs de leur peine. La petite plantation du moulin est très bien soignée ; il y a beaucoup de fleurs. J'ai recommandé de greffer les rosiers, lorsqu'il en sera temps, et de recueillir les pleurs de la vigne.

J'ai oublié de te dire qu'il y a un nouveau curé à Savigny.

Il a profité de mon petit voyage pour me présenter ses devoirs. Il me paraît infiniment mieux que le dernier. Je lui ai offert de se promener dans le parc toutes les fois que cela pourrait l'arranger ; il a accepté de fort bonne grâce ; il me semble qu'il doit savoir le piquet et cela m'est agréable. Si nous sommes assez heureux pour revenir bientôt à Savigny, nous reprendrons nos petites auxquelles je ne doute pas qu'il ne puisse continuer l'instruction religieuse¹.

Louviers, le 9 avril.

Je viens de recevoir, ma chère Aimée, ta lettre du 8.

¹ M. l'abbé Osouf ou Ousouf, ancien oratorien, est mort dans sa paroisse de Savigny-sur-Orge après plus de quarante ans d'exercice.

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 347

Tu n'avais pas encore connaissance de la réponse du ministre à la demande de mon beau-frère, je dois en tirer la conséquence qu'elle n'est pas favorable; si elle l'eût été, Julie te l'eût fait dire. Pourquoi, mon Aimée, ne ferais-tu pas une demande écrite? Nous touchons au mois de mai où nous ne pourrions plus rester dans cette maison. Où trouver un autre logement, et où trouver les fonds nécessaires pour notre dépense, quelque modique qu'elle soit? Nous sommes bientôt au bout de nos ressources, — ce sont de ces aveux que l'on peut faire sans rougir, et que, par modestie, il ne faut faire que par nécessité, — nous sommes dans ce cas. Je désirerais que tu visses le duc de Tarente, ne serait-ce que pour lui demander conseil: peut-être qu'il se chargerait de faire des démarches pour faire cesser des persécutions injustes et qu'il obtiendrait qu'on me laisse en repos à Savigny.

Je sou mets cette réflexion à mon Aimée, pour qu'elle en fasse l'usage qu'elle jugera convenable.

La nourrice réclame toujours les roulettes du lit de la petite pour éviter que le lit ne tombe, ce qui occasionne de grandes frayeurs à Louise. Louis continue à faire des progrès très sensibles.

Il était aimé de tous et respecté autant qu'aimé. Gai et bienveillant, indulgent par essence, il n'était sévère que pour lui-même. C'est ce digne prêtre qui m'a seul préparée pour ma première communion et je n'ai point oublié ses leçons. Ami passionné de la vérité, ce pieux ennemi du mensonge réel me disait : *Mentir, c'est parler contre sa pensée intime : ainsi le meuble que voici est rouge; si vous le voyez bleu et que par complaisance vous le disiez rouge, vous avez menti.*

M. l'abbé Ousouf avait gardé un culte pour la mémoire de mon père : il y a des sympathies invincibles entre toutes les âmes hautes et droites en dépit des carrières et je dirai même en dépit des aptitudes différentes.

J'ai lu avec bien del'intérêt tous les détails sur Savigny et sur tout ce que tu me mandes du zèle de nos serviteurs. Nous le reconnaitrons aussitôt que notre fortune nous le permettra. Ces détails ne peuvent qu'augmenter le désir que j'ai d'y aller. J'ai appris avec plaisir le changement du curé : la commune ne peut qu'y gagner, l'autre n'avait point les vertus de son état. Je verrai lo nouveau avec plaisir.

J'ai beaucoup jaboté avec Louise pour célébrer ses neuf mois. Elle et moi, quoique ne nous comprenant pas, avons eu du plaisir, au moins à en juger par nos figures. J'envoie mille caresses à mes petites et autant de baisers à leur excellente maman.

Il y a dans cette lettre une parole d'une grande profondeur d'honneur et de finesse morale : « *Nous sommes bientôt au bout de nos ressources, ce sont de ces aveux que l'on peut faire sans rougir et que, par modestie, il ne faut faire que par nécessité.* » Il y a tout un code de loyauté, toute la révélation d'une âme exquise, dans cette simple parole ! Ai-je besoin de dire avec quelle émotion j'ai vu célébrer mes neuf mois par mon père ; avec quel tendre orgueil je l'ai entendu constater le plaisir qu'il avait trouvé, ainsi que moi, à cette première causerie ? Ah ! si ALORS nous ne nous comprenions pas, AUJOURD'HUI il n'y a pas un mouvement de cette grande âme que mon cœur ne comprenne et n'admire, ce qui est une même chose !

Le 9 avril, la princesse d'Eckmühl parle ménage, dit la demande refusée par le ministre et ajoute :

M. Guerrier termine aujourd'hui pour le vin de Hambourg à 1 fr. 61 cent., prix auquel tu payais tout le vin qui a été consommé à ta table : malgré cela, il y en a pour 1,900 francs, qui auraient dû être payés par le gouvernement, si la réquisition eût été faite comme elle devait l'être, ce vin ayant été consommé par les convalescents que tu avais établis chez toi : c'est parce que cela est connu du fournisseur qu'il a été traitable et reconnaissant, car il lui eût été pénible de t'actionner pour obtenir le montant de ce vin qu'il fallait bien qu'on lui payât.

Brave fournisseur ! que je lui sais gré de n'avoir pas voulu ressembler à M. Le..., aux gens de Brühl, et d'être cause que nous ayons appris comment le gouverneur de Hambourg payait, ruiné, pour les chers blessés auxquels, dans ses jours de puissance, il avait ouvert son palais.

Une lettre de la maréchale, datée de Paris et du 10 avril, nous donne l'amer regret de ne pas trouver à son rang une lettre du prince d'Eckmühl, plus belle encore que toutes les autres à en juger par cette phrase de la réponse de sa digne compagne.

Quand se trouvera-t-il des justes pour t'apprécier, mon Louis, comme tu apprécies les autres?... J'étais sûre que ce qu'a dit le général Drouot ferait une grande

Louviers, le 12 avril.

Je reçois ta lettre du 20... Dans deux jours, je serai réuni à mon Aimée. Je suis dans la joie ; par celle de demain je connaîtrai le jour de ton arrivée et la manière dont tu voyageras, si c'est avec tes chevaux ou en poste. Dans les deux hypothèses j'irai au-devant de toi.

Nous avons eu une très bonne idée pour le duc de Tarente, sa réception ne m'a pas étonné. Il a une bonne méthode de ne pas s'avancer, mais d'agir. J'espère que ses démarches auront une bonne et prompte réussite.

Louis m'a donné hier les plus vives inquiétudes par une nouvelle chute, il a roulé en bas des escaliers par où l'on vient de la cour dans le salon. Heureusement j'en ai été quitte pour la peur. Il ne se plaint pas, il est très gai. J'en suis fort satisfait. Je t'envoie ses caresses et celles de la toute petite qui est toujours bien gentille et gaie. J'embrasse nos deux petites et j'ai vivement le désir de les voir avec nous à Savigny : il me semble que rien ne manquera à notre bonheur, surtout si elles nous donnent de la satisfaction.

Louviers, le 14 avril.

Je viens de recevoir, ma chère Aimée, ta lettre du 15 où tu m'annonces décidément ton départ pour lundi. J'espère qu'il ne te surviendra pas d'empêchements. Je vais compter les heures. Je serai, auparavant quatre heures, sur le haut de la montagne avec ton petit Louis qui ne s'est plus senti de ses chutes, mais cet enfant est réellement inquiétant, il ne voit de danger à rien ;

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 353

hier au soir il est monté sur un fauteuil et il est tombé à la renverse; heureusement qu'on l'a retenu à temps.

Il est inutile, mon Aimée, que tu apportes les Lettres de M^{me} de Sévigné, elles sont à la bibliothèque d'ici.

Le séjour de la maréchale à Louviers n'a duré que quelques semaines, car, dès le 8 mai, nous trouvons le brouillon d'une lettre datée de Paris, et adressée par elle au duc de Tarente, pour le remercier de l'envoi de la lettre du ministre de la guerre qui annonce la liberté qu'aura le prince d'Eckmühl de se rendre à Savigny, au retour du Roi. Le 9 mai, le maréchal rêve déjà retour et écrit à sa femme :

Il me semble qu'il n'y a plus à douter qu'après le voyage de Fontainebleau j'aurai la liberté de me rendre à Savigny. Le journal d'aujourd'hui annonce que la duchesse de Berry doit arriver le 11 à Marseille; si cette nouvelle se confirme, alors ce serait dans les premiers jours de juin que nous aurons le bonheur d'être réunis avec nos enfants et alors il faudra t'éviter le voyage de Louviers.

Cependant, le maréchal demande à la princesse d'Eckmühl de venir le rejoindre, si ce projet se trouvait différé, mais sans son cuisinier.

Il est inutile que tu amènes Mallet; tu le laisserais chez lui avec ses gages jusqu'à notre retour, car ne faisant pas autant de cas que ton petit Louis d'une table embarrassée, la cuisine de Mayer nous suffira.

Ensuite le maréchal parle poulès, et ajoute :

Je suppose, mon Aimée, que tu n'auras pas oublié de recommander à Legay de faire recueillir beaucoup de fleurs de sureau et de tilleul.

Nous entrons dans ces détails intimes, parce qu'ils nous semblent prouver que, pour arriver à de grands résultats, il ne faut rien dédaigner, et que l'habitude de s'occuper de tout, sans donner trop d'importance à ce que l'on appelle à tort des *mises*, a été une partie de la force du prince d'Eckmühl et une des causes de ses constants succès à la guerre.

Louviers, ce 13 mai.

Je remplis, ma chère Aimée, avec bien du plaisir, la promesse que je t'ai faite de te donner de mes nouvelles aujourd'hui, jour de notre dernière séparation ; au moins tout me porte à l'espérer. J'ai tant de confiance dans la lettre du duc de Feltré au duc de Tarente, que je ne doute pas que tes premières lettres ne m'annoncent ce qui fait l'objet de mes vœux, — notre retour à Savigny.

Après t'avoir quittée à une lieue et demie d'ici, je me suis acheminé très tristement vers Louviers ; j'ai voulu en route continuer ma lecture de la *Vie des Empereurs*, par Crevier, mais cette lecture en elle-même est si dégoûtante que, après quelques pages, j'y ai renoncé. En effet, avec quelque rapidité que passent tous ces empe-

reurs, on trouve que la plupart ont vécu encore trop longtemps. Autant l'imagination se plaît dans les règnes d'Auguste, d'Antonin, de Marc-Aurèle et de quelques autres, autant on trouve de dégoût et d'horreur en parcourant ceux de Néron, Tibère, etc.

Arrivé à Louviers, j'ai déjeuné, mon Aimée; mes enfants n'étaient plus avec moi, aussi ne suis-je pas resté quatre minutes à table. J'ai parcouru le jardin; après avoir bien fait cinquante fois le tour, toujours préoccupé de mon excellente amie, je suis monté ici pour m'entretenir avec elle : j'ai le besoin de lui répéter que plus je la connais, plus mon amour, mon attachement et mon estime, redoublent pour elle. Près de toi, le temps passe rapidement, il va me paraître bien long, mon Aimée. Je compterai au nombre de mes beaux jours celui où il me sera permis de retourner dans notre Savigny et de m'y livrer entièrement à mon excellente Aimée et à mes enfants. Je ne daterai mon existence que de cette époque : je ne me rappellerai le passé que comme de beaux ou de mauvais rêves. Je me reproche de ne t'avoir pas donné assez de commissions pour nos deux petites : assure-les de toute ma tendresse et du bonheur que j'éprouve, lorsqu'on me rend de bons témoignages d'elles. Je rappelle à Louis ses promesses de donner de la satisfaction à sa bonne petite maman, d'être bien docile et bien appliqué, de lire trois ou quatre fois par jour; je lui envoie mille caresses ainsi qu'à notre petite bacchanale.

Pour toi, mon Aimée, reçois mille baisers de ton bon et fidèle

Louis.

Heureuse est la femme qui reçoit, après de lon-

gues années de mariage, une telle lettre d'un tel mari ! La maréchale, si elle avait pu avoir ses inquiétudes, ses tristesses, et chagriner quelquefois un peu l'homme qu'elle aimait de toutes ses facultés, semble s'être plus que jamais élevée et dévouée pendant ces jours d'épreuve. Elle se multiplie, elle va et elle vient de Paris à Louviers, sans souci de sa santé, uniquement occupée de la solitude du maréchal qui aspire à vivre enfin de la vie de famille, de la vie du cœur. Si la lettre du 9 mai, que nous venons de transcrire, le dit d'une façon touchante, en voici une qui le montre ferme et amoureux de la justice comme en ses jours de commandement.

Louviers, ce 14 mai.

Ma bien chère Aimée, ta cousine est venue aujourd'hui de meilleure heure faire sa partie de piquet, c'est ce qui m'a empêché de terminer la lettre de M. Noël, mais je te l'enverrai demain sans faute. Elle sera fort longue, entrant dans beaucoup de détails : ma conclusion est que je consens pour ta propre tranquillité à faire pour le sieur L..., le sacrifice d'argent que tu as déterminé, c'est-à-dire 25,000 francs, mais que sous aucun prétexte je ne consentirai à ce que l'on te fasse signer un tissu de faussetés : ma conscience, qui est un peu plus scrupuleuse que celle du sieur L..., m'en fait une loi. Jamais je n'ai eu l'intention de dédommager le sieur L... des pertes qu'il n'a point faites...

... Il t'a menacée d'attacher un grelot qui ferait

beaucoup de bruit pour t'épouvanter et te soutirer de l'argent¹; donnes-en, j'y consens, parce que ta tranquillité est ce que je souhaite par-dessus tout, mais donne cet argent en prenant les plus grandes sûretés pour que ou lui ou les siens soient mis dans la suite dans l'impossibilité de te tourmenter et ne signe pas de faussetés émanées de son orgueil, je t'en conjure. Au surplus, je t'adresserai la lettre pour notre notaire, où j'entre dans tous les détails : j'espère que le contenu te satisfera.

Cette lître nous manque, mais voici le billet d'envoi du lendemain et le maréchal dit :

Tu trouveras cette lettre bien longue; suivant mon mauvais usage je n'en ai point fait de minute et je ne l'ai pas relue. Tu t'apercevras que ma petite épilucheuse de mots n'était pas près de moi lorsque je l'ai faite, tu ne la trouveras pas laconique.

C'est hier soir, mon Aimée, que toi, tes enfants et tes poules avez dû faire votre entrée dans Paris : heureusement que c'était vers la nuit et que vous n'avez pas eu à traverser beaucoup de rues, sans cela mon Aimée eût ramassé quelques brocards.

J'attends avec impatience la poste de demain qui doit me donner des nouvelles de ton voyage et de nos enfants.

Ce même jour, 15 mai, la princesse d'Eckmühl

¹ Il s'agit ici des affaires du général Leclerc, mort à Saint-Domingue. Jamais le prince d'Eckmühl n'a eu ce que l'on appelle *une affaire*; il a pu devoir de l'argent, mais il payait le plus vite possible et tout était ainsi terminé.

écrit à son mari qu'une indisposition de la duchesse de Berry retarde son départ, qu'on ne parle plus du voyage de Fontainebleau, et termine en disant :

Je ne supporte pas l'isolement dans lequel je t'ai laissé ; l'avantage, le bonheur d'être au milieu de nos quatre enfants ne seront sentis par ton Aimée que lorsque tu les partageras.

Et, dès le 16 mai, voici ce que répondait le maréchal :

Je reçois, ma chère Aimée, ta lettre du 15 ; je te conjure de moins prendre à cœur les désagréments que nous éprouvons. Le plus grand des malheurs pour moi serait d'en voir ta santé altérée. Je trouverai en moi, mon amie, toute la fermeté et la résignation nécessaires lorsqu'il ne s'agira que de moi ; il n'en sera pas de même pour ce qui te concerne ; ainsi, par l'attachement que tu me portes, déploies une partie du courage dont tu es si pourvue, lorsqu'il s'agit de tes devoirs. J'oserai dire que dans cette circonstance c'est un devoir pour toi de conserver ta santé pour tes enfants et moi. Je supporterai, mon amie, l'isolement total où je vis, parce que l'intérêt de nos enfants le commande. Je trouve dans la lecture une grande ressource, ce goût ne me passera pas, ainsi tu peux te rassurer. J'espère, en outre, que cet isolement ne sera pas de durée, ayant toute confiance dans ce que t'a écrit le duc de Tarente. L'incertitude du départ de la duchesse de Berry est un contretemps qui ne peut que porter le duc de Tarente

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 359

à faire de nouvelles démarches, qui auront, je n'en doute pas, un prompt et heureux résultat. Nous serons tous réunis à Savigny dans le courant de ce mois, notre bonheur y sera parfait et ne pourra être troublé que dans le cas où nos enfants nous donneraient par leur conduite des sujets de mécontentement.

J'ai été hier à la pêche, j'ai été peu heureux à la ligne ; je me suis dédommagé au tremblet, j'ai pris cent cinquante petits poissons.

On voit avec quelle affectueuse volonté de vaincre sa femme de ses *plaisirs* et de sa foi en d'*incertaines espérances* le maréchal devise de ses distractions présentes et de ses rêves pour l'avenir.

Le 16 mai, la maréchale écrivait de Paris :

Le mouvement manifesté à Grenoble, quoique apaisé, l'association découverte à Paris font beaucoup d'impression sur les cœurs français : nos divisions ne peuvent qu'attirer de nouveaux malheurs sur notre patrie ; il n'y a que l'abstraction des intérêts particuliers qui pourrait nous réunir et nous sauver, mais cela est bien difficile ! On trouve peu de ces sentiments auxquels j'aime tant à rendre hommage, mais qu'un peu de ce *moi* qui fait tant de mal et dont je ne suis pas encore assez détachée, fait que j'admire plus que je n'imité cette modération si rare et si favorable à ceux qui en sont doués. Si ton retour à Savigny est définitivement fixé au retour de Fontainebleau, s'il doit être retardé comme on le pense, je partirai pour t'y aller rejoindre. Je laisserai ma Louise à Julie, mes filles en pension, et j'emmènerai Louis. Je crois que nous pourrons trouver

une chaumière dans les environs, où nous attendrons l'effet des promesses faites au duc de Tarente. Avec la grâce de Dieu et ton exemple, j'espère me soumettre à cette nouvelle épreuve : qu'il m'en coûtera, mon Louis, de quitter mes trois filles ; mais je n'existe pas loin de toi, ton isolement m'est insupportable ; pendant ma dernière absence, tes enfants étaient d'une grande ressource.

Le 17 mai, le maréchal s'efforce de la rassurer, de répéter qu'il croit aux promesses du duc de Feltre, transmises par le maréchal Macdonald.

Si mes espérances étaient trompées, la plus grande peine que j'éprouverai sera de voir que je serai la cause de tes malheurs, car ce serait un grand malheur pour toi que d'être éloignée de nos enfants, de leurs intérêts. J'ignore comment je pourrai te faire supporter cette absence, surtout lorsque tu ne verras plus de terme à mon éloignement, car il n'y en aura plus si les espérances que te donnait dernièrement le duc de Tarente ne se réalisent pas. Te connaissant, ce serait bien en vain que je te ferais par écrit la proposition d'aller attendre la fin de mon exil à Savigny avec tes enfants, puisque tu as rejeté déjà bien souvent toutes les insinuations que j'ai cherché à te faire à cet égard. J'adopte donc ta résolution de laisser tes deux aînées à leur pension, de prier ma sœur de se charger de Louise et de sa nourrice, et de venir avec Louis ; mais, mon Aimée, où irons-nous, car sous quelques jours tu n'ignores pas que je serai sans asile ? Il me semble qu'il faut profiter de la proposition de ton frère aîné et, si tu n'obtiens

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 361

pas mon retour à Savigny d'ici à quelques jours, demande l'autorisation que je puisse me rendre à Motiers.

J'emploie toujours mon temps à la lecture, mais je crois m'apercevoir que ma vue commence à en souffrir. Je suis maintenant à lire l'histoire du *Bas-Empire*, par Lebeau. J'aurai achevé à la fin de la semaine prochaine cet ouvrage dont j'ai commencé la lecture le jour de ton départ et qui a cependant vingt-sept volumes, c'est à peu près deux volumes par jour. Je lis maintenant que je n'ai plus de devoir à remplir avec plus de fruit et d'intérêt. Que de rapprochements on peut faire non seulement dans cet ouvrage, mais dans ceux dont j'avais achevé la lecture auparavant d'entreprendre celui-ci, entre autres dans les histoires ancienne et romaine de Rollin, dans l'*Histoire des Empereurs romains*, par Crevier. En parlant de ces ouvrages, je crois les avoir dans notre bibliothèque de Paris. Je te prie de charger Laforest de vérifier si les ouvrages suivants s'y trouvent :

<i>L'Histoire romaine</i> , par Rollin, en 16 volumes in-12, prix.	56 fr.
<i>Histoire ancienne</i> , par Rollin, 14 volumes in-12.	49
<i>Histoire des Empereurs romains</i> , par Crevier, depuis Auguste jusqu'à Constantin, 12 volumes in-12.	
<i>Histoire du Bas-Empire</i> , en commençant à Constantin, 27 volumes.	100
Le <i>Traité des Études</i> , par Rollin, 48 volumes in-12.	118
Total.	<hr/> 323 fr.

Ce sont des ouvrages dont on ne peut se passer ; s'ils

n'y étaient pas, aussitôt que l'état de nos finances nous le permettra, il faudrait les acheter : je mets le prix auquel on trouve ces ouvrages chez Brunot-Labbé, libraire, quai des Augustins, n° 38.

On voit comment le prince d'Eckmühl trompait son activité en remplaçant l'action par la pensée.

Ce même 17 mai, la maréchale informait son mari de la gracieuse réception du duc de Tarente : il lui a dit : « La duchesse de Berry, partie de Naples, ne devant rester que deux ou trois jours à Marseille, onze en route », et elle ajoute que le duc, contrarié du retard, conseillait cependant la patience :

J'ai observé que la loyauté reconnue de ton caractère me portait à croire que la mesure de surveillance, que d'ailleurs tu n'as aucun motif de redouter, ne serait pas maintenue. Il m'a écoutée avec bienveillance, mais n'a rien répondu à cela. La conclusion de mon entretien a été de nouvelles assurances de faire réaliser les promesses qui nous ont été faites, aussitôt le retour du Roi : « Je ne serai satisfait, m'a dit le maréchal, que lorsque vous et le maréchal serez heureux au sein de votre famille. Je vous répète que je ne perdrai pas un instant pour vous faire revenir à Savigny. »

Le lendemain 18, l'excellent duc de Doudeauville, auquel la maréchale avait fait demander de vouloir bien la recevoir, accourt dès midi, et voici ce que raconte le rapide billet :

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 363

Il est impossible d'être plus juste à ton égard ; il est vivement contrarié du retard qu'éprouve l'arrivée de la duchesse de Berry, mais il est de l'avis du duc de Tarente, c'est-à-dire qu'il faut attendre l'effet des promesses du Roi avec une entière confiance, parce qu'il est sûr qu'elles seront réalisées au retour du voyage de Fontainebleau, qui aura lieu vers le milieu de juin, à ce que croit le duc. Si nous avons un logement, je supporterais mieux que je ne le fais ce contretemps. J'irai sous peu de jours, mon bien cher ami, t'aider à te caser dans quelque petit coin. Je pars pour Savigny, ce qui me procurera la satisfaction de voir ta bonne sœur. Il y a lieu de croire que je lui demanderai de se charger de ma Louise pendant mon absence.

Le 18 mai, le maréchal rappelle à sa femme qu'il n'aura plus de logement, et que, s'il peut trouver pour lui une chambre dans quelque auberge, il ne saurait où installer elle et sa femme de chambre. Il n'est, d'ailleurs, plus à Louviers que pour peu de jours, s'il faut ajouter foi aux promesses faites :

Dans ces circonstances, ta présence à Paris sera bien plus utile et donnera plus d'espérances pour un heureux et prompt résultat. Ma conclusion est donc, mon Aimée, que tu dois attendre à Paris et à Savigny l'arrivée de la duchesse de Berry. Je te promets de prendre en patience notre éloignement : ton exactitude à me donner chaque jour de tes nouvelles, beaucoup de détails sur nos enfants, Savigny ; le moment où je t'écris et la lecture, voilà mes ressources.

Le 20 mai, le maréchal écrit :

Les journaux d'aujourd'hui n'ayant pas confirmé l'arrivée à Marseille de la duchesse de Berry, il faut en conclure, ma chère Aimée, que la nouvelle est prématurée. C'est dans dix jours que je suis sans asile; ta bonne parente est encore venue à la charge et m'a proposé de venir s'établir ici avec son mari pour nous laisser sa maison : je l'ai remerciée de son obligeance. Lorsque tu seras ici, nous ferons toutes les démarches nécessaires pour trouver une chambre ou deux. Charge Laforest de me donner des détails sur notre Savigny. C'est avec bien de l'impatience que j'attends l'époque où je pourrai y aller, puisque ce sera celle de la fin de nos tourments. Je compterai mon existence de ce jour, je regarderai le passé comme un rêve !

Déjà le prince d'Eckmühl a dit quelque chose de tel. C'est, hélas ! une aspiration d'exilé, qui voit le repos, l'oubli, le bonheur, là où il n'est pas, là où il voudrait être !

Louviers, le 21 mai.

Le *Moniteur* d'aujourd'hui annonce que la duchesse de Berry est attendue le 18 à Marseille. Je désire, ma chère Aimée, que les vents contraires n'apportent point de retardement; alors cette princesse serait à Paris dans les premiers jours de juin, et nous serions, peu de jours après, réunis avec nos enfants à Savigny : cette perspective me sourit. Dans cette hypothèse, mon Aimée, je souhaite t'éviter le voyage de Louviers. Je consulte beaucoup plus l'attachement que

CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 365

je te porte que ma propre satisfaction, car je commence à trouver notre séparation insupportable. Je connaîtrai probablement demain le parti que tu auras pris et le jour de ton arrivée, si tu persistes dans la résolution où tu étais.

Malgré le courage et l'abnégation du prince d'Eckmühl, on sent que la tristesse s'empare de lui et qu'il désire passionnément l'arrivée de sa femme, en dépit des efforts qu'il tente pour la décider à ne pas faire le voyage de Louviers.

Le 22 mai, le maréchal écrit :

Ta lettre du 21 me laisse encore dans l'incertitude sur le parti que tu prendras. Les journaux d'aujourd'hui ne parlent pas de l'arrivée de la duchesse de Berry pour le 18 ; je crains bien qu'elle ne soit retardée ; dans tous les cas, elle ne sera pas à Paris auparavant quinze à vingt jours. Ainsi, mon Aimée, si tu es toujours dans les mêmes intentions, pars au plus tard samedi pour venir rejoindre ton Louis.

J'ai lu avec bien du plaisir tous les détails sur notre Savigny : tu as oublié de me dire si Boissy a greffé les églantiers.

L'ennui se trahit, et le 22, la maréchale, parlant de vagues espérances qui la décideraient à ne pas s'éloigner afin de tirer parti de Savigny, seule ressource qui reste pour acquitter les dettes criardes, l'exilé jette vers elle un vrai cri de détresse :

Louviers, ce 23 mai.

Je viens de recevoir, ma chère Aimée, ta lettre du 22. Les journaux ne confirment pas ce que plusieurs personnes t'ont dit de l'arrivée de la duchesse de Berry le 18. Je vois que je serai encore bien longtemps séparé de toi en supposant même que je puisse me rendre à Savigny aussitôt le retour du Roi à Paris. Je serai donc encore à Louviers jusqu'à la mi-juin, et cela sans asile et dans le plus grand isolement. Je ne suis sorti que pour aller dîner chez ta parente. L'arrangement que tu proposes ne pourra avoir lieu. M. Carpentier compte tellement venir ici le 1^{er} juin, qu'il envoie déjà ses meubles. Sa femme a prévenu il y a deux jours qu'elle viendrait s'établir le 1^{er} avec sa famille. Tu conçois que je ne pourrai rester avec ce ménage. Je ne veux pas, d'un autre côté, aller chez ta parente. J'attendrai tes premières lettres; si elles me donnent la conviction que tu ne viendras pas, je prendrai une chambre dans une auberge.

Je connais bien, mon amie, notre pénible situation de fortune, je m'y prête autant que possible. J'ai réglé ma dépense ici à 3 francs 10 sous par jour; Mayer ne dépasse pas cette somme. Ce n'est pas pour moi un sacrifice, mais ce qui en est un bien grand, c'est d'être séparé de ma femme et de mes enfants. Tu ne me parles pas de notre dotation d'Italie; si M. Bresson, que tu as vu, t'a donné quelques espérances que l'arriéré nous serait payé. Il a dû te demander des lettres: écris-les en ton nom.

Cette lettre, si triste et si simple, si remplie

d'amour contenu, nous paraît entre toutes touchante. Ce grand soldat, qui avait disposé presque en roi absolu de pays entiers, réduisant sa dépense et celle de son fidèle serviteur à *trois francs dix sous par jour*, nous semble beaucoup plus digne d'admiration que s'il se montrait entouré d'éclat. Il souffre dans son cœur, mais comme sa conscience est tranquille ! S'il songe, à cause de ses créanciers et de ses enfants, à l'arriéré de ses dotations italiennes, il ne veut rien demander lui-même, il consent seulement à ce que la mère de famille réclame en son propre nom.

Trois lettres de la maréchale terminent cette correspondance de 1816 :

Le départ des équipages pour Fontainebleau l'ont remplie d'espoir, mais elle sait bientôt qu'il s'agit d'une simple chasse que vont faire les princes, et, le 24 mai, elle écrit :

On assure que la duchesse de Berry arrive aujourd'hui à Marseille. Elle doit y rester quelques jours, et, d'après l'itinéraire dont m'a parlé le maréchal Macdonald, en mettra onze pour se rendre à Fontainebleau, où elle restera trois à quatre jours ; ton retour à Savigny ne peut avoir lieu avant dix-huit ou vingt jours. Je pars donc demain samedi pour te rejoindre, mon bien cher ami. J'ai bien souffert de ton isolement ; de plus, je veux t'éviter de chercher toi-même le réduit où il nous faudra attendre le moment tant souhaité de notre retour au sein de notre famille. Je prendrai ma berline ;

la voiture est bien lourde, je n'arriverai pas avant cinq heures ; je te donne cet avis, mon bien bon ami, pour que tu ne partes pas trop tôt pour venir à ma rencontre. Le pauvre Mayer va avoir bien à faire.

Tu seras content de ton Louis. Je ne souhaite pas moins que toi notre réunion, quoique je sois au milieu de nos quatre enfants. Louise part demain pour Viry ; que n'ai-je un peu de ta supériorité pour supporter les sacrifices que je suis contrainte de faire !

Cette lettre est du 24 mai. Le 25, un billet de la maréchale annonce l'arrivée à Marseille de la duchesse de Berry ; cependant, et très heureusement, elle part quand même,

. . . pour faire cesser une solitude dont elle souffre d'autant plus, qu'elle serait dans l'impossibilité de se faire aux manquements éprouvés par son mari.

Quelques semaines plus tard, le prince et la princesse d'Eckmühl revenaient ensemble à Savigny, où le maréchal demeura exilé assez longtemps encore.

A la suite de cette correspondance de 1816, la première lettre que nous trouvions porte la date du 10 janvier 1818. La voici :

Laforest me mande, ma chère amie, que tu es très triste, il ne me donne aucun détail sur le temps que tu seras obligée de rester à Paris. Lorsqu'il m'écrivait, tu étais en pourparlers pour la vente de notre hôtel. Si nous ne pouvons parvenir à le vendre, il nous sera impossible de trouver les fonds nécessaires pour acquitter les impôts et nos dettes.

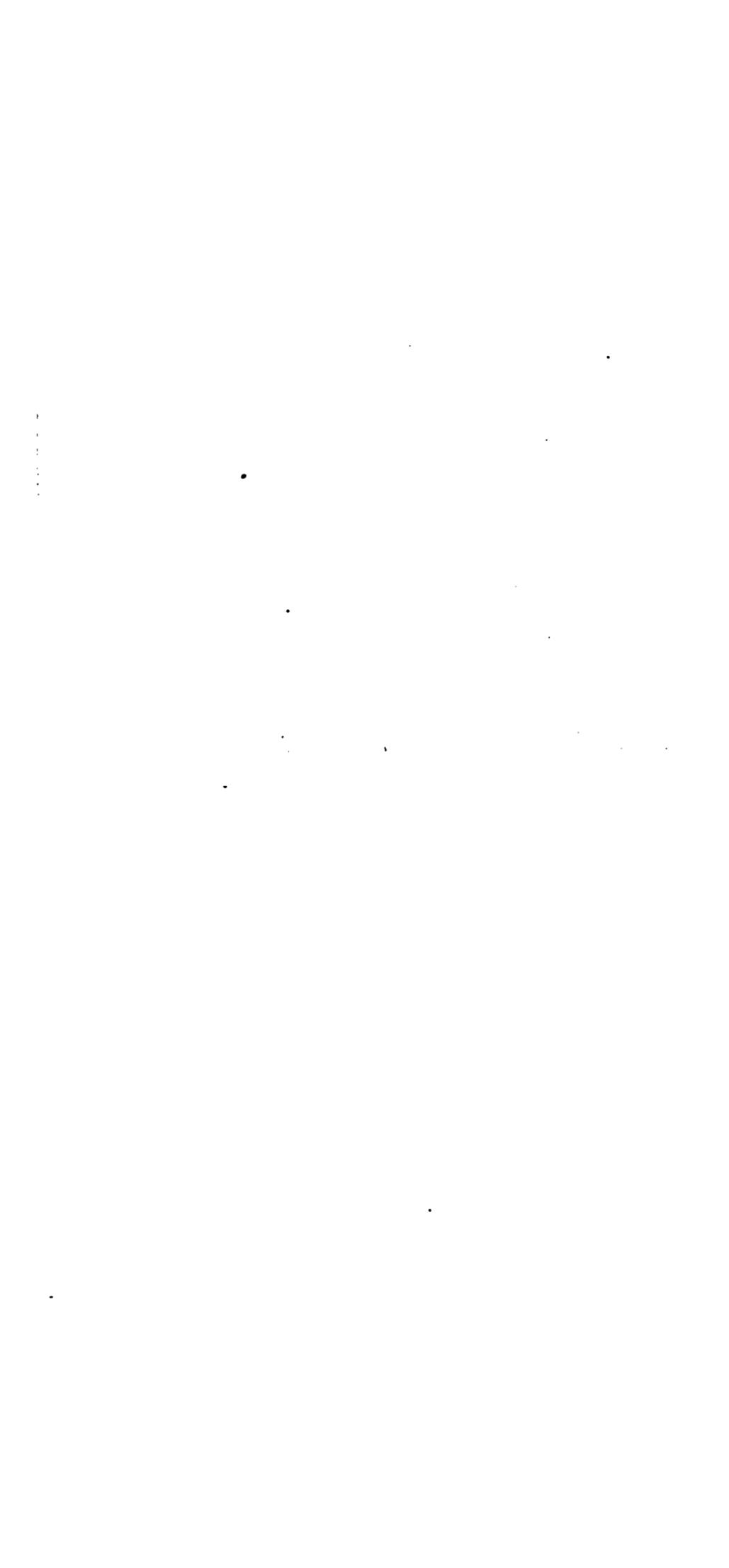
CORRESPONDANCE AVEC LA MARÉCHALE. 369

Je t'envoie les caresses de nos petites, ainsi que celles de Louise, de Louis. Si tu ne viens pas demain, fais-moi donner des détails sur les espérances que tu as de vendre notre hôtel, et sur les résultats de la visite que tu as dû faire avec Beaumont.

On voit dans quelle gêne restait le maréchal, gêne vraiment glorieuse ; aussi nous plaisons-nous à la constater, ainsi que sa courtoisie envers *la femme* qui lui fait nommer même *sa toute petite* avant *son* fils unique.

LES

ANNÉES SUPRÊMES



LES

ANNÉES SUPRÊMES

Avant de terminer une tâche chère et douloureuse, avant de donner les dernières pages qui nous parlent du prince d'Eckmühl, on comprendra que nous ayons besoin de jeter un regard d'ensemble sur cette noble et trop courte existence, on comprendra également que nous cherchions à rassembler les traits épars de cette grande personnalité, dont le caractère dominant nous paraît être une superbe unité de nature, une remarquable tenue d'âme. De la jeunesse à l'âge mûr, le maréchal Davout reste *le même* ; il ne se développe que selon les lois de sa propre essence, aucune influence n'a d'action sur lui ; si les idées du prince d'Eckmühl se modifient, c'est parce qu'il a observé, pensé et voulu ce que l'expérience lui a démontré être le meilleur.

Le *moi*, qui finit par déborder toutes les âmes, ne se montre jamais dans les actes du maréchal. Cette

parole d'une lettre à sa femme, parole que nous aimons tant à redire que nous en avons fait l'épigraphe de ce livre, est l'expression de sa vie entière : *Il est bien rare que je pense à moi-même.*

Aucune recherche de conscience, aucun scrupule de délicatesse n'était inconnu au maréchal; il ne voulait devoir qu'à ceux auxquels il savait pouvoir rendre au centuple. La plus grande preuve d'amour qu'il ait pu donner à sa femme a été de se décider, et après combien de promesses! et après combien d'hésitations! à faire connaître à l'Empereur les embarras d'argent qui pesaient sur la vie de la maréchale. Il y a chez cette nature, réputée rude, une exquise probité dans toutes les questions d'argent, une véritable bonté sous les coups de boutoir! En parlant d'une faute commise par l'un des siens, le maréchal dit : « Dans ma mauvaise humeur, il entre tout l'intérêt d'un bon parent, mais je suis sévère pour ma famille. » La première fièvre d'indignation passée, il payait les dettes, il réparait les sottises... Bon pour tous, même pour les animaux, en dépit de ses protestations de stoïcisme, il demande tendrement à sa femme « les Invalides pour Coco, pauvre cheval qui l'a bien servi. »

M. Thiers, en rendant dans presque toutes les circonstances justice au prince d'Eckmühl, en étudiant le grand militaire, n'a pu apprécier l'esprit fin, enjoué du maréchal, tout le côté de cette noble

nature, que trahissent ses lettres intimes. Influencé par l'opinion, trop souvent faussée à dessein, il le représente comme dur et inflexible. Sans doute, il était difficile de démêler l'apparence de la réalité, et de deviner que le maréchal affectait la sévérité pour se mettre à l'abri des sollicitations, des prières, des tentations de faiblesse, pour se défendre de lui-même enfin ; c'est à ceux qu'il a aimés à le révéler tout entier.

Aucun désastre n'a pu abattre le fier courage du maréchal Davout, parce que le caractère de l'homme égalait en lui la trempe du soldat. A peine échappé aux neiges de la Russie, il recommençait ses travaux, il réorganisait, il fortifiait Hambourg, il relevait le moral de tous ceux qui l'approchaient. En 1814, il sauvait le pays de la guerre civile ; en 1815, il lui gardait une armée ; en 1816, exilé, il lisait, il pensait, il philosophait, et il aimait sa femme, il jouait avec ses enfants, sans laisser un mot amer échapper à ses lèvres. Une seule fois, il rugit comme un lion blessé, et secoue sa chaîne. Sa fille Joséphine est malade : *Aucune puissance ne le retiendra loin d'elle*. Il est rentré dans la vie privée, il n'a plus à se sacrifier au service du pays, le devoir ne lui commande plus l'oubli de lui-même ; il saura braver un arrêt injuste.

En ce bas monde, aux yeux de la plèbe, *oser*, c'est être ou *paraître* ! Le maréchal était, voulait et

osait : de là les constants succès que beaucoup ne lui pardonnaient pas. Napoléon lui-même sur le champ de bataille, lors de la victoire d'Eckmühl qui lui apportait le salut, en voyant accourir à son secours le vainqueur d'Auerstaedt, ne s'écria-t-il point : « Voyez ce Davout comme il manœuvre !... il va encore me gagner cette bataille-là. »

La patience est la plus habile ouvrière, non seulement de nos vertus, mais de notre destinée ; le bouillant maréchal savait attendre l'heure du combat, et l'heure heureusement choisie lui donnait le succès ; il savait n'attaquer ni trop tôt ni trop tard ; il savait *tout faire à temps*. . . De là sans doute ont procédé les jalousies, puis les calomnies.

On a fabriqué de tous points un *faux maréchal* Davout. J'ai lu, dans une revue populaire et militaire qu'*il était gros, court, très haut en couleur*. . . en dépit de ses portraits et des récits dignes de foi. Dans le lointain de mes souvenirs, je vois encore mon père, qui me semblait naturellement d'une taille colossale, et il était, en effet, très grand, vêtu d'une longue redingote bleue boutonnée, parfois chaussé de hautes bottes en lesquelles entrait son pantalon, assis au coin du feu, dans le premier salon du château de Savigny, le dos tourné au jour, ayant pour lire relevé ses grandes lunettes d'or sur son front, et quittant son livre ou son journal pour me prendre sur ses genoux, quand j'étais parvenue

à grimper derrière son fauteuil, afin d'embrasser son beau crâne chauve, lisse et blanc comme le marbre, entouré d'une couronne de cheveux châtons. Je vois distinctement le pli rêveur de son front, tracé perpendiculairement entre les deux sourcils, car je l'épiais toujours ce pli, afin de savoir ce que je pouvais dans le moment demander ou me permettre. La plus légère impression faisait frémir ou rapprocher ces sourcils qui avaient bien souvent fait trembler de plus braves que moi, et, cependant, je n'avais garde d'avoir peur : nous traitions de puissance à puissance ! Je retrouve également, dans ma mémoire, le doux et fin sourire des lèvres du maréchal, qui révélait les plus belles dents du monde en éclairant son visage. Je vois aussi la blanche main aux longs doigts effilés, qui se tendait si vite vers moi pour me soutenir, et le teint clair, rosé, que ni la guerre, ni les fatigues n'avaient pu hâler et brunir ; le maréchal avait une peau de femme.

Ma mère m'a souvent dit, et les lettres de mon père m'ont répété, que le prince d'Eckmühl aimait la gaieté de son dernier enfant : *Même en souffrant, elle reste de belle humeur !* écrit-il de Louviers, et tantôt il l'appelle « sa *petite réjouie*, sa *toute petite* et même sa *petite Bacchanale*, afin d'exprimer l'entrain de ses quelques mois. On sent que le seul enfant qu'il lui ait été donné de voir grandir le distrait et le charme. Ah ! que je sais de

gré à cette *toute petite* d'avoir consolé, amusé l'exilé, et qu'il m'est doux de remercier, en *son nom*, le cher maréchal de lui promettre, lors d'une grave maladie, *afin d'être bien reçu de lui apporter* non pas des joujoux, mais *un beau bouquet!* Quel cœur que celui de mon père! Comme il aime ses enfants, ses amis! Quand il tremble pour eux, aucun obstacle ne l'arrête; il sait aimer enfin, et combien la pensée de Dieu m'a été douce à trouver sous sa plume! Le prince d'Eckmühl était trop grand pour n'avoir pas l'instinct de l'ineffable, de l'éternelle grandeur. Ne connaissait-il pas l'influence de la foi sur l'âme des soldats! N'était-il pas le petit-fils de ce M. de Minard, lieutenant-colonel au régiment de Forez¹ qui racontait, en 1749, devant les principaux officiers qui en avaient été témoins, pour faire sentir tout ce que l'on perd en négligeant la religion chez le soldat, « que, après une mission donnée à ce régiment par le père Bridaine, ayant mené ses soldats en Italie, où il y eut une action très vive et très meurtrière, ils y essayèrent un feu continu avec une intrépidité dont il y avait peu d'exemples : « Ils tombaient, chacun dans son rang, tout couverts de blessures, sans donner la moindre marque de frayeur, et parmi tous ceux qui furent tués ou blessés dans cette action, il ne s'en trouva pas un

¹ *Vie du père Bridaine*, par l'abbé Carron, page 225.

seul qui eût reçu le coup de manière à donner lieu de penser qu'il eût seulement fait le moindre mouvement par crainte et par inquiétude. »

Oui ! l'esprit du maréchal Davout était trop large, trop profond, pour ne pas pressentir l'être parfait, l'être incréé, l'être infini, l'être incommensurable, dont celui qui sent, qui pense et qui aime, comprend qu'il est nécessairement un pâle reflet.

Les lettres et les billets du maréchal, datés de Savigny, sont remplis de nouvelles champêtres : « Le serrurier travaille, les vignes sont archimûres ! On aura de trente à trente-six pièces de vin, *qui promet d'avoir de la qualité*¹.

Les ouvriers, la confection du raisiné, sont devenus de gros évènements pour l'exilé, qui ne sait plus ensuite rester loin de Savigny. En 1819, il ne peut résister à Paris et le quitte dès qu'il ne tremble

¹ Le maréchal ayant fait venir quelques ceps des meilleurs crus de Bourgogne qu'il avait soigneusement acclimatés à Savigny, se passionnait pour l'excellent vin de sa chère vigne ; malheureusement, il était seul à le trouver tel, car il en faisait impitoyablement servir à ses hôtes comme vin d'ordinaire, et il faut convenir que le traître bourgogne de Seine-et-Oise avait une saveur de vinaigre, non encore parfumé, vraiment peu faite pour plaire. Le prince d'Eckmühl tenant au jugement de son spirituel ami, le général, depuis maréchal Sébastiani, qui passait pour un fin connaisseur, dit un jour, en lui en servant un plein verre : « Comment trouvez-vous ce vin-là, mon cher Sébastiani ?... Bon, n'est-ce pas ?... Il a un bouquet ! » Le général, au milieu d'une grimace douloureuse, répondit avec effort : « Bon ? Je ne sais !... Mais certainement il est gai ! » La question fut ainsi vidée et le maréchal se contenta de boire désormais son vin sans l'infliger à personne.

plus pour la vie de son dernier enfant. Il écrit donc de Savigny :

Le 7 septembre.

J'ai reçu hier soir, ma chère Aimée, ton aimable lettre. J'ai admiré ta manière toute bonne de me faire des reproches, et l'espèce d'excuse que tu trouves à expliquer l'isolement dans lequel je t'ai laissée, dans un moment où tu mettais tant de prix à avoir près de toi le père d'un enfant chéri que nous avions été sur le point de perdre. J'ai reconnu ta délicatesse et ton amour pour ton Louis, qui te rend bien ces sentiments, malgré ses défauts : je ne les ai jamais méconnus, mais je n'ai pas toujours été le maître de les modifier. Je ne puis, comme tu l' observes, *mentorer* les idées fixes, et ce maudit voyage de Savigny en était une. Il me semble que, si je ne l'eusse pas fait, j'eusse été très maussade, et j'ai voulu t'éviter des maussaderies qui t'eussent fait du mal.

J'ai eu la visite de la Jambe-de-bois, de son beau-frère et de leurs femmes¹. Le beau-frère est un grand *ébahisseur*; à tout moment il entrait en extase sur Savigny, les points de vue, le moulin, le rez-de-chaussée, et moi, à tout moment de lui répondre : « C'est ma femme qui a tout créé, tout fait, tout dirigé ! » Mille caresses à tous nos enfants, à commencer par notre convalescente.

Le maréchal, ce semble, aurait été un diplomate

¹ Le général de Latour-Maubourg, le comte et la comtesse Andréossy.

éminent, car il savait merveilleusement manier les Ames et les battre en brèche par leur côté faible ; la louange est un passe-partout qui ouvre presque toutes les serrures.

Savigny, le 8 septembre.

Leclerc te fera connaître que nous avons été aujourd'hui à Viry donner à M^{lle} Sébastiani et Mendelssohn des nouvelles de notre chère Louise. M^{lle} Mendelssohn m'a beaucoup entretenu de la forte impression qu'elle avait éprouvée en voyant notre chère petite si désespérée, et dit combien elle se reprochait de n'avoir pas été plus maîtresse d'elle ; elle m'a précisément donné les mêmes raisons dont je me suis servi près de toi pour la défendre. Elle m'a engagé à venir faire un dîner de demoiselles avec Louis et M. Gordon. Je lui ai promis pour dimanche.

. Je reçois, ma chère Aimée, ta lettre du 8. Je n'aurais pas osé te demander le sacrifice des cheveux de notre Louise, mais j'admire et j'approuve ton héroïsme à cet égard ; il épargnera à notre chère petite bien des souffrances. J'espère que sa convalescence ne sera pas longue et que, sous peu de jours, elle sera totalement rétablie et débarrassée de sa toux. Il est peut-être bon de faire remarquer à M. Bigot que, dans sa cruelle maladie, notre chère petite, avant sa toux, a eu des étourdissements qui indiqueraient que le rhume actuel a été précédé d'un rhume dit de cerveau. . .

Le maréchal entre encore dans quelques détails, puis, tout en devisant avec une sorte d'affectation

de sa *grosse santé*, il parle ainsi en plaisantant de l'indisposition qu'il subit :

Il paraît que nous éprouvons tous plus ou moins de souffrance. Est-ce que ta mère me boude ? Tu ne m'as jamais rien dit de sa part depuis notre séparation. Assure-la de toute ma tendresse. Louis a eu un peu de paresse ce matin, mais l'essentiel a été aussi bon qu'hier. Tu devines que je veux parler du caractère.

Le veau est enfin mort ; il sera mangé par les carpes après avoir été bien cuit.

Un des plaisirs du maréchal était de jeter du pain aux grosses carpes qu'il avait fait mettre dans les fossés de son château de Savigny. On comprendra que je n'oublie aucun détail de cette vie de calme, de retraite, et que je ne résiste point à copier les passages qui m'affirment la tendresse portée par mon père à son dernier enfant.

Savigny, ce 11 octobre.

Je viens de recevoir ta lettre du 10, ma chère Aimée. Mon intention était d'aller te surprendre demain ; mais j'ai compté sans Frédéric. Qui compte sans Frédéric compte deux fois. Il a mis hier la calèche hors de service. Je lui avais fait dire de venir nous chercher vers les huit heures du soir chez M^{lle} Sébastiani. Suivant son habitude, il était gris, il a attelé dans cet état, il a abandonné un moment ses chevaux qui sont partis ; la couverture de la calèche a été déchirée, il y a aussi

d'autres dommages qui obligeront de l'envoyer chez ton carrossier, auparavant de pouvoir s'en servir; elle partira mercredi.

Mon voyage projeté avait deux objets : celui de te surprendre, je l'espère agréablement; l'autre, de voir ta bonne mère auparavant son départ pour Pontoise, dans le cas où elle persisterait à y aller auparavant de venir ici. Je suis très contrarié de ce contretemps; je ferai mon possible pour m'en dédommager après le voyage de M. de Lagarde, s'il a lieu toutefois.

Savigny, ce 12 octobre.

M^{lle} Sébastiani m'a fait dire qu'elle venait de recevoir une lettre de son père qui lui annonce qu'il était nommé député, et qu'il serait à Paris vers le 15 de ce mois. En même temps, M^{lle} Sébastiani m'a fait demander des nouvelles de Joséphine et de Louise.

J'ai rencontré notre bon curé qui traversait le parc. Il m'a annoncé qu'il allait peut-être avoir une nouvelle paroissienne, qui nous fait un si grand plaisir aux *Français*; M^{lle} Mars est venue visiter cette maison qui est à vendre sur le Mail; le nom du propriétaire ne me revient pas; c'est le médecin, je pense, de la duchesse de Plaisance. Voilà, mon amie, les nouvelles de Savigny.

14 octobre, Savigny.

Le commencement de ta lettre, ma chère et excellente Aimée, m'a beaucoup inquiété; je croyais y voir une annonce de rechute; mais la prévoyance qui a eu l'approbation des médecins, et la grande espérance que

tu as de me rejoindre samedi m'ont rassuré ; j'attends avec une bien vive impatience ce jour dans la conviction où je suis que ce changement d'air sera très favorable à la convalescence de notre Louise et à tous nos enfants, particulièrement à mon Aimée qui a un extrême besoin de repos. Le curé, qui a diné hier avec moi, t'a trouvée bien changée ; son observation m'a frappé. De jour en jour, tu m'es plus chère et tu es plus parfaite à mes yeux. Il n'est pas étonnant que je ne fasse nulle attention au physique ; mais il ne m'est pas indifférent sous le rapport de ta santé. Je te persécuterai pour la soigner : elle nous est nécessaire à tous.

Remercie Joséphine de sa bonne intention d'avoir voulu me donner de ses nouvelles : elles ne se sont pas toutefois trouvées dans le paquet ; j'espère être dédommagé ce soir. Tu ne me parles pas de ta mère ; assure-la de ma tendresse.

Frédéric, qui te remettra cette lettre et la calèche qui a besoin d'être mise en état pour t'en servir, ira consulter Bigot pour une nouvelle blessure à la main qu'il s'est faite dans ce dernier accident. J'ai pris des informations : il n'était pas gris, il n'y a de son fait que malheur et maladresse, il reviendra ce soir haut le pied avec les deux chevaux. J'espère qu'il apportera les branches pour les cheminées. — Le fumiste ne perd pas son temps, il travaille très proprement ; les cheminées du petit salon et de Bailly sont terminées.

On a fait trois pièces de pressurage, nous aurons et avons dix pièces de vin blanc, et vingt-trois à vingt-quatre pièces de vin rouge d'une très bonne qualité. Les hommes ont eu toutes les peines possibles à retirer le marc de la cuve. Différentes fois, ils ont été saisis par la fermentation ; ils étaient obligés, de trois se-

condes en trois secondes, de sortir pour prendre l'air.

Tu recevras le compte rendu de Louis, il sera excellent; j'ai l'espérance que cet enfant nous donnera beaucoup de satisfaction.

Je n'entends pas parler de M. de Lagarde. Il a probablement remis, pour cette année, son voyage à la semaine des quatre jeudis, pour me servir d'une expression d'écolier.

J'envoie mille caresses à nos enfants et des baisers à discrétion à leur excellente mère.

Tout à toi, pour la vie, ton bon et fidèle

LOUIS.

La lettre que voici nous semble si sage, si modeste et si bonne, qu'elle n'a nul besoin de commentaire.

Savigny, ce 14 octobre 1819¹.

Frédéric m'a remis ton aimable lettre, ma chère Aimée, lettre qui me rappelle une époque bien glorieuse pour les armes françaises : si je n'étais pas très en garde contre la vanité, tout ce que tu me mandes serait bien propre à l'exciter. Sans ta lettre, cette époque mémorable se serait passée sans que j'y songe. Je désire que notre Louis ait le bonheur de figurer dans des évènements aussi mémorables, mais je désire aussi que ce ne soit pas en pure perte pour notre patrie, ainsi qu'il en est advenu de toutes nos victoires.

Je t'attends demain ou après; si des contretemps

¹ Cette lettre était la seconde de la journée.

t'empêchaient de suivre tes désirs, j'irais te trouver. Mon Dieu ! que je désirerais voir notre Louise tout à fait rétablie, et pour elle et pour son excellente mère. Léonie est plus heureuse que sage, fasse le ciel que sa pétulance ne lui occasionne pas d'accident ! Puisque je suis sur le chapitre de nos enfants, dis, je te prie, à Joséphine que je n'ai pas reçu sa lettre : je ne regarde pas, dans cette circonstance, l'intention comme suffisante.

Je t'envoie le compte rendu de Louis ; M. Gordon en est toujours extrêmement content sous tous les rapports.

J'ai voulu questionner le barbouilleur de Frédéric sur Louise ; il m'a répondu que M. Bigot s'était opposé à ce qu'elle sorte, attendu que les promenades précédentes l'avaient trop fatiguée ; cependant, tu me quittes pour la conduire à la promenade : je préfère m'en rapporter à ta lettre qu'à ses renseignements. Tu omets toujours de me parler de ta mère ; n'oublie pas du moins de l'assurer de toute ma tendresse. Tu ne m'as pas parlé du citronnier de Pontoise.

Savigny, ce 17 octobre.

Je reçois ta lettre, ma chère Aimée, le contenu me fait désirer les nouvelles de demain de notre Louise. Je désire vivement apprendre qu'enfin elle est débarrassée de la fièvre ; le froid qu'il fait depuis ce matin ne lui est pas favorable, la fièvre est tenace avec cette température. Dis à cette chère petite que j'ai trouvé à Viry deux artichauts que je lui enverrai demain.

Cette fois-ci, l'évènement a justifié ma prévoyance. Ainsi que tu l' observes, ceux qui n'auront pas fait ren-

trer leurs orangers en seront punis. Je crains beaucoup pour ceux que ta mère nous destine. J'attendrai qu'elle t'écrive qu'on lui envoie le chariot.

Tu trouveras le compte rendu de Louis; c'était aujourd'hui son jour de repos, je l'ai mené rendre des visites. Celles sur le bord de la Seine sont chez la Jambe-de-Bois, le général Ordener, et M^{me} de Soulanges. Nous n'avons pas trouvé le premier; malgré le vent il était à la chasse.

J'éprouve, mon amie, le plus grand besoin d'avoir tous les jours bien exactement de tes nouvelles et de celles de notre Louise. Prends, je t'en conjure, des arrangements pour que le départ du portier n'apporte aucun empêchement à l'exactitude de notre correspondance; lorsque tes occupations, les soins ou les exigences de Louise t'empêcheront de m'écrire, charge de ce soin Joséphine ou M. Hervo. — J'ai quitté, du reste, notre Louise avec l'espérance qu'elle sera bientôt rétablie: ta tranquillité ou sécurité sur l'état de notre enfant m'a beaucoup rassuré.

J'ai trouvé les orangers rentrés.

Parle à ta bonne mère de toute ma tendresse, et exprime-lui le désir que je partage avec toi qu'elle ne fasse pas un long séjour à Pontoise; elle a l'expérience que sa santé se trouve bien de son séjour près de nous.

Embrasse bien ma Louise de ma part, dis-lui que j'enverrai demain à Viry et, s'il le faut, dans les environs chercher des artichauts et, en les lui envoyant, je recommanderai bien de ne pas les laisser voler par Jean-Bête. — Je suis très en colère contre ce dernier.

Ce 18 octobre, Savigny.

On m'a apporté, ma chère Aimée, chez le général Andréossy, où j'ai dîné avec ton fils et M. Gordon, ta lettre du 18; j'ai demandé de la lire, tout le monde s'est empressé de me demander de tes nouvelles et de celles de notre Louise qui enfin touche (je porte ce jugement par tous les détails que tu me donnes) à une véritable convalescence. Je ne doute pas que la lettre de demain ne me confirme dans mon opinion. Quelle destinée est donc la tienne, et, par conséquent, la mienne? Sur le point de sortir d'une inquiétude nous sommes menacés d'une nouvelle!

Je regrette que tu te sois privée de Bailly, je m'étais arrangé pour pouvoir me passer de lui dans mon petit ménage de garçon. J'ai bien reconnu au surplus, dans ce procédé, combien mon Aimée était toujours disposée à ne se compter pour rien, lorsqu'elle croyait, par ses sacrifices, faire quelque chose d'utile à son Louis ou à ses enfants. — Tu pousses l'abnégation trop loin, mon amie; par exemple, pour éviter de faire lever une de tes femmes pour l'indisposition de Léonie, tu passes la nuit, quoique déjà exténuée par un mois de soins prodigués jour et nuit à Louise, tu passes la nuit, dis-je, à soigner ton enfant. Tu détruiras, mon amie, ta santé qui est si précieuse et si nécessaire à nous tous, je dis *nous*, car ton existence est aussi nécessaire à la mienne qu'à celle de nos enfants. Je souhaite bien que ces réflexions fassent impression sur toi et te portent à te ménager : je te demande cette nouvelle preuve d'attachement.

Je partage tes espérances qu'enfin sous peu de jours Louise, qui paraît être en convalescence, sera tout à fait rétablie, et que tu pourras venir avec tes filles passer quelques semaines auparavant d'aller te fixer à Paris.

Ton portier de Savigny vient de faire connaître qu'il venait de recevoir la nouvelle que sa mère était très mal, et qu'elle désirait le voir, ou sa sœur. Étant bien loin de trouver mauvais que l'on cède à des désirs de cette nature, j'ai fait dire à la lingère qu'elle pouvait se rendre près de sa mère. C'est elle qui te portera cette lettre, ainsi que le compte rendu de Louis qui est très bon.

Le général Belliard me quitte demain; je l'ai fait chasser dans le parc aujourd'hui malgré le mauvais temps. . .

Savigny, ce 24 octobre.

J'ai cherché partout des papiers qui me sont nécessaires pour faire les démarches pour rendre ma pairie transmissible à Louis. — Je ne les ai pas trouvés; ils doivent être ou dans ton secrétaire de Paris, ou dans les portefeuilles que tu as, ou dans ton secrétaire de Savigny.

Ces papiers consistent dans différentes lettres du référendaire près des sceaux, dans un certificat de M. de Sémonville, qui certifie et ma nomination et ma réception. Cherche, je te prie, ces papiers, et envoie-les moi par Frédéric. Si tu ne les trouves pas, il faut faire le sacrifice de ton *idée fixe* de ne pas me confier la clef du secrétaire de Savigny, et me l'envoyer, parce qu'il est utile que je fasse les démarches auparavant la réunion.

J'envoie mille caresses à tous nos enfants, et des baisers par millions à leur excellente mère.

Je viens de recevoir ta lettre, ma bien chère Aimée. La partie écrite avant l'arrivée de Frédéric t'a prouvé que nous avons eu les mêmes idées, puisque je te proposais ce que tu m'exprimes. Ainsi, mercredi prochain, je serai près de mon Aimée vers les quatre à cinq heures. Je t'amènerai Louis et ces deux messieurs; je resterai au moins jusqu'au 2 novembre. Je serais bien heureux si le temps et la santé de notre Louise te permettaient de venir passer une quinzaine à Savigny. Enfin j'espère que nous touchons au rétablissement complet de notre Louise; dis-lui que j'arriverai avec des aubergines, des beaux bouquets et des poissons. Je ne doute pas d'être le bienvenu; je lui envoie mille caresses, ainsi qu'à ses sœurs.

Tu recevras avec cette lettre le compte rendu de Louis. Il se lève de bonne heure; il aura, du reste, peu de chose à te narrer, le temps a été trop mauvais pour aller à la promenade. Cependant, je crois que M. Gordon l'a mené à Viry. Il y a appris que M^{lle} Sébastiani quittait tout à fait la campagne jeudi prochain.

Je vois, mon Aimée, que tu tiens autant aux *idées fixes* que ton Louis. Tes raisons pour ne pas m'envoyer la clef de ton secrétaire m'ont fait rire.

Savigny, ce 26 octobre.

M. de Lagarde, ma chère Aimée, est arrivé au moment de nous mettre à table; il a eu complètement la fortune du pot et le vin du cru, et le tout ne valait rien. Demain, tu l'en dédommageras; nous avons beau-

coup bavardé; il me quitte, il est près de deux heures du matin. Quelque besoin de sommeil que j'éprouve, je veux profiter de la provision qui arrivera vers les huit ou neuf heures, pour t'accuser réception de ta lettre de ce jour, qui me comble de satisfaction en m'apprenant que notre Louise va de mieux en mieux.

Je compte que ce mot d'écrit me précèdera de trois à quatre heures, car je ne pourrai point partir avant onze heures ou midi, Frédéric m'ayant annoncé qu'il était obligé de mener ses chevaux à la forge. Ainsi je t'envoie mille baisers sur ce morceau de papier, en attendant que je les imprime sur tes joues.

Mille tendresses à tes filles.

A toi pour la vie,

Ton bon et fidèle Louis.

On est toujours satisfait de Louis, qui t'embrassera demain.

Savigny, le 29 novembre 1819.

Félix¹ me charge de te dire que la fête de la Saint-Martin est avancée de trois jours, et qu'elle aura lieu dimanche prochain. Il demande tes ordres pour le pain bénit que tu as l'habitude de rendre ce jour-là. Si tu voulais que ce fût une de tes filles, il faudrait l'amener avec toi samedi. Nous partirions tous dimanche après la messe et le déjeuner. Dans tous les cas, fais savoir tes intentions.

La tourelle est entièrement peinte. . .

¹ Le régisseur du château de Savigny.

Suivent de longs détails sur les travaux ; puis une phrase qui témoigne du goût et du respect du maréchal pour les livres :

Je t'envoie les sept volumes de M. de Ségur ; j'ai bien recommandé qu'on ne les abîme pas. En cherchant dans ma bibliothèque, j'ai trouvé que les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e volumes manquaient ; aussi le 8^e volume de l'*Histoire ancienne*, de Rollin. M. Gordon m'a dit que tes filles les avaient, vérifie-le ; il serait désagréable de laisser perdre un pareil ouvrage. Si elles ont ces volumes, recommande-les-leur. J'ai trouvé le livre que m'avait prêté le général Haxo, je le rapporterai à Paris.

J'espère que ta lettre de demain me donnera de bonnes nouvelles de Louise. Je suppose, ainsi que toi, que ce sont les bonbons qui l'ont irritée ; en faisant cesser la cause du mal, le mal cessera. J'envoie mille caresses à Louise et à tes autres filles.

Savigny, ce 3 novembre 1819.

Je viens de recevoir ta lettre du 3, ma chère Aimée. Notre Louise a besoin de promenade et de prendre l'air. Je suis persuadé que le mauvais temps qui a empêché de la sortir, et qui l'a forcée à garder la chambre, est la principale cause de son irritation. Si le beau temps continue, je te conseillerais de l'amener à Savigny après-demain, à demeure pour une quinzaine. Tu pourras croire que ce conseil de ma part est intéressé ; cela est possible, sans que je m'en doute, par le grand intérêt que j'y ai ; mais tu es si judicieuse que tu apprécieras mon conseil à ce qu'il peut valoir.

Je prie M. Hervo d'aller voir, de ma part, M. de Bondy pour lui demander s'il a pu déterminer le préfet de Versailles à venir pour la Saint-Martin à Savigny avec lui, afin de faire terminer l'affaire du chemin. M. de Bondy devait me faire connaître la réponse du préfet; comme il serait possible qu'il l'eût oublié, il est bon de lui en rafraîchir la mémoire. Si j'ai la certitude de la visite du préfet, j'engagerai le sous-préfet de Corbeil à venir.

Le prince d'Eckmühl, nommé maire de Savigny, s'occupait des intérêts de sa commune avec une sorte de passion, et son souvenir est resté longtemps présent et vénéré. Une place du village de Savigny-sur-Orge, la *place du Château*, porte son nom de par une décision du conseil municipal qui date au moins de vingt ou trente ans après sa mort.

Une école pour les filles, et un asile pour les enfants, bâtis par la maréchale, portent le nom de Joséphine, en mémoire de la comtesse Vigier, mariée et morte à Savigny.

Savigny, ce 8 novembre.

Ma chère Aimée, le temps très mauvais, la Saint-Martin et son lendemain étant trois jours de repos pour les chevaux, je prends le parti d'envoyer le chariot chercher à Pontoise les citronniers que ta mère a fait sortir; ils sont si beaux qu'il ne faut pas courir la chance de les exposer à geler.

Boissy accompagne le chariot pour présider au char-

gement et en prendre soin. J'ai décidé que les chevaux, après s'être rafraîchis à Paris, continueront leur route demain mardi pour Pontoise; on chargera mercredi et on arrivera le même jour à Paris, et jeudi matin Boissy et les citronniers seront à Savigny.

Je compte sur toi et peut-être sur nos enfants demain auparavant deux heures. J'ai fait chauffer tous les appartements. Je veillerai à ce que l'on recommence demain.

Il n'existe pas, ma chère Aimée, toute perquisition faite, plus d'une toise et demie de carreau, et même de fort mauvaise qualité. Ainsi il faudra en faire acheter à Paris.

Il n'y a plus d'huile d'olive, recommande à Boissy d'en apporter. S'il était parti, fais-en mettre quelques bouteilles dans la voiture.

Nous n'avons ni linge d'aucune espèce ni argenterie. N'oublie pas d'apporter les clefs.

J'ai envoyé pour notre Louise cinq à six œufs frais, c'est tout ce qui existait.

On a tué le veau, il est superbe.

Berthe n'a rien fait depuis mon départ, il n'a même pas paru aujourd'hui.

Le temps est affreux, nous aurons une bien triste Saint-Martin.

Mille caresses à nos enfants, des millions de caresses à mon excellente et bien belle femme de charge.

Savigny, ce 15 novembre.

Je t'envoie, ma chère Aimée, le chariot, ainsi que tu l'as désiré; recommande qu'on le charge de bonne heure, afin qu'il soit de retour auparavant la nuit.

Notre petit voyage a été heureux, au froid près. Nous avons trouvé Savigny toujours beau et plus agréable que jamais, au moins à mes yeux. Il y a un nouveau-né; c'est un fruit d'une des vaches que tu as achetées à la Saint-Martin dernière; mais, malheureusement, il y a un être de moins : ce maudit charcutier lui avait ôté la vie dans la matinée. C'est un contretemps que tu supporteras avec ton courage et ton esprit ordinaires.

Je serai à Paris mercredi 17, vers les neuf heures du matin. Recommande que l'on nous serve à déjeuner à dix heures, afin que je puisse aller vers les onze heures aux Tuileries.

Enfin Bardin a fini ses ouvrages au château, la table de la tourelle est mise, nous n'avons plus que des cheminées à faire, avec le temps. Je te promets de n'être point pressé et de n'être plus aussi prompt à exécuter tout de travers tes idées.

J'ai été rendre visite aux citronniers de ta mère; ils sont écrasés par nos orangers; ils paraissent, du reste, d'une bonne espèce.

Si le général Laville est arrivé ce soir, invite-le pour mercredi. Je lui proposerai de le conduire à Savigny, s'il est empressé de juger par lui-même des embellissements que cette campagne a reçus cette année, grâce à tes soins, à ton intelligence et à ton goût extraordinaires.

J'envoie mille caresses à nos filles; j'apporterai à Louise un beau bouquet.

Louis va bien, il envoie des caresses à ses sœurs et y joint du respect pour sa bonne mère.

.....

Paris, le 28 novembre 1819.

J'ai été bien avisé de venir, ma chère Aimée, car j'ai trouvé une invitation pour la messe du Saint-Esprit aujourd'hui à onze heures et une autre qui me fait connaître que le Roi m'a désigné pour faire partie de son cortège pour l'ouverture des Chambres¹.

J'ai vu M. de La Garde. C'était sa première sortie depuis quatre à cinq jours; il a fait une chute qui lui a écorché la jambe; il a été obligé de garder le lit: aussi il n'était pas rempli de nouvelles.

Le général de Beaumont n'était pas encore arrivé hier, mais il est attendu pour l'ouverture des Chambres.

Les effets publics sont à 68 fr. 50. Je crois que M^e Laforest peut attendre pour placer ses 9,000 francs.

Le prince d'Eckmühl s'occupe de tous et de tout, recommande de chercher un *Moniteur* égaré, *tenant à continuer cette collection*, et termine ainsi cette causerie épistolaire :

Je ferai mon possible, ma chère Aimée, pour aller te rejoindre après la cérémonie de demain, mais étant de cortège, je crains que cela ne me mène un peu tard. Si je ne suis pas arrivé à cinq heures et demie au plus tard, ne compte pas sur moi.

Savigny, ce 29 avril 1820, 10 heures du soir.

Je désire déjà, ma chère Aimée, être à samedi matin. Je me suis aperçu depuis ton départ que Savigny a perdu pour moi bien de son charme, lorsque sa mai-

¹ Voir à l'appendice lettre J.

trousse n'y est pas. Tu te doutes que, après ce préambule, je te rappellerai ta promesse de m'envoyer tes chevaux vendredi soir.

. . . Recommande à Laforest de m'envoyer par Danet les journaux de demain et de me donner de tes nouvelles et de celles de nos enfants. J'ai fait ta commission près de Louise. J'ai été obligé de tromper ce cher enfant en l'assurant que tu n'étais pas partie pour Paris, mais que tu étais dans le parc : elle voulait à toute force aller te trouver.

Ce 23 mai, Savigny.

J'ai bien reconnu aujourd'hui que Savigny n'est rien pour moi, lorsque la souveraine n'y est pas.

Nous avons vu M. Chrétien ; il est parti à quatre heures ce soir. Le mauvais temps n'a pas arrêté M. de Boismilon.

Paris, le 25 mai.

Je dîne ce soir chez le maréchal Suchet.

Je suppose que la discussion sera finie mercredi et que je pourrai être près de mon excellente amie le soir même.

N'oublie pas de faire ôter dans le foin l'oseille sauvage.

Savigny, ce 14 avril 1820.

Ma chère Aimée, il est dix heures du soir ; ma toux est plus rare et moins sèche, tu vois que l'air de Savigny m'est déjà profitable, mais je jure par toi que ce n'est pas là le motif qui m'a déterminé à y rester ; le seul, le véritable était de te laisser reposer, et c'est pour te

rendre plus facile à adopter ce parti que j'avais pris hier soir, que j'ai été si mauvais malade et que je me suis refusé constamment à prendre la moindre chose. Cette courte séparation m'est pénible, mais je la supporte, parce qu'elle sera salutaire à ta santé.

Je te répète, mon excellente amie, bien sérieusement, que je suis convaincu que le mauvais air était dans notre hôtel à Paris, que le rétablissement de nos enfants sera très long; je regarde comme indispensable que tu les amènes le plus promptement possible à Savigny, même Joséphine. Il sera seulement utile de me prévenir la veille pour que je fasse faire du feu dans leurs appartements. Réfléchis à cette idée, mon amie, et je ne doute pas que ta tendresse maternelle ne l'adopte et ne la réalise sous vingt-quatre heures.

Machicorne est venu me prévenir ce soir qu'une personne avait parcouru la maison et le parc de Viry et l'avait chargé de me demander mes conditions. Cette personne a été attendre la réponse à la *Cour de France*. Machicorne a été chargé de dire à cette personne dont on n'a pu me donner le nom qu'elle pouvait s'adresser à toi à Paris ou venir me trouver, et que nous parlerions des arrangements. Il est vraisemblable que tu auras cette visite demain dimanche. Donne tes ordres en conséquence au portier et à ton maître d'hôtel. La personne a parlé de louer pour un an et elle désire tout récolter. Il faut demander au moins 4,000 francs et rabattre très peu de chose.

Donne-moi, mon Aimée, par le retour de la provision, de tes nouvelles et de celles de nos enfants. Puissé-je te persuader qu'il est nécessaire pour leur rétablissement de les faire changer d'air! Parle-leur de ma tendresse, ainsi qu'à Achille.

La provision partant à quatre heures du matin, j'envoie cette lettre ce soir; mais j'ai recommandé à Sagout d'écrire à sa sœur pour te faire connaître comment j'aurai passé la nuit; il le saura, puisqu'il couche dans une chambre voisine.

Envoie-moi par le retour de la provision une petite bouteille de ce sirop contre la coqueluche qui m'a déjà fait tant de bien.

Mille choses affectueuses à M. Gordon.

Le 15, 4 heures du matin.

J'ai été désappointé, ma chère Aimée. Je n'ai pas discontinué de tousser. — J'ai décidément la coqueluche avec tout son solfège. C'est un nouveau motif de rester à Savigny. Prie M. Bigot de me tracer un plan d'attaque contre ce vilain ennemi. Je le suivrai.

Envoie-moi mes habits de Savigny, entre autres celui couleur de capucines, les gilets, pantalons, etc.

Je n'entends pas parler de M. de Lagarde.

Je suppose que tu m'auras envoyé les instructions pour les oignons de tulipes.

Je t'envoie pour Louise une tanche de la pêche de M. Leclerc.

Je te réclame la garniture du tric-trac : j'ai l'idée fixe de faire des parties.

Savigny, ce jeudi : 6 heures et demie du matin.

Nous avons eu hier, ma chère Aimée, la visite du général Belliard. Le mauvais temps l'a empêché de

partir hier soir ; nous avons mis à profit ce contretemps pour faire tourner nos langues, et je me suis promis de faire tourner un moment la mienne avec toi ce matin avant son départ.

Je te dirai que j'attends avec une grande impatience une heure ou deux heures après midi, puisque cette heure me ramènera mon Aimée si nécessaire à mon existence, à mon bonheur et à celui de tous nos enfants. J'ai envoyé à la découverte ; on n'entend rien près de leur chambre, d'où il faut conclure qu'ils vont bien.

Versailles, ce 10 octobre, 1821 à sept heures du matin.

J'ai désiré rester à dîner avec notre Louis, ma bien chère Aimée. Je ne suis arrivé que vers les neuf heures ici.

Je n'ai point oublié ta commission pour M. Petit, ton architecte.

Je te parlerai demain des élections. Je désire vivement que les choix soient bons et portent sur des hommes sages éloignés des deux extrêmes !

L'esprit politique et le patriotisme du prince d'Eckmühl se révèlent par cette parole, hélas ! applicable à toutes les époques depuis plus d'un siècle dans notre pauvre France déchirée par les partis, disons plus justement par les ambitieux.

Paris, ce 11 octobre 1821.

Ma chère Aimée, je suis obligé de retourner à Versailles demain pour l'élection des deux députés, le

scrutin d'aujourd'hui n'en ayant fait sortir qu'un. J'irai directement de Versailles à Savigny. Je compte partir vers les midi de Versailles. Envoie Jean m'attendre à la *Belle-Épine* avec ses deux chevaux, il sera suffisant qu'il soit rendu vers les une heure.

Paris, ce 9 novembre 1822, à 6 heures du matin.

J'ai mené Louis hier au spectacle de Franconi. La voltige, Baba, le soldat laboureur et la mort de Kléber l'ont beaucoup intéressé. Nous avons dîné chez un restaurateur voisin de ce spectacle. J'ai les meilleures nouvelles à te donner de Louis et du petit Joseph : je t'envoie leurs caresses. Je te quitte pour aller chez le maréchal Suchet qui me mène chez le duc de Trévise.

On voit combien le prince d'Eckmühl est heureux de promener son fils, de l'amuser, de vivre de la vie de famille et d'amitié ; ces joies, hélas ! ont été pour lui et les siens beaucoup trop courtes !

Dans une lettre, datée du 21 décembre 1822, le maréchal devise en propriétaire des travaux qui marchent lentement, de la plantation d'acacias *des onze arpents* :

Tes intentions sont exactement suivies et je ne me permettrai pas d'y rien changer.

Je compte me lever demain de très grand matin et aller chasser dans le parc le sanglier. Je ferai encore cet exercice après le déjeuner et, suivant toute apparence, j'irai dîner avec mon Aimée : je regarde au-

dessus de mes forces de rester deux journées sans la voir.

Dis à notre Louis que je désire bien apprendre à mon arrivée qu'il a au moins conservé sa bonne place au collègue et qu'il se maintiendra toujours au banc d'honneur : fais-lui mille caresses, ainsi qu'à nos autres enfants sans oublier Achille. Pour toi, mon Aimée, tu connais l'attachement, l'amour, l'estime et la confiance que t'a voués pour la vie ton bon et fidèle

Louis.

Peut-être le maréchal n'avait-il jamais été aussi heureux, mais ce bonheur devait bientôt finir !

Cette *forte santé*, dont il parlait toujours et qui était le fruit de sa volonté, avait reçu une rude atteinte à la mort de sa bien-aimée Joséphine, et, le 1^{er} juin 1823, ce noble esprit et ce généreux cœur retournaient vers leur source !

Le hasard du tirage au sort nous a fait trouver, dans le *premier lot* qui nous est échu en partage, les dernières lignes tracées par cette main si chère. Une feuille de papier, au chiffre de ma mère, porte ces mots :

Dernières lignes écrites par le maréchal. Je demande à mes enfants, à mon fils, de les conserver religieusement comme je le fais moi-même.

Mon frère, hélas ! a disparu avant l'heure, et je me suis décidée à placer cette feuille, obtenue du

notaire du Maréchal, à la suite de pages non moins précieuses, car elles racontent pour ainsi dire à son propre insu une âme naïvement noble. Si Dieu le permet, même au delà de la mort j'entends veiller sur ces reliques de bon conseil et de grand exemple.

M. Noël, mon notaire, paiera au porteur du présent la somme de onze cent quatre-vingts francs sans autre quittance; nous en tiendrons compte à M. Noël dans ses premiers mémoires.

Le maréchal, prince d'ECKMÜHL.

Paris, ce 26 mai 1823.

Une lettre de demande nous a révélé que cette somme était destinée à tirer de peine la veuve d'un ancien camarade que les titres n'ont jamais su tenir au-dessus de la gêne.

C'est pour une œuvre de charité, accomplie avec une habitude de délicatesse à laquelle l'approche de la mort n'avait pu rien changer, que le maréchal prince d'Eckmühl a, pour la dernière fois, tenu une plume. Son testament, signé seulement de lui, porte la date du 21 mai 1823.

Nous donnons ici la copie exacte de cet adieu à la vie et à ses affections, dicté par le maréchal prince d'Eckmühl, tant ces pages nous semblent le digne couronnement de sa noble existence.



TESTAMENT

D U

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL

21 mai 1823

(*M^e Casimir Noël, notaire à Paris*)

Par-devant MM^{es} Victoire-François-Casimir Noël et Jean-Baptiste-Louis Guérinet, notaires à Paris soussignés ; en présence de M. Sébastien-André Gallimard, commissaire-priseur du département de la Seine, demeurant à Paris, rue du Temple, 62, et de M. Jean-Gabriel-Aimable Rousse, changeur de monnaies, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66, témoins requis aussi soussignés ;

Fut présent :

Son Excellence Louis-Nicolas Davout, duc d'Auers-
taëdt, prince d'Eckmühl, maréchal et pair de France,
grand cordon de l'ordre royal de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et
de différents autres ordres, etc, demeurant ordinaire-
ment en son château de Savigny-sur-Orge, canton de
Longjumeau, arrondissement de Corbeil, département
de Seine-et-Oise, présentement à Paris, logé en son
grand hôtel d'Eckmühl, rue Saint-Dominique, n° 107,

faubourg Saint-Germain, ayant été trouvé par lesdits notaires et témoins assis sur une bergère en une chambre au rez-de-chaussée dudit hôtel, éclairée par deux croisées sur le jardin de cet hôtel.

Lequel étant malade de corps, mais sain d'esprit, ainsi qu'il est apparu auxdits notaires et témoins, a dicté aux notaires en présence desdits témoins son testament ainsi qu'il suit :

Je confirme, en tant que de besoin, les avantages et donations par moi faits en faveur de madame la maréchale princesse d'Eckmühl, ma femme, tant par notre contrat de mariage, passé devant M^e Edon et son confrère, notaires à Paris, le seize brumaire an 10, enregistré, que par acte reçu par M^e Noël aîné et son confrère, notaires à Paris, le vingt-quatre août mil-huit-cent-vingt, aussi enregistré.

Ces avantages et donations ne sont que la réciprocité de ceux qu'elle m'a faits, j'aurais voulu les étendre encore, si c'eût été possible ; dans quelles mains plus dignes pourrais-je laisser les débris de ma fortune, si ce n'est dans celles d'une femme adorée, qui, par ses soins constants, a su les conserver, moins pour elle que pour le bonheur de ses enfants ! Elle en fut toujours exclusivement occupée avec un dévouement qui ne peut être comparé qu'à celui qu'elle a toujours eu pour moi. J'en ai reçu constamment des preuves si tendres et si touchantes dans toutes les circonstances de ma vie, et particulièrement dans l'affreuse maladie qui menace de me séparer d'elle, que mon cœur, rempli d'une profonde reconnaissance, veut ici en consigner un dernier témoignage.

Je donne et lègue à mon fils Louis par préciput et hors part :

Ma bibliothèque, telle qu'elle se composera au jour de mon décès, tant à Paris qu'à Savigny et Montgobert, sauf les livres à l'usage de ma femme que je distrais en sa faveur, du présent legs.

Mes cartes gravées ou manuscrites, atlas et tous objets y ayant rapport, mes télescopes et autres instruments accessoires ;

Mes armes de guerre et de chasse généralement quelconques, mes décorations, bâtons de maréchal, uniformes militaires et costumes de pairie ;

Et mes papiers, imprimés ou manuscrits, mes rapports militaires et civils, mes manuscrits et mes correspondances politiques, tant avec le gouvernement français qu'avec tous autres et toutes personnes publiques.

Ces objets seront remis à mon fils par sa mère ; c'est à elle qu'il appartient de juger l'époque à laquelle il sera en état d'apprécier ce legs et de le recevoir.

Voulant laisser à mon gendre, M. Achille Vigier, un témoignage de mon affection paternelle et de ma confiance dans ses sentiments, j'ai cherché dans les objets qui me sont personnels l'un de ceux dont il apprécierait le plus la possession ; ma pensée s'est portée sur un de mes grands cordons de la Légion d'honneur, je le lui lègue ; en le conservant il devra se dire : on peut le mériter autre part que sur les champs de bataille, par des moyens non moins utiles à ses concitoyens.

J'ajoute à ce legs et je prie ma femme de lui remettre en mon nom l'une de mes grandes plaques de la Légion d'honneur, trois statues en marbre se trouvant dans l'un des salons de mon appartement et un tableau qui m'a été donné en présent par la duchesse douairière des Deux-Ponts.

J'aurais voulu également accorder une marque de souvenir à mes deux filles ; mais que pourrais-je leur donner ? Je leur laisse tout ce qu'il y a de plus précieux au monde, une excellente et tendre mère, et ma plus grande consolation est d'avoir vécu assez longtemps pour voir se développer dans leur jeune cœur toutes les éminentes qualités et les vertus dont elle fut constamment le modèle ! Puissent-elles lui ressembler en tout, c'est mon dernier vœu.

Je charge madame la maréchale de diriger et surveiller l'éducation de mon fils ; et si M. Gordon, son gouverneur actuel, qui a commencé avec tant de succès cette éducation, la termine, j'impose à mon fils l'obligation de lui payer, sur sa fortune personnelle, trois mille francs de rente viagère pendant sa vie, à compter du jour de mon décès, en reconnaissance des soins qu'il aura donnés à son éducation, dans laquelle rente sera confondu son traitement annuel, comme gouverneur de mon fils, pendant tout le temps que cette éducation lui sera confiée.

Et, dans le cas où, contre toute attente, mon fils se refuserait à l'acquiescement et au paiement de ce legs, j'en charge ma succession envers M. Gordon.

Je prie le docteur Lerminier de recevoir l'expression de ma gratitude pour les soins éclairés et affectueux qu'il m'a prodigués pendant ma maladie ; je ne doute pas qu'ils n'eussent été couronnés d'un plein succès, s'ils eussent été moins tardifs et si je m'étais plus tôt confié à ses lumières. Je lui demande avec confiance de continuer ses soins à ma femme et à mes enfants.

Je désire que mes funérailles soient faites comme celles d'un simple particulier, que les frais qu'elles

occasionneront n'excèdent pas cinq cents francs, non compris ce qui devra être donné au curé, que mon corps soit présenté à l'église Sainte-Valère, que les gens de ma maison assistent seuls à mon convoi qui ne devra être suivi que de ma voiture¹. En conséquence, je recommande spécialement que mon enterrement soit fait sans pompe, apparat ni cérémonie, sans le discours d'usage et sans le cortège que pourraient réclamer les dignités dont je suis revêtu; je demande seulement que le bâton de maréchal que j'ai reçu du Roi soit déposé sur mon cercueil et que mon corps soit transporté au

¹ Le vœu du maréchal prince d'Eckmühl ne pouvait être accompli: beaucoup de ses anciens compagnons d'armes voulurent le suivre jusqu'à sa dernière demeure. Redoutant une manifestation des invalides, le gouverneur les avait consignés dès la veille et avait fait fermer les portes de l'hôtel. Une soixantaine d'anciens soldats du corps d'armée du maréchal Davout, avant le jour, parvinrent cependant à escalader les grilles ou à traverser les fossés et se joignirent au convoi. Expulsés dès le lendemain de la maison royale des Invalides, par ordre supérieur, ces braves cœurs se trouvaient sans ressources; la princesse d'Eckmühl, obéissant à un noble mouvement et non point à l'étiquette, écrivit si chaleureusement pour demander leur grâce qu'on n'osa pas la refuser. Ces pauvres soldats mutilés n'avaient commis d'autre faute que de s'être trop souvenus: sans bruit, sans éclat, ils avaient accompagné en pleurant la dépouille mortelle de leur chef vénéré. Hélas! plusieurs parmi ceux qui avaient sous l'Empire humblement réclamé l'honneur d'une lointaine parenté avec le maréchal Davout, ne suivirent point ce noble exemple! Les flatteurs du pouvoir nouveau, par leurs fonctions obligés de paraître à l'église, se dispersèrent aussitôt, et le général Foy en jetant un coup d'œil d'aigle sur les rares dignitaires venus jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, d'une voix vibrante et de façon à être entendu de tous, lança ces paroles dédaigneuses et vengeresses: « Nous sommes ici comme sur un champ de bataille, où chacun enterre ses morts! »

Ma mère m'a souvent dit le regret que l'illustre général lui avait témoigné de n'avoir pu parler à la place de M. le maréchal Jourdan, dont il trouvait l'oraison funèbre bonne sans doute, mais beaucoup trop incomplète.

Père-Lachaise dans le caveau que j'y ai fait établir pour la sépulture de ma famille.

Je lègue aux pauvres de mon arrondissement à Paris trois mille francs à une fois payer qui seront donnés à raison de mille francs par année, dans les trois ans qui suivront mon décès ; je désire que la distribution en soit faite par madame la maréchale à ceux que sa charité et sa bienveillance auront désignés, d'après les renseignements qu'elle prendra et la liste des pauvres qu'elle fera dresser.

Je désirerais qu'il ne fût pas fait d'inventaire après mon décès ; mais, si mon désir ne pouvait s'accomplir, je veux néanmoins qu'aucune vente forcée n'ait lieu pour mon mobilier, et, s'il y avait nécessité d'en vendre une portion, je tiens à ce que l'on s'en rapporte à la désignation qui en serait faite exclusivement par ma femme.

J'éprouve ici le besoin, avant de terminer mon testament, d'exprimer toute ma reconnaissance aux personnes qui m'ont témoigné tant d'amitié et une si tendre sollicitude dans ma longue et cruelle maladie ; je voudrais pouvoir les désigner toutes, mais je me bornerai à faire consigner ici les noms de messieurs les maréchaux : Jourdan, le duc de Dalmatie, le duc de Trévise, le duc d'Albuféra, Gouvion-Saint-Cyr et le duc de Tarente ; les généraux : le comte de Beaumont, La Ville, Dumas, Belliard, et de messieurs les amiraux Verhuel, Truguet, le comte de Montesquiou.

Telles sont mes dernières dispositions auxquelles seules je m'arrête.

Le présent testament a été ainsi dicté par le testateur aux notaires soussignés, écrit par M^e Noël, l'un d'eux, en présence de son confrère, tel qu'il a été dicté,

lu ensuite par ledit M^e Noël, en présence de son confrère, au testateur qui a dit bien le comprendre et y persévérer; le tout en présence desdits témoins.

Fait et passé à Paris en l'hôtel et dans le lieu susdésigné l'an mil-huit-cent-vingt-trois, le vingt-un mai, sur les trois heures et demie de l'après-midi, et a le testateur signé avec les notaires et lesdits témoins, après lecture faite du tout, la minute des présentes demeurée en la possession dudit M^e Casimir Noël, l'un desdits notaires.

En marge est écrit :

Enregistré à Paris, le cinq juin mil-huit cent-vingt-trois, n^o 121; K^o C. 3 et suivantes. Reçu cinq francs et cinquante centimes pour subvention.

Signé : LAFORCADE.

Le 1^{er} juin 1823 se terminait, à cinquante-trois ans, une existence que l'on pourrait résumer comme celle d'un des héros favoris du prince d'Eckmühl, par ces mots bien connus : *sans peur et sans reproche*. Et cependant, la calomnie l'a impitoyablement attaquée! Il y a plusieurs motifs à ces attaques : les morts ne répondent pas, les morts semblent ne rien pouvoir divulguer, et le maréchal Davout, enlevé par une douloureuse maladie de poitrine dès les premières années de la Restauration, ne laissait qu'un fils enfant.

Ceux que la rigide probité du prince d'Eckmühl avait forcés à l'honnêteté, ont trouvé facile et doux de se venger en calomniant le héros intègre, dont

nul ne pouvait plus redouter les révélations. Avec une science perfide ils ont choisi l'époque de 1815, comprenant que l'emportement des passions politiques leur viendrait en aide et applaudirait, par esprit de parti, aux blâmes les plus immérités, les plus noirement calomnieux.

Les entrailles de la terre rendent chaque jour témoignage du plus lointain passé; rien ne se perd en ce monde : nous espérons donc qu'un mémoire sur 1815, dicté par le maréchal à son ami, le général César de La Ville, dans les loisirs de sa vie de campagne à Savigny, et formant un assez volumineux cahier, *étrangement égaré*, reparaitra quelque jour.

Nous venons de dire que le prince d'Eckmühl laissait un seul fils encore enfant; les premiers nés du mariage du maréchal Davout et de sa femme Louise-Aimée-Julie-Leclerc, sœur du général Leclerc, décédé à Saint-Domingue, sont tous morts en bas âge. Le prince d'Eckmühl n'a laissé qu'un petit-fils, né de cette Joséphine dont il parle avec tant d'amour. Mariée à quinze ans au comte Achille Vigier, elle succomba peu de jours après ses couches; une seconde fille, Adèle-Napoléonie, mariée, après la mort de son père, au comte Amand de Cambacérès, neveu du duc de Cambacérès, archichancelier de l'empire; un fils unique : Louis-Napoléon Davout, prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaedt, pair hérédi-

taire, né en 1811, mort à Paris, le 13 août 1853, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, sans avoir été marié.

Reçu à l'École polytechnique, où il n'entra pas, le jeune prince s'engagea en 1831, fit le siège d'Anvers, comme sous-officier attaché à l'état-major de M. le maréchal Gérard, et reçut, à cette occasion, la croix de Belgique. Il fit ensuite partie de l'ambassade de M. le maréchal duc de Trévise, en Russie, où il fut accueilli avec une distinction toute particulière par l'empereur Nicolas.

Le prince Louis d'Eckmühl partit quelques années plus tard avec l'intention de faire le tour du monde, et séjourna plusieurs années aux Indes, avant de revenir occuper son siège à la Chambre des pairs. Le prince a laissé quelques travaux intéressants sur la pairie, qu'une réserve ombrageuse lui avait fait garder pour lui-même. Passionné de littérature, nous l'avons dit déjà, et lecteur infatigable, doué d'un esprit d'observation très développé, comme presque toutes les personnes timides, Louis d'Eckmühl avait le sentiment du pittoresque, et ses lettres, gaies, vives, spirituelles, témoignent de ce qu'il aurait pu être s'il avait eu le bonheur de conserver son père, pour la mémoire duquel il avait d'ailleurs un véritable culte.

Ardent au plaisir, en possession de sa fortune à l'heure où un jeune homme a le plus besoin de la

direction paternelle, une sorte de fierté défiante l'empêchait de montrer tout ce qu'il y avait en lui de distinction latente. Beau, généreux et bon, il ne lui a manqué que le temps, que les années de maturité pour témoigner de lui-même; le monde n'a connu de lui que la moins bonne part.

Le dernier enfant du maréchal, Adélaïde-Louise d'Eckmühl, si tendrement appelée par lui sa *toute petite*, est l'auteur de ce recueil pieusement consacré à la mémoire de son père. . . Louise d'Eckmühl fut mariée au général comte de Blocqueville, devenu marquis par la mort du seul fils de son frère aîné.

Nous avons pensé que le discours du maréchal Jourdan, prononcé sur la tombe de son illustre compagnon de gloire et de bataille, et le discours de M. le maréchal duc d'Albuféra qui rendit, à la Chambre des Pairs, un noble et juste témoignage à la mémoire d'un ami, le 8 juin 1824, devaient suivre le testament du prince d'Eckmühl.

Enfin, M. Dupin ayant été le défenseur du maréchal Ney, nous avons tenu à reproduire le discours de son frère, M. Philippe Dupin, député de l'Yonne, prononcé le 22 septembre 1844, lors de l'inauguration du portrait du maréchal prince d'Eckmühl, dans la salle de l'hôtel de ville d'Avallon.

Nous donnons ensuite les états de service du maréchal et ceux de son père, puis une notice rédi-

gée par le ministère de la guerre, et enfin une pièce ainsi intitulée :

Le maréchal Davout : Fonctions militaires, dignités, décorations, qui est comme le résumé de cette glorieuse vie.



ÉLOGE FUNÈBRE

DE

M. LE MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL

PRONONCÉ SUR SA TOMBE PAR M. LE MARÉCHAL

COMTE JOURDAN, PAIR DE FRANCE

Les obsèques de M. le maréchal prince d'Eckmühl ont été célébrées le 4 juin 1823, à onze heures, dans l'église de Saint-Valère. Le convoi était composé de quatorze voitures de deuil. Le corps était placé sur un magnifique corbillard attelé de six chevaux : aux quatre coins étaient placés des drapeaux ; les insignes des dignités du maréchal étaient posés sur le cercueil. Un corps de troupe, environ 2,000 hommes, était sous les armes.

Le fils de M. le prince d'Eckmühl, âgé de douze ans, était à la tête du deuil ; M. Achille Vigier, gendre de M. le maréchal ; M. le lieutenant général comte de Beaumont, pair de France, et M. le lieutenant général comte Coutard, commandant la première division, en faisaient partie, en leur qualité de parents. MM. les maréchaux, pairs de France, comte Jourdan et duc de Trévise ; MM. les lieutenants généraux, pairs de France, comte Belliard et comte Maison, ont tenu les coins du poêle. MM. les maréchaux, un grand nombre de pairs, parmi lesquels était le marquis de Lauriston,

ministre de la maison du Roi ; plusieurs membres de la Chambre des députés ; une réunion considérable de lieutenants généraux, de maréchaux de camp, d'officiers supérieurs et de militaires de tous grades ; de magistrats, fonctionnaires publics et de personnes attachées à la mémoire du maréchal, l'ont accompagné à sa dernière demeure.

Le convoi est arrivé à trois heures au cimetière du Père-Lachaise, en passant par le pont Louis XVI, la place Louis XV et les boulevards.

Arrivé au lieu de la sépulture, M. le maréchal comte Jourdan a pris la parole et a prononcé le discours suivant avec une émotion vivement partagée par tous les assistants :

« Messieurs,

« En jetant quelques fleurs sur cette tombe où les ministres de la religion viennent de déposer les dépouilles mortelles d'un illustre guerrier, je suis bien assuré d'être l'interprète de vos sentiments. Mais, pour les exprimer dignement, puis-je conserver la liberté d'esprit nécessaire au milieu de cette pompe funèbre, en présence d'une famille éplorée, d'amis consternés, oppressé par ma propre douleur ? La vie du noble maréchal que nous pleurons est trop pleine de grandes actions pour être improvisée : c'est à l'histoire qu'il appartient de la transmettre à la postérité ; l'amitié se bornera à retracer quelques traits de cette vie, hélas ! trop courte, qui fut entièrement consacrée à la défense de la patrie, au soutien de l'honneur et de la gloire de nos armes, aux devoirs de bon père et de tendre époux, à des actes de bienfaisance.

« Louis-Nicolas Davout, duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, maréchal et pair de France, grand cordon de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, décoré de plusieurs ordres étrangers, naquit à Annoux, département de l'Yonne, le 10 mai 1770. Issu d'une famille noble, il fit ses premières études à l'école militaire d'Auxerre, et n'en sortit que pour passer à celle de Paris. A l'âge de dix-sept ans, il entra en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Royal-Champagne cavalerie. Lorsque la révolution éclata, le jeune Davout resta fidèle à ses drapeaux; il croyait que le devoir d'un Français est de défendre le sol de la patrie contre toute invasion étrangère.

« En 1791, 200 bataillons de volontaires s'étant levés spontanément pour repousser l'agression dont la France était menacée, Davout fut investi du commandement du 3^e bataillon de l'Yonne, par les suffrages de ses concitoyens. Ce corps ne tarda pas à se faire remarquer par son instruction et sa bonne discipline.

« Pendant la campagne de Belgique, sous Dumouriez, Davout se distingua dans plusieurs occasions, notamment à la bataille de Nerwinde. Dès cette époque, il montra cette résolution, cette intrépidité, cette fermeté de caractère qu'on retrouve dans toutes les circonstances de sa carrière militaire.

« Qu'il me soit permis de relever ici la grave erreur où sont tombés quelques écrivains, en attribuant à Davout d'avoir paru à la barre de l'Assemblée législative, après la journée du 10 août, pour donner son adhésion à la déchéance du Roi et demander du service. Cette imputation est absolument fausse. Sans doute, Davout embrassa les idées de la révolution avec la chaleur de

son âge; mais, comme tous les braves qui s'armèrent pour la défense de la patrie, il est étranger aux crimes qui souillent quelques pages de notre histoire. A l'époque du 10 août, il était au camp de Maulde, à la tête de son bataillon.

« Un officier aussi distingué ne pouvait rester longtemps dans les rangs inférieurs, Davout fut promu au grade de général de brigade; mais, peu de temps après, il rentra dans ses foyers en vertu du décret qui expulsait les nobles de l'armée. Le temps de son inaction fut consacré à un acte de piété filiale. Il se renferma avec sa mère incarcérée à Auxerre, et adoucit sa captivité par ses tendres soins.

« Employé de nouveau, après le 9 thermidor, le général Davout passa à l'armée du Rhin. Si je le suivais sur ce théâtre de tant de beaux exploits, si je l'accompagnais sur les plages de l'Égypte, si je retraçais les nombreux combats où il donna tant de preuves de talent et de valeur, je dépasserais les bornes que j'ai dû me prescrire. Je dirai seulement que, à son retour en Europe, il fut récompensé de ses grands services par le grade de général de division, grade qu'il avait mérité trois fois par des actions d'éclat et que sa modestie lui avait fait refuser jusqu'alors.

« Élevé, en 1804, à la dignité de maréchal d'Empire, Davout ne tarda pas à se montrer digne d'une aussi honorable distinction. Pendant la mémorable campagne de 1805, au commencement de laquelle les Français, après quinze jours de marches, de manœuvres et de combats, forcèrent une armée ennemie à mettre bas les armes sur les glacis d'Ulm, le maréchal Davout défit complètement le corps du général Meerfeld, à Marienzell. A Austerlitz, il soutint, avec une seule divi-

sion, tous les efforts de la gauche des ennemis qui cherchait à tourner la droite de l'armée française. Mais c'est surtout dans la campagne suivante que le maréchal se plaça au premier rang des grands capitaines.

« Par la rapidité de ses marches, l'armée française avait coupé les lignes de communication des ennemis. La bataille d'Iéna allait décider du sort de la monarchie prussienne. Le maréchal Davout, détaché avec seulement 24,000 hommes, sur le point de Nauembourg, distant de sept lieues de celui d'Iéna, débouche du défilé de Kosen, culbute l'avant-garde des ennemis et s'avance dans la direction d'Auerstaedt. Là, il rencontre 80,000 Prussiens, commandés par le duc de Brunswick et animés par la présence de leur roi. Plein de confiance dans la vigueur des généraux qui commandent sous lui et dans la valeur de ses troupes, il aborde les ennemis avec la plus grande résolution, enlève successivement toutes les positions où ils cherchent à se rallier, met dans la plus complète déroute cette armée presque quadruple de la sienne, et s'empare de 115 pièces de canon.

« Gloire au héros qui, par la justesse et la rapidité de son coup d'œil, son imperturbable sang-froid au milieu des dangers les plus imminents et la vivacité de ses attaques, remporta une victoire aussi éclatante ! Gloire aux dignes généraux et aux invincibles soldats qui le secondèrent avec tant de dévouement ! Honneur aux mânes des braves qui périrent dans cette étonnante journée !

« Après un tel exploit, faut-il vous transporter sur les champs de bataille de Tzarnova, de Golinisse, de Heilsberg, d'Eylau, de Thann, d'Eckmühl, de Wagram ?

Non, Messieurs, je laisse ce soin à son historien. Vous, ses parents, ses amis, ses frères d'armes, vous savez que partout le maréchal Davout soutint sa haute réputation ; que partout il déploya les mêmes talents, la même valeur, la même fermeté, et que ces grandes journées furent autant de nouveaux fleurons ajoutés à la couronne de lauriers dont la victoire avait ceint son noble front dans les champs d'Auerstaedt.

« En l'honneur de services aussi éminents, le maréchal Davout fut créé successivement duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl. Il avait acquis ce dernier titre dans deux batailles qui précédèrent celle d'Eckmühl, où, à la tête de 25,000 hommes, il rendit inutiles tous les efforts de l'armée autrichienne, commandée par l'archiduc Charles, pour empêcher la réunion des divers corps de l'armée française.

« La guerre ayant éclaté de nouveau entre la France et la Russie, le maréchal prince d'Eckmühl eut le commandement du 1^{er} corps de l'armée. On ne prévoyait pas qu'une campagne dont les commencements furent si brillants, aurait une fin si funeste. Le maréchal débuta par le combat de Mohilow. Avec à peine 15,000 hommes, il se battit avec acharnement pendant douze heures contre plus de 40,000 Russes, et les repoussa avec une perte considérable. Il fit encore des prodiges de valeur à la bataille de Smolensk et à celle de La Moskowa. Blessé grièvement à la dernière de ces journées, il resta sur le champ de bataille pour animer ses troupes par sa présence, et suivit l'armée jusqu'à Moskow.

« Dans le cours de cette désastreuse retraite, qui ensevelit tant de braves sous les glaces de la Moscovie, le maréchal eut de fréquentes occasions de se signaler ;

mais il se fit surtout remarquer par un grand courage moral, si rare en de telles circonstances. Il marchait à la tête de ses troupes, partageait leurs privations, et quand la faim et le froid eurent anéanti son corps d'armée sorti victorieux de mille combats, il continua de marcher à la tête des aigles, des régiments et des officiers qui pouvaient les suivre.

« Profitant de cet affreux désastre, toutes les puissances de l'Europe se liguèrent. La France touchait au moment d'une grande catastrophe ; mais elle ne devait pas succomber sans gloire. Les célèbres batailles de Lutzen et de Bautzen, les brillants avantages remportés dans les plaines de Montmirail et de Champ-Aubert, attestent les généreux efforts de nos soldats et de leurs dignes généraux pour ressaisir la victoire.

« Pendant que la valeur française brillait d'un nouvel éclat dans cette lutte terrible, le maréchal prince d'Eckmühl, qui était à Hambourg avec le 13^e corps composé de nouveaux soldats, déployait toute l'énergie de son caractère et cette prévoyance qui déjoue les ruses et les intrigues, en même temps qu'elle assure les moyens d'attaque et de défense. Rien ne fut négligé pour conserver à la France cette place importante et l'armée qui s'y trouvait réunie. Les fortifications furent réparées, un vaste camp retranché fut construit, et les communications sur les deux rives de l'Elbe assurées. Le maréchal pourvut avec une sollicitude toute particulière aux besoins des hôpitaux, à l'habillement et à la solde des troupes, et forma des approvisionnements pour le cas de siège. Bientôt, attaqué par des forces considérables, il conserva un système de défense de plusieurs lieues de développement. Si, par un retour de fortune, les alliés, qui menaçaient la capitale

avaient été rejetés au delà du Rhin, le corps d'armée renfermé dans Hambourg, reprenant l'offensive, se serait porté sur leurs communications. Le maréchal repoussa toutes les propositions que lui firent les généraux ennemis, en lui annonçant leurs triomphes, et ne voulut remettre la place qu'au général Gérard, qui vint en prendre le commandement par ordre du Roi.

« A peine retiré dans sa terre de Savigny, le prince d'Eckmühl eut à se défendre contre les attaques de la malveillance. Il publia à cet effet un mémoire sur le mémorable siège de Hambourg, qui est devenu un monument historique, et détruit complètement toutes les accusations portées contre lui.

« Le maréchal prince d'Eckmühl occupa plus tard, avec une grande distinction, le poste important de ministre de la guerre. On se rappelle avec étonnement l'activité avec laquelle il créa d'immenses ressources militaires dans des circonstances si pressantes et si difficiles. Après la journée de Waterloo, il rallia l'armée sous les murs de Paris. Convaincu que toute résistance serait inutile et ne pourrait qu'attirer les plus grands malheurs sur la capitale, il se replia sur la Loire. Peu de jours après, il envoya sa soumission au Roi et celle de l'armée, et remit le commandement à M. le maréchal duc de Tarente.

« Ici, Messieurs, se termine la carrière militaire du maréchal prince d'Eckmühl. Cette rapide esquisse est loin d'en retracer tout le lustre, mais elle suffira sans doute pour prouver qu'elle fut parcourue glorieusement.

« Outre les hautes qualités militaires qui ont distingué le maréchal prince d'Eckmühl, il s'est acquis, chez toutes les nations où il a commandé, une grande répu-

tation d'équité, de probité, de désintéressement et d'amour de l'ordre. Les Polonais surtout ont applaudi à la sagesse de son administration et à la bonne discipline de ses troupes. La conduite qu'il tint parmi eux contribua beaucoup à leur inspirer les sentiments qu'ils n'ont cessé de nous montrer même à l'époque de nos plus grands désastres. Le prince Poniatowski resta toujours son ami. Il ne s'est pas moins fait remarquer par la noblesse et l'élévation de ses sentiments. Parmi tant de traits qui l'attestent, je citerai sa lettre au ministre de la guerre, lettre que l'histoire aura soin de recueillir, par laquelle il demande qu'on fasse peser sur sa tête toute la responsabilité des actes pour lesquels plusieurs généraux sont poursuivis, attendu, assure-t-il, qu'ils n'ont fait qu'exécuter les ordres qu'il leur a donnés. Une telle démarche suffirait pour honorer à jamais la mémoire du noble maréchal.

« Le Roi ayant daigné appeler à la Chambre des pairs le maréchal prince d'Eckmühl, il parla souvent avec courage et talent en faveur des principes constitutionnels, étant bien persuadé qu'on ne peut servir plus utilement le Roi et la patrie qu'en veillant à la conservation de la Charte, cette œuvre de la haute sagesse de notre auguste monarque, qui, bien exécutée, garantit tout à la fois la liberté publique et les droits de la couronne. Si les circonstances l'avaient ramené à la tête des armées, il s'y serait montré intrépide et fidèle.

Si maintenant vous voulez connaître l'affection qu'il portait aux soldats, interrogez ces vétérans qui lui rendent les derniers honneurs militaires, ces invalides qui, mutilés, couverts de nobles cicatrices en combattant sous ses ordres, ont voulu accompagner son cer-

cueil. Ils vous diront avec quelle sollicitude il veillait à tous leurs besoins, quelle surveillance il exerçait sur le service des hôpitaux, avec quel empressement il sollicitait les récompenses dues à leur courage et à leur bonne conduite.

« Voulez-vous connaître toute sa bienfaisance? Transportez-vous à Savigny, vous y verrez les regrets de tous les malheureux.

« Enfin, si vous voulez savoir combien il était bon père et bon époux, remontez à l'époque peu éloignée où cet intrépide guerrier eut besoin de recueillir toutes les facultés de sa grande âme pour ne pas succomber à la douleur de perdre une fille chérie, à peine entrée dans son printemps. Voyez couler les larmes de son fils; allez entendre les sanglots de sa veuve : ils sont bien plus éloquents que mes paroles.

« L'âge et la forte constitution du prince d'Eckmühl semblaient lui promettre qu'il jouirait encore longtemps de sa gloire. Vaine espérance! la mort, qui avait respecté cette tête illustre dans mille combats, s'apprête à la frapper, lorsque, rendu à la vie paisible, le maréchal se livre aux soins de l'éducation de son fils, aux travaux de l'agriculture, et répand de nombreux bienfaits autour de lui. . . Respectons les décrets de la Providence : le maréchal est atteint inopinément d'une maladie douloureuse. Sa famille et ses amis conçoivent les plus vives alarmes. Quant à lui, il voit les progrès du mal, en connaît tout le danger, et néanmoins, pendant sept mois de cruelles souffrances, il ne profère aucune plainte, ne témoigne aucune inquiétude. S'il éprouve quelque émotion, c'est en jetant les yeux sur les objets de sa tendresse qui l'entourent. Il voit leur douleur, s'en afflige et cherche à les consoler; mais

bientôt il redevient calme et imperturbable comme sur les champs de bataille.

« Cependant, ni les secours de l'art, ni les soins les plus assidus de la meilleure des épouses, ni les prières de ses enfants, ni les vœux ardents de ses amis ne peuvent éloigner le moment fatal ; le maréchal sent que la fin approche. Sa constance n'est point ébranlée, il reçoit les consolations de la religion, bénit ses enfants, éloigne de son lit de mort sa fidèle compagne, et rend sa grande âme à l'Éternel.

« Mais, Messieurs, un grand homme ne meurt pas tout entier. Il nous reste de l'illustre maréchal prince d'Eckmühl l'exemple de ses vertus, le souvenir de ses grandes qualités et des éminents services qu'il a rendus à la patrie, et l'histoire prend son burin pour graver son nom au temple de Mémoire. »

Après ce discours, les derniers honneurs militaires ont été rendus à l'illustre défunt, dont le tombeau est placé auprès de celui de M. le maréchal Masséna.

(Extrait du *Moniteur* du 5 juin 1823.)

1

2

3

CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE

SESSION DE 1824

Séance du mardi 8 juin 1824

ÉLOGE FUNÈBRE

DU

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL

PRONONCÉ PAR M. LE MARÉCHAL DUC D'ALBUFÉRA

« Messieurs,

« Je viens, d'après un noble usage suivi religieusement parmi nous, rendre un hommage mérité à la mémoire d'un de nos illustres collègues.

« Le maréchal prince d'Eckmühl avait des droits à notre estime par la réunion de toutes les vertus guerrières, qu'il a constamment professées depuis son début dans la carrière militaire jusqu'à la fin de ses glorieux travaux.

« Jeune, il vole à la défense de notre territoire, menacé d'une invasion étrangère. L'amour de la gloire, ce sentiment inné dans le cœur des Français de tous les temps, le conduit dans ces bataillons de volontaires qui fournirent tant de grands généraux. Son courage l'élève à tous les grades.

« Général, il donne à l'armée l'exemple de l'intrépi-

dité; il déploie une rare fermeté de caractère; toutes ses actions sont marquées au coin de la plus mâle énergie.

« Gouverneur de provinces conquises, il donne la mesure de sa sagesse et de sa prévoyance. Il maintient une sévère discipline parmi ses troupes. S'il contient les peuples dans le devoir, il allège les maux inséparables de la guerre. Il est probe, il est désintéressé.

« Tel a paru le noble maréchal, dont nous déplorons la perte prématurée; tel et plus brillant, il paraîtra dans l'histoire.

« Pour vous faire connaître ses titres à nos justes regrets, permettez-moi, messieurs, de retracer à Vos Seigneuries les actions principales qui ont établi sa haute réputation.

« Davout (Louis-Nicolas), duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, pair et maréchal de France, naquit le 10 mai 1770 à Annoux, département de l'Yonne.

« Issu d'une ancienne famille noble, il reçut une éducation militaire, et entra en 1787 comme sous-lieutenant dans le régiment de Royal-Champagne cavalerie.

« En 1791, il alla se placer dans les rangs des volontaires. Nommé chef de bataillon dans le 3^e bataillon de l'Yonne, il fut envoyé au camp de Maulde, et fit la campagne de Belgique, sous les ordres de Dumouriez. Il se distingua dans toutes les affaires, et surtout à la bataille de Nerwinde, où il mérita le grade d'adjudant général. Forcé de donner sa démission en juin 1793, il alla partager à Auxerre la prison de sa mère.

« Rendu à la liberté par l'évènement du 9 thermidor, Davout retourna à l'armée, et fut élevé au grade de général de brigade.

« C'est en cette qualité qu'il fit la campagne de 1794 à l'armée de la Moselle.

« Au siège de Luxembourg, après avoir battu et rejeté dans la place les troupes du général Bender, Davout conçut le hardi projet de détruire le seul moulin qui fût à la disposition des habitants. A la tête de 200 grenadiers des Vosges, il pénètre de nuit dans les ouvrages avancés à travers les palissades, surprend l'ennemi, et fait sur-le-champ abattre ce moulin. Par cette audacieuse expédition, il contribua à la prise de cette redoutable forteresse,

« Employé à l'armée du Rhin sous les ordres de Moreau, en 1795, il partagea les dangers honorables de la défense de Kehl, et mérita l'amitié de l'immortel Desaix.

« A l'ouverture de la campagne de 1797, il prit une part glorieuse au célèbre passage du Rhin, à Diersheim.

« Cette première guerre ayant été terminée par le traité de Campo-Formio, il s'embarqua à Marseille pour aller servir en Egypte.

« Cette mémorable expédition, à laquelle concoururent tant de braves généraux, tant de savants distingués, fera époque dans ce beau pays, jadis le berceau des arts et de la civilisation, et la France pourra jouir plus tard avec orgueil des germes féconds qu'elle y a semés pour la future régénération de ces fertiles contrées.

« Si nous suivons le général Davout sur les rivages d'Alexandrie, sur les ruines de Thèbes, dans la haute Égypte, si riche de grands souvenirs, sur les bords du Nil, partout nous le voyons déployer la même intrépidité contre la fameuse milice des Mameloucks et contre les Turcs.

« De retour en France, il fut nommé général de division.

« Envoyé en Italie, il fit la courte campagne qui amena la paix de Lunéville. S'il ne trouva qu'au Mincio l'occasion de signaler sa bravoure, il se rendit recommandable par un beau trait de générosité. Chargé de remplacer un noble maréchal, notre collègue, dans le commandement de l'aile gauche de l'armée d'Italie, il prit sur lui de se borner seulement à conduire l'avant-garde sous ses ordres.

« La rupture du traité d'Amiens avait fait reprendre les hostilités contre l'Angleterre. D'Ostende à Brest, des camps couvraient nos côtes. Des ports creusés, des armements rassemblés de toutes parts, annonçaient le dessein de renouveler l'expédition de Guillaume, et d'opérer une descente sur les rivages qui s'offraient aux regards de 200,000 soldats avides de gloire. Davout commandait le camp d'Ostende, où il s'exerçait au commandement en chef, lorsqu'il fut créé maréchal le 19 mai 1804, n'ayant encore que trente-quatre ans.

« De tous côtés, nos flottilles avaient l'ordre de se réunir dans les ports du camp de Boulogne.

« La flottille franco-batave, jointe à celle d'Ostende, avait heureusement atteint Calais sous les ordres de l'habile amiral Verhuel, notre noble collègue. Il lui restait à doubler le cap Grinez en présence d'une flotte anglaise de 84 voiles, dont sept vaisseaux de ligne. La manœuvre était périlleuse ; l'amiral prend sur lui d'en garantir la réussite¹. Le maréchal Davout, témoin d'une si téméraire résolution, n'hésite pas à la partager. Il

¹ Il y a ici une légère erreur ; nous avons raconté cette expédition au commencement du volume intitulé : *Années de commandement*.

s'embarque avec l'amiral sur la même chaloupe canonnière, dont les voiles sont criblées par la mitraille de quatre bâtiments anglais. Enfin, après avoir bravé tous les dangers, notre petite armée navale entre dans le port d'Ambleteuse, à la vue de la population des deux rives qu'un temps superbe avait rassemblée, aux acclamations des troupes françaises.

« Bientôt l'envahissement de la Bavière par les Autrichiens ralluma la guerre en Allemagne. La Grande Armée tout entière fut dirigée des bords de la Manche sur le Rhin. Le maréchal Davout eut le commandement du 3^e corps, qu'il avait formé au camp d'Ostende. Victorieux dans les combats qu'il livre sur le Necker, sur l'Inn, dans les gorges de Marienzell, il arrive à Vienne, passe le Danube, se porte sur Presbourg, surprend le pont volant établi sur ce fleuve, et conclut avec les Hongrois une convention de neutralité.

« Dans ces entrefaites, il reçoit l'ordre de quitter précipitamment la Hongrie pour venir en Moravie. C'est alors qu'il exécute une marche étonnante. Il se rend de Vienne à Sokolnitz en trente-six heures, arrive à temps pour battre la gauche de l'armée austro-russe à Austerlitz, et contribue par cette incroyable rapidité au gain de la plus éclatante victoire du siècle, couronnée par la paix de Presbourg.

« La Prusse ayant déclaré la guerre à la France, le 6 octobre 1806, la Grande Armée marcha, après neuf mois de repos, à la rencontre de l'ennemi.

« Dès le début de cette campagne mémorable, une des plus grandes fortunes militaires vint s'offrir au maréchal Davout. Non loin de Rosbach, il est appelé à venger l'honneur des armes françaises, et à triompher,

comme Frédéric le Grand, avec 25,000 hommes contre 90,000.

« Il va combattre les troupes prussiennes, commandées par le petit-neveu de Frédéric et par le célèbre prince de Brunswick.

« Permettez-moi, Messieurs, de m'étendre sur un fait d'armes qui est l'un des plus beaux titres de gloire du maréchal Davout.

« Pendant que la majeure partie de la Grande Armée combattait à Iéna, le maréchal posté en avant de Nauembourg avec le 3^e corps, occupait les défilés de Kosen et défendait le passage de la Saale. Il avait en face, à Hassen-Haussen, l'armée prussienne commandée par le roi en personne et par le duc de Brunswick.

« Le maréchal Davout commence la bataille le 14 avant le jour, en faisant déboucher ses troupes par le pont de Kosen, et se porte contre l'avant-garde ennemie qu'il culbute. Maître des hauteurs, il presse le mouvement des trois divisions d'infanterie et de la seule division de cavalerie qu'il a sous ses ordres. L'action devient à chaque instant plus terrible. L'armée prussienne est engagée presque tout entière, et fait les plus grands efforts pour s'ouvrir un passage. Déjà le duc de Brunswick, atteint mortellement, le général Schmettau et plusieurs autres, grièvement blessés, sont enlevés du champ de bataille. La valeur des généraux Gudin, Friant et Morand seconde l'ardeur du maréchal Davout, qui poursuit ses succès, et que le nombre toujours croissant des bataillons ennemis ne saurait intimider. En vain les Prussiens cherchent à se rallier; chaque nouvelle position est aussitôt attaquée et enlevée avec impétuosité. A deux heures après midi, ils

se mettent en retraite, et sont poursuivis à travers les défilés d'Auerstaëdt, quartier général du roi de Prusse.

« Avant la fin du jour, la perte de 20,000 Prussiens, tués ou blessés, attestait leur vigoureuse résistance; 115 pièces de canon, et 5,000 prisonniers complétaient un triomphe obtenu par cette infanterie, réputée à juste titre la première du monde, qui n'avait été soutenue que par 1,000 hommes de cavalerie, contre 12,000 commandés par le général Blücher.

« En récompense de cette éclatante victoire, qui suffirait pour immortaliser un général d'armée, le maréchal Davout fut créé duc d'Auerstaëdt.

« Le 15, nos troupes couvraient les champs de Rosbach. Ce fut là qu'un spectacle attendrissant vint s'offrir à nos yeux.

« Vous, Messieurs, qui avez des motifs héréditaires et personnels pour apprécier la puissance de la gloire militaire, vous admirerez sans doute l'émotion qu'éprouva l'armée, en voyant abattre la colonne qui rappelait la fatale journée de 1757. Plusieurs de mes nobles collègues et moi, nous avons remarqué les larmes de joie que versaient même nos plus jeunes soldats, heureux de venger la mémoire de leurs devanciers par la destruction de ce honteux monument.

« Après la double victoire d'Iéna et d'Auerstaëdt, l'ennemi, poussé de toutes parts, cède et se rend. Le maréchal Davout surprend le pont de Wittemberg, entre le premier à Berlin, et, quelques jours après, fait capituler la forteresse de Custrin. Poursuivant sa marche rapide, il passe à Posen, à Varsovie, franchit la Vistule, et traverse le Bug en présence de l'armée russe, gagne le combat de Czarnowo, prend part à celui de Pultusk, et bat encore les Russes à Heilsberg.

« Le 8 février 1807 arriva la terrible journée d'Eylau. Le maréchal Davout était en ligne à six heures du matin avec son corps, fort de 14,000 hommes seulement. Il est engagé avec la plus grande partie de l'armée russe qui fait des pertes immenses ; mais la moitié du 3^e corps est hors de combat. Dans cet état de choses, le maréchal reçoit l'ordre de se retirer ; il prend sur lui d'y résister. Par des attaques vigoureuses il étonne l'ennemi, que quelques avantages sur d'autres points avaient rendu présomptueux, lui arrache l'une des plus sanglantes victoires que rappellent nos annales, et le force, à onze heures du soir, à nous abandonner ce champ de carnage, et 40 pièces de canon.

« Ce fut la dernière affaire sérieuse à laquelle le maréchal Davout prit part jusqu'à la fin de cette campagne, qui se termina par le traité de paix conclu à Tilsitt, le 7 juillet, entre la France, la Russie et la Prusse.

« Vous avez remarqué, Messieurs, les grandes actions de guerre qui viennent de placer dans un rang supérieur le maréchal duc d'Auerstaedt. Il va quitter pendant quinze mois l'arène des combats, qu'il reprendra pour ajouter encore de nouveaux titres à son illustration militaire.

« Une autre carrière lui est ouverte. Nous allons le voir, en qualité de gouverneur général, régir tour à tour la presque totalité des contrées situées entre la Vistule et le Rhin ; revêtu de pouvoirs illimités, il n'en abusa jamais.

« Il remplit d'abord ces fonctions dans le grand-duché de Varsovie.

« Une administration sage lui gagne l'affection des

braves Polonais, dont les Radzivill, les Potocki, les Paez et autres le suivent à la guerre. Il paralyse les mouvements des sociétés secrètes organisées pour exciter à la haine contre les Français ; il remédie à tous les abus par des règlements qui établissent la confiance et déjouent les intrigues de la malveillance, sans qu'il soit besoin d'exercer aucun acte de rigueur.

« Des procédés aussi honorables valurent au gouverneur général l'estime du roi de Saxe et l'amitié de l'illustre Poniatowski.

« Mais la paix est de nouveau troublée en Allemagne ; l'Angleterre excite encore l'Autriche. Cette fois, la Russie se présente dans la lice comme alliée de la France. La guerre continue en Espagne. Toute l'Europe est sous les armes ; le maréchal Davout trouvera bientôt des occasions d'acquérir de la gloire.

« 200,000 Autrichiens, commandés par l'archiduc Charles en personne, avaient pénétré en Bavière par l'Inn, le Haut-Palatinat, et s'avançaient sur Ratisbonne. Le maréchal Davout les rencontre près de Thann. La bataille est très opiniâtre. Le 3^e corps lutte contre des forces quadruples. Le maréchal, par son habileté, électrise ses troupes et remporte la victoire.

« Poursuivant ce succès, que la réunion de l'armée bavaroise va rendre plus décisif, il reçoit l'ordre d'aller prendre position près d'Eckmühl. Les deux seules divisions qu'il conduit se trouvent engagées avec cinq corps d'armée dirigés par le prince Charles. Les bonnes dispositions du maréchal peuvent à peine arrêter les attaques multipliées des Autrichiens. Un régiment français, qui couvrait une de nos batteries, est culbuté. Le maréchal s'y trouvait, accompagné du colonel de Bourke, des jeunes Raoul de Montmorency, de Montesquiou.

de Castries et quelques autres officiers. Une colonne de 8,000 Hongrois parvient sur la hauteur où était notre artillerie; elle en est à vingt pas. Le moment était critique; la prise de nos pièces peut causer la perte de cette journée. Le maréchal fait tirer les derniers coups de canon qui nous restent sur la tête de la colonne ennemie; écrasée et dispersée, elle prend la fuite et entraîne tout ce qui la suivait. La bataille ne cesse qu'à dix heures du soir.

« L'ennemi, qui avait eu le temps de se remettre, recommence le surlendemain une autre bataille à Eckmühl. Des attaques vigoureuses et bien combinées mirent bientôt dans la déroute la plus complète l'armée de l'archiduc qui, battue sur tous les points, fit des pertes considérables.

« Le maréchal Davout contribua si puissamment au gain de cette bataille, qu'il fut créé prince d'Eckmühl. Ainsi, il était destiné à fonder les titres de sa famille sur des victoires.

« A la célèbre bataille de Wagram, le 3^e corps est attaqué par la gauche de la grande armée autrichienne. Il repoussa avec succès les premières tentatives de l'ennemi. La bataille s'étant vivement engagée sur une ligne fort étendue, le maréchal Davout manœuvre pour tourner cette gauche des Autrichiens, qui occupait une forte position. Elle est abordée et enlevée avec la vigueur qui distingue le vaillant 3^e corps. Profitant de cet avantage, le maréchal se porte sur Wagram, et contribue à déterminer la retraite de l'archiduc.

« Le traité de la troisième paix entre la France et l'Autriche, conclu à Vienne le 16 octobre 1809, vint mettre un terme aux hostilités en Allemagne. De nom-

breux bataillons partent aussitôt du Danube sur les bords du Tage et vont nourrir la guerre en Espagne.

« En 1811, les villes Anséatiques formèrent la trente-deuxième division militaire. Le maréchal Davout, comme gouverneur général, alla présider une commission de gouvernement établie à Hambourg. Il se distingua par la protection qu'il accordait au malheur, et par des mesures rigoureuses contre les abus que la cupidité cherchait à introduire dans nos vastes conquêtes.

« Quelques mois après il alla reprendre sa place sur les champs de bataille.

« Dans la campagne de 1809, les Russes avaient paru comme alliés des Français; c'est contre eux que la guerre va éclater en 1812, et fournir un exemple unique dans l'histoire militaire de l'Europe; c'est contre eux que l'Autriche, la Prusse, l'Allemagne tout entière, des corps polonais, italiens, espagnols et portugais, marchent réunis à la plus formidable armée que la France ait jamais rassemblée dans le Nord. Les éléments seuls pouvaient arrêter l'effort de masses aussi considérables, et suspendre le cours des victoires qui, depuis tant d'années, accompagnaient nos armes.

« Le prince d'Eckmühl eut le commandement de 60,000 hommes formant le 1^{er} corps de cette immense armée.

« Dans cette épouvantable campagne, où tant de braves furent ensevelis sous les glaces de la Moscovie, il développa constamment les talents d'un grand capitaine, et la stoïque énergie de son caractère à Mohilow, à Smolensk, à la Moskowa — où il fut blessé et refusa de quitter le champ de bataille, — et surtout dans cette fatale et désastreuse retraite de Moskou, où il marcha

constamment à la tête des faibles débris de son corps d'armée, qu'il ramena à Thorn. Il se porta à Madgebourg après avoir fait des dispositions pour la défense de Posen, Custring et Stettin. Enfin il rentra à Hambourg le 30 mai 1813.

« Il rétablit l'ordre dans cette ville, chef-lieu de son gouvernement, organisa un nouveau corps d'armée entièrement composé de jeunes soldats, et fit élever ce vaste camp retranché qui, plus tard, conserva une armée à la France.

« A la gloire acquise sur tant de champs de bataille, manquait celle de défendre une grande place de guerre; c'est ce qu'il exécuta avec le plus brillant succès. Pendant dix mois de blocus, livré à ses propres forces, sans espoir de secours, puisque la France était envahie, au milieu d'une population nombreuse et exaltée dans sa haine, il redoubla d'activité et d'énergie. Il lutta nuit et jour contre une armée de 80,000 hommes commandée par un des plus habiles généraux russes, le vieux Beningsen. Il fit preuve de tant de talent et de prévoyance, que la postérité confirmera sans doute le jugement des contemporains sur la belle défense de Hambourg. C'est ainsi que se termina sa carrière militaire.

« Des allégations fausses et injurieuses furent prodiguées contre lui à cette occasion; mais les hommes disparaissent, les passions se calment, et la vérité seule reste pour assurer le triomphe de la justice.

« Qu'il me soit permis cependant, Messieurs, pour dissiper le moindre doute sur la noble conduite du prince d'Eckmühl dans son gouvernement, de citer ses propres expressions consignées dans son mémoire au Roi :

« Je sais que, pour donner à ma conduite une couleur odieuse, on a répandu dans le public et annoncé dans les journaux étrangers que les moindres fautes à Hambourg étaient punies de la peine capitale, et que cinq des plus riches négociants de la ville avaient été passés par les armes pour avoir fait connaître à la garnison les événements survenus en France. J'en appelle au témoignage de toute l'armée et des Hambourgeois ! Qu'ils disent si ma rentrée dans leurs murs a été signalée par des exécutions ; si aucun habitant a payé de sa vie, de sa liberté même, ses opinions, ses discours, ses écrits, ou ses actions politiques ! J'ai été sévère, il est vrai, mais d'une sévérité de paroles, qu'il entraînait dans mon système d'affecter dans tous les pays où j'ai commandé, et dont j'ai laissé croître le bruit, bien loin de chercher à le détruire, pour m'épargner la pénible obligation de faire des exemples. »

« Certes, une conduite aussi mesurée, aussi humaine, honore à la fois l'homme et le guerrier !

« Aussi, le monarque, juge souverain de l'honneur, donna une preuve éclatante de sa bienveillance au prince d'Eckmühl, en lui donnant le bâton de maréchal de France et en lui conférant la dignité de pair.

« Sa grande réputation passera à la postérité. Les sentiments d'équité, de probité, et de parfait désintéressement qu'il a manifestés dans les pays où il a exercé des commandements, lui avaient mérité la confiance des peuples ; le roi de Saxe, l'empereur d'Autriche et le prince régent de Portugal lui avaient donné les témoignages glorieux de leur considération personnelle.

« Et il est digne de remarque que, après avoir reçu

les plus riches dotations en récompense de ses services et de son intégrité, il ne laisse à sa famille qu'une fortune trop modeste pour son rang.

« J'ajouterai, Messieurs, quelques traits de son caractère.

« Malgré un abord sévère, qui n'était dans le prince d'Eckmühl que l'habitude du commandement et l'empreinte de sa stoïcité, il avait un cœur sensible et généreux.

« L'amour de son pays a été constamment le besoin de sa vie, et la justice le mobile de toutes ses actions.

« Il fut heureux époux et bon père.

« Il vit arriver sa dernière heure avec le calme d'une conscience pure, avec cette fermeté d'âme qui ne l'avait jamais abandonné sur les champs de bataille'.

¹ Les paroles du noble duc d'Albuféra n'ont aucun besoin de se voir confirmées, mais elles nous imposent le désir de retracer ici, de nouveau, un émouvant récit.

Le général de Trobriand, accouru auprès de son maréchal dès qu'il eut appris la gravité de son état, frappé de son changement, ne voulut plus le quitter, craignant, s'il s'éloignait quelques instants, de ne plus le retrouver : si son ancien chef l'envoyait se reposer, il se cachait derrière un rideau, mais ne sortait pas de la chambre.

La veille de sa mort le prince d'Eckmühl, qui n'avait pas parlé depuis longtemps, s'agitant sur la chaise longue où il était étendu, murmura tout à coup en se redressant : « Je cherche la pierre philosophale ! »

La consternation de ceux qui l'entouraient et le croyaient en délire n'échappa point au malade, qui reprit avec un triste mais doux sourire : « J'ai voulu dire que je cherchais un endroit où je ne souffre pas. »

Le prêtre appelé près du prince d'Eckmühl venant à entrer, il le salua courtoisement et lui dit tout d'abord : « Monsieur l'abbé, j'ai vécu en honnête homme et je meurs sans peur. »

Mon vieil ami pleurait toujours en retournant à ces douloureux souvenirs, puis toujours répétait : « Et je n'ai pas pu aller à son enterrement !.. Mes maudits pieds avaient tellement gonflé qu'ils

Satisfait d'emporter dans la tombe l'assurance des bontés de son souverain, il m'entretenait, quelques jours avant de quitter la vie, de sa profonde reconnaissance pour la faveur que le Roi venait de lui accorder, en daignant transmettre héréditairement à son fils ses titres de prince, duc et pair.

« Le Roi, dans sa haute sagesse, a consacré les victoires récentes d'un fils de France et les trophées de nos victoires modernes avec les trophées conquis par les Condé, par les Turenne, et par cette foule de héros, dont les nobles rejetons siègent dans cette Chambre.

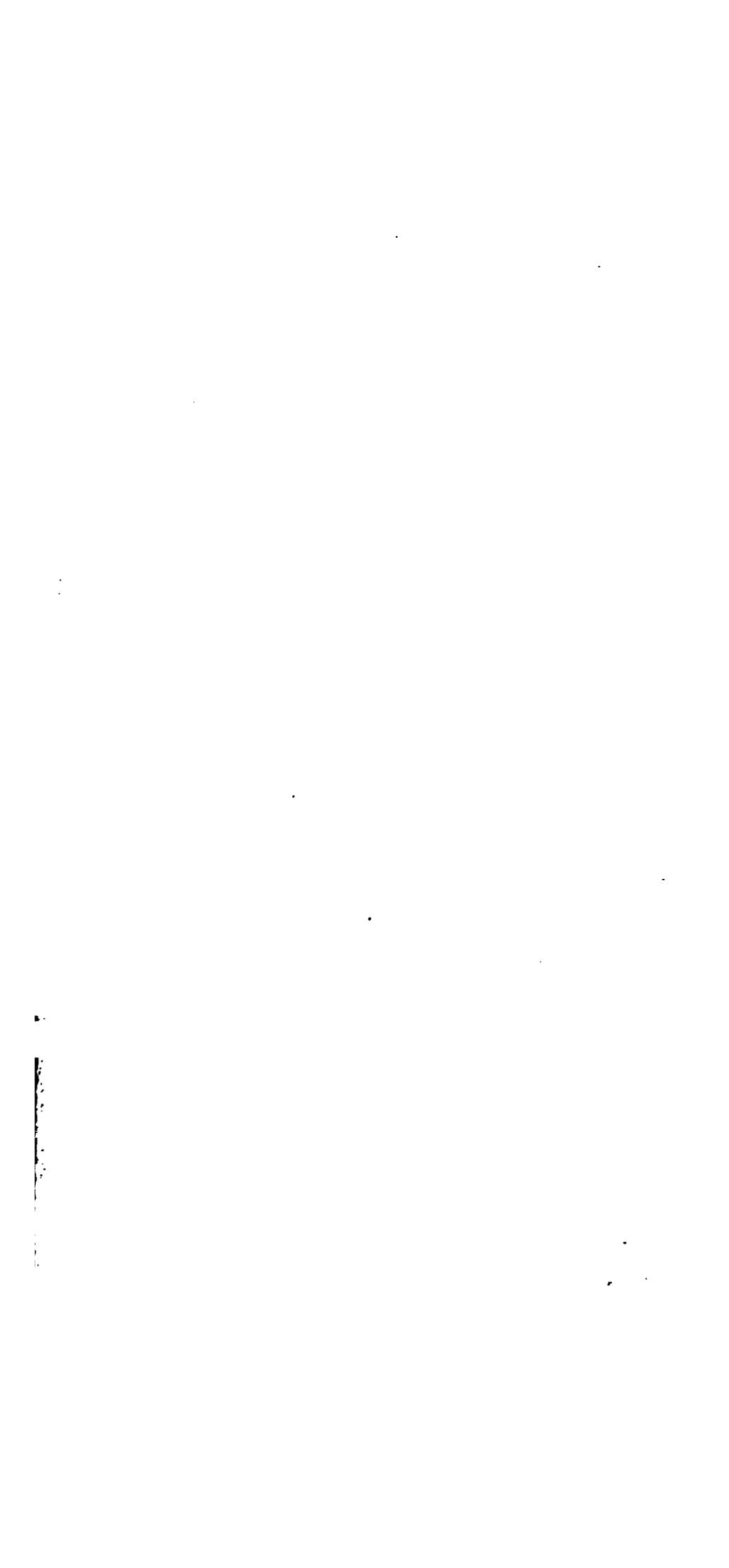
« Le jeune duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, est appelé par la volonté royale à venir occuper la place de son père et à nous conserver le souvenir de ses glorieux exploits.

« Ainsi, la génération qui s'avance pourra choisir ses modèles parmi les grands hommes qui ont illustré la France.

« Ainsi, les descendants de nos guerriers de tous les temps, couverts des lauriers de leurs ancêtres, imiteront leurs vertus, et donneront d'âge en âge l'exemple du plus parfait dévouement pour le soutien du trône légitime des Bourbons. »

ont refusé de me porter; on a dû couper mes bottes, les arracher par morceaux et me jeter sur un lit, mais non point avant que je n'aie recueilli quelques mèches des cheveux de mon maréchal. »

Heureux qui est aimé ainsi; plus heureux encore est celui qui peut en mourant se rendre justement le témoignage que le prince d'Eckmühl s'est rendu à lui-même!



DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. DUPIN

DÉPUTE DE L'YONNE

A L'OCCASION DE L'INAUGURATION, DANS LA GRANDE SALLE
DE L'HÔTEL DE VILLE D'AVALLON, DES PORTRAITS
DE S. M. LOUIS-PHILIPPE 1^{er}, ROI DES FRANÇAIS, DU MARÉCHAL
DE VAUBAN, DU MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL,
ET DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL BARON HABERT

Le 22 septembre 1844

DAVOUT, PRINCE D'ECKMÜHL

« Au moment où Vauban s'éteignait, avec le regret de voir s'achever au milieu des revers ce règne imposant dont il avait été l'un des plus brillants acteurs, toutes les autres illustrations politiques et militaires avaient disparu. Condé, Turenne, Colbert, Louvois étaient descendus dans la tombe. De toute cette éclatante pléiade d'administrateurs et d'hommes de guerre qui avaient gravité autour du soleil de Versailles, il ne restait plus que Villars, le seul qui dût survivre au grand roi. Alors près d'un siècle s'écoule avant que les administrations et les armées n'aient à revendiquer de puissantes intelligences et de grands noms¹. La France est

¹ Turgot est peut-être le seul qui mérite d'être excepté.

comme épuisée : elle semble attendre que ses forces aient reparu. C'est que les nations, comme le sol, ont leurs jours de repos et de stérilité.

« Mais, vers la fin de l'époque où vécurent, pensèrent et écrivirent Montesquieu, Voltaire et Rousseau, le pays se retrempe tout à coup par l'explosion des idées nouvelles ; la fécondité lui revient, et, du milieu du conflit qui s'est élevé entre la révolution française et la vieille Europe, surgissent des légions de soldats héroïques et des capitaines qui vont porter au plus haut degré la gloire de nos armes. Telle fut cette admirable génération de 1792, qui se leva avec tant d'ardeur pour la défense de la liberté et de la patrie : génération fortement trempée, pleine des vertus les plus mâles, animée du plus pur enthousiasme ; génération d'où se sont élancés sur les champs de bataille les Masséna, les Jourdan, les Soult, les Ney, les Davout, et tant d'autres encore !

« A leur tête apparaît cette grande figure historique que rien n'a dépassée dans les annales d'aucun peuple ; un de ces héros dont l'antiquité faisait des demi-dieux ; aussi grand capitaine qu'Alexandre et César, mais plus complet dans son génie ; à la fois guerrier et législateur ; embrassant d'un coup d'œil d'aigle tous les ressorts d'un grand empire, et faisant éclore des débris d'une révolution le plus puissant édifice administratif qui soit sorti de la main des hommes. La couronne était venue se poser sur la tête de Louis XIV ; Napoléon eut à conquérir la sienne et à la défendre contre l'Europe coalisée. Louis XIV reflète la gloire des génies qui l'entourent ; c'est Napoléon qui jette sur tout ce qui l'entourne le reflet de son génie, l'éclat de sa gloire et comme l'émanation de sa puissance.

« Mais ce n'étaient pas de médiocres âmes que celles des guerriers qui vainquirent dans ces combats de géants et qui, après avoir sauvé la liberté sous la République, devaient donner à l'Empire le sceptre de l'Europe; ce n'étaient point des talents vulgaires et des hommes sans une immense valeur, que les auxiliaires du vainqueur d'Austerlitz, les coopérateurs de ses exploits, les exécuteurs de ses pensées. Au-dessous d'une si haute gloire, il est encore des degrés qui sont à une élévation peu commune et qui peuvent fixer les regards et l'admiration des peuples.

« Au premier rang de cette noble phalange apparaît Davout.

« Il eut aussi pour berceau votre arrondissement, car il naquit à Annoux, où son nom honorablement porté se retrouve encore et a donné à notre armée des officiers de distinction.

« Davout, comme Napoléon, sortit de cette école de *Brienne*¹ où leur jeune imagination a pu jeter des rêves dorés sur l'avenir, mais n'a sans doute jamais été assez ambitieuse pour demander au monde des espérances ce que leur réservait le monde des réalités.

« A quinze ans, Davout était déjà sous-lieutenant au régiment de Champagne - cavalerie. Les principes inaugurés par la révolution de 1789 firent battre son noble cœur, et quand la liberté menacée appela à son secours les enfants de la France, il partit comme chef de bataillon du 3^e régiment des volontaires de l'Yonne pour l'armée du Nord, commandée par Dumouriez.

¹ Louis Davout n'a jamais été à Brienne, mais bien à l'École militaire de Paris.

« Au moment de la défection de ce général, le loyal Davout rassemble son bataillon, dont on cherchait à ébranler la fidélité, et fait retentir ces belles paroles :
« Amis, vous avez entendu des insinuations perfides ;
« N'êtes-vous plus Français ? L'honneur n'est-il plus sa-
« cré pour vous ? Si vous voulez désertez vos drapeaux,
« pour vous ranger sous ceux des ennemis de notre
« liberté, partez ; moi, je reste à mon poste et j'y mour-
« rai. » — Cet appel à l'honneur français fut entendu
par les volontaires de l'Yonne ; ils restèrent fidèles à
leur devoir et à leur pays.

« C'était une belle entrée de campagne. La gloire fut fidèle à un tel début. Davout devient promptement général de brigade, et fait avec éclat les campagnes de 1793, 1794 et 1795, aux armées de la Moselle et du Rhin, sous Moreau qui admire sa bravoure et profite de ses talents. Desaix le revendique et le conduit à cette campagne d'Égypte, chevaleresque comme les excursions militaires du moyen âge, prestigieuse comme une épopée. Il y brille à côté de Desaix, de Kléber et de Napoléon, et contribue à la grande victoire d'Aboukir.

« Lorsque la monarchie fut reconstituée en France, et que l'Empire organisa son imposante hiérarchie, le nom de Davout fut inscrit dans la première et solennelle promotion de ces maréchaux destinés à devenir les colonnes de l'édifice nouveau. Austerlitz, Iéna, Friedland, Wagram furent témoins de sa valeur et de ses talents. C'est sur les champs de bataille même où se passaient les plus terribles scènes de cette gigantesque guerre, qu'il gagna d'abord le titre de duc d'Auers-
taëdt et ensuite celui de prince d'Eckmühl. Il était parvenu à l'apogée des honneurs ; mais il n'était pas encore au terme de ses travaux et de ses services.

« Un jour, le plus beau peut-être de sa vie guerrière, Davout commandait vingt mille hommes. Il rencontre dans une vaste plaine quatre-vingt mille Prussiens, et, malgré la disproportion des forces, il ose engager le combat. La fortune hésite un moment : nos troupes semblent même fléchir. Davout se jette au milieu des ennemis, l'épée à la main, l'œil étincelant, le désespoir sur le front ; nos soldats se raniment à sa vue, et la France compte une victoire de plus. Mais, en parcourant le champ de bataille, le général vainqueur aperçoit une colonne qui s'élève sur un tertre. On y lisait le mot *Rosbach* ; c'était là que Frédéric II avait vaincu l'armée de Louis XV. Peindre l'allégresse de Davout et de ses soldats serait difficile. Le drapeau d'Austerlitz avait vengé le drapeau de Bouvines, comme Germanicus avait lavé la défaite de Varus ! Ils détruisirent l'outrageant trophée ; mais, plus généreux que leurs ennemis, ils n'y substituèrent aucun monument qui rappelât l'injure et l'expiation.

« La campagne de Russie où la nature devait abattre ceux que l'Europe ne pouvait vaincre, appela les services du prince d'Eckmühl. La victoire, encore fidèle à la France, couronna son courage à Mohilow et à la Moskowa. Les effroyables désastres du retour trouvèrent son âme forte comme la situation, son héroïsme plein d'inspiration et de ressources. C'est à la suite de cette terrible, mais admirable retraite, qu'il établit son quartier général à Hambourg, où l'ennemi victorieux le cerne, et où seul, sans ressource et sans pouvoir se réunir à la Grande Armée, il soutient un siège qui met le comble à sa gloire militaire.

« L'Empire était abattu, que le commandant de Hambourg tenait encore ! Les armées suédoise, prussienne

et russe multipliaient les attaques et les sommations menaçantes; leurs efforts et leurs menaces expiraient impuissantes devant cette volonté de fer et cet inébranlable courage. Le général russe Beningsen revendique la place au nom du gouvernement provisoire, et Davout répond : « L'empereur Napoléon, mon maître, ne m'enverrait pas des ordres par des officiers russes. Ainsi je me refuse à ouvrir toute espèce de dépêche. » Il ne remit la place qu'à un général français chargé de lui apporter la notification officielle des événements de 1814, et porta modestement à sa terre de Savigny-sur-Orge ses lauriers attristés du deuil de la patrie,

« C'est le commandant Davout, son cousin, qui lui apporta à Hambourg la nouvelle de l'entrée du Roi à Paris, et c'est par suite qu'il remit la place.

« Le maréchal n'était pas seulement un habile et vaillant homme de guerre; il possédait à un très haut degré les qualités de l'administrateur. Son esprit d'ordre et de justice était poussé jusqu'à l'inflexibilité. Napoléon, qui aimait à trouver chez ses lieutenants le talent de pourvoir aux besoins civils de la conquête, lui avait confié l'administration de la Pologne, comme le sort lui avait remis le gouvernement de Hambourg. Dans ces dictatures momentanées, les déprédateurs qu'il réprima, les vaincus qu'il soumit, les mécontents qu'il sut contenir appelèrent sa probité de la vexation et sa fermeté du despotisme. Napoléon les laissa dire, et la renommée du maréchal n'en a point souffert.

« Au retour triomphal de l'île d'Elbe, Napoléon appela Davout pour réorganiser l'armée. En quelques semaines, elle était prête à entrer en campagne contre l'Europe, et d'immenses réserves s'organisaient à l'intérieur!... Après les désastres de Waterloo, le prince ne désespère

pas encore du salut de la patrie ; il veut, du moins, qu'on reste en armes pour négocier avec honneur. Des appréhensions se produisent contre lui à la tribune de l'une des deux Chambres ; il les fait taire en s'écriant : « Messieurs, tant que j'aurai un commandement, aucun Français n'aura à craindre aucune trahison, » et des applaudissements lui témoignent qu'on a foi à ses paroles comme à la probité de son caractère. Le commandement de l'armée, ralliée sous les murs de Paris, lui est confié. A la tête de ces héroïques débris, il menaçait encore, et obtenait la célèbre convention militaire où sa prudence eut soin d'inscrire la stipulation que « personne ne pourrait être recherché ni pour ses opinions ni pour sa conduite politique. »

« Hélas ! cette condition devait être foulée aux pieds par l'esprit de réaction ; et c'étaient les frères d'armes du prince d'Eckmühl, ceux qui n'avaient fait qu'obéir à ses ordres comme ministre de la guerre, qui allaient être victimes de cette déloyauté ! Ici le caractère du maréchal brille d'un éclat nouveau.

« Ney, glorieuse victime vouée à la mort par les collègues d'un parti sans grandeur et sans générosité, était traduit devant la Chambre des pairs. Davout est appelé devant le redoutable tribunal pour s'expliquer sur l'étendue que devait avoir la capitulation de Paris. Il brave les ressentiments qui l'attendent, et répond avec une courageuse franchise : « Que les puissances qui l'avaient signée s'étaient obligées à comprendre tous les militaires qui se trouvaient alors à Paris dans les garanties qu'elles avaient données pour la sûreté des personnes et des propriétés. » — On veut atténuer l'effet de cette réponse et donner à entendre qu'il n'était pas en position d'imprimer un tel caractère à la

convention qu'il a conclue. On croit même l'embarrasser en lui demandant s'il était en état de faire face à l'ennemi quand il a traité. Il relève fièrement la tête, et répond avec une dignité calme qui (j'en atteste le défenseur du maréchal Ney présent en cette enceinte) fit rougir les interrogateurs et bondir les cœurs français : « J'avais soixante-quinze mille hommes d'infanterie, « vingt-cinq mille hommes de cavalerie, cinq cents pièces « de canon, et toutes les chances de victoire qui appar- « tiennent à un général français avec une telle armée. » Il y avait là comme un parfum de 1789 !

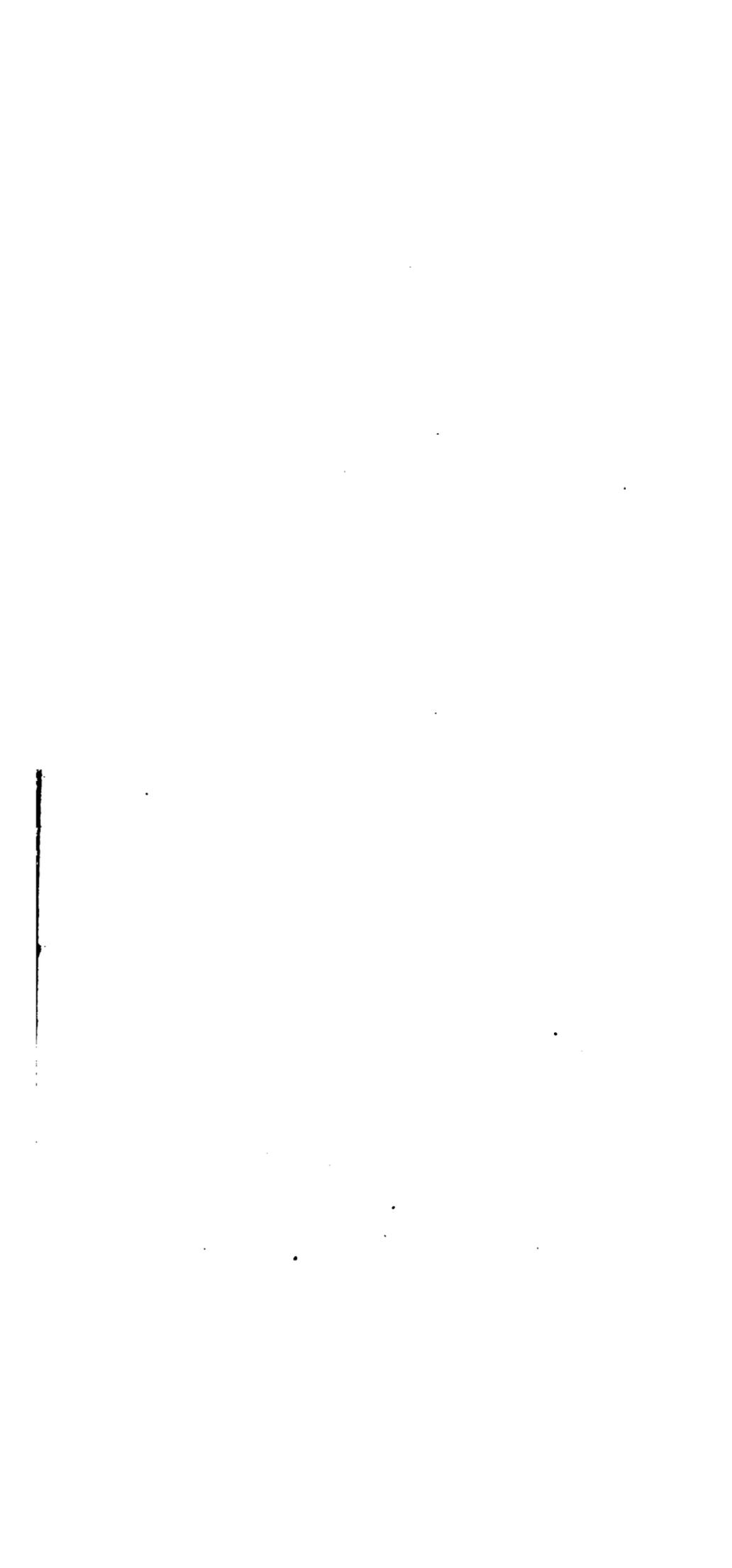
« Un dernier trait plus honorable encore ! Tandis qu'un assassinat judiciaire mettait dans la tombe le brave des braves, Soult, Gilly, Grouchy, Excelmans, Clausel, de Lamarque, le vertueux Drouot, Dejean, le colonel Marbot étaient proscrits. Le maréchal Davout écrit au ministre de la guerre pour que l'on substitue son nom à ceux d'officiers généraux qui n'ont fait que lui obéir, et cette vertueuse épître finit par ces mots : « Vous connaissez assez l'armée française pour savoir « que la plupart des généraux qui sont signalés dans « l'ordonnance du 24 juillet se sont distingués par de « grands talents et de beaux services... Puissé-je attirer « sur moi seul tout l'effet de cette proscription ! C'est « une faveur que je réclame dans l'intérêt du Roi et de « la patrie. Je vous somme, monsieur le maréchal, « sous votre responsabilité aux yeux du Roi et de toute « la France, de mettre cette lettre sous les yeux de Sa « Majesté. »

« Cette belle réclamation ne fut point accueillie. Davout rentra pour quelque temps dans la vie privée.

« En 1819, il fut appelé à la Chambre des pairs, où il fit entendre sur l'organisation militaire de remarqua-

bles discours dont le souvenir est acquis à nos fastes parlementaires. Le reste de ses jours fut donné à la bienfaisance envers tout ce qui l'entourait, aux douces de la famille, à l'éducation d'un fils, dans l'âme duquel il jetait les germes de ses vertus, et dont la piété filiale a voulu assister à cette solennité où la mémoire de son illustre père jette tant d'éclat.

« Il y a vingt ans, un cortège funèbre gravissait les hauteurs du cimetière de l'Est; d'anciens généraux, de vieux soldats, des députés, des pairs, des notabilités de tous les rangs suivaient tristement un catafalque orné des insignes du deuil militaire. Une de nos plus pures renommées, un de nos meilleurs citoyens, le vainqueur de Fleurus, le maréchal Jourdan, blanchi par les fatigues de la guerre et par les années, laissait tomber des paroles simples, graves, émues, sur une tombe qui se fermait. Celui qui venait d'entrer dans sa dernière demeure, sous les auspices d'un regret général, c'était votre ancien compatriote, Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl et maréchal de France; c'était celui dont l'image offerte à votre vénération sera religieusement gardée dans cette enceinte ! »



ÉTATS DE SERVICE

DU

MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL

ET CEUX DE SON PÈRE

1° Jacques Davout, père du maréchal.

Né à Annoux, département de l'Yonne, 24 octobre 1735; âgé de douze ans et demi, admis comme simple cavalier, dans La Rochefoucault, depuis Royal-Champagne, 1^{er} mai 1748; maréchal des logis, 1^{er} mai 1756; lieutenant, 11 août 1758; aide-major, 11 septembre 1759; capitaine, 1761; chevalier de Saint-Louis, 1778; major de Royal-Champagne, 1779; mort, 1787.

2° Louis-Nicolas Davout, fils aîné du précédent.

Né à Annoux, 10 mai 1770; cadet gentilhomme à l'École militaire avec rang de sous-lieutenant, 22 septembre 1785; sous-lieutenant provisoire dans Royal-Champagne-cavalerie, 2 février 1788; sous-lieutenant de remplacement, 1^{er} mai 1788; sous-lieutenant en pied, 15 juillet 1788; quitte le corps, 15 septembre 1791; chef du 3^e bataillon des volontaires de l'Yonne, 22 septembre 1791; envoyé à l'armée du Nord, mai 1792; chef de brigade provisoire à la même armée, mars 1793; général de brigade provisoire à la même armée, juillet 1793.

Est invité à donner ses états de service, afin d'être nommé général de division, 5 août 1793; refuse et donne sa démission, 29 août 1793; général de brigade, remis en activité à l'armée de la Moselle, 24 septembre 1794; général de brigade à l'armée du Rhin et Moselle, 19 avril 1795; général de brigade à l'armée d'Orient, 23 mars 1798; nommé général de division par Kléber, février 1800; refuse et part pour retourner en France, 1^{er} mars 1800; nommé par le Premier Consul général de division, commandant la cavalerie à l'armée d'Italie, 3 juillet 1800; inspecteur général de cavalerie dans les 1^{re}, 14^e, 15^e et 16^e divisions militaires, 24 juin 1801; commandant les grenadiers de la garde des consuls, 28 novembre 1801; commandant en chef le camp de Bruges, 1803; colonel général de la maison militaire de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied de la garde, 18 mai 1804; maréchal d'Empire, 19 mai 1804; grand officier de la Légion d'honneur, 14 juin 1804; chef de la 6^e cohorte de la Légion d'honneur, composée des départements de la Côte-d'Or, du Doubs, Jura, Le Mans, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne; chef-lieu l'ancien palais des États de Bourgogne et Dijon, 1804; grand cordon de la Légion d'honneur, 2 février 1805; commandant en chef le 3^e corps de la Grande Armée en Autriche, octobre 1805; grand-croix de l'ordre du Christ en Portugal, 1805; commandant le 3^e corps de la Grande Armée en Prusse, 8 octobre 1806; seigneur de la principauté de Lowicz en Pologne, 30 juin 1807; gouverneur général du Grand-Duché de Varsovie, 1807; commandant en chef l'armée du Rhin, 12 octobre 1808; duc d'Auerstaedt, 1808; grande décoration de l'ordre militaire en Pologne, 1808; commandant le 3^e corps de l'armée d'Allema-

gne, 8 avril 1809; prince d'Eckmühl, 15 août 1809; commandant l'armée d'Allemagne, 1^{er} janvier 1810; grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, 1810; commandant le corps d'observation de l'Elbe, 1^{er} novembre 1811; commandant le 1^{er} corps de la Grande Armée en Russie, 1^{er} février 1812; gouverneur général de la 32^e division militaire à Hambourg, 10 avril 1813; commandant le 13^e corps de la Grande Armée, 17 juillet 1813; ministre de la guerre, 21 mars 1815; sénateur, 1815; général en chef de l'armée de la Loire, 5 juillet 1815; privé de traitement, 27 octobre 1815; rétabli dans la jouissance du traitement, comme maréchal de France, 27 août 1817; pair de France, 5 mars 1819; mort, 1^{er} juin 1823.



MINISTÈRE DE LA GUERRE

PROMOTION DU 29 FLORÉAL AN XII

D'Avout¹ (Louis-Nicolas), duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, né le 10 mai 1770, à Annoux (Yonne), fils de messire Jean-François d'Avout, écuyer, seigneur d'Annoux, lieutenant de cavalerie Royal-Champagne.

Cadet gentilhomme à l'École militaire, le 29 septembre 1785; sous-lieutenant au régiment de cavalerie Royal-Champagne, le 2 février 1788; démissionnaire² à la suite de l'insurrection de ce régiment, survenue à Hesdin en juillet 1790; chef du 3^e bataillon de volontaires de l'Yonne, le 22 septembre 1791; chef d'une demi-brigade composée du 2^e bataillon du 104^e d'infanterie, du 3^e bataillon de l'Aube et du 3^e de l'Yonne, le 1^{er} mai 1793. Fit les campagnes de 1792 à 1793 à l'armée du Nord en Belgique; se distingua à la bataille de Nerwinde, le 18 mars 1793; adjudant général chef de brigade, le

¹ Quoique toutes les biographies et la plupart des pièces du dossier portent Davout ou Davoust et que le maréchal signât lui-même Davout, le véritable nom est d'Avout, ainsi que le prouvent l'extrait de baptême et les contrôles de l'École militaire.

² L'incident de l'arrestation est ici passé sous silence.

8 juillet 1793 (nommé par les représentants du peuple employés près l'armée des côtes de La Rochelle); général de brigade provisoire (nommé par les mêmes représentants le 25 juillet suivant); général de division, le 30 juillet¹; donna sa démission le 29 août 1793, en exécution du décret qui excluait les nobles de l'armée; remis en activité comme général de brigade en thermidor an II; employé à l'armée de la Moselle, le cinquième jour complémentaire an II; passa à l'armée du Rhin et Moselle le 25 prairial; se distingua à la défense de Manheim le deuxième jour complémentaire an III: à la défense d'Offembourg, le 8 messidor an IV; au combat d'Haslach, le 26; au passage du Rhin à Diersheim, le 1^{er} floréal an V; à Kintzig, le 3. Embarqué pour l'Égypte le 30 floréal an IV avec l'armée d'Orient; fit partie de l'expédition de la Haute-Égypte sous le général Leclerc² et eut le commandement de la cavalerie; battit l'ennemi à Souagni le 14 nivôse an VII; à Tahta, le 19; à Samanhout, le 3 pluviôse; se distingua au combat de Thèbes le 24; à celui de Birambra, le 13 germinal; de Géhémi, le 21. Le 29, au combat de Bénéadi, réduisit la ville en cendres et emporta d'assaut le village d'Abouh-Sirgeh; battit, le 19 floréal, Elphi-Bey et les autres Arabes Bellis, tua trois principaux kiachifs et mit les rebelles en fuite; se couvrit de gloire à la bataille d'Aboukir le 12 thermidor, s'empara de toutes les maisons où l'ennemi était logé et lui fit éprouver de grandes pertes. Rentré en France en germinal an VIII; général de division le 14 messidor an VIII et chargé le même jour du commandement de la cavalerie à l'ar-

¹ Louis Davout refusa ce grade.

² Sous Desaix; mais il épousa, en fructidor an X, M^{lle} Leclerc, sœur du général Leclerc, beau-frère du Premier Consul.

mée d'Italie ; se distingua à Méline le 26 frimaire an IX et au passage du Mincio devant Vallegro le 5 nivôse suivant. Rentré en France le 12 messidor an IX ; inspecteur général de cavalerie, le 5 thermidor ; commandant l'infanterie de la garde des consuls, le 7 frimaire an X ; commandant en chef le camp de Bruges, le 11 fructidor an XI ; maréchal de l'Empire, le 29 floréal an XII ; grand officier de la Légion d'honneur et chef de la 6^e cohorte, le 25 prairial ; décoré du grand cordon le 12 pluviôse an XIII ; colonel général des grenadiers à pied de la garde impériale en pluviôse an XIII ; décoré de l'ordre du Christ du Portugal en prairial et de la Couronne de fer, le 18 du même mois ; commandant le 3^e corps de la Grande Armée, le 1^{er} vendémiaire an XIV ; passa le Rhin le 4 à Manheim ; se distingua le 5 au combat de Muhlendorf, à ceux d'Amstetten et de Steyex¹ le 13 brumaire, où il fit de nombreux prisonniers ; mit l'ennemi en déroute au combat de Marienzell le 17 brumaire, lui prit trois drapeaux, seize pièces de canon et fit 4,000 prisonniers ; entra à Vienne le 23 ; chargé à Austerlitz, le 11 frimaire, de contenir l'aile gauche de l'ennemi, contribua au succès de la journée ; occupa Presbourg le 5 nivôse ; s'empara, le 12 octobre 1806, à Naumbourg, des magasins de l'ennemi et y fit des prisonniers. Le 14, avant le jour, fit déboucher ses troupes par le pont de Kosen et attaqua l'avant-garde ennemie qu'il culbuta et obligea de se retirer par les défilés d'Auerstaëdt ; contribua ainsi au succès de la bataille d'Iéna : il eut, dans l'action, son cheval emporté et ses habits criblés de balles ; prit possession de Leipsick le 13 octobre et entra à Berlin

¹ Le 18^e bulletin dit qu'il s'empara de Steyex.

le 25 ; fit capituler Custrin à la fin du même mois ; s'empara le 18 décembre d'une petite île à l'embouchure de l'Wrka après une vive fusillade d'avant-garde ; battit l'ennemi au combat de Nasichst le 24 ; occupa Tycokzyn le 25, culbuta l'ennemi conjointement avec le maréchal Augereau le 26, à Golymin ; se distingua à la bataille d'Eylau le 8 février 1807 et à Heilsberg le 10 juin ; s'empara de Kœnigsberg le 13 ; grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, le 27 avril 1808 ; commandant l'armée du Rhin ; le 12 octobre 1808, duc d'Auerstaëdt ; passa l'Inn le 9 avril 1809 et prit position à Ratisbonne ; combattit à Thann le 19 ; contribua puissamment au succès de la bataille d'Eckmühl le 22 ; fit évacuer Presbourg le 24 juin ; culbuta le 6 juillet le corps de Rosenberg et contribua, par cette manœuvre, au gain de la bataille de Wagram ; prince d'Eckmühl, le 15 août ; commandant en chef l'armée d'Allemagne, le 1^{er} janvier 1810 ; reçut le grand cordon de Saint-Étienne de Hongrie le 4 avril ; gouverneur général de Hambourg et président de la commission chargée d'organiser les départements de l'Ems-Supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe (32^e division), le 1^{er} décembre 1810 ; commandant en chef le corps d'observation de l'Elbe, le 1^{er} novembre 1811 ; commandant le 1^{er} corps de la Grande Armée, le 1^{er} février 1812 ; établit son quartier général à Kœnigsberg le 11 juin ; rejeta hors de sa direction, après l'avoir coupé, le corps d'armée russe de Doctorow (30 juin) ; entra à Minsk le 8 juillet et s'y empara de magasins considérables ; prit Borizow le 9 ; culbuta les Russes commandés par le prince Bagration au combat de Mohilow le 23 ; commanda le centre de l'armée à Smolensk le 17 août ; se distingua le 7 septembre à la bataille de la Moskowa, y

fut blessé et y eut un cheval tué sous lui; poursuivit les Russes dans leur retraite de Malo-Jaroslavetz le 25 octobre, les culbuta à Kolskoï près de Viazma le 2 novembre. De retour dans son gouvernement de Hambourg, il força (4 avril 1813) l'ennemi à évacuer entièrement la rive gauche de l'Elbe et fit occuper Stade; fit reprendre de vive force la ville de Hambourg le 30 juin; commandant en chef du 13^e corps (Hambourg), le 16 juillet; organisa la défense de cette ville et y résista dix mois aux efforts de ses ennemis, notamment au combat du 22 février 1814 où il repoussa une attaque dirigée par les Russes; remit son commandement au général Gérard (maréchal en 1830) le 12 mai 1814, et se retira dans ses terres; ministre de la guerre le 20 mars 1815, adressa le 3 mai une circulaire aux préfets, sous-préfets et maires, pour exciter la population à s'armer pour la défense du territoire; pair de France le 2 juin, se rendit au sein de la Chambre des représentants dans la séance du 21 juin pour y démentir le bruit qu'il faisait marcher des troupes pour cerner l'Assemblée; fit le 22 juin un rapport sur la situation de l'armée et proposa de déclarer traître à la patrie tout garde national ou militaire qui abandonnerait son drapeau. Chargé de la défense de Paris le 24 juin (par la commission du gouvernement provisoire), signa la déclaration de la Vilette à la Chambre des représentants le 30 juin; approuva la convention de Paris pour une suspension d'armes le 3 juillet; commandant en chef l'armée de la Loire, le 5; remplacé au ministère de la guerre par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, le 9 juillet 1815; fit arborer le drapeau blanc le 18; démissionnaire, le 19; privé de son traitement par décision royale prise en conseil des ministres le 27 décem-

bre ; exilé *dans ses terres*¹ ; reçut de nouveau des mains du Roi le bâton de maréchal de France le 27 août 1817 et fut rétabli dans la jouissance de son traitement ; pair de France, le 5 mars 1819 ; prêta serment le 18 ; membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur les servitudes imposées à la propriété pour la défense de l'État, le 15 avril 1819 ; décédé à Paris, le 1^{er} juin 1823 ; inhumé au cimetière du Père-Lachaise. Son nom est inscrit au côté est de l'arc de triomphe de l'Étoile.

¹ D'abord ; puis ensuite à Louviers, pendant sept ou huit mois : ses amis et l'opinion publique durent plaider sa cause avant qu'il ne lui fût permis de revenir habiter son château de Savigny.

LE

MARÉCHAL DAVOUT

FONCTIONS MILITAIRES, DIGNITÉS, DÉCORATIONS

A. N. Indications prises dans l'*Almanach National*.

A. I. — — — *Impérial*.

A. R. — — — *Royal*.

Les autres indications sont puisées dans les rapports du maréchal.

1791

Davout, chef du 3^e bataillon de l'Yonne.

1792

Davout, chef du 3^e bataillon de l'Yonne.

1793

1^o adjudant général de l'armée du [Nord; 2^o général de brigade.

1794

Général de brigade à l'armée de la Moselle devant Luxembourg.

1795

Général de brigade à l'armée du Rhin et Moselle.

1796

A. N. — Général de brigade à l'armée du Rhin et Moselle, an IV.

1797

A. N. — Général de brigade à l'armée du Rhin et Moselle, an V.

1798

A. N. — Davout, général de brigade à l'armée du Rhin et Moselle, an VI¹.

1799

A. N. — Davout, général de brigade à l'armée d'Égypte, an VII².

1800

1^o Davout, général de brigade à l'armée d'Égypte³; 2^o général de division; 3^o commandant la cavalerie à l'armée d'Italie, 3 juillet.

1801

A. N. — 1^o général de division⁴; 2^o commandant la cavalerie à l'armée d'Italie; 3^o inspecteur général de cavalerie dans les 1^{re}, 14^e, 15^e et 16^e divisions.

¹ Au mois de mars 1798, Davout passa de l'armée du Rhin et Moselle à celle d'Égypte.

² L'*Almanach National de l'an VII* place Davout parmi les généraux de brigade, sans faire mention de l'armée d'Égypte à laquelle il appartenait.

³ L'*Almanach National de l'an VIII* ne fait aucune mention de Davout.

⁴ L'*Almanach National de l'an IX* le place parmi les généraux de division, sans désignation de l'armée à laquelle il appartenait.

1802

A. N. — 1° Davout, général de division; 2° Davout, inspecteur général de cavalerie des 1^{re}, 14^e, 15^e et 16^e divisions; 3° commandant les grenadiers de la garde des consuls.

1803

A. N. — 1° Général de division, commandant les grenadiers à pied de la garde des consuls¹; 2° Davout, général de division²; 3° le général Davout, commandant en chef le camp de Bruges.

1804

A. N. — 1° Davout, général de division, commandant les grenadiers de la garde des consuls³; 2° Davout, général de division, commandant en chef le camp de Bruges; — A. I. 3° M. le maréchal Davout, colonel général de la maison militaire de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied, 18 mai⁴; 4° S. E. M. Davout, grand officier et maréchal de l'Empire, 19 mai⁵; 5° Davout,

¹ Dans l'état-major de la garde an XI, Davout est nommé le premier, avant Soult, Bessières et Songis.

² Se trouve placé dans l'état-major de l'armée, parmi les généraux de division, sans indication du corps d'armée auquel il appartenait.

³ Dans l'état-major général de l'armée an XII, Davout est nommé après Murat et Mortier qui commandaient, l'un en Italie, l'autre à Hanovre; et avant Soult, Augereau, Victor, Gouvion Saint-Cyr, Olivier et Barbou qui commandaient le camp de Saint-Omer, celui de Compiègne, de Bayonne, en Batavie, dans le royaume de Naples, l'Étrurie et l'Helvétie.

⁴ Dans l'état-major général de la maison impériale, Davout est nommé le second, après Soult, avant Bessières et Mortier.

⁵ Depuis cette époque nous suivrons le protocole de l'*Almanach impérial*. Dans l'état des grands officiers de l'armée, Davout est nommé le treizième.

maréchal de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, 14 juin; 6° M. le maréchal Davout, chef de la 6° cohorte de la Légion d'honneur, composée des départements de la Côte-d'Or, du Doubs, Jura, Léman, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne, chef-lieu l'ancien palais des États de Bourgogne à Dijon; 7° Davout, grand officier de la Légion d'honneur, commandant en chef le camp de Bruges.

1805

A. I. — 1° S. E. M. Davout, grand officier, maréchal de l'Empire; 2° M. le maréchal Davout, colonel général de la maison militaire de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied; 3° Davout, maréchal de l'Empire, grand cordon de la Légion d'honneur; 4° M. le maréchal Davout, chef de la 6° cohorte de la Légion d'honneur; 5° M. le maréchal Davout, commandant en chef le camp de Bruges; 6° M. le maréchal Davout, commandant le 3° corps de la Grande Armée en Autriche.

1806

A. I. — 1° S. E. M. Davout, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le maréchal Davout, colonel général de la maison militaire de l'Empereur et commandant des grenadiers à pied¹; 3° Davout, maréchal de l'Empire, grand cordon de la Légion d'honneur; 4° S. E. M. le maréchal Davout, chef de la 6° cohorte de la Légion d'honneur; 5° M. le maréchal Davout, grand-

¹ Dans l'état-major général de cette année, il est placé le premier des colonels généraux avant Sout, Bessières et Mortier.

croix de l'ordre du Christ de Portugal¹; 6° M. Davout, maréchal de l'Empire, grand cordon de la Légion d'honneur, commandant le 3° corps de la Grande Armée.

1807

A. J. — 1° S. E. M. Davout, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le maréchal Davout, colonel général de la maison militaire de l'Empereur et commandant les grenadiers à pied²; 3° Davout, maréchal de l'Empire, grand cordon de la Légion d'honneur; 4° S. E. le maréchal Davout, chef de la 6° cohorte de la Légion d'honneur; 5° M. le maréchal Davout, grand-croix de l'ordre du Christ; 6° M. Davout, maréchal de l'Empire, commandant le 3° corps de la Grande Armée; 7° nommé seigneur de la principauté de Lowicz; 8° nommé gouverneur général du Grand-Duché de Varsovie.

1808

A. J. — 1° S. E. M. Davout, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le maréchal Davout, colonel général de la maison militaire de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied³; 3° Davout, maréchal de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur; 4° S. E. M. le maréchal Davout, chef de la 6° cohorte de la Légion d'honneur; 5° S. E. M. le maréchal Da-

¹ Il est nommé le troisième après l'Empereur et Bessières, avant Lannes, Mortier et Ney.

² Dans l'état-major général de la maison impériale, Davout est, comme l'année précédente, nommé le premier des quatre colonels généraux.

³ Encore le premier dans l'état-major général de la maison impériale.

vout, colonel général de la garde impériale, grand'-croix de l'ordre du Christ; 6° M. Davout, maréchal de l'Empire, commandant le 3° corps de la Grande Armée; 7° nommé duc d'Auerstaëdt.

1809

A. I. — 1° S. E. M. le duc d'Auerstaëdt, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, colonel général de la maison militaire de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied¹; 3° le duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur; 4° S. E. le duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, chef de la 6° cohorte de la Légion d'honneur; 5° S. E. M. le duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, colonel général de la garde impériale, grand'-croix de l'ordre du Christ; 6° S. E. M. le duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand'-croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 7° M. le duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant l'armée du Rhin²; 8° Davout, nommé prince d'Eckmühl, 25 août.

1810

A. I. — 1° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, colonel général de la maison mili-

¹ Il est encore le premier parmi les quatre colonels généraux.

² Davout avait commandé le 3° corps de la Grande Armée jusqu'après la paix avec l'Autriche. En partant de Vienne, l'Empereur le nomme gouverneur général de l'Autriche pendant que l'armée française évacuait les États autrichiens. Le corps d'armée que Davout garda prit le nom d'*armée du Rhin*.

taire, commandant les grenadiers à pied¹; 3° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant les grenadiers de la garde impériale, chef de la 6° cohorte de la Légion d'honneur; 4° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur, commandant les grenadiers; 5° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand'croix de l'ordre du Christ²; 6° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 7° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne³; 8° M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant le 13° corps de l'armée d'Allemagne.

1811

A. I. — 1° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, colonel général de la maison militaire, commandant les grenadiers à pied⁴; 3° S. E. le prince d'Eck-

¹ Davout est encore placé le premier parmi les quatre colonels généraux.

² L'*Almanach Impérial de 1811* ne parle plus de l'ordre du Christ. Le maréchal Davout avait prévu cet oubli. Un acte qu'il devait signer à son quartier général de Friedau le décembre 1809, lui ayant été présenté, il effaça de sa main ces mots *grand'croix de l'ordre du Christ* en disant : *Qu'on ne me parle plus de cet ordre!*

³ Davout est le seul qui ait obtenu cette grande décoration, qui ne peut se donner qu'à un général ayant remporté la victoire en bataille rangée.

⁴ Dans l'état-major de l'armée, parmi les maréchaux on trouve : le prince d'Eckmühl, commandant le 3° corps à l'armée d'Allema-

vout, colonel général de la garde de l'Empire, com-
 croix de l'ordre du Christ; 6° M. le prince d'Eckmühl, grand
 l'Empire, commandant le 3° régiment de grenadiers de la garde
 7° nommé duc d'Auerstaedt, maréchal de la Légion; 5° S. E.
 duc d'Auerstaedt, maréchal de l'ordre de Saint-Henri de
 A. I. — 1° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auer-
 staedt, maréchal de l'Empire, grande décoration de l'or-
 maison royale de Pologne; 7° S. E. M. le prince d'Eck-
 nadiers, maréchal de l'Empire, grand-croix de l'ordre de
 l'Empire, grande décoration de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 8° M. le prince d'Eck-
 le duc d'Auerstaedt, commandant en chef l'armée d'A...

1812

A. I. — 1° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auer-
 staedt, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le
 duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal de
 l'Empire, colonel général de la maison militaire de
 l'Empereur, commandant les grenadiers à pied;
 3° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaedt,
 maréchal de l'Empire, grand aigle de la Légion d'hon-
 neur; 4° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaedt,
 maréchal de l'Empire, commandant les grenadiers à

gne; le duc de Reggio le 2°; le duc de Raguse commandant le 11°,
 et le duc de Dantzick commandant le 7°.

¹ Il est encore placé le premier dans l'état-major général. *L'Almanach Impérial* de cette année place pour la première fois parmi les divisions militaires la 32^e composée des départements de l'Ems-Supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe : chef-lieu Hambourg; mais en laissant en blanc l'organisation de cette division, dont le maréchal avait été nommé gouverneur général.

² Placé encore le premier dans l'état-major général de la maison.

de impériale, chef de la 6^e cohorte de la
 E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auer-
 de l'Empire, grand'croix de l'ordre
 : 6^o S. E. M. le prince d'Eckmühl,
 maréchal de l'Empire, grande déco-
 re militaire de Pologne¹; 7^o S. E. M. le
 Eckmühl, maréchal de l'Empire, grand'croix
 dre Saint-Étienne de Hongrie; 8^o M. le prince
 Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire,
 commandant le corps d'observation sur l'Elbe².

1813

A. I. — 1^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auer-
 staëdt, grand officier et maréchal de l'Empire; 2^o M. le
 duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, maréchal de l'Em-
 pire, colonel général de la maison militaire de l'Em-
 pereur, commandant les grenadiers à pied³; 3^o S. E.
 M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal
 de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur;
 4^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, ma-
 réchal de l'Empire, commandant les grenadiers à pied
 de la garde impériale, chef de la 6^e cohorte de la
 Légion; 5^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auer-
 staëdt, maréchal de l'Empire, commandant; grand'croix

¹ Cette année, comme dans les précédentes, Davout reste seul, cette grande décoration n'ayant été accordée qu'à lui depuis trente ou quarante ans.

² C'est ainsi que l'état-major général de l'armée désigne le commandement militaire confié au maréchal Davout, lequel s'étendait depuis le Rhin jusqu'à la Vistule. Le point central était la 32^e division militaire dont les sous-divisions comprenaient Hambourg, Haarbours, Lubeck, Travemunde, Bremen, et Osnabruk.

³ Encore placé le premier, avant les trois autres colonels généraux.

mühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant, grand aigle de la Légion d'honneur; 4° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant les grenadiers de la garde impériale, chef de la 6° cohorte de la Légion¹; 5° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 6° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 7° S. E. M. le prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 8° M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, commandant en chef l'armée d'Allemagne.

1812

A. I. — 1° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grand officier et maréchal de l'Empire; 2° M. le duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, colonel général de la maison militaire de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied²; 3° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur; 4° S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant les grenadiers à

gne; le duc de Reggio le 2°; le duc de Raguse commandant le 11°, et le duc de Dantzick commandant le 7°.

¹ Il est encore placé le premier dans l'état-major général. L'*Atm-nach Impérial* de cette année place pour la première fois parmi les divisions militaires la 32° composée des départements de l'Em-Supérieur, des Bouches-du-Weser et des Bouches-de-l'Elbe : chef-lieu Hambourg; mais en laissant en blanc l'organisation de cette division, dont le maréchal avait été nommé gouverneur général.

² Placé encore le premier dans l'état-major général de la maison.

pied de la garde impériale, chef de la 6^e cohorte de la Légion; 5^o S. E. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand'croix de l'ordre Saint-Henri de Saxe; 6^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne¹; 7^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, grand'croix de l'ordre Saint-Étienne de Hongrie; 8^o M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant le corps d'observation sur l'Elbe².

1813

A. I. — 1^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grand officier et maréchal de l'Empire; 2^o M. le duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, colonel général de la maison militaire de l'Empereur, commandant les grenadiers à pied³; 3^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, grand aigle de la Légion d'honneur; 4^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant les grenadiers à pied de la garde impériale, chef de la 6^e cohorte de la Légion; 5^o S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de l'Empire, commandant; grand'croix

¹ Cette année, comme dans les précédentes, Davout reste seul, cette grande décoration n'ayant été accordée qu'à lui depuis trente ou quarante ans.

² C'est ainsi que l'état-major général de l'armée désigne le commandement militaire confié au maréchal Davout, lequel s'étendait depuis le Rhin jusqu'à la Vistule. Le point central était la 32^e division militaire dont les sous-divisions comprenaient Hambourg, Haarbours, Lubeck, Travemunde, Bremen, et Osnabruk.

³ Encore placé le premier, avant les trois autres colonels généraux.

de l'ordre Saint-Henri de Saxe; 6° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 7° S. E. M. le prince d'Eckmühl, maréchal de l'Empire, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 3° S. E. M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, colonel général de la garde impériale¹.

1814

A. R. — 1° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand cordon de la Légion d'honneur²; 2° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand officier de la Légion d'honneur³; 3° M. le maréchal prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre Saint-Henri de Saxe; 4° M. le maréchal prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 5° M. le maréchal prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 6° M. le prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de France.

1815

A. R. — M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand cordon de la Légion d'honneur; 2° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand officier de la Légion d'honneur; 3° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de Saint-Henri de Saxe; 4° M. le maréchal, duc d'Auer-

¹ C'est tout ce que dit l'*Almanach Impérial* de cette année à l'article de l'état-major général de l'armée. Alors le maréchal Davout commandait, à la campagne de Russie, le 1^{er} corps de la Grande Armée; de là il vint à Hambourg.

² Promotion du 2 février 1805.

³ Promotion du 14 février 1804.

FONCTIONS MILITAIRES, DIGNITÉS. 475

staëdt, prince d'Eckmühl, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 5° M. le maréchal, prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 6° M. le maréchal, prince d'Eckmühl, duc d'Auerstaëdt, maréchal de France; 7° nommé ministre de la guerre; 8° sénateur; 9° général en chef de l'armée de la Loire.

1816

A. R. — 1° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, grand'croix de la Légion d'honneur; 2° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 3° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 4° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 5° M. le duc d'Auerstaëdt, chevalier de Saint-Louis, grand cordon de la Légion d'honneur, maréchal de France.

1817

A. R. — 1° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de la Légion d'honneur; 2° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 3° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 4° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 5° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, chevalier de Saint-Louis, maréchal de France.

1818

A. R. — 1° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, prince

d'Eckmühl, grand'croix de la Légion d'honneur; 2° M. le maréchal, duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 3° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 4° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 5° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, chevalier de Saint-Louis, maréchal de France.

1819

A. R. — 1° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, grand'croix de la Légion d'honneur; 2° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 3° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 4° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 5° M. le maréchal prince d'Eckmühl, maréchal de France; 6° pair de France (5 mars).

1820

A. R. — 1° Le maréchal prince d'Eckmühl, pair de France; 2° le maréchal duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, pair de France, grand'croix de la Légion d'honneur; 3° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 4° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, décoration de l'ordre militaire de Pologne; 5° le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 6° M. le maréchal prince d'Eckmühl, chevalier de Saint-Louis, grand cordon de la Légion d'honneur, maréchal de France.

1821

A. R. — Le maréchal prince d'Eckmühl, pair de France; 2° le maréchal duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, pair de France, grand'croix de la Légion d'honneur; 3° le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 4° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 5° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe; 6° le prince d'Eckmühl, chevalier de Saint-Louis, grand cordon de la Légion d'honneur, maréchal de France.

1822

A. R. — 1° Le maréchal prince d'Eckmühl, pair de France; 2° le maréchal duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, pair de France, grand'croix de la Légion d'honneur; 3° le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie; 4° M. le maréchal duc d'Auerstaëdt, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 5° le maréchal duc d'Auerstaëdt, grand'croix de l'ordre Saint-Henri de Saxe; 6° le prince d'Eckmühl, chevalier de Saint-Louis, grand cordon de la Légion d'honneur, maréchal de France.

1823

A. R. — 1° S. S. le maréchal prince d'Eckmühl, pair de France; 2° S. S. le maréchal duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, pair de France, grand'croix de la Légion d'honneur; 3° S. S. le maréchal duc d'Auerstaëdt, pair de France, grand'croix de l'ordre de Saint-

Étienne de Hongrie; 4° S. S. le maréchal duc d'Auerstaedt, pair de France, grande décoration de l'ordre militaire de Pologne; 5° le maréchal duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, pair de France, grand'croix de Saint-Henri de Saxe; 6° S. S. M. le prince d'Eckmühl, pair et maréchal de France.

APPENDICE



APPENDICE

LETTRE A

Il est bon de connaître la vie et de pénétrer le caractère des ennemis de ceux qui nous sont chers ; nous avons donc lu avec la plus scrupuleuse attention les *Mémoires de Charles XIV-Jean, roi de Suède et de Norvège*.

L'âme de Bernadotte se lit au travers de ses discours et de ses lettres. Doué comme les Béarnais, souple, intelligent, Charles-Jean avait une grande dose d'astuce dont il s'est habilement servi au profit de son ambition, donc au profit de la Suède, le bonheur du pays qui l'avait adopté étant inséparablement uni à sa propre gloire et à son propre bonheur. Nous comprenons l'excellent souvenir qu'il a laissé dans le Nord, et nous résumerions volontiers la vie de Bernadotte par cette épitaphe : « Ci-git un prince élu, qui fut aussi mauvais Français que bon Suédois. »

Bernadotte ne saurait d'ailleurs ici nous occuper que par rapport au maréchal Davout, et nous dirons que, si le prince de Suède blâma naturellement l'entrée de l'armée française en Poméranie, il avait l'esprit trop pénétrant et il connaissait trop Napoléon pour en accuser le prince d'Eckmühl. Peut-être cette fois, comme il

l'avait fait en beaucoup d'autres occasions, le prince d'Eckmühl aurait-il dû lutter contre l'impérieux vouloir impérial. Son jugement, sûr d'ordinaire, a pu se laisser égarer par ses rancunes de Français. Cependant le prince de Suède le disculpe en écrivant à l'Empereur : « Personne en Europe ne se méprendra sur le blâme que Votre Majesté jette sur ses généraux. »

Bernadotte, par politique, attribue les désastres de Moscou à l'armée française, mais il rend fatalement justice à Davout toujours sans le nommer, par ces paroles : « Napoléon négligea l'avis de *ceux d'entre ses généraux*, qui voulaient qu'on s'emparât de la Volhinie, de la Padolie et de la Kiovie, où on aurait trouvé des vivres, des chevaux, des dépôts de l'ennemi. » Reconstituer un royaume de Pologne est enfin l'avis de Bernadotte, comme il avait été celui de Davout. Il est remarquable de constater comment ces deux hommes si divers, l'un, par esprit politique, l'autre, par la belle lucidité que donne à une âme haute l'absence complète d'ambition, arrivent au même but. Il nous est venu la pensée que Bernadotte, jaloux par essence (il l'a trop prouvé à Auerstaedt), avait le besoin d'être le *premier* pour valoir quelque chose. Il est terrible de renoncer son pays et son Dieu par ambition ; cependant, tout en faisant nos réserves de catholique et de Française, nous ne saurions nier les mérites du prince de Suède, non plus que l'habileté dont il a fait preuve comme gouvernant. Le maréchal Davout avait l'esprit trop large et trop loyal pour nier le mérite de ses ennemis, mais il assistait à l'œuvre patricide de ce prince royal d'occasion ; il le voyait grossir mensongèrement les pertes de l'armée française, se vanter de désertions et de succès fictifs, se réjouir surtout des malheurs de son ancienne

patrie, et l'indignation du prince d'Eckmühl grondait en lui avant d'éclater parfois comme un brusque orage au travers des lettres qu'il écrivait à sa femme.

En abandonnant la France, Bernadotte hâta sa perte et on l'avait vu non seulement, armé d'une lorgnette, épier l'effet de ses canons, mais rire quand ils fauchaient de longues files de ces vaillants soldats qu'il avait peut-être autrefois conduits au combat!

L'homme enfin qui s'écriait : « Les bulletins ne sont pas de l'histoire et il s'agit d'atténuer l'effet de la mort de Moreau sur l'esprit des troupes, » ne pouvait plaire au loyal Davout qui avouait ses échecs avec une mâle simplicité, comme il racontait modestement ses plus belles victoires. L'homme enfin qui avait répondu à l'Empereur : « *Je mourrai Français!* » ne pouvait amnistier l'ambition d'un Macbeth méridional, qui n'a pas plus craint d'immoler sa patrie pour devenir roi que le sombre thane de Cawdor n'a hésité à tuer son bienfaiteur Duncan pour ceindre son diadème.

Nous respectons passionnément les couronnes noblement portées en vue de l'honneur et du bonheur des peuples; mais, en ce cas, abandonnant le prince triomphant à ses heureux destins, nous répéterons avec un tendre orgueil, en songeant à l'exilé de Louviers : « Gloire au vaincu! »

LETTRE B

Hagenau, le 27 juin 1815.

Monseigneur,

Je profite du peu d'instans où la communication peut rester libre pour vous envoyer un officier. C'est M. le lieutenant-

colonel Marnier, mon aide de camp, dont je fais beaucoup de cas.

Les manœuvres de l'ennemi sur ma gauche m'avaient forcé de me replier sur la Mater. La nouvelle que je reçois de l'invasion de la Haute-Alsace par une armée très nombreuse me force de nouveau à replier ma gauche vers Strasbourg. Je n'ai eu jusqu'à présent aucun engagement sérieux et la troupe a parfaitement fait son devoir; mais les nouvelles désastreuses que nous avons reçues l'ont un peu agitée; il a fallu tous nos soins et nos efforts pour la maintenir dans une exacte discipline, surtout sans se battre. Le coup a été encore plus violent vis-à-vis des gardes nationales; il a fallu fermer les portes des places pour qu'elles n'en partissent pas par centaines. J'ai jeté un bataillon dans Landau, j'en envoie un en poste à Neubrisach, aussitôt la nouvelle reçue de l'invasion de la Haute-Alsace; j'espère qu'il y entrera; j'en jette également un faible dans Schlestadt. Les gouverneurs des places se récrient de toutes parts pour avoir des troupes de ligne. Je sens que les circonstances rendent cette mesure indispensable et je m'y prête. — Le général Molitor s'est retiré sur Schlestadt, il renforcera mon armée qui tiendra la campagne autant que possible; nous ferons en sorte par ces manœuvres d'attirer sur nous le plus grand nombre d'ennemis qu'il se pourra.

En résultat, mon armée, mes officiers généraux et moi, défendrons jusqu'au dernier soupir la cause sacrée de la patrie et, ce qui redoublera notre énergie, ce sera de recevoir nos communications directes du gouvernement.

Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

Comte RAPP.

Note marginale du ministre :

« Envoyé au gouvernement copie de cette dépêche. »

Cette dépêche témoigne, ce semble, de la soumission du général Rapp aux justes représentations du maréchal Davout.

LETTRE C

M. Villemain, dans le second volume des *Souvenirs contemporains*, intitulé *les Cent-Jours*, a été souverainement injuste pour le prince d'Eckmühl¹ : il semble l'accuser tacitement de trahison ; il fait dire à Caulaincourt par l'Empereur : « Si je ne vous laissais pas à Paris, sur qui pourrais-je compter ? » et ne tient, lui, aucun compte des instances du maréchal Davout pour obtenir un commandement actif, instances constamment repoussées en ces termes par l'Empereur : « Restez à Paris ; vous me serez plus utile là où je ne suis pas. »

Le spirituel historien de Pindare, plus épris du grec que de la vérité, dit encore avec son habituelle malveillance « que Caulaincourt et Carnot étaient les seuls appuis sincères de Napoléon. » Il s'arrange de façon que les éloges, justement prodigués à Carnot, semblent un reproche pour Davout, et ne daigne même pas constater que le prince d'Eckmühl et Carnot ont

¹ M. Cousin, à propos des *Souvenirs contemporains*, où le maréchal Davout est diminué de parti pris et vaguement insulté quand il n'est pas directement nommé, tout en exaltant le talent de M. Villemain, nous a doucement insinué jadis « que ce livre serait beaucoup lu par *esprit de parti* et n'aurait qu'un succès momentané ». Nous donnons ici le jugement sévère qu'il portait sur cette œuvre : « M. Villemain n'entend rien à la guerre, *ni au caractère du guerrier* qui sera la gloire durable du maréchal Davout. Thiers et moi, seuls, nous avons raconté des batailles ; seuls nous avons étudié l'art difficile du soldat capitaine. Thiers a fait ses études sous Napoléon et moi sous le grand Condé, infiniment supérieur à Napoléon dans le grand art de la guerre. M. Villemain n'y entend rien... mais rien!... entendez bien... Qu'il retourne donc aux choses qu'il sait et ne nous trouble pas de ses *souvenirs* qui n'auront qu'une durée éphémère. »

toujours agi de concert. M. Villemain parle enfin d'une façon dénigrante de *l'esprit de transaction prématurée* du prince d'Eckmühl, et peint *sa soumission, sa déférence envers la Chambre comme un présage d'abdication*, tandis que le ministre de la guerre avait tout tenté pour sortir Napoléon de cet état de torpeur et pour l'engager à dissoudre l'Assemblée législative. C'est après l'abdication, c'est après avoir désespéré de l'Empereur qui avait, par un tel acte, solennellement dégagé ses serviteurs de tous devoirs envers lui, que le maréchal Davout *qui aimait avant tout la France!* (c'est Napoléon qui l'a dit) voulut espérer en la maison de Bourbon. Le sentiment que M. Villemain n'hésite point à traiter de *rechute du prince d'Eckmühl*, était l'hésitation d'un bon citoyen craignant pour la France et non pour lui-même, un calcul personnel ou timide ne pouvant approcher de ce cœur qui plaçait le repos de la conscience bien au-dessus de la gloire. L'entourage des Bourbons et l'esprit de réaction de cet entourage épouvantaient le prince d'Eckmühl. Tout en aimant et en estimant Charles X, que le maréchal n'a d'ailleurs jamais connu que comte d'Artois, il avait cent fois prédit sa chute, *si jamais il devenait Roi*; un esprit aussi perspicace ne se jetait donc point avec confiance vers une dynastie qu'il croyait en opposition avec l'esprit du pays, et qu'il fallait la sagesse ferme de Louis XVIII pour maintenir.

M. Villemain insiste sur le *zèle de pacification* de Davout d'une façon perfide, et se garde bien de dire que le choix par lui fait de M. Bignon, traité d'*ami zélé et fidèle* de Napoléon, prouve qu'il ne craignait pas les bons serviteurs de son ancien maître. Le prince d'Eckmühl, si la loyauté suprême de sa nature le ren-

dait incrédule à la trahison, n'était et ne pouvait se montrer l'ami des traîtres. Davout n'était certainement pas *le bras de la politique, dont M. Villemain ne voudrait pas dire que Fouché fut l'âme*. La postérité reprochera à l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie française d'avoir uni deux noms que l'avenir séparera à jamais, si les malheurs de la France ont pour un moment rapproché deux hommes qui n'avaient heureusement rien de commun.

M. Villemain, après avoir attaqué le caractère, — il est vrai par insinuations, — attaque l'esprit du maréchal qui avait, ne lui en déplaise, infiniment plus *qu'un bon sens rigoureux*; il ressentait de l'enthousiasme pour ce qui méritait de l'enthousiasme, ainsi pour Vauban, pour Marc-Aurèle, pour tous les caractères purs. Avant la guerre d'Espagne, Davout avait eu un vif enthousiasme pour Napoléon, et s'il était *sans ardeur pour l'impossible*, il a montré à Auerstaedt, à Thann, à Eylau, *qu'il savait reculer les bornes du possible*.

Le maréchal *ne se lassait pas du devoir, n'avait nulle impatience personnelle* et ne trouvait odieux que la présence de l'étranger sur le sol de la France. Le prince d'Eckmühl a certainement dit : « Si j'avais eu cent mille hommes, j'aurais chassé les alliés, » puisqu'il avait promis, avec bien moins de cent mille hommes, de les battre sous Paris. Une calomnie, indigne d'être tracée par une plume française, est l'imputation lancée au hasard par M. Villemain *à propos du désir secret du maréchal de sauver Savigny et son bel hôtel*. Nul n'était aussi désintéressé que le prince d'Eckmühl, sa main savait aussi peu se fermer quand il s'agissait de donner, que s'ouvrir pour prendre. Uniquement épris de la valeur personnelle, le maréchal négligeait de s'appuyer

sur une longue lignée d'aïeux, attachant d'ailleurs fort peu d'importance aux titres qu'on ne lui disputait pas ; on le voit, sous l'Empire, signer toutes ses lettres non officielles : « L. Davout », et ce n'est que lorsque la jalousie maladroite de la vieille noblesse eut cherché à contester la gloire de nos armes que le maréchal s'est pris à revendiquer ses titres, car ils rappelaient deux victoires françaises ; c'était là non seulement son droit, mais son devoir, les fastes de l'Empire appartenant à la France¹.

Je ne comprends pas comment le tact de M. Villemain n'a pas dédaigné de ramasser certaines calomnies dont l'histoire contemporaine aurait bonne grâce à faire justice par un dédaigneux silence. L'étude de l'histoire aurait dû enseigner au brillant professeur que les grandeurs apparentes, et l'élévation du caractère plus encore, ont toujours suscité l'envie et la rancune de ceux qu'elles froissent. Il y a certaines calomnies trop au-dessous de certaines âmes, pour qu'on ne les laisse pas tomber d'elles-mêmes dans le mépris qu'elles méritent.

Le prince d'Eckmühl a compté sur l'impartialité de l'avenir, et n'a jamais voulu réclamer contre des outrages qu'il pensait devoir retomber sur leurs auteurs. Il me souvient que j'avais terminé par la phrase suivante une longue suite de récriminations contre l'auteur des *Souvenirs contemporains* : « Que M. Villemain veuille bien méditer davantage les épreuves douloureuses d'une âme indépendante et haute, qu'il est si

¹ Nous avons trouvé dans les papiers du maréchal une note par laquelle il réclamait contre l'effacement de son titre de prince d'Eckmühl dans certains documents officiels, et, à dater de ce jour, il signa toujours : « Le maréchal prince d'Eckmühl. »

propre à comprendre (on n'attrappe pas les mouches avec du vinaigre, dit un sage vieux dicton), et M. Villemain se prendra d'une réelle affection pour le guerrier et le ministre, pour l'*homme* enfin, auquel nul ne serait plus digne de rendre hommage. » Je fus cette fois à peu près prophète ! En 1859, comme je me promenais avec M. Villemain, dans le parc de Savigny, après une longue séance où il avait feuilleté les papiers du maréchal portant la date de Hambourg ; il me dit brusquement n'avoir pas tout d'abord compris la nature loyale et indépendante de mon père et rêver maintenant une étude de *guerrier pensant* (ce mot est le sien), dont le type serait le prince d'Eckmühl : « L'historien de l'Empire (M. Thiers) n'a fait du maréchal qu'un bon serviteur ; il y a plus et mieux en lui. Seul, il était guerrier *par esprit politique*, mais trop organisateur pour ne point aimer la paix. » J'avoue avoir très fort goûté cette parole qui me semble une réparation arrachée au spirituel jaloux par la force de la vérité.

Quelques années auparavant, et déjà à propos du premier volume de M. Villemain, j'avais prié l'ancien gouverneur de mon frère de vouloir bien rédiger une notice répondant aux paroles dont je me sentais justement froissée. Voici la lettre que je reçus de lui :

Savigny, 18 mars 1855.

Vous me demandez, Madame, de recueillir mes souvenirs au sujet d'une phrase adressée, dit-on, à M. le comte de Flahaut et reproduite par M. Villemain dans son dernier ouvrage, sur la foi de M. Fleury de Chaboulon. Rien ne m'est plus facile que de vous satisfaire, ayant écrit, sous la dictée de votre illustre père, ce qui a trait à l'époque des Cent-Jours et ayant reçu de lui ces explications familières qui n'entrent

pas dans le cadre de l'histoire, bien que souvent elles l'éclaircissent et la placent dans son véritable jour.

En 1815, l'Empereur avait auprès de lui, dans les généraux Bertrand et Drouot, deux hommes relativement nouveaux dans son intimité, qu'il honorait et aimait, comme ils le méritaient, mais pour lesquels il n'éprouvait pas cet attrait particulier qui est un besoin inhérent à la souveraineté, sans doute pour l'indemniser de l'ennuyeux fardeau de la grandeur. Son aide de camp, le général de Flahaut, devait à des influences d'une nature toute particulière d'être alors une espèce de favori et, comme il était fort jeune, il n'est pas étonnant qu'il en eût la tête tournée.

Dès avant 1814, il appartenait, à l'armée comme à la cour, à des coteries très hostiles à votre père, qui, de son côté, le leur rendait bien et ne faisait peut-être pas assez mystère de ses sentiments. Plus répandues que lui dans les salons, ces personnes se sont vengées de ses justes sévérités, en égarant de leur mieux l'opinion sur son compte; tandis que tous ceux qui ont servi sous lui et qui sont censés avoir été ses victimes, ont conservé de lui un pieux et enthousiaste souvenir. Avec ces préventions réciproques, il n'est pas étonnant qu'il se soit établi des relations plus que froides entre l'aide de camp favori et le ministre de la guerre : au reste, M. de Flahaut semblait avoir pris à tâche de les rendre aussi mauvaises que possible.

Se couvrant du nom de l'Empereur, il venait dans les bureaux, se faisait rendre des comptes qui ne lui étaient pas dus, compulsait les dossiers, prenait des notes, et, ce qui était bien plus grave encore, se permettait parfois de donner, de la part de Sa Majesté, des ordres en contradiction avec ceux émanés du cabinet. Puis il faisait à l'Empereur des rapports qui, trop facilement écoutés, amenaient des malentendus et des froissements. Tout cela créait la confusion, l'anarchie et la perte de temps, à une époque où c'était à peine assez de l'activité surhumaine imprimée au travail par l'énergique volonté de votre père. Il n'est pas un ministre qui n'eût été blessé de de ces procédés : jugez, Madame, s'ils devaient exaspérer un homme qui toute sa vie a été l'incarnation de l'ordre, et la personnification de l'autorité. Aussi déclara-t-il à l'Empereur que, si ce n'eût été une lâcheté d'abandonner son poste en de

telles circonstances, il eût donné sa démission et ne fût pas resté une heure de plus ministre.

Quand, après le désastre de Waterloo, l'Empereur fut de retour à Paris, votre père fut le premier des ministres admis auprès de lui; il le trouva le corps brisé par la fatigue, l'âme accablée par le malheur. Il lui donna inutilement le conseil dicté par les circonstances, celui de proroger les Chambres comme il en avait le droit constitutionnel et de se saisir d'une dictature militaire, aussi légale que rationnelle en face de l'ennemi. La prostration physique et morale de l'Empereur fit qu'on perdit du temps quand les minutes étaient comptées; on fut gagné de vitesse par la Chambre des représentants et réduit au moyen extrême de l'abdication, qui, écartant la personne de l'Empereur, auquel seul les étrangers prétendaient faire la guerre, permettait d'ouvrir des négociations avec eux, de conclure un armistice et de sauver Paris d'une seconde invasion.

Pour que la mission des plénipotentiaires français eût une chance de succès, il était indispensable que cette abdication fût sérieuse, que des faits patents ne vinsent pas, aux yeux de tous, lui donner un démenti et autoriser à n'y voir qu'une comédie. Or, après les premiers moments d'abattement, quand on avait su que l'armée de Grouchy, qu'on croyait anéantie aussi, se repliait en bon ordre sur Paris; quoiqu'elle fût bien loin encore, on avait repris, dans les alentours de l'Empereur, des allures telles que le gouvernement provisoire jugea indispensable l'éloignement de ce prince hors de Paris et que, avec tous les ménagements nécessaires, il lui fit connaître sa pensée à cet égard. L'Empereur en fut très blessé, et M. de Flahaut fut chargé de notifier au ministre de la guerre ses intentions, qui étaient de s'offrir pour commander l'armée non plus comme souverain, mais comme général en chef.

Même avec un autre messenger, cette proposition n'eût pu être accueillie par le maréchal, trop bien instruit du véritable état des choses pour partager les illusions qu'on se faisait à l'Élysée. Il savait que c'eût été le signal de la guerre civile dans Paris, où trop de gens s'étaient compromis contre l'Empereur pour souffrir, sous quelque forme que ce fût, son retour au pouvoir. Il n'y avait pas dans la ville dix-huit cents

hommes de troupe de ligne; la garde nationale était hostile et rangée sous les ordres de la Chambre; quant à s'appuyer sur les fédérés des faubourgs, c'était courir une aventure dont il était impossible de mesurer la portée. Votre père insista donc auprès de M. de Flahaut, pour qu'il fit comprendre à l'Empereur qu'il était de son intérêt comme de sa gloire de déférer aux désirs du gouvernement; M. de Flahaut refusa cette mission. Sa personnalité, le ton qu'il se permit, oubliant la supériorité d'âge, de grade et de position de son interlocuteur, amena un échange de paroles inconvenantes d'une part, acerbes de l'autre, et détermina probablement chez votre père une de ces explosions qui étaient dans son caractère quand il était violemment provoqué; mais il n'a pas dit les paroles qu'on lui a prêtées et si effectivement, ce que j'ignore, M. de Flahaut les a répétées comme croyant les avoir entendues, il est évident que c'est par suite d'une fausse appréciation de sa part et parce qu'il leur a attaché un sens qu'elles n'avaient pas, qu'elles ne pouvaient avoir, comme il est aisé de s'en convaincre, non par des dénégations qui ne prouvent rien, mais par les actes qui sont le meilleur des commentaires.

Sur le refus formel de M. de Flahaut de se charger du message, votre père s'écria : *Eh bien, moi, j'irai et je ferai partir l'Empereur.* Cela ne voulait pas dire que, se transformant en gendarme, il irait *empoigner* l'illustre récalcitrant et qu'il emploierait contre lui la force brutale, comme l'a imaginé la prévention ou la calomnie : les faits vont nous dire ce que cela signifiait.

Votre père courut à l'Élysée : il trouva la cour du palais pleine de ces aventuriers au zèle équivoque, qu'on est sûr de rencontrer dans toutes les crises, et d'une masse d'officiers et de militaires, les uns sans emploi, les autres déserteurs de l'armée, qui avaient fui jusqu'à Paris au lieu de se rendre aux lieux de ralliement indiqués. Il leur parla avec sévérité, leur dit que ce n'était à aucun d'eux leur place; que les uns devraient être sous leur drapeau, les autres au Champ de Mars, où on avait donné rendez-vous à tous les militaires isolés pour les organiser; que la patrie était en danger et que tout soldat qui n'était pas à son poste méritait d'être

traité de lâche ou de traître. Après cette allocution, il entra dans les appartements et fut introduit près de l'Empereur. Il le trouva en proie à une violente émotion ; il le laissa, sans l'interrompre, exhaler avec véhémence ses ressentiments contre la Chambre des représentants. L'Empereur parlait en marchant et, sans s'en apercevoir, il s'avança sur le perron du jardin. A sa vue, les gens du peuple qui étaient dans les Champs-Élysées, poussèrent un vigoureux cri de : Vive l'Empereur ! — « Entendez-vous ? dit-il. Ce brave peuple, dans son instinct, a plus le sentiment des nécessités de la patrie que ces conspirateurs ou ces imbéciles du palais Bourbon ! »

Ce sentiment de sa popularité avait, par sa douce influence, détendu les nerfs de l'Empereur : le maréchal en profite pour se faire écouter, pour lui exposer la situation dans toute sa réalité ; l'incertitude du succès militaire ; les chances presque infaillibles de guerre civile ; ce Paris qu'il aimait tant livré aux horreurs de l'anarchie et probablement à celles d'une prise d'assaut ; ce peuple, pour lequel il avait tant fait, condamné à subir d'effroyables calamités et sa gloire à lui-même exposée à s'éclipser dans cette catastrophe. Il expliqua à l'Empereur les vrais motifs qui avaient déterminé le vœu du gouvernement provisoire et fit si bien que non seulement il consentit à partir, mais que même, pour éviter le scandale d'un obstacle apporté à son départ par les gens qui encombraient le palais, il vint se placer sur le perron de la cour, et que là, après quelques paroles affectueuses de remerciement, il intima un ordre formel de retraite qui fut immédiatement exécuté.

Il n'y a pas d'esprit, si prévenu qu'il soit, qui ne comprenne que si votre père se fût laissé emporter à une indigne menace contre l'Empereur, contre sa personne même, il ne fût pas allé seul à l'Élysée braver par sa présence le courroux qu'il eût si justement provoqué ; il est évident aussi que l'Empereur eût refusé de le recevoir et de l'entendre. De plus, si une menace eût été cachée ou réservée derrière les paroles de votre père, est-ce que la dignité de l'Empereur lui eût permis de se laisser persuader ? Est-ce qu'il eût lui-même dispersé par sa voix, encore toute-puissante, cette réunion qui pouvait être son premier noyau de résistance aux tentatives

d'un enlèvement par la force? Tout cela me paraît si concluant que je suis presque honteux d'y insister autant.

Votre père n'a jamais repoussé cette calomnie, pas plus que les autres; il avait fait de si grandes choses qu'il ne s'inquiétait pas pour sa gloire de vaines attaques qu'il méprisait. Il n'a publié qu'un mémoire justificatif, celui sur la défense de Hambourg, et encore parce qu'il en avait reçu l'ordre du gouvernement de Louis XVIII, et que d'ailleurs il n'était pas seul en cause puisqu'il était accusé d'avoir rendu le nom français odieux à l'étranger. Il pensait que, quand les petites passions sont éteintes, la vérité prend le dessus et qu'elle brille d'un éclat d'autant plus pur qu'on aperçoit moins le soin pris pour la faire luire. Ces sentiments honorent cette âme si haute, ce caractère antique aux grandes proportions d'autrefois; ils auront leur récompense dans l'histoire; mais nous, qui voyons à peine commencer la postérité, il faut nous résigner à subir ces erreurs passagères sur l'origine et les causes desquelles j'aurais bien des choses à vous dire, s'il n'était pas temps de clore cette lettre démesurément longue, où j'ai laissé courir ma plume à toute bride, sachant bien que le sujet ferait passer sur le bavardage de l'écrivain. J'ai à peine la place pour vous offrir, Madame la marquise, le tendre et respectueux hommage du vieil ami qui, enfant, vous a portée.

Signé : JAMES GORDON.

Un curieux livre, écrit par le roi Louis-Philippe sur les événements de 1815, vient confirmer le témoignage de cette lettre en jetant quelque lumière sur l'appui que les haines, que les jalousies contre le prince d'Eckmühl ont trouvé près du Roi et des écrivains royalistes¹.

Monseigneur le duc d'Orléans, page 257 du premier volume de son *Journal sur les événements de 1815*, raconte comment, Louis XVIII parti de Lille, il songea lui-

¹ *Mon Journal, événements de 1815*, par Louis-Philippe d'Orléans, roi des Français, 1849.

même à partir pour l'Angleterre, mais citons le texte même : « Ce ne fut que lorsque j'eus pris cette résolution que j'appris par le maréchal duc de Trévise (ce qu'il avait eu l'extrême délicatesse de me cacher, ainsi qu'au Roi) qu'une dépêche télégraphique lui avait été transmise de quinze lieues, par laquelle il lui était enjoint d'arrêter le Roi et tous les Bourbons qui pouvaient être à Lille. Il me dit, en outre, que, depuis le départ du Roi, un aide de camp du maréchal Davout¹ s'était présenté aux portes, qu'il se l'était fait amener, et qu'il l'avait trouvé porteur d'ordres, dont l'objet était de faire arrêter le Roi ainsi que moi. Il ajouta qu'il s'était assuré de cet aide de camp, et, me priant de n'avoir aucun égard à ce qu'il venait de m'apprendre, il me demanda de rester à Lille aussi longtemps que je l'aurais fait si je n'en avais pas eu connaissance. J'appréciais déjà toutes les qualités du maréchal duc de Trévise, pour qui j'avais une amitié sincère, et je n'avais pas besoin de ce nouveau trait de loyauté pour rendre justice à la noblesse de son caractère. »

Nous applaudissons de tout cœur aux justes éloges donnés à un des hommes pour lesquels nous nous sentons le plus de respectueuse sympathie. Ayant prêté serment au Roi, sa conduite était certes digne d'applaudissements, mais nous ajouterons que la conduite du maréchal prince d'Eckmühl, qui, lui, n'avait prêté aucun serment à Sa Majesté, ne l'était pas moins. La dislocation de l'armée, la condescendance envers les alliés avaient dû blesser ce cœur si profondément français. Monseigneur le duc d'Orléans, sans y songer,

¹ Le maréchal Davoust venait d'être nommé ministre de la guerre par Buonaparte. (*Note du Journal.*)

explique la conduite du maréchal Davout quand il dit, tome II, page 13, dans une lettre toute politique adressée à Louis XVIII, « que, si l'unique moyen de détrôner Buonaparte est l'entrée des armées étrangères en France, il regarde comme essentiel que la famille royale se tienne en dehors de ce mouvement européen : afin qu'il s'élève, comme en avril 1814, un cri national qui détermine l'armée à se soumettre au Roi, et par conséquent il semble très essentiel d'agir avec l'armée française de manière à diminuer autant que possible la répugnance pour le Roi. » Toute cette lettre, qui traite de la nécessité en France d'avoir une belle et bonne armée, est de la plus haute sagesse, et certes monseigneur le duc d'Orléans devait, sur ce chapitre, s'entendre avec le prince d'Eckmühl qu'il daigna plus tard traiter en ami ; mais les autres, mais la terrible maison du Roi, redoutée, détestée de l'armée, n'oublia point l'ordre donné par le ministre de la guerre, qui ne pouvait réellement croire à une complète conversion des idées royales de 1814 à 1815. Le prince d'Eckmühl pensait servir la cause de la France en se tournant vers l'Empereur ; il n'avait d'ailleurs rien promis, et si le maréchal avait accepté la légitimité comme une égide, s'il avait cru à un nouveau Louis XII, en ouvrant les yeux il trouvait un émigré de beaucoup d'esprit, mais qui n'avait rien du cœur ni de l'esprit de Henri IV ; il était donc entièrement et noblement libre ¹.

¹ Nous donnons ici la copie de la lettre de Napoléon, indiquant à son ministre de la guerre ce qu'il attendait du maréchal duc de Trévise :

« Mon cousin, il serait convenable d'envoyer le duc de Trévise en mission extraordinaire dans le Nord et de lui adjoindre un officier du génie et un officier d'artillerie. — Il parcourrait, depuis Calais, toute notre double ligne de places fortes jusqu'à Landau. Il se ferait

Nous nous plaisons à rappeler que le duc de Trévise avait été délié par le Roi de ses engagements envers lui. En quittant le maréchal à Lille, Louis XVIII l'avait autorisé « à changer de cocarde, si les évènements l'exigeaient. » Le maréchal Mortier avait donc le droit de revenir à l'Empereur, et nous n'avons connaissance d'aucune attaque dirigée contre lui. Le prince d'Eckmühl n'a point eu le même bonheur. Nous ajouterons que ce n'est sûrement pas dans sa propre patrie que l'on rencontre le plus souvent équité et justice ! « Nul n'est prophète dans son pays ! » dit l'Écriture, et la vérité des livres saints est de tous les temps, « puisque le ciel et la terre passeront, mais qu'elle ne passera pas. »

Un neveu du maréchal ayant été se promener à Lunebourg, de Metz où il était en garnison, écrivait à la maréchale le 17 avril 1867, que l'attention avec laquelle il observait toutes choses ayant paru suspecte aux factionnaires, il avait dû décliner son nom à un officier. Dès lors, fêté, accueilli, invité à dîner, puis conduit chez le gouverneur, ce dernier lui dit en français au moment où il le quittait : « Je suis très heureux de

rendre compte de tout, et prendrait toutes les mesures que prescrivent les circonstances pour compléter le système de défense des places, assurer leurs approvisionnements, accélérer les travaux du génie et de l'artillerie, et opérer tous les déplacements nécessaires dans les commandants de place, officiers, adjudants, gardes-magasins ; enfin il serait chargé de faire tout ce qui est convenable pour mettre nos places dans la meilleure situation possible. Il passerait la revue des gardes nationales, il rallierait tout le monde au devoir ; il ferait même des proclamations, et comme un des premiers habitants du département du Nord, il stimulerait le zèle de ses concitoyens et leur patriotisme. — Parlez-en au duc de Trévise et présentez-moi demain dimanche au conseil un projet de décret là-dessus.

« NAPOLEON. »

« Paris, le 29 avril 1815. »

pouvoir vous dire les grands souvenirs que votre oncle a laissés en Allemagne. Je ne parle pas de son génie militaire, votre oncle est considéré par tout soldat comme le premier homme de guerre de son temps ; pour nous, le nom que vous portez est synonyme d'honneur, de loyauté, d'attachement au devoir : quelle discipline dans son armée ! Quel respect du droit des populations ! Quel esprit de justice ! Vous portez là le plus grand nom que l'on puisse rêver. Tout militaire doit l'avoir constamment sous les yeux comme le modèle le plus parfait. »

L'officier allemand qui savait ainsi apprécier un ancien ennemi témoignait certes en faveur de la hauteur de ses vues. Dans cinquante ans peut-être les Français à leur tour seront-ils équitables, — du moins partiellement, — comme messieurs les Allemands ; déjà ils savent distinguer entre tel ou tel chef étranger, et séparer l'ivraie du bon grain. Même à la guerre, il y a le bien et le mal, mais ce bien-là commande encore, hélas ! assez de sévérités et de rudesses, pour qu'on n'y ajoute point ses haines ou ses avidités personnelles !

Il est dangereux en ce monde de se tenir au repos, appuyé sur son bon droit, ceux qui agissent, qui parlent, qui s'agitent et calomnient, étant trop souvent écoutés. Mon excellent ami le baron Baude m'écrivait d'Aix-la-Chapelle, le 1^{er} septembre 1861 :

Pourquoi ne pas faire imprimer les mémoires de votre père ? Ce serait un devoir à remplir envers lui, envers l'armée, envers la France. Quand on se rapproche du Rhin et qu'on le passe, il y a quelque chose de plus : c'est une mémoire calomniée à rétablir, à venger. Les hommes sont également injustes dans leurs haines et dans leurs admirations. L'Allemagne a

fait un maréchal Davout fantastique comme ces figures avec lesquelles on épouvante les petits enfants, et cette mémoire odieusement travestie pèse sur tout notre pays. Les gouvernements ont été les premiers à exploiter ces mensonges cruels. Ils les ont grossis, envenimés, dans l'intérêt de leurs vengeances et de leur popularité. J'ai vu cette semaine même, dans une discussion sur Hambourg avec des gens qui n'étaient pourtant nullement malveillants, combien est âcre et profonde la trace laissée par ce venin. Par qui sera-t-elle effacée si ce n'est pas par la famille du maréchal? Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis là. Je fouillerai les archives de la guerre, et, pour peu que vous trouviez qu'il y ait des éclaircissements à compléter, j'en irai chercher à Hambourg où je saurais faire ressortir la vérité du foyer même de la calomnie. Réfléchissez à tout cela et souvenez-vous combien ce serait un grand bonheur pour moi de devenir un instrument de votre piété filiale, et de la restauration d'une des gloires les plus pures de notre pays.

Le noble et généreux ami qui s'offrait à aider mon inexpérience de sa grande expérience et de son habitude du travail, hélas ! n'est plus à cette heure où j'aurais tant besoin de lui !

Malheureusement ce n'est pas seulement en Allemagne que la calomnie s'est attachée à la mémoire du maréchal Davout ; un auteur contemporain, près duquel j'avais fait réclamer par une amie commune, a bien voulu m'accorder « que la famille du maréchal Davout pouvait savoir son nom mieux que lui¹ » ; mais, sans prendre la peine de lire le *Mémoire sur Hambourg* publié par le prince d'Eckmühl, il assurait *en avoir parlé d'après M. Duvergier de Hauranne*, qui le citait probablement lui-même de troisième ou quatrième main ; et enfin, non sans raison, puisqu'elle n'a pas été dé-

¹ La réclamation portait toujours sur la lettre S.

mentie, il me renvoyait à l'histoire de M. de Vaulabelle, me faisant naïvement assurer *qu'il n'avait rien dit de son chef sur mon père!* Hélas! c'est précisément là ce que je reproche au diplomate historien; quand on se pique d'écrire l'histoire, il importe d'interroger les documents inédits, car si l'on n'apporte point une parcelle de lumière ou de vérité nouvelle aux archives de l'humanité, on ferait beaucoup mieux de ne point écrire.

La passion politique, comme toutes les passions, est aveugle et féroce : le maréchal Davout ne pensant qu'à la France, s'est trouvé seul entre tous les partis qu'il a également mécontents. Les *parlementaires* ne lui ont jamais pardonné d'avoir conseillé à l'Empereur de dissoudre l'Assemblée et les bonapartistes fanatiques auraient voulu lui voir sacrifier les intérêts du pays au suprême caprice de pouvoir de l'Empereur.

Heureusement pour l'humanité il y a encore des esprits prêts à protester contre l'iniquité des attaques mensongères. Dans le premier volume de ces Souvenirs, nous avons fait allusion à un travail manuscrit, aujourd'hui déposé aux archives du ministère de la guerre et qui répond vertement, sous ce titre, aux injures de M. de Bourrienne :

Des officiers qui ont servi sous les ordres du maréchal prince d'Eckmühl à M. de Bourrienne ¹.

A l'abri de cette déclaration, le 19 novembre 1829, de braves cœurs, qui se souvenaient, réclamaient chaleureusement en faveur de leur maréchal, dont le fils adolescent ne pouvait défendre la mémoire contre les

¹ *La Réponse de MM. les officiers ayant servi sous les ordres du maréchal Davout* se trouve non seulement aux archives du ministère de la guerre, mais encore à la bibliothèque d'Eckmühl à Auxerre.

calomnies que M. de Bourrienne n'eût sans doute jamais écrites contre un vivant. M. de Bourrienne oubliait que si les morts ne peuvent répondre, leur vie entière répond pour eux.

M. le marquis de Fayet a également publié une brochure dont nous avons déjà parlé, par laquelle il repousse avec indignation les assertions contenues dans les mémoires de M. de Bourrienne. Ce noble cœur se sentait atteint, et dans la renommée du général sous les ordres duquel il avait servi, et dans son propre honneur, l'impudent conteur ayant osé dire *que le prince d'Eckmühl avait introduit ou du moins voulu introduire l'espionnage à titre d'institution parmi les officiers de son corps d'armée!* Le haineux écrivain est vraiment aussi bien renseigné à ce propos que lorsqu'il fait mourir le général Vandamme sous les murs de Hambourg.

M. de Bourrienne a été remercié par le roi Louis XVIII des services qu'il lui avait rendus à Hambourg. Nous voudrions savoir si le roi de Prusse l'a également remercié d'une liaison intime avec son grand chambellan, remontant à la même époque.

La plume qui rédigeait les impressions de messieurs les officiers n'est certainement pas la plume d'un écrivain de profession, mais nous l'en aimons mieux; elle répond aux étonnements de M. de Bourrienne *au sujet de la haute fortune d'un homme tel que Davout*, avec une éloquence indignée: «Le grand secret de Davout était un désintéressement à toute épreuve, et une intégrité que ses ennemis les plus déclarés étaient forcés de respecter. Il aurait été sans aucune illustration celui à qui la nation polonaise avait accordé cette grande décoration qui, depuis tant d'années, n'avait point été

conférée et qui, depuis la mort du maréchal, n'a point été donnée, parce que pour l'obtenir il faut avoir gagné au moins une victoire en bataille rangée¹ ! »

Trois lettres de l'Empereur au maréchal, datées du 1^{er} janvier 1812, du 3 septembre de la même année et du 30 juin 1813, citées par ces braves officiers, nous disent assez haut les motifs de la conduite de M. de Bourrienne ; les hommes de sa sorte ne sauraient apprécier un caractère tel que le caractère du maréchal Davout. La première lettre commence ainsi : « Mon cousin, il me revient que le sieur Bourrienne a gagné sept ou huit millions à Hambourg, en délivrant des permis et faisant des retenues arbitraires. Comme gouverneur général du pays, il faut que vous sachiez tout. »

Le 3 septembre, Napoléon écrit encore : « Faites également arrêter quelques autres des principaux agents de Bourrienne, pour éclairer toutes ses menées à Hambourg et connaître les dilapidations qu'il a commises là. »

De Dresde, le 30 juin 1813, Napoléon envoie les lignes suivantes au maréchal :

Mon cousin,

Je reçois votre lettre du 27 juin. J'ai fait donner l'ordre positif au sieur Bourrienne de cesser toute espèce de correspondance avec Hambourg ; mon ordre lui sera signifié d'ici au 5 juillet. Si, passé cette époque, il écrivait encore, je désire que vous me le fassiez connaître, afin que je puisse le faire arrêter ; tâchez de découvrir toutes les friponneries de ce misérable, afin que je puisse lui faire restituer ce qui ne lui appartient pas.

Sur ce, je prie Dieu, etc., etc.

¹ La plaque de cette glorieuse décoration polonaise a été par moi donnée au musée d'Auxerre.

Les deux premières lettres de l'Empereur n'avaient été nullement sollicitées par le maréchal, mais Napoléon lui ayant commandé de savoir, *il a su*. Voilà l'énorme grief de M. de Bourrienne, qui s'est certainement trompé en attribuant au maréchal *une vieille haine contre lui*. Des lettres de famille prouvent que, avant de le connaître, à la prière des siens, le prince d'Eckmühl avait fait des démarches en faveur du sieur Bourrienne. Comment, placé si haut, aurait-il pu détester si bas ? M. de Bourrienne s'abuse : c'est *lui* qui détestait l'homme auquel il avait été commandé de regarder de trop près à son honnêteté, et il a gardé de cet examen qui lui fut si fatal une rancune que la mort de son loyal juge n'a pu calmer.

Les récits des audiences de Bourrienne chez M. de Champagny et de ses conversations avec le maréchal Duroc sont d'ailleurs si grossièrement improbables, que nous nous étonnons que l'on n'en ait point haussé les épaules. Que signifie cette demande de six millions, adressée par le ministre au nom de l'Empereur « au sieur Bourrienne », ainsi que l'appelle Napoléon. Bourrienne, prenant d'ailleurs soin de se contredire lui-même, après avoir comparé Davout au pillard Verrès, dit « que Davout refusait même les cadeaux qui lui étaient offerts. » Mais laissons le prince d'Eckmühl se défendre lui-même dans son mémoire au Roi :

Il est temps que la vérité soit connue, et que la France, dont on m'accuse d'avoir trahi les intérêts en rendant odieux le nom français, juge si l'accusation est fondée ! Je prie en conséquence Votre Majesté d'ordonner que ma conduite soit examinée par une commission d'enquête. Cette éclatante justice est due au corps des maréchaux dont j'ai l'honneur de faire partie. La publicité donnée à toutes les accusations qui me

sont faites ne me permet pas de différer plus longtemps l'impression de ce *mémoire*; l'armée attend que je la justifie de l'estime qu'elle a toujours montrée pour moi.

Le maréchal n'obtint pas d'être jugé; ce jugement eût été un triomphe, et trop d'individus avaient intérêt à éloigner une telle personnalité des conseils du Roi pour vouloir d'une enquête et d'une éclatante absolution.

Le maréchal, en 1815, voyant les légitimistes revenir avec enthousiasme à la suite de l'étranger et les trouvant *anti-français*, a lutté contre eux avec vaillance. Comme ministre de la guerre, pour protéger ses soldats, il avait donné des ordres terribles contre certains des plus considérables du parti royaliste. Il servait Napoléon, il avait combattu sous lui, pour lui, et il n'était pas de ceux qui trahissent le devoir. Le maréchal avait trop de fermeté, trop de suite dans les idées pour abandonner ce qu'il pensait être la cause de la France avant de s'être assuré qu'elle n'était plus soutenable. Cependant, dès que les chefs vendéens, révoltés des exigences des alliés, semblent vouloir se réunir au chef de l'armée de la Loire, on sent la joie du patriote et de l'honnête homme, percer dans les paroles du prince d'Eckmühl.

Nous citerons encore quelques lignes écrites par M. de Riancey dans le journal l'*Union*, en réponse à un article du *Siècle* :

Aux heures redoutables et douloureuses de l'invasion, on vous voyait marcher vers le camp des étrangers, et solliciter de leurs mains un roi qui ne fût pas le chef auguste de la maison de Bourbon. Vous eussiez tout accepté alors, tout, jusqu'à un monarque étranger, jusqu'à un prince protestant

né d'une race ennemie de la France. Ah ! quel contraste que cette conduite avec celle de la nation, avec celle de notre armée, de cette armée à laquelle le maréchal d'Eckmühl disait : « Nous ferons cause commune avec ces braves Vendéens qui viennent de nous donner un si touchant exemple en nous disant qu'ils marcheraient avec nous contre les ennemis de la France. »

Le général Becker, chargé d'escorter l'Empereur de la Malmaison à Rochefort, a dix fois raconté à ma mère devant moi, que « Napoléon parlant sans cesse de ses désastres, de leurs causes, et y revenant malgré lui avec amertume, s'était un jour écrié : « Ah ! je croyais que Davout m'aimait, mais il n'aimait que la France ! » Un tel blâme équivaut, ce semble, à un éloge. Ce cri de regret et de douleur n'implique aucunement les rancunes que Napoléon, tombé, aurait certainement gardées contre le ministre *brutal et mal appris* : *contre la f.... bête*, que nous montrent les récits émanés de Bourrienne et du courtois et ingénieux comte de Flahaut, exilé par le prince d'Eckmühl, avec quelque impatience peut-être, des bureaux de la guerre où ses visites étaient infiniment plus importunes qu'utiles.

M. le comte de Flahaut, avec une véritable entente des effets dramatiques, a justement pensé que les paroles du maréchal Davout seraient beaucoup moins intéressantes au point de vue historique en s'adressant à lui que si elles s'attaquaient à l'Empereur, et il a généreusement donné à César ce qui n'était certainement destiné qu'à M. de Flahaut.

LETTRE E

La publication du livre de M. de Vaulabelle ayant douloureusement retenti dans le cœur des amis de la mémoire du maréchal Davout, on s'inquiéta d'un livre de M. Fleury de Chaboulon, annoté par l'Empereur, et possédé par M. Denis, valet de chambre de Napoléon. M. le comte Marchand, qui en avait une copie *certifiée*, voulut bien remettre la note suivante à M^{me} la comtesse de Cambacérès, fille du maréchal Davout : je copie textuellement :

« L'Empereur a fait des notes marginales au crayon sur la préface intitulée : *les Cent-Jours*, par M. Fleury de Chaboulon.

« Après l'assertion de l'auteur : *Ceci est un livre de bonne foi* : « Si cela était, il faudrait se renfermer dans « le cadre et le stile (*sic*) d'une fable. N. »

« Après cette phrase : « Trop jeune pour avoir pu participer aux erreurs et aux crimes de la Révolution, j'ai commencé et terminé sans reproche et sans tache ma carrière politique, » on trouve :

« Jeune homme, vous vous reprocherez toute votre « vie cet ouvrage, où vous compromettez tant de pères « de famille, et calomniez tant de grands et illustres « citoyens. »

« Le premier volume ne contient pas moins de deux cent trois annotations : le prince d'Eckmühl¹ n'est

¹ « Le prince d'Eckmühl fut nommé ministre de la guerre. Par la dureté de ses manières et de son langage, par ses actes de sévérité presque barbares, il s'était attiré l'animadversion universelle; sa fidélité à l'Empereur et la défense de Hambourg l'avaient ré-

nommé qu'à l'occasion de sa nomination de ministre de la guerre à la page 262, et l'Empereur met en marge : *Quelle injustice dans ce portrait.*

« Dans le second volume, l'Empereur a cessé son travail d'annotations à la 46^e page. Il suffit de lire les notes de cet ouvrage, pour ajouter peu de foi à celles tirées du livre de M. Fleury de Chaboulon, publiées par M. de Volabelle (*sic*). »

Signé : MARCHAND.

Nous ajouterons à cette note un autre précieux témoignage, celui de l'honorable général Bertrand. A son retour de Sainte-Hélène, le fidèle compagnon de captivité de Napoléon a parlé à ma mère, qui se plaisait à redire ses paroles, de la haute opinion souvent exprimée par l'Empereur au sujet du caractère du maréchal Davout, et cela à propos même des événements qui avaient mis fin à son éblouissante fortune. Il ajoutait que c'était surtout à cause de Davout que Napoléon avait écrit certaines notes vibrantes d'indignation sur les marges du livre de M. Fleury de Chaboulon, et que, entre toutes ces annotations, il se rappelait celle que voici, sachant qu'elle avait été écrite à l'intention du maréchal : « Jeune homme, soyez plus prudent quand il s'agit de s'attaquer à une des gloires les plus pures de la France. »

La réflexion et l'exil ont de grands enseignements. Certes, le maréchal Davout, en proposant à l'Empereur

concilié depuis avec l'opinion. La faiblesse, la versatilité de son caractère excitaient bien quelques inquiétudes; mais on espérait que l'Empereur saurait le maîtriser et que l'armée retirerait d'heureux avantages de son zèle infatigable et de sa sincère probité. »

Les deux annotations de la préface se trouvent page xiv.

de proroger les Chambres et de prendre la dictature, avait assez témoigné de son dévouement; il ne comprenait pas de vaines et oiseuses discussions de parti, quand le pied de l'étranger foulait le sol de la France. L'Empereur a dû souvent regretter de ne l'avoir point écouté.

LETTRE F

M. Edgard Quinet, et beaucoup d'autres écrivains, influencés par l'histoire colportée de salon en salon par M. de Flahaut plus habitué à fouler les tapis des boudoirs que les sanglants champs de bataille, se sont étendus sur *la rudesse soldatesque d'un parvenu*; le premier annuaire venu de la noblesse de France aurait pu et dû leur apprendre que le maréchal Davout appartenait à une des plus anciennes familles de la Bourgogne, et avait fait à ce titre ses études militaires à l'École de Paris. Le jeune d'Avout n'a quitté le *d* apostrophe, gardé par sa famille, que pour pouvoir rester à l'armée et servir son pays. Le maréchal, qui pensait justement que la première noblesse est celle du caractère, n'a jamais daigné reprendre le signe d'aristocratie¹ qu'il avait une fois quitté, mais nul ne tenait plus aux formes; ses lettres que nous avons données en témoignent. Il m'a été doux d'entendre souvent répéter au général de Trobriand nommé officier d'ordonnance du maréchal après la mort de son beau-frère, le général Leclerc, l'anecdote que voici :

« A peine Trobriand était-il arrivé au quartier gé-

¹ Les vieux parchemins de famille disent, d'ailleurs, presque aussi souvent de Davot que d'Avot et d'Avout.

néral de son nouveau chef, que le maréchal Davout voulant essayer le jeune officier qui lui était pour ainsi dire légué, le chargea d'une difficile mission qu'il remplit avec l'énergie qui lui était propre ; seulement, quand vint l'heure de rédiger son rapport, il le commença par ces mots : « Mon cher maréchal », pour le terminer par : « l'assurance de son affectueux dévouement ¹. »

Mandé par son chef, le capitaine de Trobriand reçoit de lui les plus grands éloges sur sa brillante conduite, sur l'audace avec laquelle il s'était tiré d'une périlleuse reconnaissance et même sur la rédaction de son rapport. Comme il sortait enchanté, il s'entend doucement rappeler et avec une grâce amicale dont le souvenir à cinquante ans de distance mouillait encore les yeux de mon vieil ami, le maréchal lui dit : « Mon cher Trobriand, vous avez quitté très jeune le toit paternel pour aller servir dans les colonies où la discipline est moins sévère, vous ignorez donc nécessairement nos usages militaires ; je dois vous les enseigner afin de vous éviter quelques ennuis. Quand vous aurez à écrire à un général, dites : *Mon général*, et terminez votre lettre par *l'assurance de vos respects* ; à un colonel, dites : *Mon colonel* ; à un chef d'escadron : *Mon commandant* ; à un capitaine : *Mon cher camarade*, et enfin à moi, ajouta-t-il avec un bon et bienveillant sourire, *dites comme vous voudrez*. Je vois encore le bouillant et vaillant vieillard se saisir la tête, la secouer et dire : « J'aurais voulu m'enfoncer sous terre, avoir à me faire tuer à l'instant pour mon maréchal... mille tonnerres ! S'il

¹ Nous donnons à la fin de ces notes la lettre même du général de Trobriand, moins détaillée, mais qui affirme le récit textuel écrit à Savigny, relu et approuvé par lui.

s'était fâché, j'aurais mieux aimé cela !... Vous pouvez penser si j'ai recommencé ! »

Le dévouement de l'aide de camp à dater de ce jour devint du fanatisme. Je voudrais pouvoir traduire l'accent de cette voix loyale, alors qu'il me racontait « comment, à la bataille d'Eylau, il s'agissait de porter un ordre à une colonne éloignée ; le gain de la bataille pouvait dépendre d'un mouvement fait à temps, mais le passage offrait de grandes difficultés !... L'ennemi savait que le maréchal se tenait sur une éminence très exposée afin de donner plus sûrement l'impulsion à chaque régiment, à chaque corps détaché, puisqu'il dominait tout le champ de bataille, et dame ! l'ennemi nous observait et tirait sur le groupe tant qu'il pouvait !... »

« Pour gagner du temps, laissant mon cheval, je m'avisai de descendre la pente en glissant sur la neige ; un boulet vint miner le terrain sous mes pas et du coup je déboulai jusqu'en bas, mais en route j'avais pu entendre le cri de votre père : « Ah ! mon pauvre Trobriand !... Ils me l'ont tué ! » Voyez-vous ! ce regret-là m'avait si bien réchauffé le cœur que je ne sais pas comment j'ai fait, mais aucun obstacle n'a pu m'arrêter, les balles ne m'atteignaient pas, tant je courais vite, et ce que voulait mon maréchal a été exécuté ! » Le chef que l'on aime et que l'on sert ainsi est plus qu'un grand soldat !

Ce 14 octobre 1861.

Madame la marquise,

J'apprends que des mémoires, au moment de paraître, sont formulés de manière à donner les plus fausses interprétations sur la noble conduite du prince d'Eckmühl, dont plus que

personne j'ai été à même d'apprécier les hautes qualités, ayant eu l'honneur d'être son aide de camp pendant huit ans et demi.

Il était bon, bienveillant pour ceux qui servaient bien, mais terrible envers les lâches et les mauvais serviteurs. C'est sans doute égaré par ceux de cette catégorie qu'on s'est laissé entraîner à publier de fausses impressions sur lui.

Bourke, Perrin, Falcou, Christophe, Montmorency et Montlesquiou, ayant servi comme moi plusieurs années sous ses ordres en qualité d'aides de camp, partageaient l'estime et l'attachement que j'avais voués au maréchal et auraient pu attester comme moi de ses qualités généreuses.

J'ai eu, en mille circonstances, l'occasion de reconnaître sa sensibilité et ses largesses. Que de fois n'ai-je pas été chargé de porter des billets de 1,000 francs aux veuves des officiers de son corps d'armée !

Une circonstance toute personnelle suffira pour prouver son dévouement et son attachement pour ceux qui avaient servi sous ses ordres.

Retiré à Montrouge, pour payer les dettes que j'avais contractées pendant les guerres de 1813 et de 1814, le maréchal vint me trouver, m'offrit de les payer et de venir habiter Savigny avec lui. Sur mon refus de céder à ses pressantes sollicitations, il se fâcha.

Je ne le revis qu'à l'époque du mariage de sa fille avec M. le comte de Vigier : il m'invita à m'y rendre et à venir faire les honneurs de sa seconde table. J'eus bien de la peine à me faire pardonner mon refus, quoique, à l'époque où il m'adressait ces propositions, il ne fût plus riche.

Un trait semblable dénote assez la bonté, la grandeur de son caractère ; j'en pourrais citer en faveur de sa gracieuseté vis-à-vis de ceux qui avaient su s'attirer sa bienveillance.

Revenant de Saint-Domingue en 1803, tout jeune, ayant passé ma vie au service où j'étais entré à l'âge de neuf ans, je crus, dans l'excès de mon attachement pour lui, pouvoir mettre en tête d'un rapport que je lui adressais : *Mon cher général*. — Il me fit appeler, me complimenta sur mon travail, puis me dit avec une bonté toute paternelle : « Désormais, lorsque vous écrirez à un général, supprimez *mon cher*, de

même à un colonel ; mais, à moi, écrivez-moi toujours comme vous le voudrez. »

Cette manière d'agir envers un jeune homme prouve assez sa courtoisie.

J'aime à croire, Madame la marquise, qu'on ne cherchera pas à faire paraître des mémoires qui pourraient fausser le jugement de ceux qui n'ont pas connu votre illustre père ; les faits que je vous cite, je suis prêt à les attester, et j'aime à penser que le dire d'un vieux soldat, qui a fait dignement toutes les campagnes de l'Empire et a toujours suivi la ligne de l'honneur, sera plus puissant que l'injustice et la calomnie !

Veillez agréer, Madame la marquise, la nouvelle assurance de mon respectueux attachement.

Signé : Le général de TROBRIAND¹.

L'extrait suivant d'une lettre du général de Trobriand adressée à M. Bonneville, qui avait également fait partie de la maison militaire du prince d'Eckmühl, montre trop le souvenir conservé à leur ancien chef par ces vaillants serviteurs de la France, pour que nous ne lui donnions point asile en ces récits d'autrefois. Cette page, toute vibrante de cœur, dit avec éloquence que ce n'était pas seulement à la famille de son maréchal que le vaillant soldat parlait de lui avec enthousiasme !

Bourges, ce 8 août 1840.

Comme je serais heureux, mon cher Bonneville, de pouvoir vous aller embrasser et entreprendre une légère bavette sur les beaux moments de notre jeunesse et de nos jours de gloire.

Vous saurez, mon cher ami, que je suis toujours jeune avec mes soixante ans passés. Les bruits de guerre ont réveillé dans

¹ Je possède une autre version, plus détaillée, de cette charmante scène racontée par le général de Trobriand et donnée par M. Émile Montégut dans ses pages sur Auxerre (*Souvenirs de Bourgogne*).

mon cœur le feu sacré qui y couve toujours pour notre belle France. Je combattrais pour elle aujourd'hui avec le fanatisme que vous m'avez connu. Oui, mon cher ami, je sens que je mourrai heureux s'il m'est réservé d'enrichir mes dernières années par de nouveaux et glorieux services, en conduisant au combat notre nouvelle France, si remplie de courage et d'élan, à laquelle il ne manque que des hommes capables de prêcher d'exemple.

Pourquoi notre patron (le grand Davout) n'est-il plus là!

Adieu, cher, tout à vous de cœur.

Le général de TROBRIAND.

Les nobles paroles que M. Challe m'envoyait d'Auxerre le 9 avril 1879, doivent suivre la lettre de mon vieil ami, les cœurs bien trempés trouvent seuls de telles paroles.

Cette lettre du général de Trobriand à M. Bonneville, ancien commissaire des guerres, attaché à l'état-major du maréchal, est de 1840. Des bruits de guerre engageaient le général à redemander du service. Le feu sacré du dévouement à la France que les leçons et les exemples de son illustre chef avaient dès longtemps allumé dans son cœur y éclate, et aussi ce cri, que nous avons tant de fois répété en 1870 : *Pourquoi n'est-il plus là !*

LETTRE G

Ces pages étaient écrites quand nous parvint une lettre de M. Challe, que nous donnons avec joie.

Madame, j'ai lu avec le plus vif plaisir la belle étude de M. Fourcaud (publiée dans le *Gaulois*), qui si merveilleusement traduit votre pensée, si véridique et si juste, l'unité du carac-

tère de notre grand maréchal, ressortant de toutes ses paroles et de tous ses actes ; l'amour du pays, la passion de la grandeur, de la prospérité et de la gloire de la France, sentiment ardent et profond, toujours le même dans ses manifestations multiples, qui éclatait en 1789 par le toast énergique à la santé de la nation, en 1792 par l'horreur du désordre et des excès et par les plus généreuses sympathies pour le malheur, en même temps que par l'indignation contre des trahisons qui pouvaient tout perdre, et qui, dès que la carrière est ouverte à son génie, enfante de si grands et si magnifiques exemples d'abnégation, d'audace, d'intrépidité, de droiture et de désintéressement, l'amour de la vérité, de la justice, de la modération et de la sagesse.

*Justum ac tenacem propositi virum
Non civium ardor prova jubentium
Nec vultus instantis tyranni,
Mente quatit solidæ.*

Me pardonnerez-vous, Madame, cette citation d'Horace, quand vous saurez que je la proclamai et la chantai, sur un air que j'improvisais, dans les galeries du Palais-Royal en 1815 le soir du jour où, dans le procès du maréchal Ney, votre illustre père avait osé, dans sa déposition de témoin devant la cour des pairs, dire à ses juges : « Vous n'avez pas le droit de juger cet accusé, il est sous la protection du traité de capitulation de Paris, que je n'ai signée que sous la condition, qui y est formellement exprimée, qu'il ne pourra être fait aucun acte de poursuite contre personne, sous prétexte de trahison pour faits accomplis dans les Cent-Jours. Cette condition a été acceptée par les généraux étrangers dont le Roi avait obtenu l'aide et qui étaient ses mandataires. Si elle ne l'avait pas été, j'aurais livré bataille, car j'avais quatre vingt-mille hommes et cent pièces attelées ¹. »

¹ Nous n'avons pas à faire remarquer que M. Challe cite de mémoire et que ces belles pages, si elles diffèrent par quelques nuances de notre propre récit tracé d'après les pièces mêmes, l'affirment encore.

Les galeries du Palais-Royal étaient alors la promenade du soir de Paris, comme le boulevard des Italiens l'est aujourd'hui. Ce soir-là, un de mes amis, qui comme moi avait fait la campagne comme engagé volontaire (j'avais quinze ans et deux pouces de moins que la taille des conscrits, ce qui ne m'avait fait admettre qu'après de grandes difficultés), se promenait également sous les galeries et nous entendions, dans ce pays où l'opinion est si mobile, des gens qui six mois auparavant avaient crié vive l'Empereur! dire à haute voix : « Concevez-vous l'audace de ce Davout, qui a tenu ce langage aujourd'hui devant la cour des pairs! » Alors, dominant leur bavardage, nous nous mîmes à dire, à haute voix aussi : *Justum ac tenacem propositi virum*. Puis l'idée me vint de chanter l'ode sur un air que l'indignation m'inspira, et la foule nous suivait en écoutant notre musique qui comprenait la strophe tout entière. Je venais de passer mon examen de bachelier, et j'étais ferré sur mon Horace. Des sergents de ville vinrent nous dire de nous taire, mais on leur répondit : « Ce sont des étudiants qui chantent des cantiques. — Eh bien, qu'ils chantent moins haut! » Nous baissâmes d'abord d'un ton, puis nous reprîmes bientôt plus haut, et continuâmes jusqu'à onze heures¹.

Voici la traduction : « L'homme juste, et profondément affermi dans sa conscience, n'est ébranlé dans ses énergiques résolutions ni par les passions furieuses de la foule qui lui donne des ordres pervers, ni par le visage menaçant d'un tyran irrité, et la strophe se termine par ces mots :

*Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.*

« Si le monde s'éroulait sur sa tête, ses débris le frapperaient sans lui faire peur. »

Comprenez maintenant la joie, le bonheur que j'ai éprouvés

¹ La vaillante inspiration du jeune Challe ayant gagné les esprits comme une trainée de poudre, les soirs suivants les chants recommencèrent et les mécontents se réunirent aux confédérés bourguignons. Dès lors le maréchal Davout, trop défendu au gré du gouvernement, fut envoyé de Savigny à Louviers, afin de l'éloigner de Paris.

en vous aidant à ériger une statue à notre grand maréchal, et en lisant un article de journal qui répondait si bien à la pensée de votre magnifique publication.

Les hommes de ce temps-là qui savaient être à quinze ans de vieux soldats, capables de chanter les vers de leur Horace, restent jeunes à soixante-dix ans de par l'enthousiasme et le patriotisme de leur âme. Nous souhaitons à la France, au travers d'un soupir, d'en avoir encore de semblables...

La molle éducation matérialiste de l'ère nouvelle pourra peut-être développer quelques financiers, mais certainement elle produira, si la Providence ne daigne pas se mêler de nos affaires, beaucoup d'impuissants avides de jouissances acquises sans travail, donc de criminels et de misérables. Nous terminerons cette note en répétant le noble adage d'une vieille monnaie du vieux temps, arrachée aux entrailles de la terre de Savigny, alors que l'on y creusait une pièce d'eau aux jours de ma jeunesse : *Dieu nous aide!*

LETTRE H

Tout se retrouve en ce monde, et nous dirons avec un tendre orgueil que la mémoire du prince d'Eckmühl gagne incontestablement à cette exhumation des choses d'autrefois.

Par un marchand d'autographes, neuf lettres du maréchal Davout et une lettre de la maréchale, adressées toutes à M. Bresson de Valensole, sont rentrées entre nos mains, et toutes, de 1814 à 1819, témoignent de la

dignité fière avec laquelle le maréchal réclamait dans la mesure juste et personnelle de ses droits.

Voici la première pièce :

M. le maréchal prince d'Eckmühl est sensible à la proposition verbale qui lui a été faite de la part de M. le maréchal prince de la Moskowa d'envoyer un agent particulier à Vienne, à l'effet de suivre, auprès des grandes puissances réunies au congrès, la conservation des dotations accordées à différentes époques en pays étranger.

Le soussigné consent avec plaisir à partager avec ceux de MM. les maréchaux qui ont adopté la proposition du prince de la Moskowa la charge qu'entraînera l'envoi de cet agent.

Mais, comme l'état où se trouve réduit sa fortune exige de modérer ses dépenses, en cas de non-réussite, et qu'il lui semble, d'un autre côté, très juste d'intéresser au succès des démarches l'agent que l'on enverra à Vienne, le soussigné a l'honneur de proposer à ses collègues d'allouer audit agent une indemnité fixe de 2,000 à 3,000 francs par mois, plus les frais de poste pour l'aller et le retour de Paris à Vienne, seul dédommagement auquel il pourrait prétendre en n'obtenant rien de favorable pour aucun des intéressés, et, en ce cas, cette dépense sera supportée par eux à portion égale. -

En cas de réussite en totalité ou en partie, seulement pour plusieurs de MM. les maréchaux, toute la dépense resterait à la charge de ces derniers qui s'obligent, en outre, de donner à l'agent une gratification convenable fixée à 10 p. 100 d'une année de revenus des dotations conservées. Cette dernière indemnité ne pourra cependant excéder 100,000 francs.

Les obligés tiendront lieu à l'agent de tous frais et dépenses secrètes qu'il aura été dans le cas de faire sans le consentement préalable de ses commettants.

Signé : Le maréchal prince d'ЕСКМЮНЛ.

Savigny, le 26 septembre 1814.

A M. BRESSON DE VALENSOLE.

Paris, le 1^{er} octobre 1814.

Monsieur,

Profitant du voyage que vous faites à Vienne et de la mission dont vous êtes chargé par M. le maréchal prince de la Moskowa près de MM. les ministres du congrès, je vous prie de vouloir bien vous charger en même temps de suivre pour moi et en mon nom les réclamations que je suis dans le cas de faire pour les donations que j'avais tant en Pologne qu'en Allemagne et sur le Monte Napoleone, ainsi que pour les propriétés particulières que j'avais à la saline de Nauheim, suivant les notes que je vous remets.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mon estime et de ma considération distinguée.

Signé : Le maréchal prince d'ЕСКМОН.

Nous extrayons d'une lettre datée du 1^{er} novembre 1814 le seul passage intéressant :

Si vous ne pouvez parvenir à me conserver la dotation que j'avais sur le Monte Napoleone, quoiqu'elle soit garantie par le traité du 11 avril, je n'aurai rien à espérer des autres qui ne sont pas aussi formellement garanties, et dont le principe, d'après ce que vous me mandez, a été abandonné. Mais, au moins pour mes propriétés particulières, telles que le sel et les approvisionnements de matériaux et de bois qui se trouvaient dans la saline de Nauheim à l'époque de l'entrée des troupes alliées et que j'avais payés au gouvernement français, je ne doute pas que les principes de justice qui régneront dans le congrès ne vous fassent réussir dans cette réclamation ainsi que pour ce qui m'était dû à la même époque par mes fermiers, ce qui pour moi est un objet important.

Recevez, Monsieur, etc., etc.

Paris, le 6 février 1815.

J'ai reçu, Monsieur, votre dernière lettre du 31 décembre, par laquelle vous me faites connaître la démarche que vous avez faite vis-à-vis de M. Floren, au sujet de mon hôtel, et où vous me demandez de vous envoyer un état du prix que j'en veux avoir.

M. le colonel Anatole de Montesquiou, se rendant à Vienne pour voir sa mère, a bien voulu se charger d'une lettre de moi pour vous. Je profite de son obligeance pour vous envoyer une description bien imparfaite de mon hôtel. Tous les appartements du rez-de-chaussée, qui sont ceux de réception, n'ont point été ouverts. Il me coûte en construction, décors et ameublement près de 1,700,000 francs, ainsi que le prouvent les mémoires des divers fournisseurs et artistes que je pourrais communiquer. Il est bon d'observer que l'ameublement coûterait plus cher aujourd'hui, les étoffes étant infiniment augmentées.

L'ébénisterie est de M. Jacob, les bronzes et l'ameublement sortent également des meilleurs ateliers, et les peintures sont de nos meilleurs artistes. Il existe pour plus de 150,000 francs de glaces, et à peu près la même valeur en bronzes. Le prix que j'en voudrais est 1,500,000 francs. Je donnerais des facilités pour le paiement, mais j'aurais besoin d'une forte somme comptant.

Je viens de louer une maison afin de quitter cet hôtel pour le conserver dans tout son éclat ; ainsi il sera disponible aussitôt qu'on le voudra. Je vous prie de ne rien négliger pour faire faire cette acquisition.

Si le gouvernement autrichien n'était pas dans l'intention d'acheter un hôtel à Paris pour son ambassade, s'il voulait en louer un et que le mien lui convint, vous sentez que, dans l'état où il est, je ne pourrais y consentir à moins d'un long bail, comme de neuf ou dix ans au moins ; le prix serait de 80,000 à 100,000 francs par an. On le trouverait prêt à être occupé ; on y trouverait même une très belle batterie de cuisine.

Maintenant que les grands intérêts qui ont motivé la réunion

du congrès sont sur le point d'être réglés, je pense qu'il vous sera possible, Monsieur, de renouveler vos démarches pour nos intérêts particuliers. Je vous prie de ne rien négliger pour faire valoir mes justes réclamations pour le remboursement des approvisionnements en sel et matériaux que j'ai laissés à la saline de Nauheim et qui sont ma propriété.

Je connais par votre lettre du 24 décembre la réponse que vous a faite M. le comte de Keller à ce sujet : si l'électeur de Hesse n'a rien trouvé, si tout a été enlevé par les administrateurs alliés et si l'électeur a été forcé de racheter tous les ustensiles, c'est à la caisse des alliés à me tenir compte de toutes ces valeurs, puisque les propriétés particulières ont été garanties; cela doit être la volonté des souverains alliés, autrement ce serait une injustice manifeste et une spoliation évidente qu'il ne peut entrer dans leurs vues de souffrir.

Je ne demande aucune exception en ma faveur. J'étais riche en dotations, mais les revenus en ont été presque tous absorbés dans mes commandements. Je demande que ce qui m'appartenait, que ce qui était ma propriété particulière me soit rendu ou remboursé. Ma réclamation est fondée sur la justice et sur les garanties données par les souverains alliés.

Dans tous mes commandements, on sait que j'ai fait respecter les dotations étrangères et toutes les propriétés particulières, quels que fussent les propriétaires. Celles de M. de Luchesini, celle de M. le maréchal Kalkreuth en Pologne et toutes les autres ont été respectées.

Quant au Monte Napoleone, ce n'est que l'exécution d'un traité que nous demandons.

Je sais que presque tous les donataires ont été payés de 1813; il m'est dû le deuxième semestre de cette année. Si vous ne pouviez rien obtenir sur 1814, faites tous vos efforts pour me faire payer ce deuxième semestre, ayant des engagements sacrés à remplir.

Je vous renouvelle, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le maréchal prince d'ЕСКМОЛ.

Bien entendu, rien ne fut obtenu. Le 5 décembre 1815, une lettre du maréchal promet à M. Bresson de Valensole, sur les premiers fonds recouvrés, de lui donner la somme de 5,000 francs que l'état actuel de sa fortune ne lui permet pas d'avancer, et le maréchal s'engage, en outre, à donner pour récompense des démarches faites 5 p. 100 des sommes dont ses soins auront obtenu le recouvrement. Une seconde lettre de ce même 5 décembre prie M. de Valensole de réclamer non seulement la dotation de 200,000 francs sur le Monte Napoleone, mais aussi les arrérages.

Nous dirons encore de cette juste dette que rien ne fut payé, et nous allons copier une lettre de Louviers dont il est question dans la correspondance du maréchal avec sa femme :

Louviers, ce 3 juin 1816.

Monsieur,

Je vous adresse les différentes lettres que vous m'avez engagé à écrire, je désire qu'elles produisent l'effet que vous en espérez.

Ma femme, qui a eu le plaisir de vous voir, m'a rendu compte de ses entretiens avec vous ; ils me prouvent, ainsi qu'à elle, que nous devons compter sur les revenus arriérés et que nous n'avons pas perdu toute espérance sur le fonds de la dotation. La connaissance que vous avez de la situation de nos affaires doit vous convaincre, Monsieur, combien nous vous sommes redevables de ce premier succès de vos démarches et combien nous en désirons le prompt effet ; votre retour en Italie ne peut manquer de l'accélérer ; ma femme et moi vous souhaitons, ainsi qu'à votre famille, un heureux voyage.

Recevez, Monsieur, l'assurance de toute mon estime et de ma parfaite considération.

Le maréchal prince d'ЕскмиHL.

P.-S. — Je vous adresse les lettres non fermées ; je vous serai obligé d'y mettre les adresses.

M. Noël, ayant trouvé que la procuration de M. Lodigiani était ancienne, a engagé ma femme, qui a mes pleins pouvoirs, à en signer une nouvelle : elle est à votre disposition chez M. Noël.

Le 14 mars 1816, de Louviers également, la maréchale avait déjà adressé à M. Bresson de Valensole, chez MM. Mirabeau et C^{ie}, à Milan, la lettre que voici :

Louviers, ce 14 mars 1816.

Monsieur,

Le maréchal a reçu vos lettres des 17 janvier, 2 et 28 février ; il lui manque encore celle du 17, mais votre dernière y supplée en en rapportant le contenu.

J'avais déjà eu connaissance par les journaux de l'arrêté de S. M. I. l'empereur d'Autriche, qui enjoint le paiement des arrérages dus aux créanciers ses sujets ; puisse notre tour arriver bientôt ! Depuis votre départ, M. le maréchal est privé de la totalité de ses traitements, et il a dû quitter Savigny, qui nous offrait de grandes ressources pour se rendre dans cette résidence. Il ne reste au maréchal que sa dotation en Italie, les immeubles qu'il a étant grevés en ce moment de charges plus considérables que les produits ; cela s'explique facilement par la manière dont le maréchal a constamment vécu à l'étranger, où il a employé ses revenus à soutenir les dépenses de ses commandements.

Ma sollicitude pour ma famille dans cette situation m'a fait naître la pensée d'écrire à S. A. S. le prince de Metternich ; mais n'ayant pas l'honneur d'être particulièrement connue de lui, j'ai cru devoir continuer à m'en reposer sur les dispositions favorables et bienveillantes qu'il n'a cessé de témoigner en faveur des dotés, et sur le zèle et l'intérêt que vous mettez à faire valoir nos droits ; cependant, si vous croyez qu'une lettre de moi pour S. A. S. puisse être de quelque utilité, mandez-le-moi, je vous prie, et veuillez m'indiquer les points que je dois particulièrement traiter.

Je ne puis trop vous répéter, Monsieur, que cette dotation est l'unique moyen qui nous reste pour élever notre famille.

Vos premières lettres et l'opinion qu'on avait ici que très prochainement les arrangements relatifs à ces dotations allaient être terminés à notre satisfaction m'ont fait compter plus que je n'aurais dû peut-être sur des revenus dont le retard nous serait très préjudiciable. J'ai besoin d'avoir votre opinion ; c'est également le désir du maréchal, qui se flatte ainsi que moi d'un heureux, mais pas assez prompt résultat de vos démarches et de vos soins. Sans une légère indisposition, il aurait eu lui-même le plaisir de vous répondre, il n'a jamais douté que vous ne l'ayez tenu au courant de ce qui pourrait l'intéresser ; il n'attribue le retard qu'ont éprouvé vos lettres qu'à l'éloignement.

Veillez recevoir, Monsieur, au nom du maréchal et au mien, l'assurance de notre gratitude et de notre parfaite considération.

La maréchale princesse d'ЕСКМОНЛ.

Les négociations, on le sait, n'aboutirent pas. Une lettre datée de Savigny, le 6 juin 1817, est l'unique pièce qui offre désormais quelque intérêt. Après avoir accusé réception de la copie de la réclamation faite en son nom le 25 février par M. Bresson de Valensole à MM. les commissaires de la commission centrale de liquidation, le maréchal ajoute :

Dans cette dernière pièce, vous citez une réponse de M. le comte de Munster qui est d'une grande importance, reconnaissant avec loyauté le principe qui a servi de base à ma réclamation, savoir que les dotations situées dans les pays cédés par des souverains au chef du gouvernement français par des traités étaient la légitime propriété de ceux à qui elles ont été données. N'ayant pas trouvé dans toute notre correspondance une copie de cette lettre dont j'ai vu l'original entre vos mains, je vous serais obligé de m'en envoyer une copie certifiée, ainsi que copie de la réclamation qui a donné lieu à cette réponse.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le maréchal de France, prince d'ЕСКМОНЛ.

LETTRE I

Je veux inscrire à la dernière page de ce long travail les noms de ceux qui m'ont aidée, encouragée, puis enfin les noms de quelques-uns des écrivains qui ont parlé plus ou moins selon mon cœur et mon esprit de mon illustre et bien-aimé père. J'essayerai aussi de réfuter quelques assertions mensongères, quelques lignes de mauvaise foi dictées par de faux renseignements ou par d'envieux dépits.

Une parole de reconnaissance doit aller vers mes cousins d'Avout, vers Louise d'Avout de Chappedelaine, vers le général de Cisse¹, qui m'ont fourni de précieux renseignements à propos de la famille paternelle et maternelle du maréchal. Le grand souvenir de mon père m'a, d'ailleurs, ouvert à peu près toutes les portes, et beaucoup de ceux qui m'ont aidée s'intéressaient à mon œuvre de piété filiale comme à une œuvre patriotique.

Il faudrait un volume pour nommer les auteurs qui se sont occupés du prince d'Eckmühl ; les *Mémoires* du général comte de Ségur nous ont en presque tout contentée ; Sainte-Beuve, MM. de Pontmartin, E. Montégut, de Lacombe, Jules Claretie, Fourcaud, Louis Chiala, etc., etc., ont témoigné de leur admiration pour

¹ Je dois encore à mon cousin de Cisse de connaître le livre de M. Joseph Bard intitulé : *Essai d'un Plutarque militaire de la Bourgogne*. L'auteur appelle mon père l'*Achille de la Bourgogne*, et dit très justement : « Le maréchal Davout ne ressemble qu'à lui-même ; il fut tout d'une pièce dans la guerre, dans la paix, dans les conseils. » Nous ajouterons : « dans la famille et dans l'intimité. »

cette sévère probité, pour cette personnalité implacable d'unité. Les transformations de la pensée du maréchal Davout ne sont que le développement naturel de son être, que le témoignage progressif de son austère amour pour l'équité, pour le droit, nous dirons pour l'humanité, car il est essentiellement différent d'aimer l'humanité ou de se dire *humanitaire*, vilain mot de fabrique nouvelle, digne d'exprimer un sentiment hybride, où il entre aussi peu de charité et d'amour pour le prochain que de chaleur vivifiante pour le cœur de l'humanitaire.

Ceux qui connaissaient le mieux, ceux qui approchaient de plus près le maréchal prince d'Eckmühl, soit par conscience de l'estime qu'ils croyaient impossible de lui dénier, soit par quelques autres motifs plus personnels, ont peu écrit. Les envieux sont toujours plus disposés à attaquer les glorieux, que les bons à défendre leurs amis.

L'Empereur enfin, ayant conquis de par l'Angleterre l'auréole du martyr, ses ennemis se sont unis à ses fanatiques, pour reprocher à son dernier ministre de la guerre toutes les erreurs, toutes les fautes, tous les malheurs dont le résultat fut l'amoindrissement temporaire de la France : erreurs, fautes et malheurs dont la responsabilité incombera un jour uniquement à Napoléon.

Le 10 avril 1815, l'Empereur avait écrit à Davout : « Tous ceux qui ont le cœur pour moi, vous les emploierez sans faire attention s'ils sortent de la maison du Roi ou non. »

Il y a des crises où l'on n'a pas la liberté absolue du choix, mais ces choix soulevèrent de jalouses colères qui retombèrent sur Davout, Napoléon ayant disparu

de la scène comme emporté dans un nuage. De là, les diatribes haineuses ; de là, le lourd et sombre manteau tissé de mensonges, que l'heure est venue de faire tomber des épaules du maréchal, afin de laisser sa grande figure imposante et calme se dresser dans sa force saintement dédaigneuse !

Tous les écrivains ne se plaisent heureusement point à remuer les vases malsaines déposées par la jalousie dans une série de *mémoires* édifiés de rancunes et de mensonges.

La lecture des *Souvenirs militaires* du général baron Berthezène nous a été, à quelques pages près, vraiment douce. La justice rendue dans cet ouvrage au maréchal prince d'Eckmühl est d'autant plus flatteuse qu'elle s'est montrée assez spontanée pour que ceux qui avaient le plus d'intérêt à connaître ce remarquable ouvrage l'aient d'abord ignoré.

Le général Berthezène nous semble errer dans ses appréciations de la conduite du maréchal Davout en 1815. Son culte pour l'Empereur a l'effet de toutes les passions, il l'aveugle, et, au lieu de juger selon son excellente coutume avec sa raison, il juge avec ses sentiments et se laisse influencer par les cris d'indignation des bonapartistes à *outrance* qui ont gardé une égoïste rancune au prince d'Eckmühl d'avoir lutté contre l'intempestive et tardive volonté de ressaisir le pouvoir qui vint troubler le cœur aigri et révolté de celui qui avait vu l'Europe à ses pieds !

Si le maréchal Davout avait pu souhaiter de mourir pour Napoléon *représentant de la France*, l'abdication signée, le bon sens, l'esprit de logique du prince d'Eckmühl, lui faisaient trop comprendre l'impossibilité d'une telle lutte. Dès lors, il ne devait songer qu'à éviter

le plus de mal possible au pays. Il a pu se tromper, l'homme le plus sage n'est point à l'abri des erreurs de jugement; mais il a certainement choisi le parti qu'il croyait le meilleur, et peut-être même l'a-t-il choisi parce que ses sympathies étaient en opposition avec son instinct de Français et de patriote. Le hasard de nos lectures nous a fait rencontrer une parole qui résume admirablement, ce semble, une telle situation : « Le plus difficile est, parfois, non pas de remplir son devoir, mais de le connaître. »

Nous repoussons donc plusieurs assertions du général Berthezène sur 1815 et sur Hambourg, prouvant qu'il a manqué de renseignements; mais, tout en combattant le loyal écrivain qui a dit la *vérité selon son esprit*, nous éprouvons un réel bonheur à saluer un beau et bon livre, qui vaut de survivre à beaucoup d'œuvres ayant obtenu peut-être un succès plus bruyant. « C'est à l'usé que l'on distingue les bonnes étoffes, » a dit Montaigne.

L'Histoire du maréchal Davout, duc d'Auerstaëdt, prince d'Eckmühl, d'après les documents officiels, par Gabriel de Chénier, est loin d'être sans mérite. La guerre d'Allemagne et le séjour en Pologne sont bien traités, ils ont été visiblement très étudiés par l'auteur. Le désir ardent et d'un patriotisme bien entendu qu'avait le maréchal Davout de voir l'Empereur reconstituer la Pologne est mis très nettement en lumière.

Le récit de la première entrevue de l'Empereur avec son ministre de la guerre à l'Élysée, pages 556 et 557 du second volume; l'exposé des motifs qui portaient le prince d'Eckmühl à conseiller un coup de force *quand il était possible*, et qui l'ont engagé à repousser cette idée, alors que l'Assemblée s'étant prononcée il

était *trop tard* pour agir, nous ont paru d'excellents morceaux, ayant, de plus, le grand mérite de s'appuyer à des pièces officielles.

Le second volume, en faisant abstraction de quelques nuances de jugement personnelles à l'auteur, nuances qui peuvent et doivent nécessairement varier suivant les idées et les opinions différentes du lecteur, est tout à fait distingué.

Les *Mémoires d'une sœur de charité*, par Élise Gagne, rendent une belle justice au héros d'Auerstaedt, et cette fable intéressante et morale suit très véridiquement les faits historiques en ce qui concerne le maréchal prince d'Eckmühl.

Nous avons cité les deux poèmes de MM. Collot et Thévenot.

M. Guillaume de Windspeare, un étranger, a été plus Français que beaucoup de Français, plus finement intelligent qu'un homme renommé pour l'acuité de son esprit ¹ en écrivant dans une œuvre littéraire, à la fois profonde et gracieuse, du nom de *Tourmente*, les lignes que voici : « Il y a souvent pour un peuple plus de patriotisme à savoir accepter une grande épreuve qu'à se laisser entraîner par des élans généreux frappés d'avance de stérilité et d'impuissance. »

L'écrivain, en effleurant tout le clavier des douleurs d'un cœur vraiment français lors de cette crise suprême, dit en parlant de son héros qui aurait préféré mourir glorieusement sous les murs de Paris, plutôt que de subir les conditions du vainqueur : « L'ascendant que la discipline militaire exerçait sur lui était tel qu'il n'hésita pas à suivre l'armée dans sa douloureuse retraite, se

¹ M. Villemain.

faisant un des instruments de l'intrépide maréchal Davout dans son œuvre patriotique de conciliation et d'apaisement. »

Nous remercions cordialement M. de Windspeare de cette noble justice spontanément rendue à un grand soldat malheureux.

J'ai, d'ailleurs, trouvé la confirmation des paroles de M. de Windspeare dans les mémoires inédits du comte de Rambuteau, que sa vieille amitié pour mon père l'avait engagé à me prêter.

M. de Rambuteau, qui avait été nommé préfet en 1815, cite cette parole qui lui fut adressée par le prince d'Eckmühl la veille du jour où il devait partir pour Montauban : « Dans une réunion des ministres chez Carnot, le maréchal Davout, ministre de la guerre, me dit : « Vous aurez assez fait pour nous, si vous empêchez la guerre civile. »

Empêcher la guerre civile! c'était là l'idée la plus intime d'un esprit vraiment français, mais puisque la conspiration du silence répond à peu près seule aux insultes de la haine, nous allons chercher des affirmations tacites de la loyauté absolue du maréchal Davout en 1815.

La lecture attentive des intéressants et instructifs *Mémoires* du comte Beugnot n'a point été stérile : nous avons trouvé de curieux détails sur les intrigues du prince de Talleyrand près du roi Louis XVIII afin de lui faire accepter Fouché comme ministre. Beugnot insiste sur les faussetés de Fouché et de Talleyrand, pressenties par le duc de Berry au sujet de l'entrée dans Paris ; il raconte les larmes du Roi demandant pardon à son frère martyr avant de signer cette nomination de ministre ¹. Le comte Beugnot dit

¹ Pages 279 et 280 du tome II.

enfin : « Les Chambres s'occupaient d'une constitution sans savoir quand et à qui elle servirait et envoyaient des députés au camp des étrangers pour y demander tout autre souverain qu'un prince de la maison de Bourbon. On regardait si peu à ce qui se passait à Troyes qu'on ne savait même pas que le Roi y fût arrivé, et déjà il était aux portes de la capitale qu'on le croyait encore à Gand, continuant à distance son règne nominal de vingt ans. *Fouché seul était dans le secret.* Dès les premiers jours du retour de l'Empereur, il avait jugé que ce retour ne finissait rien et ouvrait seulement une chance dont l'issue était douteuse. Dès lors, il avait tendu ses rets dans les deux camps ». Constatons bien cette parole : *Fouché seul était dans le secret.* Ceci est net, et il est bon d'ajouter que jamais le spirituel écrivain ne perd une occasion de dire du mal de qui que ce soit, fût-ce de lui-même.

Bien entendu, j'interrogeai mon vieil ami de Trobriand, et voici sa réponse : « Appelé par le maréchal en 1815, je fus par lui chargé d'aller à Bourges faire arborer le drapeau blanc et accepter la cocarde blanche par le 7^e régiment de hussards dont je devais prendre le commandement. Il savait toute la difficulté d'une telle mission et ne me la dissimula point. Trouvant mon maréchal sombre, triste, je ne voulais pas le quitter; mais il n'admettait pas que l'on discutât ses ordres, fût-ce par dévouement, et je dus partir. Je n'ai donc rien su : seulement, plus de cent fois à Savigny et pendant sa maladie, je l'ai entendu parler de Fouché avec mépris et colère. Il répétait alors : « Comment ai-je pu me laisser jouer par un pareil homme ! »

Ces simples mots trahissent l'indignation d'une âme noble qui ne se pardonne pas d'avoir eu foi en un traître,

et nous semblent en parfaite concordance avec les *Mémoires* de M. Beugnot et la note de M. Clément; mais un livre publié à Sainte-Hélène, par le général Gourgaud, nous a livré le mot de l'énigme. *Campagne de 1815, opérations militaires en France et en Belgique*, tel est le titre de ce volume écrit sous l'inspiration de l'Empereur, sinon sous sa dictée, et il ne donne pas même à entendre que Davout ait pu trahir. Page 157, il le dit *incapable* et se garde bien d'avouer que cet incapable, en conseillant à Napoléon de proroger les Chambres, lui ouvrait la seule porte de salut !

Même tout-puissant, Napoléon aimait à rejeter sur autrui le poids de ses fautes et certainement à Sainte-Hélène il lui plaisait encore d'entendre le général Gourgaud déclarer Davout au-dessous de sa tâche : *Il laisse approcher l'ennemi, il ne prend aucune résolution ! Il n'avait pas la confiance de l'armée !* Davout, ce semble, a triomphalement prouvé le contraire sur la Loire ! Nous userons cependant facilement d'indulgence envers le général Gourgaud, car les flatteurs de l'exil, s'ils peuvent nuire à la gloire et à l'esprit de conduite des exilés, ont du moins une certaine noblesse. Ce sont les flatteurs de l'exil qui, se souvenant de la jalousie de l'Empereur en 1812, ont su trouver cette accusation : « Le maréchal Davout n'avait ni assez d'habitude de la grande guerre, ni assez la confiance des soldats et du peuple, pour trouver des ressources proportionnées à de telles circonstances. » L'homme qui, à Eylau, à Auerstaedt, à Thann, à Eckmühl, avait sauvé l'armée et l'Empereur, n'ayant pas *l'habitude de la grande guerre !* l'homme, qui, de pauvres recrues de vingt ans, en 1813, avait fait un corps solide capable de tenir treize mois dans Hambourg en travaillant jour et

nuit; l'homme qui avait bravé l'ennemi dont il était enveloppé, la glace et l'hiver, improvisant des ressources dans une ville assiégée, devenu tout à coup incapable d'en évoquer au cœur de la France, c'est incroyable ! Nous doutons de notre esprit : sans doute il comprend mal, et cependant cela est écrit ! Il est vrai que le général, quelques pages plus loin, se dément lui-même en disant : « On ne peut reprocher ni à l'Empereur, ni au ministère, ni à la nation, aucun retard ; tout se fit comme par enchantement. »

Au travers de ces blâmes injustes, j'ai su découvrir l'énigme de cette parole si souvent répétée à son fidèle aide de camp : « M'être laissé endormir par Fouché ! (Quelquefois le mot *tromper* remplaçait celui d'*endormir*.) Je ne me le pardonnerai jamais. »

En occupant le prince d'Eckmühl de *Paris et à Paris*, le duc d'Otrante s'emparait de l'attention du maréchal, la retenait fixée sur un but faux et empêchait le grand soldat de s'élançer vers l'ennemi et de le battre afin de sauver la capitale. *Là fut son tort et sa grande faute!* Grouchy ne pouvait suffire à une telle tâche.

Davout se trompa avec Carnot et fut trompé par Fouché, comme Carnot lui-même. A l'heure où le maréchal proposa de livrer bataille sous les murs de Paris, il était trop tard, comme il était trop tard pour dissoudre les Chambres quand Napoléon se reprit à le vouloir. Le plus grand, le plus intelligent des hommes est sujet à l'erreur, parce qu'il participe de cette humanité misérable que le meilleur d'entre nous traîne plus ou moins lourdement ! L'Empereur n'a-t-il pas perdu l'empire à Waterloo pour avoir donné au maréchal Ney un commandement que le brillant soldat ne pouvait soutenir ? Page 112, le général Gourgaud dit : « Une des fautes

que l'Empereur se reproche est celle d'avoir employé ce maréchal, ou au moins de lui avoir donné un commandement important. » N'était-ce pas le moment de regretter de n'avoir pas consenti à donner au maréchal Davout le commandement actif qu'il avait sollicité avec tant d'insistance ? Hélas ! Napoléon était homme et le froissement jaloux de 1812 habitait toujours son cœur.

Le général déclare la *convention honteuse, ne stipulant rien pour l'armée!* Cela est notoirement faux, et la campagne de la Loire restera comme une des plus nobles pages de la vie du maréchal.

On lit avec passion des drames inventés ; quel terrible drame que cet écroulement de 1815 ! Le héros ennemi ne manque même point ; le rapport du prince Bernard de Saxe-Weimar est simple et bon à le faire aimer, fût-ce d'un cœur français. L'adieu de Napoléon à ses soldats est superbe : « C'est la patrie *surtout* que vous serviez en m'obéissant ! » Ah ! voilà pourquoi le maréchal Davout l'a si bien servi et *quand même* si longtemps aimé ! La protestation de Napoléon à bord du *Bellérophon* restera comme un éternel soufflet à la joue de l'Angleterre.

Vieille terre d'Albion, ne vous reprochez rien, car votre histoire, elle aussi, a ses pages noires !

Avant de lire les *Mémoires* du maréchal de Grouchy, publiés par le petit-fils du marquis de Grouchy, nous ne connaissions que deux amours frappés d'aveuglement : l'*Amour*, de temps immémorial, dépeint un bandeau sur les yeux ; et enfin le perfide, le décevant amour de soi-même. M. le marquis de Grouchy nous en a révélé un troisième infiniment plus respectable : l'amour du petit-fils pour son grand'père.

Avec un dévouement absolu, M. de Grouchy nous peint en pied une figure de petite dimension et une

personnalité si profondément entichée d'elle-même qu'elle dispense les lecteurs de toute admirative sympathie. Les bulletins de Grouchy ne parlent que de lui ou de ses hauts faits.

En écrivant ses rapports, il insiste surtout sur l'état de sa santé, et si, d'aventure, la moindre chute de cheval lui survient devant l'ennemi, cette malencontreuse chute occupera les deux tiers du pâle bulletin ¹ ! Cependant les efforts de l'amour ne sauraient être stériles et nous nous hâtons d'avouer qu'auprès de nous, du moins, M. le marquis de Grouchy a gagné le procès de son grand-père à propos de la bataille de Waterloo. Nous demeurons tristement convaincue des fautes de Napoléon sur ce dernier champ de bataille, non moins que pénétrée de la servile obéissance de Grouchy aux ordres de l'Empereur. Ce maréchal des heures d'agonie du premier Empire ², toujours tendrement soucieux de sa précieuse personne, bien résolu à ne se point faire tancer par

¹ Le 23 février 1807, le général de Grouchy, en rendant compte de la bataille de Preuss-Eylau, s'arrête, en toute longueur de temps, à raconter son propre accident, page 298 :

« Dans cette charge, mon cheval a été tué, et je me suis cruellement trouvé froissé et tellement engagé sous lui que j'ai été longtemps sans pouvoir me débarrasser ; mais un de mes aides de camp m'ayant donné son cheval au risque d'être haché par l'ennemi qui nous talonnait, j'ai reformé la seconde brigade et l'ai portée au soutien de la première que la supériorité de l'ennemi obligeait à se retirer. »

La personnalité du maréchal Grouchy tient autant de place dans ses rapports que la personnalité du prince d'Eckmühl en occupe peu dans les siens : la lecture comparée de ces pièces nous semble de nature à éclairer l'esprit le moins clairvoyant sur la différence de trempe morale de ces deux hommes.

² Le général de Grouchy fut promu à la dignité de maréchal de France, le 17 avril 1815. Le prince d'Eckmühl, alors ministre de la guerre, le lui annonce avec la plus gracieuse courtoisie.

l'Empereur comme l'illustre Ney, en dépit de Gérard, de Vandamme, en dépit de l'éloquence du canon, s'obstine à suivre les instructions tardives de Napoléon ; à la rigueur, cela pouvait être son devoir et il serait vraiment injuste de reprocher au maréchal Grouchy de n'avoir point eu un éclair de génie propre à sauver la situation, puisqu'il est, hélas ! trop prouvé que Grouchy n'avait point de génie.

Le procès de Waterloo, nous le répétons, est en partie gagné. Il est facile de voir que le maréchal Grouchy, en développant son plan de bataille, tient à insinuer que, commandant en chef, il eût battu Wellington et Blücher, aussi bien que sauvé la France en 1815, s'il eût daigné (malheureusement ses principes le lui interdisaient !) s'insurger contre le ministre de la guerre et prendre sa place ! Si les *Mémoires* du maréchal Grouchy se bornaient à un aussi singulier déploiement de vanité, nous répéterions en souriant la formule doucement sceptique de la philosophie italienne : *Cosa humana*, et nous nous hâterions d'abandonner les lourds feuillets à leur pâle destinée... Mais nous avons avec eux un compte à régler !

Que M. le marquis de Grouchy ait publié quatre volumes pour affermir ses patients lecteurs dans la profonde croyance que M. Emmanuel de Grouchy, maréchal de par ses boutades, de par ses refus d'obéissance au maréchal duc d'Albuféra, était le plus susceptible, le plus personnel, le plus désagréable, le plus vaniteux des petits hommes ayant la manie de la grandeur, ceci ne nous regardant en rien, nous plaindriions en passant Moncey qui lui écrit ¹ la lettre la plus remplie de dé-

¹ Voir tome II, pages 399, 400 et 401.

goût et de lassitude au sujet de ses perpétuelles plaintes; nous admirerions la gracieuse courtoisie de M. le duc d'Albuféra, ne tutoyant qu'une seule fois Grouchy dans une lettre exquise, datée du 13 avril 1815, pour rendre moins dur un rappel à l'ordre trop mérité¹; nous remarquerions encore que, dès sa jeunesse, Grouchy avait trouvé moyen de se brouiller avec le général Hoche, le plus aimable des hommes; nous lui laisserions insinuer, page 384 du quatrième volume, que le major général Soult a trahi; nous lui permettrions de dire : *Vandamme abandonna son corps d'armée en pleine retraite, afin d'entrer seul dans Namur, pour visiter, selon sa coutume, le trésor et les caisses publiques*, tout en remarquant qu'il y a beaucoup... de diplomatie, après avoir ainsi parlé d'un homme, à le traiter de « mon cher général » et à le combler de compliments. Tout ceci ne nous important qu'à titre d'observatrice, nous garderions le silence, mais la façon dont le maréchal Grouchy ose parler du maréchal Davout nous paraît vraiment trop outrecuidante. Entre ces deux commandants d'armée, il y a cependant de telles distances que peut-être suffirait-il de hausser les épaules et de constater la solide envie qui a dû pendant de longues années ronger ce petit cœur, si l'expérience ne démontrait trop que la calomnie, non démentie, plaît aux mauvais qui se hâtent de la répandre et de la faire accepter par les naïfs.

La première énormité contre le maréchal Davout se rencontre dans le troisième volume, pages 247, 248 et 249. Très heureusement, toute personne habituée à lire et capable de comprendre ce qu'elle lit, ne tarde

¹ Tome III, pages 385 et 386.

guère à reconnaître que Grouchy prête à l'Empereur, à propos de Davout, sa lourde et pâteuse phraséologie. Rien ne ressemble plus à Grouchy et moins à Napoléon que cette tirade contre la cruauté de Davout et son intolérable façon de comprendre le service. Grouchy dément d'ailleurs page 299 cette fable « *des instructions secrètes de Davout portées par lui à Napoléon et déchirées avec indignation par l'Empereur* », en parlant des ordres directs qu'il reçoit et discute. Le noble maréchal ne consent à obéir « qu'après avoir reçu la promesse formelle de Napoléon que M^{sr} le duc d'Angoulême ne court aucun danger. »

Grouchy nous semble étrangement soucieux de la famille de Bourbon, pour un homme qui avait tant rêvé « oreilles d'Artois et massacre des Vendéens » ; un esprit infiniment moins soupçonneux que celui de Napoléon, en voyant le maréchal Grouchy s'attarder à tous les tournants du chemin afin de donner le temps à M^{sr} le duc d'Angoulême de s'échapper, pouvait réellement se souvenir du tout petit serment prêté au roi Louis XVIII par Grouchy, et nous comprenons l'envoi de l'aide de camp chargé de surveiller ses mouvements, autant que nous nous étonnons de la conduite de Grouchy, alors que le père et l'époux dépossédé avait daigné confier à son lieutenant combien il tenait à la capture du prince, afin de l'échanger contre Marie-Louise. N'était-ce point commettre un attentat contre son maître actuel et contre la France que de chercher à faire évader un ôtage aussi précieux ? Chacun a sa conscience ; pour mon compte, je préfère la conscience de Davout à celle de Grouchy. Nous engageons d'ailleurs les curieux à lire la surprenante conversation de Grouchy et de l'empereur Napoléon,

s'engageant, interrogé par son lieutenant, à ne pas recommencer l'histoire du duc d'Enghien vis-à-vis du duc d'Angoulême; et, s'ils sont convertis à l'admiration du caractère de Grouchy, nous aurons la joie de saluer une deuxième fois de précieux lecteurs appartenant à la race vraiment rare des lecteurs des journaux de 1870, admettant, avec une touchante reconnaissance, l'entrée triomphale dans nos murs d'une bande de bœufs patriotes s'étant échappés, avec autant d'adresse que de vaillance, des mains des Prussiens, afin de venir tout tendrement s'offrir en holocauste aux estomacs singulièrement délabrés des défenseurs de la capitale de la France. Ce récit fantastique était au moins amusant et je n'en saurais dire autant des *Mémoires* du maréchal de Grouchy.

Mais, pour revenir à la partie de ces *Mémoires* qui nous touche, nous commencerons par remercier le maréchal de Grouchy de nous avouer comment, à force de menées secrètes et par les paroles ambiguës de son porte-voix, M. Thibaudeau, il a arraché du cœur du prince d'Eckmühl le beau cri d'indignation dont M. Clément a bien voulu nous léguer le souvenir, et auquel la Chambre entière (moins sans doute M. Thibaudeau) répondit par une protestation et un applaudissement. L'inimitié de M. de Grouchy remonte peut-être à Eckmühl, le long bulletin consacré à ses hauts faits ne mentionnant pas même le maréchal Davout. *Chacun pour soi et Dieu pour tous!* Passons donc!... Passons encore sur la déplorable faiblesse de Davout en Russie. Le général Berthezène, M. le comte de Ségur et vingt autres ont par avance défendu le prince d'Eckmühl contre ces petits coups de griffe de chat; nous donnons d'ailleurs ici une lettre du maréchal Grouchy, trouvée dans nos archives, qui prouve, ce semble, que

l'ancien garde du corps ne rangeait point *alors* le sauveur de l'armée française à Auerstaedt, à Eylau, à Thann, à Eckmühl, au nombre *de ces lieutenants de l'Empereur ne brillant que d'un éclat d'emprunt à ses victorieuses combinaisons*. On nous rendra la justice de croire que nous livrons la phrase de Grouchy telle qu'il l'a écrite. Voici maintenant sa lettre, et, sans la juger, nous dirons que, adressée au prince d'Eckmühl vivant, elle défend par avance le maréchal Davout mort contre Grouchy vivant :

LE COMTE DE GROUCHY AU MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL.

Paris, le 20 janvier 1811.

Ainsi que vous me l'avez permis, mon prince, je prends la liberté de vous rappeler le vœu que je vous exprimai, hier au lever, de voir mon fils Alphonse attaché à l'état-major de l'armée d'Allemagne. Il est depuis longtemps mon aide de camp, il a été fait capitaine à Wagram ; combien je regrette de n'être pas arrivé plus tôt à Paris ! J'aurais été bien heureux de lui voir occuper la place que vous venez de donner au jeune de Castries. Mais du moins appelez-le sous vos ordres, mon prince, et il sera à celle de toutes les écoles où j'ambitionne le plus de le voir.

J'aurais été vous répéter de vive voix ma sensibilité et le prix que je mets à cette preuve de votre bienveillance, si je ne parlais dans la journée pour Avignon.

Recevez donc ici, mon prince, l'expression de toute la gratitude que je vous porterai et l'hommage de mon attachement bien sincère.

Signé : le comte de GROUCHY,
Colonel général des chasseurs à cheval.

En dépit d'une admiration si nettement formulée, la seconde partie du quatrième volume des Mémoires de

Grouchy est à peu près entièrement consacrée à insulter le prince d'Eckmühl et à l'accuser de trahison. Le maréchal, qui a tant réclamé la lettre et l'officier qui lui furent envoyés du champ de bataille de Waterloo, accuse (sans autre preuve que sa parole) le ministre de la guerre de lui avoir envoyé *d'abord* un de ses aides de camp, — M. Laloy, l'honneur même! — puis un second officier d'état-major, *qu'il ne nomme pas*, pour l'entretenir de projets honteux, de lâches perfidies!... Le prince d'Eckmühl, *par ambassadeurs*, engage Grouchy à faire arborer la cocarde blanche à ses troupes, et la lettre dont ce même officier est porteur, ferme, noble, montre le ministre de la guerre uniquement occupé d'entretenir l'union et d'empêcher les divisions fatales à la patrie. C'est chose vraiment incroyable! Le loyal Davout qui, lui, n'avait en 1814 prêté aucun serment aux Bourbons, même pour entrer dans un conseil départemental, confiant à Grouchy ce qu'il n'a jamais pensé, est accusé de palinodie par l'ancien garde du corps de Louis XVI, devenu en Vendée un si virulent républicain!... Nous ne répondrons aux assertions de M. de Grouchy, qu'en priant le lecteur de lire dans ce long quatrième volume les lettres du maréchal prince d'Eckmühl, dont nous donnons ici la liste¹; nous ne saurions trouver un plus éloquent

¹ Le 22 juin 1815. — Lettre du ministre de la guerre approuvant, louant la retraite de Grouchy. Page 376, le prince d'Eckmühl écrit à Grouchy : « Vous avez rendu à la France un service qui sera apprécié de tout le monde. » Page 396. — Le ministre annonce à Grouchy qu'il est nommé général en chef de l'armée du Nord. Page 425. — Instructions, ordres de détruire les ponts. Page 426. — Le ministre laisse *Grouchy maître de choisir le moment de son mouvement sur Paris*. Cette lettre se termine par les paroles suivantes : *Napoléon I^{er} a abdiqué, et désormais il ne peut plus être*

démenti! Empêcher les divisions politiques, sauver le pays, voilà l'inspiration unique de ces nobles pages

rien pour nous, pour tout homme d'honneur et fidèle à la patrie. La patrie! c'est là l'amour suprême de Davout; il craignait, au-dessus de tout, de voir les divisions politiques livrer à l'étranger la chère terre de France. Page 429. — *Afin de mieux trahir*, Davout envoie en poste à Grouchy Drouot, le *vertueux Drouot!* Page 429. — Encore une lettre du ministre datée du 25 juin, minuit. Bonne, sage, prévoyante, française; elle insiste sur la nécessité de tenir à Compiègne et n'a que le tort de trop vanter le maréchal Grouchy. Page 430. — Lettre sur la nécessité d'éviter une bataille générale et d'avancer sur Paris pour appuyer les négociateurs. Page 433. — Le maréchal Grouchy, enfin juste envers lui-même, « déclare l'aile droite désorganisée et *désire voir l'armée confiée à des mains plus habiles que les siennes.* » Pages 444 et 445. — Fermes instructions contre le découragement de la garde. Page 447. — Lettre du ministre de la guerre à propos de l'occupation de Compiègne par les alliés. Il donne les ordres les plus prévoyants, les plus nets et les plus sages, puis dit gracieusement à Grouchy « qu'il sait que ce n'est point à lui que revient le tort de n'avoir pas couvert Soissons. » La part d'éloges que contiennent ces belles lettres a heureusement engagé la vanité de Grouchy à les publier, car elles démentent par leur loyal accent les envieuses et calomnieuses assertions du petit maréchal d'avril 1815.

Le 27 juin, Grouchy, en écrivant au ministre de la guerre, termine par ces paroles : « J'ai ordonné les diverses dispositions que vous me prescriviez dans votre lettre, comme je les avais prévues d'avance. Je me félicite d'avoir été au-devant de la plupart de vos instructions. » Ceci est dit page 456 et le 27 juin! Comment se féliciter de s'être rencontré avec *un indécis, un incapable*, ayant l'irréparable malheur d'*avoir perdu votre estime*, M. de Grouchy!!! Je regrette d'être obligée de dire que vous vous montrez bien inconséquent.

La lettre du ministre de la guerre à Grouchy, également datée du 27 juin, semble difficile à incriminer. Le prince d'Eckmühl, en prévenant le maréchal de l'ouverture des négociations, le presse « de faire surtout sentir combien il importe que les citoyens secondent par leur union les négociations qui vont s'ouvrir, afin d'assurer l'indépendance nationale et de donner la paix à la France et à l'Europe. » *L'union!* afin de sauver la France, voilà la pensée constante, intime du prince d'Eckmühl. A cette heure encore, s'il vivait, plus que jamais il prêcherait l'union, l'oubli des affections personnelles, l'abnégation de tous au profit du relèvement de la

que nous bénissons la vanité de M. le comte de Grouchy d'avoir tenu à conserver! Je ne reproche qu'une chose à ces belles lettres, c'est de trop louer le maréchal de Grouchy; mais il ramenait à Paris une armée dont le prince d'Eckmühl avait besoin pour appuyer les négociations.

Nous avons douté de nos yeux, de notre intelligence en trouvant le maréchal Davout accusé de trahison, de manœuvres secrètes, mais tout cela n'était rien encore; nous allons lire quelque chose d'infinitement plus surprenant. Écoutez bien, c'est Grouchy qui parle : « J'essayais de relever le moral du maréchal Davout¹ en lui énumérant les moyens de salut que mettait à sa disposition l'arrivée de l'armée du Nord, parfaitement réorganisée alors², et dont tous les corps étaient animés du meilleur esprit, sans en excepter la garde impériale qui, depuis sa rentrée dans la capitale, désirait laver dans le sang de l'ennemi la tache dont elle se trouvait flétrie par le découragement dont elle avait fait preuve depuis la perte de la bataille de Waterloo.

« Le maréchal Davout, *peu soucieux des malheurs de la*

France. Serait-il mieux écouté et moins calomnié, je voudrais le croire!

¹ Grouchy relevant le moral du prince d'Eckmühl!!! Le Dominus Sampson de Walter Scott n'aurait pas assez de ses : « *pro...di...gius!* » si désopilants à trouver dans l'adorable roman de *Guy Mannering*; il nous semble surprendre la lune modestement occupée à offrir au soleil de lui prêter sa lumière.

² Ce corps d'armée s'était *admirablement réorganisé* bien vite; nous lisons à la date du 26 juin 1815, page 437 du quatrième volume, les paroles que voici écrites au ministre de la guerre par Grouchy lui-même : *Il ne faut pas songer à livrer une bataille avec une infanterie aussi terrifiée; ceux qui parleraient un autre langage au gouvernement ne se chargeraient pas, je pense, de les mener au combat.*

France (cela est écrit... quelque improbable que cette phrase puisse sembler), peu soucieux des malheurs de la France, redirons-nous, essaya de me faire croire à l'impuissance où elle était de se soustraire aux rigoureuses destinées qui la menaçaient et, *après quelques minutes de silence, il me répéta à voix basse et avec embarras, comme s'il eût pu craindre d'être entendu*, ce qu'il m'avait fait dire par l'officier d'état-major qu'il m'avait envoyé à Soissons il y avait quelques jours : que toute résistance serait inutile, qu'il fallait se résigner à son sort, et qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que de faire arborer la cocarde blanche à mes troupes, sur lesquelles j'avais, *depuis ma retraite* (la restriction est sage!), une telle influence que je les déterminerais facilement, ajoutant que, quand j'y serais parvenu, il me donnerait ordre de traiter avec Louis XVIII, *avec lequel il avait de secrets rapports*¹. Indigné qu'il crût capable d'une telle palinodie *celui de ses collègues* qui, immédiatement après l'abdication de l'Empereur, avait fait jurer à ses troupes fidélité aux couleurs nationales et à la dynastie napoléonienne², je lui déclarai en termes énergiques que jamais je ne m'associerais à ses coupables déterminations, et je le quittai pour me rendre chez le président du gouverne-

¹ La destitution de 1815, l'exil de 1816 répondent à ces étranges paroles!

² Vraiment, monsieur le maréchal, vous accuser de palinodie était bien singulier! Vous l'ardent républicain, si pressé en 1814 d'effacer vos années de service dans l'armée de l'usurpateur et de prêter serment au Roi! Il est vrai que vous aviez depuis pris à cœur la nomination de colonel des chasseurs de M^{te} le duc de Berry; mais serviez-vous très fidèlement l'Empereur en cherchant à faire évader le duc d'Angoulême quand il regardait cette capture comme un gage de paix!

ment provisoire, que j'espérais trouver animé de meilleurs sentiments et déterminé à préférer l'adoption d'énergiques mesures aux chances douteuses d'une capitulation dont il était évident que les généraux ennemis se réservaient de tracer les conditions avec la pointe ensanglantée de leurs épées!»

Attendez! Ce n'est pas là tout! Après avoir constaté la tache indélébile dont se couvrit Louis XVIII en donnant un ministère et une ambassade à Fouché, sans daigner remarquer que Davout était exilé, privé de ses traitements, circonstances qui n'indiquent pas que le Roi eût à payer au prince d'Eckmühl une dette hideuse, — une dette de trahison, — Grouchy continue : « Le duc d'Otrante et le maréchal Davout, forcés l'un et l'autre de répondre catégoriquement à des interpellations auxquelles ma position et les forces dont je pouvais disposer donnaient un grand poids, ne purent, malgré leurs perfides et mensongères dénégations, m'empêcher de lire jusqu'au fond de leurs âmes, et j'y vis qu'ils étaient uniquement occupés des moyens de conserver, sous la Restauration, les situations élevées que leur servile dévouement à l'Empereur et leur habileté à contribuer à substituer au gouvernement constitutionnel le pouvoir despotique leur avaient fait obtenir de ce prince. »

Nous ne daignerons pas répondre à une aussi absurde allégation; mais nous dirons que Grouchy a placé Fouché à côté de Davout, afin de voiler aux gens myopes les lâches jalousies de son caractère avide, envieux, en se donnant des apparences de justicier alors que, *n'osant parler à haute voix* (c'est lui qui le dit, page 479), perfidement, insidieusement : *Il s'aboucha avec ceux des membres des Chambres près desquels il avait*

lieu de croire que ses paroles et ses assertions porteraient la conviction.

Grand merci d'avoir fait rugir le lion et de lui avoir valu un vote d'honneur, renard maladroit que vous êtes ! Mais c'est perdre trop de temps à vous démentir ; vos lettres dénieut d'ailleurs catégoriquement vos notes, et vos notes contredisent vos lettres.

Nous sommes trop hautement convaincue de la grandeur morale de celui que *nous révélons* et que nous n'avons garde de défendre, pour hésiter à rendre à chacun selon ses œuvres ; nous voulons la justice pour tous, et nous saurons dire que le maréchal Grouchy était non seulement incontestablement brave, mais encore excellent général de cavalerie ; nous ajouterons qu'il a fidèlement obéi aux ordres malheureux et distraits de Napoléon à Waterloo ; que, secondé par Gérard, par d'Erlon, par Exelmans, sa retraite sur Paris a été bien menée. Cependant, quelle trace historique Grouchy laissera-t-il dans nos annales ? Il n'était célèbre que par la faute même dont ses Mémoires le disculpent victorieusement ; il ne nous reste donc plus qu'à laisser M. le maréchal comte de Grouchy se recueillir dans cette *nullité* qu'il réclamait si justement¹ du roi Louis XVIII ; c'est vraiment là l'auréole de gloire qui convient à cette aigre, gémissante et désagréable personnalité. En lisant les interminables exaltations de son petit moi, le souvenir d'une fable, infiniment plus divertissante à étudier que la vie de M. de Grouchy, s'est malicieusement présenté à notre esprit ; avons-nous besoin de nommer *la Grenouille et le*

¹ Lettre au roi Louis XVIII, troisième volume, page 212, sixième ligne.

Bœuf? Hélas! en dépit de tous ses efforts, et dùt-il même emprunter le venin du crapaud, Emmanuel de Grouchy bœuf ne deviendra!

En répondant aussi longuement aux *Mémoires* du maréchal Grouchy, nous entendions répondre à toutes les calomnies et à tous les calomnieurs; mais le général comte Pajol s'est montré un trop vaillant soldat pour que nous puissions garder le silence en face des allégations qui lui sont prêtées. Les *Mémoires du général comte Pajol*, publiés par son fils aîné, nous avaient été signalés comme très hostiles au maréchal Davout; nous les avons trouvés enthousiastes pour quelques-uns de ses ennemis, sans se montrer cependant injustes pour l'habileté et la vigilance dont le prince d'Eckmühl fit preuve pendant les campagnes d'Allemagne et de Russie. Ainsi, en racontant la marche de flanc tentée par Bagration afin d'échapper à Davout, Pajol dit : *Marche périlleuse en présence d'un homme de guerre tel que Davout. Le général montre Davout prévoyant, devinant tout, mais dans l'impossibilité d'agir.* L'indulgence avec laquelle M. Pajol parle de la conduite du roi de Westphalie, résignant son commandement, me paraît appartenir au fils plus qu'au père, car le vrai Pajol rappelé par Davout revient aussitôt en dépit des instances faites pour le retenir par le général Marchand, désigné par Jérôme-Napoléon pour le remplacer. Le vrai Pajol était un trop habile soldat pour hésiter un moment entre le roi de Westphalie et Davout. La justice rendue au prince d'Eckmühl appartient à Pajol, les ménagements envers Jérôme, faisant passer sa vanité avant la France, sont l'œuvre du fils, qui n'est d'ailleurs pas toujours bien renseigné; nous l'avons trouvé dans le tome I^{er} de cet ouvrage, page 76,

nommant Carnot ministre de la guerre le 20 mars 1815, tandis que c'est à Davout que Napoléon imposait le ministère. Une certaine note du troisième volume (page 25) fourmille d'erreurs sous sa prétention d'impartialité. Sollicité par sa conscience qui lui reprochait peut-être trop de partialité pour le roi Jérôme, M. Pajol déclare *l'administration du prince d'Eckmühl la providence du soldat* et comprend mal, ce semble, la raillerie de Heine qui parle en effet de la *cruauté de Davout*, mais à titre de contre-vérité. Passionné pour la gloire du maréchal Davout, Henri Heine se fit l'ami du jeune prince d'Eckmühl. Mais nous n'en avons pas fini avec cette intéressante note qui installe Louis Davout à l'école de Brienne (où il ne fut jamais), en même temps que Napoléon ! Elle fait encore mourir le maréchal prince d'Eckmühl en Seine-et-Marne, dans sa terre de Savigny, que l'on a l'habitude de chercher et de trouver dans Seine-et-Oise. C'est d'ailleurs à Paris, dans son hôtel de la rue Saint-Dominique, que le prince succomba après de longues souffrances. M. Pajol n'hésite pas à tuer le seul fils du maréchal, le prince Louis d'Eckmühl, son contemporain, qu'il a dû cent fois rencontrer dans les salons de Paris, à l'âge de vingt-deux ans, tandis qu'il a vécu jusqu'au nouvel Empire. Nous ne relevons, bien entendu, que les faits qui nous touchent, et si nous constatons cette inexactitude dans les détails, c'est uniquement afin d'en prendre acte pour l'avenir. Les *Mémoires* de Pajol nous semblent traversés par deux courants, le courant de Pajol l'ancien, et le courant de Pajol le jeune. Sans enthousiasme, mais avec un grand esprit d'équité, Pajol l'ancien rend justice à Davout et se montre déférent même envers le général

en chef de l'armée de la Loire. Pajol le jeune, au contraire, a rencontré dans certains salons des envieux du prince d'Eckmühl, des esprits rancuniers, étroits, et peut-être sans en avoir conscience, a-t-il prêté ses impressions à son père. Enfin, il a beaucoup connu les Grouchy ancien et moderne, et il a adopté leurs petites passions. Ah! que Davout avait raison de recommander à Grouchy, tandis qu'il ramenait l'armée vers Paris, de *ne pas livrer bataille!* Comme il le connaissait! A Pajol maréchal, il n'aurait point parlé ainsi et n'eût redouté que son ardeur. C'est à dater de cette page 256, que le second courant nous semble absorber le premier et raconter ce que lui, comte Pajol, a recueilli, bien plus que les impressions de son père. Que signifie ce funèbre récit fait par Davout et Fouché dans les bureaux de la Chambre? Non seulement la note de M. Clément, mais le compte rendu des séances de la Chambre démentent les paroles de tous les Grouchy et Pajol passés et futurs. Les procès-verbaux de l'Assemblée de 1815 sont à la portée des curieux, et le prince d'Eckmühl, loin d'*avoir insinué que la nécessité de rappeler le Roi s'imposait à la pensée de tous*, n'a pas même prononcé le nom de Louis XVIII. Nous avons répondu aux contes du maréchal Grouchy de nouveau narrés par M. Pajol. Il est vraiment hardi de prétendre *que Davout n'osa pas refuser son approbation à l'adresse des officiers*, et si jamais M. Pajol passe la revue de ses paroles en face de sa conscience, il devra se repentir d'insinuer des accusations vagues et louches *sur les trafics d'armistices et de capitulations... sur les hésitations, lisez trahisons, de Davout, qui n'envoie pas de secours aux troupes, ou semblait craindre de faire trop de mal à l'ennemi!* Si

Davout a menacé Pajol de le faire arrêter, c'est qu'il avait dû manquer de respect à son supérieur, mais ce n'est certainement pas parce qu'il avait *demandé à vaincre*. Le prince d'Eckmühl l'avait devancé dans cette voie. Une bataille ne pouvait rien sauver ! Peut-être le maréchal Davout, au lieu de confier le commandement de l'armée du Nord à Grouchy, aurait-il dû aller lui-même prendre ce commandement et empêcher l'approche de l'ennemi. Mon instinct me dit que c'est là ce que le maréchal a regretté ; Fouché l'a endormi, retenu, aveuglé ; cependant, en partant, Davout laissait à Paris le duc d'Otrante et le laissait plus libre encore pour ses machinations. Pajol prêche l'insurrection sans songer que la révolte perd plus souvent qu'elle ne sauve. En tous cas, la correspondance du brave général avec le maréchal commandant l'armée de la Loire témoigne de par sa soumission et de par ses paroles de l'apaisement qui s'était fait en lui. Ce n'est pas le père, mais bien le fils qui a trouvé ces mots accusateurs à propos de l'entrée du roi dans Paris, le 8 juillet : « Fouché, à qui il avait fallu payer le prix de ses complaisances, faisait partie du gouvernement en qualité de ministre de la police. » Il ne songe pas à se demander de quelle façon fut récompensé le maréchal Davout. Bien loin de là, M. Pajol fils, que nous appellerons désormais pour plus de clarté Courant II et son père Courant I^{er}, après avoir parlé du prompt esprit de résistance du prince d'Eckmühl se démentant bientôt, peint le maréchal « occupé de presser la soumission au Roi en *paralysant les moyens de défense*. » Hélas ! oublieux de lui-même, le maréchal ne songeait qu'à éviter la guerre civile. Les lettres qu'il écrivait à sa femme pendant son commandement sur la Loire ne

permettront désormais à personne d'oser l'attaquer. Socrate n'a-t-il point dû boire la ciguë ?

En vrai chérubin historique, incertain de ses propres pensées, Courant II dit que les généraux s'étonnent des ordres et contre-ordres du maréchal, et nul ne s'avise de penser que, dernière sentinelle d'un glorieux passé, il veillait pour la France, toujours prêt à rappeler aux étrangers foulant le sol de la patrie qu'il était à son poste !

La page 278 est inqualifiable ! M. Pajol, en parlant de l'effet déplorable produit par la mesure contre l'armée, ose dire : « *Le maréchal Davout que son ancien collègue Fouché avait probablement réussi à sauvegarder, en fut profondément affligé ; il protesta énergiquement auprès du ministre de la guerre en lui envoyant sa démission.* » Loin de faire allusion à la magnifique lettre par laquelle il appelait sur lui, comme chef, toutes les rigueurs, il continue à marcher dans son péché de calomniateur, disant : « *Sa position à la tête de l'armée de la Loire n'était plus tenable ; car, s'il avait été trompé, il avait aussi trompé ces malheureux officiers qu'il avait si vivement engagés à faire une soumission absolue au Roi.* » M. Pajol fils n'a appris ni son catéchisme ni la grammaire : il saurait autrement que celui-là seul qui a l'intention de tromper est trompeur ; le mensonge ne part pas de la langue, mais du cœur de l'homme. Enfin, si l'armée eût été aussi mécontente de son chef, pourquoi le gouvernement aurait-il autant redouté le prince d'Eckmühl ?

Nous voici heureusement à l'appendice, et cet appendice nous fournira des pièces authentiques et sans double Courant. Il serait trop long d'énumérer toutes les pièces qui témoignent d'une complète entente du

général Pajol et de son chef; nous nous bornerons à citer une lettre adressée par Grouchy au maréchal Davout, et datée de Claye, le 29 juin 1815¹. Voici les passages les plus significatifs de cette lettre :

Les troupes que j'ai avec moi et celles du comte d'Erlon, sont dans un état de démoralisation tel que, au premier coup de fusil qu'elles entendent, elles se débandent.

Douze pièces de canon ont été prises en marche et six dans un engagement.

Il résulte de cet état de choses que le gouvernement ne peut compter, pour la défense de Paris, que sur un très faible corps, n'ayant nullement la volonté de se battre et complètement désorganisé.

Je crois de mon devoir de vous instruire en toute hâte de cette triste situation, afin que le gouvernement ne se fasse pas illusion sur ceux des moyens de défendre Paris que je vais y conduire.

En vérité, je ne sais de quoi m'étonner le plus en voyant Grouchy, après avoir écrit le 29 juin une telle lettre, se poser le 2 juillet en Bayard moderne, prêt, à la tête de si vaillantes troupes, à tout pourfendre, ou de la naïveté de Courant II, qui, tenant pour Grouchy contre Davout, nous livre une telle pièce ! Grouchy pouvait penser, comme les marchands réclamant deux fois une note qu'ils croient égarée, que sa lettre avait sombré dans la tourmente et se hasarder à proclamer audacieusement que lui, assez généreux pour chercher à relever le moral de Davout (serait-ce d'aventure par la lecture de cette déplorable lamentation ?) aurait sauvé la France en battant l'ennemi ; c'est là un acte vraiment hardi, mais la personnalité a de si étonnants aveuglements ! Ce qui me surprend davantage, c'est que Cou-

¹ Page 406.

rant II, dans les loisirs de son cabinet, nous livre une si éloquente défense — tacite — du ministre de la guerre de 1815 ?

Nous le remercions cependant de s'être fait involontairement le bras de la vérité, qui finit d'ailleurs toujours par triompher. Revenant un peu en arrière, nous dirons que les lettres du maréchal et du général Pajol n'indiquent aucun mécontentement d'aucun côté. Les pages 408 et 409 donnent une lettre du général comte Guilleminot, que nous transcrivons, tant elle nous semble révéler la *vraie* pensée du prince d'Eckmühl, après avoir dit que la réponse du général Pajol est patriotique et superbe. C'est là un vrai soldat, et ses mémoires, entièrement écrits par lui-même, n'eussent point porté la trace, — facile à reconnaître, — des infiltrations Grouchy — et autres.

Angerville, le 9 juillet 1815.

Son Excellence M. le maréchal prince d'Eckmühl a reçu des propositions par l'intermédiaire des généraux comte Gérard, Valmy et Haxo.

Vous connaissez assez son caractère pour savoir qu'il n'en acceptera que d'honorables à l'armée, et vous pourrez vous en convaincre par la copie ci-jointe des pouvoirs et instructions donnés à ces généraux. Son Excellence me charge de vous représenter que le seul moyen de soustraire notre malheureuse patrie au démembrement que projettent quelques gouvernements étrangers est de se rallier franchement et promptement au gouvernement actuel. Il aura ainsi une armée à présenter en contrepois aux projets sinistres des ennemis de la France.

Cette démarche, en sauvant la patrie de sa désorganisation politique, lui évite en même temps les malheurs incalculables de la guerre civile.

Voyez vos généraux et vos chefs de corps; faites-leur con-

naitre la situation actuelle dans laquelle se trouvent la France et l'armée; il vous sera facile de les convaincre que le seul parti à prendre est celui qui est proposé. Il faut s'unir au gouvernement et rallier tout le monde à cette morale pour sauver la patrie.

Vous voyez par l'extrait ci-joint de la lettre des généraux Gérard et Haxo que le ministère nouvellement choisi offre des garanties à tous.

Enfin Son Excellence M. le maréchal prince d'Eckmühl est convaincu que le parti qu'il a pris était le seul convenable et il vous engage, ainsi que les généraux et chefs de corps, à signer l'une des copies ci-jointes de ces instructions que l'on signe déjà de toutes parts.

Vous aurez ainsi rendu un service signalé à votre patrie.

Il est urgent que cette copie soit rendue de bonne heure demain au quartier général.

Recevez, Monsieur le général, l'assurance de ma parfaite considération.

Le général, chef de l'état-major général,

Comte GUILLEMINOT.

Vainement nous nous sommes demandé pourquoi le comte Pajol, soucieux de publier tout ce qui émane de son vaillant père, ayant donné page 414 du tome III des *Mémoires* de Pajol une lettre assez insignifiante datée de Lignières le 25 juillet 1815, à moins que la fin cavalière de cette première dépêche ne lui ait spécialement plu¹, n'a point transcrit une communication certainement plus curieuse et portant cette même date. Nous réparons son oubli.

¹ «...Notre position est si fausse, si drôle, que je vous prie de me faire passer immédiatement des ordres et des instructions à cet égard.»

Lignières, le 25 juillet 1815.

Monsieur le maréchal,

Des exempts de police se sont présentés chez moi à Paris pour m'arrêter au nom du Roi. Ma femme, mes enfants, sont dans les plus vives alarmes.

Comme je vous l'ai dit le 3 au matin, je ne varierai jamais et toutes les potences du monde ne pourront me faire changer; je serai donc sûrement le dernier de l'armée qui donnerai à mon pays l'exemple de l'attachement et de la fidélité les plus purs, car il n'est aucun motif que l'amour de ma patrie qui puisse me faire agir, n'ayant pas un sol de fortune après vingt-sept ans de service, n'ayant jamais rien reçu de qui que ce soit¹, et ne voulant aujourd'hui que la liberté de rester chez moi tranquille.

Il faut donc, Monsieur le maréchal, que vous me disiez ce que vous voulez faire, et quels sont vos projets, pour que je puisse agir en conséquence, car, ne suivant de conseils que de mon expérience et de ma tête, eux seuls me conduiraient dans les circonstances difficiles.

Depuis que j'ai quitté Paris, on a arrêté mes lettres; on m'a laissé tout ignorer et j'ai vécu dans la plus grande ignorance de tout ce qui se passait.

Cette lettre vous sera remise par un de mes amis particuliers, auquel vous pouvez, Monsieur le maréchal, transmettre avec sécurité et confiance toutes les instructions et les ordres que vous aurez à me donner.

Recevez, Monsieur le maréchal, l'assurance de mes respects avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Le lieutenant général comte PAJOL.

On ne parle point ainsi à un homme dont on se défie; tout rempli d'une juste inquiétude, Pajol écrit pour savoir quelque chose, pour apprendre ce que le maré-

¹ Sauf le titre de comte et une dotation obtenus de l'Empereur par le maréchal Davout.

chal ne pouvait certainement pas lui dire, car ce qui se passait l'étonnait et l'écrasait tout le premier !

Le 18 juillet, de Châteauroux, Pajol avait envoyé au général Ameil une lettre superbe. Après avoir dit qu'il signe la soumission de l'armée au nom de son corps, il ajoute : « Nous devons rester ensemble, toujours ensemble, voilà notre force. Malheur à ceux qui ont été assez lâches pour nous quitter et abandonner notre cause; plaignons-les et abandonnons-les au mépris. »

Pajol était trop Français pour ne pas comprendre le désir de Davout de conserver une armée à la France. Toutes les lettres du général, aussi bien que celles du maréchal, montrent ces deux vaillants soldats tristes, mais soumis et pensant à la France beaucoup plus qu'à eux-mêmes.

La page 402 nous dit le prince d'Eckmühl inquiet de la marche des Autrichiens, s'entourant de précautions et se préparant au besoin à la bataille. Qui sait s'il ne fût point parvenu à chasser l'étranger ? A coup sûr Pajol l'y eût puissamment aidé, et si ces Mémoires étaient son œuvre, on n'y rencontrerait pas ce faux et second courant qui a mal dirigé M. Pajol le jeune. Nous ne doutons pas qu'il ne vienne un jour à comprendre que c'est se trahir soi-même que de méconnaître les choses nobles et les grands caractères.

Il nous est doux de terminer ce travail par de ferventes paroles de reconnaissance à l'adresse de M. Charles de Saint-Nexant. C'est un singulier et curieux livre que celui qui paraissait en 1863 chez Plon, sous le titre que voici : *Des événements qui ont amené la fin du règne de Napoléon 1^{er}*. Le prince d'Eckmühl est le héros de cette œuvre originale, écrite sous la dictée de l'amour le plus passionné, mais le plus sévère, pour l'Empereur. M. de Saint-

Nexant compte avec désespoir les fautes commises par Napoléon, et termine à peu près toujours ses conseils rétrospectifs par des mots tels que ceux-ci : « Ah ! si Davout eût été-là !... » « En retrouvant Davout, dont l'uniforme valait une armée aux yeux des Prussiens, » etc., etc. Je m'arrête après avoir dit que le prince d'Eckmühl est nommé *quatre-vingt-quatre fois* dans ce volume de 500 pages, et toujours avec le plus vif sentiment d'admiration. On pourrait croire que M. de Saint-Nexant a lu les chères, les belles lettres que j'ai entre les mains, et il ne connaissait aucun de nous. J'ajouterai que M. de Saint-Nexant, n'étant point obligé à tenir son admiration en bride comme la fille du héros qui sentait que l'on pourrait croire à une partialité trop naturelle, se montre plus enthousiaste que l'éditeur du *Maréchal Davout, raconté par les siens et par lui-même*. M. de Saint-Nexant semble avoir puisé dans l'étude consciencieuse de la marche droite et noble suivie par le maréchal au travers de l'épopée impériale, puis dans le cœur du comte Zaluski, le culte qui nous enchante. Analyser un tel livre serait chose difficile ; nous préférons de beaucoup engager à le lire, d'autant qu'il a le grand mérite d'être amusant en même temps qu'excentrique, nouveau de forme et de conception. Passionné dans ses haines comme dans ses sympathies, vrai et courageux dans ses opinions, M. de Saint-Nexant refait le règne de Napoléon I^{er} à sa fantaisie. Pour le bonheur de la France, il serait à désirer que les évènements eussent suivi le cours indiqué par le rêveur, dont la pénétration, dont la connaissance des choses et des hommes revêt un cachet tout personnel, et donne à ses travaux d'histoire l'attrait ardent d'un roman d'aventures tout en restant dans la stricte vérité. Nous ne dirons pas que cette œuvre

est sans défauts, mais nous dirons que les défauts qu'elle renferme, bien loin de lui nuire, séduisent le lecteur.

LETTRE J

LETTRE DU ROI LOUIS XVIII

Mon cousin, nous vous faisons cette lettre pour vous dire que vous vous rendiez samedi prochain vingt et un de ce mois au lieu des séances de la Chambre des députés des départements, à l'effet d'y assister à l'ouverture de la session des Chambres; et à cela ne faites faute, car tel est notre plaisir; la présente n'étant à autres fins. Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Donné au château des Tuileries, le vingt-trois novembre de l'an de grâce mil huit cent dix-neuf et de notre règne le vingt-cinquième.

Signé : LOUIS.

M. le maréchal prince d'Eckmühl, pair de France.

Un mot d'espoir... non pas d'adieu.

Ce quatrième volume, nous l'espérons, ne sera point un adieu définitif. Il y a tout un côté de la vie du maréchal prince d'Eckmühl, que nous avons à peine effleuré, et que d'autres, plus jeunes, plus compétents, se plairont à creuser. Nous aurions sans doute encore quelques curieux papiers à offrir, et notre tâche est très imparfaitement accomplie; mais les âmes aimées ne sauraient nous demander plus que nous ne pouvions donner, et tranquillement nous entrerons dans le repos avec la conscience d'avoir, dans la mesure de nos forces et sans compter avec elles, essayé une œuvre de justice et d'amour.

Nous ajouterons qu'il nous a paru opportun, à l'heure où nous sommes, de révéler aux lecteurs, épris de la noblesse morale, une figure propre à réconcilier l'esprit qui cherche avec la triste humanité qu'il interroge. Ce n'est point en reniant les grandeurs du passé que l'on peut préparer un avenir meilleur, mais bien en acceptant ses leçons et en profitant des héroïques exemples qu'il nous donne.

Paris, le 2 février 1880, fête de la Purification.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
AVANT-PROPOS.	1

1813-1814

Mémoire sur la défense du siège de Hambourg.	4
Considérations sur la guerre de Russie. — Défense de l'armée. — Dissentiments entre Davout et Murat. — Le corps commandé par le prince d'Eckmühl est envoyé à Thorn. — Il est accusé de traits de folie en même temps que chargé des plus lourdes tâches. — Ordre du prince Eugène de faire sauter le pont de Dresde. — Ordres contradictoires émanant de Paris. — Davout est chargé de la défense du bas Elbe le 13 avril 1813. — La ville de Hambourg, ayant chassé les Français en février, est reprise le 30 mai par le général Vandamme. — Grands travaux faits à Hambourg. — Opérations de l'armée d'attente. — Le maréchal Davout se retire de Ratzebourg sur la Stecknitz. — Les Danois et le prince Frédéric de Hesse combattent avec le 13 ^e corps. — Le 14 octobre cessent toutes communications. — Le 4 novembre, l'argent manquant, les scellés sont apposés sur la banque de Hambourg. Depuis le 18 août, aucun ordre de la Grande Armée n'était parvenu au 13 ^e corps. — Retraite sur Hambourg le 2 décembre. — Éloge de la conduite des Danois et du prince de Hesse. — Les travaux de tous genres entrepris pour la défense sont terminés vers le 1 ^{er} janvier 1814. — Mesures diverses. — Le maréchal n'est pas même gardé par un factionnaire. — Soixante-quatorze jours de gelée. — Lutte contre la glace. — Attaques de l'ennemi les 20 et 26 janvier. — Éloge des officiers du 13 ^e corps. — Nouvelles attaques le 9, le 17 et le 24 février, toutes trois repoussées	

avec une rare vaillance. — Continuels petits combats. — Lutttes contre le froid, la maladie, les privations. — Mort du comte de Chabau le 22 mars. — Le 23, le dégel s'annonce. — Le 29 mars, le maréchal fait attaquer l'ennemi sur toute la ligne, afin de se procurer des bestiaux et du fourrage. — Dégel complet le 4^{er} avril après quatre-vingt-quatre jours de forte gelée. — Tentatives de l'ennemi pour arriver par la ruse, n'ayant pu réussir par la guerre. — Le 18 avril, l'annonce de la prise de Paris ne trouve que des incrédules. — Le drapeau blanc est arboré par les Russes, mais en attaquant le fort de Harbourg. — Le 28 avril, aucune nouvelle n'étant venue du gouvernement français, le maréchal ne pouvait croire à un tel oubli de tout un corps d'armée. — Arrivée d'un parent du prince d'Eckmühl. — Le 29 avril, le drapeau est arboré; le 11 mai, le lieutenant-général Gérard vient prendre le commandement du corps d'armée. — Le maréchal Davout est exilé à Savigny.

1815

NOTICES ET PIÈCES HISTORIQUES

Analyse des ordres de l'Empereur.	127
Lettre de l'Empereur. — Espionnages.	133
Lettre de Napoléon à propos des aigles.	134
Ordres et lettre.	135
Indécision, irritation	136, 137
Lettres de l'Empereur et du maréchal Davout à propos des pairs à nommer; liste de propositions.	138
Lettres de l'Empereur. de 141 à	145
Rapport très remarquable du maréchal sur le baron de la Salha.	146
Le prince d'Eckmühl à l'Élysée. — Découragement de l'Empereur.	149
Note du prince de Talleyrand; livre du prince Lucien Bonaparte.	150
Intrigues de Fouché prouvées par une lettre.	152
Ordres du jour du maréchal. de 154 à	156
Lettre du maréchal au duc de Dalmatie pour le maintenir dans la discipline.	157
Ennuis, difficultés de la situation du maréchal.	158
Lettre de l'empereur Napoléon.	159
Profonde parole du maréchal.	160

TABLE DES MATIÈRES.

561

	Pages.
Le maréchal fait la besogne de tous.	162
Lettre du prince d'Eckmühl au maréchal Brune.	163
Lettre à l'Empereur sur l'ouverture des musées.	164
Lettre du maréchal à l'Empereur demandant la pairie pour le comte de Beaumont.	165
Défiances de Fouché.	166
Le prince d'Eckmühl à la Chambre des représentants.	167
Circulaire du ministre de la guerre à propos de l'abdication.	168
Paroles du maréchal à propos de l'entrée du roi Louis XVIII.	169
Lettre du maréchal à Fouché confirmant ses paroles.	170
Persécutions et persécutions.	171
Notice sur le ministère de la guerre, et Mémoires de Bernadotte.	172
Le maréchal Davout demande à être jugé.	173
Lettres et note historique de M. Clément (du Doubs).	174
M. Quinet et quelques autres historiens.	181
Séances de la Chambre des représentants.	189
Lettre du prince d'Eckmühl au duc de Wellington.	193
Message du ministre de la guerre.	195
Anecdote sur une adresse fausement revêtue de la signature du ministre.	196
La bataille présentée aux alliés.	198
Note de M. Allart sur l'armée de la Loire.	201
Réponse du baron Baude à M. Quinet.	203
Lettre du prince d'Eckmühl au ministre de la guerre.	204
Le maréchal Davout au maréchal Oudinot.	208
Le maréchal Oudinot au maréchal Davout.	209
Le prince d'Eckmühl au préfet de Seine-et-Oise.	211
Le maréchal Brune au maréchal Davout.	212
Lettre du prince d'Eckmühl à l'Empereur sur les indécisions qui entravent le service.	213
Au général Vandamme et à un officier à propos des lilas de Chimay.	214
Rapport du prince d'Eckmühl à l'Empereur sur l'utilité de faire rentrer les papiers au ministère de la guerre.	215
Le maréchal Davout au maréchal Brune.	217
La maréchale Brune au prince d'Eckmühl.	219
Le prince d'Eckmühl au duc d'Albuféra.	220
Le prince d'Eckmühl au duc d'Otrante.	221
Ordre de Napoléon à propos du maréchal Soult.	222
Le prince d'Eckmühl annonce au général Girard qu'il est duc de Ligny	223
Le duc de Wellington au prince d'Eckmühl.	223
Le baron Blücher, puis le feld-maréchal Blücher au prince d'Eckmühl.	224

	Pages.
Le baron Bignon au prince d'Eckmühl.	229
Trois lettres du lieutenant-général Haxo au maréchal Davout.	230
Le général comte Gérard au ministre de la guerre et projet d'adresse au Roi.	237
Année 1814. Quelques mots d'introduction.	243
Lettres du maréchal à sa femme.	245
1815. Billets du maréchal, adressés à sa femme du ministère de la guerre.	247
Lettre du 30 juin sentant la bataille.	248
Lettre du 7 juillet écrite de Savigny.	250
Dernière revue passée par le prince d'Eckmühl.	252
Union de tous les partis un moment possible.	253
Belle lettre du maréchal au comte d'Erlon.	254
Lettre du général Vandamme au maréchal Davout.	255
Lettres du maréchal à sa femme, datées d'Étampes.	256
Angerville, 9 juillet, sur la naissance de son dernier enfant, le nom à lui donner.	257
Lettre du 12 juillet parlant de l'armée de la Loire.	259
Belle lettre sur la mission de l'armée.	260
Superbe lettre aux généraux chargés des pouvoirs de l'armée à Paris, 11 juillet 1815.	261
Lettre à la maréchale sur le changement de cocarde.	262
Le 18 juillet, allusion aux difficultés de sa tâche.	264
Le 19, lettre sentant la poudre.	265
Le 20, lettre émouvante et curieuse.	266
Le 21, démission annoncée à sa femme et ordres du jour.	271
Lettre du prince d'Eckmühl au duc d'Otrante.	274
1816. Quelques mots sur le maréchal.	279
Le prince d'Eckmühl à la Chambre des pairs.	289
Lettres du maréchal à sa femme datées de 1816 et de Louviers.	309
Amour paternel du maréchal.	310
Le duc de Doudeauville, anecdote le concernant.	312
Les dotations en Italie.	318
Bonté du maréchal.	319
Lettre de la maréchale sur les évènements du jour, sur la surveillance dont le maréchal est l'objet, démentant les ca- lomnies de certains écrivains.	320
Dévouement d'un domestique prussien au maréchal.	329
Détails intéressants sur la façon dont le maréchal vivait de sa propre fortune à l'étranger.	331
Une conversation du maréchal.	333
Le maréchal rêve une bibliothèque à la Montaigne.	334
Indignation du maréchal contre les petites passions.	338
Anecdote à propos du prince Louis d'Eckmühl.	339